

anonyme. Magasin encyclopédique ou journal des sciences, des lettres et des arts. 1795.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

Q. 705.  
E. 1.

2

54169

# M A G A Z I N

## ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

## JOURNAL DES LETTRES,

## DES SCIENCES ET DES ARTS.



Il y a presque plus d'ouvrages périodiques qui servent de dépôt aux inventions nouvelles et qui retracent l'histoire de l'esprit humain, ceux qui ont cours semblent, pour la plupart, éviter avec affectation tout ce qui peut alimenter le goût des sciences et même de la morale. Serait-il donc indigne de la Convention de s'occuper à réorganiser cette branche de l'instruction nationale ?

*GRÉGOIRE, Rapport sur les encouragemens, récompenses et pensions à accorder aux Savans, pag. 16.*

**L**ES sciences sont depuis long-tems privées de ces moyens de correspondance et de communication qui leur sont si nécessaires. Les journaux les plus accrédités, ceux dont l'autorité était consacrée par de longs succès chez toutes les Nations polcées; ceux qui avaient succédé aux

écrits périodiques, si justement célèbres, des Léclerc, des Basnage, des Bayle, des journalistes de Trévoux; le *journal des savans*, le *journal encyclopédique*, l'*esprit des journaux*, le *journal de physique*, le *journal d'histoire naturelle*, les *Annales de chimie*, etc., etc., ont été absolument abandonnés.

Quelques journaux traitent encore de la littérature; mais ils ont trop peu d'étendue pour être vraiment utiles. Notre but est de remplacer en quelque sorte tous ceux que la révolution a vu détruire; nous tâcherons que l'exécution réponde à la grandeur de notre plan.

La Convention nationale a formé de grands établissemens pour l'instruction publique: l'école centrale, l'école de santé, l'école normale ont été ouvertes. Chacune offre la réunion des professeurs les plus habiles, et parmi les élèves de la dernière, se trouve un grand nombre d'hommes distingués par leurs connoissances. Il doit naître de ces différentes réunions des expériences précieuses; des découvertes importantes, qu'il sera intéressant de recueillir et utile de transmettre.

Des littérateurs et des savans ouvrent encore des cours publics et particuliers; l'affluence des souscripteurs aux leçons du Lycée Républicain, l'ardeur généreuse qui semble animer tous les bons citoyens, en faveur des sciences, attestent suffisamment le désir général d'étendre les progrès de la raison; par la propagation des lumières.

Plusieurs associations libres ont repris leurs travaux; le bureau de consultation des arts et métiers, la société d'histoire naturelle; la société philomathique; le lycée des arts; la commission temporaire des arts, présentent chaque jour des

mémoires applicables à toutes les parties des sciences, des faits précieux à conserver.

On a détruit, il est vrai, beaucoup de monumens des arts et des sciences, mais les commissions nommées par la Nation, ont sauvé une foule d'objets curieux; nos dépôts et nos Muséums offrent une quantité d'objets à décrire, et une source intarissable d'observations.

Après tant de maux à réparer, au milieu de si imposantes richesses, au moment de si grands efforts, un journal, uniquement consacré aux sciences, aux arts et aux lettres, nous semble, plus que jamais, nécessaire.

La plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les citoyens DAUBENTON, DESFONTAINES, DEILIE, HAGY, HERRMAN, LAHARPE, LACÉPEDE, LALANDE, LE ROY, HÉRITIER, MENTELLE, CHERLIN, VOLNEY, SICARD, DESAULT, LAGRANGE, FONTAGNE.

*Barthelemy.*

ont promis de contribuer au succès de cette entreprise.

Nous avons donné à ce Journal le nom de *Magazin encyclopédique*; il indique assez son objet et son immense variété. Nous tâcherons d'y réunir les genres des *Magazins* et des *Reviues* des Anglais, des *Bibliothèques* des Allemands, des *Ephémérides* et des *Annales* des Italiens, et de nos meilleurs *Journaux Français*.

Ce Journal contiendra l'extrait des meilleurs ouvrages nationaux, on s'attachera sur tout à en donner une analyse exacte, et à le faire parat-

tre le plus promptement possible après leur publication. On y donnera une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insérera les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences ; on choisira sur-tout ceux qui seront propres à en accélérer les progrès.

On y publiera les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rendra compte des expériences nouvelles, de la formation et de l'ouverture des Muséums. On y donnera un précis de ce que les séances des Sociétés littéraires auront offert de plus intéressant, une description de ce que les dépôts littéraires renferment de plus curieux.

On y trouvera des notices sur la vie et les ouvrages des Savans et des Littérateurs distingués dont on aura à regretter la perte ; enfin les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal sera composé de six tomes in-8<sup>e</sup>. par an, de 600 pages chacun. On distinguera deux numéros par mois, qui paraîtront le 1<sup>er</sup> et le 15, et l'on joindra des gravures aux articles qui en exigent. Le prix de l'abonnement sera, pour Paris, de 70 liv. pour l'année, 36 liv. pour six mois, et 20 liv. pour trois mois ; et pour les départemens, 80 liv. pour l'année, 42 liv. pour six mois, et 22 liv. 10 sols pour trois mois. Le premier numéro paraîtra le premier germinal.

On s'adresse pour l'abonnement, aux Rédacteurs du *Magazin encyclopédique*, rue de Provence, N<sup>o</sup>. 48. Il faut affranchir les lettres et charger celles qui contiennent des assignats.

---

De l'Imprimerie du *MAGAZIN-ENCYCLOPEDIQUE*.

# MAGAZIN

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS.



Il y a presque plus d'ouvrages périodiques qui servent de dépôt aux inventions nouvelles et qui retracent l'histoire de l'esprit humain; ceux qui ont cours semblent, pour la plupart, éviter avec affectation tout ce qui peut alimenter le goût des sciences et même de la morale. Serait-il donc indigne de la Convention de s'occuper à réorganiser cette branche de l'instruction nationale?

GRÉGOIRE, *Rapport sur les encouragemens, récompenses et pensions à accorder aux Savans*, pag. 16.

Les sciences sont depuis long-tems privées de ces moyens de correspondance et de communication qui leur sont si nécessaires. Les journaux les plus accrédités, ceux dont l'autorité était consacrée par de longs succès chez toutes les Nations policées; ceux qui avoient succédé aux écrits périodiques, si justement célèbres, des Leclerc, des Basnage, des Bayle, des journalistes de Trevoux; le *journal des savans*, le

*journal encyclopédique, l'esprit des journaux, le journal de physique, le journal d'histoire naturelle, les annales de chymie, etc., etc.,* ont été absolument abandonnés.

Quelques journaux traitent encore de la littérature ; mais ils ont trop peu d'étendue pour être vraiment utiles. Notre but est de remplacer en quelque sorte tous ceux que la révolution a vu détruire : nous tâcherons que l'exécution réponde à la grandeur de notre plan.

La Convention nationale a formé de grands établissemens pour l'instruction publique : l'école centrale, l'école de santé, l'école normale ont été ouvertes. Chacune offre la réunion des professeurs les plus habiles ; et parmi les élèves de la dernière, on trouve un grand nombre d'hommes distingués par leurs connoissances. Il doit naître de ces différentes réunions des expériences précieuses, des découvertes importantes, qu'il sera intéressant de recueillir et utile de transmettre.

Des littérateurs et des savans ouvrent encore des cours publics et particuliers ; l'affluence des souscripteurs aux leçons du Lycée Républicain, l'ardeur généreuse qui semble animer tous les bons citoyens, en faveur des sciences, attestent suffisamment le desir général d'étendre les progrès de la raison, par la propagation des lumières.

Plusieurs associations libres ont donné une nouvelle activité à leurs travaux ; le bureau de consultation des arts et métiers, la société d'histoire naturelle, la société philomathique, le lycée des arts, la commission temporaire des arts, présentent chaque jour des mémoires applicables à toutes les parties des sciences, des faits précieux à conserver.





\* On y insérera les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisira sur-tout ceux qui seront propres à en accélérer les progrès.

On y publiera les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rendra compte des expériences nouvelles, de la formation et de l'ouverture des Muséums. On y donnera un précis de ce que les séances des Sociétés littéraires auront offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouvera des notices sur la vie et les ouvrages des Savans et des Littérateurs distingués dont on aura à regretter la perte; enfin les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal sera composé de six volumes in-8<sup>o</sup>. par an, de 600 pages chacun, et au moins de 24 gravures en regard des articles qui en exigeront. Il paraîtra tous les quinze jours un numéro de 9 feuilles.

Le prix de l'abonnement est de 80 liv. pour l'année, 45 liv. pour 6 mois, 25 liv. pour 3 mois, rendu franc de port par toute la République.

Le premier numéro paroîtra du 1<sup>er</sup> au 15 Germinal.

On s'adresse, pour l'abonnement et pour tous les objets relatifs à ce journal, aux Rédacteurs du Magazine encyclopédique, rue de Provence, N<sup>o</sup>. 48.

Il faut affranchir les lettres et charger celles qui contiennent des assignats.

---

De l'Imprimerie du MAGAZIN - ENCYCLOPÉDIQUE.

MAGAZIN  
ENCYCLOPÉDIQUE.

---

TOME PREMIER.

---

**MAGAZIN**  
**ENCYCLOPÉDIQUE,**  
**OU**  
**JOURNAL DES SCIENCES,**  
**DES LETTRES ET DES ARTS,**  
**RÉDIGÉ**

**Par MILLIN, NOEL, et WARENS.**

---

**TOME PREMIER.**

---



**A P A R I S,**

De l'Imprimerie du **MAGAZIN ENCYCLOPÉDIQUE**,  
rue Honoré, n.º 94.

L'an troisième ( 1795 ).

M A G A Z I N

ENCYCLOPÉDIQUE

OU

JOURNAL DES SCIENCES

DES LETTRES ET DES ARTS

R É D I G É

Par MICHON, NOEL, et WARREN.

T O M E P R E M I E R .



L A B A R I S

De l'imprimerie de M. G. L. B. Encyclopédique

Paris, chez M. G. L. B.

( 1 8 0 5 )

# MAGAZIN ENCYCLOPÉDIQUE.

---

---

## ASTRONOMIE.

---

*HISTOIRE DE L'ASTRONOMIE en  
1794, année seconde de la République fran-  
çaise. Par JÉRÔME LALANDE.*

---

CETTE année n'offre pas de phénomènes extraor-  
dinaires; le citoyen Messier n'a pas trouvé de nouvelles  
Comètes; mais il y a eu un grand nombre d'obser-  
vations et de travaux utiles qui méritent d'être cités,  
et nous avons fait des pertes qui doivent exciter les  
regrets de ceux qui s'intéressent à l'Astronomie.

On me fait souvent cette question : Avons-nous  
cette année des éclipses ? On ignore que les éclipses  
de Lune sont très-peu importantes pour l'Astronomie,  
à cause du peu d'exactitude dont ces observations  
sont susceptibles, et que les éclipses de Soleil sont  
moins importantes et moins exactes que celles des

belles Étoiles. Il n'y a eu cette année qu'une petite éclipse de Soleil, mais il y a eu plusieurs éclipses d'Étoiles. L'éclipse de Soleil est arrivée le 12 pluviôse (31 janvier); nous n'avons pu l'observer à Paris, mais elle l'a été à Toulouse par le citoyen Darquier. Elle l'a aussi été à Montauban par le citoyen Duc-la-Chapelle. J'ai trouvé que le temps vrai de la conjonction, réduit à Paris, étoit 11 heures, 30 minutes, 25 secondes. Depuis 1752, mon usage a toujours été de calculer les éclipses aussitôt qu'elles avoient été observées, ce qu'on ne faisoit point avant moi, à cause de l'extrême longueur de ces calculs: pendant près d'un siècle, on n'avoit vu dans les mémoires de l'Académie, que deux éclipses calculées (dans les volumes de 1744 et 1755), quoiqu'on en publiât continuellement des observations. Il n'y en avoit pas plus dans les transactions philosophiques. Ce qui m'a fait exécuter ces calculs tant de fois, c'est que j'en avois beaucoup simplifié la méthode; et cependant, en calculant l'observation de la dernière éclipse, j'ai trouvé le moyen de la simplifier encore, quoiqu'après 40 ans d'habitude, et d'éviter six opérations, en réduisant d'abord le mouvement horaire à la région de l'Étoile. Enfin j'ai réduit le calcul de la conjonction au travail d'une heure et demie. C'est ainsi que les élémens de l'Astronomie se multipliant de jour en jour, l'industrie des Astronomes parvient à en sauver une partie. Les choses les plus élémentaires et les plus rebattues sont encore susceptibles de nouvelles perfections. Le citoyen Delambre, dans un mémoire sur l'équation du temps, a fait voir que

Lacaille, Maskelyne et moi, ou plutôt tous les Astronomes avec nous, ont été dans l'erreur en faisant entrer la seconde partie de la nutation dans le calcul de l'équation du temps, et en réduisant à l'Équateur les petites équations du Soleil. (*Astronomie*, art. 971.)

Mais ce qu'il y a de remarquable et d'important cette année, et ce qui n'est peut-être jamais arrivé, ce sont dix éclipses d'Étoiles de la première grandeur, Aldebaran et Régulus, visibles à Paris dans l'espace d'environ 13 mois; plusieurs ont été observées, avec exactitude, entr'autres celle du 18 frimaire (8 novembre). Le citoyen Messier, à l'hôtel de Chigny, a observé l'immersion à 7 h. 33 m. 31 s. trois quarts, temps vrai, et l'immersion à 8 h. 24 m. 5 s. un quart. J'ai trouvé la conjonction à 8 h. 51 m. 27 s. à l'Observatoire. Quelques-unes de ces éclipses ont été observées à Marseille par le citoyen Tulis; à Toulouse par le citoyen Darquier; à Montauban par le citoyen Duc-la-Chapelle: je les ai toutes calculées; ces observations donneront des termes de comparaison pour vérifier mieux les longitudes des villes où elles auront pu être observées. Il n'existe pas dix positions géographiques où l'on puisse répondre de 3 ou 4 secondes de temps, et il n'y a que les éclipses d'Étoiles qui puissent nous assurer de cette précision. Elles auront encore l'avantage de nous faire connoître la figure de la terre plus exactement même que les mesures des degrés, lorsqu'on les aura observées souvent et dans des circonstances favorables, comme M. Cagnoli l'a fait voir expressément dans le Journal des Savans de 1792.



Ce qui restoit à faire de plus important et de plus difficile en Astronomie, étoit une revue exacte de tout le ciel étoilé, et la détermination que j'ai entreprise en 1789 avec mon neveu, le citoyen Lefrançois, des positions de 30 mille Étoiles; elle a été continuée cette année avec le même zèle; nous en avons déjà plus de 25 mille, et cet habile observateur y met une adresse et une précision dont je ne connois guères d'exemple. La citoyenne Lefrançois seconde avec zèle son mari dans ses observations et ses calculs; deux ou trois cents sont le fruit d'une nuit souvent bien froide et bien pénible; on ne verra pas sans intérêt, qu'au milieu des convulsions qui agitoient l'Europe, un travail immense s'exécutoit dans le silence des nuits, et préparoit aux Astronomes à venir un monument fait pour résister aux plus grandes révolutions. Les dangers dont nous étions environnés pendant neuf mois, ne nous ont point détournés; je me consolais avec mes Étoiles, et j'étois tenté de dire avec Horace :  
*exegi monumentum aere perennius.*

La première partie de ces observations paroitra dans les mémoires de la ci-devant Académie des Sciences pour 1789 et 1790, qui sont actuellement imprimés, et qui seront probablement publiés dans peu de temps. Nous avons déjà la certitude de 130 Étoiles qui ne sont pas à la place qu'on leur avoit assignée, et 1500 Étoiles de 5e. grandeur ou de 6e., qui n'avoient jamais été observées. Flamsteed, dans son grand catalogue de 2800 Étoiles, n'en avoit que 17 cents de sixième grandeur et au dessous. Cela fait voir combien il étoit important de faire la revue exacte de

tout le ciel, sans laquelle nous n'aurions actuellement aucun progrès sensible à espérer pour l'Astronomie.

La connoissance des temps pour 1795 a paru seulement dans le mois messidor, à cause de l'absence du citoyen Mechain et des changemens qu'a exigé le nouveau calendrier ( elle se trouve chez Dupont, rue de la Loi, N<sup>o</sup>. 14 ) ; j'y ai donné les déclinaisons de 1663 Étoiles observées et calculées rigoureusement pour 1790. On m'a envoyé d'Angleterre les déclinaisons de 8 Étoiles principales, déterminées avec grand soin par d'excellens instrumens. J'ai eu le plaisir de voir qu'il y en avoit, à la même seconde ; d'autres où les différences n'alloient qu'à une ou deux secondes. J'y ai joint les ascensions droites de 139 Étoiles boréales, choisies sur les 8<sup>o</sup> que nous avons depuis le pôle jusqu'à 45<sup>o</sup>, et qui serviront de terme de comparaison pour les autres. Il y a déjà beaucoup d'ascensions droites dans les deux volumes de nos mémoires que j'ai cités.

A l'Observatoire national, les citoyens Nouet et Perny ont continué de déterminer les déclinaisons des principales Étoiles ; ils en ont déjà 47, observées chacune plusieurs fois avec un cercle qui multiplie les observations, au point de donner la précision d'une seconde, suivant la méthode de Mayer, perfectionnée par le citoyen Borda ; on en peut voir la description dans l'ouvrage intitulé : *Exposé des opérations faites en France pour la jonction des Observatoires de Paris et de Greenwich*, par MM. Cassini, Mechain et Legendre ; 1791, chez Bleuet,

*rue Dauphine.* Perny se propose de faire imprimer une nouvelle description du cercle ; avec une gravure et la méthode de s'en servir.

Le volume de la connoissance des temps de 1796 est calculé , mais l'impression n'est point encore commencée.

M. Zach, Astronome de Gotha en Saxe, possesseur d'un grand et bel Observatoire, et d'une lunette méridienne de 8 pieds, de Ramsden ; a repassé à plusieurs reprises toutes les ascensions droites des 2800 Étoiles du catalogue britannique de Flamsteed, et il va en publier un catalogue très-exact, avec de nouvelles tables d'aberration et de nutation, qui s'impriment aux frais de milord Marlborough. Cet ouvrage sera bien important pour l'Astronomie ; il y manquoit des déclinaisons observées avec un grand instrument ; mais je lui ai envoyé celles de 2500. étoiles.

L'opposition de Mars, le 5 floréal ( 24 avril ), près de l'épi de la Vierge, formoit un spectacle remarquable pour le public ; les Astronomes ont observé avec soin cette opposition, d'autant plus importante, qu'elle n'a lieu que tous les deux ans. Nous avons vu avec satisfaction que l'erreur des tables de Mars étoit très-petite, et il en est de même pour les autres Planètes dont la théorie est portée à ce degré de précision, dans les tables que nous avons faites, le citoyen Delambre et moi, lui pour trois Planètes les plus éloignées, et moi pour les trois autres, dans la troisième édition de mon *Astronomie.*

J'ai trouvé le temps moyen de l'opposition de Mars, 23 avril 18 h. 8 m. 22 s., temps moyen, la longitude

7 s. 4<sup>o</sup>: 13 m. 22 s. comptée de l'équinoxe moyen, et la latitude géocentrique 1<sup>o</sup>. 12 m. 53 s. boréale. L'erreur de mes tables s'est trouvée de 35 s. par les observations du citoyen Duc-la-Chapelle à Montauban, et par celles du citoyen Lefrançois à Paris, accord bien singulier et bien satisfaisant, vu la distance des lieux et la différence des instrumens.

L'erreur n'est que de 13 s. pour les tables de la Planète Herschel; l'opposition est arrivée le 14 février à 8 h. 3 m. longitude 4 s. 26<sup>o</sup>. 26 m. 1 s. latitude 46 m. 41 s.

Pour Saturne, je trouve 32 s. à ôter des tables au mois de novembre.

La conjonction inférieure de Vénus a été observée à la fin de l'année, mais elle appartient plus directement à l'année 1795; l'erreur s'est trouvée de 30 s.

Le 26 pluviôse (24 février), il y a eu dans la soirée une éclipse totale de Lune; ceux qui sont chargés, à Paris, d'allumer les réverbères, n'y étant point tenus dans la pleine Lune, et ne consultant point nos almanachs pour les éclipses, laissèrent Paris dans une obscurité effrayante; cela étoit arrivé de même le 18 mars 1783, où il y eut beaucoup de confusion à la sortie des spectacles. Mais ce sont les Astronomes qui ont tort, en pareil cas, de ne pas avertir les administrateurs.

On avance l'impression du grand recueil d'observations du 17<sup>e</sup>. siècle, rédigé par le citoyen Pingré, qui malgré son âge de 83 ans, continue avec un zèle et des forces qu'on auroit peine à comprendre, ses utiles travaux pour le bien de l'Astronomie. Il y a déjà 360 pages d'impression. A 4

On continue aussi la réimpression de l'abrégé d'Astronomie ; dont la première édition avoit paru il y a 20 ans, et qui est nécessaire à ceux qui suivent les cours d'Astronomie du collège de France. J'espère que ce livre, revu avec beaucoup de soin, remplira pour ma petite partie, l'objet des livres élémentaires d'instruction que l'on demande actuellement pour les écoles normales.

J'espérois annoncer l'impression du grand ouvrage du citoyen Laplace, sur les attractions célestes ; on sait que c'est à cet habile géomètre que nous devons les dernières et les plus belles découvertes qui aient été faites dans ce genre : la cause des accélérations de Jupiter et de la Lune. Mais il a évité la capitale, quand elle étoit agitée ; il a continué dans sa retraite à mettre la dernière main à ses savantes recherches, jusqu'à ce qu'il ait été rappelé à Paris pour les écoles normales, où il professe avec le citoyen La Grange.

L'histoire des mathématiques, publiée en 1758, par le citoyen Montucla, manquoit depuis longtemps ; il en commence une nouvelle édition qui aura 4 volumes au lieu de deux. ( Il est né à Lyon, le 5 septembre 1725 ).

On continue l'impression des mémoires du voyage de Lapérouse, autour du monde, et la gravure des cartes et des dessins qui l'accompagnent ; les observations de Dagelet dans ce voyage, seront une richesse pour la Géographie, sur-tout la partie occidentale de l'Amérique au nord de la Californie, et la partie orientale de l'Asie, au nord du Japon, qu'ils ont parcourus et détaillés, et qui étoient

pour ainsi dire inconnues. Le citoyen M. de Blureau, ingénieur chargé de l'exécution de ce voyage, s'en occupe avec autant de zèle que d'intelligence.

De mon côté, je me suis occupé de l'impression des observations que Dagelet fit avant son départ, à l'école militaire, sur plusieurs milliers d'étoiles; elles paroîtront dans les mémoires de 1790.

Tandis qu'on imprime le voyage de Laperouse, nous apprenons la mort du capitaine d'Entrecasteaux, qui étoit parti de Brest, le 18 septembre 1791, pour aller à la recherche de Laperouse, et compléter son voyage en faisant le tour de la Nouvelle Hollande. Les gabarres *la Recherche* et *l'Espérance*, qu'il commandoit, ont été vues à Java, au mois d'octobre 1793; mais la division s'y étoit mise. Le capitaine Doribeu, qui a pris le commandement, s'est emparé de tous les mémoires et de toutes les cartes faites par le géographe de l'expédition, le citoyen Beaupré, élève du citoyen Buache; l'Astronome Pierson est mort ainsi que 60 personnes de l'équipage: la navigation autour de la Nouvelle Hollande a été très-dangereuse et très-pénible; et quoiqu'elle n'ait pas complètement réussi, elle a produit des connoissances importantes pour la Géographie de cette partie du monde qui a 3000 lieues de tour, et qui commence à devenir utile à la société; nous ne savons pas quand est-ce que nous jouirons de ces mémoires, mais il y a tout lieu de croire qu'ils ne seront pas perdus pour les sciences. En attendant, nous allons avoir bientôt la traduction

d'un voyage intéressant à la Nouvelle Hollande, par White, chirurgien anglois de la colonie de Botany-bay, que nous devons au citoyen Pougeus ; mais l'original anglois contient soixante planches in-4° sur des objets importants d'histoire naturelle.

Le citoyen Delambre, un des premiers Astronomes qu'il y ait, est occupé à calculer les perturbations mutuelles de toutes les Planètes ; par la méthode du citoyen Laplace, qui a si bien réussi pour Jupiter et pour Saturne ; il en résultera de nouvelles tables encore plus parfaites, sur-tout pour Mars et pour Vénus, dont les perturbations sont sensibles.

Après cela, ces deux savans s'occuperont ensemble de la théorie de la Lune, pour faire des tables encore plus exactes que celles de Mayer, perfectionnées par Mason ; ils auront une théorie plus rigoureuse et un plus grand nombre d'observations exactes. Ce sont là les deux hommes qu'il falloit pour une pareille entreprise. Heureusement ils sont ensemble au dépôt de la marine, et il eût été impossible de faire ailleurs une réunion plus avantageuse à l'Astronomie.

Le citoyen Delambre a fait aussi un travail sur les équinoxes pour déterminer dans l'esprit du calendrier républicain, quelles seront les années où il devra y avoir des sextiles omises. Il trouve que ce seront les années 400, 900, 1300, 1800, etc., en prenant alternativement des intervalles de 4 siècles et de 5 siècles ; par ce moyen les Astronomes pourront étendre leurs calculs pour les siècles à venir ; ce qui étoit nécessaire pour donner au calendrier tout l'avantage de l'ancien par une règle simple et perpétuelle.

Le citoyen Delambre avoit été chargé de lever tous les triangles de la méridienne, pour parvenir à une nouvelle détermination de la grandeur de la Terre et du nouveau mètre qui doit être le fondement de toutes les mesures françoises. Depuis le mois de juin 1792, il avoit mesuré 90 lieues, lorsqu'il fut rappelé. Il a trouvé l'arc du méridien compris entre Dunkerque et Chateau-Neuf près d'Orléans, 180994 toises, en partant de la base de Ville-Juive, et 30 toises de moins, en partant des bases mesurées en Angleterre. Cette difficulté de 30 toises sera levée, lorsqu'on aura mesuré une base près de Paris avec les nouveaux instrumens qui sont tout prêts, que Borda, Lavoisier, et Lenoir avoient fait exécuter l'année dernière, avec un génie et une précision qui surpassent ce qu'on avoit fait en Angleterre, lorsque Ramsden et le général Roy vouloient surpasser la France dans ce genre de travaux.

Le citoyen Méchain, qui étoit, depuis le dix juillet 1792, à Barcelone pour mesurer la partie australe de cette méridienne, et à qui l'on ne permettoit pas de revenir en France, a enfin obtenu sa liberté. Il a été transporté à Livourne, il y a six mois; et malgré la persécution des Anglois, il est arrivé à Gènes, au mois thermidor, d'où il étoit près de partir, suivant ses dernières lettres du mois de février 1795, pour revenir à Paris. Ainsi cette grande opération sera bientôt reprise sous les auspices de la Convention nationale.

Le citoyen Darquier, qui a établi un Observatoire à



Toulouse, et qui a déjà publié deux volumes d'observations, les continue avec le même zèle. Elles sont toutes rédigées et calculées jusqu'à ce jour et préparées comme pour l'impression. Cet habile Astronome nous a souvent dédommagé de ce que le mauvais temps en hiver nous fait perdre à Londres et à Paris.

L'Observatoire bâti à Toulouse par Garipuy, a été confié au citoyen Vidal, connu pour un habile observateur, et le département y a attaché un traitement qui tournera au profit de l'Astronomie.

Le citoyen Duc-la-Chapelle, qui a fait élever un Observatoire à Montauban, sous un beau ciel, où il a le moyen d'observer Mercure au méridien, lorsque nous ne pouvons le voir à Paris, a continué de m'envoyer des observations intéressantes avec les calculs qu'elles exigent. Son zèle et son assiduité dans l'âge des plaisirs, sont aussi édifiants que l'usage qu'il fait de sa fortune.

Les citoyens S. Jacques et Thulis, directeurs de l'Observatoire de la marine, à Marseille, m'ont aussi adressé beaucoup d'observations; celui-ci a observé plusieurs éclipses d'Étoiles qu'on n'a pu voir à Paris. J'ai appris avec une extrême satisfaction, que la commission de la marine faisoit faire à l'Observatoire de Marseille des réparations considérables qui étoient devenues nécessaires.

Les tables de logarithmes de 10 en 10 s. pour les sinus et jusqu'à cent mille pour les nombres dont les citoyens Jombert et Callet donnèrent une édition in-8<sup>e</sup>. en 1783, étoient épuisées. Firmin Didot, imprimeur distingué,

secondé toujours par le citoyen Callet, professeur de Mathématiques, a fait une nouvelle édition qui sera terminée au mois de mai. Comme il a une fonderie de caractères, il a pu s'en procurer assez pour conserver toutes les formes, et il les a soudées en plomb, pour que rien ne se dérrange dans le tirage; par le moyen de cette espèce de polytypage, nous aurons une édition de logarithmes qui deviendra la plus parfaite qu'on pût imaginer: car, lorsque par l'usage journalier, ou par de nouvelles vérifications, on aura découvert les fautes et qu'on les aura corrigées dans les formes polytypées, on aura pour toujours une édition parfaite qui durera autant que le métal des caractères; alors la découverte d'une nouvelle faute formera un événement pour les Astronomes qui souvent ont perdu un temps précieux; quelquefois peut-être, le fruit de leurs travaux; par des fautes dans les tables des logarithmes.

Le citoyen Prony, ingénieur et mathématicien, dont l'esprit, le savoir, sont déjà connus des savans, s'est trouvé à la tête des bureaux du cadastre. Il a obtenu des calculateurs, et il a fait de nouvelles tables des sinus, pour les dix millièmes du quart du cercle, ou pour les degrés et minutes de la nouvelle division décimale, adoptée par la Convention nationale, sur la demande des Astronomes. Les intervalles sont d'environ 30 s. ordinaires. Ces tables, dont on commence l'impression, ont 22 chiffres avec les différences jusqu'au cinquième ordre; et ce sont les différences qui ont servi à faire ces calculs par le théorème de Taylor sur les différences de tous les ordres (*methodus incrementorum* etc.), qui donnent

la relation entre les différences finies et les différences infiniment petites.

On publiera en même temps les logarithmes des sinus et des tangentes pour les cent mille parties du quart de cercle (chacun d'environ trois secondes), à 12 décimales et deux colonnes de différence.

Les logarithmes des nombres jusqu'à 200 mille, à 12 décimales et deux colonnes de différence.

Les logarithmes des dix mille premiers nombres, à 25 décimales.

Les logarithmes des rapports des sinus et des tangentes aux arcs pour les cinq mille premières cent millièmes du quart de cercle, à 12 décimales et deux colonnes de différence.

Le citoyen Prony a une quinzaine de calculateurs qu'il a formés, qui font tous les calculs deux fois; on obtient 600 résultats par jour. La nation fait des frais de l'impression, qui sera en planches polytypées ou en planches solides qui seront conservées en entier. Cet immense travail est déjà en pleine activité, et c'est un des objets les plus importants de l'histoire de l'Astronomie dans cette année.

Le comité d'instruction publique de la Convention nationale s'occupe des progrès de l'Astronomie et de l'organisation des Observatoires de la République. Ceux de Marseille, Toulouse, Montauban, Montpellier, Bordeaux, Brest, Strasbourg et Lyon, et celui que j'ai fait bâtir à Bourg-en-Bresse, pourront devenir plus utiles par les soins de ce comité, où le citoyen Lakanal a pris sur-tout en main la cause des Astronomes, au nom desquels je m'empresse de lui

adresser publiquement notre reconnoissance. Il avoit déjà mérité celle des savans de l'univers, par ses bienfaits envers la ci-devant Académie des Sciences, qu'il a soutenue et défendue, et qu'il aura peut-être le bonheur de faire revivre pour la gloire de la France et le bien de l'humanité.

J'ai demandé sur-tout au comité un fonds pour l'impression des observations, sans quoi nos travaux sont perdus pour la patrie. J'ai plus de 40 mille observations à publier : celles de l'Observatoire, depuis 120 ans : celles de Joseph de l'Isle, qui sont au dépôt de la marine et de la guerre : celles du citoyen Lemonnier, qui a observé depuis 1731 jusqu'à 1791, mériteroient peut-être encore plus l'établissement d'une mesure générale pour leur publication.

La commission temporaire des arts, qui s'occupe à recueillir les instrumens dispersés dans les maisons religieuses, dans les maisons d'émigrés ou de condamnés, a formé des dépôts ; elle a accordé au citoyen Delambre et à moi ceux dont nous avions besoin, et la répartition se fait avec autant de zèle que de sagesse ; cette commission s'est occupée de l'acquisition du grand mural du citoyen Lemonnier, que le comité de salut public avoit ordonné le 29 Messidor, et dont l'Observatoire de la République a essentiellement besoin ; mais cette négociation a trouvé divers obstacles.

Le bureau de consultation, chargé de distribuer cent mille écus de récompense aux artistes, a distingué les citoyens Caroches, Fortin, Lenoir, Haupois ; le citoyen Grateloup, qui le premier avoit imaginé de coller les verres des lunettes acromatiques, et le ci-

toyen Pulois, qui a travaillé avec lui, et qui a rapporté d'Angleterre une méthode de faire des lunettes acromatiques; dont je parlerai ci-après.

Le Lycée des Arts, quoique dépourvu de moyens pécuniaires, a contribué à l'émulation générale, en décernant dans des assemblées nombreuses et brillantes, des couronnes et des médailles aux savans et aux artistes distingués; entr'autres, à Caroches, Fortin, Lenoir, et à la citoyenne Lefrançois, qui a calculé 300 pages de tables horaires pour la marine.

Le citoyen Callon, député à la Convention nationale, chargé du dépôt de la guerre et de la marine, a perfectionné cet établissement avec un zèle qui annonce ses lumières et qui mérite toute notre reconnaissance; il en a formé un musée complet de géographie. Il y a attaché les citoyens Mechain, Laplace, Delambre, Gosselin, Rosilly, etc. Il a fait décider la continuation de la méridienne; il a fait graver une carte qui manquoit aux 180 feuilles de la grande carte de la France, et il a établi des ingénieurs géographes, des hydrographes, et des graveurs pour continuer les travaux du dépôt; il a pris des mesures pour nous procurer des observations en Asie, et pour perfectionner la géographie dans toutes ses parties. Cela peut bien être regardé comme un événement qui intéresse l'Astronomie. Celui à qui nous en avons les obligations, Etienne Nicolas Callon, est né à Grandvilliers près Beauvais, le 2 novembre 1726.

Le trésor géographique du dépôt sera enrichi par la belle collection de cartes anciennes et modernes, françoises et étrangères, laissées par Danville, et qui est

est aux affaires étrangères à Versailles ; le citoyen Tessier, qui en avoit la garde, est occupé à former un catalogue général de Géographie. Il a déjà 7000 articles ; ce travail sera digne d'être publié, et consulté, en attendant, par les savans.

Un grand nombre de cartes dispersées dans les couvens et dans les maisons d'émigrés ont été rassemblées par les soins du citoyen Buache, et déposées à la commission des travaux publics.

Celles qui étoient à la compagnie des Indes sont à la commission d'agriculture et des arts, rue de l'Université, avec beaucoup de mémoires curieux sur la Géographie et la navigation.

Le citoyen Perny, directeur temporaire de l'Observatoire de la République, a publié un rapport fait au Lycée des arts sur l'instrument universel du citoyen Hautpois ; qui a été acheté dix mille francs pour l'Observatoire. Ce grand et bel instrument sert à la fois, d'équatorial, de lunette méridienne et de cercle entier ; ce qui lui donne un avantage sur les instrumens mobiles construits jusqu'à présent.

J'ajouterai, à cette occasion, qu'il y a un bel équatorial ; un quart de cercle azimutal de trois pieds, et une lunette méridienne à grande ouverture qui sont à vendre, chez le citoyen Broutier, place Michel, près la rue d'Enfer, N<sup>o</sup>. 180 ; ouvrages de Megnié et le Noir.

Le citoyen Perny a aussi publié une histoire de l'Astronomie, pour l'an second de la République, dans le journal intitulé, *la décade philosophique, littéraire et politique* ( N<sup>o</sup> 16, pour le 10 ven-

démiaire ) ; il y parle des objectifs du citoyen Rochette, qui ont été comparés avec les meilleurs de Dollond, et il résulte que l'on doit le compter parmi les plus habiles opticiens, ainsi que le citoyen Lerebours, dont j'ai vu des objectifs excellens.

Le citoyen Cassini ayant fait faire une boussole dont l'aiguille est suspendue à un fil, à la manière du citoyen Coulomb, placé dans le milieu d'un cercle à lunette, il s'en est servi pour déterminer la déclinaison de l'aiguille aimantée, beaucoup mieux qu'on ne l'avoit pu faire jusqu'ici. Le citoyen Perny a fait cette année la même observation ; on en peut voir le résultat dans la décade du 22 vendémiaire. J'en conclus que la déclinaison moyenne étoit de 22 d. 40 m. en 1793, en prenant un milieu entre les différentes saisons de l'année, et les différentes heures de la journée, suivant les variations observées, et que le citoyen Cassini a rapportées dans son ouvrage intitulé, *de la déclinaison et des variations de l'aiguille aimantée*, 1791, in-4<sup>o</sup>, chez Bleuet, rue Dauphine.

Notre correspondance avec l'étranger a du être suspendue pendant la guerre ; il m'est cependant parvenu quelques nouvelles par les pays neutres, surtout par monsieur Zach, et je me fais un plaisir de les communiquer.

Herschel a publié des observations sur Vénus, mais il a peine à croire que sa rotation dure 24 jours. Il a déterminé la rotation de Saturne autour de son axe, de 10 h. 16 m., et il a reconnu sur Saturne une bande quintuple, analogue aux bandes de Ju-

puter. M. Shuckburgh a publié dans les transactions philosophiques de 1793, la description d'un équatorial énorme, dont l'axe a 8 pieds, que Ramsden a employé 10 ans à construire; les cercles ont quatre pieds de diamètre.

Miss Caroline Herschel découvrit, le 8 octobre 1793, une Comète; c'est la sixième qu'elle eut trouvée, mais elle avoit été vue à Paris par le citoyen Messier, le 17 septembre. Deux personnes ont vu, le 7 mars 1794, une lumière dans la Lune, semblable à une Étoile de 3<sup>e</sup>. grandeur, ce qui confirme l'observation que M. Herschel en avoit faite en 1783; il étoit le seul jusqu'à présent.

On a publié à Londres, le *Nautical almanach*, pour 1797, 1798, 1799 et 1800; cette éphéméride précieuse pour les marins et pour les Astronomes, contient de nouvelles tables de John Brinkley, successeur de Usher à Dublin, pour rendre plus générale et plus facile la méthode de Douves pour trouver la latitude par deux hauteurs du Soleil, hors du méridien.

Le grand et important recueil des observations de Malkelyne a continué de paroître jusqu'à 1792.

Margetts a publié à Londres en 1793, de nouvelles planches pour trouver avec le compas l'heure qu'il est et la correction des distances observées, pour avoir les longitudes. Prix cinq guinées.

André Mackay a publié à Londres un nouveau traité de navigation intitulé: *the theory and practice of finding the longitude at sea or land*, 1793, 2 volumes, et il annonce un nouveau traité d'Astro-



nomie en 3 volumes, dans lequel on trouvera, comme dans le mien, la description et l'usage de tous les instrumens d'Astronomie, et une suite complète de toutes les tables Astronomiques du Soleil, de la Lune, des Planètes et des Étoiles : le prix sera de deux guinées.

Krafft, géomètre de Pétersbourg, a envoyé au bureau des longitudes, une nouvelle méthode pour corriger les distances observées en mer dans la pratique des longitudes.

Thomas Mudge, horloger célèbre, est mort à Londres au mois de novembre 1794; mais son fils a établi une manufacture pour les garde-temps ou montres marines de longitudes.

On a perdu aussi Josiah Emery, né en Suisse, mais qui faisoit à Londres, depuis long-temps, d'excellentes montres de même espèce.

Dans les transactions ou mémoires de l'Académie d'Écosse, on trouve un mémoire de Robert Blair, sur les lunettes qu'il appelle aplanitiques ou sans aberration. Il remplit ses objectifs creux de dissolutions métalliques, par exemple de beurre d'antimoine; en y ajoutant de l'acide muriatique, du sublimé corrosif, du sel ammoniac crud, les cercles des couleurs disparaissent totalement; et en continuant d'ajouter de l'acide, les couleurs reparoissent; mais dans un ordre renversé. On traduit actuellement sa dissertation d'après l'exemplaire que l'auteur m'a envoyé; il observe que Hooke en 1662 et David Grégory en 1697 avoient déjà eu l'idée des objectifs acromatiques.

Le P. Piazzi, Astronome de Palerme en Sicile ayant

rapporté d'Angleterre un superbe instrument de Ramsden ( cercle entier de cinq pieds de diamètre ), en a publié la description avec les premières observations qu'il y a faites en un volume in-folio, intitulé : *della specola astronomica de' regi studi di Palermo, libri quattro de' Giuseppe Piazzi C. R. regio professore d'Astronomia etc.*, 1792, 272 pages, in-folio avec de grandes planches.

Dans cet ouvrage important, on trouve la détermination exacte de la latitude de l'Observatoire de Palerme  $38^{\circ} 6' m. 44 s.$ , sa longitude  $44^{\circ} m. 3 s.$  à l'orient de Paris, la réfraction à  $45^{\circ}$  de  $55 s. 9 dix.$ , au lieu de  $56 s. 9 dix.$  que Bradléy avoit trouvées à Londres : cette différence est un élément et un préliminaire essentiel pour faire usage de ces précieuses observations. Piazzi est occupé à vérifier toutes les étoiles connues ; quant aux déclinaisons, il y en aura environ 3500.

On est surpris de voir dans ce livre, que dans un pays aussi méridional, le ciel qui paroît toujours beau pour le public soit très-peu favorable pour l'Astronome pendant 8 mois de l'année. Le citoyen Dangos me disoit la même chose de Malthe, où il a observé long-temps, et qui est à  $36 d.$  de latitude.

Les Astronomes de Milan, d'Oriani, de Cesaris et Reggio, les plus utiles de toute l'Italie, ont fini les triangles de leur grande méridienne jusqu'à Gènes, et mesuré la base ; mais ils n'ont pas encore reçu le grand secteur avec lequel ils espèrent mesurer l'arc céleste.

Ils ont publié leurs éphémérides pour 1794, dans lesquelles ils continuent de donner des observations et des mémoires intéressans.

Le docteur Slop, Astronome de Pise, a publié un nouveau cahier d'observations de 1782 à 1786, avec les calculs qui en dépendent, recueil important pour l'Astronomie.

M. Klügel, professeur à Halle, a donné dans les mémoires de l'Académie de Gottingen des recherches sur les perturbations des Planètes.

M. Wurm à Nürtingen dans le Wurtemberg, a fait un travail considérable sur les diamètres des Planètes, où il y a beaucoup d'incertitudes : par exemple, le diamètre de Saturne est 11 s. suivant M. Bugges, 13 s. suivant M. Zach et 20 s. suivant Herschel.

M. Barry, Astronome de Manheim, a continué ses observations avec zèle et assiduité. Il venoit d'envoyer 350 déclinaisons d'Étoiles observées et réduites avec soin ; mais les bombes et les boulets de l'armée française tirés sur la ville de Manheim ont atteint neuf fois l'Observatoire, qui est un des points les plus remarquables et les plus élevés, ce qui a obligé les Astronomes de démonter les instrumens pour les envoyer au delà des montagnes de Suabie. Actuellement que le bombardement a cessé, il y a lieu de croire que les observations recommenceront ; en attendant, la France y suppléera abondamment, comme on l'a vu par ce qui précède pour les déclinaisons d'Étoiles. M. Henri qui l'aideroit depuis quelques années, quitte Manheim pour aller en Russie, mais le zèle de M. Barry nous dédommagera de cette perte.

La révolution de Genève en 1794, n'a pas porté atteinte à l'Observatoire ; Marc-Auguste Piclet Turtin (né le 23 juillet 1752), qui en a la direction, espère

de le rendre utile à l'Astronomie, et il est venu à Paris pour se procurer de nouveaux instrumens.

Les professeurs Tralles, à Berne, et Hassler, à Arau, dans le canton de Soleurre, ont mesuré en Suisse des triangles et des bases pour lier la carte des cantons de Berne, de Basle et de Soleurre avec celle de France, et les opérations sont faites avec des instrumens assez exacts pour qu'on puisse dans la suite en déduire la mesure d'un degré de longitude. Ils se sont servis des pointes les plus hautes où sont les signaux de guerre et de feu, élevés pour la sûreté des cantons et leur prompte réunion dans le cas de danger. Les observations leur ont donné pour la latitude du clocher de Berne 46 o., 56 m., 55 s., et 20 m., 25 s. à l'orient de Paris.

L'Observatoire de Leipzik a été terminé; il est occupé par M. Rudiger, élève du professeur Hindenburg, et l'on a demandé des instrumens à Londres.

M. Schœder à Lilienthal, près de Bremen, a fait un télescope de 25 pieds, qui a parfaitement réussi.

M. Schrader, professeur à l'université de Kiel dans le Holstein, qui dépend du Dannemark, a fait un télescope de 26 pieds, qui a également réussi.

M. de Hahn, riche particulier dans le Mecklenbourg, a reçu de M. Herschel un télescope de 20 pieds, d'une bonté supérieure, qu'il a placé dans sa terre de Remplin près de Hambourg; le petit miroir est supprimé suivant la méthode de Herschel, qui avoit été proposée en France dès 1728, par Lemaire; (*Recueil des machines approuvées par l'Académie. Tome. VI.*)

M. Bode, célèbre Astronome de Berlin, qui publie chaque année des éphémérides Allemandes, enrichies d'observations et de mémoires de lui et de ses correspondans, s'est trouvé cette année, plus de matériaux qu'il n'en pouvoit employer, et il a publié un volume de supplémens ; nous n'avons pu le recevoir à cause de la guerre, mais nous savons par des lettres d'Allemagne qu'il renferme des choses importantes ; ces volumes sont assez intéressans pour m'avoir déterminé à étudier un peu d'Allemand et à demander un professeur de langue Allemande pour le collège de France, où tous les genres d'instruction se trouvent heureusement rassemblés.

M. Bode a publié aussi ses éphémérides pour 1797 ; il est occupé à faire un atlas céleste en grandes feuilles, pour lesquelles je lui envoie les positions de 1500 Étoiles de sixième grandeur qui n'étoient point dans le catalogue britannique de Flamsteed ; ce célèbre auteur n'en avoit mis que 1722, tant de sixième que de septième et huitième grandeur, et la sixième grandeur, qui est visible à la vue simple, m'en offrira seule deux mille de plus ; quand nous aurons fini la revue de tout le Ciel.

Les mémoires X et XI de l'Académie de Göttingen ont paru : le premier contient un mémoire de M. Klugel sur les perturbations des corps célestes, et des observations de la Planète Herschel, par M. Zach.

Le second contient un mémoire de M. Koestner sur l'usage de l'Étoile polaire pour la Géographie, et une description d'un télescope de 13 pieds, par M. Schroeter avec des observations de lui.

Les observations du P. Fixlmillner depuis 1776 jusqu'à 1791, ont paru sous le titre de, *acta astronomica cremifanensia*; mais nous avons perdu l'auteur, qui depuis long-temps faisoit dans son convent de Cremsmunster d'utiles observations.

Placide Fixlmillner naquit le 29 mai 1721 au château d'Achleuthie près de l'abbaye de bénédictins qui est à Cremsmunster en Autriche, 7 lieues au midi de Lintz sur le Danube, et près des confins de la Bavière. Il étoit fils du régisseur des biens du comte de Thun. Il fit sa philosophie à Salzbourg-en 1735. Il y prit du goût pour les mathématiques; mais son entrée dans l'ordre des bénédictins le détourna pendant quelques années, par l'étude de la théologie et du droit. Il fut bientôt en état de les enseigner, et en 1756 il publia un petit traité intitulé, *reipublicæ sacræ originæ divinæ*, qu'il se proposoit alors de continuer; mais heureusement en 1761, à l'âge de 40 ans, il lui fut permis de s'occuper d'Astronomie, à l'occasion du passage de Vénus sur le Soleil. Le précédent abbé de Cremsmunster avoit fait bâtir, à grands frais, un Observatoire dans le couvent; son successeur voulut le rendre utile; il destina le P. Fixlmillner à s'en occuper, et il l'a fait pendant 30 ans avec autant d'assiduité, que de succès. Dès 1765 il publia un ouvrage intitulé, *meridianus speculæ astronomicæ cremifanensis*, où il déterminoit par beaucoup d'observations, la longitude et la latitude de son Observatoire.

Il publia ensuite un recueil in-4<sup>o</sup>, *decennium astronomicum Styriæ*, 1776, qui renferme une quantité immense d'observations de toute espèce faites

avec soin , et comparées avec les tables , recueil précieux dont nous nous servons encore avec avantage pour toutes nos recherches , et qui seroit digne de servir de modèle à beaucoup d'Astronomes qui observent beaucoup , et qui ne publient point leurs observations.

Depuis sa mort , on a publié la suite de ses observations. Malheureusement le P. F. étoit détourné par une pension établie pour la jeune noblesse , dont il étoit directeur , et où l'on donnoit une excellente éducation en tout genre ; mais aussi on lui avoit donné un suppléant pour l'aider dans les observations et les calculs , et il avoit formé plusieurs religieux de son abbaye , qui lui étoient de quelque secours ; ce seroit un grand bonheur pour les sciences , si les ordres religieux et les couvens , si long-temps inutiles , pouvoient enfin , dans les pays où ils subsistent encore , suivre le bel exemple que le couvent de Cremsmunster a donné.

Les observations de Mercure étant les plus rares et les plus difficiles , j'engageai le P. F. à s'en occuper spécialement ; et il m'en procura un grand nombre lorsque je travaillois à mes tables de Mercure. Il fut un des premiers qui calcula l'orbite de la Planète Herschel , et il en fit des tables , qui en 1786 , s'accordoient encore fort bien avec les observations.

Les éclipses de Soleil et d'Étoiles que l'on observoit beaucoup , et que l'on calculoit rarement , à cause de leur difficulté , excitoient sur-tout son attention ; il n'en manquoit aucune , et il les calculoit toujours.

Enfin cet habile Astronome , seul au fond d'une province , éloigné des villes , des Académies , des sa-

vans, c'est-à-dire, de tous les objets qui soutiennent le courage et excitent l'émulation, a donné jusqu'à la fin de sa vie, un exemple rare de zèle, d'assiduité et de constance, qui méritoit bien d'être cité.

L'Astronomie a fait cette année bien d'autres pertes ; on regrettera sur-tout Bailly, du Séjour, Saron ; mais si dans une partie où il y a si peu de coopérateurs il est permis de compter tout, nous en ajouterons six autres, et nous les placerons dans l'ordre chronologique.

Le 14 brumaire (4 novembre), est mort le citoyen Flecheux, auteur d'un planisphère ingénieux et d'une machine géocyclique, pour représenter le parallélisme de l'axe de la Terre ; il étoit âgé de 55 ans.

Le 21 brumaire (11 novembre), Bailly, âgé de 57 ans, fut victime du tribunal révolutionnaire. Il étoit connu par son histoire de l'Astronomie en 5 volumes in-quarto, par sa théorie des satellites de Jupiter dont il commença de s'occuper dès 1763, par plusieurs mémoires savans et importans insérés dans les volumes de la ci-devant Académie des Sciences, sur-tout un beau travail sur la lumière des satellites de Jupiter dans le volume de 1771. Je lui disois dans le temps de sa gloire, que j'aimerois mieux avoir fait ce mémoire que d'avoir été le premier, soit président des États généraux, soit maire de Paris, parce qu'il n'y avoit pas en Europe dix personnes capables de faire ce mémoire ; il devoit être un gage plus certain du souvenir de la postérité. J'ai fait imprimer son éloge détaillé dans la *Décade philosophique et littéraire* du 30 pluviôse.



Le 3 nivôse ( 23 décembre ), Philippe Lesne, mon parent et mon élève, âgé de 19 ans, qui travailloit avec moi aux observations et aux calculs, est mort de la maladie qu'il avoit contractée en servant la Patrie dans les marais de la Vendée. Il étoit né à Mâcon, le 26 octobre 1774. Dès l'âge de dix ans, sa mère me l'envoya; à 16, je commençai à l'occuper d'Astronomie, et depuis 18 mois, il avoit fait beaucoup d'observations utiles, et il en avoit calculé quelques milliers : sa mort est une perte pour l'Astronomie.

Le 8 nivôse ( 28 décembre ), Pierre-Marie Tondu fut décapité, à l'âge de 48 ans. Il étoit connu sous le nom de Lebrun; il fut quelque temps Ministre des affaires étrangères et on le regardoit comme la meilleure tête du conseil; mais son premier état avoit été celui d'Astronome. Il avoit demeuré à l'Observatoire sous les Cassini, jusqu'en 1778, et il avoit formé à l'Astronomie Achille Tondu, son cadet, qui accompagna à Constantinople l'ambassadeur Choiseul Gouffier et qui y est mort en 1787 à l'âge de 28 ans, après avoir fait des observations très-utiles pour la Géographie, jusqu'à l'embouchure du canal dans la Mer Noire : les Turcs ne voulurent pas accorder aux François la permission d'aller observer au fond de la Mer Noire à Trébisonde et à Synope; les Anglois et les Russes s'y opposèrent également; nous perdîmes d'ailleurs vers ce temps-là les deux Turcs les plus instruits, le Visir Halil-Pacha, décapité à Ténédos, qui avoit formé une école d'artillerie et de génie, pour laquelle on traduisoit nos livres élémentaires, et le Vice-amiral Capitana Bey, décapité en octobre 1787, qui avoit des

instrumens et faisoit traduire mon abrégé d'Astronomie.

Depuis la mort de Tondu, M. Jumelin, médecin, M. Chevalier, M. Racord, pilote sur un bric françois, ont fait quelques observations à Constantinople; mais, pour fixer à peu près la partie orientale de la Mer Noire en même temps que le midi de la Mer Caspienne, le citoyen Beauchamp a été en Perse à ma sollicitation, et il vient d'être fait consul à Mascate en Arabie, ce qui nous procurera encore d'importantes observations; car nous espérons qu'il ira déterminer de plus près la partie orientale de la Mer Noire.

Le 7 ventôse (25 février), est mort de la même manière le ci-devant baron de Marivetz, âgé de 73 ans. Il étoit auteur de la physique du monde, publiée de 1780 à 1787, en 7 volumes in-4<sup>o</sup>: il la faisoit conjointement avec le citoyen Goussier. Cet ouvrage n'est pas cependant ce qu'il auroit été si l'auteur s'en fut occupé dans sa jeunesse; mais il l'avoit employée dans les dissipations de la cour, et il ne s'est véritablement appliqué que dans l'âge où l'on a peine à renoncer à ses anciennes habitudes. Le tome 2 et le tome 3 ont pour objet l'Astronomie.

Le 1 floréal (20 avril), le citoyen Saron, âgé de 64 ans, fut aussi victime de ce tribunal de sang, qui ne respectoit ni la science ni la vertu. Son seul crime paroît être d'avoir eu une grande fortune et d'avoir été premier président du ci-devant parlement de Paris. Il avoit été reçu à l'Académie, en 1779, et il nous a été fort utile, sur-tout pour calculer des Comètes; toutes celles qu'on a observées depuis plusieurs années, ont été calculées par lui. Il avoit acquis une facilité

étonnante dans ce genre, et il étoit le seul à qui nous eussions recours pour ce travail. Il faisoit venir des instrumens à grands frais, et il les prêtoit aux Astronomes avec une générosité exemplaire, et les fonctions les plus importantes de la plus haute magistrature ne l'empêchoient point d'être utile aux sciences et aux savans.

Je pourrois bien compter parmi les pertes de l'Astronomie celle de Lavoisier, décapité le 19 floréal ( 8 mai ), car il s'étoit beaucoup occupé des instrumens qui devoient servir à la mesure d'une nouvelle base pour la méridienne; mais cette perte, la plus irréparable de toutes, pour la physique, occupera une place remarquable dans l'histoire des sciences auxquelles son génie, son activité et sa fortune ont été si utiles, et l'auroient été encore long-temps, sans le système horrible de tyrannie et de cupidité dont nous avons gémi pendant neuf mois.

Le neuf thermidor ( 27 juillet ), Wallot, âgé de 51 ans, fut une des dernières victimes du système horrible de Robespierre qui reçut, le lendemain 10, la peine de tous ses crimes. Wallot étoit du Palatinat, mais il cultivoit l'Astronomie en France depuis plusieurs années. Il avoit fait le voyage d'Amérique en 1768, avec le citoyen Cassini, pour l'observation des longitudes et l'épreuve des montres marines. La relation a paru en 1770. Wallot a donné quelques mémoires dans les volumes de l'Académie de Manheim; il observoit depuis quelques années le solstice d'été à la belle méridienne de St.-Sulpice, et il préparoit un mémoire sur la diminution de l'obliquité de l'écliptique

qui en résulte. Ces observations utiles ont été reprises en 1794 par les citoyens Nouet et Perny, et la diminution d'obliquité n'a paru que de 21 secondes par siècle ; mais j'ai lieu de croire qu'il y a eu un petit tassement dans le gros mur de l'église de St.-Sulpice, car toutes les observations me semblent en général exiger qu'on admette au moins 36 secondes pour la diminution séculaire de cette obliquité.

Nous avons perdu aussi M. Niewland, Astronome de Leyde, qui avoit fait un ouvrage intéressant sur l'Astronomie nautique dont les Hollandois ont tant de besoin, et qui est si fort négligée dans leur pays. Il avoit passé un été dans le grand Observatoire de M. Zach à Gotha, et nous espérons beaucoup de son zèle et de son habileté.

La dernière perte de cette année est celle du citoyen Achille-Pierre Dionis du Séjour, de la ci-devant Académie des Sciences, des Académies de Londres, de Stockholm, de Gottingue, conseiller de grand-chambre au ci-devant parlement de Paris. Il étoit né dans cette capitale, le 11 janvier 1734, de Louis-Achille Dionis du Séjour, conseiller à la cour des Aides, encore vivant, et qui jouit depuis un grand nombre d'années de la réputation d'un excellent magistrat. Il étoit parent, mais à un degré éloigné, de Pierre Dionis, premier chirurgien de la Dauphiné, connu par des ouvrages estimés, et de la citoyenne Dionis, auteur d'un poëme charmant, quoiqu'en prose, intitulé : *L'Origine des graces*. Du Séjour fit ses études au collège des Jesuites de Paris, de 1743 à 1750. Il fut reçu conseiller au parlement, le 21 avril 1758,

d'abord à la quatrième chambre des enquêtes, puis en 1779 à la grand-chambre ; malgré les fonctions de cette charge, il s'occupoit par goût des calculs analytiques, sur-tout dans leur application à l'Astronomie. Dès 1761, il publia conjointement avec le citoyen Goudin un ouvrage qui contient des mémoires sur le calcul analytique des éclipses, les rétrogradations des Planètes et la Gnomonique.

En 1765, il fut reçu de l'Académie comme associé libre. Ses confrères au parlement prétendoient qu'il ne devoit prendre qu'une place d'honoraire ; mais il ne tint pas compte de cette vanité : il trouvoit honorable d'appartenir à cette réunion des savans, sous quelque dénomination que ce fût. Il voulut même ensuite être associé ordinaire, pour ne pas occuper une place qui, paroissant plus distinguée à certaines personnes, lui paroissoit par là même être moins digne de lui.

La même année, il entreprit un travail qu'il a suivi pendant trente ans avec autant d'assiduité que de succès ; c'est l'usage de l'analyse algébrique appliquée à toutes les branches de l'Astronomie, et d'abord au calcul des éclipses ; il épuisa ce problème dans toute sa généralité. Les Astronomes ont toujours trop négligé l'analyse ; les observations et les calculs qu'elles exigent pour en tirer des résultats, demandent tant de temps qu'il ne leur en reste guères pour des spéculations abstraites et difficiles. Du Séjour est le premier qui se soit adonné tout entier à ce travail. Il en fit une application importante à la détermination des longitudes d'un grand nombre de villes, par les éclipses de 1764 et de 1769, dans les mémoires de l'Académie pour

pour 1771. Il a donné plus qu'aucun autre Astronome, de ces calculs que l'on faisoit si rarement avant 1760, comme je l'ai dit ci-dessus.

A l'occasion d'un mémoire de moi sur les Comètes, qui avoient effrayé toute la France en 1773, il fit un traité sur cette matière. Il le publia en 1775 ; on y trouve la manière de calculer l'orbite d'une Comète par trois observations, problème le plus difficile de toute l'Astronomie. Il y démontrait combien les évènements de la rencontre entre une Comète et la Terre étoient difficiles dans l'ordre des probabilités, ou même impossibles, car il alloit presque jusques-là ; je crois que cette assertion demande des restrictions, mais il falloit alors écarter la terreur, et rien n'étoit plus propre que son ouvrage à rassurer le public.

La disparition de l'anneau de Saturne, qui arrive tous les 15 ans, lorsque cet anneau est dirigé vers la Terre et ne nous présente que son épaisseur, donna occasion à Dusejour de publier en 1776 un volume in-8° sur cette espèce de phénomène pris dans toute sa généralité, avec des formules analytiques qui en renferment toutes les circonstances, et qu'il appliqua aux disparitions passés et à venir pour plusieurs siècles.

Après avoir ainsi parcouru toutes les parties de l'Astronomie pour y appliquer l'analyse, il rassembla tous les mémoires qu'il avoit publiés dans les volumes de l'Académie ; il les perfectionna, les réunit par un enchaînement méthodique, en rendit les principes plus élémentaires, les applications plus nombreuses, et il en forma un grand et important ouvrage en 2 gros vo-

lumes *in-4°* qui parurent en 1786 et 1789, sous le titre de *Traité analytique des mouvemens apparents des corps célestes*.

L'usage de l'analyse pour l'Astronomie ne suffisoit pas encore au zèle de cet habile géomètre. La résolution générale des équations, dont on s'occupe en vain depuis un siècle, attira son attention ; il m'a fait voir peu de temps avant sa mort, un grand mémoire sur le cinquième degré, où il en développe tous les cas, où il donne la solution de tous ceux où elle est possible, et le caractère des racines pour tous les autres. Il n'attendoit qu'une occasion de publier ce travail, pour s'occuper du sixième degré. Il m'a fait l'honneur de demander que ce mémoire me fût remis ; je ferai tous mes efforts pour en procurer la publication.

C'est au milieu de ces utiles travaux, avec l'apparence d'une santé robuste, qu'il fut attaqué d'une fièvre maligne, que ses inquiétudes ; depuis qu'on avoit fait périr le citoyen Freteau, rendirent plus dangereuse, et dont il mourut le 5 fructidor ( 22 août ), à l'âge de 60 ans, dans sa campagne d'Angerville près Fontainebleau, qui avoit appartenu au fameux lord Bolingbroke.

Au reste, le citoyen dont nous parlons étoit simple autant qu'il étoit juste et savant. Il n'y avoit rien ni dans son costume ni dans ses manières, qui annonçât un grand savoir, une grande place et une grande fortune : il étoit supérieur à tout cela ; ce sera le dernier trait de son éloge.

Je ne puis oublier, parmi les pertes de l'Astronomie, un citoyen respectable, plein de mérite et de zèle,

à qui je dus la reconstruction de l'Observatoire de l'école militaire , et l'acquisition des instrumens précieux qu'il renferme. Antoine-Jean Melin , né le 9 mars 1726 , à Surenne , mort le 21 messidor ( 9 juillet ) à l'âge de 69 ans , étoit à la tête des bureaux de la guerre et des finances ; son mérite lui avoit procuré cette double confiance dont il n'y avoit pas d'exemple dans le gouvernement : sa mort est un des plus grands crimes , puisque personne n'avoit fait plus de bien , mérité plus de considération et de respect dans son administration et n'avoit marqué plus d'enthousiasme et de zèle pour la science et la vertu.

---

## MINÉRALOGIE.

### MÉTHODE MINÉRALOGIQUE.

*Exposé de la nouvelle méthode adoptée par  
DEODAT DOLOMIEU, pour la description  
des Minéraux.*

DEODAT DOLOMIEU s'est chargé pour la nouvelle encyclopédie, de la rédaction du dictionnaire Minéralogique. Il a exposé le 11 ventôse , à la société d'histoire naturelle , la méthode qu'il se propose de suivre. Comme ce travail ne peut qu'intéresser vivement les savants , nous nous empressons de leur en donner un aperçu.

Cette nouvelle méthode a pour objet 1<sup>o</sup>. de fixer



les caractères qui doivent servir à faire reconnoître les Minéraux ; 2<sup>o</sup>. de désigner les moyens par lesquels on peut parvenir à déterminer leur nature, et à les distinguer entr'eux sans sortir des limites qui séparent la Minéralogie proprement dite de la Chymie ; 3<sup>o</sup>. de saisir tous les rapports, de décrire succinctement toutes les circonstances qui indiquent le rôle que l'espèce décrite joue dans le règne Minéral.

L'auteur établit d'abord trois sortes de caractères.

1<sup>o</sup>. Les caractères extérieurs.

2<sup>o</sup>. Les caractères physiques.

3<sup>o</sup>. Les caractères chymiques.

Il distingue ces différens caractères, dont il donne la définition suivante.

Les premiers sont ceux qui appartiennent au minéral considéré isolément. Ils constituent sa physionomie, ou son port. Nos sens peuvent les apprécier sans qu'il soit nécessaire de recourir à aucune expérience.

Les seconds sont tirés des qualités relatives qui se découvrent dans le minéral, lorsqu'on le compare avec d'autres corps ; ou qu'on les fait agir mécaniquement sur lui.

Les troisièmes sont pris dans les moyens qui tendent à attaquer le minéral dans sa constitution.

Les caractères extérieurs se déterminent ;

1<sup>o</sup>. Par l'aspect intérieur, dans lequel on examine la couleur, la transparence, la réfraction, l'éclat, la forme, les particularités des formes.

2<sup>o</sup>. Par la disposition des masses considérées comme pièces séparées et groupées ensemble.

3<sup>o</sup>. Par le volume des masses.

4°. Par l'aspect intérieur, dans lequel on prend en considération la cassure, la contexture, le grain, la figure des fragmens.

5°. Par l'impression du toucher.

6°. Par l'ouïe.

7°. Par la saveur.

8°. Par l'odeur.

Les caractères physiques sont,

1°. La dureté déterminée par des tables comparatives.

2°. La pesanteur spécifique.

3°. La solidité.

4°. Les effets de la collision.

5°. Les effets du choc de l'acier.

6°. L'électricité.

Les caractères chymiques se développent,

1°. Par la décomposition spontanée ou produite par l'influence de l'Atmosphère.

2°. Par les effets du feu employé de différentes manières, savoir : en projetant le Minéral réduit en poudre sur un fer chauffé ; en l'essayant avec le chalumeau, soit seul, soit avec des fondants ; en l'essayant par la chaleur des fourneaux animés par les soufflets ; en l'exposant à la chaleur du miroir ardent.

C'est ensuite à la Chymie, proprement dite, à prêter ses secours à la Minéralogie, et à employer tous les moyens de l'analyse pour déterminer le nombre, la nature et la proportion des principes constituants qui appartiennent essentiellement au Minéral, et la Minéralogie ne peut faire entrer dans ses descriptions que les résultats des analyses.

Dolomieu propose de décrire les variétés des espèces dont on a déterminé les différens caractères, en les distinguant ainsi : 1<sup>o</sup>. variétés dépendantes de la couleur ; 2<sup>o</sup>. variétés dépendantes de la transparence ; 3<sup>o</sup>. variétés de forme ; 4<sup>o</sup>. variétés de contéxture ; 5<sup>o</sup>. variétés résultantes des mélanges, accidens, etc.

Il fait ensuite mention des gangues, du gissement, des pays où le Minéral décrit se trouve plus communément, et il réserve pour la fin de la description les observations générales, les annotations et discussions relatives au Minéral, et l'indication des auteurs qui en ont fait une mention particulière.

Dolomieu nous a promis, pour un de nos prochains Numéros, la description d'un minéral, d'après les principes qu'il a posé, ce qui fera encore mieux connoître sa méthode. A. L. M.

## L I T H O L O G I E.

*MÉMOIRE sur les pierres figurées et principalement sur la pierre de Florence. Par le citoyen DAUBENTON.*

LA dénomination de pierre figurée a été prise en différens sens ; d'abord on l'a étendue à toutes les pierres qui présentoient des figures étrangères au règne Minéral. Ensuite parmi les pierres figurées, on a distingué les pétrifications et les jeux de la nature. Il est facile de reconnoître les pétrifications par les caractères

distinctifs des substances végétales ou animales pétrifiées. Les autres pierres figurées n'ont point de caractère constant ; leur formation dépend de circonstances particulières ; elles ne sont que des effets du hasard ; aussi on les regarde comme des jeux de la nature.

On a observé plusieurs de ces productions fortuites ; on les a désignées par des noms qui expriment les rapports qu'elles ont avec des choses d'autre genre et d'autre nature : Wallerius les a classées.

On voit sur certaines pierres ou dans leur substance, des figures qui ont la forme des ramifications de plantes et auxquelles on a donné le nom d'herborisations. Il y en a de différentes sortes ; j'ai donné à l'Académie, en 1781, un mémoire pour prouver que les figures de plantes qui se trouvent dans des agates, sont de vraies plantes ; elles ont été enveloppées dans la substance de l'agate au temps de sa formation. J'y ai reconnu plusieurs espèces de ces plantes et quelques-unes y ont conservé leur couleur.

La plupart des herborisations des pierres sont formées par des grains de mine de fer limoneuse ; j'en ai fait voir la preuve dans une pierre des environs de la ville de Schaffouse.

Enfin j'ai observé dans du cristal de Roche et dans du Quartz des herborisations formées par de petites cavités intérieures, disposées de façon qu'elle représentent des ramifications.

De ces trois sortes de pierres figurées en herborisations, il n'y a que la troisième qui soit un jeu de la nature. Je vais tâcher d'expliquer la formation d'une autre pierre figurée qui a toujours paru fort

extraordinaire, sans qu'aucun naturaliste en ait découvert la cause; c'est la *Pierre de Florence*.

Wallerius l'a mise sous le genre des pierres calcaires, comme une espèce de marbre figuré, *Marmor pictorium*, dont la pierre de Florence est une variété qui représente des ruines, *marmor pictorium regionis et urbes desolatae representans*.

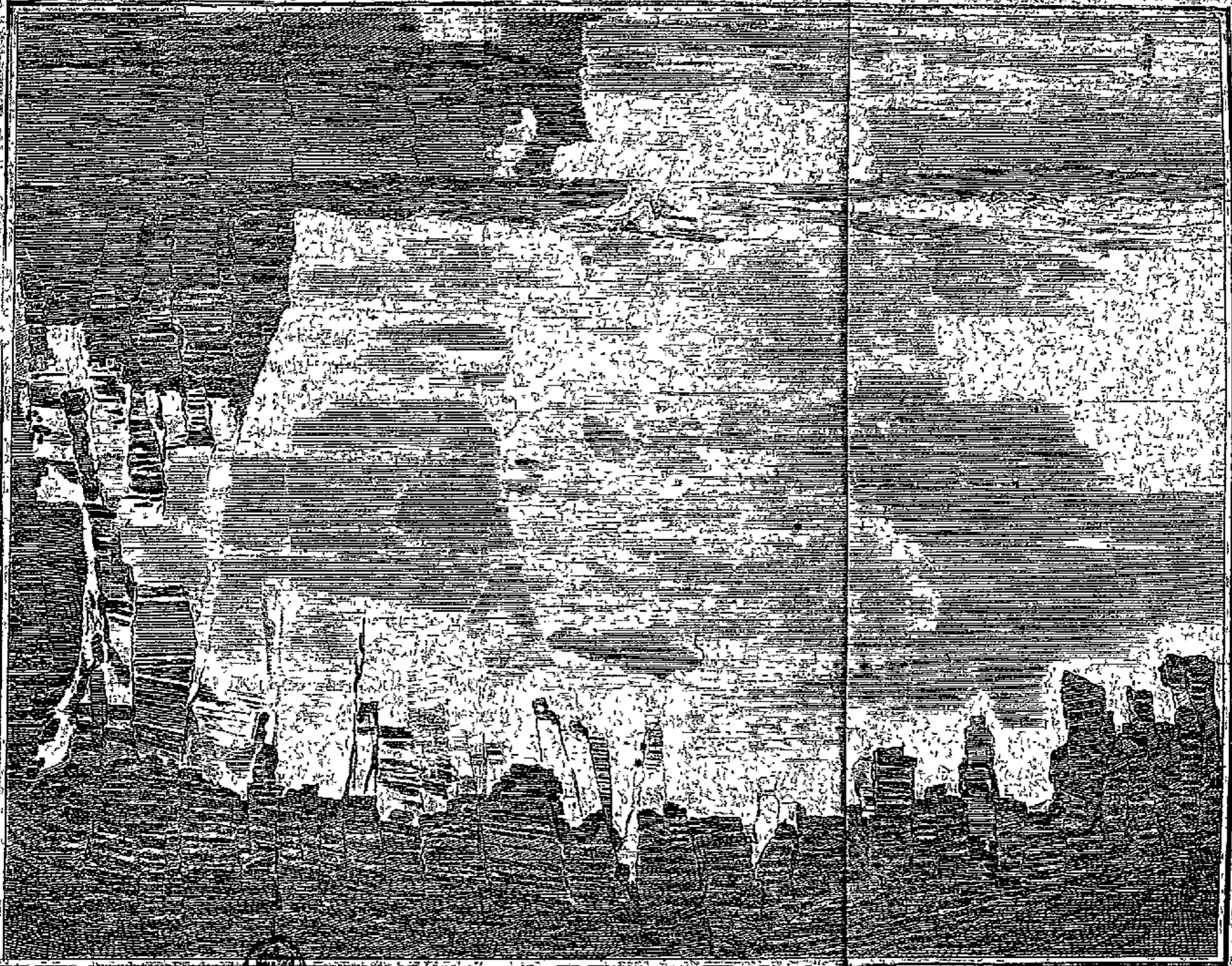
On trouve la pierre de Florence dans plusieurs endroits du territoire de cette ville, principalement à Rimacio près de Saint Cacciano, qui est à deux milles de Florence. La plupart des Minéralogistes l'ont mise au rang des marbres figurés dont les couleurs forment une sorte de dessin, que l'on peut rapporter à quelqu'objet connu, en se prêtant à l'illusion.

Cette pierre a des taches blanchâtres, grises, jaunâtres, brunes et quelquefois rougeâtres sur un fond qui a de légères teintes de jaune terne, ou de verdâtre, avec quelques herborisations de couleur noire.

La pierre de Florence, suivant M. Ferber, ne se trouve pas en masse; mais elle est disposée par petites couches minces dans une pierre calcaire grise et compacte dont on fait de très-bonne chaux (\*).

J'ai vu un très-grand nombre de plaques de cette pierre; elles avoient toutes, à ce que je crois, été sciées dans le même sens; c'est le plus favorable pour faire paroître les taches qui semblent représenter des tours et d'autres bâtimens ruinés, des paysages et des herborisations qui font en effet, une sorte de tableau. J'ai trouvé une plaque de la même pierre sciée en

(\*) Lettres de M. Ferber sur la Minéralogie, page 112.



E.R.

PIERRE DI FIRENCE

ens contraire; elle n'a que des veines et des taches qui ne peuvent représenter que le plan géométral des édifices, dont on croit voir l'élévation sur les autres plaques de la même pierre.

Il me parut que cette idée pourroit jeter quelque lumière sur la formation des taches de la pierre de Florence.

Les pierres de Florence, suivant le citoyen Bayen, sont un mélange de terre calcaire et de terre argileuse; l'une et l'autre diversement colorées par un peu de fer.

Les deux premières s'y trouvent quelquefois, à peu de chose près, à parties égales; cependant, c'est toujours la terre calcaire qui y domine. La partie de ces pierres qui forme les ruines, est ordinairement plus argileuse et plus ferrugineuse, tandis que celle qui forme le fond des tableaux est plus calcaire et moins ferrugineuse.

Puisque la pierre de Florence est en partie composée de substance argileuse, on ne peut douter qu'elle ne soit originaire d'une marne qui a été sujette à se fendre par la retraite du dessèchement, dans le temps de sa formation. Ses fentes ont dû être nombreuses et irrégulières, puisqu'elles contiennent de la substance calcaire pour plus de la moitié de son poids, et qu'elle se trouve par couches qui ont peu d'épaisseur. La multiplicité des fentes est prouvée par l'observation. On voit sur des lames polies de pierre de Florence, et encore mieux sur la pierre brute, des linéamens qui indiquent des fentes remplies par les molécules d'un suc lapidifique. Une coupe transversale de la pierre à l'endroit de ces linéamens, en découvre d'autres qui

désignent les fentes dont les premières marquoient l'entrée. Tous ces linéamens se croisent en différens sens, et forment des figures à trois ou quatre côtés, plus ou moins allongées.

La pierre de Florence est une marne feuilletée, pétrifiée, dont les fentes sont remplies par les molécules pierreuses et ferrugineuses du suc lapidifique qui a fait la pétrification. Il n'y a que ces molécules qui aient rempli les fentes, tandis que d'autres molécules de même nature se mêloient avec les parties calcaires et argileuses de la marne; par conséquent les linéamens qui se trouvent à la place des fentes, doivent être, et sont en effet, plus durs et plus colorés que les espaces qui sont entr'eux.

Ces changemens n'ont pu s'opérer également dans toute l'étendue des couches de la pierre de Florence. Les feuillets de la marne se seront cassés en différens endroits, et auront laissé à leurs places des vuides qui se seront remplis des molécules que l'eau y aura déposées, après avoir traversé les bancs de pierre jaunâtre ou verdâtre, qui sont encore à présent au-dessus des carrières de la pierre de Florence.

D'après cet exposé, on peut expliquer la formation des traits et des figures qui sont sur la pierre de Florence, et la cause de la différence de couleur qui fait le fond de cette sorte de tableau.

Considérons une plaque de pierre de Florence polie et placée verticalement, comme il y en a dans les cabinets d'Histoire naturelle, qui sont encadrées et attachées aux lambris. (*Voyez la planche*).

On voit d'abord sur la pierre de Florence dans cet



état , des figures rougeâtres et verticales rangées horizontalement sur la partie inférieure d'une lame de cette pierre. Ces figures paroissent au premier coup d'œil représenter des ruines de bâtimens , des clochers, des tours, des cheminées, des édifices démantelés, des murs en partie renversés, etc. La plupart de ces figures sont oblongues et terminées irrégulièrement ; elles ont toutes été formées par les extrémités des feuillets de la marne qui se sont cassés, avant qu'elle se fut pétrifiée. Ces feuillets ayant été brisés inégalement, leurs extrémités sont plus ou moins saillantes et leur cassure est transversale ou oblique : l'irrégularité de leur forme a quelque rapport au désordre des bâtimens ruinés.

Il y a sur la partie supérieure de certaines lames de pierre de Florence, des figures semblables à celles de la partie inférieure, mais posées en sens contraire, desorte que les clochers qu'elles semblent représenter, ont la pointe en bas. Sur quelques parties de la lame, il y a plus ou moins de distance entre les figures du bas et celles du haut, et sur d'autres parties, elles sont continues sans qu'il y ait de distance entr'elles.

Il est évident que les figures d'en haut ont été formées comme celles d'en bas par les extrémités des feuillets de marne brisés, et que les figures qui s'étendent dans toute la hauteur de la lame, sont des feuillets de la marne dans leur entier.

On apperçoit, entre ces feuillets, des linéamens marqués par un poli plus vif que celui du reste de la pierre. Il y a aussi de pareils linéamens qui s'étendent depuis les côtés des figures du bas de la plaque, jus-

qu'à celles du haut. Ils ont tous été formés, comme je l'ai déjà dit, par les molécules pierreuses et ferrugineuses d'un suc lapidifique, déposé entre les feuillets de la marne avant qu'elle fut pétrifiée.

L'espace jaunâtre ou verdâtre, qui est entre les traits verticaux et les figures du bas en haut, a été formé par le dépôt des molécules de la pierre jaune ou verte que l'eau a entraînées des bancs de ces pierres, qui sont au-dessus de la pierre figurée. Ce suc lapidifique a rempli tous les espaces que des feuillets de marne brisés avoient laissés vuide par leur déplacement.

On distingue sur les parties jaunâtres ou verdâtres de la pierre de Florence, placées entre les figures du haut et du bas, les couches horizontales qui prouvent que cette partie a été formée par dépôt. Ces couches ont des teintes de jaune et de roux plus ou moins foncées, qui viennent de la quantité de fer plus ou moins grande, entraînée en différens temps avec les molécules pierreuses.

Reste à expliquer la cause des teintes de blanc qui se trouvent contre l'extrémité des figures du haut et du bas d'une lame de pierre de Florence. Elles semblent représenter une fumée blanchâtre qui sort d'une cheminée ou la flamme de l'incendie d'une ville que l'on verroit dans le lointain.

Il m'a paru, pendant long-temps, qu'il étoit très-difficile de trouver la cause de cette couleur blanche et de sa situation. Je l'ai regardée fort souvent, car il faut bien observer avant de raisonner. Enfin j'ai aperçu que les parties blanches de la pierre de Florence ne prennent point de poli comme le reste de la pierre.

Cette observation a été décisive ; ces parties blanches ne reçoivent point de poli , parce qu'elles sont plus tendres que les autres ; ce défaut de dureté doit venir de ce qu'elles ont été moins pénétrées par les molécules du suc lapidifique. Elles sont blanchâtres, parce qu'elles ont reçu moins de parties ferrugineuses. La cause de toutes ces différences réside dans la situation des parties blanchâtres qui se trouvent contre les extrémités des lames brisées. Dans cette situation, elles étoient hors du courant du suc lapidifique ; les feuillets de schiste les plus longs le détournoient et l'empêchoient d'arriver contre les extrémités des feuillets les plus courts ; par conséquent les parties du dépôt qui touchoient ces feuillets courts étant une fois formées , ne pouvoient plus recevoir de la couleur , ni de la dureté par de nouvelles molécules pierreuses et ferrugineuses du suc lapidifique : donc elles devoient rester tendres et blanches comme elles sont.

---

## A R T C H Y M I Q U E.

### F A B R I C A T I O N D U S A V O N.

*INSTRUCTION pour ceux qui voudront faire eux-mêmes le Savon dont ils ont besoin. (1)*

**I**L convient avant tout de se procurer les substances et ustensiles nécessaires ; ces derniers ne sont pas en

(1) Cette instruction termine le rapport sur la fabrication du Savon , que *Darcet* , *Pelletier* et *Lelievre* viennent de pu-

grand nombre; ils consistent, 1<sup>o</sup>. en un petit baquet en bois blanc, d'environ neuf pouces de largeur, sur autant de hauteur; ce baquet doit être percé à sa partie inférieure; il est destiné à couler les lessives (s'il étoit en bois de chêne, il coloreroit les lessives); 2<sup>o</sup>. il faudra avoir une petite bassine en cuivre à cul rond, d'un pied de diamètre, sur sept à huit pouces de profondeur; à son défaut, on pourra se servir d'une marmite en fer, ou d'un vaisseau en terre, pouvant aller sur le feu; ce vase est destiné à cuire le Savon; 3<sup>o</sup>. une petite boîte sans couvercle, ou mise pour recevoir le Savon lorsqu'il est cuit; elle doit avoir dix pouce de longueur, quatre pouces de largeur, et six pouces de profondeur; un des côtés, dans la longueur, doit être à charnière, et maintenu par des crochets, afin d'avoir la facilité d'ouvrir la boîte, et d'en retirer le Savon; 4<sup>o</sup>. il faut encore avoir pour ce petit travail une écumoire, une spatule en bois blanc, et une ou deux terrines.

Pour faire du Savon solide, il faudra avoir, 1<sup>o</sup>. de la bonne soude ou bien du carbonate de soude; 2<sup>o</sup>. de la chaux; 3<sup>o</sup>. une petite quantité de sel marin; 4<sup>o</sup>. de l'huile d'olive.

Pour saponifier trois livres d'huile d'olive, par exemple, l'on prendra trois livres de soude et une livre de chaux; on commencera par pulvériser la soude, ensuite on arrosera la chaux avec une petite

blier. Nous avons cru devoir le faire connoître séparément, à cause de son utilité pour les usages domestiques: nous donnerons un extrait du rapport même dans le prochain numéro.

quantité d'eau , afin de la faire fuser ; la chaux étant parfaitement délitée , on la mélangera avec la soude ; on mettra ce mélange dans le baquet au fond duquel on étendra un morceau de toile ; on aura aussi l'attention de fermer la champlure pratiquée à sa partie inférieure ; on versera alors , sur le tout , suffisante quantité d'eau , pour que la matière soit bien imbibée et recouverte d'environ trois travers de doigt ; on remuera bien avec un bâton , et après quelques heures de repos , on ouvrira la champlure pour laisser couler la lessive ; on la recueillera et conservera séparément ; c'est la première lessive. On remettra de nouvelle eau dans le baquet ; on remuera la matière avec un bâton ; on laissera reposer pendant quelques heures ; on coulera ensuite , pour en retirer une seconde lessive que l'on conservera de même séparément : on fera de la même manière une troisième lessive en versant de nouvelle eau sur la soude restante ; celle-ci sera alors suffisamment épuisée.

On mettra dans la bassine trois livres d'huile d'olive , avec environ une pinte et demie de la troisième lessive ; on la placera sur un feu capable de faire bouillir le mélange ; on y ajoutera toutes les deux ou trois minutes un verre de la troisième lessive ; on continuera le feu ; on aura l'attention de remuer sans cesse la matière avec un spatule de bois depuis le commencement jusqu'à la fin : lorsqu'on aura employé la totalité de la troisième lessive , on se servira de la seconde en la mettant de distance en distance ; on entretiendra l'ébullition ; on prendra enfin une partie de la première lessive que l'on ajoutera de la même

manière ; c'est-à-dire ; par petites quantités , à des distances peu éloignées. Lorsqu'on s'apercevra que la matière ne sera plus liée , et qu'elle ressemblera à de la crème tournée. ( jusqu'alors l'huile aura paru parfaitement unie à la lessive , et aura acquis de la consistance. ) , on y ajoutera deux à trois onces de muriate de soude ( *sel de cuisine* ) ; à l'instant la pâte se grumelera et se séparera de la liqueur saline qui y sera en excès. On fera bouillir encore demi-heure au moins , depuis qu'on aura mis le sel ; on retirera ensuite la bassine du feu , et on la laissera refroidir un moment ; on enlèvera avec une écumoire la matière savonneuse ; on mettra de côté la liqueur saline qui se trouvera au-dessous ; on nettoiera aussitôt la bassine , et on y remettra la matière savonneuse avec une petite quantité d'eau ( une chopine environ ) ; on la chauffera de nouveau , et lorsqu'elle sera bien unie et presque au point de bouillir , on y ajoutera , par parties , ce qui sera resté de la première lessive ; on fera bouillir pendant une heure ; après ce temps , on retirera la bassine du feu et on la laissera refroidir comme la première fois ; on séparera de même la pâte savonneuse de la liqueur saline , et on rejettera cette dernière ; quant à la pâte savonneuse , on la remettra dans la bassine avec une pinte d'eau de fontaine ; on fera chauffer , même bouillir un instant , pour que la pâte savonneuse devienne bien unie ; on sera aussi très-attentif à la remuer dans ce dernier moment , pour éviter qu'elle ne brûle ; alors on la coulera dans la boîte où mise ; et afin que le Savon n'y adhère point , il sera nécessaire de frotter l'intérieur de la boîte avec

de

de la chaux éteinte , d'en mettre même une légère couche au fond et par dessus une feuille de papier. Le lendemain le Savon sera assez ferme pour être retiré de la mise ; il doit peser environ six livres , plus ou moins ; on le laissera dans un endroit sec jusqu'à ce qu'il ne pese plus que cinq livres ( c'est la quantité que trois livres d'huile d'olive doivent fournir , pour que le Savon soit de vente ) , il sera alors très-ferme et très-consistant.

Dans beaucoup de ménages, on dégraisse les viandes , soit bœuf , veau ou mouton , etc. ; ces graisses étant fondues et passées , peuvent servir à faire de bon Savon : on les saponifiera de la même manière , en les employant en place d'huile. On pourra de même faire du Savon avec la graisse ou le beurre rance salé ; ce dernier doit auparavant être dessalé en le faisant bouillir avec de l'eau.

Les graisses que les bonnes ménagères ne laissent point perdre , peuvent être employées à faire à froid d'excellent Savon , et ce procédé pouvant être utile dans un ménage , nous croyons devoir le faire connaître.

L'on préparera des lessives avec de la soude et de la chaux ( comme il est indiqué plus haut ) , mais au lieu de les partager en trois , on en coulera que d'une qualité , de manière qu'elle donne dix degrés à l'aréomètre pour les sels ; cet instrument sera donc nécessaire pour déterminer ce degré , auquel on arrivera facilement en mélangeant des premières lessives , ou lessives fortes , avec une partie des dernières ; dans les proportions qui seront indiquées par l'aréomètre.

Alors on prendra six pintes de lessive à dix degrés et on les fera chauffer ; d'un autre côté on fera fondre trois livres de graisse de ménage dans une bassine de cuivre ( ou toute autre ) ; on y ajoutera alors la lessive par petites quantités , et on fouettera fortement et constamment le mélange avec quelques brins de bois ( de la même manière que l'on fouette les blancs d'œufs , pour faire des œufs à la neige ). On tiendra la bassine sur les cendres chaudes , pendant une heure , et on ne discontinuera pas de fouetter le mélange ; on retirera ensuite la bassine de dessus les cendres chaudes , et on continuera encore à fouetter le mélange pendant une bonne demi-heure , ou jusqu'à ce qu'il ait pris un peu de consistance ; on coulera alors la pâte savonneuse dans une terrine. Le lendemain elle sera beaucoup plus ferme ; on l'agitera avec un petit bâton arrondi , et on la coulera dans une mise ; dans trois ou quatre jours le Savon aura acquis assez de fermeté pour pouvoir être retiré de la mise ; on le laissera à l'air pendant cinq à six décades , afin que toute l'humidité ou eau surabondante se dissipe : le Savon sera alors très - ferme , et très - propre à des savonnages à la main.

*De la manière de préparer en tout temps , partout et à peu de frais , des liqueurs savonneuses propres à blanchir.*

Une des bonnes manières de savonner est d'employer le Savon dans un état liquide , c'est-à-dire , de s'en servir en le faisant dissoudre dans l'eau. Le citoyen Chaptal propose en conséquence de préparer des li-



queurs savonneuses que l'on pourroit substituer aux dissolutions de Savon; et pour s'en procurer par-tout, en tout temps et à peu de frais, il conseille d'exécuter l'une ou l'autre des méthodes suivantes. Nous les décrivons telles que le citoyen Chaptal nous les a communiquées, avec ses observations particulières.

*Première méthode.*

On prend des cendres provenant de la combustion des bois non-flottés, on fait une lessive par les procédés ordinaires, en mêlant aux cendres une ou deux poignées de chaux vive, bien pilée ou récemment éteinte à l'eau, on laisse reposer ou purifier l'eau de la lessive, pour que tous les corps étrangers se précipitent ou surnagent, on la verse alors dans un autre vase, et, en l'y conserve pour s'en servir au besoin.

Lorsqu'on veut employer cette lessive, on en prend une quantité quelconque qu'on verse sur une trentième ou quarantième partie d'huile, il en résulte dans le moment une liqueur blanche comme du lait, laquelle, agitée, fortement remuée, mousse et écume comme la bonne eau de Savon; on verse cette liqueur dans un baquet ou cuvier, on l'étend du plus ou moins d'eau chaude et on y trempe les linges qu'on veut blanchir, en les y frottant, tordant et remaniant suivant l'usage.

*Observations.*

1°. Il importe de ne préparer la lessive qu'au moment même que l'on peut l'employer : son séjour dans des vases découverts, en affoiblit la vertu et en change le caractère.

2°. Il faut préférer les cendres neuves de nos foyers ; celles qui sont vieilles et ont été exposées à l'air, n'ont plus les mêmes propriétés ; il faut alors pour en tirer un parti utile, mêler avec elles une plus grande quantité de chaux vive.

3°. Il faut préférer les cendres qui proviennent des bois durs ; celles des bois flottés ne peuvent pas être employées avec le même succès.

4°. Les huiles grasses et épaisses sont celles qu'on doit préférer pour cette opération ; les huiles fines ne peuvent pas servir ; il faut employer les huiles qu'on appelle dans le commerce *huiles de teintures*, *huiles d'enfer*.

5°. Lorsque l'huile est puante, elle communique une odeur au linge, mais on peut l'en débarrasser en le repassant avec soin dans une lessive pure assez forte, et en l'y laissant séjourner quelque temps ; le dessèchement, l'essication seule détruit ordinairement cette odeur.

6°. Lorsque le mélange de l'huile et de la lessive est jaunâtre, il faut affoiblir la lessive avec de l'eau.

7°. Lorsque l'huile se lève dans la lessive et surnage la liqueur en formant des gouttelettes à sa surface, l'huile n'est pas propre à ces opérations, elle n'est pas assez épaisse, ou la lessive est trop forte ou trop peu caustique.

8°. Pour que la chaux ne perde pas ses propriétés, et qu'on puisse en avoir à sa disposition dans le besoin, on peut la concasser et la conserver dans des bouteilles bien sèches et bien bouchées.

*Deuxième Méthode.*

Les bois flottés dont on fait usage dans plusieurs départemens de la République, produisent des cendres qui sont peu alcalines, et conséquemment très-peu propres à former des lessives; alors, on peut y suppléer par les soudes ou potasses.

On prend de la soude qu'on concasse en petits morceaux de la grosseur d'une noix; on les met dans un vase, et on verse dessus vingt fois son poids d'eau; on laisse séjourner cette eau jusqu'à ce qu'elle paroisse légèrement salée, en la portant sur la langue.

On met de l'huile dans une terrine, et on verse environ quarante parties de la lessive de soude sur une d'huile; la liqueur devient blanche, on agite bien le mélange, et on s'en sert comme des eaux savonneuses qu'on étend d'une quantité d'eau pure, plus ou moins considérable selon la force et l'usage. On peut remplacer la soude par la potasse à laquelle on mêle alors une petite quantité de chaux vive pilée.

*Observations.*

1<sup>o</sup>. Les soudes d'Alicante et de Carthagène peuvent être employées sans mélange de chaux, mais les mauvaises soudes de nos climats doivent être mêlées avec une quantité de chaux plus ou moins considérable, et selon leur degré de force ou de pureté.

2<sup>o</sup>. Lorsque la soude est effleurie ou fusée, on ne peut l'employer, quelle qu'elle soit, qu'avec le secours de la chaux.

3°. Si l'eau de soude est trop forte, l'huile surnage, et il faut alors l'affoiblir par le moyen de l'eau.

4°. L'huile grasse mérite la préférence; les huiles fines et légères ne peuvent pas être employées.

5°. Lorsque la liqueur savonneuse est huileuse, et que les linges contractent cette qualité, on les passe dans l'eau de soude pure pour les dégraisser, et on a soin de la chauffer légèrement pour augmenter son effet.

6°. Lorsque l'eau de soude est toute employée, on peut verser de nouvelle eau sur le résidu de soude, elle se charge de nouveaux principes salins; la même soude peut servir à plusieurs opérations successives.

## FABRICATION DE LA POTASSE.

*ERFAHRUNGEN des buergers PERTUIS ueber die mittel; die fabrication der Potasche zu vermehren. — Expériences sur les moyens de multiplier la fabrication de la Potasse, par le citoyen PERTUIS. Strasbourg, l'an 3, (1795) chez tous les libraires, in-8°. 90 pages.*

LA régie des poudres fit imprimer en 1779, un ouvrage sur l'art de fabriquer le salin et la Potasse. Le citoyen Pertuis, alors ingénieur militaire, répéta les expériences qu'elle avait faite sur plusieurs espèces de bois. Les agens nationaux des poudres, à qui

il a communiqué ses expériences, s'empressèrent dans le courant de l'année dernière, de leur donner la publicité qu'elles méritoient; chacun put se livrer à la préparation de la Potasse, et chaque livre de Potasse retirée des plantes nuisibles et inutiles produit deux livres de salpêtre.

Le directoire du district de Strasbourg a jugé, avec raison, utile d'imprimer le mémoire de Pertuis, en François et en Allemand, pour répandre davantage le procédé qu'il renferme. Le professeur Herman, si bien connu par les cours qu'il donne depuis trente années sur l'histoire naturelle, y a ajouté des notes instructives et utiles, et qui rendent cette édition préférable à toutes les autres.

Il témoigne, dans ses notes, ses regrets de ce que les citoyens qui s'occupent de la chymie ne sont pas toujours très-avancés dans les connoissances des autres branches de la physique et de l'histoire naturelle, ce qui rend souvent leurs expériences inutiles, par l'impossibilité de retrouver les espèces auxquelles ils en ont fait l'application. Plusieurs des plantes indiquées par Pertuis sont inconnues, sous le nom qu'il leur donne, et comme il n'y joint aucune description, il est impossible de les retrouver; tout ce qu'il a dit est donc dit en pure perte. Le professeur Herman discute avec la critique, le jugement et le savoir qui lui sont propres, quelques unes des plantes sur lesquelles il y a du doute, et indique leur nom linnéen.

Il seroit à désirer que tous les écrits utiles, comme l'est celui de Pertuis, trouvassent de pareils commentateurs. A. L. M.

## HISTOIRE.

## VOYAGES.

*VOYAGE fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant HAUTE ET BASSE AUVERGNE, aujourd'hui Départemens du PUY-DE-DOME, DU CANTAL, et partie de celui de HAUTE-LOIRE. Ouvrage où l'on traite ce qui regarde la nature du sol, les révolutions qu'il a éprouvées, ses productions, climat, météores, produits de volcanisation, mines, carrières, lacs, eaux minérales, mœurs des habitans, constitution physique, population, arts, commerce, manufactures, industrie, etc., etc., etc, par le cit. LEGRAND, avec cette épigraphe :*

*Mihi, nec invidiâ, nec odio cognivi.*

*A Paris, chez le DIRECTEUR DE L'IMPRIMERIE DES SCIENCES ET ARTS, rue Thérèse, près la rue Hélvétius.*

**I**L y a long-temps que les hommes voyagent pour satisfaire leur avarice ou contenter leur curiosité. Parmi ces derniers, dont le but louable est d'étudier l'histoire naturelle et l'histoire civile et littéraire des Nations, d'apprendre leurs idiômes, de s'instruire de leurs mœurs et de leurs usages, et d'examiner leurs

monumens, la plupart ont été chercher bien loin ce que leur patrie leur auroit offert. Les François surtout ont trop long-temps adopté cet usage ; c'est la raison pour laquelle nous avons tant de descriptions des contrées éloignées, tandis que la France ne nous est, sous tous ses rapports, que très-imparfaitement connue.

Linneus est le premier qui ait combattu ce gout ridicule pour les Voyages lointains avant d'avoir visité sa patrie. Il a développé les avantages d'une méthode opposée dans une dissertation intéressante intitulée : *Des Voyages dans la Patrie* (1) ; et il a joint l'exemple au précepte, en publiant ses voyages en Laponie, en Gothland, en Œland et en Scanie (1) ; et en semant dans une foule de traités les différentes observations qu'il avoit faites.

Les Savans et principalement les Naturalistes du Nord ont suivi son exemple. Les Gouvernemens de la Russie, de la Suède et du Dannemarck ont envoyé des hommes d'un mérite reconnu, faire des observations de tout genre dans les différentes parties des États soumis à leur domination. Les immortels ouvrages des deux Gmelins, de Steller, de Pallas, de Lepechin, de Guldenstaedt, de Georgi, de Falck,

(1) *De Peregrinationum in Patriâ necessitate.* Amœn. Acad. T. II. ad calcem.

(1) *Iter Œlandicum, Gothlandicum, in Scaniâ, flora Laponica.* Il seroit à désirer que Smith, propriétaire des Manuscrits de Linneus publiât sa *Lachesis Laponica* dans laquelle on retrouveroit les notions de toute espèce qu'il avoit rassemblées dans la Laponie.

de Rytschkoff, d'Othon-Frédéric Fabricius ; de Jean-Chrestien Fabricius, d'Æder, etc., etc., en ont été le résultat. Nous devons regretter qu'ils n'aient pas trouvé en France plus d'imitateurs.

Le citoyen Legrand se plaint également dans sa préface du petit nombre de Voyages en France, tandis que l'on compte tant de Voyages en Suisse, en Angleterre, en Italie. Il y rend compte des motifs qui lui ont fait entreprendre le sien, et des secours qu'il a trouvés pour le guider dans ses recherches.

Ce fut en 1787 que P. J. B. Legrand visita l'Auvergne ; il y revint en 1788, il compulsâ les bibliothèques et les archives, vit tous les cabinets et après avoir extrait tout ce qui pouvoit étendre ses connoissances, il rédigea ce voyage qui parut en 1788, seulement en un volume, et qu'il publie aujourd'hui avec beaucoup plus d'étendue.

Ce voyage est rédigé en forme de lettres qu'il adresse à un ami : il commence par des vues générales sur l'Auvergne et sur son histoire qu'il regarde comme à peu près nulle, quoique une histoire auvergnate ait fait le sujet d'une ouvrage en 12 volumes in-4°. Nous pensons bien avec J. B. Legrand qu'il seroit fastidieux de lire, pour connoître l'histoire des habitans d'une seule partie de la France, un ouvrage aussi volumineux ; mais nous observerons aussi qu'il y a une sorte d'injustice à livrer au ridicule les hommes laborieux qui, en se livrant à des travaux aussi pénibles, rassemblent des matériaux pour les différens genres, matériaux que les hommes de gout et d'esprit sauront employer sans dédaigner la source dont ils viennent.



Legrand parle ensuite des monumens antiques, des vues romaines, de l'ancien aqueduc de Clermont, enfin de quelques pierres milliaires dont il rapporte les inscriptions, des sarcophages, des tombeaux, d'un entr'autre où on a trouvé des corps dont les mains étoient enchaînées, ce qui les fait regarder avec quelque fondement, comme ceux de quelques malheureux captifs inhumainement sacrifiés ; mais ce qui fixe le plus l'attention de Legrand c'est une momie trouvée en 1756 dans un village appelé les Martres et qui en effet mérite une grande considération sous les rapports des sciences physiques et de celle de l'antiquité.

Cette momie fut découverte par deux paysans : elle étoit dans une caisse de pierre qui renfermoit un cercueil de plomb ; le corps étoit celui d'un enfant de dix à douze ans, enveloppé de linges de différente nature, d'étouppes et de sachets d'aromate : aucune substance caustique n'avoit été employée, les intestins étoient si bien conservés par l'enduit dont ils étoient intérieurement et extérieurement couverts que, si on souffloit dessus, on les faisoit gonfler à l'instant.

Les habitans des Martres ne doutèrent pas qu'un corps conservé si miraculeusement ne fut celui d'un saint ; ils le placèrent dans leur église et dans leur superstition barbare, se partagèrent toutes les parties des linges et de l'aromate, lui arrachèrent les dents et le défigurèrent presque entièrement. Enfin après avoir été déposée à Riom, cette momie fut envoyée au Muséum d'histoire naturelle où elle est aujourd'hui mais noircie, desséchée, racornie et absolument méconnoissable.

Legrand regrette , avec raison ; que les linges n'aient pas été mieux observés , qu'on n'ait point examiné leur nature , que l'aromate n'ait point été analysé par un chymiste habile , tel que Rouelle qui existoit alors , et à qui on doit un excellent mémoire sur la pratique de l'art de l'embaumement chez les Egyptiens ; enfin qu'on n'ait point fait toutes les recherches dont une semblable découverte pouvoit devenir le sujet :

Nous partageons ses regrets avec d'autant plus de raison qu'il conviendrait de discuter aussi l'authenticité de la momie dont on raconte des choses si merveilleuses. Il seroit à désirer qu'un observateur aussi judicieux que Legrand , l'eût examinée lui-même ; mais il n'a puisé ce qu'il en dit que dans des mémoires et il ne l'a vue que dans l'état de dégradation où elle est aujourd'hui. On lit dans son ouvrage qu'après avoir été regardée comme un saint par le tribunal , le tribunal de Riom voulut la faire placer dans une caisse vitrée , à l'hôpital , pour lui attirer des aumônes , en exposant cette curiosité à l'admiration des étrangers. Les paysans qui découvrirent la boîte de pierre et le cercueil , les portèrent chez eux , ils les gardèrent vingt-quatre heures et on ne put pas dresser un procès-verbal de cette découverte ; ne serions-nous pas autorisés à penser qu'il se pourroit , qu'au lieu d'être un monument respectable de l'antiquité , cette momie ne fut qu'un corps embaumé depuis peu de temps , et que le fanatisme aurait voulu faire servir à ses projets. Nous croyons que l'histoire de cette momie mérite un nouvel examen pour ne pas bâtir sur le sable , en établissant

des conjectures sur un objet qui n'est peut-être qu'une pure supposition et une fraude pieuse.

Legrand , continuant toujours la description des antiquités du pays , discute la question de la situation de *Gergovia* , ancienne capitale de l'Auvergne , si célèbre dans les commentaires de César. Il rapporte les opinions de Lancelot , de Danville , de Lebœuf , de Pasumot et de Cortigier ; il les combat toutes avec succès et il résulte de cette discussion qu'on sait bien où n'étoit pas *Gergovia* , mais qu'on ignore encore où il étoit.

Legrand , après ces détails préliminaires , traite de l'étendue de l'Auvergne , de sa division géographique , de sa population , de son commerce , de ses lois et de ses coutumes. Il entre dans la Limagne et s'arrête à Clermont , dont il trace rapidement l'histoire pour s'arrêter plus particulièrement à l'explication de ses monumens.

Plusieurs de ces précieux restes de l'antiquité sont négligés ou employés dans différentes constructions : l'imposte d'une fenêtre de la rue des Bohémiens offre un bas relief figuré par Montfaucon ; beaucoup d'autres monumens ne subsistent encore que parce qu'il en coûteroit trop pour les briser.

Nous ne pouvons que gémir sur la négligence que l'on apporte en France à la conservation des restes de l'antiquité , pour lesquels les habitans de l'Italie montrent un respect si religieux. Mais avant d'apprendre au peuple à les respecter , il faut lui enseigner à les connoître , lui en montrer l'usage et c'est ce qu'on peut espérer du Muséum central , dont

le comité d'instruction publique a formé le projet :

Il seroit curieux de rassembler quelques uns de ces vases d'une terre rouge et fine dont parle Legrand, et de les comparer avec les vases Etrusques et Campaniens.

Après avoir raconté à ses lecteurs quelques unes des anecdotes superstitieuses des pays, principalement de celles relatives à Saint-Allyre, Legrand conduit son lecteur dans les endroits les plus remarquables de la ville de Clermont, dont les rues sont sales et infectes. Le commerce y languit et l'industrie y est sans activité. On n'y trouve aucun des établissemens nécessaires à l'étude des sciences, quoique cette ville ait eu une Académie, morte il est vrai, peu d'années après son institution. Il seroit pourtant intéressant d'y réunir toutes les productions naturelles de cette contrée; cette ville où les lettres sont si peu cultivées, a cependant donné la naissance à des littérateurs très-distingués : tels que le savant Labbe, Domat, Pascal, Girard et Champfort.

Le pont formé par des concrétions calcaires, et qui a donné lieu à tant de fables, est digne de la curiosité d'un voyageur instruit. Legrand ne manque pas de s'y arrêter, et de le décrire. Il fait connoître les eaux médicinales, ferrugineuses et gazeuses, si abondantes dans cette ville et dans ses environs; les aubergistes mêlent souvent ces dernières à leur vin pour en augmenter le piquant; quelques-unes de ces fontaines laissent échapper des émanations méphitiques qui produisent les mêmes effets que celles de la *Grotte du Chien*. Les caves des maisons sont souvent remplies, principalement en été, d'un air méphitique qui donne

lieu à différens accidens et cause plusieurs asphyxies. On n'a point encore vérifié si le gaz qui remplit ces caves est le même que celui qui s'exhale des sources minérales.

Nous ne pouvons pas suivre Legrand au milieu de toutes les richesses naturelles qu'il décrit, et dont il faut chercher les détails dans son ouvrage. Nous arriverons avec lui à Riom, placé dans le lieu le plus pittoresque de la Limagne. Delà il conduit son lecteur à Vic-le-Comte, où il lui fait voir le mausolée de Jeanne de Bourbon; ensuite à Billom, où les chanoines exposent à la vénération des Fidèles un buste de Charlemagne en vermeil, sous le nom de S.-Cerneuf. Il seroit important de rechercher si ce monument de notre histoire a été conservé.

Arrivé à Issoire, *Isiodorum*, Legrand trace un tableau aussi effrayant que vrai des atrocités commises par un tisserand de cette ville nommé Merle, qui, en 1573 pendant les troubles religieux, s'étoit fait chef de parti: le sol des environs d'Issoire offre des recherches curieuses aux minéralogistes: il s'arrête surtout à cette masse prodigieuse de Poudingue, connue sous le nom de *Gorgue*: le pays est parsemé de neuf châteaux qui lui donnent une apparence très-pittoresque. Le plus remarquable est celui d'Usson, place très-forte que Louis XI avoit, dit Brantome, rendue telle pour y loger ses prisonniers, les tenant là plus en sûreté cent fois qu'à Loche, au bois de Vincennes et à Lusignan. C'est là que fut enfermée Marguerite de France, fille de Henri II, la première épouse de Henri IV et par lui reine de Navarre. Cette prin-

cesse dont la vie étoit partagée entre la débauche, les arts, l'étude et la dévotion, y passa vingt années; Legrand crayonne en passant son histoire.

Brioude et l'histoire de son ancien chapitre noble occupent ensuite Legrand. A une petite lieue se trouve Vieille Brioude, où subsiste encore un pont d'une seule arche, attribué aux Romains dans tous les livres de géographie, mais qui n'a été construit qu'en 1368, et ne date que du quatorzième siècle. Sa construction hardie fixe l'attention du voyageur. En remontant l'Allier, on arrive au lieu nommé la Voulte, pays pauvre et détestable, dit Legrand, qui a dû le juger tel quand il l'a visité; mais la riche mine de fer qu'on vient d'y découvrir, et dont on trouve l'analyse dans un des derniers numéros du journal des Mines, peut le rendre intéressant, principalement dans cette circonstance.

Legrand termine cette description des principaux lieux de la Limagne par des vues générales sur la composition primitive et secondaire de son sol. L'auteur rassemble des faits qui tendent à prouver que l'Allier a roulé sur des montagnes, et que le terrain a été exhaussé par les terres que les pluies en ont entraînées. On trouve dans cette plaine plusieurs vignobles renommés.

La partie de la Limagne qui est à l'orient de Clermont, a été distinguée sous le nom de Marais, nom qui lui fut donné, parce qu'elle a été long-temps couverte d'eaux stagnantes et marécageuses.

Le *Puy de la Poix*, en patois *Puy de la Pege*, est une des curiosités des environs de Clermont. Ce

mot *Puy* désigne en Auvergne une montagne de forme conique, quelle que soit son élévation : ainsi le Puy de Dôme et le Puy de la Poix ont la même dénomination, quoique le premier ait 820 toises d'élévation au-dessus du niveau de la mer, et que l'autre n'ait pas trente pieds de hauteur. Ce *Puy* doit son nom à la *Poix minérale* qu'il fournit, substance qui découle de presque toutes les roches de la Limagne.

La Limagne est enclavée dans la Basse Auvergne qui devient à présent le sujet des observations de Legrand ; il s'arrête près de Menat, à une tripolitière où on trouve des poissons pyritisés, qui paroissent comme modelés en or, sur un fond noir.

Les montagnes Basaltiques, si étonnantes et si admirables, sont décrites avec autant de fidélité que d'intérêt par J. B. Legrand, et comme il ne néglige rien de tout ce qui peut donner une connoissance exacte du pays qu'il parcourt, il consacre un chapitre à l'histoire de la célèbre abbaye de la Chaise-Dieu, voisiné du Puy-de-Dôme, si célèbre par les expériences dirigées par Paschal, auquel nous devons l'invention du thermomètre : cette abbaye, où le vertueux Soanen a été exilé à quatre-vingt-treize ans, poursuivi même après sa mort par l'esprit de parti, et où le dernier cardinal de Rohan a aussi été envoyé en exil.

Legrand ne craint point de rapporter quelques uns des contes qui, par leur caractère, peuvent servir à faire discerner l'esprit d'une nation. Dans la tradition de Clermont, un évêque fait apporter par le diable des colonnes pour bâtir un cloître ; un autre évêque promet

que deux maisons ne seront jamais ensemble ; un troisième chasse les hirondelles de son église et leur défend de voler autour des clochers ; à Latour, des prisonniers sont tirés miraculeusement d'un cachot, par Ste. Anne ; à Billon, un chanoine apporte dans ses jambes une relique enfermée dans une boîte d'étain ; à Massiac, St Victor et la Magdeleine viennent causer chaque jour sur un chapelet qui à leur volonté se transforme en un pont, et empêche la rivière de leur opposer un obstacle : partout on trouve des superstitions religieuses ; mais on ne découvre dans aucune de ces traditions, quelque étincelle de sagesse, de génie, d'énergie et d'audace.

Legrand traverse le Cantal avec le même esprit d'observation ; il visite Aurillac et parcourt les Monts d'Or, et en particulier celui à qui ce nom est spécialement appliqué ; il décrit avec soin la cascade que forme la Dordogne, rivière qui doit son origine à deux sources, la *Dors* et la *Dogne* ; il s'arrête sur ces montagnes pour en considérer les produits. Les plantes du Mont d'Or jouissent d'une grande renommée ; le jardinier de l'Académie de Clermont, s'amusoit à en colliger et une étiquette allemande transforma bientôt ces paquets en vulnéraire suisse ; cette ruse innocente étoit pour lui un moyen de commerce assez lucratif.

Legrand parcourt la chaîne des Montagnes de Dôme ; il résume les différentes opinions sur la formation du *Puy-de-Dôme* et sur le temps où ce volcan a brûlé ; il décrit les phénomènes qu'y présentent la formation des nuages et les modifications de l'ath-



mosphère ; il s'attache sur-tout à ces ouragans neigeux ou venteux , appelés *écirs* ; ce froid rigoureux qui oblige ces montagnards , accoutumés de respirer un air si libre et si pur , à se réunir dans des étables où la chaleur est suffocante. Les détails que Legrand donne sur leur manière de vivre , sont à-la-fois curieux et piquants.

La France possède bien des richesses qu'elle laisse exploiter par des étrangers , quand elle en pourroit tirer parti. C'est ainsi que des Autrichiens venoient chercher nos pierres à fusil du Berry , que les Hollandais emportoient notre terre à pipe des côtes du département de la Seine Inférieure , et notre bois des Vosges qu'ils nous vendoient ensuite comme du bois de Hollande , et notre tournesol en drapeaux : en Auvergne des Espagnols venoient chaque année chercher des amethystes.

Ils étoient ordinairement cinq , dit Legrand , chacun d'eux avoit sa mule , et chacun à son retour , outre le cavalier , portoit deux sacs d'amethystes : leur conduite étoit sévèrement irréprochable : l'anecdote suivante que Legrand rapporte , mais dont il ne garantit pas l'authenticité , atteste du moins la bonne opinion qu'on avoit d'eux.

A leur retour d'Auvergne , en 1780 , attaqués et volés sur la route , les jouailliers Espagnols étoient arrivés au Vernet sans un écu , et quand les personnes qui travailloient pour eux vinrent offrir leurs services , ils se virent réduits à raconter leur malheur. Non seulement ils se trouvoient hors d'état d'employer

des travailleurs, mais ils n'avoient pas même le moyen de retourner dans leur patrie.

« Eh bien, consolez-vous, répondirent les paysans ; venez à la montagne, nous travaillerons pour vous sans argent et vous aurez du moins de quoi vous dédommager de votre voyage ».

Il y a quelques années que ces Espagnols, par un motif de mécontentement peu légitime, ont fait combler les puits ; il ne sont pas revenus.

Les Mines d'Antimoine, si abondantes en Auvergne, ne peuvent pas être oubliées par un voyageur instruit, elles sont l'objet d'un chapitre particulier. Nous devons en général cette justice à l'auteur, qu'il ne néglige rien de ce qui peut servir à l'instruction.

Il donne des détails intéressans sur la vie pastorale des montagnards, sur tout ce qui tient à l'économie rurale, surtout ce qui présente enfin quelque vue d'utilité et d'intérêt.

L'article des Volcans méritoit d'être traité avec quelque étendue. Legrand résume les opinions des naturalistes qui ont écrit avant lui sur cette question et principalement de ceux qui ont parlé des Volcans de l'Auvergne, Faujas, Soulavie, Desmarests, Monnet, Montlausier. Quand il hazardé la sienne, c'est toujours avec cette modestie, compagne du vrai savoir, et il est aisé de s'appercevoir que Legrand n'a point voyagé sans s'être préparé à voir bien par l'étude de la physique et de la chymie.

Legrand termine ses ouvrages par des observations générales dans lesquelles il résume les principaux faits.

Là il fait connoître l'Auvergne en masse, après l'avoir décrite dans tous ses détails.

Il place à la suite un itinéraire de sa route ; il y note tout ce qui mérite de fixer l'attention du voyageur, et cette partie de son travail sera d'une grande utilité à ceux qui visiteront l'Auvergne après lui.

Il donne une liste des objets et des principaux points de vue qui mériteroient d'être dessinés, et ce catalogue fait regretter que Legrand n'ait pas eu les moyens de faire dessiner et graver ce qu'il a si bien décrit.

Une ample table des matières, secours utile pour soulager la mémoire et qui manque trop souvent à nos ouvrages français, termine le troisième volume ; chacun est en outre accompagné d'une table des chapitres.

Cet ouvrage dont peu de personnes étoient capables ; à cause de la variété des connoissances qu'il exige, ne peut qu'ajouter à la réputation que Legrand s'étoit acquise par la publication des *Fabliaux* et de la *vie privée de François*. Nous terminerons cet article en l'invitant à continuer cette histoire précieuse de nos mœurs et de nos usages, dont il n'a donné que la première partie.

Le style dans lequel le voyage de Legrand est écrit est simple, mais en général pur et correct : il n'a point la sécheresse de ces voyages qui ne peuvent passer que pour des itinéraires, ni cette affection à laquelle les prétentions à la philosophie semblent vouloir nous ramener : on le lit avec intérêt, on le quitte avec peine, on le reprend avec plaisir. A. L. B.

---

# B I O G R A P H I E.

## *NOTICE SUR JOSUÉ REYNOLDS, Peintre Anglois.*

L'HISTOIRE des nations n'est souvent que le récit de longues et cruelles atrocités ; l'histoire littéraire a du moins cet avantage, qu'elle nous retrace les progrès des sciences et des arts, et les découvertes faites pour le bonheur et le plaisir de l'humanité ; c'est ce qui produit l'intérêt qu'on éprouve à la lecture de la vie des hommes, qui se sont distingués par quelque genre de mérite. Nous tâcherons de satisfaire sur ce point la curiosité de nos lecteurs, en leur donnant des notices sur les savans et les artistes, morts depuis quelques années, quelque soit le pays qui les a vu naître. Nous commencerons aujourd'hui par quelques pages sur Josué Reynolds, dont le pinceau a honoré l'Angleterre.

Sir JOSUÉ REYNOLDS naquit à Plymton, petite ville du Comté de Devon, le 16 juillet 1723. Son père y tenoit une école de grammaire, et s'étoit fait aimer et respecter par sa philanthropie, son savoir et la variété de ses connoissances. Chargé d'une nombreuse famille, avec un modique revenu, il donna tous ses soins à l'instruction de ses enfans. Le jeune Josué se fit bientôt distinguer entr'eux par un talent pour écrire et par un

goût pour la peinture, qui lui valurent les applaudissemens des amis de son père. L'émulation qui le caractérisoit, devoit combler de joie le cœur paternel. Mais, faute d'une meilleure perspective, son père le destina à l'église, et l'envoya à une des Universités d'Angleterre.

Bientôt après, il devint passionné pour la Peinture; mais il n'étoit pas encore déterminé à en faire sa profession, lorsque le hasard mit entre ses mains la *Théorie de la Peinture*, de Jonathan Richardson. Cet excellent ouvrage échauffa son enthousiasme, et fit passer dans son ame le feu de l'inspiration.

Il obtint, par ses sollicitations, d'être envoyé à Londres, et vers l'année 1743, il devint l'élève de feu M. Hudson, qui, sans être lui-même un peintre du premier ordre, a formé quelques bons maîtres, dont le premier est sans contredit Sir Josué Reynolds.

Quelque temps après l'avoir quitté ( en 1749 ), il alla en Italie, sous les auspices et dans la compagnie du feu Lord Keppel, alors commodore, qui alloit prendre le commandement dans la Méditerranée. Dans ce sanctuaire des arts, il ne manqua pas de visiter les écoles des grands maîtres, et d'étudier avec ardeur leurs admirables productions. Là il puisa la vérité, le goût, la beauté dans leurs sources, et observa avec les yeux du génie les productions des grands artistes. Aussi son travail étoit un travail d'amour, et non pas la tâche d'un mercenaire. Sa résidence à Rome mit le comble à sa félicité. C'est là qu'il se pénétra de cet enthousiasme pour le génie de Michel-Ange qui l'accompagna pendant le cours de sa vie. « L'effet des

principaux ouvrages de Michel-Ange, dit-il dans un de ses discours, répond parfaitement à ce que Bouchardon dit avoir senti en lisant Homère. Tout son être avoit grandi, et tout ce qui l'entouroit s'étoit rapetissé en atomes » ; et il conclut son dernier discours aux élèves de l'Académie, qu'il fit environ une année avant sa mort, en répétant encore le nom de Michel-Ange.

D'après le goût classique de Reynolds, nous devons présumer que durant sa résidence en Italie, il contracta l'habitude de contempler; c'est ce qu'il exprime si bien dans un de ses discours aux élèves, au mois de décembre 1784. L'habitude, dit-il, de contempler et de *contempler*, pour ainsi dire, les idées des grands artistes, jusqu'à ce que l'on se trouve échauffé par le contact, est la véritable méthode de former le génie d'un artiste. Il est impossible de penser ou d'inventer rien de bas, en présence de ces grands hommes. L'esprit s'accoutume à ne recevoir que des idées de grandeur et d'une noble simplicité.

Après être resté près de deux ans en Italie, où il donna une attention particulière à la langue, en 1752 il retourna en Angleterre, perfectionné par ses voyages et poli par l'éducation. Le premier ouvrage par lequel il se distingua après son retour dans son pays fut le portrait en pied de son patron, le commodore Keppel, que Fisher a gravé depuis et qui fut accueilli avec les plus grands éloges des cercles brillans de la capitale. Ce portrait, qui prouvoit à quel degré son talent étoit déjà arrivé, fut suivi de celui du lord Edgecombe, dont il avoit dans sa

jeunesse, éprouvé la protection généreuse, et de quelques autres, qui établirent sa réputation auprès des personnes du premier rang; et comme il eut à peindre quelques unes des beautés les plus célèbres, le monde poli vint en foule dans son atelier, admirer les graces et les charmes de son pinceau, et bientôt il devint le peintre de portraits les plus à la mode, non seulement en Angleterre, mais dans toute l'Europe.

Si Reynolds se fut attaché au genre de l'histoire, et si le goût de cette sorte de tableau eut été il y a 30 ans aussi fort qu'il l'est de nos jours, peut-on douter qu'il n'y eût excellé comme dans le portrait, et qu'il nous eût laissé des chefs-d'œuvres? au moins s'attachait-il à conserver la ressemblance exacte des personnages célèbres qui honorèrent son siècle, quelque fut le genre de leur distinction, vertus, beauté, génie ou talens littéraires, et nous avons moins à regretter que le pinceau de Reynolds ne nous ait laissé que peu de tableaux dans le genre de l'histoire.

Ce grand artiste eut le bonheur de voir ses ouvrages singulièrement bien gravés. Jamais peintre peut-être ne l'eut au même point. Quand nous voyons les gravures de Ardell, Fisher, Watson, Dean, Valentine Green, J. R. Smith, Hodges et les chefs-d'œuvre en ce genre de Hayward et de Jones, nous pensons avec satisfaction que le génie et l'imagination de Reynolds feront un jour les délices des âges qui sont à naître. La gravure de la *Souriciere* de sir Josué par Jones, supplée presque au défaut des couleurs.

Dans l'exposition de la société fondée à Liverpool, pour les progrès de la peinture et du dessin est un

paysage, de Reynolds, qui représente une vue de la Tamise, prise de Richmond. C'est peut-être le seul qu'il ait peint, à l'exception de ces paysages d'un style si pur et si beau qui composent les fonds de plusieurs de ses portraits.

Une des plus grandes compositions de portraits que l'on doive à son pinceau, est le tableau de famille à Blenheim.

Reynolds n'a pas eu d'égal dans l'art de grouper et de dessiner les enfans, et de peindre l'innocence des deux premiers âges. La simplicité enfantine et naturelle de la petite fille, qui tenant un chien dans ses bras, traverse un ruisseau, suffiroit pour établir sa réputation à cet égard, si l'on n'en trouvoit aisément une foule d'autres exemples dans ses ouvrages.

Cet artiste a eu, sur plusieurs grands maîtres, l'avantage de pousser loin sa carrière. Raphaël mourut à 32 ans, Le Parmesan à 36, et la plupart des grands artistes, dans un âge peu avancé. Cette longévité tourna au profit de son talent; aussi peu de Peintres nous ont donné plus d'idée de la dignité de l'homme. Ses portraits sont d'une ressemblance inimitable; ses attitudes gracieuses, pleines d'âme et de vie; la plupart de ses portraits de femme portent sur des traits humains l'empreinte de la divinité. La plupart de ses tableaux sont d'une conception grande, d'un coloris riche, et d'un effet merveilleux. J'observe avec douleur que, dans ses premiers ouvrages, les couleurs se sont singulièrement affoiblies: ses derniers sont plus solides; mais en général, on remarque, et c'est une observation obligeante, que, pendant que



ses admirateurs vivans contempnent avec surprise la transparence brillante de son coloris, la postérité se verra bornée à admirer sa grâce singulière dans l'ordonnance de ses tableaux.

Au mois de février 1764, Reynolds eut le mérite d'être le premier créateur de ce club qui exista long-temps sans nom, mais qui, aux funérailles de Garrick, prit celui de Club Littéraire. Le Docteur Johnson et quelques autres appelloient Josué leur Romulus. Ce Club s'assembloit une fois par semaine, à *la Tête Turque*, en Gerard-Street-Soho. Les premiers membres étoient, Edmond Burke, Samuël Johnson, Olivier Goldmeth, Topham Beauclerk, Bennet Langton, Antoine Chamier, le Docteur Nugent, Hawkins, et Reynolds.

Je crois faire plaisir à mes lecteurs, en insérant ici le passage suivant, tiré des *embellissemens de Londres et de Westminster*, par M. John Guyn, 1766 ( 1 ), parcequ'il retrace les particularités qui conduisirent à la fondation de l'académie actuelle des arts, à Somerset House.

Sir Peter Lely et sir Godfrey Kneller, entretenrent avec succès le goût des arts. Quelques ouvrages publics qui demandoient des embellissemens, donnèrent à Sir James Thornhill et à d'autres artistes, l'occasion de montrer que le genre de l'histoire, s'il étoit en-

( 1 ) Ce passage paroitra peut-être un hors d'œuvre, et en effet il n'est pas très lié avec la notice sur Reynolds. Mais comme il sert à l'histoire de la peinture en Angleterre, nous n'avons pas cru devoir l'omettre; nous le traduirons en l'abrégeant.

couragé, étoit une carrière où la nation Angloise pouvoit entrer avec ses rivaux. Mais malgré les progrès de la peinture, et le nombre des professeurs habiles qui régloient chaque jour les limites de chaque branche, ni la peinture, ni les professeurs n'étoient connus, distingués, encouragés. Enfin ils sentirent la nécessité de se rapprocher, réunirent leurs frères épars, et formèrent une petite société, qui, pour l'intérêt mutuel de tous les membres, établit, au moyen d'une souscription volontaire faite dans son propre sein, une Académie dont les séances se tenoient alors à St. Martin Lane.

L'établissement de l'hôpital des enfans trouvés, qui attiroit l'attention nationale d'une manière particulière, donna un nouvel essor à l'art de peindre. L'hôpital étoit encore dans son enfance, et on trouva qu'une décoration élégante, ainsi que tout ce qui pourroit intéresser le public à son entretien, étoit nécessaire. Mais la dépense de ces embellissemens ne pouvoit être supportée par une bienfaisance dont toutes les ressources étoient indispensables pour venir au secours des enfans condamnés à périr par un cruel abandon. Dans le dessein de contribuer au soutien de cet établissement, et pour montrer que les talens et la compassion pour les infortunes, de l'humanité se trouvent ordinairement réunis dans les mêmes ames, les premiers artistes de la grande Bretagne se réunirent généreusement pour orner l'hôpital d'un grand nombre de chefs-d'œuvres de peinture et de sculpture, qui, en excitant l'intérêt du public, convainquirent le monde que l'art de peindre étoit arrivé dans ce

royaume à un degré de perfection, dont jusqu'à cette époque on n'avoit pas eu d'idée. Les gouverneurs de l'hôpital, jaloux de resserrer des liaisons si avantageuses pour la maison, engagèrent les divers souscripteurs et presque tous les professeurs des beaux arts à se réunir à l'hôpital tous les ans, le 5 de novembre. Ces séances attirèrent les plus habiles artistes, et dans une de ces assemblées, il fut proposé à tout le corps de faire une exposition annuelle des ouvrages qui seroient jugés dignes d'être connus du public.

Une proposition si fort avantageuse à chaque espèce de mérite ne pouvoit manquer d'être applaudie et fut unanimement agréée. En conséquence de cette résolution, on s'adressa à la *Société des Arts, Manufactures et Commerce*, qui, la prenant en considération, jugea très-bien qu'une exposition de cette nature ne pouvoit être placée plus convenablement que sous ses auspices. Elle accueillit donc favorablement cette requête, et l'année 1760 vit la première exposition des artistes de la Grande Bretagne. Il y en eut une seconde l'année suivante. Mais le peu de discernement dans la distribution des billets, d'une part, qui entraîna beaucoup de désordre; de l'autre, le désagrément pour les professeurs de voir leurs ouvrages confondus avec ceux des autres artistes qui avoient remporté les prix d'histoire et de paysages, amenèrent la dissolution de la Société, et les expositions successives se firent à Spring-Gardens.

« Les prodigieux encouragemens qu'elle reçut, et les applaudissemens donnés à plusieurs des productions qu'elle offroit, par des personnes distinguées et d'un

goût difficile , montrèrent évidemment quels progrès on avoit fait dans les arts , et donnèrent une idée de ce qu'on pouvoit se promettre de l'heureux concours des éloges et de l'émulation , du zèle et de l'harmonie. Le succès de cette exposition et la bonne intelligence qui regnoit parmi les exposans les conduisirent naturellement à la pensée de solliciter un établissement , et de se former en corps. En conséquence , le roi leur accorda une charte qui les réunissoit sous le nom de *Société des Artistes de la Grande-Bretagne*. Cette charte a pour date le 26 de janvier 1765.

Bientôt après , des discussions et des animosités s'élevèrent entre les artistes , et en 1769 , le roi Actue jugea à propos de fonder une Académie de peinture , sculpture , architecture , sous le nom d'*Académie Royale des Arts* , d'en nommer président Josué Reynolds , en considération de son excellence dans son art , et pour donner de la dignité à l'Académie , de lui conférer le titre de Chevalier.

Sir Josué prononça son premier discours à l'ouverture de l'Académie royale , le 2 de Janvier 1769.

Chaque année depuis cette époque , il en adressa un aux élèves , à l'occasion de la distribution des prix ; le dernier fut prononcé le 10 décembre 1790.

Sir Christophe Wren avoit réservé plusieurs endroits de la Cathédrale de Saint-Paul , pour recevoir des peintures , et laissé plusieurs vides dans cette rue. Vers 1770 , Reynolds , et plusieurs de nos principaux Peintres , offrirent généreusement d'exécuter ce dessein de sir Christophe , en ornant Saint-Paul de peintures exécutées à leurs frais ; mais cette offre généreuse

fut refusée par l'ignorance, qui occupoit alors le siège épiscopal de Londres, sous le nom de Terrick. L'exécution de ce plan étoit vivement désirée par le Docteur Newton, alors Doyen de S. Paul, et depuis Evêque de Bristole, distingué par un goût exquis dans les beaux arts. Ainsi, grace à l'absurde superstition d'un évêque, la Cathédrale de Saint-Paul offre jusqu'à ce jour et offrira peut-être toujours le plus froid, le plus inanimé de tous les coups-d'œil.

Un mausolée somptueux va bientôt être élevé dans cette église, à la mémoire de Reynolds, et sans doute une foule d'artistes viendront un jour de toutes parts payer un juste tribut d'admiration sur la tombe d'un de leurs plus brillans modèles; n'auroit-ce pas été un accessoire bien capable d'échauffer leur intérêt que de pouvoir, au milieu des chants majestueux des ministres, jeter les yeux sur les chefs-d'œuvres de son pinceau. Les ouvrages de Rubens ornent la tombe où Rubens repose; si la proposition de Reynolds n'eut pas été rejetée, ces peintures admirables qui sont sur les fenêtres du nouveau Collège à Oxford, auroient pénétré d'un respect religieux tous ceux qui auroient approché de l'Autel de Saint-Paul.

Dans l'automne de 1785, sir Josué fit un voyage très-agréable dans les Pays-Bas, et alla visiter le grand sallon de peintures de Bruxelles. Ces tableaux ont été pris de différens monastères et maisons religieuses de la Flandre et de l'Allemagne, par l'ordre de l'empereur Joseph II, et représentent pour la plupart des sujets tirés des écritures et des légendes.

Reynolds avoit de grands talens littéraires, et sa société étoit très-agréable. Il faisoit partie de cette association choisie dont les membres ont été si bien caractérisés par Goldsmith dans sa *Révanche* (1). David Garrick, dont il étoit le zélé partisan, Sterne, le docteur Johnson, M. Burke, les deux Warton, le docteur Beattie, M. Mason, M. Malone, Goldsmith cultivoient tous sa société, et jouissoient des charmes de son amitié.

La célébrité de son nom avoit fort aggrandi le cercle de ses relations. Plusieurs étrangers illustres étoient intimement liés avec lui. Il étoit fréquenté par des personnes de la plus haute qualité, qui respectoient son caractère en admirant son génie. Sa maison étoit le rendez-vous de ce qui excelloit en tout genre. Le savoir, l'élégance, la politesse, le mérite et le génie aimoient à s'y rassembler. Son esprit, riche de son propre fond, avoit reçu de ce commerce une accession de connoissances étendues, et un trésor inap-

(1) *The Retaliation*. C'est une plaisanterie par laquelle Goldsmith répondit à celles dont son originalité l'avoit rendu l'objet dans cette société. Il suppose que tous ses amis se sont mis sous la table à force de boire; et dans cet état, il leur fait à tous une épitaphe. Voici comme il peint Reynolds, qui seul est à l'abri des traits de sa satire.

« Ici git Reynolds, et pour vous parler avec franchise; il ne laisse pas d'homme plus sage ni meilleur. Son pinceau fut imposant, grand, d'un charme irrésistible; ses manières, douces, complaisantes, caressantes; né pour perfectionner l'espèce humaine, nos traits à l'aide de son pinceau, nos âmes par ses mœurs, etc.

préciable

préciable pour la conversation. Riche d'observations, d'anecdotes et d'instruction, il faisoit dire au docteur Johnson : « je ne connois personne qui, sur la route de la vie, ait recueilli plus d'observations que Sir Josué Reynolds ».

La plume de Reynolds mérite un tribut d'éloges, aussi bien que son pinceau. Les ouvrages suivans, quoiqu'en petit nombre, présenteront ses titres littéraires sous un rapport intéressant.

Trois lettres écrites en 1759 furent insérées dans *l'Oisif* du docteur Johnson. Elles traitent de la critique de Michel-Ange, et de la pratique des peintres Italiens et Hollandois. Elles ne dépareillent pas cet estimable ouvrage : son respect pour Michel-Ange éclate dans une de ces lettres et se soutient dans la suite de ses discours à l'Académie. Toutes les fois qu'il parle du savoir et des conceptions de ce grand maître, il déploie toute l'énergie et tout l'enthousiasme du génie qui juge le génie.

En 1782, Mason, auteur du poëme intitulé *le Jardin Anglois*, publia une traduction de *l'Art de la Peinture*, par Dufresnoy, et l'amitié de Sir Josué pour lui l'engagea à enrichir de notes cette édition. Ces notes sont également précieuses pour l'élève et pour le connoisseur. On y retrouve ce discernement fin qui caractérise tout ce qui sort de la plume de Reynolds. Cette édition in-4<sup>o</sup> est précédée d'une épître en vers de M. Mason, à son illustre ami.

Shakespear doit à la conversation et aux écrits de Reynolds, plusieurs éclaircissemens heureux, dont quelques uns enrichissent les dernières éditions de

ce Poëte. Les discours de l'artiste, aux élèves de l'Académie, montrent évidemment son attachement pour Shakespear. Ses intimes amis l'ont entendu souvent à diverses époques de sa vie, appliquer à l'intérêt qu'offre la lecture de ce grand poëte, l'éloge que Cicéron fait des lettres : *Hæc studia adolescentiam alunt*, etc. Il y a quelques années, le bruit s'étoit accrédité que Reynolds n'avoit en grande partie résolu de renoncer au portrait, que pour consacrer le reste de ses jours à dessiner les scènes de Shakespear. Peut-être n'étoit-ce que l'idée favorite ou l'espoir particulier de ses admirateurs, peut-être aussi en fut-il détourné par l'affoiblissement douloureux de sa vue.

Les discours que Sir Josué Reynolds adressa aux élèves de l'Académie royale chaque année, depuis son institution, sont les ouvrages qui fondent le plus sa réputation littéraire. Ces discours, dont l'objet étoit d'animer et de guider les élèves, ont été régulièrement imprimés. On y voit briller la connaissance profonde de Sir Josué, dans l'art qu'il professoit, son instruction classique et la politesse de son esprit. Ce sont des trésors pour l'élève et pour l'artiste, et l'élégance, la pureté du langage qui les distinguent éminemment ont été rarement égalées par les plus célèbres de nos écrivains.

Vers 1790, un dégoût causé par l'exclusion donnée à un artiste, à l'admission duquel Reynolds s'intéressoit (M. Bonomi, architecte Italien), décida le président de l'Académie à donner, le 22 février, sa démission d'une place qu'il occupoit depuis 21 ans, avec autant d'honneur pour sa patrie que pour lui-même.



Cette démission, à laquelle le roi même prit intérêt; fut vivement ressentie par l'Académie. Des éclaircissemens mutuels s'ensuivirent, et Reynolds satisfait, reprit la présidence, qu'il résigna une année après à raison de l'affoiblissement presque total de sa vue. L'Académie dans sa séance du 15<sup>e</sup> novembre 1791, arrêta qu'une députation prise dans son sein, iroit lui porter le vœu de la compagnie; c'étoit qu'il conservât le reste de sa vie, le titre et les privilèges de président, et qu'il fut autorisé à remplir par un suppléant les fonctions dont l'exercice pourroit être pénible pour lui.

Dopuis cette époque, Reynolds ne peignit plus. — Son dernier portrait avoit été celui de Charles James Fox, et ce dernier effort du pinceau de ce grand artiste est une preuve éclatante que son imagination et toutes ses qualités brillantes dans l'art qu'il professoit, se soutinrent jusqu'à la fin. Quand il eut donné les derniers coups de pinceau à ce portrait, « sa main tomba pour ne plus se relever ».

Quelque temps avant sa mort, sa maladie le jeta dans une mélancolie d'autant plus affligeante pour ses amis qu'il s'y livroit en silence. Peu de semaines avant ses derniers momens, son esprit étoit si affoibli qu'il étoit incapable de recevoir même les consolations de l'amitié. Les visites nombreuses d'une foule de personnages distingués par le rang ou par les connaissances sont la meilleure preuve de l'estime dont il jouissoit, et du regret avec lequel on voyoit sa maladie, et l'on prévoyoit sa perte. La nuit du jeudi, 23 février 1792, ce grand artiste paya le tribut à

la nature, dans la soixante-neuvième année de son âge.

Le témoignage suivant rendu à la mémoire de Sir Josué Reynolds, est de M. Burke.

« La nuit dernière, est mort, dans la soixante-neuvième année de son âge, Sir Josué Reynolds, à sa maison de Leicester-Fields. Sa maladie a été longue, mais supportée avec un courage calme et serein, sans mélange d'humeur ni de plainte, conformément au cours égal et uniforme de toute sa vie. Dès le commencement de sa maladie il eut la certitude de sa fin, et il la contempla avec ce calme que devoient lui donner l'innocence, l'intégrité, l'utilité de sa vie. Dans cette situation il eut toutes les consolations qu'il pouvoit désirer, de la tendresse de sa famille, et que sa bonté méritoit bien en effet d'y trouver.

Il a été, à beaucoup d'égards, un des personnages les plus recommandables de son siècle; c'est le premier Anglois qui ait ajouté la gloire des beaux arts, aux autres titres de gloire de sa patrie; pour le goût, la grâce, la facilité, l'heureuse invention, la richesse et l'harmonie du coloris, il a égalé les grands maîtres des siècles les plus renommés. Dans le portrait, il les a surpassés: car cette partie de l'art, à laquelle les artistes Anglois se livrent plus particulièrement, lui a dû une variété, une imagination, et une dignité dérivées des branches supérieures, que les maîtres même qui les ont professées d'une manière éminente, n'ont pas toujours conservées, en peignant la nature individuelle. Ses portraits rappellent au spectateur l'inven-

tion de l'histoire et l'agrément du paysage. Il semble moins s'être élevé à ce genre, qu'y être descendu d'une sphère supérieure. Ses peintures jetent un nouveau jour sur ses leçons, et ses leçons semblent découler de ses peintures comme de leur source.

Il possédoit sa théorie aussi parfaitement que la pratique de son art. Pour être un peintre de ce mérite, il a fallu qu'il fût un profond philosophe.

Jouissant de la plus brillante réputation dans l'étranger et dans sa patrie, admiré des connoisseurs en fait de beaux arts et des savans, recherché par les grands, caressé des puissances, et célébré par des poètes distingués, sa candeur et sa modestie naturelle ne l'ont jamais abandonné, même en cas de surprise ou de provocation, et l'œil le plus perçant n'a jamais pu démêler le moindre degré d'arrogance ou de présomption dans aucune partie de sa conduite ou de ses discours.

Ses talens divers, éminens de leur propre nature, et développés par les lettres; ses vertus sociales dans toutes les relations et dans toutes les habitudes de sa vie, rendoient sa maison le centre d'une réunion aussi variée qu'agréable que sa mort va disperser. Il avoit trop de mérite pour ne pas exciter quelque jalousie, mais trop d'innocence pour provoquer aucune inimitié! Nulle perte ne peut laisser un sentiment de douleur plus sincère, plus entier et plus général. Salut, et adieu ».

L'auteur de *quelques idées concernant une nouvelle édition de Shakespear*, a présenté Sir Reynolds aux regrets de ses concitoyens, dans une

brochure intitulée: *Témoignages rendus au génie et à la mémoire de Sir Josué Reynolds*. Cette production, sans être une biographie régulière, contient une variété intéressante de matériaux, qui pourront servir au panégyriste de ce célèbre artiste.

## HISTOIRE LITTÉRAIRE.

*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain, ouvrage posthume de CONDORCET, in-8°, 389 pages, à Paris, chez Agasse, rue des Poitevins, n°. 18, l'an 3e.*

C'EST un grand et beau spectacle, a dit un philosophe ancien, un spectacle digne de la divinité, qu'un sage luttant corps-à-corps avec l'infortune. C'en est un plus étonnant encore, que celui d'un sage qui, après trente années de veilles et de méditations consacrées aux progrès des sciences, au bonheur de l'espèce humaine, proscrit, errant dans l'ombre des souterrains, ou dans la solitude des bois, perd de vue ses travaux infructueux, ses persécuteurs et ses souffrances; qui, sans livres, sans ami, sans secours, riche de ses seules pensées, de ses seuls souvenirs, élève d'une main ferme et hardie un monument durable à la gloire de l'esprit humain, jete un coup-d'œil rapide sur la marche qu'il a tenue et sur les variations de la société, rêve encore le bonheur de ces mêmes hommes qui le

poursuivent, et trouve dans l'aperçu de l'amélioration possible de l'humanité, le prix de ses veilles, la consolation de ses peines, et l'oubli des erreurs, des crimes et des injustices qui souillent et désolent la terre.

D'Alembert avoit déjà, dans le magnifique vestibule qu'il a érigé devant le temple des sciences, présenté l'échelle et la division des connoissances humaines. Il étoit réservé à son ami, à son successeur, d'en tracer un tableau non moins imposant, non moins majestueux. C'est celui dont nous présentons aujourd'hui l'analyse, en employant le plus que nous pourrons, les propres termes de l'auteur; car nous pensons que notre devoir n'est pas de substituer notre esprit à celui des écrivains, mais de présenter fidèlement l'ensemble des ouvrages et l'ordonnance des parties.

Condorcet envisage l'homme sous trois points de vue : ce qu'il a été, ce qu'il est, ce qu'il peut être.

Les deux premiers forment trois parties bien distinctes. Dans la première, on est réduit à deviner par quels degrés l'homme, borné à l'association nécessaire pour se reproduire, a pu acquérir ces premiers perfectionnemens dont le dernier terme est l'usage d'un langage articulé. Ici le seul guide qui puisse diriger nos pas, ce sont des observations sur le développement de nos facultés.

La seconde s'appuie en grande partie sur la suite des faits que l'histoire nous a transmise : mais il est nécessaire de les choisir dans celle des différens peuples, de les rapprocher, de les combiner; pour en tirer l'histoire hypothétique d'un peuple unique, et former le tableau de ses progrès.

Dans la troisième, le tableau de la marche et des progrès de l'esprit humain, fondé sur une suite non interrompue de faits et d'observations, devient véritablement historique. La philosophie n'a plus rien à deviner, n'a plus de combinaisons hypothétiques à former ; il suffit de rassembler, d'ordonner les faits, et de montrer les vérités utiles qui naissent de leur enchaînement et de leur ensemble.

Dans ce tableau doivent entrer l'origine et l'histoire des erreurs générales qui ont plus ou moins retardé ou suspendu la marche de la raison ; celles des préjugés de siècles ou de classes, de leurs combats contre la raison, de leurs triomphes et de leurs chutes.

Il reste au dernier tableau à tracer : celui de nos espérances, des progrès réservés aux générations futures, et que la constance des lois de la nature semble leur assurer.

L'auteur divise en neuf grandes époques l'espace qu'il se propose de parcourir, et qui correspond aux trois parties distinctes qu'il annonce ; et dans une dixième, il hasarde quelques aperçus sur les destinées futures de l'espèce humaine.

On conçoit qu'il doit se borner à présenter les principaux traits qui caractérisent chacune d'elles ; on ne doit donc chercher que les masses, sans s'arrêter aux exceptions, ni aux détails trop minutieux.

Condorcet présente, dans la première époque, les hommes réunis en peuplades. Des observations sur celles des qualités physiques qui peuvent favoriser la

première formation de la société, une analyse sommaire du développement de nos facultés intellectuelles ou morales, servent d'introduction au tableau de cette époque. Les premiers fruits de la réunion sont l'art de fabriquer les armes, de préparer les alimens, de se procurer les ustensiles nécessaires pour cette préparation, celui de conserver ces alimens et d'en faire des provisions, l'usage d'une langue articulée, le sentiment de la justice et l'affection mutuelle entre les membres de la société, nés des relations plus fréquentes, de l'identité des intérêts et de la réciprocité des secours ; les premières idées d'une autorité publique.

L'origine de la danse, de la musique, de la poésie et de l'éloquence même, remonte au berceau de la société. Le plaisir de voir ou d'entendre des mouvemens mesurés et réguliers, la facilité de les saisir et de les répéter, voilà la cause qu'on lui peut assigner.

Les erreurs qui distinguent cette époque, sont la vengeance, la cruauté à l'égard des ennemis, érigée en vertu ; l'opinion qui condamne les femmes à une sorte d'esclavage, le droit de commander à la guerre, regardés comme la prérogative d'une famille ; enfin les premières idées des diverses espèces de superstition.

Les seules sciences des sauvages sont quelques connoissances grossières d'astronomie, celle de quelques plantes médicinales, employées pour guérir les maladies et les blessures, et déjà elles sont corrompues par un mélange de superstition.

C'est là que l'on peut observer les premières traces d'une institution trop généralement répandue, trop

constamment retrouvée à toutes les époques de la civilisation ; pour qu'elle n'ait pas un fondement dans la nature même ; c'est cette classe d'hommes dépositaires des principes des sciences, ou des procédés des arts, des mystères ou des cérémonies de la religion, des pratiques superstitieuses, souvent même des secrets de la législation et de la politique, cette classe qui s'est placée entre la divinité et l'homme, et qui a répandu les vérités et les erreurs, les lumières et l'ignorance.

De la prévoyance qui fit regarder les animaux tués à la chasse comme une simple provision, il fut facile de passer à l'idée non moins naturelle de les conserver vivans. Leur lait offrit une nouvelle ressource ; la reproduction, en les multipliant, présenta un moyen de subsistance plus assuré, plus abondant, moins pénible. La possession et la conservation des troupeaux devint donc le premier objet de la société. La chasse cessa d'être le premier moyen de subsistance. Elle ne fut plus qu'un plaisir, ou une précaution contre les bêtes féroces, et c'est ainsi que les peuples devinrent pasteurs.

Le loisir d'une vie plus sédentaire et moins fatigante étoit favorable au développement de l'esprit humain. Delà de nouveaux arts et de nouvelles jouissances. La nourriture des troupeaux, les soins qui facilitent leur reproduction, le perfectionnement des espèces, l'usage de la laine substitué à celui des peaux, tels sont les arts qui ont dû naître et faire même quelques progrès. Les jouissances furent plus de douceur dans la société des familles, plus de perfection dans



le chant, les instrumens et la poésie; et ce calme de l'esprit qui se repose sur une subsistance assurée, et même sur un superflu constant.

1. L'adoucissement des mœurs, celui de l'esclavage des femmes, la division en propriétaire et en salarié, l'inégalité des fortunes, et le sentiment et l'habitude de la bienfaisance que fit naître le spectacle du besoin, le calcul de l'intérêt qui trouve plus utile de garder les prisonniers de guerre que de les égorger, l'hospitalité devenue un devoir social et assujéti à des règles, la multiplication des échanges, d'où résulta la nécessité d'une mesure commune, d'une sorte de monnaie, l'idée de la propriété et de ses droits plus étendue et plus précise, une espèce de jurisprudence fondée sur la tradition des jugemens rendus par les chefs de famille, tels sont les traits principaux qui caractérisent cette époque.

Mais en même temps c'est là qu'il faut placer l'origine de l'esclavage et de l'inégalité des droits politiques entre les hommes parvenus à l'âge de la maturité, l'art de tromper les hommes pour les dépouiller, et d'usurper sur leurs opinions une autorité fondée sur des craintes et des espérances chimériques, l'établissement des cultes plus réguliers, des familles de prêtres, des tribus sacerdotales, etc.

Les sciences se réduisirent à quelques foibles progrès dans l'astronomie amenés par l'utilité de l'observation des étoiles, par l'occupation qu'elles offroient dans de longues veilles, et par le loisir dont jouissoient les bergers.

Des observations sur la nourriture des troupeaux,

sur les productions spontanées du sol, sur la manière dont les végétaux se multiplient, sur la nécessité de les rassembler dans les terrains les plus voisins des habitations, de les enclorre de hayes, etc., conduisirent aux élémens de l'agriculture. Bientôt l'idée d'employer à la culture les mêmes animaux, qui servoient aux transports, le perfectionnement de quelques instrumens aratoires la rendit dans les climats fertiles la source de subsistance la plus abondante, l'occupation première des peuples, et le genre humain atteignit la troisième époque.

Dans les deux premiers états de la société, tous les individus, toutes les familles du moins, exercoient à peu près tous les arts nécessaires. Dans le troisième, la distinction des propriétaires et des salariés, les travaux plus multipliés, les procédés des arts devenus plus étendus et plus compliqués, forcèrent bientôt à les diviser. Ainsi, aux trois classes qu'on pouvoit distinguer déjà dans la vie pastorale, il faut maintenant ajouter celle des ouvriers de toute espèce et celle des marchands. Une législation plus régulière, une éducation plus soignée, une plus grande égalité entre les deux sexes marquent cette époque. C'est alors que s'établit la différence des villes et des campagnes, l'hérédité des premiers chefs, les familles privilégiées, et en même temps les factions et les guerres civiles, les brigandages appelés conquêtes, le despotisme qui en fut la suite, la féodalité, c'est-à-dire la division entre deux peuples occupant le même territoire, entre lesquels la victoire a établi une égalité héréditaire.

La teinture, la poterie, et même les commence-

mens de travaux sur les métaux, fruits d'une vie plus sédentaire et de nouveaux besoins, accélérés par les communications plus multipliées, furent répandus par les conquêtes mêmes.

L'astronomie, la médecine, les notions premières de l'anatomie, la connoissance des minéraux et des plantes, les premiers élémens de l'étude des phénomènes de la nature se perfectionnent et s'étendent.

Ces sciences conservées en dépôt dans des castes particulières qui en firent le fondement de leur puissance, et pour qui elles ne furent qu'un but secondaire, donnèrent lieu à la naissance de l'écriture hiéroglyphique, et à l'établissement de la double doctrine qui assurent aux membres de ces castes l'avantage de posséder un langage entendu par eux seuls.

C'est à la fin de cette époque que les peuples de l'Asie avoient inventé l'écriture alphabétique, et l'histoire jointe au raisonnement, peuvent nous éclairer sur la manière dont a dû s'opérer le passage graduel des hiéroglyphes à cet art dont on ne peut fixer avec précision ni la patrie, ni le temps.

Dans cette troisième époque, les peuples qui n'ont encore éprouvé le malheur ni d'être conquérans, ni d'être conquis, nous offrent ces vertus simples et fortes des peuples agricoles, ces mœurs des temps héroïques, dont un mélange de grandeur et de férocité, de générosité et de barbarie, rend le tableau si attachant.

Le tableau de celles qu'on observe dans les empires fondés par les conquérans, nous présente au contraire toutes les nuances de l'avilissement et de la corruption

où le despotisme et la superstition peuvent amener l'espèce humaine.

Maintenant les sciences et les arts, l'économie politique, le commerce, la législation vont prendre une marche plus régulière et plus rapide. Portés par des exilés, ou rapportés par des voyageurs dans le beau climat de la Grèce, ils trouvent un azile et un terrain favorables chez ce peuple qui a exercé sur les progrès de l'espèce humaine une influence si heureuse et si puissante, dont le génie lui a ouvert toutes les routes de la vérité, que la nature avoit préparé, que le sort avoit destiné pour être le bienfaiteur et le guide de tous les âges et de toutes les nations.

Pythagore découvre le vrai système du monde, et pressent les sublimes découvertes de Newton. Socrate rappelle sur la terre cette philosophie qui se perdoit dans le ciel. Sa mort est un événement important dans l'histoire de l'esprit humain. Elle est le premier crime qu'ait enfanté la guerre de la philosophie et de la superstition.

Au pied même de son tombeau, Platon, dans un style plein de magie et brillant d'imagination, dans des cadres ingénieux, dans des fictions dramatiques, dicte les leçons qu'il avoit reçues de son maître, et au milieu de ses rêves philosophiques, de ses hypothèses si creuses et si frivoles, fonde la secte où l'on a soumis pour la première fois à un examen rigoureux les fondemens de la certitude des connoissances humaines.

Alors se forment ces écoles, qui réunissent entr'eux par les liens d'une libre fraternité, les hommes occupés de pénétrer les secrets de la nature; leur célébrité

appelle des élèves de toutes les parties de la Grèce, et ce concours devient un moyen puissant d'y faire germer le goût de la philosophie, et d'y répandre les vérités nouvelles.

A cette époque des premières lueurs de la philosophie chez les Grecs et de leurs premiers pas dans les sciences, les beaux arts s'élèvent au plus haut degré de perfection. Homère se place à une élévation que la poésie désespère d'atteindre. Sophocle, Euripide, Pindare, Thucydide, Démosthènes, Phidias, Apelles, sont contemporains de Socrate et de Platon.

Aristote son disciple ouvre dans Athènes même une école rivale de la science. Il embrasse toutes les sciences, et il invente la méthode philosophique, qu'il applique à l'éloquence et à la poésie. La vaste étendue de son plan lui fait sentir le besoin d'en séparer les diverses parties, et d'en fixer les limites avec plus de précision.

L'école d'Alexandrie étend la carrière, jusqu'alors si resserrée de la géométrie et offre les premières traces de l'algèbre. Les grandes découvertes d'Archimède le placent parmi ces génies heureux, dont la vie est une époque dans l'histoire des hommes, et dont l'existence paroît un des bienfaits de la nature. Hipparque recule les bornes de l'astronomie, et Hippocrate fonde la médecine sur l'observation.

Les arts mécaniques commencent à se lier aux sciences. Les philosophes en étudient l'histoire, en examinent les travaux, en décrivent les procédés et les transmettent à la postérité.

Vers le même temps, deux sectes nouvelles, ap-

puissant la morale sur des principes opposés, du moins en apparence, parurent les esprits, étendent leur influence bien au de là des bornes de leur école, hâtent la chute de la superstition grecque, et le monde se divisa entre le portique et le jardin d'Épicure.

La chute des républiques grecques entraîne celle des sciences politiques; après Platon, Aristote et Xénophon, on cesse presque de les comprendre dans le système de la philosophie.

Rome s'élève à la monarchie universelle; elle donne des lois à tous les pays alors connus; tous ces peuples, suspendus à une chaîne que la victoire avoit attachée au pied du Capitole, n'existent plus que par la volonté de la ville dominatrice, et pour les passions de ses chefs.

Les sciences, la philosophie, les arts du dessin furent toujours des plantes étrangères au sol de Rome. La jurisprudence est la seule science nouvelle que nous lui devons.

L'importance dont fut long-temps à Rome et dans la Grèce le talent de la tribune et celui du barreau, y multiplia la classe des rhéteurs dont l'art a été trop négligé des modernes, à qui cependant il seroit souvent nécessaire. En effet, combien l'art de pouvoir parler presque sur-le-champ, sans fatiguer ses auditeurs du désordre de ses idées, de la diffusion de son style, sans les révolter par d'extravagantes déclamations, par ses non-sens grossiers, par de bizarres disparates, ne seroit-il pas utile dans tous les pays où les fonctions d'une place, un devoir public, un intérêt particulier peuvent obliger à parler, à écrire, sans  
avoir

avoir le temps de méditer son discours ou ses ouvrages ?

Dès les commencemens de cette époque, l'étude des livres et des opinions, connue sous le nom d'érudition, devint une partie importante des travaux de l'esprit, et la bibliothèque d'Alexandrie se peupla de grammairiens et de critiques. Déjà se préparoit dans le silence un événement qui devoit avoir la plus grande influence sur l'esprit humain. Sur les débris des cultes antiques, sur les abstractions de l'école platonique, s'élevoit un nouveau système religieux dont les progrès augmentèrent de rapidité en raison de l'affoiblissement de l'empire, dont le mépris des sciences humaines fut un des premiers caractères, et dont le triomphe fut le signal de l'entière décadence et des sciences et de la philosophie.

La scène change : au jour brillant des lettres va succéder la nuit profonde de l'ignorance et de la superstition. Le tableau se partage en deux parties distinctes : la première embrasse l'Occident, où la décadence fut plus rapide et plus absolue, mais où le jour de la raison devoit reparoitre pour ne s'éteindre jamais ; et la seconde, l'Orient, pour qui cette décadence fut plus lente, long-temps moins entière, mais qui ne voit pas encore le moment où la raison pourra l'éclairer et briser ses chaînes.

L'inondation des barbares, les effets de leur ignorance et de leurs mœurs, la destruction de l'esclavage domestique remplacé par la servitude de la glèbe, la forme de leur gouvernement, l'esquisse de Rome Chrétienne peinte d'une touche large et hardie, les

révolutions de l'anarchie féodale, l'incohérence de la législation, les horreurs renaissantes des guerres privées, les armures et les institutions guerrières du peuple conquérant, par lesquelles l'égalité de la nature disparoissoit devant l'inégalité factice des forces physiques, la corruption de la morale et des mœurs, enfin l'Europe comprimée entre la tyrannie sacerdotale et le despotisme militaire, tel est le fond du premier tableau.

Dans l'Orient, réuni sous un seul maître, une décadence plus lente suit l'affoiblissement graduel de l'empire. au milieu des sables de l'Arabie s'élève un homme, tout-à-la-fois ardent, enthousiaste et politique profond, né avec les talens d'un poète et ceux d'un guerrier. Cet homme est Mahomet. Il prêche, combat, triomphe, et son enthousiasme change la face des trois parties du monde.

Les arabes conquérans prennent des mœurs plus douces; ils traduisent Aristote, généralisent l'usage de l'algèbre, cultivent l'astronomie, l'optique, la chimie, toutes les parties de la médecine, enrichissent ces sciences de quelques vérités nouvelles. La poésie, l'éloquence, les fêtes galantes, les idées chevaleresques consacrent leur caractère généreux et brillant; mais un despotisme consacré par la religion, fait bientôt évanouir ces étincelles du génie des Grecs, et la lumière disparoit une seconde fois devant la tyrannie et la superstition.

Plusieurs causes contribuent à rendre par degrés à l'esprit humain cette énergie que des chaînes si hon-



*Esquisse des progrès de l'esprit humain.* 99

teuses et si pesantes , sembloient devoir comprimer pour toujours.

Les principales sont l'intolérance , l'ambition , l'avidité , les mauvaises mœurs du clergé , et ce qui en est la suite , la liberté de penser dont nos fabliaux et Boccace nous présentent déjà des traits ; l'établissement des écoles de jurisprudence , fondées par les rois pour les opposer aux prêtres ; l'affranchissement des communes , la rivalité des empereurs et des papes , et la division de l'Italie en petits états ; les Croisades , entreprises pour la superstition et dont l'effet fut de l'affoiblir ; l'indépendance de quelques villes d'Allemagne et du Nord , les efforts de l'Helvétie pour briser les fers de la féodalité , la grande charte d'Angleterre imitée par plusieurs autres , moins célèbres et moins bien défendues ; l'essor que prit le commerce , la traduction d'Aristote , laquelle prêta long-temps des armes à la subtilité des Scolastiques , mais fut aussi la première origine de cette analyse philosophique , qui depuis a été la source féconde de nos progrès.

Cette époque , où la politique , la législation , l'économie publique n'étoient point encore des sciences , où les sciences naturelles étoient encore au berceau , est marquée par deux découvertes importantes , la boussole et la poudre à canon.

L'autorité des hommes étoit partout substituée à celle de la raison. On étudioit les livres beaucoup plus que la nature , et les opinions des anciens plus que les phénomènes de l'univers.

A côté de la corruption et de la férocité des mœurs :

de l'intolérance religieuse , des discordes civiles , des guerres privées des petits princes , on retrouve la galanterie des Ménestrels et des Troubadours , et l'institution d'une chevalerie professant la générosité et la franchise , se vouant au service des dames et au secours des opprimés , institution sans doute utile , puisqu'elle répandit des germes d'humanité qui devoient fructifier un jour ; et ce fut le caractère général de cette époque , d'avoir disposé l'esprit humain pour la révolution que devoit amener la découverte de l'imprimerie.

De grands événemens marquent cette époque ; les uns coïncident avec l'invention de l'imprimerie. Tels sont la prise de Constantinople par les Turcs , et la découverte , soit du nouveau monde ; soit de la route qui a ouvert à l'Europe une communication directe avec les parties orientales de l'Afrique et de l'Asie. L'autre , postérieur à sa naissance ; mais recevant d'elle une force incalculable et une influence presque universelle , est la réforme de Luther ; principe véritable de l'affranchissement de l'esprit humain.

Alors commence à s'élever , en faveur de la raison et de la justice , un tribunal indépendant de toute puissance humaine , auquel il est difficile de rien cacher et de rien soustraire. Les vérités , la discussion des erreurs , les méthodes , les tables , les tableaux qui offrent à l'esprit des résultats , fruits de recherches ou de méditations pénibles , les livres élémentaires se répandent par l'imprimerie et se communiquent avec célérité. Elle sert également la dialectique des réformateurs , enseignans aux hommes à secouer le joug de l'autorité ; le courage de Languet , de Needham

et d'Harrington réclamants en faveur des peuples des droits imprescriptibles et long-temps oubliés ; les découvertes ingénieuses de Galilée et de Kepler , et les théories savantes de Copernic , celles de Gessner , d'Agricola , de Bernard , de Palissy , de Jean Rey , etc. ; elle affranchit l'homme de tous les jougs , ou du moins prépare la liberté.

Cette époque est plus souillée qu'aucune autre , par de grandes atrocités. Elle est celle des massacres religieux , des guerres sacrées , de la dépopulation du nouveau monde. L'espèce humaine révolte encore le philosophe , mais du moins elle le console par des espérances.

Là marche des sciences devient rapide et brillante. La perfection de la langue algébrique , la théorie générale des équations , l'invention des logarithmes , la découverte de la pesanteur de l'air et celle de la circulation du sang se succèdent ou paroissent simultanément. L'histoire naturelle , la chymie , la médecine , la chirurgie étonnent par la rapidité de leurs progrès.

En Italie , l'art de la poésie épique , de la peinture , de la sculpture atteignent une perfection que les anciens avoient à peine connue. Corneille recrée , en France l'art dramatique , et préside à cette suite d'hommes célèbres , qui alloient se distinguer dans tous les genres. Les langues s'épurent et l'usage de la langue nationale succède à celui du latin ; la métaphysique et la grammaire se perfectionnent , la critique imprime à l'érudition un nouveau caractère , le mouvement de l'esprit humain , ses tatonnemens , ses écarts même , tout annonce que s'il n'est pas libre encore , il sent , il apprend



qu'il est fait pour l'être? Le secret lui en est révélé par Descartes qui dit aux hommes de secouer le joug de l'autorité, de ne plus reconnoître que celle de la raison, et qui fut obéi, parce qu'il subjuga par sa hardiesse, et entraîna par son enthousiasme.

Nous avons vu la raison soulever ses chaînes, en relâcher quelques unes, et acquérant sans cesse des forces nouvelles, préparer, accélérer l'instant de sa liberté.

Il nous reste à parcourir l'époque où elle acheva de les rompre, où, forcée d'en traîner encore les restes, elle s'en délivra peu-à-peu.

Le tableau politique nous offre l'insurrection de la Hollande, les convulsions longues et sanglantes de la liberté Angloise, les Suédois resaisissant une partie de leurs droits, la liberté civile assurée, le perfectionnement des lois, l'adoucissement des mœurs, l'affoiblissement de l'intolérance religieuse, les principes scellés du sang de Sidney, consacrés par l'autorité de Locke et placés par Rousseau au nombre des vérités, les devoirs de la puissance publique mieux tracés, l'économie politique soumise aux principes de la philosophie et à la précision du calcul, et cette science nouvelle portée par Stewart, par Smith, et par quelques économistes François, à un degré d'évidence qu'on n'auroit pas osé espérer d'atteindre; enfin, la révolution d'Amérique et celle de France, préparées, amenées, déterminées par la première.

Le tableau philosophique n'est pas d'un intérêt moins étendu; il nous présente Descartes ne rendant à la philosophie son indépendance, que pour

Pégärer dans des erreurs nouvelles , Locke saisissant le fil qui devoit la guider , et fixant les bornes de l'intelligence humaine , Leibnitz jetant en Allemagne les fondemens d'une doctrine nouvelle , embellie par les vers de Pope ; Bolingbroke , Bayle , Fontenelle , Voltaire , Montesquieu , et les écoles formées par ces hommes célèbres , prenant pour cri de guerre , *raison* , *tolérance* , *humanité* , employant tour-à-tour toutes les armes que l'érudition , la philosophie , l'esprit , le talent d'écrire ; peuvent fournir à la raison , prenant tous les tons , employant toutes les formes pour détruire les erreurs populaires , et combattre tous les préjugés.

Le tableau des sciences , et en particulier des sciences mathématiques et physiques , n'offre pas des résultats moins brillans. Mais il nous présente un horizon si vaste , qu'il passe les bornes d'une simple analyse , et nous renvoyons à l'ouvrage pour le contempler : on y verra avec quel art , l'auteur en distribue et en ordonne les différentes parties , pour mettre ses lecteurs à portée d'en bien saisir l'ensemble , et d'en bien observer les rapports. Descartes , Newton , Leibnitz , Huyghens , d'Alembert , Franklin , etc. , sont les noms qui figurent dans cette liste honorable , auxquels la voix de l'Europe s'empressera de joindre celui de Condorcet.

Les progrès des arts consolateurs sont retracés avec la même rapidité , avec la même justesse d'observation. La musique , les arts du dessin , l'art dramatique élevé entre les mains de Corneille , de Racine , de

Voltaire, de Molière, à une perfection jusqu'alors inconnue ; les lettres servant à rendre l'étude des sciences plus facile, et la philosophie plus populaire, trouvent leur place dans l'ordonnance de ce magnifique tableau.

Vers la fin de l'époque précédente, on vit se développer une doctrine nouvelle qui devoit porter le dernier coup à l'édifice chancelant des préjugés. C'est celle de la perfectibilité indéfinie de l'espèce humaine, doctrine, dont Turgot, Price et Priestley ont été les premiers et les plus illustres apôtres.

Cette doctrine est à-la-fois trop plausible et trop consolante pour ne pas être adoptée et par le philosophe qui calcule les chances de l'avenir d'après l'expérience du passé, et par les âmes sensibles qui ont besoin de s'élançer dans un monde idéal, dans un meilleur ordre de choses, pour se reposer du spectacle attristant des crimes et des erreurs qui se pressent et s'amoncellent sous leurs yeux.

Le philosophe, que nous analysons, réduit nos espérances sur l'état à venir de l'espèce humaine, à ces trois points importants : la destruction de l'inégalité entre les nations ; les progrès de l'égalité (des droits) dans un même peuple ; enfin, le perfectionnement réel de l'homme.

C'est dans l'expérience du passé, dans l'observation du progrès que les sciences, que la civilisation ont faits jusqu'ici, dans l'analyse de la marche de l'esprit humain, qu'il trouve les motifs les plus forts de croire que la nature n'a mis aucun terme à nos espérances.

De nouvelles découvertes dans les sciences et dans les arts , et par une conséquence nécessaire , dans les moyens de bien-être particulier et de prospérité commune , les progrès dans les principes de conduite et dans la morale pratique , enfin le perfectionnement réel des facultés intellectuelles , morales et physiques , qui peut être également la suite , ou de celui des instrumens qui augmentent l'intensité , ou dirigent l'emploi de ces facultés , ou même de celui de l'organisation naturelle , tels sont les moyens que le philosophe indique.

L'indépendance du nouveau monde , les accroissemens rapides de la population Européenne , dans laquelle se perdront les peuplades sauvages , la culture du sucre établie dans l'immense continent de l'Afrique , et détruisant le trafic d'hommes qui la dépeuple et la corrompt depuis deux siècles ; la liberté du commerce propagée dans les quatre parties du monde , une plus grande égalité d'instruction ; une combinaison de calculs qui , sans détruire les inégalités naissant de la nature , tende sans cesse à maintenir cette sorte d'égalité , ouvrage de la société seule ; les collections de faits scientifiques recueillies par un plus grand nombre d'hommes ; les progrès de l'agriculture , de l'industrie et du bien-être ; l'application du calcul , des combinaisons et des probabilités à l'art social , à la législation ; le perfectionnement de la langue même des sciences ; la fin des haines nationales , la fraternité des nations ; les limites des beaux arts reculées ; l'emploi plus étendu et moins imparfait des méthodes techniques ; l'institution d'une langue universelle ; la durée de la vie prolongée ;

toutes ces causes de l'amélioration de l'espèce humaine, tous ces moyens qui l'assurent ne peuvent-ils pas, par leur nature, exercer une action toujours active, et acquérir une étendue toujours croissante.

Tel est l'ébauché de ce grand programme de l'histoire philosophique de l'esprit humain. Le véritable but de l'auteur et le résultat de ses observations, sont de prouver que ce n'est pas l'accroissement des lumières, mais leur décadence, qui a produit les vices des peuples policés, et que, loin de corrompre les hommes, elles les ont adoucis, lorsqu'elles n'ont pu les corriger ou les changer; que les lumières amènent la liberté, et qu'une sage liberté assure la durée et les progrès des lumières; que la bonté morale de l'homme, résultat nécessaire de son organisation, est, comme toutes les autres facultés, susceptible d'un perfectionnement indéfini, et que la nature lie par une chaîne indissoluble, la vérité le bonheur et la vertu, enfin qu'il n'a été marqué aucun terme au perfectionnement des facultés humaines; que la perfectibilité de l'homme est réellement indéfinie, et que les progrès de cette perfectibilité, désormais indépendante de toute puissance qui voudrait les arrêter, n'ont d'autre terme que la durée du globe où la nature nous a jetés.

Les morceaux les plus brillans de cet ouvrage, sont le tableau des beaux jours de la Grèce, peint à grands traits dans les 4e. et 5e. époques, celui de Rome payenne, et de Rome catholique, etc. Une morale douce, une philanthropie éclairée, le sentiment profond des malheurs et de la dignité de l'espèce.



humaine , la haine d'une ame vertueuse contre toute espèce de tyrannie , une foule d'observations fines ; d'apperçus lumineux , d'explications ingénieuses jetées dans cette marche rapide , un style qui n'est jamais au-dessous du sujet , voilà ce qu'une première lecture offre à l'esprit le moins attentif ; pas un seul trait d'amertume , pas une seule plainte contre un sort si peu mérité , n'interrompt les méditations du philosophe. C'est dans une abnégation entière du *moi humain* , dans une absence sublime de lui-même , qu'il dépose ses vœux pour l'amélioration de ses semblables. Un seul passage fait une allusion douce et éloignée à son affreuse position. Mais il y règne un calme , un sentiment qui touche et attendrit jusqu'aux larmes , par l'idée du contraste qu'il présente entre les dernières occupations de Condorcet et ses malheurs , et de la fin cruelle qui alloit bientôt enlever à la philosophie un de ses plus zélés apôtres , à la patrie et à la liberté un de ses plus généreux défenseurs. Ce passage est celui qui termine l'ouvrage , et par lequel nous ne pouvons mieux faire que de terminer cette analyse.

« Combien ce tableau de l'espèce humaine , affranchi de toutes ses chaînes , soustraite à l'empire du hazard , comme à celui des ennemis de ses progrès , et marchant d'un pas ferme et sûr dans la route de la vérité , de la vertu et du bonheur , présente au philosophe un spectacle qui le console des erreurs ; des crimes , des injustices dont la terre est encore souillée , *et dont il est souvent la victime ?* C'est dans la contemplation de ce tableau qu'il reçoit le prix de ses

efforts pour les progrès de la raison, pour la défense de la liberté. Il ose alors les lier à la chaîne éternelle des destinées humaines ; c'est là qu'il trouve la vraie récompense de la vertu, le plaisir d'avoir fait un bien durable, que la fatalité ne détruira plus par une compensation funeste, en ramenant les préjugés et l'esclavage. Cette contemplation est pour lui un asyle, où le souvenir de ses persécuteurs ne peut le poursuivre, où vivant par la pensée avec l'homme rétabli dans les droits comme dans la dignité de sa nature, il oublie celui que l'avidité, la crainte ou l'envie tourmentent et corrompent ; c'est là qu'il existe véritablement avec ses semblables, dans un élysée que sa raison a su se créer, et que son amour pour l'humanité embellit des plus pures jouissances «.

## LITTÉRATURE

### FRANÇOISE.

#### *NOTICE sur une nouvelle édition des œuvres de GRESSET.*

L'AUTEUR d'une *vie de Gresset*, qui parut quelque temps après sa mort, le citoyen *Daire*, en rappelant au public les fruits de la solitude du chantre de *Ververt*, ne lui avoit laissé que des regrets. A l'occasion de son éloge proposé par l'Académie d'Amiens, Noël, dont l'ouvrage fut jugé le meilleur, par cette

société, s'étoit livré aux mêmes recherches, et ne donna pas plus d'espérances. On regrettoit sur-tout *L'ouvroir*, que Gresset avoit ajouté au *Vervet*, le *Parrein Magnifique* et le *Gazetin*. Ces ouvrages avoient causé un extrême plaisir aux lectures publiques que le poëte en faisoit. Quatre vers de *L'ouvroir*, étoient restés dans la mémoire des gens de lettres; ce sont ceux dans lesquels Gresset peint les occupations des religieuses.

L'une découpe un agnus en losange  
Ou met du rouge à quelque bienheureux  
L'autre bichonne une vierge aux yeux bleux,  
Ou passe au fer le toupet d'un Archange.

*Le Parrein Magnifique*, étoit un Poëme satyrique; en dix chants, d'environ trois mille vers, dont nous allons présenter le sujet à nos lecteurs.

Un abbé de qualité, fort peu généreux; doit tenir sur les fonds le fils d'un de ses gens d'affaires. Il réfléchit qu'en faisant lui-même cette fonction, elle pourroit lui couter trop cher, et prend le parti de se faire remplacer par un maire de son voisinage. Ce maire énorgueilli de l'honneur que lui fait l'abbé, dresse un état fort ample et fort détaillé de tous les frais du baptême, et en fait monter la dépense à une très-grosse somme. L'abbé, à qui cet état est présenté, réduit mesquinement la somme à 27 liv. 10 s.

Des gens de lettres qui ont entendu la lecture de ce poëme, assurent que plusieurs des dix chants qui le composent, sont parfaits, qu'ils offrent tous des débuts remplis de la plus riche poésie. On y trouve l'inimitable facilité de Gresset, et la critique fine,

ingénieuse et plaisante qui est répandue dans tout l'ouvrage, le fera, disent-ils, regarder comme digne des meilleurs temps de l'auteur.

Voici le canevas du *Gazetin*. C'est un homme raffolant de papiers-nouvelles, et les réunissant tous à grands frais. La matière paroît assez sèche, et il ne faut rien moins que l'imagination brillante de l'auteur de la *Chartreuse*, pour semer des détails piquans sur un fond aussi aride.

Le poëme est divisé en quatre chants.

Dans le premier, le personnage est représenté dans l'état le plus déplorable, rongé de goutte, de rhumatismes, et assiégé de tous les maux qui font le triste cortège de la vieillesse. Cet homme a sur-tout en horreur les vents coulis. Les bergères, les chaises longues, les fauteuils à larges oreilles, tous les moyens usités ont été employés tour-à-tour. Enfin il s'avise de faire démonter la caisse de sa chaise-de-poste et de l'établir au coin de son feu. Là, tranquille avec ses chères gazettes entassées les unes sur les autres, il se livre à son goût favori, et brave le souffle des vents.

Ses commensaux sont une nièce à la fleur de l'âge, un domestique assez entendu et un jeune chien. Le caractère de ces trois compagnons, les soins que les deux premiers prodiguent au vieillard, leur assiduité sur-tout à lui lire les papiers, et les jeux, les bonds, les caresses du petit animal remplissent le second et le troisième chant. On y retrouve les descriptions riantes, les critiques fines et légères, les plaisanteries gaies, la grace facile et l'aimable abandon qui caractérisent Gresset.

Au quatrième chant, le *Gazetin* est encore dans son lit ; on l'a mis sur son séant. Il est environ neuf heures, les nouvelles étrangères sont déjà arrivées. La nièce et le domestique sont sortis, le petit chien reste seul dans sa chambre. Il grimpe sur le lit, bondit, aboie, fait cent tours, cent gentillesques qui réjouissent le bon-homme. Mais sa joie est bientôt troublée. Le chien saute sur les gazettes, en disperse, en fait voltiger les feuilles, et travaille si bien des ongles et des dents, que le lit n'offre bientôt plus que de tristes débris. Il s'acharne sur-tout sur la gazette d'Utrecht, et la met en pièces. Le nouvelliste impotent, presque immobile, prodigue vainement au destructeur de ses plus chers plaisirs les noms les plus doux, les signes les plus flatteurs, pour le rappeler à lui, et distraire ses fureurs. Il se fâche, il tonne, il crie, et c'est au plus fort de son désespoir qu'on lui apporte la gazette de France qui apaise sa colère et le console des pertes qu'il a faites.

Un compatriote de Gresset possède un grand nombre de pièces inédites de ce poète aimable, des épîtres où respire une profonde mélancolie ; telle que celle d'un Chartreux qui brûle d'une passion dont la solitude nourrit les feux et qui s'irrite par le désespoir ; d'autres où cette muse badine s'amuse des travers et des ridicules de son siècle ; d'autres où l'on apperçoit une teinte plus forte et une philosophie plus hardie, *l'Abbaye*, par exemple où l'auteur attaque avec un pinceau très vigoureux des abus et des erreurs condamnables, etc. ; beaucoup de poésies fugitives, quelques morceaux de prose, etc. On a retrouvé la

*Parrein magnifique* et le *Gazetin* dont nous venons de donner l'analyse. *L'ouvrage* même n'est pas perdu. On sait à présent que Gresset l'avoit envoyé au roi de Prusse, et par conséquent on ne doit pas désespérer de le revoir. Ces richesses inattendues ont fait concevoir au compatriote de Gresset l'idée de donner une nouvelle édition des œuvres de ce poëte; nous nous faisons un plaisir de l'annoncer, et nous ne doutons pas qu'elle ne soit vue avec intérêt et accueillie avec empressement.

Nous saisissons cette occasion de dissiper les inquiétudes conçues sur le monument de Gresset, que l'on avoit dit être enveloppé dans la destruction de plusieurs autres. Il résulte des informations et des visites faites par les membres d'une commission chargée des recherches, description, et conservation des monumens, des arts et des sciences à Amiens; que les monumens consacrés à la gloire du poëte de la Somme, n'ont reçu aucune atteinte.

Ces monumens sont de deux sortes.

L'un est l'épitaphe placée sur la tombe de Gresset dans l'une des arcades des galeries de l'enceinte du cimetière de St. - Denis, de la commune d'Amiens. Elle est conçue en ces termes :

« ICI REPOSE LE CORPS DE JEAN-BAPTISTE-  
 » LOUIS GRESSET, CHEVALIER DE L'ORDRE DU  
 » ROI, HISTORIOGRAPHE DE L'ORDRE ROYAL ET  
 » MILITAIRE DE ST.-LAZARE, L'UN DES QUARANTE  
 » DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE, HONORAIRE DE  
 » CELLES

*Notice sur les œuvres de Gresset.* F 113

« CELLES DE BERLIN ET D'AMIENS, DÉCÉDÉ LE 19  
« JUIN 1777. AGÉ DE 49 ANS. »

Cette épitaphe est scellée dans le mur à la hauteur d'environ 7 pieds ; elle est en ardoise, entourée d'un cadre de bois, peint en marbre blanc veiné. Cette ardoise porte 18 pouces sur 16 ; la largeur du cadre est de trois pouces. Ce cadre est couronné d'un vase sur lequel est jeté un petit linceuil.

Au bas de cette épitaphe se trouve le caveau très-étroit où le corps de Gresset a été placé dans un cercueil ordinaire. Il fut inhumé avec beaucoup de pompe ; le corps-de-ville assista à ses obsèques avec les torches et toute sa suite, comme à l'enterrement d'un maire en charge. En 1789, les corps de son frère et de sa sœur ont été déposés dans le même caveau.

L'autre monument est un fort beau buste de Gresset, en marbre blanc, fait par Berruer, posé sur un piédestal circulaire de haute proportion, placé dans la salle du conseil de la municipalité.

Sur ce piédestal est écrit en lettres de relief : JEAN-BAPTISTE-LOUIS GRESSET ; le mot LOUIS seul a été mutilé.

L'inauguration de ce Buste a été faite solennellement le 25 août 1787, dans une des séances publiques de l'Académie d'Amiens qui avoit consacré ce monument à la gloire d'un de ses plus illustres membres.

Nous observerons à cet égard que le tombeau de Gresset se trouve maintenant dans un endroit destiné à la confection du salpêtre, et qui va devenir une propriété particulière. Une simple plaque de bois

annonce ce monument. Il seroit digne du zèle que la commune d'Amiens a montré pour honorer la mémoire de l'homme célèbre qu'elle a vu naître, de recueillir ses restes, de les séparer de ceux de sa famille et de leur assigner un azile. Celui qui paroît le plus leur convenir est *l'Autois*, charmante promenade, plantée par Lenôtre, voisine de la Somme dont les belles eaux ajoutent à l'agrément du lieu. Déjà l'objet de l'admiration des étrangers, elle offriroit un nouveau degré d'intérêt à leur curiosité; c'étoit là d'ailleurs que le poète alloit souvent chercher les inspirations poétiques, et la description qu'il en a faite et qui est encore inédite, prouvera qu'il ne les y cherchoit pas sans succès. Les bosquets, la verdure, les eaux, les fleurs, les oiseaux, c'est là le véritable élysée du poète; c'est ainsi que le monument simple et élégant de Gessner s'élève dans la promenade voisine de Zurich. C'est ainsi qu'on désireroit retrouver à Ermenouville les restes du peintre le plus vrai des beautés de la nature, de l'éloquent et trop sensible J. J. Rousseau.

LITTÉRATURE ARABE  
 QU'IL EN RESTE  
 P. O. S. L. E. A. B. E. S. D. O. V. I.

La littérature Arabe est une mine d'une richesse immense qui reste encore presque toute entière à exploiter. Le citoyen Venture, secrétaire-interprète pour les



langues orientales, avoit conçu le projet littéraire et civique, de faire connoître les nombreux manuscrits Arabes que la bibliothèque nationale renferme. Il avoit associé à ses travaux le citoyen Langlès, connu par plusieurs ouvrages traduits des langues de l'Orient. L'intérêt de la République a forcé ce citoyen estimable d'interrompre un travail qui promettoit des richesses précieuses à l'histoire, à la philosophie, à la littérature. Tous les amis des lettres desirent vivement de le voir reprendre ses veilles, ce qui devient plus facile aujourd'hui que le citoyen Rusin rend la présence de Venture moins nécessaire à Constantinople. On ne peut d'ailleurs se dissimuler l'état de souffrance où est resté l'établissement des *Jeunes de langue*. Cet état est tel, qu'avant très-peu de temps, nous n'aurions pas un seul drogman pour nos échelles et nos consulats. L'étude des langues orientales, si encouragée par les Anglois et les Allemands, est beaucoup trop négligée en France. Il importe de reconstituer et d'organiser sur de nouvelles bases un établissement si utile, sous le double rapport des lettres et de la politique, et le moment est heureusement venu, où il s'agit d'indiquer au gouvernement un bien à faire, un mal à réparer, pour qu'il s'empresse de créer l'un et de corriger l'autre.

Nous avons pensé que l'on verroit avec intérêt dans ce magasin, quelques échantillons de cette imagination souvent bizarre, quelquefois brillante, et toujours intéressante jusques dans ses écarts, qui caractérise le génie Arabe. Tantôt un conte, tantôt un dialogue, tantôt une séance Académique (*mekâmé*), tantôt des

fragmens de poésie ajouteront à la variété de cet ouvrage. Tous les morceaux que nous y insérerons sont inédits. Nous commencerons par une pièce plus moderne, dont l'auteur a été connu du citoyen Venture, qui en parle comme d'un homme aimable et de beaucoup d'esprit; il vivoit encore il y a peu de temps et occupoit à Alger le poste de Cadi.

*Discours de prééminence entre le vin et la bougie.*

Un aimable libertin faisoit un jour ses confidences à un de ses amis. Depuis, lui disoit-il, que j'ai commencé à me connoître, mon penchant s'est décidé pour le beau sexe et pour le vin. Je passois les jours à mériter les faveurs de ma maîtresse et je donnois les nuits à la bouteille. Une nuit, et c'est une des plus heureuses de ma vie, je reçus la visite d'un objet adorable pour lequel je soupirois depuis long-temps.

Quel pinceau assez magique pourroit rendre ses graces et ses traits ?

« ( 1 ) La lune qui brilloit dans le firmament étoit jalouse de l'éclat de sa beauté, et le soleil en la voyant paroître s'étoit caché de honte ».

« Sa taille semblable à ces roseaux qui cèdent au souffle du zéphyr, étoit plus droite qu'une lance du Yémen ».

Je me procurai à l'instant tout ce qui est capable de flatter les sens. J'éclairai l'appartement de plusieurs flambeaux et je le jonchai de plantes odoriférantes et de fleurs de toutes espèces, qui récréojent la vue et l'odorat. Jamais fête ne fut plus complète. J'avois

( 1 ) Ce qui est marqué par des guillemets, est en vers dans l'Arabe.

auprès de moi, mon amie, et l'œil du jaloux étoit endormi.

« O ciel ! Quelle charmante visite, visite mille fois plus chère à mon cœur que tous les trésors de l'univers ».

« Non, jamais mortel, n'est plus fortuné que moi, Qu'il est rare en effet de voir tous ses vœux accomplis ».

« Et moi, j'avois tout à souhait, il ne me restoit rien à désirer ».

« Le lieu, la commodité, la liberté, une beauté ravissante dont mon cœur étoit épris ».

« Un Vin pur, qui avoit vieilli dans le tonneau, et dont la liqueur incarnate le disputoit au rubis ».

« Des flambeaux, dont la vive lumière excitoit l'émulation des étoiles : tout contribuoit à rendre ma félicité parfaite ».

Savourant à longs traits les délices d'une si heureuse situation ; sans craindre qu'aucun indiscret vint la troubler, nous fîmes avancer le verre et la bouteille.

Le Vin nous communiqua bientôt sa pétillante gaieté, et la Bougie nous procuroit la douce satisfaction de jouir de la vue de l'un et de l'autre. Sensibles aux services qu'ils nous rendoient, nous commençâmes à faire leur panégyrique, et à détailler avec reconnoissance tous les avantages de ces deux objets précieux créés pour le bonheur de l'homme.

Nos éloges excitèrent leur jalousie et chacun d'eux prétendit mériter la préférence. Lorsque ma belle amie vit leurs esprits échauffés, elle leur dit avec une grace qui suspendit l'effet de leur courroux : cessez de vous quereller avec tant de vivacité ; choi-

sissez-nous pour juger de votre différent, et exposez nous chacun à votre tour et d'un ton plus calme, les titres sur lesquels vous appuyez vos prétentions. »  
 « Le Vin prit aussitôt la parole et dit : « Gloire à Dieu, qui en me créant du jus de la vigne, m'a donné la propriété de chasser les noirs soucis, et qui m'a choisi pour être un des fêtives du jardin céleste, destiné à ses fidèles serviteurs. »

« Ben soit aussi le nom de notre prophète Mahaméd, qui à tous ces titres glorieux, ajoute celui de propriétaire de Haouthret, du Keuthen, et remplis d'un et l'autre de ma douce liqueur. »

« Mon plaidoyer pourroit être fort court, et pour établir la préférence que je mérite, il me suffiroit sans doute de citer quelques uns des passages du livre sacré qui célèbrent ma gloire. L'Eternel, qui est la vérité même, n'a-t-il pas dit : Les bienheureux seront abreuvés dans des coupes remplies de Vins, et dans un autre vers ne lit-on pas : La boisson des élus sera composée du fruit des palmiers, et de la treille. Certes, auprès des gens qui réfléchissent sur ces oracles, mon triomphe est assuré, mais surpénitence. »  
 « Qu'il s'en faut que la bougie ait de pareils titres à produire, et que ses qualités puissent souffrir la comparaison avec les miens ! Je suis plus que digne qu'elle de servir les amans, d'assister à un rendez-vous, à un repas ; ma présence ne peut jamais qu'être agréable ; l'allégresse, les jeux et les ris suivent mes traces ; je chasse la mélancolie, je console les malheureux ; ma mousse pétillante récréé les yeux et le

goût, et ma liqueur suave : l'emporte sur toutes les liqueurs. « *وإن لي لخير من كل شراب* » . Et toi ! Bougie indiscrette, qui as ici Paüdace de me disputer le pas, je vais te peindre trait pour trait : tu es d'une stature frêle que brise le moindre choc, d'une couleur livide ; ton lumignon donne de l'iniquité, et les larmes que tu verses sans cesse ne semblent annoncer que des désastres ; tu te consumes toi-même à petit feu, et plus d'une fois tes bluettes ont causé les plus grands dommages à ceux qui se fient à toi : voilà l'esquisse de tes belles qualités ; crois-moi, garde un profond silence et écoute encore attentivement ces vers qui acheveront mon portrait et le tien. « *يا كبريتي* » . O mes amis ! l'aventure est vraiment plaisante : la Bougie n'a-t-elle pas l'effronterie de se croire au moins mon égale ?

« *أنا لا أخشى أن يفوز بها عندكم* » . Je ne crains pas qu'elle gagne la cause auprès de vous ni auprès de gens de bonne compagnie. « *يا كبريتي* » . La confiance que vous me témoignez, la déférence que vous avez pour tout ce que je dis, prouvent assez le cas que vous faites de moi. « *يا كبريتي* » . O mes amis ! Lorsque vous vous rassemblez, je suis toujours de la partie, et vous me placez au milieu de vous, car enfin il est juste de rendre à chacun l'honneur qui lui est dû. « *يا كبريتي* » . Soumis aux ordres que je donne, empressez à suivre mes conseils, vous me traitez en souverain. « *يا كبريتي* » . Ma présence fait disparaître la tristesse ; je suis le dispensateur de la joie. « *يا كبريتي* » . Un amant veut-il louer la douce haleine de sa belle ? il la compare à mon parfum. « *يا كبريتي* » .

» Mais toi, triste Bougie, ton teint jaunâtre fait pitié, et celui qui te voit te prend pour un malade. »

» Ton œil, comme celui de l'envie, est continuellement fixé sur nous, il pleure, il brûle, il se consume. »

» Quant à ta langue, combien ne faut-il pas être sur ses gardes contre les maux qu'elle peut faire ! on a beau la couper, sans cesse elle renaît »

La Bougie attendoit son tour avec impatience ; et lorsque le Vin eût terminé sa diffuse apologie, elle se redressa et parla ainsi :

» Gloire à Dieu, source de la lumière qui a prononcé anathème contre le Vin ! sa sagesse a proscrit cette liqueur funeste ; et cet être incompréhensible, pour donner idée de son essence, la compare à un flambeau. »

» Salut de paix soit aussi sur notre seigneur Muhammed, que la majesté divine a envoyé sur la terre, pour être la lumière du monde et annoncer aux hommes la vérité avec des promesses et des menaces. »

» O Vin ! tes discours ineivils et grossiers passent les bornes de la déraison et de l'indécence. Tu ne sais ce que c'est que le licite et l'illicite. Et dois-je m'en étonner ? As-tu des yeux pour connoître les charmes de la lumière et la beauté des astres qui éclairent l'univers ? As-tu assez de jugement pour distinguer les qualités pures qui constituent mon essence, des qualités impures qui sont la base de ton être ? L'ingratitude n'est pas le moindre de tes défauts. Tu oublies qu'en mille occasions j'ai te prête des secours inappréciables, et t'embellis de mes traits radieux. Que tu es

loin de ressembler à la Bougie, dont la forme élégante peut être comparée à la taille des houris, et dont les rayons répandent au loin un éclat si merveilleux, que les ténèbres disparaissent à son approche. Ignorez-tu que c'est de mon sein que sort cette liqueur précieuse dont le divin Coran fait l'éloge, lorsqu'il dit : « Le tout-puissant a instruit les abeilles à choisir leur domicile sur des lieux élevés, et à composer le miel du suc le plus pur des fleurs ». Rien ne me coûte quand il s'agit d'être utile. Je sacrifie mon existence au service des hommes. On a beau abuser de ma bonté et de ma complaisance ; c'est lors même qu'on coupe ma langue et qu'on manque ainsi aux égards qui me sont dus, que je multiplie mes bienfaits, et que je fais de nouveaux efforts pour répandre un jour plus brillant que mon hémisphère. Il ne tiendrait cependant qu'à moi de tirer vengeance de l'ingrat qui m'outrage, en le brûlant de mon feu. Mais il est de mon essence de ne faire que le bien ».

« Et en cela, Vin orgueilleux, quelle distance entre nous ! Le peu de bonnes qualités que tu as est étouffé par tes vices. Tu égares ceux qui te chérissent le plus, et leur fais commettre des actions indécentes et criminelles. Si le plaisir et la belle humeur t'accompagnent quelquefois, combien de fois la folie, la démence et la frénésie ne forment-elles pas ton cortège. Tu divulgues les secrets ; tu déchires les réputations ; tu excites les querelles, les haines, le désordre ; tu formes des complots séditions ; et tu t'armes contre les personnages dépositaires de l'autorité, comme si tu étois chargé de la vengeance publique ».

Tu me reproches ma maigreur, mon teint jaune et  
 mes pleurs; Mais tout cela ne peut tourner à ma  
 honte. On voit bien que tu connois peu la nature et ses  
 effets. Le véritable amant, ainsi que moi, brûle, se  
 dessèche, dépérit et se consume dans les larmes. Ap-  
 prends à mieux juger de moi; et prête une oreille  
 attentive à ces vers.

Oubliant de l'orgueil, quelle jactance tu mets  
 dans tes propos! On voit bien que l'esprit de l'ivresse  
 n'est pas celui de la sagesse.

Malheur à ceux qui se fient à toi! Tu troubles leur  
 raison; et dans la fermentation qu'excitent dans leurs  
 têtes exaltées tes pernicieuses fumées,

Ils font des importants, et agissent comme s'ils  
 étoient les maîtres du monde.

Il est de ta nature d'oublier sans cesse et de  
 commettre les excès les plus criminels.

Pour moi je ne parlois jamais dans un cercle que  
 je n'y répande le vif éclat de ma lumière. Par-tout où  
 je suis, je brille comme un feu éternel.

Oubliant de me place au milieu des fleurs, c'est là parure  
 qui me plaît et qui convient à mon origine: je laisse  
 les perles et les joyaux pour parler de moi et des  
 belles.

Ma présence dissipe les ténèbres, et je me rapproche  
 de la nuit se change en un beau jour.

La Bougie se tût en elle. Vainqueur sentit le fiel de ses  
 sarcasmes, lécu moit de fureur et étoit prêt à se lancer  
 sur elle. Craignant l'effet de son effervescence, je me  
 levai aussitôt de ma place, et me mettant en face de la  
 bouteille et la Bougie, je leur dis; vous êtes deux



compagnons aimables et bienfaisans. Ne troublez point la joie de cette fête par des querelles déplacées, et oubliez tout ce que la vivacité vous a fait dire de choquant l'un à l'autre. Vous possédez tous les deux tant de qualités précieuses qu'il seroit difficile d'en faire l'éloge. Vous êtes faits pour vous trouver ensemble et vous rendre des services réciproques. La paix, le premier de tous les biens, est ce qui vous convient.

Ces paroles les calmèrent, et ma belle amie fut enchantée de ce raccommodement. Elle m'en témoigna sa satisfaction par un tendre embrassement, et lorsque je la vis ivre d'amour et animée par le vin, je m'écriai.

» O nuit ! charmante nuit ! Quel est le jour qui pourroit t'être comparé ?

» Le souvenir du bonheur que tu m'as procuré, ne s'effacera jamais de ma mémoire.

» J'en ai passé tous les instans dans les plaisirs, dans les délices.

» Un Vin pur, dont le parfum le disputoit aux fleurs les plus suaves, communiquoit à mes sens sa chaleur vivifiante.

» Et la Bougie, comme ma sentinelle attentive à exécuter mes ordres, me prêtoit sa lumière bienfaisante.

» Pour jouir de la vue de mille beautés que je n'avois pas trop payées par plusieurs années de soupirs et de soins.

» Sans nous en apercevoir, la nuit commença à plier ses voiles, et l'aurore à arborer son étendart couleur de rose. Lorsque le jour parut, nous fîmes nos adieux à la Bougie et à la bouteille, et mon adorable maîtresse

se disposa à me quitter. Mais je ne la laissai partir qu'après avoir reçu d'elle un serment cimenté par un baiser, que cette visite ne seroit pas la dernière. Mes vœux l'accompagnèrent, et c'est ainsi que finit la séance (1).

### CONVERSATION

*Note trouvée dans le porte-feuille d'un homme du monde, qui a vécu avec plusieurs hommes célèbres de ce siècle (2).*

J'AI rencontré dans le monde plusieurs hommes célèbres. Chacun avoit une tournure d'esprit différente, et cette différence se faisoit sentir dans leur conversation. Je les ai beaucoup observés : car je suis entré jeune dans la société, et j'ai long-temps fait le rôle d'écouteur. Aujourd'hui que je me rends compte de

(1) Cette pièce a été faite pour jouir contre les écrits d'El-hariri, dont l'ouvrage passe pour un chef-d'œuvre d'élégance chez les arabes, et est un de leurs livres classiques. Le citoyen Venture en prépare une traduction. Nous en donnerons quelques morceaux.

(2) Cette note a été écrite en 1789. Il est aisé de voir que l'auteur avoit vécu familiarément avec les hommes dont il parle. Une grande fortune, un grand état, tous les avantages extérieurs et des succès lui avoient donné l'accès dans les plus brillantes sociétés.

cés observations ; il m'a semblé que l'on auroit un prodigieux avantage, soit comme homme du monde, soit comme orateur, si l'on étoit venu à bout de réunir :

Le ton, tantôt éloquent et fort, tantôt fin et délié ; toujours retenu de *M. Thomas*.

L'air inspiré, l'expression enthousiaste et poétique de l'abbé *Arnaud*.

La tournure piquante, élégante, académique de l'abbé *Delille*.

La voix forte et mâle, le port noble, colère ; le geste majestueux, la beauté, la franchise fière et bonne de *Larive*.

L'affabilité gaie et chevaleresque du comte de *Mer...*

Je ne sais quoi, mais quelque chose dans la mémoire effrontée, et le courage honteux de l'abbé *Mauriy*.

Les pinces mordicantes de l'esprit de *Champfort*.

La liberté, l'aisance, la grace théâtrale et sociale de *Molé*.

Le ton noble et poli, l'esprit de justice de *M. Ducis*.

La repartie piquante et soudaine de *Madame de Mongl.....*

L'attitude et la voix politique, soutenue, royale, de *Mlle. Clairon*.

L'accent bas, calme, profond, gascon et léger, le ton de découverte, l'œil roulant, ou fixe, la manière de lever la tête, de plier le front, de *M. Garat*.

La conversation analogique, métaphysique et haut, l'existence rustique, désabusée, maritime, patiente, provoquante, à projets ; l'égoïsme littéraire de *M. de la S.....*

- La parole divisée, précise, vouée à de grands objets, soit politiques, soit gracieux, de M. *Cerutti*.
- L'air d'un homme à part, isolé; le ton bonhomme qui conte des histoires et sème les vérités, de M. de *Buffone*.
- Les manières sensibles, naturelles et simples de *Garbier*.
- Le silence du célèbre *Francklin*.
- L'audace, verbuse et brillante de l'abbé *Fauchet*.
- La facilité intrépide, la voix haute de *Bonnières*.
- Le coup de gueule dur et ferme de *Martin*...
- Le débit concentré, riche d'inflexions, les éclats soudains et percans du fameux *Le Kain*.
- Les poumons infatigables et vastes, l'air simple et convaincu du P. *Beauregard*.
- La candeur jeune, intéressante de la déclamation de *Saint-Phal*.
- Les beaux gestes, les mains, l'accent paternel, l'éclat vigoureux et entraînant dans le débit de *Brisard*.
- Les harangues longues et soudaines, la présence d'esprit, la voix forte de *d'Epresmenil*.
- La manière de conter de *d'Alémbert*.
- La parole vive et expansive de *Lavoûter*.
- L'entretien continu et bienfrançois de *Marmontel*.
- Le feu d'artifice, les étincelles piquantes de *Barthe*.
- La tournure simple, mais supérieure et entièrement exempte de ce qu'on appelle *misères*, l'esprit sérieux, étendu, calculateur, géomètre, instruit dans tous les genres; l'habitude constante et l'amour des détails,

la facilité d'y apporter une philosophie saine, des vues politiques et administratives, une connoissance du cœur humain, un peu de malignité même dans les récits de M. de Condorcet.

Le génie d'analyse, le scepticisme et l'intelligence chercheuse de M. de la Grange.

Il est un autre homme dont la conversation fait souvent mon bonheur. Elevée, soutenue, en général calme et coulante, presque toujours heureuse, piquante, et même gaie quelquefois, remplie de ces tournures qui n'appartiennent qu'à l'excellent style, de ces sensations déliées qui n'appartiennent qu'à un esprit fin et étendu, enfin brillante et pure, et par dessus tout claire comme un rayon du soleil, cette conversation ressemble à une belle lumière qui ne demande qu'à être approchée de beaucoup d'objets, et qui répand un jour enchanteur sur-la vie.

Rousseau avouoit souvent les obligations qu'il avoit à Diderot, celui de tous les hommes qui par la parole influoit le plus puissamment sur ceux qui l'écoutoient, celui dont on a dit que la conversation valoit mieux qu'un livre, parce qu'elle instruisoit et persuadoit, ce que les livres ne font pas toujours.

Rousseau brilloit peu lui-même dans la conversation, comme La Fontaine et Corneille, et son entretien ne laissoit pas même soupçonner ce style énergique, impétueux, ou touchant qui caractérise ses écrits. Il avoit, comme on l'a dit, une *pésanteur maxillaire*, qui contrastoit avec sa réputation. Mais au défaut de la parole, son regard étoit toujours élo-

quent, et l'on sentoit bien en le voyant, que ce regard n'étoit pas celui d'un homme ordinaire.

Dans la conversation même, *Rousseau* ne se négligeoit jamais. Il *ponctuoit* singulièrement bien toutes ses paroles, à moins qu'un sentiment ne l'agitât, et ne le fit sortir de lui-même.

*Rousseau* parloit quelquefois avec chaleur. Ce n'étoit pas de la chaleur d'éclat, c'étoit une chaleur concentrée, qui agitoit ses membres.

Lorsque *Diderot* n'avoit à dire que des choses ordinaires ou de peu d'effet, il prenoit un ton doux et clair.

## P O É S I E.

FRAGMENT d'un Poème manuscrit, sur  
L'IMAGINATION.

### PEINTURE DES MALHEURS DE LA DÉFIANCE (1).

V OIS-TU ce malheureux qu'un tyran de Sicile  
Appelle à son festin ? (2) pâle et tout effrayé

(1) On sait que *J. J. ROUSSEAU* fut le modèle et la victime de cette trite affection : peu de personnes attirèrent ou conserverent sa confiance. Dans le long séjour qu'il fit à la campagne, il voyoit moins encore le plaisir de jouir de la nature, que le bonheur d'être éloigné des hommes. Au moment de sa mort, il ne se rappela aucun de ses anciens amis ; ne parut donner aucun regret à aucune des personnes qu'il avoit connues, et ses dernières paroles furent : « Ouvrez-moi cette fenêtre, que je voie encore ce beau Soleil. »

(2) On se rappelle le repas que *Denis le tyran* donna à *Damoclès*.

De

De cette menaçante et sinistre amitié ,  
Il goûte avec effroi ces délices perfides ,  
Porte en tremblant la coupe à ses lèvres livides ,  
Vers les lambris dorés leve un œil éperdu ,  
Et croit voir sur son front le glaive suspendu.  
Telle est la défiance au banquet de la vie.  
Que dis-je ? son poison en corrompt l'ambrosie ;  
Elle-même contre elle aiguise le poignard ,  
Donne aux ombres un corps , un projet au hazard ,  
Charge un mot innocent d'un crime imaginaire ,  
Et s'effraye à plaisir de sa propre chimère :  
Ainsi , dans leurs forêts , les crédules humains  
Craignoient ces Dieux affreux qu'avoient forgés leurs mains.  
Quel besoin plus pressant nous donna la nature  
Que de communiquer les chagrins qu'on endure ,  
De faire partager sa joie et sa douleur ,  
Et dans un cœur ami de répandre son cœur ?  
Toi seul, triste martyr de ta sombre prudence ,  
Toi seul ne connois pas la douce confiance ;  
Envain de ton secret tu te sens oppresser ,  
Au sein de quels amis l'oseras-tu verser ?  
Des amis ! crains d'aimer : les plus pures délices  
Dans ton cœur soupçonneux se changent en supplices ;  
Des plus mortels poisons l'abeille fait son miel ;  
Toi , des plus doux objets tu composes ton fiel ;  
Ton cœur , dans l'amitié , prévoit déjà la haine ;  
De soupçons en soupçons l'amour jaloux te traîne ;  
Un génie ennemi brise tous tes liens :  
Tu n'as plus de parens , plus de concitoyens ;  
Te voilà seul : vas , fuis loin des races vivantes ;  
Habite avec les rocs , les arbres et les plantes ,  
Dans quelque coin désert , quelque horrible lieu ,  
Où tu ne pourras plus calomnier que Dieu ;  
Mais à voir les humains tu ne dois plus prétendre

Tu ne dois plus les voir, ne dois plus les entendre ;  
 Ton ame, morte à tout, ne vit que par l'effroi ;  
 Les morts sont aux vivans moins étrangers que toi,  
 Le regret les unit, et toi tout t'en sépare.  
 Hélas ! il le connut, ce supplice bizarre,  
 L'écrivain qui nous fit entendre tour à tour  
 La voix de la raison et celle de l'amour.  
 Quel sublime talent ! quelle haute sagesse !  
 Mais combien d'injustice et combien de foiblesse !  
 La crainte le reçut au sortir du berceau,  
 La crainte le suivra jusqu'au bord du tombeau.  
 Vous, qui de ses écrits savez goûter les charmes,  
 Vous, tous, qui lui devez des leçons et des larmes,  
 Pour prix de ces leçons et de ces pleurs si doux,  
 Cœurs sensibles, venez ; je le confie à vous.  
 Il n'est pas importun ; plein de sa défiance,  
 Rarement des mortels il souffre la présence ;  
 Ami des champs, ami des asiles secrets,  
 Sa triste indépendance habite les forêts :  
 Là-haut, sur la colline, il est assis peut-être  
 Pour saisir le premier le rayon qui va naître ;  
 Peut-être, au bord des eaux, par ses rêves conduit,  
 De leur chute écumante il écoute le bruit ;  
 Ou fier d'être ignoré, d'échapper à sa gloire,  
 Du pâtre qui raconte il écoute l'histoire ;  
 Il écoute, et s'enfuit, et sans soins, sans desirs,  
 Cache aux hommes qu'il craint ses sauvages plaisirs.  
 Mais, s'il se montre à vous, au nom de la nature,  
 Dont sa plume éloquente a tracé la peinture,  
 Ne l'effarouchez pas, respectez son malheur ;  
 Par des mots caressans apprivoisez son cœur :  
 Hélas ! ce cœur brûlant, fongueux dans ces caprices,  
 S'il a fait ses tourmens, il a fait vos délices.  
 Soignez donc son bonheur et charmez son ennui ;



*Fragm. d'un poëme sur l'imagination.* . . . 131

Consoler le sort, des hommes, et de lui.  
Vains discours! rien ne peut adoucir sa blessure!  
Contre lui; ses soupçons ont armé la nature;  
L'étranger, dont les yeux ne l'avoient vu jamais,  
Qui chérit ses écrits sans connoître ses traits;  
Le vieillard qui s'éteint, l'enfant simple et timide,  
Qui ne sait pas encor ce que c'est qu'un perfide; ( 1 )  
Son hôte, son parent, son ami lui sont peur;  
Tout son cœur s'épouvante au nom de bienfaiteur.  
Est-il quelque mortel, à son heur suprême,  
Qui n'expire appuyé sur un mortel qu'il aime,  
Qui ne trouve des pleurs dans les yeux attendris  
D'un frère ou d'une sœur, d'une épouse ou d'un fils,  
L'infortuné qu'il est, à son heure dernière,  
Souffre à peine une main qui ferme sa paupière:  
Pas un ancien ami qu'il cherche encore des yeux!  
Et le soleil lui seul a reçu ses adieux.  
Malheureux, le trépas est donc ton seul asile!  
Ah! dans ta tombe au moins repose enfin tranquille.  
Ce beau lac ( 2 ), ces flots purs, ces fleurs, ces gazons frais,  
Ces pâles peupliers, tout t'invite à la paix;  
Respire donc enfin de tes tristes chimères;  
Vois accourir vers toi les époux et les mères,  
Regarde ces amans qui viennent chaque jour,  
Verser sur ton cercueil les larmes de l'amour;  
Vois ces groupes d'enfans se jouant sous l'ombrage,

( 1 ) Voyez dans ses confessions, les inquiétudes que lui causèrent un vieil invalide, et un jeune enfant qu'il ne retrouva plus dans la promenade où il avoit coutume de les rencontrer, et qu'il croyoit conspirer avec ses ennemis.

( 2 ) Le lac d'Ermenouville.

Qui de leur liberté viennent te rendre hommage ; (3)  
 Et dis , en contemplant ce spectacle enchanteur :  
 « Je ne fus point heureux , mais j'ai fait leur bonheur , »  
 Par DELILLE.

S P E C T A C L E S  
 THÉÂTRE DE LA RUE FEYDEAU

*Pausanias, (Tragédie).*

*Représentation des comédiens françois.*

Les comédiens françois, qui depuis quelque temps, jouent sur le théâtre de la rue Feydeau, ont donné le 8 de ce mois, la première représentation de Pausanias, tragédie en 5 actes et en vers. Cette pièce a réussi.

Il n'entre point dans le plan de ce journal de rendre compte des ouvrages dramatiques, qu'on nomme de circonstances. Ces sortes de nouveautés sont rarement la production des esprits distingués. Elles ont fort peu d'attraits pour les amis de l'art ; le public qui veut bien les accueillir, les oublie très-vite, et comme il n'a pu en recevoir ni instruction, ni plaisir réel, cet oubli n'est point de l'ingratitude. Ces considérations dispensent la critique de signaler l'existence si fugitive de ces compositions, et d'apprécier le mérite qu'elles peuvent avoir, mérite presque toujours étranger au but et aux principes de ce bel art.

Mais il est des sujets d'ouvrages, fournis par l'histoire à la scène, dont le caractère est quelquefois

(3) Rousseau est le premier qui se soit élevé en France contre l'usage barbare du marlot.

analogue à celui des évènements modernes, et qui par cette ressemblance, nous paroissent sur le théâtre une histoire contemporaine. La crainte de passer pour vouloir faire en les traitant un ouvrage de circonstances, ne doit point arrêter le talent qui veut s'en emparer. Le sentiment que le véritable artiste sait avoir de leur antiquité, la leur conserve. Le charme de l'illusion, produit sur les spectateurs, par une exécution fidèle aux mœurs des temps anciens, devance à-la-fois et surpasse le plaisir des allusions, qui naît de la conformité des faits avec les évènements du jour; aussi la critique, telle que les hommes de lettres l'ont toujours conçue, doit examiner les ouvrages dramatiques de cette espèce, non pas d'après l'effet des rapprochemens, mais d'après l'effet seul de la composition. C'est conformément à ce principe que nous offrons ici quelques observations sur *Pausanias*.

Deux sénateurs ont les yeux ouverts sur l'ambition de Pausanias. Celui-ci est au moment de faire sacrifier un Spartiate, zélé défenseur de son pays; il résiste, avec l'hypocrisie de l'impuissance, aux observations d'Ismenie sa mère, et aux prières de la fille de l'ennemi qu'il veut perdre. Cependant un tribunal dévoué à Pausanias, condamne le sénateur qui lui faisoit ombre. Pausanias, devenu odieux à sa mère, et plus que jamais suspect au sénat, n'en poursuit pas moins ses projets. Mais il est cité devant les Ephores, déclaré conspirateur, et emprisonné; à l'aide des Ilotes égarés, il est mis en liberté; il a pris des mesures pour perdre entièrement le sénat, qui rend hommage aux Dieux dans le temple de Minerve. Un es-

olaye à qui Pausanias a confié l'envoi d'une lettre qu'il adresse au roi des Perses, la remet au sénat. Elle décele les intelligences de Pausanias avec Xerxès. Un des sénateurs, connu par son courage militaire, est chargé d'aller combattre Pausanias défendu par les Ilotes. Le Sénateur revient victorieux, et il fait le récit de la défaite et de la mort de Pausanias.

Tel est l'aperçu général du plan de cette tragédie, dégagé des scènes accessoires dont l'auteur a eu besoin pour faire cinq actes. Le sujet n'en comportoit que trois; aussi l'action a paru achevée à la fin du troisième acte. Les deux derniers n'ont eu pour motif que ce desir naturel à un jeune poëte de s'élever jusqu'à cinq actes, comme si c'étoit là une preuve plus marquée de talent et de force.

Cet ouvrage, dont l'auteur est le citoyen *Trouvé*, annonce du talent. On y a remarqué des idées qui paroissent n'être point des réminiscences, et qui sont exprimées avec franchise et chaleur; le stile est peu formé; il offre les défauts qu'on trouve dans les tragédies de ceux, qui depuis trois ou quatre ans, sont représenter leur essais en ce genre; l'incorrection, l'inélegance, et particulièrement l'impropriété des mots, et l'embarras des constructions. La versification, cet art dont on n'étudie plus assez les secrets, a dans cet ouvrage un mérite que les jeunes gens cherchent de préférence, c'est-à-dire quelque énergie. Le dialogue a souvent de la vivacité, et quelquefois de la justesse; mais un défaut capital se fait sentir dans toute la pièce; c'est le manque des couleurs locales; ni les sentimens, ni les idées, ni les images ne rap-

pellent les mœurs, l'esprit, et les usages de Lacédémone à l'époque de cette action. L'auteur n'a pas non plus tiré de son sujet tout le parti possible. Par exemple, puisqu'il vouloit faire cinq actes, pourquoi ne pas saisir pour prolonger l'action, un moyen fourni par l'histoire, qui rapporte que Pausanias ayant cherché un azile dans le temple de Minerve, on ne put l'en tirer de force, parce que c'eut été violer la sainteté du lieu. Ce respect des anciens pour les temples des Dieux pouvoit donner lieu à une situation neuve et intéressante, et l'indignation de la mère de Pausanias, qui posa la première pierre pour murer la porte du temple, n'amenoit-elle pas un dénouement plus frappant et plus original que celui dont l'auteur a fait choix ? Enfin cette tragédie, sur laquelle nous reviendrons quand elle sera imprimée, nous confirme dans l'opinion que la plupart des poètes tragiques d'aujourd'hui oublient que les sujets historiques ne peuvent être traités avec un succès durable, qu'à l'aide d'une méditation profonde. Qu'on relise les lettres particulières de Voltaire, où il parle à ses amis de la composition de Brutus, de Rome sauvée, de la mort de César, et on verra quelles études de pareils ouvrages exigent. On se rappelle que *Bérénice* fut pour la cour de Louis XIV, un ouvrage de circonstances. Il fut commandé à Racine au nom d'Henriette, belle sœur de ce roi. Racine n'eut pas besoin pour le traiter d'avoir recours au journal des amours de Louis quatorze.

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

La Convention, d'après le rapport de Daunou, fait au nom de son comité d'instruction publique, a décrété le 13 germinal,

Art. 1er. La commission exécutive de l'instruction publique acquerra sur les fonds mis à sa disposition 3000 exemplaires de l'ouvrage posthume de Condorcet, intitulé, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain.*

II. Le comité d'instruction publique est chargé de veiller à ce que ces 3000 exemplaires soient distribués dans l'étendue de la République et de la manière la plus utile à l'instruction. Chaque membre de la Convention en recevra un exemplaire.

L'ancien gouvernement avoit fait imprimer la traduction d'Eschyle, par le citoyen Laporte du Theil, avec le texte à côté; deux volumes de cette édition sont achevés, et le comité d'instruction publique les a fait remettre à leur auteur, ce qui donna lieu d'opérer leur prompt publication. Il y manque cependant le discours préliminaire d'Eschyle et un volume de notes. Il seroit fâcheux pour les lettres que des observations d'un littérateur aussi distingué fussent perdues, et leur indication déjà marquée par des numéros, deshonoreroit un texte qu'elles doivent enrichir. La gloire littéraire de la France et l'honneur des presses nationales fait désirer que ce grand ouvrage soit entièrement achevé.

## SOCIÉTÉS SAVANTES.

### *Société royale des sciences à Copenhague.*

Cette société vient de proposer pour l'année 1795, les questions suivantes :

1°. On trouve dans la continuation des annales de Baronius par Raynald, pour l'année 1223 sous le pontificat d'Honorius III, les mots suivans : *Regnum Daniæ specialiter ad romanam spectat ecclesiam et ad speciale ditionis indicium ei noscitur esse censuale.* On demande de définir l'état du Danemarck à cet égard, sous Valdemar II et ses successeurs, en illustrant son sujet par des comparaisons relatives à l'état de l'Angleterre et en démontrant si la Suède et la Norvège ont été ou non tributaires des pontifes romains.

2°. *Les forces répulsives des électricités opposées sont-elles réelles ou seulement apparentes, et comment les doit-on expliquer?* On desire que la solution de cette question soit appuyée sur des expériences nouvelles.

3°. *La lumière et la chaleur affectant les sens tantôt conjointement, tantôt isolément, doivent-elles être considérées comme dérivant des mêmes principes, ou comme formées d'éléments différens.* Les défenseurs de la première opinion montreront comment le même principe agissant différemment donne tantôt de la chaleur, tantôt de la lumière. Les concurrents s'appuieront non seulement sur les faits connus, mais encore sur des faits nouveaux.

4°. *La hauteur et la largeur des vagues éle-*

vées par le vent dépendent-elles de la profondeur et de l'expansion de l'eau où elles sont engendrées, et à quel point en dépendent-elles ?

5°. Déterminer par quelques lois générales la plus faible distance à laquelle une masse donnée de fer doit être placée loin de l'aiguille aimantée en ayant égard à sa grandeur, à sa forme et plus particulièrement encore à la vertu magnétique dont elle est douée, pour que l'aiguille n'éprouve aucune variation. On demande une description exacte et précise des expériences qui auront été faites pour la solution de ce problème.

Le prix décerné au meilleur mémoire sur chacune de ces questions sera une médaille d'or de la valeur de 100 rixdallers. Les mémoires doivent être envoyés avec les formalités ordinaires, avant la fin du mois de juin 1795 au conseiller de conférence, M. Jacobi, secrétaire de la société ; ils peuvent être écrits en latin, en Danois, en François et en Allemand, à la volonté des auteurs.

### *LYCÉE DES ARTS.*

*Séance publique du 10 germinal.*

Cette séance a été une nouvelle preuve que le Lycée des arts ne cesse de suivre les travaux qui l'ont rendu recommandable.

Le citoyen Coltereau a lu un rapport sur le moyen de perfectionner la fabrication des crayons, et de rivaliser les Anglois dans cette branche d'industrie.

Le citoyen Cardinet a fait voir une machine propre



à battre le grain , au moyen de laquelle un homme seul peut en remplacer six pour ce travail pénible.

La séance a été terminée par la lecture d'un mémoire du citoyen Brulé , sur les moyens de rendre la Cochenille indigène à St. Domingue et dans la partie des Isles , qui jouissent de la même température ; il a indiqué la manière d'élever chaque espèce de Cochenille, la nourriture qui leur convient, leur maladie, etc. Nous aurons occasion de revenir sur ce mémoire intéressant.

L I V R E S D I V E R S .

*Histoire.*

*A. Full accurate and impartial history of the Campaign from the Beginning of January 1794, down to the present time 8°. 126 pages, 1794. -- L'histoire fidèle et impartiale de la Campagne, depuis le mois de janvier 1794 8°. 126 pages.*

Cet ouvrage est un récit pur et simple de tous les événemens militaires ; il commence avec les opérations des François, dans la Flandres , et finit à la prise de Maëstrict et de Nimégués.

*THE NE ANNUAL REGISTER, or general repository of history, politics and literature for the year 1793. Registre annuel ou dépôt général pour l'histoire, les sciences et la littérature pendant l'année 1793.*

Ce volume est un des plus curieux de cette intéressante collection si connue en Europe sous le nom d'*Annual register* ; il est précédé d'un discours préliminaire , dans lequel l'auteur trace l'histoire des

sciences, des lettres et du goût pendant le règne de Jacques; on y trouve des détails curieux sur la manière dont la version de la Bible, aujourd'hui admise en Angleterre, a été achevée.

Ce recueil est un des plus importants de tous ceux qui se publient, et il seroit à désirer que chaque nation eût de semblables annales pour conserver les événemens politiques et littéraires.

*Géographie.*

*SIGNES GÉOGRAPHIQUES ou modèles des signes dont on est convenu de se servir pour faire connoître les différens objets qui sont indiqués dans les plans et les cartes de Géographie; Paris, chez POISSON, dessinateur et graveur, cloître Honoré, maison de la maîtrise; 12 feuilles petit in-folio.*

Ces feuilles au nombre de douze sont gravées avec soin; ces signes renvoyés sur deux colonnes, offrent d'un côté le simple trait et il est ombré de l'autre. Ces signes sont très-utiles pour la parfaite intelligence des cartes Géographiques.

*Voyage.*

*LETTERS du ring the course of a torn through germany; Switserland and Italy; in theyears 1791 et 1792 wrth reflexion de the Mannert, littérature, and religion of there conutrie.*

Lettres écrites pendant un voyage en Allemagne, en Suisse et en Italie; dans le cours des années 1791 et 1792, avec des observations sur la manière, la littérature et la religion de ces pays. Par Robert Gray; vicaire à Farring en 1794, 8<sup>o</sup>. 468 pages.

Nous donnerons un extrait de cet ouvrage.

*Histoire littéraire.*

*ANNUAIRE* du Lycée des Arts pour l'an troisième, 1794 et 1795 (vieux style), avec les noms et adresses des professeurs et membres du directoire, ainsi que des artistes couronnés; précédé du Calendrier républicain. A Paris, chez le concierge du Lycée, et chez Gosset et Debray, libraires sous les galeries-de-bois, au Palais-Egalité, pet. in-12, prix 50 sols.

Le Lycée des Arts a rendu les plus grands services aux sciences, aux arts et aux lettres. Il a offert un point de réunion aux hommes qui les cultivent; il en a entretenu le goût, dans un temps où il n'étoit pas sans danger de paroître s'en occuper. Enfin il en a répandu les principes par les cours élémentaires que plusieurs savans distingués y ont donné. Ses séances publiques excitent toujours la curiosité et l'intérêt. On y cherche tous les moyens d'y être utile, en faisant connoître les nouvelles découvertes par des rapports détaillés; en excitant le zèle des artistes, sinon par des prix pécuniaires, du moins par des témoignages d'estime publique dont une médaille et une couronne décernées par le Lycée, et offertes par le président, sont le témoignage.

Le secrétaire-général du Lycée, qui en a été le fondateur, le citoyen Gaulard de Saudrais, vient de publier un annuaire qui lui est relatif. On y trouve des détails sur sa fondation, son administration et son institution; la liste des membres; celle de ceux

qui composent le directoire, celle des professeurs; une notice sur les cours qui y ont été faits, sur tout ce que les séances publiques ont offert d'intéressant, sur les récompenses qui ont été accordées; enfin tout ce qui concerne cet établissement. Le frontispice est accompagné d'une gravure qui offre la figure de la médaille que le Lycée décerne aux artistes.

Le calendrier qui précède cet annuaire, contient des détails astronomiques à la portée de tous les lecteurs, mais très-curieux, et qui attestent les connoissances de son rédacteur, le citoyen Perny, membre et professeur du Lycée.

Ce petit ouvrage est indispensable à tous les membres du Lycée; mais il n'est pas sans intérêt pour les autres citoyens; et il fera plaisir à ceux qui aiment tout ce qui a rapport à l'histoire des arts.

#### LITTÉRATURE.

*THE STORY of moor of venice, translated from the Italian with two essays on Sha'espeare and preliminary observations.* - Histoire du Maure de Venise, traduite de l'Italien, avec deux essais sur Shakespeare et des observations préliminaires, par WOLSTENHOLME PARR ox ord. 1795, 8°. 91 p.

Ce petit écrit est amusant et agréable; les remarques portent sur la tragédie de Coriolan, et sur Othello. L'histoire de ce Maure est traduite de l'Italien. Elle est tirée des cent nouvelles publiées en 1561, par Giann. Battista giraldi Cintio de ferrare. Les événemens de ce conte, qui est parfaitement traduit, sont ab-

solument les mêmes que ceux de la tragédie. Shakespeare a suivi de point en point le nouvelliste, à l'exception que dans la nouvelle c'est l'enseigne et non pas Othello qui tue Desdemona; ce dénouement est d'un bien plus grand effet et bien plus tragique. Si le poëte dramatique a adopté la fable du nouvelliste il n'a rien emprunté de lui pour le caractère du héros, il l'a entièrement créé. La traduction de cet essai seroit peut-être très bien reçue dans ce moment où la belle imitation de l'Othello de Shakespeare par Ducis, a réveillé l'attention publique sur ce sujet si intéressant et si tragique.

**P. O É S I E.**  
*THE SIEGE of Gibraltar.* -- Le siege de Gibraltar, poëme par JOSUÉ BODWORTH, Londres, 1795, 25 p. in-4°.

Ce poëme vient un peu tard, après dix années écoulées depuis ce siege. Ce poëme est seulement descriptif; on n'y trouve ni enthousiasme ni aucune des qualités essentielles à la poésie; mais on y remarque le soin pénible avec lequel l'auteur a exprimé des détails difficiles à rendre en vers. Si l'auteur n'est pas un Homere, c'est du moins un bon Artilleur.

Ce poëme est accompagné de notes historiques écrites d'un style qui annoncent à la fois et les connoissances d'un excellent militaire et les sentimens d'un vrai citoyen.

## Mélanges.

LE PORTE-FEUILLE des enfans, mélange intéressant d'animaux, fleurs, fruits, habillemens, plans, cartes et autres objets dessinés suivant des réductions comparatives, commencés à graver en 1783, sous la direction de Cochin, et accompagnés de courtes explications et de divers tableaux élémentaires; rédigé par *ANT. RICH. DUCHESNE* et *ANG. SAV. LEBLOND*, n<sup>o</sup>. 18. Paris, Merigot, libraire quai des Augustins, in-4<sup>o</sup>.; prix 30 sous.

Ce recueil est un des plus curieux et des plus intéressans de tous ceux qui ont été publiés pour l'éducation. On regrette seulement que les numéros ne se succèdent pas avec plus de rapidité. Celui-ci contient trois tableaux, ingénieusement composés, de monosyllabes élidés et non élidés, avec des exemples; les planches au nombre de cinq offrent neuf mammifères domestiques, Dix-sept oiseaux-gibier, des différens ordres d'Echassiers, de Gallinaces et des Palmipedes. Quatorze oiseaux chanteurs, de l'ordre des Passereaux, et six graminées à farine. Une autre planche représente les six grains des environs de Paris, prêts à être moissonnés; on y a joint un tableau très bien distribué de toutes les connoissances relatives à ces différens grains.

S C I E N C E S E T A R T S

M É M O I R E S A C A D É M I Q U E S .

*PHILOSOPHICALS TRANSACTIONS of the royal society of London, for the year 1793. London; Elmsly; 1793; 4°; paris 1, 2. — Transactions philosophiques de la société royale de Londres, pour l'année 1793. Chez Elmsly, libraire, à Londres, un vol. in-4°, en 2 parties.*

LA société royale de Londres, établie en 1645, est une des plus célèbres de l'Europe. (1). Les mémoires

(1) Pour s'instruire de tout ce qui concerne cette savante société, il faut lire son histoire, par Birch. Le recueil de ses mémoires, intitulé *Transactions philosophiques*, n'a commencé à paroître qu'en mars 1665; ils furent interrompus pendant quatre ans depuis 1679 jusqu'en 1683. HOOCK y suppléa par ses *Collections philosophiques* depuis le mois de décembre 1687, jusqu'en 1691. Il y eut alors une véritable interruption; mais à compter de 1695, ces mémoires ont toujours paru régulièrement, et leur réunion forme une collection importante. On en a publié un extrait en anglois en 12 vol. in-4°; plusieurs mémoires ont été traduits en

*Tome I*

K

qu'elle publie chaque année jouissent d'une grande considération. Les savans françois en étoient depuis long-temps privés à cause des difficultés qu'on éprouve à les tirer d'Angleterre, et du prix énorme qu'ils coûtent aujourd'hui. Nous sommes parvenus à nous procurer les derniers volumes de 1793 et 1794, et nous allons leur en offrir la notice.

Dans un avertissement qui précède la première partie de ce volume, l'éditeur prévient le public, selon l'usage, que les anciennes transactions étoient seulement l'ouvrage des secrétaires de la société, et que ce n'est que depuis 1752 que cette rédaction est confiée à un comité; il avertit aussi que la société ne donne jamais son avis comme corps sur les ouvrages qu'on lui communique, et qu'on ne doit regarder que comme des complimens d'usage, les réponses qu'elle fait à ce sujet; qu'on doit aussi être très en garde contre les gens qui annonçant un objet quelconque, se vantent d'avoir obtenu les suffrages et les applaudissemens de la société royale. Il paroît, d'après ce préambule, que ce genre de charlatanisme existe à Londres comme à Paris.

La première partie de ce volume contient onze articles que nous allons indiquer.

I. Une description de deux arcs-en-ciel qui ont été vus françois, dans la collection Académique. Bremond avoit entrepris un choix des transactions. Il n'en a donné que quelques volumes. Le libraire Buisson a imprimé en 1787 un abrégé des transactions philosophiques par Gibelin, Willemet, Bosquillon, Millin, etc. en 14 vol. in-8°.



en même temps à Alverstoke-Hants au mois de juillet 1792. Ce mémoire de M. Sturges est communiqué par M. William Heberden. Selon lui, un de ces arcs-en-ciel étoit produit par le soleil même, l'autre par la réflexion de ses rayons sur la mer. L'arc de ces deux météores est décrit, calculé et figuré dans une planche jointe au mémoire.

II. Le rhinocéros bicorne, *rhinoceros bicornis*, a été regardé long-temps comme fabuleux. Cependant les anciens connoissoient ce mammifère; il est représenté sur plusieurs monumens; Martial en parle dans ses vers, et pourtant des savans distingués parmi les modernes ont contesté son existence, et Bochart a déployé les ressources de son immense érudition pour torturer le passage si clair et si précis de Martial. On a depuis reconnu la vérité de l'opinion des anciens. On trouve dans les transactions mêmes plusieurs notices sur le rhinocéros bicorne et une figure de cet animal. Il a été depuis observé, décrit et figuré par Sparmann, par Bruce et par Camper, et on sait en général que le rhinocéros bicorne appartient à l'Afrique et que le rhinocéros unicorne, *rhinoceros unicornis*, appartient à l'Asie. M. William Bell donne une description d'un de ces animaux qu'il a tué à environ dix milles du fort de Marlborough.

Il est utile sans doute de multiplier les figures exactes des animaux, mais quand elles s'éloignent un peu comme celle-ci de celles qui ont été données, celui qui les publie devroit indiquer la raison de ces différences. M. Bell se contente d'une description sèche,

sans faire connoître ce qu'il y a de nouveau dans ses observations.

A la figure de l'animal qui nous paroît plus allongé que ceux dont la représentation nous a jusqu'ici été transmise, l'auteur joint une figure du crâne dépouillé de ses chairs, et une des os maxillaires avec les dents. Ce sont celles qui nous paroissent les plus importantes et les plus utiles pour la parfaite connoissance de ce curieux animal. On y remarque six molaires et deux incisives très-éloignées des molaires.

III. Le même William Bell donne la description d'une espèce de Choetodon appelé par les Malais *Escan bona*. Il ne rapporte que ce nom de pays, sans lui imposer un nom trivial, sans y joindre une phrase spécifique, sans établir ses caractères, et sans indiquer la place qu'il doit occuper dans le système de la nature parmi les autres espèces de ce genre, ce qui annonce que William Bell, quoique doué d'un esprit observateur, n'est malheureusement pas familiarisé avec la méthode des naturalistes. Son mémoire est accompagné d'une figure de l'animal finement gravée, et de celle de son squelette.

Ce squelette offre une particularité remarquable : les os sont en général accompagnés de tumeurs assez considérables. M. Bell les a regardées d'abord comme des exostoses suite d'une maladie; mais en disséquant un second individu, il a observé les mêmes tumeurs aux mêmes endroits, et les pêcheurs lui ont assuré que ces tumeurs existoient dans tous les individus. M. Bell en conclut qu'elles sont propres à cette espèce. Ces tumeurs sont spongieuses et si tendres

qu'on peut facilement les entamer avec un couteau ; elles sont remplies d'huile. M. Hunter avoit dans sa collection des os semblables , mais on ne savoit à quel poisson les rapporter : il les regardoit comme ayant appartenu à la colonne vertébrale de quelque grande raye.

IV. Alexandre Volta, professeur d'histoire naturelle à Pavie, si bien connu par ses découvertes dans la physique et principalement par ses recherches sur l'électricité , rend compte dans deux lettres adressées à Tibérius Cavallo de quelques expériences faites par M. Galvani sur l'électricité animale. Les expériences du docteur Galvani ont déjà été décrites ; il les a répétées lui-même à l'académie des sciences de Paris en 1792 , à la société d'histoire naturelle , et dans d'autres sociétés savantes ; où on l'a vu faire mouvoir , par l'électricité , les cuisses disséquées d'une grenouille longtemps après que son corps avoit été partagé par la moitié. Nous ne donnerons pas l'analyse de ce mémoire quelque intéressant qu'il soit par son sujet. Ceux qui en ignoreroient les détails, peuvent consulter le journal de physique de l'année 1792.

V. Robert Barker a donné dans le 67<sup>e</sup>. volume des transactions philosophiques une description de l'observatoire de Bénarès. Lloyd Williams dans une lettre datée du 25 mars 1792, communique sur cet observatoire quelques détails curieux. Les savans Bramines qui l'ont accompagné et dont un est professeur d'astronomie dans le collège nouvellement fondé à Bénarès , l'ont assuré que cet observatoire n'avoit jamais été d'aucun usage , qu'on n'y pouvoit faire aucu-

ne observation exacte , et qu'il avoit été plutôt construit par ostentation que pour l'avancement des connoissances solides.

Nous rapporterons les détails suivans , donnés à l'auteur par le Nabab Ali Ibrahim Kaun , chef des magistrats.

La place entière qui contient tout l'édifice et les instrumens , est appelée en Hindous , *Maum Mundel* ; les cellules de la partie basse ont été bâties à une époque sur laquelle il ne nous reste point de calculs chronologiques par le Rajah Maunsing , pour le repos des saints personnages et des pèlerins qui viennent accomplir leurs ablutions dans le Gange , sur le bord duquel cet édifice est construit.

Le Rajah Jeysing a fait bâtir un observatoire sur le sommet , pour y observer les astres et les corps célestes. Il fut commencé dans le 1794e. sumbut , et on dit qu'il fut achevé en deux années. Le Rajah mourut dans le 1800e. sumbut. ( 1 )

Le plan a été tracé par Jaggernaut et exécuté sous la direction de Sadashu Mahajin , mais Mahon , fils de Mahon potier de Jeypoor , a été le principal architecte. Son salaire étoit de cinq roupies par jour ,

( 1 ) Le *Sumbut* est une période de l'Ere Indienne , qui date de l'apparition de *But* ou *Bèdda*. *Sum* en Sanscrit signifie *Chiffre* ; *But* , prononcez *Bout* , est le même que *Bèdda* , connu dans le nord de l'Europe sous le nom de *Woden*. L'origine de cette ère se perd dans les temps fabuleux , de manière qu'il seroit à peu près impossible , ou au moins très-difficile , de la faire concorder avec quelques ères connues ; cela demanderoit un long travail. Note du C. Langlés.

celai des ouvriers de deux, outre les présens, consistans en terres estimées 3 ou 400 roupies, valeur actuelle ou en argent.

VI. M. Grégory donne dans deux lettres des détails sur une comète qu'il a découverte et observée, le 8 janvier 1793, vers le pli du Dragon, entre les pieds d'Hercule.

Le N<sup>o</sup>. VII contient une table des calculs faits par Nevil Maskelyne, et par d'autres observateurs, sur la même comète.

VIII. Lloyd Williams, le même dont nous venons d'extraire le mémoire sur l'observatoire de Bénarès, donne quelques détails sur la manière dont étoit fait la glace dans ce pays, où le thermomètre se tient constamment pendant une grande partie de l'année, de 95 à 100 degrés. Voici ce qu'il a observé à Seerore, près de Bénarès.

On dispose un terrain d'environ un acre, en petits carrés de cinq à six pieds. On élève les bords d'environ cinq pouces avec de la terre prise de la surface du sol. Les trous sont remplis de paille sèche et de chaume de canne à sucre sur lesquels on place autant de bassines creusées d'une terre non-vernissée, que le lieu en peut contenir. Ces vaisseaux sont si poreux que leur surface extérieure devient humide aussitôt après qu'on les a remplis d'eau. On les frotte avec du beurre intérieurement, pour empêcher la glace d'y adhérer, et on répète cette opération deux ou trois fois par jour, autrement on ne pourroit enlever la glace, sans briser le vaisseau, ou sans une perte de temps considérable. On remplit ces vases d'eau dans un après-dîner, et

vers cinq heures du matin on commence à ôter la glace des vaisseaux, ce qui se fait en les frappant au centre avec un instrument de fer, qui la brise en plusieurs morceaux. Le nombre des vaisseaux destinés à cette opération s'élève à environ cent mille, et on emploie pour les remplir d'eau dans une seule soirée 300 personnes, hommes, femmes ou enfans. L'eau se puise dans un bassin voisin; les vaisseaux les plus nouveaux étant plus poreux que les autres, sont les meilleurs.

Il est nécessaire que la paille soit sèche. Lorsqu'elle devient humide, ce qui arrive souvent par accident, il faut la changer. J'ai souvent placé des vases de porcelaine parmi ceux de terre, sans couverte et sans vernis, et j'ai toujours remarqué que l'eau de ces derniers vases étoit convertie en glace, tandis que celle des vases de porcelaine n'étoit pas gelée. J'ai aussi toujours observé que l'humidité de la paille empêchoit la formation de la glace. Quand la glace est abondante, l'air est ordinairement tranquille et un vent vif de Sud-Ouest a soufflé pendant le jour.

M. Lloyd se contente de communiquer ces détails, sans y joindre aucune réflexion, et ils en mériteroient beaucoup.

**IX.** M. Jean Abernethy, chirurgien de l'hôpital de S. Barthelemy, donne deux observations anatomiques relatives aux viscères de l'homme. La première a rapport à une transposition peu ordinaire du cœur. Sa situation étoit renversée. La base de cet organe étoit placée un peu au-dessous du sternum. Son sommet s'étendoit beaucoup vers la gauche, vers l'es-

pacé entre la sixième et la septième côte. L'auricule et le ventricule étoient conséquemment inclinées vers la gauche. La distribution des vaisseaux sanguins étoit aussi remarquable. Le foye étoit d'une grosseur ordinaire, mais il n'avoit pas son inclinaison ordinaire vers le côté droit du corps. La bile étoit d'un jaune brun, étendue dans l'eau. Cette liqueur verdissoit la teinture bleue. Ce viscère présentoit encore d'autres sujets d'observations qu'il faut chercher dans l'ouvrage même.

Le second cas consiste dans une conformation extraordinaire du canal alimentaire. C'étoit celui d'un enfant. Ce canal avoit quatre pieds trois pouces de longueur. Le colon étoit singulièrement allongé, et il n'y avoit pas d'intestin grêle. Ces deux cas sont figurés sur des planches séparées.

X. M. George Shuckburgh donne la description d'un instrument équatorial. Elle est précédée d'une notice historique sur l'invention et l'usage de cet instrument. Il est cité pour la première fois par Ptolémée dans son *Almageste*, liv. 5, sous le nom d'*αστρολαβικόν οργάνον*, et il paroît avoir été en usage du tems d'Hipparque. M. George Shuckburgh cite les différens noms qui lui ont été donnés par Muller, Copernic, Apian, Tycho, Christophe Schneiner, Flamstedt, Halley, Bradley, Graham, Short, Cassini; et les perfectionnemens qu'il a reçus jusqu'au temps de l'estimable et malheureux Saron qui possédoit un excellent instrument de cette nature, exécuté par Mégnié.

Il décrit ensuite celui qui fait l'objet de ce mémoire

qui n'est pas susceptible d'extrait. Il est accompagné de plusieurs tables de calculs astronomiques, et de six grandes planches représentant l'instrument sous toutes ses faces, et ses différentes parties séparées.

XI. Cette première partie du volume est terminée par quelques additions au mémoire sur la manière dont on fait la glace à Bénarès. Ces additions très-courtes donnent l'état du thermomètre pendant la formation de la glace.

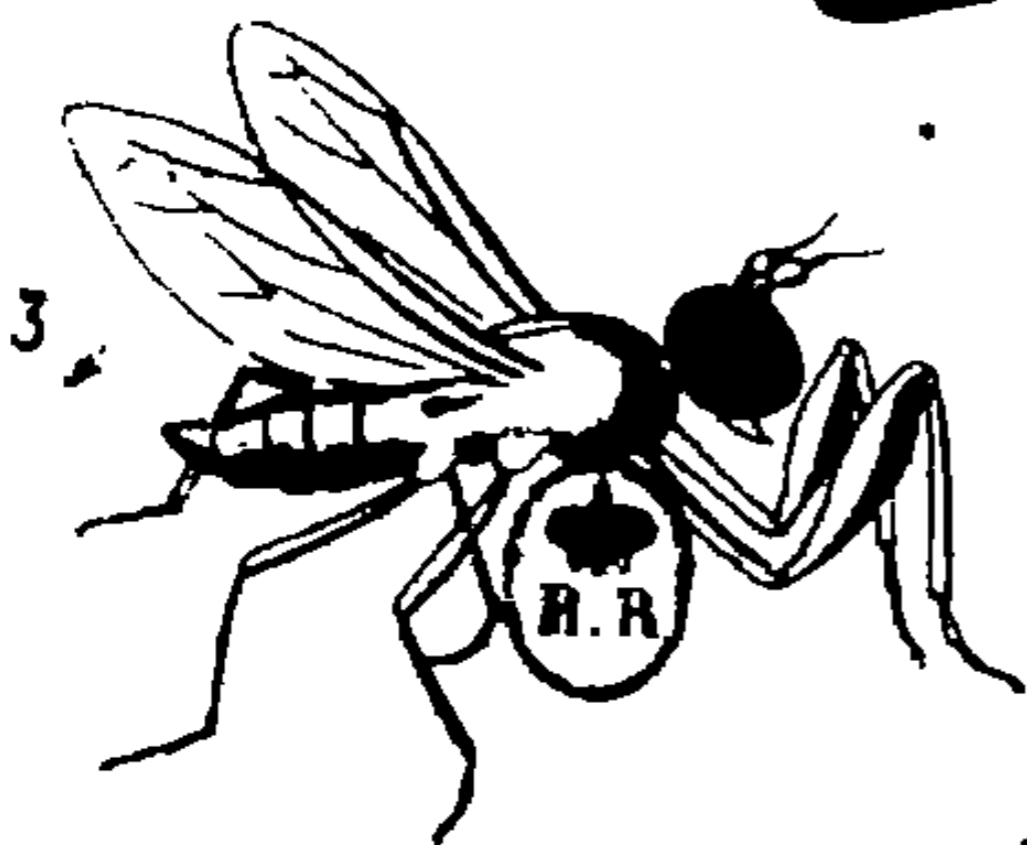
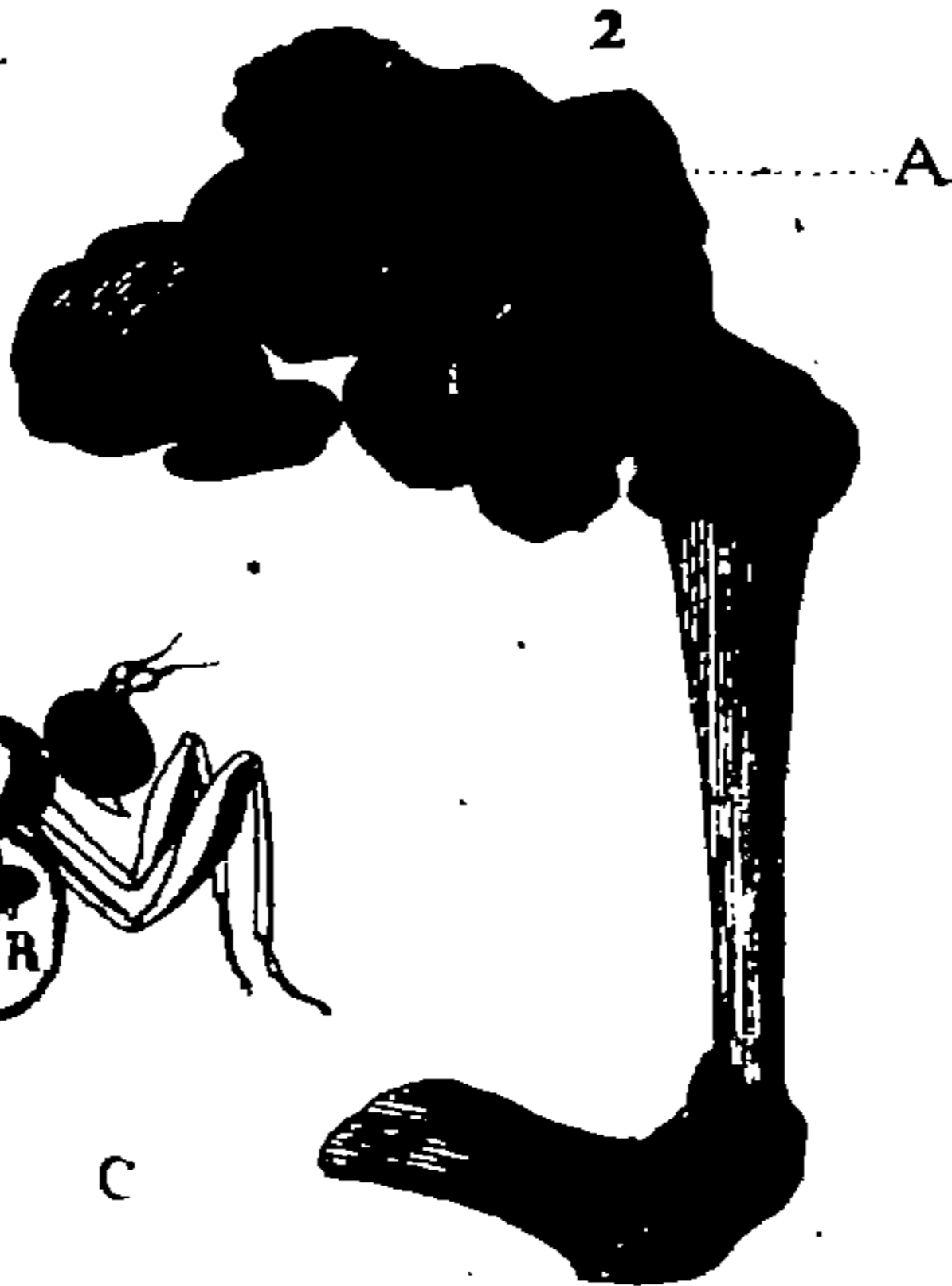
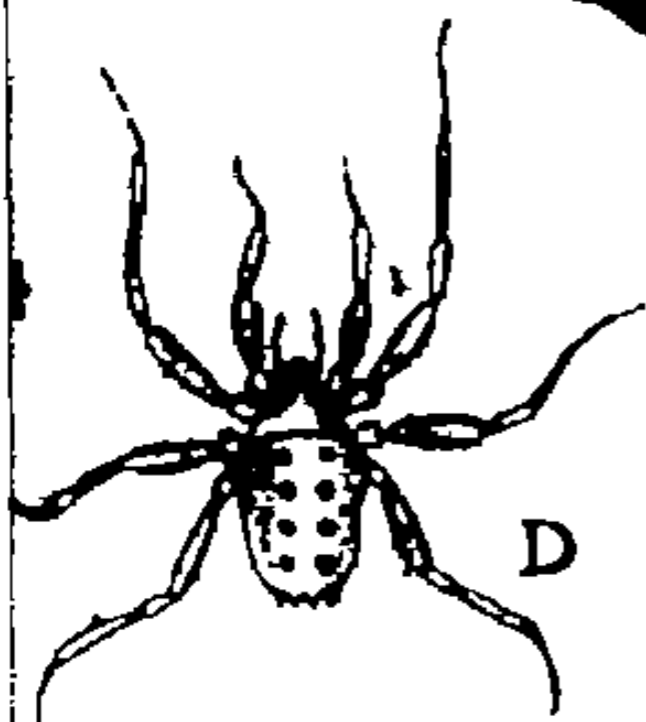
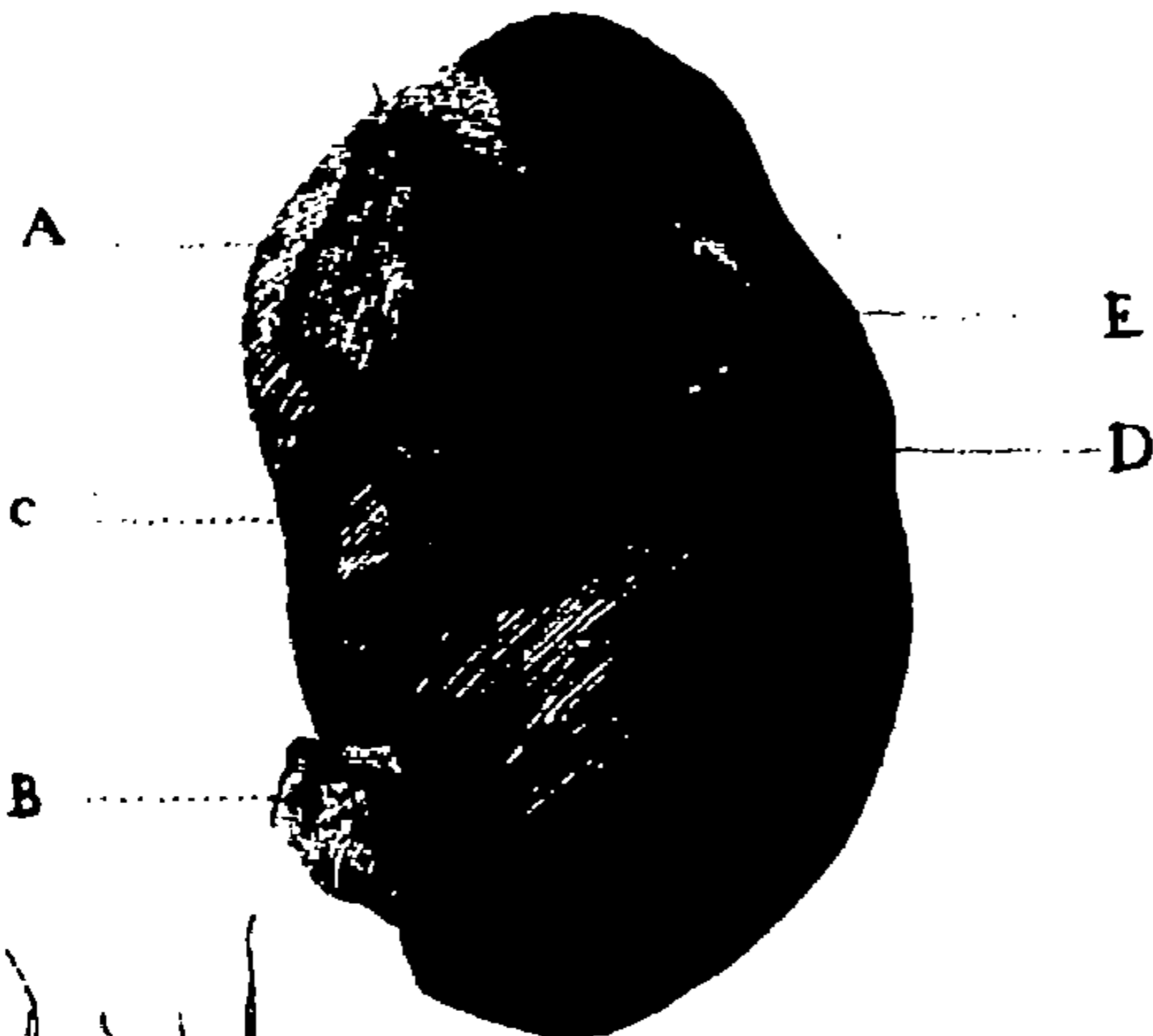
La seconde partie contient douze mémoires qui complètent les dix-neuf dont ce volume est composé.

XII. La description d'un cercle de transit pour déterminer la place d'un objet céleste quand il passe par le méridien. Ce mémoire est de François Wollaston. Il est accompagné de deux planches très-bien gravées.

XIII. Jean Clarke donne la description d'une génération singulière, avec des observations. Une femme accoucha heureusement à l'hôpital, d'un enfant bien portant. Sa délivrance fut bientôt suivie d'une nouvelle contraction de l'utérus, et il en sortit une substance qui fait le sujet de cette dissertation. (*Voyez planche 2*). Elle étoit enfermée dans un sac membraneux, composé des débris du chorion et de l'amnios. Sa forme étoit celle d'un ovale aplati de chaque côté. Son plus long diamètre étoit de quatre pouces. Sa surface étoit couverte des tégumens ordinaires, et il en sortoit trois parties. La plus élevée A, étoit la forme du pied d'un enfant, avec quatre doigts, un grand et trois petits. La partie in-



1



érieure B, avoit encore l'apparence d'un pied avec trois doigts, dont un grand et deux petits.

Entre ces deux pieds étoit un autre appendice rond C, au milieu duquel étoit un tube capable de contenir un gros crin et terminé à peu de distance de son origine en un *cul-de-sac*. Auprès du cordon D, étoit un autre appendice petit et épais, d'environ un tiers de pouce de longueur qui ressembloit à un doigt E, et paroissoit contenir une matière osseuse et des jointures. Il n'y avoit aucune apparence de tête ni de cou, ni côte, ni clavicule, ni scapula. On ne voyoit aucun vestige des cuisses ni des organes de la génération. La seule ressemblance de ce monstre avec un fœtus humain, consistoit dans ses tégumens et dans la conformation des deux pieds et du doigt.

Après l'avoir injecté par le nombril et s'être assuré, par la tension de la peau, que l'injection avoit pénétré dans l'intérieur du corps, M. Clarke le disséqua, et il observa que le pied supérieur n'avoit aucune attache osseuse, et qu'il tenoit seulement à la partie intérieure par la substance cellulaire. Le pied inférieur étoit articulé à la partie inférieure du tibia et du fibula.

L'intérieur étoit composé d'une substance tendre qui ressembloit d'abord assez à la chair, fig. 2, mais sans arrangement régulier et distinct des fibres musculaires. Elle étoit entièrement vasculaire. Les os enveloppés de la substance charnue étoient l'os innominé A, l'os du fémur B, le tibia C, et le fibula D; près de l'os innominé étoit une partie de l'intestin grêle E. Ces intestins étoient recouverts par le

péritoine. Les vaisseaux du cordon F, étoient au nombre de deux : une artère et une veine. On ne trouvoit aucune apparence de tête, de côtes, ni de vertèbres. Il n'y avoit ni cerveau, ni moelle épinière, ni nerfs. Il n'y avoit ni cœur, ni poumons, aucuns des vaisseaux nécessaires pour la digestion excepté l'intestin dont nous avons parlé, aucune substance glandulaire.

A la description de ce monstre, M. Clarke joint quelques observations qui lui sont propres ; et en effet la description d'un monstre ne peut être utile, si elle ne sert à expliquer quelque fait relatif à l'économie animale. Les monstres par défaut peuvent servir à mieux connoître la physiologie des animaux dont l'organisation est la plus simple, et la simplicité du monstre qui fait l'objet de cette dissertation est telle que l'animal le plus simple connu ne peut en approcher.

Le manque du cerveau, de la moelle épinière et des nerfs, peut servir à confirmer que l'intime connexion entre les nerfs et le système nerveux n'a lieu qu'après la naissance, et n'est pas nécessaire pour la formation d'un corps complet sous d'autres rapports.

Toutes les fonctions de ce monstre ont dû nécessairement se borner à celles du système vasculaire. Elles paroissent avoir été suffisantes pour former les os, la peau, la substance cellulaire, les ligamens, les cartilages et les intestins.

Le défaut du cœur est assez commun dans les monstres ; il prouve que, relativement à la circulation,

l'énergie de l'artère étoit égale et dans le corps et en traversant le placenta.

Le défaut de nerfs prouve que leur usage est bien peu considérable, s'il n'est pas nul, dans l'embryon.

M. Hunter regardoit dans tous les cas le fœtus comme un animal parfaitement simple par rapport à son action interne, et les circonstances relatives à ce monstre confirment ce fait.

XIV. Jean Godefroy Schmeisser décrit un instrument destiné à déterminer la pesanteur spécifique des fluides. Il y joint une figure.

XV. Charles Blagden donne dans une lettre quelques détails sur les marées à Naples. Il en conclut que le temps de la plus grande hauteur de la mer est entre neuf et dix heures dans la baye.

XVI. Thomas Yong fait quelques observations sur la vision.

XVII. James Rennel en donne d'autres sur un courant qui domine quelquefois à l'occident de Scilly, et qui met en danger les vaisseaux qui s'approchent du canal d'Angleterre. Ce mémoire est accompagné d'une carte de la route de l'Hector et de l'Atlas en 1778 et 1787, qui prouve l'existence de ce courant entre Ushant et l'Irlande.

XVIII. Guillaume Herschel communique des observations sur la planète de Vénus, continuées depuis 1777 jusqu'à présent.

XIX. Les observations météorologiques pour l'année 1792, par Thomas White, terminent ce volume.

Il est accompagné à l'ordinaire d'une table des articles et d'une liste de présens faits à la société.

A. L. M.

## A R T M I L I T A I R E.

*L'art défensif supérieur à l'offensif par une nouvelle manière d'employer l'artillerie et par la suppression totale des bastions, comme étant les principales causes du peu de résistance des places de guerre; formant la suite de la fortification perpendiculaire, contenant divers mémoires relatifs aux fortifications et à l'artillerie avec un Dictionnaire encyclopédique et militaire faisant suite aux dix volumes de cet ouvrage; par MARC-RÉNÉ MONTALEMBERT ancien officier-général; tome dixième, Paris, Magimel, l'an 3<sup>e</sup> de la République, un vol. in-4<sup>o</sup>.*

CE nouveau volume n'est à proprement parler, du moins dans sa première partie, que la défense des principes que le général Montalembert a établis et consacrés dans les neuf premiers. Il est à remarquer que la nouvelle édition des sixième et septième volumes, qui ont été réimprimés in-4<sup>o</sup> (ils l'avoient primitivement été in-8<sup>o</sup>), que le huitième, le neuvième et celui qui paroît en ce moment, ont tous vu le jour depuis la révolution.

Il s'est trouvé en France des hommes courageux qui, malgré les orages, n'ont pas discontinué d'enrichir la République des lettres d'ouvrages faits pour marquer. Ce n'est pas seulement dans les arts de la guerre,

que nous aurons à faire cette observation ; les arts de la paix ( l'agriculture sur-tout, le premier de tous ) auront partagé cet avantage.

Les militaires étrangers , qui connoissoient depuis long-temps les premiers volumes du général françois , apprendront sans doute , avec autant de surprise que de satisfaction , que non seulement cet ouvrage , auquel ils ont paru prendre beaucoup d'intérêt , avance vers sa fin , mais que l'on continuera le dictionnaire dont le volume que nous annonçons contient une partie ; au moyen de ce dictionnaire , l'ouvrage entier sera vraiment une encyclopédie militaire propre aux guerriers de toutes les armes , et même à beaucoup d'autres lecteurs.

Après avoir parlé , dans ce volume que nous annonçons , des opinions des ingénieurs des divers pays sur la force , ou plutôt le peu de valeur des systèmes bastionnés ; après avoir parlé de l'importance des choix dans les projets des places à fortifier , le général Montalembert donne une suite d'observations critiques sur l'ouvrage d'un officier du corps du génie , intitulé *TRAITÉ COMPLET de fortification*.

L'auteur de cet ouvrage a véritablement un grand talent militaire , et c'est avec satisfaction que nous lui rendons cette justice ; mais a-t-il vraiment fait un *TRAITÉ COMPLET* , en le composant ?

J'ai observé dans ma nouvelle *science des ingénieurs*, imprimée à Berlin en 1787 (*vieux style*), qu'il y avoit des écrivains qui , sans nulle cérémonie , avoient donné le titre de *PARFAIT INGÉNIEUR* à des ouvrages qui réellement , ne sont rien moins que par-

faits ; c'est une jactance qui ne convient à personne et encore moins à un militaire instruit. Y a-t-il sous le soleil rien de parfait ? y a-t-il un homme qui puisse, sur un art quelconque, sur une science dont les ramifications sont immenses, faire un *traité complet* ? Pourquoi donc adopter un pareil titre, lorsque, soit sciemment, soit peut-être involontairement, on est bien éloigné d'avoir embrassé la plus grande partie des objets, je ne dirai pas les plus connus, mais les plus trivialement rebattus ?

Nous ne suivrons pas le général Montalembert dans sa discussion contre l'auteur du *traité complet* ; cela nous feroit passer les bornes d'un extrait ; d'ailleurs quand nous en aurons le temps, nous donnerons nous mêmes une nouvelle édition des *éléments de fortification*, toute différente des deux qui ont déjà paru. Là, nous espérons pouvoir établir des principes avoués de l'expérience et de la théorie la mieux basée ; là, profitant de tout ce que nous avons pu observer, soit en visitant les diverses places de l'Europe, soit dans les écrits des ingénieurs des divers pays, dans ceux des militaires observateurs, et même, malgré les plaisanteries et les sarcasmes dont il est rempli, dans l'écrit du citoyen Michaud, intitulé *des fortifications et des relations générales de la guerre de siège*. Paris chez Magimel, l'an 2e., nous espérons pouvoir concilier beaucoup d'opinions qui paroissent bien plus différer entr'elles qu'elles n'en diffèrent en effet. Cet officier sera peut-être surpris quand il verra, non pas seulement que plusieurs de ses observations peuvent figurer dans un bon ouvrage, mais qu'il n'est pas

pas, et ne peut être même pas totalement ; l'antagoniste des principes établis par Montalembert, sur l'art de fortifier ; quoiqu'il puisse en différer, comme j'en diffère moi même, sur la manière et sur les moyens d'employer ces principes.

Après ces observations sur la préface et sur le corps de l'ouvrage même du traité complet, le général Montalembert a inséré un mémoire sur une nouvelle construction d'affut de campagne, et sur l'épreuve de cet affut.

Un amateur de livres auroit peut-être désiré que tous ces morceaux fussent joints au neuvième volume, ( cela peut se faire en faisant relier l'ouvrage ) et que le Dictionnaire encyclopédique, que je me suis chargé de rédiger, eût commencé le dixième volume, où il auroit été précédé, comme il le doit être, d'une introduction et d'un discours préliminaire, destinés à compléter les genres divers d'utilité que je me suis efforcé de lui donner.

Ce qui paroît de ce dictionnaire, ne doit-être regardé que comme une première livraison ; la seconde doit compléter, et le premier volume du dictionnaire, et la lettre *A* qui est la plus étendue, comme cela arrive dans tous les dictionnaires ; cette manière de séparer les volumes en deux livraisons a été mise en usage dans l'Encyclopédie méthodique.

Comme auteur de ce dictionnaire, je m'abstiendrai d'en parler. Si l'on veut le juger, j'invite les lecteurs à le comparer avec les dictionnaires de marine et militaire de l'Encyclopédie par ordre de matières,



et avec plusieurs autres de ceux où il est parlé d'art militaire, ou d'artillerie, ou de fortification, ou de marine.

Le général Montalembert, dans ses divers volumes, ayant traité beaucoup de branches de l'artillerie, ainsi que des fortifications, tant de celles relatives à la défense des côtes des grands établissemens de marine, que de celles relatives aux positions méditerranées, il a fallu traiter dans ce dictionnaire, non seulement de tout ce qui est relatif à ces objets, mais chercher à mettre entr'eux encore plus de liaison et de connexité.

Les vaisseaux sont les fortifications attaquantes qui servent à soumettre les batteries des côtes, les risbans, les forts, les remparts, etc, qu'on ne peut aborder que par une mer profonde. Dans un traité de fortification qu'on veut essayer de rendre aussi complet qu'il est possible, il faut parler des bâtimens de guerre, les supposer en opposition avec les fortifications maritimes, comme lorsque l'on veut bien connoître un système de fortification, susceptible d'être embrassé par des travaux exécutés sur terre, on lui oppose des places d'armes, des batteries d'enfilade et de revers, des demi-places d'armes, des cavaliers de tranchée, et tout ce qui constitue sur terre les fortifications attaquantes : nous avons donc parlé dans notre dictionnaire encyclopédique et militaire, de tout ce qui est relatif aux bâtimens, *même aux batteries flottantes*. Elles peuvent rendre de grands services en beaucoup d'occasions, quand on sait les mettre à couvert des ravages des boulets rouges, comme cela se

peut par des moyens assez faciles. Je démontrerai même dans la suite de ce dictionnaire comment on peut les rendre insubmersibles.

Le général A. P. Julienne BELAIR.

## N A V I G A T I O N.

*LETTRÉ de Jérôme LALANDE aux rédacteurs du Magazine encyclopédique sur le voyage d'ENTRECASTEAUX.*

Vous avez désiré, citoyens, une note particulière sur le voyage d'Entrecasteaux, qui présentât des détails plus étendus que ceux consignés dans l'histoire de l'Astronomie que j'ai insérée dans votre premier numéro ; voici le résumé des faits que j'ai recueillis sur cette expédition.

Le capitaine d'Entrecasteaux partit de Brest le 28 septembre 1791, pour aller à la recherche du capitaine Lapérouse, et faire le tour de la nouvelle Hollande, isle de 3000 lieues de tour, que Cook et Lapérouse n'avoient pu détailler, et qui manquoit essentiellement à la géographie ; il avoit les deux gabares, la Recherche et l'Espérance, de 16 canons et 110 hommes d'équipage chacune ; des astronomes, des naturalistes, un jardinier, un peintre, des instrumens d'astronomie, des horloges marines, et tout ce qui pouvoit rendre ce voyage utile aux sciences.

Ils firent une relâche à Ténériffe, d'où ils écrivirent

le 13 octobre 1791, et une au Cap de Bonne-Espérance, où l'astronome Bertrand mourut d'une chute, comme on l'a vu dans l'histoire de l'astronomie pour 1792, que j'ai donnée dans le journal des savans de la même année.

On partit du Cap le 16 février 1792, et l'on visita la nouvelle Guinée, la terre des Arsacides (le 9 juillet), la nouvelle Irlande le 17, et l'on revint à Amboine dans les Philippines le 6 septembre. On peut voir une lettre détaillée à ce sujet, du citoyen Fitz, fils du professeur de mathématiques; elle est dans l'Abréviateur, du 28 juillet 1792 et jours suivans.

Après une relâche d'un mois à l'isle d'Amboine, le capitaine d'Entrecasteaux en repartit le 11 octobre 1792 pour aller faire le tour de la Nouvelle-Hollande, en commençant par la partie Ouest qui étoit la moins connue, et aller ensuite à la partie du Sud. Mais les vents d'Est et de Sud-Est l'en écartèrent toujours, et firent manquer cette partie de l'entreprise.

Le 3 décembre 1792, il parvint au Cap qui est à l'extrémité S. O. de la Nouvelle-Hollande, et l'on suivit la côte méridionale jusqu'au 3 janvier; on reconnut environ les deux tiers de cette côte.

Les vents de Sud-Est et le besoin d'eau l'obligèrent de relâcher, vers le 20 février, au Cap de Diernes, extrémité Sud - Est de cette grande isle; on reconnut de beaux ports dans cette partie de la côte méridionale. Au bout de trois semaines on prit le chemin de la Nouvelle-Zélande, on visita les isles des Amis, la Nouvelle-Calédonie, les isles Salomon ou la terre des Arsacides, le côté de la Louisiane que Bougainville n'avoit

pas vu, la nouvelle Bretagne, les isles de l'Amirauté.

Toute cette navigation est extrêmement dangereuse ; il y a 1200 lieues de récifs ou rochers presque à fleur d'eau, et il est vraisemblable que Lapeyrouse y a péri, à moins que ce n'ait été dans la tempête du 31 décembre 1788 qu'il y eut dans la mer des Indes, comme on l'a cru dans le temps. Les mémoires de cette navigation seront très-importans pour la géographie.

D'Entrecasteaux mourut au mois de juillet 1793, et le capitaine Huon qui commandoit l'Espérance, étoit mort dès le mois de mai. Le capitaine en second de la Recherche, d'Hesminy d'Auribeau, du département de Toulon, prit le commandement de l'expédition, et au mois d'août 1793 il revint à Végio l'une des isles Molucques, en septembre à Bouro près d'Amboine, et le 23 octobre dans l'isle de Java, à Sourabaya, le plus petit des trois établissemens Hollandois de cette isle.

Les nouvelles qu'on y reçut de la révolution française excitèrent des divisions parmi les François : d'Auribeau arbora le pavillon blanc le 19 février 1794, il livra les deux bâtimens aux Hollandois en se mettant sous leur protection ; il s'empara de tous les journaux, cartes, mémoires et papiers de l'expédition ; il fit arrêter les personnes de l'équipage qui n'étoient pas du même parti que lui ; mais ceux-ci obtinrent ensuite du gouverneur de Batavia la permission de passer à l'Isle de France, d'où le capitaine Villaumez, alors lieutenant de la marine marchande, partit avec 28 personnes et les a ramenées en 74 jours sur la corvette *le Léger*. Il a un journal qu'il est parvenu à sauver en

distribuant les feuilles dans des boîtes de thé, et il l'a remis à la commission de la marine. Le gouvernement de l'Isle de France a envoyé à Java pour réclamer les bâtimens, françois, les effets, et les mémoires de cet important voyage, et nous avons lieu d'espérer qu'on les aura obtenus, et que nous en jouirons.

Ce pénible et utile voyage a coûté la vie à 36 hommes sur 215; Ventenat est mort à l'Isle de France; l'astronome Pierson étoit mort à Java.

Le naturaliste Riche, (1) frère du citoyen Prony célèbre ingénieur, est resté à Java, de même que La Billardiére, qui est avec le gouverneur Hollandois de Samarang. Le jardinier Lahaye est resté pour veiller sur les arbres à Pain, apportés des Isles des Amis pour l'Isle de France. Le peintre Piron est allé avec le gouverneur de Sourabaya. Deschamps est le seul naturaliste qui soit resté avec d'Auribeau.

Je tiens ces notes du capitaine Villaumez qui est actuellement à Brest, par l'entremise du citoyen Gouly de Bourg-en-Bresse député de l'Isle de France à la Convention nationale.

A Paris, le 16 germinal l'an 3e.

LALANDE.

(1) Des lettres venues de l'Isle de France et lues à la société d'histoire naturelle, apprennent que Riche est actuellement dans cette colonie. *Note du Redacteur.*

---

---

## NAVIGATION INTÉRIEURE.

*VOYAGE PITTORISQUE, et navigation exécutée sur une partie du Rhône, réputée non navigable. Moyens de rendre ce trajet utile au commerce; par T. C. G. BOISSEL. A Paris; chez Dupont, imprimeur libraire, rue de la Loi, n<sup>o</sup>. 1232, l'an III. de la République, in-4<sup>o</sup>. , avec 15 planches. Prix, 25 livres.*

**L**E Rhône est le fleuve le plus rapide de l'univers; on n'a encore pu en dompter que la moitié; il n'est navigable que depuis le Parc, à deux lieux au-dessus de Seyssel: au-dessus du Parc il est tellement inaccessible que non seulement il n'a jamais été navigué, mais qu'encore il ne peut être à quelques points apperçu. Des profondeurs et des rochers le dérobent à la vue; enfin près de Bellegarde il se perd entièrement sous le roc; si ce trajet impraticable pouvoit être soumis à la Navigation, elle ne seroit point interrompue de la mer au lac de Genève jusqu'au fort l'Ecluse. C'est dans la vue de rendre cette partie du Rhône navigable, ou du moins propre au flottage des bois de construction, si abondant sur les montagnes environnantes, que le citoyen Boissel a entrepris le périlleux voyage dont il publie aujourd'hui la description.

Il commence par un exposé de l'état des lieux qu'il a parcourus et qui paroissent en effet inaccessibles. Le citoyen Boissel résolu de leur ôter cette

réputation, fait construire une barque d'après ses idées, détermine trois bateliers à le seconder, et malgré les larmes d'une épouse chérie, il part. Il faut lire dans l'ouvrage même le récit des dangers que cette Navigation lui a présentés depuis Seyssel jusqu'à Bellegarde, dangers qui ont été surmontés. La Convention nationale instruite du courage et de la constance du citoyen Boissel, en a consigné la mention honorable dans son bulletin.

On peut conclure en général du passage d'une barque à la possibilité du passage d'un radeau. Le citoyen Boissel pense donc que le flottage pourroit être établi sur les lieux qu'il a parcourus, et il développe les moyens d'en assurer le succès.

Le citoyen Boissel traite ensuite de différens projets présentés pour la Navigation sur cette partie du Rhône; il discute principalement ceux des citoyens Aubry et Ceard. Il pense que, par l'introduction du flottage, on viendra facilement à bout d'établir la Navigation marchande sur toute la longueur de ce trajet. Il suffira, pour cela, de faire sauter quelques rocs détachés qui obstruent le lit, et on n'aura besoin de canal que sur la longueur de la pente du Rhône et de Malpertuis. Il indique les travaux que la construction de ce canal pourroit exiger.

Le citoyen Boissel a semé dans cet ouvrage, et dans les notes qui l'accompagnent, quelques observations d'histoire naturelle et d'économie rurale qui en bannissent l'aridité. Il y a joint une carte du cours du Rhône, depuis Seyssel jusqu'à Colonge, et quinze planches qui du côté de l'art ne méritent

pas de grands éloges , mais qui sont toujours précieuses par la fidélité avec laquelle elles représentent différens sites, très-curieux, des plans et d'autres objets relatifs à la Navigation du Rhône.

Le citoyen Boissel, qui paroît s'être exercé dans plusieurs espèces d'arts et s'être beaucoup livré à la mécanique, en a fait lui-même les dessins.

Son courage et son désintéressement, qui lui ont fait exposer sa vie et dépenser une partie de sa fortune pour une entreprise utile, lui assurent des droits à l'estime de ses concitoyens. A. L. M.

---

## A R T S C H Y M I Q U E S.

### FABRICATION DU SAVON.

*RAPPORT SUR LA FABRICATION DES SAVONS , sur leurs différentes espèces , suivant la nature des huiles et des alkalis qu'on emploie pour les fabriquer , et sur les moyens d'en préparer par-tout ; avec les diverses matières huileuses et alkalinés que la nature présente , suivant les localités. Par DARCET , LÉLIEVRE et PELLETIER.*

LE comité de salut public, par un arrêté du 23 messidor, seconde année, a chargé *Darcet, Pelletier et Lelievre*, de faire des expériences sur l'union des différentes espèces d'huile et de graisses avec la soude , de faire connoître au comité les Savons qui



résultent de cette espèce de combinaison, leur nature, leur qualité, etc.

Les auteurs de ce rapport ont rassemblé diverses huiles et diverses graisses pour examiner leur union avec la soude, mais il en est quelques unes qu'ils n'ont pu se procurer; on doit le regretter parce que leur travail auroit été plus complet.

Pour le rendre encore plus utile, ils ont traité comparativement avec les mêmes huiles, la soude obtenue de la décomposition du muriate de soude (*le sel marin*).

L'ensemble de ce travail leur a offert des observations essentielles sur l'art du savonnier; ils commencent par en expliquer la théorie, par en faire connoître les matériaux et par en indiquer les procédés.

Le Savon est le résultat de l'union des huiles avec les divers alkalis: la nature des Savons varie non seulement suivant la nature des huiles, mais encore suivant celle des alkalis.

On sépare les différens Savons en deux divisions, les *Savons solides* et les *Savons mous*.

Les *Savons solides*, ceux qui servent aux savonnages domestiques, se préparent ordinairement avec la soude.

Les *Savons mous* se fabriquent avec la potasse; les fondeurs, les dégraisseurs, etc. en font une grande consommation.

La soude, la potasse, la chaux, les huiles et les graisses, sont les principales substances que l'on emploie dans la fabrication du Savon.

La soude n'est propre à cette fabrication qu'en raison du sel alkali qu'elle contient: la meilleure vient

d'Alicante ; celle de Carthagène tient le second rang ; toutes deux sont très-recherchées. La plante qui par son incinération produit la soude , est connue en Espagne sous le nom de *Barille*. On l'y cultive avec soin , et il est très-défendu d'en exporter la graine. On apporte encore d'Espagne , principalement de Catalogne , et de plusieurs autres endroits , une soude inférieure , préparée avec diverses plantes maritimes non cultivées ; on la nomme *Bourde* et *Salicote* (1).

La plante connue sous le nom de *Salicote* est cultivée dans plusieurs de nos départemens méridionaux sur le bord des étangs ; elle produit une soude d'une bonne qualité.

Les plantes des bords de la mer , et celles qui croissent sans culture , servent à préparer une soude , connue dans le pays sous le nom de *Blanquette*.

Le citoyen Chaptal s'est assuré que l'on peut élever la *Barille* sur les bords de la Méditerranée , et il est à désirer que cette culture soit encouragée.

(1) Les rapporteurs auroient pu déterminer exactement ces deux plantes ; c'est un soin que doivent avoir tous ceux qui font des expériences utiles , afin de fixer les idées sur les objets dont ils parlent. Il paroît que la *Barille* d'Espagne est le *Salsola sativa*, L. , plante herbacée et étalée dont les feuilles sont cylindriques , glabres ; et les fleurs très-rapprochées. Le *Salicot* du Languedoc est le *Salsola Kali*, L. , plante herbacée , à tiges foibles , tombantes , dont les feuilles sont subulées et scabres , et qu'il ne faut pas confondre avec le *Salicornia herbacea*, L. , à qui on donne improprement le nom de soude. Note fournie par VENTENAT.

La soude, obtenue sur nos côtes de la Méditerranée, est le résultat de l'incinération de plusieurs espèces de Fucus que l'on confond sous le nom de *Varec* et de *Goémon*. Cette soude est la plus mauvaise et la moins riche en Alkali, mais elle contient du Sulfate de soude dont on pourra séparer la soude par les procédés qui ont été indiqués.

Les cendres alkales, connues à Marseille sous le nom de *cendres du Levant*, sont le produit de l'incinération d'une plante que les Arabes appellent *Roque*; les savonniers de Marseille sont les seuls qui les emploient.

Le Nâtron d'Égypte, mélange de carbonate de soude et d'une petite quantité de muriate de soude, peut encore servir avec avantage à la fabrication du Savon; l'entrée de cette substance avoit été interdite en France, et les rapporteurs en ignorent la raison.

L'analyse de ces efflorescences salines dont les murs des caves et des bâtimens neufs de Dieppe, du Havre et de Fécamp, sont abondamment couverts, les a fait reconnoître pour du carbonate de soude. Il est important de recueillir ces efflorescences par-tout où elles se produisent: on pourra les employer à la fabrication du Savon.

Enfin la soude extraite du muriate de soude, est intimement propre à la saponification.

La potasse (*alkali végétal*) est le sel alkali, retiré de la lessive des cendres des végétaux évaporée presque à siccité, et calciné légèrement pour l'avoir plus blanc. Ce sel nous vient d'Amérique, de Pologne, d'Allemagne, de Moscovie et de Dantzic; on en prépare

dans plusieurs endroits de la France , sur-tout depuis qu'on y fabrique une si prodigieuse quantité de salpêtre.

La *chaux* sert à amener les alkalis à l'état de pureté en leur enlevant l'acide carbonique qu'ils contenoient.

Les *huiles* et les *graisses* sont plus ou moins propres, comme nous le verrons, à la fabrication du Savon, selon leur nature et leur qualité.

Après avoir indiqué les différentes substances nécessaires au savonnier, les rapporteurs font connoître comment il doit monter son atelier : voici les instrumens qui lui sont principalement nécessaires.

Les *Bugadières*, cuiviers de bois blanc cerclés en fer et assis sur des tréteaux et des chantiers avec des baquets dessous, et un canal pour recevoir les lessives dans un réservoir commun. Les bugadières des grandes fabriques sont construites à chaux et à ciment avec des briques.

Les *chaudières* ont seulement le fond de métal, elles sont terminées en briques avec un enduit en ciment, pour éviter le verd de gris qui, dans les bassines entièrement en cuivre, se formeroit à la partie qui éprouveroit le contact de l'air. Les chaudières ont dans leur fond un tuyau appelé *épine* pour séparer les lessives épuisées qui s'y réunissent.

On appelle *Mises* les formes dans lesquelles on coule le Savon quand il est cuit ; elles sont faites avec des planches réunies, ou avec des dales de pierre creusées : plus elles sont petites plus le nombre en est grand.

L'atelier du savonnier doit être pourvu de quelques ustensiles nécessaires aux travaux, tels que des *aréomètres*, pour déterminer le degré de force des lessives; des *rouables ou redevables*, pour remuer le savon; des *truèlles*, des *pelles*; des *masses de fer*, pour casser la soude; des *mortiers de fer*; des *règles*, pour tracer les divisions du Savon; des *couteaux* très-minces, pour le couper; enfin, divers autres instrumens que l'artiste ingénieux saura disposer pour rendre à la fois son travail plus simple et plus facile.

On doit ménager un local bien aéré pour les briques de Savon qui ont besoin de rester quelque temps à l'air pour acquérir de la solidité.

Avant de procéder à la lessive de la soude, on commence par la casser sans la réduire en poudre fine; on se contente d'une division à peu près égale à la grosseur de gros grains de sable ou à celle de petites avelines. Ainsi pour préparer mille livres de Savon, on peut observer les proportions suivantes:

Six cents livres d'huile d'olive.

Cinq cents livres de soude de bonne qualité.

Cent livres de chaux vive.

La soude étant pulvérisée, il faudra arroser la chaux avec une petite quantité d'eau; elle se dilatera et se réduira en poudre. On la passera alors à travers un crible, et on la mélangera à la pelle avec la soude; on mettra ensuite ce mélange dans un cuvier (ou bugadière) au fond duquel on placera quelques tuilaux pour faciliter l'écoulement de la lessive; on versera sur le tout une certaine quantité d'eau,

de manière que le mélange soit bien imbibé et recouvert de trois ou quatre travers de doigt ; et lorsque l'eau y aura séjourné quelques heures, on ouvrira le robinet pratiqué à la partie inférieure du cuvier ; on recueillera avec soin la lessive qui en découlera. Elle sera âcre et caustique ; on la nomme *première lessive*. Un œuf frais ne doit pas s'y enfoncer ; mais on en déterminera bien plus sûrement le degré de force, à la faveur d'un aréomètre pour les sels. Cette première lessive donne, au pèse-liqueur, de 18 à 25 degrés. On doit la conserver dans un vase séparé.

Lorsque la lessive cessera de couler, on fermera le robinet, on versera sur le mélange une nouvelle quantité d'eau, et au bout de quelques heures, on ouvrira le robinet ; il en découlera une seconde lessive moins forte que la première, mais qui donnera encore à l'aréomètre de dix à quinze degrés ; c'est la *seconde lessive* que l'on conservera de même séparément. Dans ce deuxième coulage, les premières portions de lessive qui couleront, seront presque aussi fortes que la première lessive ; on pourra donc les y réunir ou verser.

Si la chaux est anciennement faite, on peut en mettre une plus forte dose, car un excès ne peut jamais nuire à la bonté de la lessive caustique. Lorsque l'alkali se trouve privé d'acide carbonique par une quantité de chaux proportionnée, l'excédent qu'on en pourroit mettre n'augmente point sa causticité ; elle ne fait donc que nuire dans le lessivage, en augmentant la quantité de matière à lessiver, et en la rendant plus pâteuse ; elle a d'ail-

leurs une valeur, et dans un cours de fabrique, il importe de ne point faire de dépenses inutiles.

Comme le Savon ne s'obtient que par la combinaison de l'huile avec l'alkali contenu dans les lessives, il faut que celles-ci soient prêtes avant d'entreprendre la cuite du Savon.

Les lessives étant terminées, on mettra l'huile dans la chaudière, on y introduira une portion de la troisième lessive, c'est-à-dire de celle qui est la plus foible, et on fera du feu sous la chaudière; on agitera le mélange avec un rouable en bois, afin de faciliter la combinaison de l'huile et de la lessive alkaline, et on entretiendra toujours le feu au degré de faire bouillir le mélange, en ajoutant, de temps en temps et en différentes parties, le reste de la troisième lessive; lorsque celle-ci sera consommée, on se servira de la deuxième lessive que l'on introduira également par parties dans la chaudière, et avec l'attention d'agiter soigneusement le mélange; l'huile commencera par devenir laiteuse, elle s'unira parfaitement à la lessive, et après quelques heures de cuisson; on s'apercevra que le mélange devient plus lié et qu'il acquiert de la consistance; on ajoutera alors une petite portion de la première lessive et on continuera de remuer avec soin. Le feu doit également être entretenu au même degré, c'est-à-dire que le mélange doit être en ébullition: l'addition progressive, et par petites quantités d'une partie de la *première lessive*, rendra la matière beaucoup plus épaisse; et en continuant encore quelque temps le feu, on s'apercevra qu'elle devient de plus en plus épaisse

épaisse et qu'elle se sépare de la liqueur aqueuse ; on ajoutera alors quelques livres de sel marin qui en rendront la séparation bien plus complète , de manière que la matière savonneuse se présentera sous une forme pâteuse et grenue ; on continuera encore l'ébullition pendant deux heures , et on suspendra ensuite le feu ; on retirera même celui qui seroit dans le fourneau ; on cessera aussi d'agiter le mélange ; quelques heures suffiront pour que la matière savonneuse se réunisse à la partie supérieure de la chaudière ; et la liqueur qui se sera séparée alors du Savon en gagnera la partie inférieure ; on l'en séparera alors par l'épine , c'est-à-dire , par le tuyau pratiqué au fond de la chaudière. Cette liqueur sera colorée ; elle ne sera point caustique comme les lessives alcalines que l'on aura employées , et fera effervescence avec les acides ; on ne la perdra point , on la repassera sur un mélange de chaux et de soude , et on l'emploiera comme lessive , sur la fin d'une nouvelle cuite de savon.

Lorsque l'on aura séparé par le moyen de l'épine , la totalité de la liqueur qui se trouvera sous la pâte savonneuse , alors on allumera le feu , et pour faciliter la liquéfaction du Savon , on y ajoutera une petite quantité d'eau ; ou pour le mieux , de lessive foible ; le mélange étant légèrement liquéfié et ayant été amené au degré de l'ébullition , on y ajoutera par parties les dernières portions de la première lessive. C'est dans cette seconde opération qu'il convient d'observer la cuite du savon ; pour cet effet , on en retire de temps en temps une petite quantité que l'on



mettra refroidir sur un morceau d'ardoise, et par le degré de consistance que le Savon prend, ou bien en le maniant entre les doigts lorsqu'il est froid; on juge s'il est cuit.

Il sera prudent d'avoir toujours un peu de lessive forte en réserve, parce que si la quantité prescrite n'étoit pas suffisante pour saponifier complètement l'huile, alors on en ajouterait de celle que l'on auroit en réserve. Lorsque le Savon sera cuit, il prendra une bonne consistance par le refroidissement; il paroitra sec entre les doigts, et dans la chaudière il offrira une pâte grisâtre; on retirera alors le feu de dessous la chaudière, on y laissera le Savon en repos pendant quelques heures, et on séparera ensuite, comme nous l'avons indiqué plus haut, à la faveur de l'épine, la liqueur qui se sera réunie au-dessous du Savon; on échauffera de nouveau la chaudière et on ajoutera à la pâte savonneuse une petite quantité d'eau, laquelle rendra la pâte bien unie et bien liée, et celle-ci fera alors parfaitement le *réseau*; on cessera le feu et on laissera le Savon dans la chaudière, jusqu'au moment où il ne sera pas trop chaud pour être coulé dans les mises.

Pendant que le Savon refroidira dans la chaudière, on disposera les mises; on mettra au fond de chaque, une petite quantité de chaux en poudre, que l'on dressera parfaitement, de manière à ce que le fond de chaque mise se trouve bien uni: on puisera ensuite le Savon dans la chaudière; ou bien on l'en retirera à la faveur de l'épine (si la grosseur du tuyau le permet et); sans perdre de temps, on le transportera

et coulera dans les mises. On se sert pour cette opération de seaux en cuivre ou en bois. Au bout de deux ou trois jours en hyver, et plus en été, le Savon sera assez ferme pour être retiré des mises et être divisé en tablettes ou briques de la forme que l'on donne ordinairement au Savon : cette division se tracera d'abord avec une règle, et ensuite avec un couteau mince et tranchant ; on le coupera en divers blocs ou carrés, que l'on subdivisera à la faveur d'un fil de laiton : on le transportera ensuite au séchoir, pour qu'il y prenne de la fermeté ; il est vendable, lorsqu'étant serré entre les doigts, ceux-ci ne s'y impriment point.

S'il arrivoit que l'on eût mis trop d'eau au Savon, avant de le retirer de la chaudière, le fabricant honnête doit le laisser au séchoir jusqu'à ce que cette eau surabondante se soit dissipée, afin de ne point mettre dans le commerce de l'eau pour du Savon. Cette dessication est assez prompte, si le séchoir n'est point situé dans un endroit humide. Le fabricant est dans de justes limites, lorsqu'il ne fait que cinq livres de Savon avec trois livres d'huile, c'est-à-dire mille livres de Savon avec six cents livres d'huile ; mais il est repréhensible lorsqu'avec une livre il fait trois livres de Savon et même plus. On ne vend que trop, dans ce moment-ci, à Paris, des Savons ainsi allongés d'eau.

Le *Savon marbré* ne diffère du Savon blanc ordinaire, que par la couleur qu'on lui ajoute pour le veiner de taches bleues et rouges. Les couleurs que l'on emploie à cet effet sont des oxides de fer noirs et

rouges. Ce Savon est aussi plus solide que le blanc, parce que, pour le marbrer, il faut le dessécher davantage, ou le priver d'une plus grande quantité d'eau. On parvient à marbrer le Savon en y ajoutant, lorsqu'il est cuit ( et après avoir séparé la lessive alcaline sur laquelle il se réunit ), une certaine quantité de lessive neuve, et peu de temps après, une dissolution de sulfate de fer, et il en résulte un précipité ou oxide de fer noir, lequel se trouve empâté par le Savon, qui par cette addition prend une teinte bleue : on laisse alors refroidir légèrement le Savon dans la chaudière, et on sépare ensuite par l'épine la liqueur alcaline qui s'est ramassée au fond : on fait alors chauffer le Savon pour le liquéfier. D'un autre côté, on a du brun rouge ou oxide de fer rouge, parfaitement divisé et délayé dans une quantité suffisante d'eau. Un ouvrier placé au-dessus de la chaudière remue le Savon, tandis qu'un autre ouvrier y verse de la couleur rouge, et pour que la couleur se mêle inégalement dans la pâte savonneuse, l'ouvrier a l'attention de ne pas faire d'autre mouvement que de retirer le redevable du bas en haut : il convient que le Savon soit pâteux et non liquide, lorsque le rouge y est introduit, et le Savon doit être aussitôt coulé dans les mises. On a aussi un peu plus de difficulté qu'avec le Savon blanc, parce que ce dernier est plus fluide au moment où on le coule.

Trois livres d'huile d'olive donnent, comme nous l'avons dit plus haut, cinq livres de Savon blanc, tandis que la même quantité d'huile ne fournit qu'environ quatre livres et un quart de Savon

marbré; voilà pourquoi ce dernier est plus solide, voilà aussi pourquoi les blanchisseuses préfèrent le Savon marbré, parce qu'en effet, à poids égaux, il y a plus de Savon effectif dans une quantité donnée de Savon marbré.

On pourroit donner la même solidité au Savon blanc, il suffiroit de le dessécher davantage, et alors il se comporteroit comme le Savon marbré; il est donc à désirer que l'on apprenne à distinguer les Savons alongés d'eau, de ceux qui n'en ont que de justes proportions.

Les auteurs du rapport ont saponifié différentes huiles ou graisses avec la soude du commerce rendue caustique. Ils ont toujours suivi la même manipulation que pour l'huile d'olive; ainsi il suffit d'expliquer celle qu'ils avoient adoptée, et d'indiquer pour les substances les résultats qu'ils ont obtenus.

Ils ont préparé pour la saponification de l'*huile d'olive*, des lessives avec trois livres de soude du commerce et une livre de chaux, afin d'avoir une lessive bien caustique. Ils ont retiré trois espèces de lessives; une forte ou *première*, une *seconde* moins forte, et une *troisième* ou lessive foible. Ils ont mis dans une petite bassine en cuivre trois livres d'huile d'olive et une pinte de lessive foible à 5 degrés; ils ont fait bouillir ce mélange en remuant avec soin avec une petite spatule en bois, et ils ont ajouté de temps en temps de la lessive alcaline au même degré; après quatre heures d'ébullition, ils ont ajouté de la deuxième lessive qui étoit à dix degrés, et ils ont continué à user de cette deuxième lessive pendant encore

environ deux heures ; alors ils ont employé une petite quantité de lessive forte qui étoit à quinze degrés ; après une heure d'ébullition , la matière savonneuse étoit épaisse , et on voyoit qu'elle commençoit à se séparer ; ils y ont ajouté deux onces de sel marin pour achever la séparation ; ils ont alors retiré la bassine de dessus le feu , et lorsque la pâte savonneuse leur a paru figée , ils l'ont enlevée avec une écumoire , et l'ont mise dans une terrine ; ayant retiré et jeté la liqueur qui étoit dans la bassine , ils y ont aussitôt remis le Savon avec une petite quantité d'eau pour le liquéfier , et lorsqu'il a été amené au point de l'ébullition , ils ont continué à lui unir ce qui restoit de lessive à quinze degrés. Après une heure d'ébullition , ils ont séparé le Savon de la même manière , ils ont rejeté la petite quantité de liqueur qui s'étoit ramassée au fond de la bassine ; ils y ont ensuite remis le Savon avec environ une livre d'eau , et lorsqu'il a été parfaitement uni et liquéfié , ils l'ont coulé dans une petite mise ; l'en ayant retiré le lendemain et l'ayant pesé , son poids s'est trouvé de six livres dix onces ; il étoit assez solide , mais il contenoit trop d'eau pour être de vente , car trois livres d'huile ne doivent produire que cinq livres de Savon. La quantité d'eau excédente ne tarde pas à se dissiper , car ce même Savon ayant été exposé à l'air et ayant été pesé deux mois après , il ne pesoit plus que quatre livres quinze onces ; il étoit alors bien plus sec et parfaitement solide ; il avoit une excellente odeur , celle que l'on reconnoit dans les Savons de Marseille ; il subira encore un déchet plus considérable , en le conservant dans un endroit sec.

*L'huile d'amandes douces* est celle qui, après l'huile d'olive, donne le Savon le plus consistant. Le prix de cette huile ne permet point qu'on puisse l'employer à la fabrication ordinaire des Savons ; mais on s'en sert pour préparer le Savon médicinal. Les pharmaciens sont dans l'usage de le faire à froid, en unissant deux parties d'huile d'amandes à une partie de lessive des savonniers, concentrée au point qu'une bouteille qui contient une once d'eau, puisse en contenir onze gros. Ce n'est qu'après plusieurs jours, que le Savon, préparé de cette manière, acquiert de la consistance ; il arrive même quelquefois qu'il reste très-long-temps caustique, de sorte que l'on ne peut le prendre intérieurement qu'après l'avoir conservé plusieurs mois. Ce Savon, au contraire, préparé par la méthode indiquée en parlant du Savon d'huile d'olive, ne contient que la proportion d'alkali nécessaire à l'entière saponification de l'huile, et on peut l'employer le jour même qu'il est fait ; il convient seulement d'éviter de faire usage, pour le préparer, de vaisseaux de cuivre.

*Le Suif* se combine très-bien avec la soude caustique, et le Savon qui résulte de cette combinaison est de bonne qualité, lorsqu'il est bien préparé. L'on n'étoit point dans l'usage, en France, de préparer du Savon avec du suif. L'huile d'olive, que nous avons en quantité suffisante, et qui donne un Savon supérieur à celui du suif, étoit celle que les grandes fabriques de Marseille ont constamment recherchée. En Allemagne et en Angleterre, où l'huile d'olive n'est pas en abondance, le Savon que l'on prépare est fait avec

le suif. Ce n'est que depuis quelque temps que l'on a vu à Paris des Savons fabriqués avec le suif ; mais la plupart de ceux que l'on y rencontre en vente, ne réunissent point les qualités qu'ils devroient avoir : cependant le citoyen Germain a fabriqué à Paris d'excellent Savon avec du suif (1). L'on trouve aussi, dans un ouvrage imprimé par *Guénot*, en 1708, la manière de préparer du Savon avec du suif.

Il n'est point nécessaire avec le suif d'employer dans le premier moment des huiles foibles.

*L'axonge* est employée dans plusieurs pays à la fabrication des Savons. On la mêle quelquefois au suif ; et ces deux substances, unies ensemble, sont ensuite saponifiées.

Cette substance est trop utile pour la préparation de nos alimens, pour que l'on songe à l'employer à d'autres usages, mais si l'on avoit des graisses rances et vieilles, l'on pourroit alors ne point négliger ce nouveau moyen d'en tirer parti.

On peut encore faire du Savon bien consistant, en employant du *beurre* ; mais comme ce corps gras est, de même que la graisse, de première nécessité pour la préparation de nos alimens, on ne doit point songer à l'employer à la confection du Savon, que dans le cas où l'on auroit du beurre tellement rance qu'il ne seroit plus possible de le manger.

Ce Savon est, de même que celui de suif ou de graisse, très-propre pour les savonnages domestiques.

(1) Il a obtenu pour ses Savons un encouragement du Bureau de consultation des arts et métiers.

On prépare dans les voïeries de Paris, une graisse animale fluide, que l'on nomme *huile de cheval*; cette huile, seule ou mélangée à d'autres huiles, sert à brûler. Billion (1) annonça en 1789 dans le journal de physique (2), qu'il avoit préparé du bon Savon d'un mélange de vingt-cinq livres d'huile de cheval et de vingt-cinq livres de lessive concentrée des savonniers. Les rapporteurs ont examiné comment elle se comporteroit dans le travail de la saponification, et ils ont observé qu'elle se saponifioit pour le moins aussi bien que les autres graisses animales. Le Savon que trois livres d'huile de cheval nous ont fourni, pesoit au sortir de la mise sept livres, il étoit blanc et assez consistant; ayant été exposé à l'air pendant deux mois, il ne pesoit plus que cinq livres. Ce Savon n'a point d'odeur désagréable, il a acquis une grande solidité et il savonne très-bien.

Ne seroit-il pas possible qu'il y eut à la suite des armées des écarisseurs qui soigneroient les peaux des chevaux, et qui s'occuperoient en même temps de tirer parti de la graisse de ces animaux? *L'huile de colza* n'est pas généralement employée par les fabricans de Savon solide, mais ceux qui préparent des Savons mous, s'en servent avec avantage. Ce Savon est d'un gris jaunâtre, assez ferme, mais bien moins

(1) Cet artiste s'étoit aussi occupé de la décomposition du muriate de soude; il est mort sans faire connoître le résultat de ses travaux, dans lesquels il avoit eu quelques succès.

(2) Mois de mars 1789.



que celui fourni en plus grande proportion par une égale quantité d'huile d'olive ; il ne peut donc pas soutenir une addition d'eau aussi considérable. Le Savon d'huile de colza conserve aussi l'odeur particulière à cette huile ; il savonne très-bien.

L'huile de navette se conduit, dans la fabrication du Savon ; de la même manière que l'huile de colza ; elle est de même employée par les fabricans de Savons mous. Ce Savon est d'un gris jaune ; il conserve un peu de l'odeur particulière à l'huile de navette ; et comme il savonne très-bien , les fabricans de Savon ne devroient point négliger d'en préparer. Ce qui la leur fait rejeter , c'est parce que cette huile ne leur permet point de faire trois ou quatre livres de Savon par livre d'huile. La proportion la plus forte à laquelle ils peuvent parvenir avec l'huile de colza ou de navette , pour avoir du Savon de vente , est au plus d'une livre et demie par livre d'huile ; mais que cette considération ne les arrête point , qu'ils se contentent d'un bénéfice honnête , qu'ils soignent la préparation de ces Savons , qu'ils la perfectionnent , et alors ils travailleront pour l'intérêt général et pour le leur en particulier , et ils laisseront pour des besoins également urgens le suif que quelques fabricans de Paris et des environs emploient depuis quelque temps à la fabrication du Savon.

Ce n'est que depuis quelques années que l'on récolte la *faine* pour en retirer l'huile , et les fabricans de Savons solides ou mous n'ont pas encore tenté son usage. Les diverses expériences auxquelles les rapporteurs l'ont soumise , ne laissent point entrevoir que

l'on puisse l'employer seule avec avantage dans la fabrication des Savons solides ; mais elle pourra l'être pour les Savons mous ou en pâte. Cette huile d'ailleurs, n'ayant pas de saveur désagréable, peut servir à la préparation des alimens. Ils en ont traité trois livres, en suivant la méthode ci-dessus décrite. Dans le commencement de l'opération, cette huile leur paroïsoit se saponifier avec facilité ; mais lorsqu'elle a été suffisamment saturée d'alkali et que le Savon a été achevé, nous n'avons pas été aussi satisfaits que nous l'attendions. Le Savon que trois livres d'huile de faine ont fourni, pesoit, au sortir de la mise, cinq livres ; il étoit d'un gris sale et conservoit l'odeur d'huile de faine. Exposé à l'air pendant deux mois, il ne pesoit plus ensuite que quatre livres dix onces ; et alors, quoiqu'assez ferme pour être manié, il étoit néanmoins gras, pâteux et gluant. Ce Savon jaunit à l'air.

Pour rendre cette huile propre à la confection des Savons solides, ils pensent qu'il faudroit lui associer une autre huile ou graisse qui donne un Savon parfaitement sec, telle que l'huile d'olive, ou bien des suifs ou toute autre graisse animale.

L'huile d'œillet ou de pavot n'a pas paru propre à être employée seule à la fabrication des Savons solides ; les fabricans de Savons mous la comprennent au nombre des huiles dont ils se servent. Cette huile, étant insipide et sans odeur désagréable, est devenue d'un usage journalier pour la préparation de nos alimens, et la consommation qui s'en fait pour cet objet à Paris, ne laisse point d'être considérable ; les peintres l'emploient ; elle est aussi du nombre des

huiles dont on se sert pour brûler. Le Savon qu'on en obtient ne supporte point l'addition d'eau, il est d'un blanc sale et jaunit à l'air, il est d'une consistance moyenne, pâteux ou plutôt gluant; exposé à l'air pendant deux mois, il n'a perdu que quatre onces de son poids, et lorsqu'il n'est point dans un endroit sec, il devient mou à sa surface. Cette huile qui est avantageusement employée pour les Savons mous, ne pourroit l'être pour les Savons solides, qu'autant qu'on l'uniroit à des graisses animales ou à de l'huile d'olive.

*L'huile de chenevis* est une des huiles les plus estimées dans la fabrication des Savons mous, mais elle ne peut convenir pour les Savons solides: cette huile sert aussi à brûler. Nous en avons saponifié trois livres, en employant des lessives de soude du commerce rendues caustiques, et nous avons obtenu du Savon d'une couleur verte; ce Savon devient ferme, mais pas assez pour servir à savonner à la main. Il perd extérieurement sa couleur verte, il blanchit et prend ensuite une couleur brune.

*L'huile de noix* n'est point employée ni dans la fabrication des Savons mous, ni dans celles des Savons solides; elle pourroit cependant l'être pour les Savons mous, si son prix n'excédoit point celui des huiles que les fabricans de Savons mous sont dans l'usage d'employer. Lorsque la préparation de l'huile de noix a été soignée, elle est alors bonne à manger; cette huile est aussi recherchée par les peintres, parce qu'elle est peu ou point colorée, et parce qu'elle est siccativ. Ce Savon est d'une consistance moyenne,

d'un blanc jaunâtre ; il est gras et gluant ; il devient d'un jaune brun à l'air, et il n'y acquiert point de la solidité, il s'y ramollit plutôt ; pour peu que l'air soit humide. La plus petite addition d'eau le ramollit considérablement et le rend pâteux. Il ne peut être employé pour les savonnages à la main.

*L'huile de lin* n'a point paru propre à la fabrication des Savons solides ; mais elle convient pour les Savons mous, et ceux qui en fabriquent s'en servent lorsqu'ils peuvent s'en procurer.

Les *huiles de poisson* sont employées en Hollande à la fabrication des Savons mous. En France, les fabricans de Savons mous s'étoient fait un devoir de ne point s'en servir, afin de conserver à leur Savon la supériorité qu'ils ont constamment méritée. Les huiles de poisson gardent opiniâtement l'odeur qui leur est particulière ; il ne paroît point qu'on soit encore parvenu à la leur enlever. L'huile de poisson sert à brûler ; elle est aussi employée par les corroyeurs. Il y a dans le commerce plusieurs qualités ou espèces d'huiles de poisson que l'on vend sous divers noms ; celle que les auteurs du rapport se sont procurée, avoit été fournie sous le nom d'*huile de baleine*, d'*huile de poisson*, et d'*huile de morue*. Voici les résultats que les rapporteurs ont obtenus.

Le Savon fait avec trois livres d'huile de poisson différoit peu de celui fait avec l'huile de Baleine ; son poids, au sortir de la mise, s'est trouvé de même de cinq livres ; il est devenu brun à sa partie extérieure, de manière à paroître rouge : il se ramollit dans les endroits humides.

Le Savon obtenu avec l'huile dite de morue, ne diffère des deux précédens qu'en ce que sa pâte est d'un gris sale ; il conserve d'ailleurs comme eux l'odeur d'huile de poisson, il acquiert de même de la couleur par son exposition à l'air ; sorti de la mise au poids de cinq livres, et repesé deux mois après, il ne pesoit plus que quatre livres huit onces. Une petite quantité d'eau ajoutée à ces trois espèces de Savons, diminue beaucoup leur consistance, ils deviennent alors pâteux.

Ces huiles ne pourront donc servir à faire des Savons solides et bien maniables, qu'autant qu'on leur associera quelque une des huiles ou graisses qui fournissent un Savon consistant.

Le Savon qu'ils ont fait avec trois livres d'huile de baleine, a une odeur assez forte d'huile de poisson ; il est d'une consistance assez ferme mais non sec comme le Savon d'huile d'olive, ce qui doit le rendre peu propre aux savonnages domestiques, particulièrement à cause de son odeur ; il pourroit être employé pour les toiles que l'on passeroit ensuite sur le pré, ainsi que pour fouler les draps, etc.

Les rapporteurs ont encore repris la série d'expériences dont nous venons de rendre compte, en saponifiant les mêmes quantités d'huiles et de graisses avec des lessives de soude caustique préparées avec le carbonate de soude extrait du sel marin, et les résultats qu'ils ont obtenus ne diffèrent point des premiers.

L'ensemble des expériences faites par les rapporteurs leur a prouvé que toutes les huiles ou graisses ne sont pas également propres à la confection des Savons so-

lides : voici selon eux comment on peut les classer.

1°. L'huile d'olive et l'huile d'amandes douces.

2°. Les huiles animales, telles que le suif, la graisse, le beurre et l'huile de cheval.

3°. L'huile de colza et celle de navette.

4°. L'huile de faine et celle d'œillet ; mais il seroit nécessaire de les mélanger avec l'huile d'olive, ou bien avec les graisses animales.

5°. Les diverses huiles de poisson. Celles-ci demandent de même à être mélangées comme les précédentes.

6°. L'huile de chenevis.

7°. L'huile de noix et celle de lin. Ces trois dernières donnent des Savons pâteux, gras et gluans. Il convient donc de laisser les huiles de chenevis et de lin pour les Savons mous, et l'huile de noix pour les peintures et les vernis. Cette dernière pourroit de même être employée au Savon gras.

Quelques huiles, qui étant saponifiées seules, donnent un Savon gras, peuvent, par leur mélange à des graisses animales, fournir un Savon assez sec et solide pour pouvoir être employé à des savonnages domestiques.

Ainsi les huiles d'œillet, de navette, de colza et de faine, donnent également, mélangées à parties égales d'huile d'olive ou de suif, des Savons assez solides. Ce Savon conserve toujours un peu de l'odeur du suif ; mais on peut la masquer par l'addition d'une petite quantité d'une des huiles essentielles que l'on peut se procurer à bon compte dans le commerce, telle que l'huile de lavande.

Pour connoître les résultats des huiles et graisses saponifiées par la potasse caustique, les rapporteurs ont choisi celles qui, avec la soude, donnoient le Savon le plus solide, telles que l'huile d'olive et le suif. Ils les ont également employés à la dose de trois livres; et en suivant, à leur égard, la même manipulation que dans la cuite ordinaire du Savon : la seule différence qui a été observée, a été de les cuire avec des lessives caustiques, qui avoient été préparées avec trois livres de potasse et une livre et demie de chaux.

L'huile s'est très-bien liée avec l'alkali; elle faisoit parfaitement le réseau; mais lorsqu'on en mettoit à refroidir, elle restoit grasse et point ferme : c'étoit du Savon mou, du poids de six livres.

Trois livres de suif ayant été traitées de la même manière, ont également fourni un Savon gras et mou, du poids de huit livres.

En comparant ces résultats avec ceux obtenus des mêmes substances, traitées avec la soude caustique, on verra bien évidemment que la potasse caustique ne peut fournir, avec les huiles ou graisses, que des Savons mous; cependant il est possible d'utiliser la potasse dans la fabrication des Savons solides : les rapporteurs en indiquent les moyens.

Ayant vu dans plusieurs recettes de Savon, et même dans des ouvrages imprimés, que l'on pouvoit faire des Savons solides avec des lessives préparées avec des cendres, lesquelles ne contiennent que de la potasse; ayant également remarqué que l'on s'accordoit généralement à admettre dans la confection de ces Savons une plus ou moins grande quantité de muriate

de

de soude, ils ont voulu connoître ce que pouvoit produire l'addition de sel marin. Leurs recherches n'ont pas été infructueuses.

Ils ont commencé par saponifier trois livres d'huile d'olive avec des lessives de potasse caustique, ce qui a produit du Savon qui n'étoit pas plus consistant que de la graisse. D'un autre côté, ils ont fait dissoudre six livres de muriate de soude dans suffisante quantité d'eau ; ils ont ajouté à ce Savon une partie de cette dissolution ; ils ont fait bouillir le tout, avec l'attention de remuer continuellement ; et ils ont ajouté, par petites parties, la totalité de la dissolution de muriate de soude. Après deux heures d'ébullition, ils ont retiré la bassine de dessus le feu ; le Savon s'est réuni à la surface ; il étoit très-solide. Une assez grande quantité de sels s'est ramassée au fond de la bassine, faute d'eau pour le tenir en dissolution. Après avoir séparé le Savon, ils l'ont liquéfié avec une petite quantité d'eau, pour le bien unir, et ils l'ont coulé dans une mise. Le Savon a obtenu, par ce moyen, une grande consistance et de la fermeté : il étoit blanc, d'une odeur agréable, et son poids étoit de huit livres. Gardé pendant deux mois, il ne pesoit plus que cinq livres ; il étoit, en un mot, aussi solide que le Savon préparé avec la même huile et la soude.

Il est aujourd'hui bien démontré que la potasse a, avec l'acide muriatique, plus d'affinité que la soude, et que, lorsqu'on vient à traiter le muriate de soude avec la potasse, celle-ci s'empare de l'acide muriatique et laisse la soude libre. Il y a de même décom-



position lorsque l'on ajoute du muriate de soude à du Savon à base de potasse ; celle-ci s'unit à l'acide muriatique et produit du muriate de potasse , et la soude dégagée s'unit à l'huile , qui , primitivement , étoit combinée à la potasse. La nouvelle combinaison est donc alors du Savon qui a pour base de la soude ; il ne diffère point de celui que l'on obtient de l'union directe de l'huile et de la soude , dont un des caractères principaux est d'être ferme et consistant.

Lorsque l'on ajoute du sel marin dans la cuite du Savon que l'on fait avec de la soude , ce sel n'agit pas comme dans l'opération où l'on emploie de la potasse ; dans ce dernier cas , le muriate de soude est décomposé , tandis que dans l'autre , il ne sert qu'à faire grainer le Savon , en s'emparant de l'eau qui le tenoit en dissolution ; l'eau qui a plus d'affinité avec le muriate de soude qu'avec le Savon , quitte ce dernier pour dissoudre le sel , alors le Savon ne trouvant pas assez d'eau pour être tenu en dissolution , se sépare sous une forme grenue ou pâteuse. L'addition de sel marin dans la cuite du Savon avec la soude , n'est que de circonstance et non essentielle , car les rapporteurs ont procédé plusieurs fois sans en ajouter , et ils ont néanmoins obtenu un Savon bien ferme et de bonne qualité.

Cette autre expérience essentielle à faire connoître , pourra devenir avantageuse aux savonniers , lorsque les potasses deviendront communes. Les rapporteurs ont commencé la saponification de trois livres de suif avec des lessives de potasse , ils ont ensuite achevé l'opération avec des lessives de soude ; le Savon obtenu

de cette manière étoit très-ferme , il pesoit , au sortir de la mise , sept livres six onces , il a perdu , dans l'espace de vingt jours une livre six onces de son poids.

Plusieurs fabricans de Savon voulant économiser le combustible que l'on consomme dans la fabrication des Savons , ont cherché à faire à froid la combinaison de l'huile avec l'alkali , ils y sont parvenus de plusieurs manières ; nous nous contenterons d'en décrire une , afin de faire connoître cette méthode particulière de fabrication.

On aura un vaisseau un peu profond , soit de grès , soit de bois , pareil à ceux qui servent à faire ou à conserver le beurre ; on ajustera au fond de ce vaisseau un morceau de bois blanc , au milieu duquel on incrustera une espèce de crapaudine en fer ; on aura un mousoir ou gros bâton armé par le bas d'un pivot qui entrera dans la crapaudine ; ce bâton sera traversé sur sa longueur , de distance en distance , de petites baguettes rondes , d'un demi pouce moins longues que le diamètre du vaisseau , pour que le mousoir puisse y tourner librement. L'on adaptera à l'autre extrémité du mousoir , également à son centre , une autre crapaudine , sur laquelle vienne aboutir une vis , introduite , à hauteur convenable , dans une traverse de bois solide ; cette vis , terminée en pointe , entrera dans la crapaudine , tiendra le mousoir vertical et mobile ; et , au moyen d'une espèce d'archet , monté d'une corde qui fera deux ou trois tours sur le mousoir , celui-ci pourra être mis en mouvement alternatif de droite et de gauche.

On préparera des lessives avec de la soudé et de la chaux; et on pourra y procéder d'après la méthode déjà indiquée.

Les lessives étant prêtes, on mettra dans le vaisseau une certaine quantité d'huile d'olive; six livres, par exemple; on versera sur ces six livres, trois livres ou une pinte et demie de lessive à huit degrés; on agitera le mélange pendant un quart-d'heure au moins, ensuite on y ajoutera une pinte et demie de lessive à dix-huit degrés, et on agitera pendant une heure et plus; enfin, après ce temps, l'on versera sur la matière trois autres livres de lessive à dix-huit degrés, et on agitera jusqu'à ce que l'on ait une pâte de bonne consistance; on la laissera alors pendant deux ou trois heures se reposer avant que de la retirer du vaisseau; on la pétrira ou malaxera ensuite dans un autre vase évasé, avec une spatule, ou mieux un pilon en bois, après quoi on la distribuera dans des mises ordinaires pour lui donner la forme d'usage. Au bout de quelques jours, le Savon aura acquis assez de consistance pour pouvoir être retiré des mises; on le laissera sécher sur des planches; et quatre ou cinq décades après il aura la consistance requise pour être employé.

Si l'on prend des huiles de graines, telles que celles de navette ou de colza, etc., l'on emploiera de la lessive à vingt degrés. Ce dernier Savon exigera aussi six décades au moins pour sécher et pour acquérir une bonne consistance: il diminuera plus en poids que celui d'huile d'olive.

Si l'on veut travailler en grand, on pourra, au moyen d'une mécanique, multiplier les pots ou vais-

seaux, agiter les mousoirs par l'action d'un balancier, qui peut en mettre en mouvement telle quantité qu'on jugera à propos ; sur chacun de ces mousoirs seroient roulées deux cordes en sens opposé ; l'une des extrémités de ces cordes seroit attachée au mousoir, l'autre au balancier ; un ou deux ouvriers mettroient la machine en mouvement régulier et alternatif d'aller et de venir.

On peut voir une semblable mécanique rue du Théâtre françois, n<sup>o</sup>. 15 ; elle a été faite par le citoyen Desquinemare pour le citoyen Malherbe, qui prépare des Savons à froid (1). Cet artiste se fait un vrai plaisir de communiquer sa méthode particulière d'y procéder.

Les rapporteurs ont encore désiré connoître comment plusieurs des huiles qu'ils avoient employées dans les expériences précédentes se conduiroient en les unissant à la dose de deux parties d'huile sur une de lessive concentrée ; les résultats ont été :

1<sup>o</sup>. Qu'une livre d'huile d'olive et huit onces de lessive concentrée ont donné du Savon qui, après quelques jours, a pris une consistance ferme.

2<sup>o</sup>. Qu'une livre d'huile de colza et huit onces de lessive ont donné un Savon ferme et consistant, de couleur jaune.

3<sup>o</sup>. Qu'une livre d'huile de poisson et huit onces

(1) Le citoyen Malherbe est celui qui a travaillé le premier à séparer la soude du sel marin ; le Bureau de consultation lui a accordé le maximum des récompenses nationales 6000. liv. et la mention honorable pour cette découverte.

de lessive ont donné un Savon assez consistant, de couleur grise et légèrement jaune, lequel conservoit l'odeur d'huile de poisson.

4.<sup>o</sup> Qu'une livre d'huile de faine et huit onces de lessive, ont donné un Savon ferme, mais moins que les précédens.

5.<sup>o</sup> Que celui enfin obtenu d'une livre d'huile d'œillet et de huit onces de lessive, étoit encore moins consistant que les premiers.

Il paroît en général que la masse des inconvéniens attachés à la fabrication en grand des Savons à froid, est plus considérable que celles des avantages. Ces inconvéniens sont : 1.<sup>o</sup> Que l'on consomme un peu plus de lessive dans la fabrication à froid que dans celle par la cuite. 2.<sup>o</sup> Que l'on ne peut consommer la totalité des lessives foibles que l'on a nécessairement lorsque l'on veut épuiser parfaitement la soude : 3.<sup>o</sup> Que les Savons à froid sont presque toujours grenus : 4.<sup>o</sup> Enfin, qu'il faut garder au séchoir très-long-temps le Savon, avant de pouvoir le mettre en vente ; de sorte que si l'on vouloit fabriquer très en grand des Savons à froid, il seroit nécessaire de multiplier les séchoirs pour recevoir le Savon de chaque jour, et comme aussi ils ne sont de vente qu'après y avoir resté plus de deux mois, il faudroit, pour une pareille fabrique une plus grande quantité de fonds en avance que pour une fabrique ordinaire ; aussi voit-on ceux qui ont élevé des fabriques, dans l'intention de faire des Savons à froid, se décider par la suite à continuer leur fabrication par la cuite.

Les Savons mous ou en pâte, sont ceux que l'on prépare en saponifiant, par la potasse caustique, les

huiles de chenevis , de colza , de navette et de lin. En Hollande, on se sert aussi d'huile de poisson; mais dans nos fabriques de France, on s'est fait un devoir de ne point en employer, afin de conserver à nos Savons mous la supériorité sur ceux faits par les Hollandois. On compte ordinairement sur cent vingt-cinq livres de potasse pour deux cents livres d'huile; les lessives se préparent, en ajoutant environ cent livres de chaux sur cent vingt-cinq livres de potasse; on en fait le mélange, en suivant les précautions que nous avons indiquées lorsque nous avons parlé de la préparation des lessives avec la soude; on procède aussi à en couler la lessive à-peu-près de la même manière.

Les Savons mous sont ou verts ou noirs; si on n'employoit que de l'huile de chenevis, on les obtiendrait verts sans addition; mais en faisant usage d'huile de colza, on a des Savons jaunes; alors pour rabattre la couleur en vert, on y ajoute pendant la cuité un peu d'indigo. Si l'on s'est servi d'huile sans couleur, telle que de l'huile de lin ou d'œillet, on donne la couleur verte à ce Savon, par un fond de jaune et de bleu, savoir, par l'addition du curcuma pour le jaune, et d'indigo pour le bleu; mais comme le plus ordinairement l'on emploie ces diverses huiles mélangées, les fabricans sont dans l'usage d'ajouter pendant la cuité, un mélange de curcuma et d'indigo; lorsqu'ils veulent avoir des Savons verts; et lorsqu'ils leur sont demandés noirs, ils les colorent par l'addition pendant la cuité, d'un peu de sulfate de fer et de décoction de noix de galle.

Il y a à l'article de l'art du savonnier, par Duhamel-Dumonceau, un mémoire de Fougeroux de Blaveaux, sur la manière dont, à Lille, on fait les Savons en pâte; l'ensemble de la fabrication y est parfaitement décrit: nous renvoyons donc à ce mémoire ceux qui voudroient faire des établissemens en ce genre.

Une des sophistications les plus ordinaires du Savon, est de l'abreuver d'une grande quantité d'eau. Cette addition le rend plus blanc; on la reconnoitra facilement en gardant, pendant quelques jours, ce Savon dans un endroit sec; il perdra, par l'évaporation, toute l'eau mise en excès, de manière qu'en le repésant ensuite, on reconnoitra la quantité d'eau que l'on y auroit ajoutée.

Ceux qui se permettent de pareilles fraudes, ne trouvent pas à vendre le Savon au moment où il vient d'être fait, et en le conservant chez eux, l'eau devoit s'en séparer par l'évaporation; mais ils ont trouvé le moyen de parer à cet inconvénient, en conservant le Savon ainsi abreuvé d'eau, dans une dissolution saturée de sel marin; ils ont à cet effet, de grandes cuves contenant de la dissolution de muriate de soude, où ils laissent les briques de Savon nouvellement faites jusqu'au moment où ils trouvent l'occasion de le vendre. Cette fraude est fréquente, parce qu'elle produit un profit considérable.

Quesnot a imprimé la manière de faire quatre cents livres de Savon, avec cent livres de Savon; on emploie pour cette abominable sophistication, de l'alun, du sel marin, de l'amidon, de la chaux, de la soude en poudre, de l'huile, du suif et de l'eau; toutes ces

substances sont unies à cent livres de bon Savon en deux opérations différentes, de manière à faire à la première opération, avec cent livres de Savon, deux cents livres, et dans la deuxième opération, les deux cents livres en produisent quatre cents livres. Ce procédé, ou mieux cette fraude, est annoncée par Quésnot, sous le titre de *belle augmentation de Savon*.

Il est encore nombre d'autres fraudes que l'on met en usage pour sophistiquer le Savon; il y en a dans lesquelles on introduit de la craie ou de la chaux, dans d'autres de l'argille, de la soude en poudre, ou bien de l'amidon, du maron d'inde, des gommés, du sel marin et de l'alun. Il n'est point aisé de reconnoître à la vue que tel Savon sophistiqué l'a été par telle substance. Ceux qui ont vu du Savon bien fait, distinguent facilement les Savons travaillés, et cela suffit pour ne point en acheter; mais pour reconnoître positivement les substances qui y ont été introduites, il est nécessaire d'en faire l'analyse.

L'analyse du Savon nouvellement fait et de vente, produit :

1°. Huile	9 onces,	6 gros.
2°. Alkali pur	1	3
3°. Eau	4	7
Total	<hr/> 1 liv.	

L'instruction que nous avons publiée dans le numéro précédent, termine ce beau travail des citoyens Darcet, Pelletier et Lelievre, à qui nous devons déjà le rapport sur la manière de retirer la soude du sel marin, et qui



consacrent continuellement leurs précieuses connoissances à l'utilité publique; ils sont actuellement chargés d'autres expériences sur le tannage du cuir, sur la fabrication du *Flint glass*; nous les ferons connoître à nos lecteurs, dès que ces estimables citoyens les auront rendues publiques. A. L. M.

## P H Y S I Q U E.

*Essai récent de l'artillerie de la marine Danoise pour rompre la glace sur l'eau de mer avec des bombes qui firent leur explosion dans l'eau sous la surface de la glace. (1)*

ON fit dans la glace un trou du diamètre d'une bombe, puis l'on attachâ la bombe par l'une de ses oreilles à un bout de corde de trois pieds de long qui par l'autre bout fut attachée à une traverse de bois. On alluma la fusée de la bombe par le trou, dans l'eau, sous la surface de la glace.

*Première Expérience.* La glace étoit de douze pouces et l'eau profonde de sept pieds. Une grenade de 36 livres du diamètre de 7 p. 8 l., creva sous la glace, et fit une ouverture ronde de 16 pieds de diamètre; dont la glace fut réduite en petits morceaux. La glace étoit pure et n'étoit ni mêlée, ni couverte de neige.

(1) Nous croyons utile de publier ces expériences extraites d'une lettre que nous avons reçue de Copenhague.

*Deuxième Expérience.* La glace étoit épaisse de 15 pouces et l'eau de même profondeur que ci-dessus. Une bombe de 50 livres du diamètre de 8 p. 6 l. fit son explosion sans rompre la glace, et ne produisit qu'un bouillonnement dans le trou, la glace étant trop épaisse. On répéta la même expérience avec aussi peu de succès.

*Troisième Expérience.* La glace étant épaisse de 15 pouces et l'eau de même profondeur que ci-dessus, une bombe de 100 livres du diamètre de 10 p. 9 l. fit dans la glace une ouverture de 22 pieds de diamètre et des crevasses de 30 à 40 pieds autour de l'ouverture.

*Quatrième Expérience.* On descendit une bombe de 100 liv. au fond de l'eau sous la glace; elle fit son explosion à sept demi-pieds de profondeur, et rompit la glace dans un cercle de 32 pieds, sans séparer les morceaux et sans faire de crevasses. Ainsi la bombe suspendue près de la glace, fit plus d'effet.

*Cinquième Expérience.* On répéta la même expérience avec deux bombes de 100 liv. qu'on fit crever à-pou-près dans le même moment, croyant par ce moyen produire plus d'effet. On les plaça à trente pieds de distance l'une de l'autre. Elles firent leur explosion sous la glace, et ne produisirent ensemble qu'un effet double de celui d'une seule bombe. Chacune fit un trou de 22 pieds de diamètre, laissant un pont de glace de huit pieds entre les deux trous; ce pont avoit, à la vérité, quelques crevasses; mais il étoit assez solide pour porter un homme.

*Sixième Expérience.* Enfin on prit deux bombes de 150 liv., du diamètre de 12 pouces 4 lig., qu'on plaça à 30 pieds l'une de l'autre, sous la glace. Leur explosion produisit un tremblement dans une grande étendue de glace, et jeta des morceaux de glace à plus de 100 pieds de hauteur, mais elles ne formèrent chacune qu'un trou de 28 à 30 pieds.

On peut donc tirer de ces expériences la conclusion : qu'il seroit trop coûteux d'employer ce moyen pour faire dans la glace une coupure assez large pour faire passer un vaisseau, si l'ouvrage n'étoit point pressant ; car 200 hommes, à 32 schillings par jour, peuvent couper 1200 pieds de glace dans 6 à 7 heures de travail, ce qui ne coûte pas plus que dix bombes de 100 liv., lesquelles ne produiroient qu'un cinquième de l'effet des 200 travailleurs, sans compter le nombre d'hommes qui seroient nécessaires pour dégager et nettoyer les éclats de glace produits par la bombe, avant de pouvoir y faire passer un vaisseau.

Mais s'il s'agit de rendre, dans un cas d'attaque, le passage à une batterie de mer praticable, le moyen des bombes est le plus sûr et le plus prompt, parce que, dans une telle circonstance, on ne doit pas calculer la dépense, mais rompre la glace.

---

---

## ENTOMOLOGIE.

*Description de deux espèces nouvelles d'Insectes, par G. COVIER.*

L'ASILE MANTE. (Plaque II, Fig. 3.)

*ASILUS MANTIFORMIS, rufescens, fulcris pedum primorum elongatis; femoribus anticis clavatis.*

PARMI les genres d'Insectes diptères qui vivent de proie, tels que les Asiles, les Empis, on trouve plusieurs espèces qui se font remarquer par une conformation singulière de l'une ou de l'autre de leur paire de pieds. Ainsi, dans le genre des Asiles, j'en connois un qui a les tarse de ses pieds de derrière élargis et arrondis, en forme de cuiller; un second a sa paire mitoyenne beaucoup plus grosse que les autres; ces différentes structures ont sans doute quelques rapports avec le genre de vie ou la nourriture des espèces, dans lesquels on les remarque; mais ces rapports sont beaucoup moins sensibles que dans celle qui m'occupe en ce moment, et que je me crois en droit de regarder comme nouvelle, vu que je ne trouve dans les ouvrages les plus modernes sur l'Entomologie aucune phrase que j'y puisse rapporter.

Cet Asile se distingue de tous les autres par la longueur de ses pieds de devant, longueur qui ne provient

que du prolongement d'une partie qui je crois n'a pas de nom particulier chez les Entomologistes, et que je nomme, *fulcrum femoris*. C'est la première articulation du pied, celle qui tient au corcelet, et à laquelle s'attache la cuisse, proprement dite. Ordinairement elle est petite et peu sensible. Ici elle est filiforme et aussi longue que la cuisse elle-même. La cuisse est comprimée et élargie en ellipsoïde, la jambe et le tarse comme dans les autres pieds.

Cet insecte est très-petit, il n'a jamais plus d'une ligne de longueur; ses yeux sont noirs et occupent toute la superficie de la tête, le thorax est fauve, l'abdomen jaunâtre, ainsi que les pieds; les ailes sont transparentes et sans couleur.

Les antennes et les organes de la bouche sont comme dans les autres espèces de ce genre.

On le trouve assez rarement dans les taillis, sur les feuilles de ronces.

En comparant la structure de ses pieds, avec celle qui se trouve dans le *Mantis religiosa*, on ne peut douter qu'elle n'ait également pour but d'aider l'insecte à atteindre plus facilement sa proie.

#### LE FAUCHEUX A 4 DENTELURES, (Planche II. Fig. 4.)

*PHALANGIUM 4 DENTATUM*, thorace lunato, mucronato, abdomine tuberculis octo, ano quadridentato.

Le corps de ce Faucheux est aplati horizontalement, ou déprimé, brun en dessous, d'un noir verdâtre en

dessus. Le corcele est presque en demi lune et a en devant une petite pointe relevée. L'abdomen est ovale comme tronqué par-derrière où il a 4 petites pointes ; sur son dos sont deux rangées de tubercules proéminens, chacun de quatre ; les mandibules sont en serres d'écrevisses comme dans les autres espèces de ce genre mais très-petites à proportion. Les deux premières articulations des pieds sont épineuses, sur-tout dans la première paire, les doigts ou tarse ont jusqu'à douze articulations, et se terminent par deux petits crochets ; la seconde paire de pieds est la plus longue ; les yeux sont, comme dans les autres Faucheux, sur un tubercule saillant au milieu du corcélet.

Ce Faucheux s'est trouvé sous des pierres dans un lieu sec ; je le représente de grandeur naturelle dans la figure.

---

## C H I R U R G I E.

### OPÉRATIONS.

*TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE de la Médecine opératoire, par PIERRE LASSUS, l'an 3<sup>e</sup>. de la République. A Paris chez Buisson, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. de plus de 500 pages chacun.*

**L'AUTEUR** traite dans cet ouvrage de toutes les maladies qui ne peuvent être guéries sans le secours de la Chirurgie. Après avoir parlé des cas qui néces-

sitent les opérations, il s'étend sur les différentes manières de les pratiquer en passant en revue les différentes méthodes des anciens.

L'ordre qui est suivi, consiste 1<sup>o</sup>. dans l'exposition des maladies chirurgicales du bas ventre et des parties génitales; 2<sup>o</sup>. dans l'exposition de celles de la poitrine, du col et de la tête; enfin les détails des opérations qui se pratiquent aux extrémités tant supérieures qu'inférieures, terminent cet ouvrage.

L'histoire des plaies du bas ventre est totalement calquée sur ce qu'en ont dit les anciens (Voy. *Heister*, T. I, p. 112.) Lorsqu'elles sont compliquées de l'issue de l'épiploon, l'auteur ne parle pas des accidens qui les accompagnent, quoique *Piplet* en ait fait mention dans le vol. V des *Mém. de l'Acad. de chir.* Lorsque l'intestin est entièrement divisé, le citoyen *Lassus* veut que l'on se comporte encore comme le faisoit *Ramdohr* (*Mém. de l'Acad. de chir.* T. IV. p. 176); mais *Dionis*, dans son chapitre de la Gastrographie, *Fabrice de Hilden*, obs. 74, cent. I; obs. 72, cent. VI; *Heister* même, T. I, p. 110, indiquent une autre manière de se conduire, c'est celle qui s'accorde avec la pratique d'aujourd'hui.

Nous reprocherons à notre auteur moderne de ne nous avoir pas donné une description exacte des hernies ombilicales, de leurs différences multipliées dont la connoissance n'a pas échappé à *Saviard*, à *Heister* T. II, p. 735. Nous lui demanderons à quel âge il faut en faire la ligature, et quelles sont les raisons qui l'ont déterminé à exciser immédiatement après l'avoir faite. Ce n'est pas ce qu'on lit dans les

les auteurs modernes qui ne la pratiquent plus selon la méthode de *Saviard*.

Le citoyen Lassus ne nous fait pas l'exposé de nos connoissances actuelles sur les hernies inguinales et crurales compliquées d'étranglement. Nous devons à *Goursaud* une description assez exacte des accidens qui caractérisent cette complication ; il les rapporte assez au long, dans le tome IV des Mém. déjà cités. L'écrit de *Goursaud* n'a cependant pas été méconnu, car c'est d'après lui que notre auteur distingue l'étranglement produit par l'inflammation et par l'amas de matières fécales. C'est aussi d'après lui qu'il prescrit deux espèces de traitement, proscrites en plus grande partie par la Chirurgie moderne. A l'exemple d'*Heister*, il ne nous a pas fait le parallèle des deux espèces de hernies, et il est très-inférieur à ce célèbre écrivain, sur le procédé opératoire, qu'il ne décrit que très-imparfaitement, et que l'on trouve très au long dans tous les ouvrages modernes et dans le deuxième vol. d'*Heister*, p. 758, où l'on s'apperçoit qu'il est en quelque sorte conforme à celui que l'on met en usage dans les hôpitaux, et qui est adopté par tous les praticiens.

Cet ouvrage ne jette aucun jour sur les maladies des voies urinaires, si connues aujourd'hui. Quelles sont les différentes affections ou maladies de l'urètre ? Quels sont les moyens curatifs à employer ? Quelle doit être la forme des sondes ; comment doit-on les introduire dans les cas difficiles ? C'est ce qu'il nous reste à demander ; et, ce qui est pis encore, le citoyen Lassus n'a pas prévu les moyens propres à faire



sortir l'urine, lorsqu'elle ne s'écoule pas après l'introduction de la sonde dans la vessie. Tous ces moyens sont trop simples pour ne pas être connus, et ils le sont effectivement. Voy. *Heister*, p. 834.

Nous n'avons pas non plus dans cet écrit l'exposé succinct et précis des signes rationnels et sensibles d'après lesquels on peut prononcer avec certitude sur l'existence d'une pierre dans la vessie. Cependant rien n'est mieux connu; *Tolet* ne les a pas omis dans son traité de la lithotomie, chap. 7 et 8, ainsi que *Heister*, t. III, p. 832 et 844, sur la manière de la rechercher. L'histoire des différens procédés opératoires est tantôt tronquée, tantôt exposée d'une manière si obscure que l'on peut à peine les concevoir. L'auteur dit qu'il faut opérer en un seul temps; et je demande quel est le jeune praticien qui oseroit le faire? Les procédés les plus usités exigent, pour plus de précision et de clarté, que l'on jette un coup d'œil dans les ouvrages modernes qui en ont parlé. Le Dict. Encyclopéd. de *Louis* ne laisse rien à désirer pour ce qui concerne la méthode du frère *Côme*: pour cet objet, on peut aussi consulter le tome III des Mémoires de Chir. p. 629. Quant au gorgeret d'*Hawkins*, corrigé par le citoyen *Desault*, l'auteur n'a pas indiqué comment il falloit rendre l'incision de la vessie parallèle à celle des tégumens; il existe cependant un moyen qui est universellement adopté.

Les signes qui caractérisent l'hydrocèle sont rendus d'une manière équivoque et peu claire; l'auteur révoque en doute la transparence qui existe presque toujours, mais qui manque quelquefois. *Heister* nous en

a donné la raison, et avant lui *Paul d'Égine*, liv. 6, chap. 62; et *Celse*, liv. 7, chap. 19. Les femmes sont sujettes à ces maladies; nous en avons déjà plusieurs exemples consignés dans les ouvrages modernes et dans la Chirurgie de tradition, quoique notre auteur n'en parle pas. Pour opérer la cure radicale, l'injection a obtenu la préférence. Mais quelles doivent être la quantité et la qualité du vin? combien de temps doit-on le laisser séjourner dans la poche qui contenoit la lymphe épanchée? Au rapport du citoyen *Sabbatier*, *Majault* laisse entrevoir la durée de ce séjour; voyez tom. V des *Mém. de Chir.*, où il est prouvé que notre auteur n'a fait que l'extrait des différentes observations qu'on y lit, et sur lesquelles il a entièrement basé son traitement, qui diffère en tout de celui que l'on met en usage aujourd'hui, et dont il n'est pas question, malgré ses succès constans et publiés dans différens écrits.

Les ouvrages de *Dionis*, de *Le Dran*, tom. II, obs. 71, 72, 74, et *Saviard*, obs. 125, nous donnent de grands détails sur le sarcocele; et la manière de l'opérer mérite, d'après *Heister* et tous les praticiens, la plus grande circonspection. Cependant le citoyen *Lassus* n'a fait que passer sur cette maladie, il n'a pas instruit le jeune Chirurgien; et quant à l'opération, il ne l'a pas mis en garde contre les différens inconvéniens qui ont lieu; il ne lui a pas donné les moyens de se garantir de l'hémorragie qui nuit beaucoup et empêche de voir ce qui se passe. C'est encore d'après *Dionis*, *Garanjeot*, etc. qu'il conseille de lier entièrement le cordon des vaisseaux spermaticques; et, quibi-

qu'il ait prévu une partie des accidens qui surviennent à la suite de cette opération, il lui reste encore à en indiquer le remède, qui est très-connu et qui consiste dans la manière même d'opérer. Il est instant de recourir à d'autres auteurs pour l'application de l'appareil à pansement. C'est un point essentiel qui est négligé, mal décrit et inintelligible dans l'ouvrage dont nous donnons l'extrait.

Nous rencontrons de très-grandes lacunes dans l'exposé des fistules à l'anüs. Cette espèce de maladie, son traitement et les procédés opératoires convenables sont entièrement omis. Par-tout on reconnoit la Chirurgie ancienne, et par-tout la Chirurgie moderne a perdu ses droits. On ne dit presque rien des complications des fistules, qui toutes peuvent embarrasser ceux qui les traitent. Les simples paroissent être les seules auxquelles notre auteur a donné toute son attention pour les guérir. Il parle de la ligature : comment la pratiquer ? Les détails exacts du procédé nous manquent entièrement. L'incision est aussi proposée toutes les fois que l'on peut ramener la sonde cannelée hors de l'intestin *rectum*. S'il existe des duretés, comme il arrive souvent, on ne pourra pas replier cet instrument et ramener au dehors la portion d'intestin malade : comment faire dans ce cas ? Il paroît que le citoyen *Lassus*, connoît très-peu le procédé de *Marchettes*, qui écrivoit en 1664; celui de *Runge*, célèbre Chirurgien de Brême, qui opéroit à-peu-près comme nous, avec moins de perfection, il est vrai, comme on le lit dans *Heister*, tom. II, p. 1063. Enfin les modernes, entre autres *Bell*, *System of surgery*,

vol. 2, p. 303, se servent de gorgerets, à l'aide desquels ils incisent les fistules les plus profondes. Enfin, quels sont les cas qui contre-indiquent cette opération? quels sont ceux qui permettent de regarder certaines fistules à l'anus comme des cautères nécessaires à la vie des malades? L'auteur ne résout pas ces questions, et propose de ne jamais opérer celles qui s'élèvent au-dessus de la portée du doigt. Des observations multipliées d'une guérison parfaite, dans ces cas, prouvent tout le vice de cette théorie.

Les maladies de la poitrine ne nous présentent aucunes vues nouvelles pour ce qui concerne leur traitement. On en peut dire autant de celles du col et de la tête. C'est ainsi que, dans ces dernières, l'auteur se conduit, d'après ce qu'en a dit *Quesnay*, dans le 1.<sup>er</sup> vol. de *Mém. de Chir.*, et qu'il a entièrement extrait, comme il est facile de s'en convaincre. Le citoyen *Lassus* conseille de trépaner après un coup violent reçu à la tête, lorsque le péricrâne est détaché de la boîte osseuse, quoique celle-ci ne soit pas fracturée; à la suite d'une plaie d'arme à feu, ou faite par un instrument tranchant; dans les cas de fracture et d'enfoncement des os du crâne. Ce sont là les préceptes donnés d'après les observations de *Lacombe*, *la Martinière*, *Maréchal*, etc. etc., rapportées par *Quesnay*. Mais, quels sont les signes propres à la commotion, et quels sont ceux de l'épanchement? Il ne nous en est rien dit positivement. *Boudou*, ancien Chir. de l'hôtel-dieu de Paris, le citoyen *Lombard*, Chir. de Strasbourg, ont employé avec succès les purgatifs, et le dernier les prescrit

dans un de ses ouvrages. La Chirurgie de tradition nous apprend encore que feu *Chastenet*, Chir. en chef de l'armée du Nord, ne trépanoit pas, et sauvoit presque tous ses malades, par l'usage des purgatifs.

*Wenzel* avoit beaucoup perfectionné l'opération de la cataracte; et aujourd'hui elle semble avoir fait un pas rétrogradé. En effet, cet oculiste célèbre opéreroit en un seul temps, et coupoit la cornée dans une direction oblique. Le citoyen *Lassus* l'incise transversalement, et emploie le kistitome de *Lafaye* pour ouvrir la capsule du cristallin. Il nous reste à savoir quelles sont les raisons qui le portent à opérer ainsi.

L'article de la fistule lacrymale n'est qu'un court exposé des méthodes d'*Anel*, *Mejan*, *Laforest*, *Hunter* et *Petit*. C'est à la manière de ce dernier que l'auteur conseille d'opérer.

Il n'est pas de Chirurgien qui ne connoisse le Mémoire de *Louis* sur l'opération du bec de lièvre. Malgré les inconvéniens qu'il présente, le citoyen *Lassus* ne laisse pas de l'adopter, et passe sous silence les cas de fente des os maxillaires, de saillies faites par les dents incisives et canines; enfin il ne parle pas des cris des enfans, qui détruisent souvent en un instant le fruit de quelques jours de tranquillité, et il omet entièrement les moyens propres à empêcher que la fente de la lèvre ne s'écarte vers son bord libre. Tels sont les inconvéniens qui ont fait recourir à l'usage des aiguilles.

On conseille de n'opérer le cancer que lorsqu'il n'y a pas de glandes sous l'aisselle; et des observations

consignées dans tous les livres, et même dans les Mémoires de l'académie de Chir. tom. I, prouvent que cette circonstance n'est pas un obstacle à l'opération, et n'en empêche pas le succès. Le procédé opératoire est décrit de manière que la plaie qui résulte de l'amputation du sein, ne suit plus la direction que doit avoir la cicatrice, dont la marche est constante, et la guérison par conséquent, doit être beaucoup plus longue à obtenir. D'ailleurs, les détails de l'opération, ceux du pansement, manquent absolument.

Les opérations qui se pratiquent aux extrémités, tant supérieures qu'inférieures, sont on ne peut plus incomplètes. Dans l'extirpation du bras, on a recours à la méthode de *Lafaye*, et dans les amputations, on ne voit que l'extrait des *œuvres posthumes* de *Petit*, et de ce qu'il a consigné dans les Mémoires de l'académie de Chirurgie. Enfin, on observe sur-tout la doctrine d'*Alançon*, dont le citoyen *Lassus* est traducteur.

Nous terminerons par les anévrismes. L'auteur de la *Médecine opératoire*, ne parle que de ceux du plis du bras et de l'artère poplitée, et nous laisse méconnoître ceux des artères axillaires, brachiales, radiales, cubitales, etc. Il ne dit pas un mot des anévrismes, des artères crurale, femorale et tibiales antérieure et postérieure. D'après ce, nous ignorons totalement comment il faut opérer un anévrisme faux primitif, dans quelque extrémité qu'il se trouve.

Sous ce seul rapport nous pouvons nous dispenser de dire un mot sur les deux maladies dont il est seulement question, puisqu'il ne s'agit que de mettre les

vaisseaux à découvert et de les lier en haut et en bas. L'auteur a d'ailleurs supposé les tumeurs anévrismales du bras et du jarret, circonscrites, peu volumineuses et sans infiltration dans le tissu cellulaire environnant. L'artère se déplace-t-elle quelquefois? La tumeur affecte-t-elle toujours la même direction qu'elle? Le citoyen Lassus n'en dit rien, et l'expérience prouve combien la connoissance de la direction de la tumeur, comparée avec celle que doit avoir le vaisseau principal, est importante pour pratiquer avec sûreté une opération qui est toujours très-grave.

*Le citoyen L'ÉVEILLÉ, Chirurgien au grand Hôpital de l'humanité de Paris, élève du cit. DESAUCER.*

## HISTOIRE LITTÉRAIRE.

*Notice sur la découverte de la Chronique de Pierre d'Andlau, par Jérém. OBERLIN.*

**P**ierre, natif d'Andlau, petite ville de la Basse-Alsace, fit ses études à Pavie. Il s'y appliqua fortement; et copia de sa propre main des auteurs latins pour son usage, comme cela se pratiquoit avant l'invention de la typographie. Un ouvrage manuscrit, conservé à la bibliothèque publique de Strasbourg, contient entre autres les livres de Cicéron *de Officiis*, et les comédies de Térence. Deux passages donnent

le

le nom de l'écrivain et la note du temps; et l'idée de l'élégance du style dont Pierre ornoit ses écrits. On lit à la fin des comédies de Térence :

*« Ego Petrus de Andelo , dulci musarum  
modulamine præclareque suasu Sophyè al-  
lectus , hunc librum , dum essem in amplis-  
simo Papiensium gymnasio studii causâ  
constitutus , manu meâ propriâ conscripsi.  
Anno D. N. J. C. optimi atque maximi Dei ,  
1443 , mense sept. Papie ».*

Et à la tête de tout le volume , on trouve ces hexamètres qui clochent un peu fort :

*Amor Sophyè studii fervensque cupido  
Dum quondam Italas letum impelleret oras  
De Andelo Petrum saucium virtutis amore  
Scripserat me clavis Papie menibus urbis  
Ubi quem canones lactabant ubere sacro  
Poësis & dulcis ornabat floribus almis.*

*Anno Dom. MCCCXLIII.*

Six années après il occupa une chaire de droit canon à l'université de Basle , dont il fut créé vice-chancelier. Il fut ensuite chanoine de Colmar , et Prévôt de l'abbaye de Lutembach.

Dans le code manuscrit cité est insérée une *Arenga sive oratio facta in exordio disputationis publicæ per me Petrum de Andelo in deitate licentiatum Basilee celebrate. Anno D. MCCCCL<sup>mo</sup>, in profesto beati Laurentii , martyris gloriosi.*

Sans doute le mot *arenga* n'est pas latin ; mais



il faut pardonner aux écrivains de ce siècle des termes alors usités, tels que les *disputationes quodlibeticæ*, et d'autres.

On ne sera pas surpris de ce que Pierre n'emploie nulle part des diphthongues; il est assez connu qu'elles étoient encore en exil. C'est à peu près vers ce temps que *Guarin de Vérone* publia son traité de *Artè diphthongandi*. Au reste, l'auteur de la harangue se plaint de la négligence des étudiants, qui ne s'empressoient point à se présenter pour les soutenances publiques.

Un ouvrage intéressant, de *Imperio Romano-Germanico*, sur la constitution de l'Empire Germanique, sorti de la plume de Pierre d'Andelo, a été publié d'après un seul code manuscrit, trouvé dans la bibliothèque palatine de Heidelberg, par *Marquard Sacker* et par *Tobie Oelhafen*.

On savoit par les annales de Ribeaupillé ou Ribeaupierre (*annales Rôchpoletani*), ouvrage manuscrit de *Luck*, archiviste de cette ville, que *Herman Pierre d'Andelo* (c'est ainsi qu'il rend son nom de baptême) avoit rédigé une Chronique en langue allemande. Le célèbre auteur de l'*Alsatia illustrata*, *Schæpflin*, s'étoit donné bien de la peine pour déterrer cette Chronique. Comme il m'a légué tout ce qu'il avoit recueilli pour l'*Alsace littéraire*, j'ai continué ses recherches. J'ai prié, il y a plusieurs années, le citoyen *Billig*, alors recteur du gymnase de Colmar, aujourd'hui second archiviste du district, excellent littérateur, de s'occuper de cet objet. Ses peines ont été infructueuses. La révolution

vient de nous servir à souhaits. Le volume contenant cette Chronique paroît avoir passé, après la mort de son auteur, à la bibliothèque de l'abbaye de Murbach, de là dans celle de Gebwiller. Il y a six ans que les paysans pillèrent dans une émeute cette dernière abbaye, et jetèrent la Chronique par la fenêtre; elle a été recueillie depuis avec les bibliothèques des couvents, et se trouve actuellement à Colmar, où elle doit faire partie, comme monument local, de la bibliothèque du district. C'est le citoyen *Lucé*, archiviste du district, qui l'a remarquée le premier; c'est à son collègue *Billing* que j'en dois la communication.

Le volume est in-folio, écrit en langue allemande. Il commence ainsi : *Cōronica quedam, do got die eoet geschuff*, etc. On voit, qu'à l'exemple des Chroniqueurs d'alors, l'auteur commence par la création du monde. La chronique finit à l'année 1400. Suivent nombre de diplômes et de lettres du temps même de Pierre, dont le nom se trouve à la tête d'une lettre écrite sur la diète de Francfort.

Quoiqu'il ne soit dit nulle part dans la Chronique qu'elle est de *Pierre d'Andelo*, cependant la chose n'est point douteuse. Toutes les circonstances viennent à l'appui de la conjecture. Elle s'étend principalement sur les évènements arrivés à Basle et à Colmar. Il s'y trouve aussi un mémoire sur l'origine de la ville de Gebwiller. Comme cependant la Chronique ne remplit que neuf pages, il se pourroit que ce n'en fût qu'un extrait.

OBERLIN, professeur.

---

## B I O G R A P H I E.

### *NOTICE sur la vie et les ouvrages de ROBERT STRANGE.*

**R**OBERT STRANGE, né aux Orcades en 1721, descendoit des *Stranges*, seigneurs de Balenskie, famille noble et ancienne du comté de Fife en Écosse. Destiné d'abord à la robe, il se dégoûta bientôt de cette profession, pour suivre celle de la marine. Mais, au lieu de s'occuper des études nécessaires à ceux qui veulent courir la carrière maritime, le jeune homme passoit des journées entières à crayonner des vaisseaux, des bateaux, des ports de mer, etc. Voyant donc qu'il ne feroit rien dans la marine, un de ses frères, homme de robe et célibataire, le retira chez lui, pour lui faire reprendre l'étude du droit; soins inutiles. Au lieu de copier les consultations de son frère, le jeune Robert ne voyoit entrer les cliens dans l'étude du jurisconsulte, que pour dessiner leurs visages, sans se soucier le moins du monde du sujet qui les amenoit en consultation.

Frappé d'un goût si vif et si prononcé, le frère de Strange jugea que la nature avoit fait de son cadet un peintre ou un dessinateur; il se détermina donc à l'aller présenter à Richard *Cooper*, graveur anglois, établi à Edimbourg, et qui ne manquoit pas de mérite. A la vue des dessins du jeune Strange, Cooper prit de ses talens une idée fort avantageuse, et il consentit bien volontiers à le recevoir chez lui. Strange y étoit

à peine depuis six semaines, qu'il leva le plan d'un château appartenant au feu duc de Queensbery ; plan qui fut payé dix guinées à Cooper, chez lequel, après avoir resté six années, Strange commença à travailler pour son propre compte ; ce qu'il fit jusqu'en 1745, époque où, ayant pris parti pour le prince Édouard, connu sous le nom du *Prétendant*, il servit avec distinction dans son armée, en qualité de garde-du-corps. L'affaire de *Culloden*, où l'armée du *Prétendant* fut complètement défaite et dispersée, en avril 1746, obligea Strange, ainsi que tous les adhérens au parti vaincu, de se cacher pendant plusieurs mois dans les montagnes d'Écosse, où plus d'une fois il fut en danger de mourir de faim ; ou de tomber entre les mains des royalistes.

Heureusement pour lui et pour les arts, il échappa à tous ces dangers ; le parlement d'Angleterre ayant décrété, en 1747, une amnistie en faveur des adhérens au *Prétendant*, qui jusqu'à cette époque n'avoient été ni pris ni dénoncés ; Strange, qui étoit dans le cas de l'exception, se vit à l'abri de toute crainte, et se maria ; puis il vint à Londres, d'où, l'année suivante, il se rendit à Rouen pour y prendre des leçons d'anatomie de notre célèbre *Lecat*, et pour se perfectionner dans le dessin à l'école de *Descamps*, où il fit des progrès si rapides, qu'ayant concouru pour le prix du meilleur dessin, il l'emporta sur 140 rivaux.

De Rouen, Strange vint en 1749 à Paris, où, sous les yeux de *Le Bas*, il continua de cultiver son art avec une assiduité et une constance peu communes ; c'est de *Le Bas* qu'il apprit l'usage de la pointe sèche,

avec laquelle un graveur rend avec la plus grande vérité les chairs, les étoffes et les autres accessoires d'un tableau. Si le mérite de cette invention appartient à *Le Bas*, on ne peut disconvenir que *Strange* n'ait bien surpassé l'inventeur; par l'application qu'il a su en faire avec tant de succès dans ses estampes, et en particulier dans celles du tableau historique de *Charles I.<sup>er</sup>*, par *Van-Dyck*, et de l'apothéose de deux enfans de *Georges III*, roi d'Angleterre, par *West*.

De retour à Londres, *Strange* s'y établit en 1750 avec sa famille; et c'est à cette époque qu'il publia ses premiers ouvrages qui le firent connoître avantageusement, et parurent annoncer pour l'avenir des succès encore plus éclatans. Décidé, dès ce temps-là, à ne multiplier par le secours du burin que les tableaux des plus grands maîtres dont l'Italie abonde, on sent aisément l'envie qu'il eut d'aller voir par lui-même cette patrie unique des arts: aussi, en 1760, se décida-t-il à partir pour ce pays, d'où, après un séjour de quatre ans, il revint en 1765 à Londres, et ne cessa plus d'enrichir le public de ses belles productions, jusqu'à sa mort arrivée au mois de juillet 1792.

*Strange* a laissé d'*Isabelle Lumisden* son épouse, issue par son père de la famille noble de son nom, dans le comté d'Aberdeen en Écosse, et du côté maternel, de l'illustre maison de *Bruce* qui a donné des rois à ce pays; il a laissé, dis-je, trois fils et une fille. *Jacques*, l'ainé des fils, remplit une place honorable au service de la compagnie angloise des Indes;

*André* est lord-chef-de-justice pour le gouvernement anglois, à Hallifax, dans la nouvelle Ecosse; *Robert* le 3<sup>e</sup>. fils, est officier au service de la compagnie des Indes; tous trois se conduisent dans leurs postes respectifs, de manière à mériter l'estime publique. Leur père étoit membre de notre académie de peinture de Paris, de celles de Florence, de Bologne, et professeur dans l'académie de peinture à Parme. Georges III, roi d'Angleterre, ami des arts et des artistes, l'avoit créé chevalier en 1787.

Je ne m'étendrai point sur le mérite de *Strange* comme artiste; tous les amateurs éclairés savent que ses ouvrages feront une époque glorieuse dans l'histoire de la gravure, et ils les placeront dans leurs cabinets, à la suite des estampes de Fisher, d'Ardell, de Watson, de Hodges, de Hayward et de Jones dont le burin savant et aimable honore l'Angleterre. Mais je dois dire un mot de ses qualités personnelles qui lui ont mérité l'estime de tous ceux qui le connurent: modestie, douceur de caractère, noblesse de sentimens, probité sévère, cœur également ouvert à l'amitié et fermé à la jalousie: ces qualités réunies dans un degré peu commun, le firent généralement aimer et respecter, soit dans son pays, soit en Italie et à Paris où différens séjours lui avoient procuré des amis qui pleurent sincèrement sa perte. Les amateurs verront sans doute avec quelque intérêt le catalogue suivant de toutes les pièces qui forment l'œuvre de *Strange*, depuis les premières de 1750 jusqu'aux dernières de 1790. On y trouve, à chaque article, le nom du peintre et l'indication du

cabinet où étoit le tableau, à l'époque où Strange l'a gravé. Ceux qui voudroient savoir la hauteur et la largeur de chaque estampe de cette belle suite pourront se satisfaire avec le catalogue imprimé en deux pages in-4<sup>o</sup>, à Londres. L'étoile apprend que chaque article vis-à-vis lequel elle est placée, se trouve au cabinet des estampes de la bibliothèque nationale, rue de la Loi, où les curieux pourront les voir.

Année 1750. Le retour du Marché; *Wouvermans*.

L'amour de *Vanloo*. Galerie de Dresde.

1753 \* Cléopâtre; du *Guide*. Cabinet de la Princesse de Galles.

\* La Magdeleine; du *même*. Cabinet de Roger Haren; écuyer.

1755 \* La Libéralité et la Modestie; du *Guide*. Cabinet du Comte de Spencer (1).

\* Apollon qui récompense le Mérite; par *André Sacchi*. Même cabinet du comte de Spencer.

1756 \* Une Vierge; du *Guide*.

Un Ange; du *même*. Tous deux dans le cabinet du docteur Chauncy.

1757 \* La découverte de Romulus et de Rémus;

\* Et César qui répudie Pompéïa son épouse.

Tous deux de *Pierre de Cortone*. Galerie de

l'hôtel de Toulouse, à Paris.

1758 \* Trois enfans du roi Charles I.<sup>er</sup>; *Van-Dyck*.

Collection du roi d'Angleterre.

(1) L'estampe porte que l'original est dans le cabinet de Henry Furnese, écuyer; mais j'ai suivi le catalogue imprimé de l'œuvre de Strange.

1759 \* Bélisaire ; de *Salvator Rosa*. Cabinet du lord Townshend.

1760 Sainte Agnès ; du *Dominiquin*. Collection du roi d'Angleterre.

\* Vénus parée par les Graces , ou la Toilette de Vénus ; *Le Guide*. Même collection du roi d'Angleterre.

Jugement d'Hercule en faveur de la Vertu ; par *Nicolas Poussin*. Cabinet de Henri Hoare , écuyer.

\* Sainte Cécile avec des Anges ; *Carle Maratte*. Cabinet de l'impératrice de Russie.

Sainte Famille ; du *même*. Cabinet du docteur Chauncy.

1765 \* La Justice ; par *Raphaël*.

\* La Douceur ; par *le même*. Tous deux au palais du Vatican.

1766 \* Cupidon endormi ; du *Guide*. Cabinet de sir Lawrence Dundas.

La Famille de l'Amour ; par *le même*. Cabinet du docteur. Will. Hunter.

1767 \* Abraham renvoyant Agar ; *Le Guerchin*. Palais Sampieri , à Bologne.

\* Esther en présence d'Assuérus ; par *le même*. Palais Barberini , à Rome.

1768 \* La Vénus du *Titien*. Galerie de Médicis , à Florence

\* La Danaë du *même*. Cabinet du roi de Naples.

1769 \* Joseph et la femme de Putiphar ; *Le Guide*. Palais Baconelli , à Naples.

\* Vénus qui met un bandeau sur les yeux de



l'Amour ; par *Le Titien*. Palais Borghese , à Rome.

1770 \* Charles I<sup>er</sup>. , portrait en pied ; *Wan-Dyck*. Cabinet de sir Lawr. Dundas.

1771 \* Sainte Cécile avec la Magdelaine, St. Paul, St. Jean, etc. ; par *Raphaël*. Eglise de Saint-Jean-du-Mont , à Bologne.

\* La Vierge et l'Enfant Jésus , avec la Magdelaine, St. Jérôme, etc. ; *Le Corrège*. Académie royale, à Parme.

1774 \* La Maîtresse et l'Enfant du Parmésan ; par lui-même. Cabinet du roi de Naples.

\* L'Amour en méditation ; *Scidoni*. Même cabinet.

\* La Magdelaine , figure en pied , avec des Anges , par *Le Guide*. Palais Barberin , à Rome.

Apparition de Jésus-Christ à la Vierge , après sa résurrection ; *Le Guerchin*. Eglise du Nom-de-Dieu , à Cento.

1775 La supercherie de Laomédon découverte ; *Salvator Rosa*. Cabinet du feu docteur Will. Hunter.

1776 \* La mort de Didon ; *Guerchin*. Palais Spada , à Rome.

Vénus et Adonis ; *Titien*. Cabinet du roi de Naples.

1777 \* Cléopâtre , figure en pied ; *Le Guide*. Cabinet de M. de Montribloü.

1778 \* La Fortune planant sur l'univers ; *Le Guide*. Cabinet de . . . . Knight , écuyer.

1780 \* La Magdelaine ; du *Corrège*. Cabinet de . . . Purling , écuyer.

Deux Enfans ; *Scidoni*. Cabinet du roi de Naples.  
1783 Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, figure en pied,  
avec le marquis Hamilton, etc. ; *Van-Dyck*.  
Collection du roi de F.....

1785 La reine Henriette ; *Van-Dyck*. Collection  
du roi d'Angleterre.

1787 \* Apothéose des enfans du roi d'Angleterre ; par  
*West*. Collection du roi d'Angleterre.

\* L'Annonciation de la Vierge ; par *Le Guide*.  
Eglise des Carmelites de la rue Saint-Jacques, à  
Paris. Strange voyant que ce superbe tableau avoit  
besoin d'une nouvelle toile, se fit autoriser par les  
propriétaires qui le lui avoient confié, à le faire  
remettre sur toile neuve, et à renouveler son  
parquet. L'artiste choisi pour cette opération,  
disoit ne pouvoir la faire que dans son atelier ;  
mais Strange, à qui le dépôt étoit confié, voulut  
qu'elle se fit chez lui-même et sous ses yeux, à  
l'hôtel de Chaulnes, d'où le tableau ne sortit que  
pour rentrer dans l'église des Carmelites. Je con-  
nois deux anciennes gravures de ce morceau  
précieux, par Guillaume de *Geyn* et par Gilles  
*Rousselet*(1) ; mais comparées à celle de Strange,  
leurs estampes sont, à peu de choses près, des  
traductions de *Vigenere* ou de *Du Ryer*, vis-à-  
vis les correctes et élégantes traductions de  
d'Olivet, de Le Monnier, ou de Dotteville.

\* Un enfant endormi ; *Van-Dyck*. Cabinet du roi  
de Naples.

(1) La première à 19 pouces de hauteur sur 14 pouces de  
largeur ; et l'autre 20 pouces moins 3 lignes de haut, sur  
14 pouces et demi de large.

\* St. Jean-Baptiste enfant, assis au milieu de ses moutons et faisant une couronne d'épines; *Barthelemy Murillos*. Cabinet de Will. Hunter. Ces deux estampes sont en pendant. La seconde est le dernier ouvrage fait à Paris par Strange.

1790 \* Portrait de Raphaël, par lui-même. Palais Altoviti, à Florence.

\* Sapho; de *Carlo Dolci*. Palais Corsini, à Florence.

Dès le commencement de sa carrière, notre artiste avoit songé à réserver un certain nombre de premières épreuves de chacune de ses pièces, pour en former des collections complètes. Il en existe actuellement une soixantaine d'exemplaires, à Londres, *Great Queen street*, N<sup>o</sup>. 52 (1), où ils se vendent en un volume à demi-relieure, pour 70 guinées; prix qui ne paroitra point excessif à ceux qui connoissent la difficulté de former des collections complètes d'estampes des grands maîtres, même modernes. Ces soixante collections sont de premières épreuves, mais avec la lettre, parce que Strange eut la délicatesse de ne laisser tirer, avant la lettre, que le nombre rigoureux demandé par les souscripteurs. Au reste les vrais connoisseurs apprécient les *avant-la-lettre* ce qu'elles valent, et ils savent très-bien que ce n'est pas une preuve toujours infallible de la supériorité exclusive de l'épreuve. Je me rappelle, à ce sujet, qu'étant allé voir Strange à Paris, pendant qu'il travailloit, rue d'Enfer, hôtel de Chaulnes, à son estampe de l'Annonciation de la Vierge, je le priai de vouloir bien m'en réserver

(1) On trouve à cette même adresse, des estampes séparées de la collection.

une épreuve *avant-la-lettre*. Si vous avez cette fantaisie , me répondit-il ingénument , je vous en promets une ; mais elle vous coûtera le double , et en pure perte ; au lieu que , si vous voulez , je vous en choisirai moi-même une avec la lettre , qui , pour le mérite ; vaudra pour le moins celles avant la lettre. J'acceptai ; et des connoisseurs qui ont comparé mon épreuve avec les leurs sans lettres , sont convenus que la mienne étoit toute aussi bonne que les leurs.

St. - L \* \* .

## NUMISMATIQUE.

OLAUS GERHARDI TYCHSEN *Introductio in rem numerariam Muhammedanorum , sub junctis sex tabulis ære expressis.* — Introduction à la connoissance de la Numismatique des Musulmans , par OLAUS GERHARD TYCHSEN. Rostoch. Stiller , 1794 , 1 vol. in-12 , 246 pages.

ON pourroit reprocher aux savans orientalistes d'avoir trop négligé jusqu'à présent l'étude des monnoies mahométanes : car , sans excepter les dissertations de *Fabricius* (1) , de *Murr* (2) , *Barthelemy* (3) , *Au-*

(1) *Bibliothec. antiquar.* edit. 3a. Hambourg , 1760 , in-4°. cap. XVI , p. 792.

(2) *Gesammlete Nachrichten von den Münzen der Araber.* (Description des monnoies des Arabes) , à la suite de la traduction allemande de l'histoire de l'Afrique , de Cardonne. Nuremberg , 1768 , p. 48.

(3) *Dissertation sur les médailles arabes* , dans le tom. XXVI des *Mémoires de l'académie des Inscriptions* , p. 567.

*rivilbius*. (1), *J. J. Reiske* (2), *Nieburh* (3) ; *Eichhorn* (4), *Adler* (5), *Hoëst* (6), et *Chr. Tychsen* (7), voici le premier traité suivi et raisonné sur cette science intéressante pour l'histoire ancienne et moderne de l'Asie. — Les médailles koufyques ; par exemple, sont beaucoup plus anciennes que tous les fragmens connus de cette écriture sur papier ou sur vélin. Les inscriptions qu'elles portent généralement, au lieu des effigies défendues par le Qorân ;

(1) *Disquisitio de nummis arabicis*, dans le tom. II des *Nova*, act. R. S. Upsaliæ, pag. 79.

(2) *Briefe über das arabische Münzwesen*. (Lettre sur la Numismatique des Arabes).

(3) *Description de l'Arabie*, par Nieburh, trad. française, imprimée à Copenhague, qu'il ne faut pas confondre avec l'édition de Paris qui est très-fautive. (L'anglais).

(4) *De rei numerariæ initiis apud Arabes commentatio academica*. Ienæ, 1776. M. Tychsen ne paroît pas avoir eu connoissance de cette intéressante brochure, car il n'en fait pas mention dans le chapitre de *Bibliographia numeraria kufica*. Elle est à la vérité très-rare, et je n'en dois l'acquisition qu'à la complaisance d'un savant allemand. (L'anglais).

(5) *Museum kuficum Borgianum*, prima pars, Romæ, 1782 ; secunda, Hafniæ, 1792, in-4°. 2 vol.

(6) *Nachrichten von Marokos und Fez*. Kopenhag. 1781. p. 250. Cet ouvrage, composé par un consul danois du premier mérite, contient des détails précieux pour le commerce avec les états barbaresques. J'en ai fait une traduction française avec des notes très-étendues. La difficulté de trouver des caractères arabes pour imprimer les textes nombreux de cette langue cités par l'auteur, m'a empêché jusqu'à présent de publier ma traduction. L'anglais.

(7) *Chr. Tychsen Commentationes de nummis orientalibus*, in *Bibl. reg. gœtting. adserv.* Gœttingæ, 1790, in-4°.

apprennent souvent des faits qui ont échappé aux recherches de l'historien, ou qui fixent son incertitude sur des points de chronologie. On sent combien la connoissance des monnoies modernes des Musulmans est utile pour nos relations commerciales avec la Turquie ; le Levant, la Perse et l'Inde ; l'on regrette que M. Tychsen n'ait pas donné plus d'extension à cette 3<sup>e</sup>. et dernière partie de son savant ouvrage.

La première contient une histoire abrégée de l'art monétaire chez les Arabes, traduite du Maqrizy (1). On ne leur connoît pas de monnoie particulière jusqu'au khalyfe Omar qui, la 8<sup>e</sup>. année de son règne ( 18 de l'hégire, 639 de l'ère vulgaire ) fit frapper des drachmes à l'imitation de celles des Persans, qui portoient pour inscription, d'un côté: *Il n'y a de Dieu que Dieu seul, Omar* ; de l'autre : *Louange à Dieu, Mohhammed est l'apôtre de Dieu*. Elles pesoient 10 drachmes 6 mitçkals. Avant cette époque ; les Arabes se servoient des dinars grecs, dits byzantins, et des *derhem* ou drachmes persanes.

En 65 de l'hégire ( 685 de l'ère vulgaire ), le khalyfe Abdolmelek, fils de Merouan, irrité de la conduite altière de l'empereur de Constantinople, défendit la circulation des dinars grecs dans toute l'étendue de ses états. On les refondit, et il fit battre monnoie à Damas, sous l'inspection d'un de ses esclaves juifs, nommé *Somaïr*. Il établit un second hôtel des mon-

(1) L'un des plus savans historiens arabes. Il florissant dans le 15<sup>ème</sup> siècle. Il s'est particulièrement occupé de l'histoire ancienne et moderne, même de la géographie de l'Egypte. Les principaux morceaux de son volumineux ouvrage existent à la bibliothèque nationale. *Langlis*.

noies à Vasset en Irâqaraby : on conserva les formes et les dénominations des monnoies étrangères. Les pièces d'or furent nommées *dynar* ; celles d'argent, *derhem* (drachmes) ; celles de cuivre, *fols*.

La seconde section offre les inscriptions des monnoies frappées sous les khalyfes de Baghdad, les Seldjouydes, les Ortoqydes, les Atebeks de l'Iraq, etc. ; elles consistent généralement dans la profession de foi musulmane, avec les titres du khalyfe, un passage du Qorân, et le nom de la ville où la pièce a été battue. Quelques-unes, celles des Atebeks particulièrement, portent des figures d'hommes, d'animaux, des têtes grecques, avec des inscriptions arabes, ce qui offre une espèce de problème à ceux qui connoissent l'horreur des Musulmans pour tous les simulacres, d'après plusieurs préceptes du Qorân. Tychsen résout ce problème d'une manière aussi simple qu'ingénieuse, en observant que les souverains n'employoient ordinairement que des juifs ou des chrétiens à la fabrication de leurs monnoies. Ces artistes avoient la liberté de graver toutes les empreintes qui leur convenoient, pourvu qu'ils inscrivissent la profession de foi musulmane et le nom du souverain. On ne doit donc plus s'étonner de trouver sur certaines médailles des effigies de la vierge *Marie* et de l'enfant *Jésus* ; environnés d'inscriptions relatives à l'auteur de l'Islamisme. Ces étranges rapprochemens provoquèrent les foudres d'Innocent IV ; et la bulle de ce pontife à ce sujet, n'est pas une des pièces les moins curieuses de ce recueil.

Les dynasties des Monghols qui supplantèrent les khalyfes de Baghdad en 1263, et conservèrent le trône jusqu'en

jusqu'en 1335, celles des khalyfes qui régnèrent en Afrique, sur l'Espagne et la Sicile sont fidèlement retracées dans les suites des médailles rassemblées et expliquées par notre savant auteur. Les monnoies frappées sous la dynastie des Monghols, portent des inscriptions Koufyco-Monghols, mais non pas Mantchou, comme le croit M. Tychsen. Il a été trompé par la conformité apparente de ces deux caractères, qui ont cependant plusieurs lettres qui leur sont particulières. Il existe en outre des différences prononcées et caractéristiques entre les deux idiômes : ajoutons que la formation du Mantchou ne remonte pas au-delà du commencement du dernier siècle (1).

Toutes ces observations me sembloient déjà peu favorables à l'assertion de M. Tychsen ; je n'ai plus douté de sa méprise en jettant les yeux sur l'ectype d'une de ces monnoies qui m'a été envoyée il y a quelques années par le professeur Adler. J'y fis alors peu d'attention, ne reconnoissant pas l'inscription pour du Mantchou, comme mon savant correspondant me l'avoit annoncé, et ne m'étant pas encore occupé des autres idiômes Tatars. Cette pièce a beaucoup

(1) « Les Mantchoux n'avoient pas d'écriture particulière avant Tay-Tsou-Kao Hoangty, le cinquième ancêtre de la dynastie régnante à la Chine. Ce prince, qui gouvernoit les Mantchoux vers le commencement du dernier siècle, chargea plusieurs savans de dessiner des lettres d'après celles des Monghols. Ils ne firent que rectifier les formes de ces dernières et y ajouter certains signes pour exprimer les sons qui leur étoient nécessaires. » *Détails littéraires et typograph. sur le diction. et les gram. Mantchoux*, p. 1 et 2. (Langlès).



souffert des injures du temps, la plupart des mots sont effacés ou tronqués, et je n'ai pu déchiffrer que *Tabaga* (aieul en monghol), *Tchou* (fils) et *Tarkon* (prince, noble (1)). Ce mot nous apprend que la pièce a été frappée par un prince tributaire des Monghols, et l'inscription koufyque du revers *bis me l-abi*, etc. (au nom du Père, du Fils, du Saint-Esprit, Dieu seul) prouve que ce *Tarkon* ou prince étoit chrétien. On sait que plusieurs princes chrétiens tributaires des Monghols ou autres Tatars, avoient le droit de faire battre monnoie dans leurs états.

M. Tychsen passe des monnoies anciennes des Musulmans aux monnoies modernes. Cette distinction s'établit naturellement par la différence du caractère des inscriptions. Toutes celles qui sont en Koufyque ou ancien Arabe (2) appartiennent incontestablement à la première classe : on range dans la seconde celles en *Niskhy* ou caractère arabe moderne (3).

(1) Ou *Terkhan*. C'étoient des nobles ou princes Monghols dépendans des Grands Khans. Entre autres privilèges, ils avoient celui de commettre impunément neuf fois le même crime. Voyez l'extrait du code de Genghiz-Khan, à la suite de ma traduction des *Instituts politiques de Tamerlan*, p. 398. Lang.

(2) Ce caractère a beaucoup de ressemblance avec le Stran-ghelo, ou ancien Syriaque, et en paroît même dériver; mais on ignore l'époque de son invention. Il n'a ni points voyelles, ni points diacritiques.

(3) Le caractère Niskhy ou Arabe moderne, fut imaginé vers 322 de l'hégire (933 de l'ère vulgaire) par le vizir *Ibn Moglâ* qui réussit à donner une forme plus cursive au Koufyque, à le rendre moins diffus, en ajoutant des points diacritiques aux

Notre auteur offre une série très-suivie de pièces de monnaie frappées sous les chérifs d'Afrique et les princes qui leur ont succédé jusqu'aujourd'hui. On n'exigera pas que nous transcrivions les passages du Qorân et les noms des souverains inscrits sur ces monnoies, ainsi que sur celles des empereurs othomans, des khans tatars de Krimée, des *imams* de l'Iémen, des séfy de Perse et de leurs successeurs, enfin des souverains Musulmans de l'Inde, connus en Europe sous le nom de *Grands-Mogols*, parce qu'ils descendent en effet de la horde tatare de ce nom. Nous n'avons pas besoin d'indiquer aux savans qui s'occupent de l'histoire de l'Asie, tout le parti qu'ils peuvent tirer des dates et des noms inscrits sur ces différentes monnoies. Ces détails excéderaient les bornes d'un extrait, et il faut les chercher dans l'ouvrage même. Mais nous aurions désiré plus de renseignemens sur la valeur intrinsèque et relative de ces pièces, sur leur poids et le *titre* de la matière. Nous nous plaignons aussi de la brièveté du dernier chapitre qui traite des monnoies (arabes et persannes) frappées par les Européens. Il ne falloit pas laisser échapper une aussi belle occasion de fixer l'attention des politiques et des négocians, et de leur prouver que l'érudition, comme *l'Astronomie*, est bonne à quelque chose.

M. Tychsen se borne à nous apprendre que les Anglais battent monnaie à Calcutta (qu'ils désignent sur leurs pièces sous le nom de Murchedâbâd), à lettres de même forme. Il l'enrichit aussi de points voyelles qui se suppriment dans l'écriture et même dans les ouvrages littéraires. On ne les trouve guère que dans les Qorân. [ *Lang.* ].

Madras et à Bombay ; leur signe particulier est une étoile ; les Français à Pondichery , sous le nom d'Ar-catte : leur signe est un Croissant ; les Hollandais à Paliacate , les Danois à Tranquebar , les Portugais à Goa.

La compagnie hollandaise des Indes orientales fait battre monnaie à son coin , dans la ville de Batavia ; les pièces d'or qui pèsent deux ducats , portent d'un côté cette inscription , en caractères arabico-malays , *Dynar min Kompany outendi* ( denier de la compagnie hollandaise ) ; de l'autre un coq , ou une croix , ou un nœud , ou simplement des points , avec le millésime en chiffres arabes d'Europe , et cette inscription : *île Djézyrét Djâva âl-Kébyr*, 1748 (à l'isle de la Grande Java , 1748). Les simples ducats d'or portent la même inscription que les précédens ; on ne fait que substituer le nom *Derhem* ( drachme ) à celui de *Dynâr*.

Les pièces de cuivre frappées par la même compagnie , portent cette inscription hollandaise : *Duyt Javas*, 1783 ( liard de Java ), en caractères européens d'un côté et en caractères arabes de l'autre.

Nous ne parlerons point des médailles frappées à Madrid , pour les ambassadeurs de Marok , en 1786 , et à Paris pour ceux de Typou Súlthân , en 1787. Ces dernières sont remarquables par la mauvaise forme des lettres qui n'ont ni délié ni plein.

Ce n'est pas d'après une simple notice qu'on peut juger du mérite et de l'importance d'un ouvrage tel que celui dont il s'agit. Nous avons tâché seulement de donner une idée du plan de l'auteur et de la

manière savante dont il l'a exécuté. Ceux qui connoissent ses travaux antérieurs sur le Koufyque (1), n'ont pas besoin que nous leur vantions sa sagacité à déchiffrer les vieilles inscriptions, ni que nous leur garantissions la fidélité de ses traductions. Il ne nous a point paru toujours aussi heureux et aussi exact pour les monnoies persico-indiennes. Nous ne citerons que celles de *Châh a'lem*, qui portent pour inscription : *Dhourib Ahhmed nakr ferhh âbâd*, etc. (2), M. Tychsen lit, *Ahmed nakr ferhh-abah*, et traduit *cusus ahmed nakr ferh abad*, en prenant *nakr* pour un mot Arabe qui signifie ignorant; il croit que ces deux mots *nakr ferahh*, signifient *expers lætitiæ*, et, sont une épithète intercalée dans le nom de la ville d'Ahmed-Abad, pour faire allusion au triste sort de *Châh a'lem*.

Cette explication n'est pas naturelle, ni même conforme au génie de la langue, et je crois que, sans chercher d'allusion, il faut lire *dhourib Ahhmed Nakor, ferahhâbâd*, (frappé à Ahmed Nakor et à Ferahhabad (3)). On inscrit souvent sur les pièces

(1) M. Tychsen a déjà publié plusieurs dissertations sur des inscriptions koufyques; et le savant Michaelis de Gœttingue l'a choisi pour continuer son *Orientalische und exegetische Bibliothek*. (Langl.).

(2) La suppression des points voyelles cause souvent d'étranges méprises. Faute de caractères arabes, nous rendons les consonnes par les consonnes françaises qui leur correspondent.

(3) Voyez *Rennel's memoir of a map of Hindostan*, p. CXVII et 148. *Nakor*, qu'on prononce *nagar*, est un mot indien qui signifie *ville principale, capitale*. (Langl.).

indiennes les noms de deux villes où l'on bat monnaie, comme on le voit par d'autres pièces citées par Tychsen lui-même. — Nous prévenons aussi le lecteur de se tenir en garde contre les nombreuses fautes typographiques qui n'ont pas toujours été soigneusement relevées dans l'errata. Mais ces légères imperfections ne peuvent diminuer le mérite d'un ouvrage aussi savant, aussi utile, et qui, comme le dit l'auteur lui-même, est le fruit de plusieurs années de travaux. Les six planches qui l'accompagnent ont été gravées par Tychsen, et l'on peut compter sur la fidélité des inscriptions qu'elles représentent.

LOUIS LANGLÈS.

## LITTÉRATURE ORIENTALE.

### LANGUES ORIENTALES;

### LEUR ENSEIGNEMENT.

*Extrait du Rapport sur les Langues orientales, commerciales et diplomatiques, fait à la Convention nationale, le 10 germinal, par LAKANAL, député du département de l'Ariège.*

**N**ÉGLIGER la connoissance des Langues orientales qui servent d'organe à la diplomatie, ne seroit-ce pas abandonner la carrière des consulats à des hommes

incapables de stipuler utilement pour les intérêts de la République ? ne seroit-ce pas rompre inconsidérément tous ses liens de correspondance avec les autres nations , détruire toutes ses relations extérieures ? Je dirai plus , : ce seroit outrager l'humanité , qui vous fait un devoir de commettre les destinées de la nation française plutôt à la sagesse des négociations qu'à la décision du glaive.

Il s'agit d'examiner quelles sont les Langues orientales les plus utiles , et sur-tout les plus convenables à notre situation présente ; car leur domaine est très-vaste , et il ne sera pas inutile d'entrer dans quelques détails pour en déterminer les limites.

Ces Langues peuvent se diviser en deux classes : les Langues orientales vivantes , et les Langues orientales savantes ou mortes. Celles-ci embrassent le *sanskrit* et le *pakrit*, Langues de l'Indoustan ; le *zend*, le *paxend* et le *pehly* , Langues de la Perse ; l'hébreu , le chaldéen , le samaritain , le syriaque , et toutes les autres Langues bibliques.

La connoissance de ces diverses Langues est indispensable pour approfondir les antiquités de l'Asie ; mais les travaux de ce genre ne se poursuivent avec succès que dans ce recueillement profond qui n'est pas compatible avec les agitations qui accompagnent inévitablement les grandes révolutions : chaque citoyen est alors comptable de tout son temps à sa patrie.

Il n'en est pas ainsi des langues orientales vivantes ; il est instant d'en assurer l'enseignement , parce que sans elles il est impossible de négocier avantageusement avec les naturels de l'Asie. D'un autre côté , les savans

et les artistes tireront de différens ouvrages orientaux sur l'astronomie, la chymie, la médecine, etc, des matériaux précieux pour les arts et les sciences.

Donnons maintenant la notice géographique des principales langues orientales vivantes.

*Le Japonais*, employé dans les îles qui composent le royaume le plus oriental de tout notre continent, est une espèce de dialecte du Chinois, et présente conséquemment de grandes difficultés. Il est défendu aux naturels du pays de l'enseigner aux *Hollandais*, les seuls Européens reçus au Japon. Nous ne possédons qu'un petit vocabulaire japonais, publié à Rome par le P. *Collado*, une grammaire et un vocabulaire de cette Langue, dans le troisième volume des *Voyages de Thunberg*.

*Le Chinois* présente des difficultés insurmontables; malgré les efforts qu'ont faits pour les applanir, *Kircher, John Webb, Bayer, Fourmont* et plusieurs missionnaires. La littérature chinoise est prodigieusement riche; comme on peut le voir par les notices répandues dans les quinze volumes des *mémoires concernant les arts et les sciences chez les Chinois*, et par le catalogue des nombreux ouvrages de cette Langue, déposés à la bibliothèque nationale. Ces trésors littéraires auroient été long-temps inutiles aux étrangers, si les tatars Mantchoux, maîtres de la Chine depuis 1644, n'eussent créé plusieurs *tribunaux de savans*, uniquement occupés à traduire tous les livres chinois en *mantchu*; cette dernière Langue est incomparablement moins difficile: elle a un alphabet, une grammaire; en un mot, *on y voit clair*, dit le savant *Amiot*: elle peut

peut suppléer au Chinois dans les opérations commerciales comme dans les lettres ; elle est la mère Langue de tous les idiômes tatars usités dans le nord de l'Asie : nous avons un dictionnaire *mantchou* ; en trois volumes in-4°. Les événemens ont retardé la publication de quelques autres bons ouvrages , destinés à populariser la connoissance de cette Langue.

Le *Thibétain*, qui ne se parle que dans le royaume dont il porte le nom , mais que l'on cultive dans presque toutes les contrées orientales et septentrionales de l'Asie , renferme les livres de *Bedda* , dont les impostures sacrées peuvent être regardées comme l'origine de toutes celles qui exercent aujourd'hui la crédulité des hommes. Le P. *Georgi* a publié , en 1772 , un ouvrage intitulé : *Alphabetum Thibetanum* , rempli de la plus vaste érudition , mais insuffisant pour apprendre cette Langue , qui d'ailleurs ne peut être , jusqu'à présent , d'aucune utilité dans nos relations politiques.

Le *Malai* , Langue originaire de la presqu'île de *Malaca* , est usité dans toutes les îles de l'Océan Indien. Tous les voyageurs s'accordent sur l'utilité de cette Langue pour le commerce. Les Portugais , les Anglais et les Hollandais ont publié des livres élémentaires de cette Langue ; elle s'écrit avec les caractères arabes auxquels on ajoute quelques points diacritiques pour leur donner une nouvelle valeur.

Les idiômes vulgaires de l'Inde sont le *tamoul* , qui se parle depuis la côte d'Oriza jusqu'au cap Comorin , et à Cochiu ; le *talinga* , le *more* , l'*indos-*



*tany*, qui s'apprennent plutôt par l'usage que par le secours des maîtres.

Le *Persan* est nécessaire dans les relations avec les *Nabab* ; mais il diffère de celui qu'on parle en Perse, tant par la prononciation que par la conformation des lettres. La compagnie des Indes, en Angleterre, prodigue tous les ans des sommes considérables pour encourager l'étude du *Persan*. Cette Langue offre de grandes richesses en poésie : *Saady*, *Hafiz*, *Djamy*, et une foule d'autres écrivains, ont prouvé que leur nation ne le cède pas aux Arabes, soit pour l'imagination, soit pour la fécondité : elle a même plus de grace et de goût dans le style ; et c'est à juste titre que l'on nomme les Persans les Français de l'Asie.

L'*Arabe* est répandu dans tous les états musulmans, dans presque tout le midi de l'Asie, dans une grande partie de l'Afrique et en Barbarie, d'où nos départemens méridionaux tiroient autrefois leur bled et diverses autres denrées nécessaires à leur consommation. La littérature arabe est très-riche ; elle possède, entre autres ouvrages précieux, des traductions du grec, dont les originaux ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Les livres élémentaires, destinés à faciliter l'intelligence des Langues arabe et persane, sont nombreux, et cependant il n'en existe aucun en français.

Le *Turc* offre peu de ressources pour la littérature ; mais nos relations avec la Porte Ottomane ne nous permettent pas d'en négliger l'étude.

L'utilité publique et commerciale doit seule nous guider dans le choix des Langues orientales à enseigner.

Au *Persan*, au *Turc*, à l'*Arabe*, au *Malai* et au *Tatar de Crimée*, nous pourrons ajouter dans la suite le *Tatar mantchou*; si nous reprenons nos relations avec la Chine.

Quelques-unes des Langues dont nous venons de parler, étoient enseignées dans le ci-devant collège de France; mais cette branche d'enseignement n'étoit pas convenablement placée: les manuscrits et les imprimés en Langues orientales, d'une rareté et d'une cherté excessives, manquoient également aux professeurs et aux élèves; les uns et les autres étoient privés des secours nécessaires au succès de leurs travaux. C'est dans la bibliothèque nationale, c'est dans ce dépôt de tous les élémens de l'instruction en ce genre, que doit s'élever le monument destiné à l'enseignement public des Langues orientales.

La Convention nationale, après avoir entendu ce rapport, a décrété ce qui suit:

Art I.<sup>er</sup> Il sera établi dans l'enceinte de la bibliothèque nationale une école publique destinée à l'enseignement des Langues orientales vivantes, d'une utilité reconnue pour la politique et le commerce.

II. L'école des Langues orientales sera composée, 1.<sup>o</sup> d'un professeur d'Arabe littéraire et vulgaire; 2.<sup>o</sup> d'un professeur pour le Turc et le Tatar de Crimée; 3.<sup>o</sup> d'un professeur de Persan et de Malai.

III. Les professeurs feront connoître à leurs élèves les rapports politiques et commerciaux qu'ont avec la République française les nations qui parlent les Langues qu'ils seront chargés d'enseigner.

IV. Lesdits professeurs composeront en français la grammaire des Langues qu'ils enseigneront : ces divers ouvrages seront remis au comité d'instruction publique.

V. Le mode de nomination et le salaire des professeurs de Langues orientales, seront les mêmes que ceux des professeurs des écoles centrales instituées par la loi du 7 ventôse dernier.

VI. Le comité d'instruction publique demeure chargé du règlement de police de l'école des Langues orientales.

---

## LITTÉRATURE ALLEMANDE.

### LE CHIEN DE MELAI

*CONTE traduit de l'allemand, de MEISNER.*

DEPUIS les ravages des iconoclastes, la sculpture ne put jamais se relever ; la peinture devint le seul ornement des temples et des palais. Il étoit plus facile de trouver cent tableaux qu'une seule statue médiocre ; l'art des Phidias et des Scopas avoit dégénéré dans les mains, comme la valeur des Miltiade et des Thémistocle, dans le cœur de leurs descendans.

A la voix de *Constantin* (1), ce bel art parut se

(1) Plus connu sous le nom de *Ducas*, prince dont l'histoire vante les bonnes qualités, et sur-tout l'amour pour les arts et pour les sciences, mais à qui elle reproche son penchant pour l'avarice.

ranimer encore pour quelques années. Avant de monter sur le trône, ce prince avoit voyagé en Italie ; il conservoit de l'admiration pour les débris de la grandeur romaine qui avoient frappé ses regards ; et exhortoit ses sujets à les imiter.

Il y réussit. A peine les artistes virent-ils que sa main bienfaisante leur assuroit une existence honorable, qu'ils se rassemblèrent de toutes parts à sa cour, embellirent sa résidence, et s'empressèrent de prévenir ses moindres desirs. Un des plus habiles dans l'art de donner la vie à l'argile et au marbre, fut *Mélonion*. La renommée de ses talens et la pureté de son âme étoient égales : plein d'enthousiasme à la vue des formes de la beauté, les récits de l'infortune le trouvoient sensible et compatissant.

Un jour, au coucher du soleil, il étoit sur le point de quitter son travail, lorsqu'il vit entrer un vieillard courbé sous le poids des ans, qui lui demanda la permission de voir son atelier : ses cheveux blancs, une certaine noblesse dans ses yeux dont l'âge n'avoit pas encore amorti l'éclat, son habillement simple, mais propre et décent ; le coup d'œil animé avec lequel il considéroit les chefs-d'œuvre, le peu de mots, mais pleins de sens, qui lui échappoient, tout inspiroit l'intérêt, et *Mélonion* fut plus attentif à la visite de l'inconnu, qu'il n'avoit coutume de l'être pour tous les importuns qui venoient journellement le distraire.

L'étranger avoit déjà passé en revue les ouvrages qui étoient dans l'atelier ; et le hasard voulut qu'ils fussent tous consacrés à des guerriers renommés. La guerre contre les Arabes, qui n'étoit interrompue que

par des trêves, occupoit sur-tout les contemporains de *Mélonion*; et le généreux *Constantin* avoit voulu éterniser sa reconnoissance en élevant des monumens durables à ses grands capitaines. Cette conformité n'échappa point au vieillard, et après avoir fini son examen, il se tourna vers *Mélonion*.

Tes chefs-d'œuvre, lui dit-il, sont tous, à ce que je vois, destinés aux héros. As-tu donc voué ton ciseau exclusivement à leur gloire?

*Mélonion.* Non, certes; j'aime trop l'humanité pour aimer les destructeurs. Si tu as trouvé mon atelier rempli de leurs monumens, c'est un pur effet du hasard; et, pour te parler à cœur ouvert, c'est un accident qui me cause plus de peine que de plaisir. A la seule idée de leurs exploits, souvent le ciseau me tombe des mains, et tu me croiras sans doute, quand je te dirai que ce n'est pas sans dessein que j'ai fait passer sur le glaive les gouttes de sang que j'ai rencontré dans le marbre.

*Le Vieillard.* Double gloire à l'artiste qui joint à une main habile une ame sensible! Voudrois-tu consacrer ton ciseau à l'être vertueux, sous quelque forme que le sort te le présentât?

*Mélon.* Très-volontiers, pourvu qu'il ait été vraiment vertueux.

*Le Vieillard.* S'il l'étoit! s'il l'étoit! Ni toi, ni moi ne pourrions l'être à un plus haut degré.

Pendant qu'il disoit ces mots, des larmes brillèrent dans les yeux du Vieillard. — Le ton de sa voix passa de la gravité de son âge à la chaleur de la jeunesse. Il ajouta :

« Artiste ! Quel prix mets-tu à un monument de ta main ? »

*Mélon.* Deux mille bizantins d'or.

*Le Vieillard.* C'est beaucoup ; et pourtant ce n'est pas plus qu'il ne le méritoit.

— Et de qui parles-tu , demanda *Mélonion* , un peu confu ?

— Avant que je te le dise , encore une question. Croirois-tu digne de ton talent une créature d'une autre espèce que l'espèce humaine , si sa vie a mérité l'éloge et l'admiration ?

L'étonnement du statuaire croissoit à chaque mot de l'étranger. — Une créature d'une autre espèce ! Que veux-tu dire ?

*Le Vieillard, souriant.* Ta surprise sera bien plus grande , si je te le nomme.

*Mélon.* Nomme-le donc.

*Le Vieillard.* Mon Chien.

Le Vieillard avoit dit vrai. L'étonnement de *Mélonion* étoit au comble. Tantôt il regardoit fixement l'étranger , tantôt il rabattoit ses yeux sur son habit qui n'annonçoit pas l'opulence , tantôt il les baissoit vers la terre. Une proposition si peu convenable lui donnoit à penser , tantôt que le Vieillard étoit dans le délire , tantôt que s'étoit un mauvais plaisant envoyé par un de ses ennemis. Mais la raison qui s'étoit fait remarquer dans les premiers discours de l'inconnu , bannit ses doubles soupçons , que la noble chaleur de son ton et de son regard dissipa entièrement. Il se passa cependant quelques minutes avant que *Mélonion* pût se remettre. Enfin il se composa , et dit :

« Tu as raison, respectable Vieillard; la proposition que tu viens de me faire, me jette dans le plus grand étonnement; car c'est la première de cette nature qui m'ait été faite. Est-ce une plaisanterie, ou parles-tu sérieusement? »

*Le Vieillard.* Le plus sérieusement du monde.

*Mél.* As-tu bien réfléchi à ce que tu demandes?

*Le Vieillard.* Très-mûrement.

*Mél.* Ainsi qu'au prix de deux mille bizantins?

*Le Vieillard.* Oui.

*Mél.* Et la certitude de ne pas faire un travail infructueux, si toutefois je l'entreprends?

*Le Vieillard.* Cette pierre sera ma caution.

A ces mots, il tira de son doigt un anneau dont la forme seule auroit excité la curiosité de l'artiste, si ses discours précédens ne l'avoient pas déjà portée au plus haut degré. On ne pouvoit plus, à proprement parler, lui donner le nom d'anneau. Il n'offroit plus que ses débris avec quelques restes de son premier éclat. La grandeur des compartimens vides indiquoit le prix dont il avoit été; et les deux pierres qui restoient l'attestoient d'une manière encore plus sûre. L'artiste, qui se connoissoit en joyaux, estima une des pierres à plusieurs mille ducats d'or, et l'autre à moitié autant.

Il ne fut plus maître de sa curiosité et de son étonnement. — « Vieillard! dit-il, en se levant précipitamment; et en fermant la porte restée entr'ouverte; Vieillard, je te conjure de me dire qui tu es, et ce que tu veux de moi ».

— « Ce que je veux, tu le sais déjà. Mais te découvrir

qui je suis ! c'est ce qui mérite réflexion. Il faut , avant , que tu me fasses le serment de la plus entière discrétion ».

*Mél. l'interrompant.* Volontiers , quoique je réserve le serment pour les objets de la plus haute importance , à moins qu'une renommée sans tache ne suffise pour te tranquilliser.

*Le Vieillard.* J'en crois plutôt le ton de voix avec lequel tu me le dis. C'est le ton d'une conscience irréprochable , et c'est assez pour moi. — As-tu une chambre moins à portée de ceux qui voudroient te parler ou t'écouter ? consens à m'y conduire , et ta curiosité sera satisfaite ».

Mélonion se conforma à ses desirs. Ils s'assirent tous deux , et l'étranger commença ainsi :

« Je m'appelle *Melai* ; mon père étoit roi d'une grande partie de l'Indostan. J'étois l'héritier légitime de son trône ».

Ici l'artiste , étonné et frappé de respect , voulut se lever ; mais le Vieillard lui prit la main et le retint avec un sourire obligeant. Reste , dit-il : le sort d'un monarque est d'être flatté tant qu'il est heureux , blâmé après sa mort , méprisé dans l'infortune par des milliers d'hommes , et de rencontrer quelquefois une âme noble dont il excite la sensibilité. Tu es cette âme noble , et je suis plus que satisfait.

« Mon père , continua-t-il après une courte pause , étoit un prince guerrier , redouté de ses voisins , et craint de ses sujets. J'étois loin de lui ressembler ; car , dès ma jeunesse , mon vœu le plus ardent étoit le repos et l'amour de mon peuple. Il avoit blanchi dans



les combats, et regardoit ses armes du même œil qu'un jeune époux voit ses habits de nocés. Pour moi, je ne pris les miennes qu'à regret, et avec la ferme résolution de les quitter bientôt pour toujours.

« Quelques minutes ayant de mourir il me fit appeler, auprès de son lit, tira un anneau de son doigt, me le donna et me dit d'une voix mourante : « Je remets mon sceptre entre tes mains ; puisses-tu ne jamais être en danger de le perdre ! mais la foiblesse de ton cœur m'inquiète sur ton sort. Tu es né pour être un sujet pacifique, et non pas le souverain d'un grand empire. Malheur à toi, si ton peuple vient à te connoître comme je te connois ! Au moins je te recommande de ne jamais ôter cet anneau de ton doigt, tant que tu seras sur le trône. Il peut venir un tems où tu en auras besoin ». — Je le lui promis ; il expira.

« Le commencement de mon règne se passa à faire du bien. Ma récompense fut dans les acclamations de joie et les éloges de mon peuple. La Divinité et moi, nous étions célébrés ensemble dans toutes les bouches ; et quelques poètes flatteurs me mettoient même au-dessus. — J'adoucis les impôts, je fis la paix avec mes voisins, et je pouvois me vanter avec vérité, que souvent je veillois pour que mes sujets pussent dormir tranquillement. Il m'étoit déjà né un fils, du vivant de mon père ; sa mère mourut quelques minutes après lui avoir donné le jour. Je la pleurai sincèrement ; j'honorai sa mémoire par de magnifiques funérailles ; et je tournai toute ma tendresse vers le gage de notre amour. Bientôt après,

mon sérail se peupla de beautés sans nombre ; je renonçai à en faire usage, ou du moins je me tins en garde contre la tendresse ; mon royaume me tenoit lieu des affections de l'hyménée.

» Mais l'amour ne m'avoit épargné que pour un temps. J'étois dans ma quarante-huitième année, et j'avois encore toute la vigueur et toute la santé de la jeunesse. Un jour je vis sur les degrés de mon trône une jeune fille s'agenouiller, une jeune fille telle que je n'en avois jamais vue. Jamais le ciseau ou le pinceau des artistes n'a réalisé, jamais leur imagination n'a même conçu un œil plus doux, une taille plus svelte, une gorge plus ravissante ; et lorsqu'elle commença à parler, le ton même de sa voix auroit inspiré de l'intérêt à ceux qui n'auroient pas compris son langage. Avant de connoître ses vœux, on les avoit déjà exaucés ; et sa cause eût-elle été aussi injuste qu'elle étoit légitime, il lui étoit impossible de la perdre.

» Elle venoit se plaindre d'un oncle avare, qui vouloit la vendre à un homme âgé et difforme, boiteux de l'ame, et du corps, et la rendre la victime de sa brutalité. Tu devines aisément quel fut l'arrêt que je prononçai.

» Mais il te seroit difficile de te faire une idée de ce que j'éprouvai, quand elle se leva pour s'éloigner de mon trône. La chaleur d'un jeune homme de dix-huit ans, lorsqu'on veut lui ravir l'objet de son premier amour, n'est qu'un jeu en comparaison. Si ma dignité ne m'eût retenu, je me serois précipité après elle, j'aurois serré cette taille élancée, j'aurois couvert

de baisers ses lèvres de corail, en présence de tout mon peuple.

» Je la rappelai encore une fois. Lorsqu'elle se retourna, je crus voir le soleil percer dans un jour nébuleux ; le peuple se retira, et tous les lieux d'alentour parurent à mes yeux une nouvelle création.

« Belle Gulmanac, lui dis-je, tu es libre ; et pour preuve de ta liberté, tu peux donner publiquement à ton roi une réponse favorable ou accablante. — Voudrais-tu prendre rang parmi les femmes de ma cour ?

» Elle rougit. —

» — C'est à mon souverain à me commander.

» — Mais s'il ne vouloit pas user de ce pouvoir ?

» — Son esclave mettroit tout son bonheur à aller au-devant du moindre de ses desirs.

» Dès ce moment, elle devint la souveraine de mon cœur. Je congédiai tout mon harem. Cette vaine montre me devenoit inutile, et l'amour donnoit à Gulmanac un empire aussi illimité sur mon âme, que le droit de succession me le donnoit sur mes états.

» Bientôt après on m'amena un homme, accusé d'avoir voulu ôter la vie à son neveu. Son défenseur étoit.... ce neveu même. Il réfuta l'accusation par le récit des bienfaits saps nombre dont son oncle l'avoit comblé, présenta la cause de l'accusé sous le jour le plus favorable, et montra des sentimens si honnêtes, tant de génie, de savoir et d'éloquence, qu'il me gagna le cœur. Je le tirai de sa médiocrité ; je le fis passer d'un grade à l'autre, et je le trouvai si ferme, si capable dans les diverses places que je lui confiai, qu'enfin je l'élevai au rang de mon premier visir ; et lui donnai le nom d'Ebn Machmoud.

» Cependant mon fils grandissoit. C'étoit le plus beau jeune homme de tout mon royaume, et le plus habile dans tous les exercices qui donnent à l'homme de la force et de la grâce. Son aine paroissoit digne du corps qu'elle habitoit. Il avoit terminé heureusement quelques petites expéditions contre des ennemis voisins ; victorieux et couvert de gloire, il étoit revenu à la cour sans rien perdre, ni de la modestie qui sied à la jeunesse, ni de l'obéissance d'un fils.

» Qui ne m'eût pas regardé alors comme le plus heureux des hommes ? qui n'eût pas cru mon bonheur inébranlable ? Une femme tout-à-la-fois belle et bonne ! un visir si habile et si éprouvé ! tous deux d'autant plus attachés à moi que je les avois tirés d'un état plus bas pour les élever au premier rang ! un héritier de ma couronne, qui paroissoit plus redouter ma mort que la désirer ! un peuple qui m'adoroit ! la paix au dehors, la prospérité au dedans ! dans l'automne d'une vie dont j'avois éprouvé toutes les jouissances, la force et la santé de mon printemps ; enfin, tous ces biens joints à un autre qu'on trouve rarement, même dans les cabanes, et presque jamais sur le trône ; une conscience pure et sans tache ! — Combien mon sort étoit digne d'envie ! combien les avis et l'anneau de mon père me paroisoient inutiles ! Hélas ! je touchois au moment de reconnoître l'importance des uns et l'utilité de l'autre.

» Malgré l'ardeur de mon amour, je n'avois pas encore éprouvé un des tourmens les plus ordinaires de cette passion, la jalousie. Gulmanac étoit maîtresse de mon cœur, et, autant que le souffroient son rang

et les usages du pays ; maîtresse de sa liberté. Je permettois souvent à quelques courtisans d'assister à des soupers agréables. Oubliant moi-même la pompe royale, je faisois asseoir Ebn Machmoud à mes côtés et se mettre à table avec nous. — Insensé ! ne devois-je pas savoir qu'il étoit impossible de voir Gulmanac sans l'aimer ?

« Je n'ai jamais bien su si Ebn Machmoud opposa d'abord un reste de reconnaissance au penchant qui se rendit maître absolu de son cœur ; mais je me convainquis bientôt qu'un rival est redoutable ; même pour un roi. Le visir ne put concevoir l'espérance de me dérober le plus précieux joyau de ma couronne, sans penser bientôt au moyen de se rendre maître de l'Indostan. Peut-être trouva-t-il dans les yeux de la belle Gulmanac les symptômes de la préférence qu'elle donnoit à un jeune homme aimable sur un époux de cinquante ans. Peut-être connoissoit-il trop bien les femmes pour ne pas savoir que les penchans de ce sexe léger suivent toutes les variations de la fortune.

« Il s'attacha donc à se faire un parti, et n'y réussit bientôt que trop bien. Car si j'ai dit plus haut que mes sujets m'adornoient, je n'ai parlé que de la majeure partie. L'orgueil de se croire aimé de tous, est une folie pour tout homme ordinaire ; mais c'est le comble du délire dans la tête d'un roi. Le parti des mécontents faisoit à la vérité le plus petit nombre ; mais ce petit nombre étoit redoutable par sa force, — c'étoit celui des guerriers. Mon règne paisible les avoit privés du riche butin que la victoire leur assuroit sous le règne de mon père. Ce n'étoit qu'avec

indignation qu'ils voyoient une politique amie de l'humanité, protégée du pays qu'ils auroient voulu couvrir d'armes et de dévastations. Leur mécontentement n'avoit pas échappé à Ebn Machmoud. Il les excita à demander la guerre et une augmentation de solde; et me conseilla de refuser l'un et l'autre. A peine le fatal *non* fut-il sur mes lèvres, qu'il se mit à leur tête et prit avec moi le ton d'un rebelle.

» Je me vis alors réduit à employer le plus désastreux de tous les moyens, — la guerre civile. Mes sujets fidèles se rassemblèrent en grand nombre autour de moi; je donnai à mon fils le commandement de l'armée. Deux fois il fut vainqueur. Dans la troisième action il succomba. Quand on m'apporta ses tristes restes, égaré par le désespoir, je me précipitai sur eux; je voulais y mourir, si un de ses esclaves de confiance n'eût cherché à me consoler de ce malheur par un plus accablant encore. Il m'apporta des papiers qui prouvoient clairement qu'Ebn Machmond avoit réussi à affoiblir l'amour de mon fils pour moi; qu'une partie des provinces devoit être le prix de sa défection; que mon fils avoit livré malgré lui la dernière bataille, parce qu'il y avoit été forcé par son armée, et qu'il y avoit péri, contre les ordres exprès de Machmoud, sous les coups d'un soldat ennemi qui ne le connoissoit pas.

» Si la trahison de mon favori m'avoit déjà blessé jusqu'au fond du cœur, combien la mort et le crime d'un fils devoit-il plus m'affecter encore! — Je pris les armes; mon peuple parut ravi de me voir à sa tête; mes forces étoient de beaucoup supérieures

à celles du rebelle, et l'action qui s'approchoit devoit être décisive.

» Bientôt les armées se rencontrèrent. J'étois animé par la colère, comme Machmoud l'étoit par l'amour. Déjà l'aile droite, que je commandois, étoit victorieuse. La deuxième étoit sous les ordres de Myr Markuli, vaillant guerrier, que mon père, dans un mouvement de colère, avoit condamné à mort, et que mon intercession avoit sauvé. En qui pouvois-je avoir plus de confiance que dans un homme qui me devoit la vie ? Il me trahit. Dans la chaleur du combat, il passa du côté de l'ennemi, avec la meilleure partie de l'aile qu'il commandoit. Le reste dut fuir. Mon armée, déjà victorieuse, fut mise en désordre, et en un quart d'heure, je me vis précipité de la puissance et de la grandeur dans la fuite et dans la misère.

» Avec le regard et le ton du désespoir, je courus dans la tente de Gulmanac, et je la conjurai de monter le plus prompt de ses chevaux, et de me suivre dans la forteresse la plus voisine. — Je sais, lui dis-je, que la captivité et la mort nous y attendent ; mais mourons comme nous avons vécu. — La misérable me répondit, en me conseillant de me soumettre au vainqueur ; elle m'offrit même d'intercéder pour moi ; elle offrit... eh que sais-je tout ce qu'offrit l'infâme ! — Il suffit que je reconnus clairement sa perfidie ; je ne fus plus maître de ma fureur ; je tirai mon poignard et je voulus l'en percer. Ses cris aigus attirèrent quelques-uns de mes officiers, et je vis pour la première fois que je n'étois plus ce monarque devant qui

qui tout se prosternoit. La veille encore, au lieu d'arrêter mon bras, dix poignards eussent percé l'insidèle ; aujourd'hui, on me saisit, on éloigne Gulmanac, on m'arrache l'arme meurtrière. On avoit encore l'air de chercher à m'adoucir. Tout portoit encore le caractère de l'obéissance ; mais je perçois à travers le voile, la confiance étoit perdue sans ressource.

« Courriers sur courriers m'annoncèrent la déroute entière de mon armée, et la poursuite toujours plus menaçante d'Ebn Machmoud. Je me jetai sur le plus rapide de mes chevaux : « Qui m'aime encore me suive, m'écriai-je ». — De tant de milliers d'hommes, cinquante seuls me suivirent. La forteresse où je voulois chercher un asile, étoit éloignée d'une forte journée de chemin ; une forêt nous en séparoit. Le jour baissait ; nous poussâmes nos chevaux, comme si la mort nous eût poursuivis ; nous venions d'atteindre la forêt ; il étoit minuit, les chevaux ne pouvoient plus avancer ; il fallut faire halte. Je comptai mes compagnons ; les cinquante étoient réduits à dix. La lassitude ou le regret avoit dispersé les autres. Je souriai amèrement, mais sans dire un mot ; je me jetai sur l'herbe ; ma suite en fit autant. Dépit, fureur, anxiété, vengeance, jalousie, haine de l'humanité ; l'enfer tout entier étoit dans mon sein ; mais la fatigue et la faim étoient encore plus fortes. Je m'endormis ; et quand je m'éveillai, au bout de quelques heures, je vis, à la faveur du crépuscule, que j'étois resté seul. Comment mes compagnons avoient-ils disparu ? c'est ce que j'ignore. Près de là paissoit mon cheval ; mon chien étoit couché à mes pieds.



« C'est assez t'entretenir des hommes. C'est une consolation pour moi d'en venir enfin à une créature d'une plus noble espèce ; mais , pour me faire mieux entendre , il est à propos que je commence par te dire quel'étoit ce chien.

» De toutes les chasses , celle qui jusque-là m'avoit plu davantage étoit celle du tigre , parce qu'elle me paroïssoit tourner au profit de mes sujets. Dans une de ces chasses , je vis un chien encore jeune , mais plein de courage , à demi-déchiré , baigné dans son sang ; et je tuai le tigre , au moment même qu'il alloit porter le dernier coup à son ennemi. Le pauvre animal me remercia par des sons plaintifs et caressans. Je donnai ordre de l'emporter ; et comme , dans ces divertissemens périlleux , je portois toujours avec moi un baume excellent pour les blessures , j'en versai quelques gouttes dans les siennes. Il s'en trouva soulagé ; à ses cris de douleur succéda un doux gémissement , et au milieu de ses souffrances , il me lécha la main d'un air reconnoissant.

Je réitérai l'ordre d'avoir le plus grand soin de lui. Il guérit. J'avois souvent demandé de ses nouvelles ; on me l'apporta. Il me reconnut ; et comme s'il eût su que seul je lui avois sauvé la vie , il me caressa avec tant de joie et tant d'expression , que dès ce moment il devint mon favori. Il eût été en effet impossible de l'arracher vivant de mes côtés , tant étoit grand l'attachement qu'il témoigna pour moi. Mon compagnon le jour , mon gardien la nuit , c'étoit moi qu'il suivoit par-tout à la chasse. — Et dans ma

fuite je le retrouvai encore auprès de moi, lorsque tout ce qui pouvoit fuir avoit disparu.

» Le monarque détrôné de l'Indostan baisa le seul ami qui lui étoit resté fidèle, avec plus d'ardeur qu'il n'eût serré dans ses bras celui qui lui eût rendu son trône et ses états. Je remontai à cheval et poursuivis ma route; mais je ne pris plus celle de la forteresse, je voyois trop clairement que les portes en resteroient fermées pour moi.

» Il paroitra peut-être incroyable que j'aie pu échapper à travers un pays que remplissoit le tumulte de la guerre. Mais, dès le commencement de ma fuite, j'avois pris un habit et un turban assez chétifs; mon cheval, quoique vif et vigoureux, avoit peu d'apparence; et enfin j'étois sous la garde de celui qui frappe d'aveuglement les yeux et paralyse les bras de l'ennemi, lorsqu'il veut nous sauver.

» Mon plan étoit de gagner la Perse, et je n'étois plus guère qu'à vingt milles des frontières, lorsque je demandai et obtins l'hospitalité dans une chaumière de paysan. Je m'assis à sa table, et je pris quelque nourriture, ou du moins j'en fis semblant. Dans le moment entra un jeune soldat qui revenoit de la guerre; c'étoit, à ce que j'appris ensuite, le fils de mon hôte; on l'accueillit avec des cris de joie: mille questions se succédèrent rapidement: qu'est-il arrivé? pour quel parti s'est déclarée la victoire? que fait le Prince détrôné; que fait le nouveau monarque? — C'étoit un de ceux qui avoient passé du côté de Machmoud. Il éleva jusqu'aux nues la clémence du vainqueur, et dit qu'une province étoit le prix ré-

servé à celui qui livreroit ma tête. J'étois assis de manière qu'il ne lui étoit pas possible de me voir en face. Il parut m'observer avec attention ; et, après avoir à-peu-près établi ses conjectures, parla bas à son père pendant quelques momens.

» Je n'entendis que deux ou trois mots ; mais celui-ci, entr'autres, *suspect*, frappa mon oreille, et bientôt après il disparut. Il n'en falloit pas davantage pour m'inquiéter vivement. Je feignis d'être assoupi ; je prétextai un besoin qui m'obligeoit de sortir avant de prendre du repos ; je gagnai le jardin qui me séparoit du grand chemin, trouvai mon cheval, le déliai, m'élançai dessus, franchis la haye et fuis avec la rapidité d'un trait.

» A peine avois-je fait quelques centaines de pas, que j'entendis des cris derrière moi ; et, au bout d'un quart d'heure, je vis, au clair de la lune, quelques points qui paroissent briller dans l'éloignement. Je ne doutai point que je ne fusse poursuivi ; mais je comptois sur la bonté de mon cheval, et je n'avois pas tort ; car bientôt je ne pus distinguer plus rien. Je courus toute la nuit, en évitant toujours la grande route ; mais je vis bientôt que je l'avois évitée avec trop de soin, car, au point du jour, je me trouvai engagé dans une vaste plaine de sable. L'état de mon cheval me touchoit, mais le soin de ma vie encore plus ; je le poussai encore ; vers midi, lorsque le soleil étoit dans toute sa force, il tomba d'épuisement, sans pouvoir se relever.

» Et toi aussi tu m'abandonnes, m'écriai-je, en détachant sa sangle et sa bride, pauvre animal ! au

moins ta bonne volonté ne s'est affoiblie qu'avec ta force. O ! que les indignes qui m'environnoient et qui me devoient leur élévation , n'ont-ils fait moitié de ce que tu fais pour moi ! Je le quittai en pleurant ; j'eusse donné un de mes bras pour l'aider à se relever ; mais il n'y avoit plus pour moi-même ni force ni consolation.

» Je continuai ma fuite à pied. Le besoin me força de m'arrêter au premier village que j'apperçus après quelques heures de marche. Là , j'achetai quelque nourriture ; je me donnai pour un marchand qui étoit tombé entre les mains des voleurs , et demandai le chemin de Perse. On me répondit qu'il y en avoit deux , dont le premier conduisoit à une grande route , mais par quelques détours , et le second étoit beaucoup plus voisin , mais solitaire et périlleux , parce qu'il étoit aisé de s'égarer dans le même désert dont je venois de traverser une extrémité. Je choisis la dernière route , et , à la fin du troisième jour , je me trouvai dans l'embarras dont on m'avoit prévenu.

» Si le sort d'un homme égaré dans un désert , loin de tout village , sans guide , sans subsistance , sans route qui s'ouvre devant lui , sans connoissance du pays , sans espoir , est déjà bien affreux ; combien ne doit-il pas être terrible pour un prince élevé dans la mollesse , et dont les cheveux ont blanchi dans le bonheur , qu'une cour attentive débarrassoit de toute inquiétude , devant qui la misère et le besoin s'éloignoient ? Malgré ma lassitude , je me traînai encore un jour et une nuit. Mes forces étoient à leur terme ; le désert se prolongeoit encore.

« Le soleil étoit sur le point de se coucher ; les chants des oiseaux ne l'accompagnoient pas ; car il n'y avoit autour de moi d'être vivant que mon chien. Cet astre ne se perdit pas derrière un voile de pourpre ; car l'air étoit sans vapeurs ; point de rosée rafraichissante ; de tous côtés un sable brûlant. Dans mon désespoir, je me jetai sur une de ces collines de sable : Je veux me coucher ici, m'écriai-je, n'y coucher et m'endormir d'un sommeil éternel ! Mon chien s'étendit auprès de moi, me regarda et poussa quelques sons plaintifs. Il n'avoit rien mangé de tout le jour ! J'avois fidèlement partagé la veille mon dernier pain avec lui. Je me penchai en pleurant vers le pauvre animal, et le serrant dans mes bras : « Quel plaisir, lui dis-je, j'aurois à te nourrir, s'il me restoit une seule bouchée ! » Comme s'il eût pu m'entendre, comme s'il eût pu voir ! les larmes dans mes yeux ; il me regarda fixement, fit un bond et disparut.

De toutes les épreuves qui s'étoient succédées si rapidement, celle-ci me fut la plus sensible ; — et celui-ci enfin, m'écriai-je ! Ce coup m'accabla ; je m'affoiblis et perdis l'usage du sentiment et de la parole. Combien de temps restai-je dans cet évanouissement ? c'est ce que je ne pourrois dire ; mais il dut se passer au moins quelques heures ; car le jour commençoit à paroître, lorsque je me sentis éveiller par un murmure caressant, par un tiraillement foible et par un léger grattement. J'ouvris avec peine mes yeux appesantis ; et je vis ; avec quelle joie ! mon ami de retour. Sa bouche étoit sanglante. Il mit à mes pieds un animal d'une espèce qui m'étoit inconnue,

mais, qui à beaucoup d'égards, ressembloit à un lapin. Quand il me vit réveillé, il fit entendre encore sa voix caressante, éleva sa proie et vint la déposer sur mes genoux. Je ne dis rien de ce que j'éprouvai, je parle à un homme dont les yeux me disent qu'il a un cœur.

» Il est vrai que le mets qu'il m'offrit étoit loin de la pompe royale; mais jamais aucun de ceux qu'on m'avoit servis dans les jours de ma gloire, ne me parut si exquis, ne me restaura si efficacement que cette nourriture crue et saignante. — Je continuai mon voyage l'après-midi; je me trouvai dans une route frayée, à la fin du jour, sur le territoire persan, et de bonne heure dans une petite ville. Ce qui me restoit d'argent suffit pour me défrayer pendant deux jours. Un vieillard hospitalier me reçut sous son toit. Je me dérobai, aussitôt qu'il me fut possible, dans le coin le plus écarté de la maison; et je rompis avec beaucoup de peine la première et la plus petite pierre de l'anneau de mon père : le prix que j'en tirai me conduisit jusqu'à Ispahan. Je fis le voyage dans la compagnie, ou plutôt sous la protection d'une caravane; car je ne dis pas cent paroles durant toute la route; je répondois à chaque question par monosyllabes, et je n'en fis jamais le premier.

« Arrivés à Ispahan, nous trouvâmes toutes les rues remplies de foule et d'agitation. Mes compagnons demandèrent la cause de ce mouvement. Avant qu'ils eussent pu l'apprendre, je la vis de mes propres yeux; je la vis, et mon ame eut besoin de toute sa force pour ne point se trahir. Ce n'étoit autre chose que

l'entrée de l'ambassadeur envoyé par l'usurpateur de mon trône. Il montoit l'éléphant, que j'affectionnois le plus ; lui-même avoit été mon favori ; mille fois il avoit juré de m'être fidèle jusqu'au trépas ; il venoit demander ma tête.

» Ce que je prévoyois arriva. — Contre l'usage des monarches voisins, j'avois, dans une révolte alarmante, rétabli le roi de Perse sur son trône en envoyant une armée à son secours. Aujourd'hui, pour complaire à un indigne usurpateur, il mettoit ma tête à prix par une proclamation, et y donnoit le signalement de ma personne, d'une manière si exacte que tout homme qui m'eût vu pour la première fois, auroit pu me reconnaître ; — si toutefois je fusse resté le même que j'étois sur le trône. Mais quelque exactitude que le dessinateur eût mise à retracer mes traits, il n'avoit pas songé, il n'avoit pu songer au changement que la misère y avoit causé. L'infortuné qu'un chien fidèle venoit seul d'arracher à la mort, ressembloit si peu à celui qui s'étoit échappé du combat, que je pus rester en sûreté un mois entier à Ispahan. De là je m'éloignai facilement, toujours de plus en plus, jusqu'à ce que j'arrivasse à Constantinople. Ici, j'achetai une maisonnette écartée, où j'ai vécu seize ans loin de l'indigne espèce à laquelle j'ai honte d'appartenir. Ma sobriété s'est contentée de peu. Ce peu, je me le suis procuré au moyen de mon anneau. Je ne me suis jamais abaissé jusqu'à la prière, je n'ai jamais regretté le fardeau d'une couronne, jamais accusé le sort, jamais versé une larme, qu'ilier, lorsque mon compagnon ; mon ami, mon sauveur, mon fidèle

Murkim est mort. La vieillesse l'avoit consumé, et pourtant, dans sa dernière agonie, il me léchoit encore la main ; il paroissoit mourir à regret, à regret, car la mort alloit le séparer de moi.

Le Vieillard fit une pause de quelques secondes et continua ainsi : « Mon histoire est à sa fin. Dé, onze pierres il m'en reste encore deux, deux plus précieuses que toutes les autres. Peu de jours ont encore à luire pour moi ; la plus petite suffira pour cette courte durée. Prends la plus grande, et que ton ciseau honore la mémoire d'une créature qui, à la vérité, n'étoit qu'un chien, mais qui, si tu veux lui rendre justice, est plus respectable que tel homme, tout héros, tout vainqueur qu'il peut être ».

Pendant ce récit fait avec plus de chaleur que la plume de l'écrivain ne peut le rendre, les yeux de l'artiste s'étoient plus d'une fois remplis de larmes ; lorsque *Mélaï* eut fini, *Mélonion* prit la parole :

Monarque ! —

*Mélaï.* Point de monarque. Je le fus autrefois. Aujourd'hui, ne vois en moi que l'homme et le vieillard.

*Mélonion.* Eh bien ! respectable vieillard ! que ton sort m'a profondément affecté ! avec quelle chaleur de sentiment je te remercie de vouloir consacrer mon foible talent à un objet qui m'a paru d'abord l'avilir, et qui maintenant à mes yeux est plus honorable que le mausolée du plus grand prince. — Mais, avant, deux prières.



*Mélai, souriant.* Deux pour une ? — Eh bien ! voyons : que veux-tu ?

*Mélonion.* Garde ta pierre. Dans les premières années de ma vie, le sort m'a assez favorisé pour que je puisse consacrer celles qui me restent à des travaux de mon goût. C'est là ma première demande ; et voici la seconde : quelque fondée que soit ta haine contre les hommes, ne renonce pas encore à croire à la vertu de l'espèce humaine. Ce que l'instinct fait si souvent dans les animaux, le sentiment et la réflexion le produisent, plus rarement peut-être, au moins quelquefois en nous. — Je n'ai point une couronne à t'offrir en dédommagement de celle que tu as perdue ; mais ta dernière perte, ta perte la plus sensible, celle d'un ami, je puis peut-être la réparer.

*Mélai.* Toi ?

*Mélonion.* Oui, moi. Quitte ta solitude ; sois maître dans ma maison, sois mon père et mon roi ; et vois-moi de tes propres yeux élever de jour en jour le monument qui doit honorer la mémoire de ton ami....

---

La source dont j'ai tiré cette histoire tarit ici tout-à-coup. Cependant quelques mots m'apprennent encore que le vieillard, après de longs refus, consentit à passer le reste de sa vie chez Mélonion ; qu'il n'eut jamais à s'en repentir, et qu'un monument du plus bel albâtre fut élevé à la mémoire du chien fidèle.

Sans doute le sens en devoit être obscur et même inintelligible pour presque tous les spectateurs. Mais après la mort du vieillard, Mélonion mit plusieurs personnes dans la confiance, et le monument a dû subsister jusqu'à la prise de Constantinople par Mohammed II, époque où il aura peut-être été enveloppé dans la destruction de tant de chefs-d'œuvre qui sont tombés sous le fer des barbares.

---

---

P O É S I E .

ENTREVUE DE CÉSAR ET DE CLÉOPATRE.

DESCRIPTION DE LEURS FESTINS.

*PHARSALE*, Chant X.

**S**EULE et sans ornemens, Cléopâtre s'avance,  
Belle de sa tristesse et de sa négligence,  
Dans un désordre heureux qui sied à la douleur,  
Conservant la fierte du rang et du malheur,  
Elle baisse les yeux sans répandre de larmes,  
Et sa voix et sa plainte ajoutent à ses charmes.  
« La fille des Lagus, l'héritière des rois,  
« dit-elle, et si César reconnoit tous mes droits,  
« Une reine à ses pieds vient demander justice.  
« César à nos climats est un astre propice :  
« Qu'il console mes jours d'un long deuil obscurcis.  
« Mon trône est usurpé, mes biens sont envahis.

» De Ptolémée en vain la volonté dernière  
 » M'appelle au trône ; au lit d'un époux et d'un frère.  
 » Mon frère , mon époux lui-même est asservi ;  
 » Et tyran de son roi , Photin m'a tout ravi.  
 » Ce prince enfant redoute un maître qu'il se donne ,  
 » Et son ame est esclave ainsi que sa couronne.  
 » Qu'il soit libre ; au devoir prompt à se conformer ,  
 » Il aimera bientôt celle qu'il doit aimer.  
 » Mes mains de son empire affermiront les rênes ,  
 » Et l'on a vu l'Égypte obeir à des reines.  
 » Délivrez-la , Seigneur , d'un monstre ensanglanté ,  
 » Enorgueilli du crime et de l'impunité.  
 » Fiéré d'avoir signé le trépas de Pompée ,  
 » A tramer des forfaits sa main est occupée.  
 » Que n'osera-t-il point après son attentat ?  
 » Que les Dieux , protégeant César et cet état ,  
 » Détournent les horreurs que ma crainte présage !  
 » Pour le monde et pour vous ce fut assez d'outrage ,  
 » Lorsque des nations décidant le destin ,  
 » La tête d'un héros fut un don de Photin » .

Peut-être sa prière eût eu moins de puissance ;  
 Mais sa beauté plaidoit mieux que son éloquence.  
 Ses yeux parloient pour elle , et leur pouvoir charmant  
 D'un juge subjugué fit bientôt un amant.  
 Cléopâtre étalant l'orgueil de sa conquête ;  
 Fit dresser l'appareil d'une superbe fête ,  
 Prodigua les trésors entassés par ses mains ,  
 Et son luxe étonna le luxe des Romains.  
 A ces pompeux banquets l'enceinte préparée ,  
 Pour les fêtes des dieux paroissoit décorée.  
 Leurs temples sont moins beaux que ce vaste pourpris :  
 Par-tout un or épais en couvre les lambris ;  
 On y voit resplendir l'opulence africaine ;  
 L'émeraude briller sur les portes d'ébène ,

et le marbre et l'ivoire , épars abondamment ,  
Y servir de matière et non pas d'ornement.  
On marche sur l'onyx , et l'œil surpris admire  
Des colonnes d'albâtre , et des murs de porphyre ,  
Et les vases de jaspe , et les lits somptueux  
Mollement recouverts de tissus précieux ,  
Et la pourpre qu'aux rois Tyr donna pour parure ,  
Empruntant son éclat d'une triple teinture ,  
Où l'art, en dessinant les nuances des fleurs ,  
A des suc<sup>s</sup> tyriens relevé les couleurs.  
Autour , un peuple esclave en troupes se partage ,  
Différent et d'habit , et de couleur , et d'âge ;  
Les uns aux cheveux blonds , et César étonné  
Sur les rives du Rhin croit être retourné ;  
D'autres le teint noirci du soleil de Nubie ;  
Leur chevelure épaisse en boucles se replie.  
Là , ces rebuts du monde et de l'humanité ,  
Que le glaive priva de la virilité ;  
Plus loin une jeunesse en sa fleur profanée ,  
A de honteux plaisirs en naissant destinée.

Ptolémée et sa sœur ont pris place tous deux ,  
Et plus grand que les rois , César s'assied entre eux ,  
Arbitre de la paix , juge unique et suprême.  
Mais le cœur d'un époux avec son diadème ,  
De Cléopâtre alors ne borne plus les vœux :  
Elle s'est tout promis du pouvoir de ses yeux.  
D'un luxe sans pudeur la criminelle adresse ,  
Des plus rians atours la pompe enchanteresse ,  
Relevant ses attraits : l'art et la volupté  
jamais plus savaamment n'ont paré la beauté.  
Les perles , de ces mers éclatantes richesses  
Rattachent ses cheveux , en couronnent les tresses.  
D'un voile de Sidon le tissu séducteur  
Laisse voir de son sein la forme et la blancheur :

En séparant les fils, une main complaisante  
Éclaircit à dessein la trame transparente :  
L'amour même inventa ce voile ingénieux ;  
Il ajoute au désir, sans rien ôter aux yeux.  
Près d'elle du plaisir tout respire l'ivresse,  
Et sa gaîté folâtre appelle l'alégresse.

Là, dans des vases d'or on entasse à grands frais  
Les tributs des deux mers, des airs et des forêts,  
Tout ce que le travail prodigue à la richesse,  
Tout ce qui peut des sens caresser la mollesse,  
Ces mets rares, exquis, que l'avarice au loin  
Va chercher pour le faste et non pour le besoin.  
Le Nil dans le cristal voit épancher ses ondes,  
Et l'agate reçoit dans des coupes profondes  
Les vins que Méroé, sur ses côtes brûlans,  
Vicillit sous le soleil sans le secours des ans.  
Les roses, de l'Égypte éternelles délices,  
Exhalant les odeurs de leurs brillans calices,  
Ornent des conviés le front voluptueux :  
Le nard et le cinname embaument leurs cheveux  
De ces parfums si purs, nés aux rives prochaines,  
Et non tels qu'apportés des régions lointaines,  
Ils viennent jusqu'à nous, quand des cieus différens  
En ont évaporé les esprits odorans.

Par LAHARPE.

---

---

## A VIRGILE - DELILLE,

*En lui envoyant un morceau de laurier coupé  
sur le tombeau de Virgile.*

Aux champs de Parthénope, en vous lisant, Delille,  
J'ai porté mon hommage aux restes de Virgile.  
Oh ! comme ces beaux lieux, consacrés par les arts,  
Ont de Mécène absent averti mes regards !  
Docile au juste élan de mon ame entraînée  
Vers le chantre divin d'Eurydice et d'Énée,  
Je ne voyois que lui ; j'oubliois, sur ces bords,  
Ces grottes, ces palais, ces portiques, ces ports,  
Ce mont qui sème au loin la mort et l'abondance.  
Du peuple, à son aspect, j'avois l'indifférence :  
Je n'allois point chercher, d'un zèle antique épris,  
Des bronzes mutilés, de fastueux débris.  
Qu'importe qu'un César, couronné par la guerre,  
Du fardeau de sa tombe écrase encor la terre ?  
Un poëte, un amant des immortelles sœurs,  
Pour toujours endormi, repose entre des fleurs.  
C'est ainsi qu'en quittant l'autre de la sybille,  
Je m'étois figuré le tombeau de Virgile,  
Digne prix des beaux vers qu'inspira Marcellus.  
Dicux ! c'est peut-être ici que, de son cher Gallus,  
Aux rochers attendris, aux nymphes des fontaines,  
Sa lyre, en sons plaintifs, a confié les peines.  
Je croyois retrouver, de sa gloire embellis,  
Ces bois qu'il enchantoit du nom d'Amaryllis,  
Tandis que, sous l'ormeau, de jeunes tourterelles  
Y roucouloient, d'amour, leurs plaintes mutuelles.  
Le charme a disparu : rien ne s'offre en ce lieu  
Qu'un triste souvenir et du temple et du dieu.

De ronces, de cailloux, cette terre semée,  
 Est par un pâtre obscur, sans respect, affermée :  
 Pour y gravir l'œil cherche un pénible sentier,  
 Plus d'ombrage à l'entour, plus d'oiseaux : ce laurier  
 Qui, fier de ses mille ans, s'élevoit si superbe,  
 Coupé dans sa racine, est ignoré sous l'herbe :  
 Un mercenaire avide et prompt à l'outrager,  
 Trafique de sa gloire, et l'offre à l'étranger.  
 Ah ! d'un marbre éternel défendons cette enceinte !  
 Là, ces accords si doux qu'entendit l'Aracynthe,  
 Ta voix sur ce tombeau saura les imiter :  
 Par eux Virgile ému reviendra t'écouter ;  
 Sa Didon reprendra l'accent de la nature ;  
 Ses cendres, leurs honneurs, son laurier, sa parure.  
 Une fois par tes chants on la vu reverdir :  
 Cet arbre t'appartient : ton nom sut m'enhardir  
 A saisir ce débris pour un talent que j'aime :  
 Je l'ai pris à Virgile, et le rends à lui-même.

## S P E C T A C L E S.

### THÉÂTRE DE LA RÉPUBLIQUE.

*Première représentation d'ABUFAR.*

**L**ES artistes de ce théâtre ont donné, le 23 germinal,  
 la première représentation d'*Abufar*, ou la *Famille  
 arabe*, tragédie en 4 actes et en vers.

Les spectateurs qui portent au théâtre le sentiment  
 des arts, ont donné à cette pièce de nombreux ap-  
 plaudissemens. Ceux qui ont fait une étude sérieuse  
 de

de l'art dramatique l'ont beaucoup louée et beaucoup critiquée. Enfin une certaine partie du public a prodigué à la dernière moitié de l'ouvrage, des marques bruyantes de réprobation. Nous allons faire en sorte de mettre nos lecteurs à portée d'avoir une opinion juste sur cette tragédie. En voici le sujet et le plan.

Ténaïm, Saléma, Odéide, l'une sœur d'Abufar, chef de la tribu de Samael, les deux autres filles de ce vieillard arabe, réunies au point du jour devant la tente de la famille, sont au moment de se livrer à leur travail accoutumé. Elles ressentent encore l'émotion produite par le récit d'une belle action envers un vieillard, et ce sentiment amène le souvenir d'un autre trait qu'Odéide ignore, et qu'elle voudroit entendre de la bouche de sa sœur à qui leur mère, qui n'est plus, le raconta. Saléma, en proie depuis long-temps à une sombre mélancolie, et craignant le plaisir douloureux de l'attendrissement, n'ose céder au desir d'Odéide. Cependant Pharasmin, jeune Persan, prisonnier d'Abufar par le droit de la guerre, et soumis aux ordres particuliers d'Odéide, vient les lui demander. Il en reçoit une réponse compatissante à ses peines, et dont le charme les adoucit. En ce moment Abufar paroît, levant les yeux et les bras vers le ciel. Elles se prosternent avec respect, et le vieillard arabe prononce la prière au soleil. La prière finie, Saléma, déterminée par son père lui-même, fait le récit désiré par sa sœur; elle raconte qu'un Arabe égaré dans le désert rencontra près d'un roc une jeune femme abandonnée et prête à mettre au jour le fruit d'un malheureux amour. L'Arabe la



secourut, recueillit cet enfant, promit d'être son père, et la mère consolée expira dans ses bras. Ce récit qui émeut particulièrement Abufar, lui rappelle son fils Pharan, depuis long-temps fugitif loin de la tribu de ses pères. Son courroux envers un fils ingrat est en vain combattu par la tendresse d'Odéide, et surtout de Saléma, pour leur frère. Enfin le vieillard, qui a pour principe que *les bonnes actions protègent les familles*, donne la liberté à son captif Pharasmin, et le renvoie en Perse avec des voyageurs qui passent par les tribus voisines. Tout-à-coup on annonce qu'on a vu le fils d'Abufar et qu'il revient. Abufar ne veut point entendre parler de cet indigne fils; il se retire.

La jeune Odéide, troublée par l'idée du départ de Pharasmin et n'osant s'avouer l'émotion secrète qu'elle éprouve, se trouve seule avec le jeune Persan, qui veut recevoir ses ordres pour la dernière fois. Leur entretien l'entraîne à lui apprendre qu'il l'adore. Il va partir.

*Restez* est la réponse de la tremblante Odéide. Cependant l'annonce du retour de Pharan est démentie par la nouvelle de sa mort. Saléma, poursuivie par un songe affreux, vient chercher le repos près d'Odéide. Celle-ci lui apprend la mort de leur frère. A ce mot Saléma, comme échappée au plus grand danger, jette un cri de sécurité, et révèle ainsi à sa sœur son amour incestueux pour son frère; mais l'arrivée soudaine de Pharan vers ses sœurs, les charme et les effraie, à-la-fois. Tandis qu'ils se livrent aux épanchemens de leur tendresse, leur père, indigné à l'aspect de son fils, paroit et refuse de le reconnaître; mais ramené par la nature et la justification de

Pharan, Abufar voulant retenir ce fils près de sa vieillesse, lui offre pour épouse une des filles de la tribu de Samael. Sur le refus impétueux de Pharan, Abufar est près de le maudire ; il pardonne encore, et lui fait part de son projet de garder le jeune Persan en lui donnant une de ses filles. *Laquelle?* est l'inquiète réponse de Pharan. Abufar nomme *Saléma*, et le charge de la disposer à cette union.

Mais Saléma et son frère, dévorés l'un pour l'autre de l'amour le plus passionné, ne peuvent vouloir aucune autre union. Malgré l'effusion mutuelle de leurs ardentes sensations, ils ont pourtant l'un envers l'autre retenu leur funeste secret. Abufar ayant appris de Saléma que Pharasmin aime Odéide, c'est Odéide alors qu'il destine à son captif ; mais Pharan l'ignore. Abufar va les unir avant d'aller combattre l'ennemi qui vient attaquer les tribus voisines. Pharan, toujours dans l'erreur sur celle de ses sœurs accordée à Pharasmin, s'oppose avec fureur à cette union, devant la tribu rassemblée. Abufar, qui croit percer un affreux mystère, fait séparer et garder le Persan et son fils. Il entrevoit l'inceste dans sa famille, et c'est Odéide qu'il suppose l'objet de l'amour de son frère. La tribu prête à voler aux combats, ayant offert son drapeau au fils d'Abufar, le vieillard ne veut point qu'un fils coupable ait cet honneur, il guidera lui-même le drapeau de sa tribu.

Mais bientôt Abufar, éclairé par Ténaim sa sœur sur l'innocence des sentimens mutuels de Pharan et d'Odéide, a mis en liberté son fils et le Persan.

Pharan répare alors l'offense qu'il a faite à Pharas-

min. L'infortuné, tour-à-tour livré au plus sombre désespoir et au plus violent délire ; apprend de Pharasmin que c'est Odéide et non Saléma que celui-ci épouse. L'énivrement de joie qu'il en éprouve, fait place à l'effroi de son crime ; il veut fuir, à jamais sa sœur, lorsqu'elle paroît et le retient. Ces deux cœurs déchirés s'ouvrent enfin l'un à l'autre, enivrés de leur amour, écrasés par leur aveu. C'est dans cette situation que leur père arrive, destinant à son fils le drapeau de la tribu. Ces deux infortunés, prosternés à ses pieds, lui déclarent leur criminel amour. *Punissez vos enfans*, s'écrient-ils. Tu ne l'es pas, répond Abufar, en s'adressant à Saléma. Il révèle que Saléma est cet enfant du désert dont elle-même a le matin raconté l'histoire. Il l'unit alors à son fils. Le drapeau des combats est placé sur l'autel, selon l'usage antique des Arabes. Saléma brûle l'encens. Les guerriers Samaélites se mettent en marche pour le départ ; un jeune Arabè à leur tête jure par la victoire ; les jeunes filles jurèrent par la vertu, que les pas de l'ennemi ne souilleront point la tribu de Samael.

Cet exposé, dans lequel on a suivi un précepte de Voltaire qui a tout dit en matière de goût, et qui vouloit qu'on rendît compte d'une pièce de théâtre comme *on raconte une histoire intéressante* ; est, on ose l'assurer, d'une exacte fidélité. Il en résulte qu'on peut facilement apprécier la nature du sujet et les combinaisons du plan de cette tragédie.

Quant au sujet, le fonds en est véritablement tragique ; des cœurs, d'ailleurs purs, en proie à un amour cru incestueux ; l'imposante sainteté de la

tendresse paternelle et de la piété filiale ; voilà sans doute des sources d'un très-grand intérêt au théâtre. Les mœurs poétiques d'un peuple pasteur , et l'influence d'un ciel brûlant sur les affections de l'homme , enrichissent de couleurs nouvelles le langage de la nature et celui des passions. Le choix d'un pareil sujet annonce d'ordinaire un homme qui s'est fait de la tragédie une idée grande et vraie , et qui cherche à étendre les limites de son art , lorsque les talents imitateurs ne songent qu'à s'y renfermer. L'auteur d'*Abufar* , le citoyen Ducis , a mis dans l'exécution de ce nouvel ouvrage le pathétique et l'ame fortement tragique qui caractèrisent son talent dans les belles scènes d'*Œdipe chez Admète* , du *Roi Léar* , et d'*Othello*. Nous reviendrons tout-à-l'heure sur cette exécution , considérée dans ses détails.

Quant au plan , la contexture en a paru répréhensible : les incidens , il est vrai , produisent les grandes situations que le sujet exigeoit ; mais ils ne sont en général amenés eux-mêmes que par des méprises tantôt invraisemblables , tantôt peu dignes de la véritable tragédie. Par exemple , il n'est pas naturel qu'Abufar qui a chargé son fils de disposer Saléma à épouser Pharasmin , ne l'informe pas que , sur un avis de Saléma elle-même , Odéide est celle qu'il destine à ce jeune Persan. C'est sur cette erreur qu'est fondée la scène qui noue la pièce , celle où Pharan s'oppose violemment à l'union de Pharasmin avec sa sœur. Il est également bien peu naturel que le même Abufar suppose sur-le-champ à son fils un amour incestueux pour Odéide , au lieu de présumer

que c'est Saléma qu'il aime. En effet, ne doit-il pas avoir cette idée plutôt que l'autre, d'après ce dont il a fait part à son fils à l'égard de Saléma et Pharasmin, et sur-tout d'après le secret qu'il a de la naissance de Saléma, qui n'étant point véritablement sœur de Pharan, a dû ne pas faire entendre aussi puissamment à son cœur la voix secrète du sang ? Nous oserons le dire, avec le sentiment de tous les égards dus au grand talent et à l'expérience de l'auteur, il a un peu affoibli le pathétique des situations et des passions de ses personnages par la combinaison défectueuse et presque comique de ces méprises. Un autre défaut auquel il est facile de remédier, c'est la déclaration de guerre de la part des Perses et des Medes à la tribu de Samael et aux tribus voisines. Les préparatifs de la résistance font une diversion qui nuit à l'intérêt principal de l'action. Nous prenons la liberté d'exhorter le citoyen Ducis à supprimer cet accessoire. Mais si la critique a dû remarquer ici les vices principaux de la contexture de cette tragédie, et soumettre ses observations aux lecteurs et à l'auteur lui-même, il est plus juste encore de donner aux détails de l'exécution les éloges qu'ils méritent.

Les caractères des personnages y sont tracés avec une grande vérité de mœurs et de couleurs locales. L'amour tragique a été traité sur la scène française avec une perfection dont on connoît les effets ; mais il nous semble qu'on n'y avoit point encore présenté l'amour mélancolique. La passion de Saléma et de Pharan a ce caractère romantique et sombre. C'est un mérite que l'on paroît n'avoir point re-

marqué, et qui doit l'être, lorsqu'il a produit des beautés neuves au théâtre. Ce sentiment est peint avec ses vraies couleurs dans ces vers d'*Abufar* à *Saléma*:

Pourquoi dans le désert, avec un regard sombre,  
Seule et le front baissé, vas-tu chercher dans l'ombre  
Des ravages du tems quelques débris nouveaux,  
Et t'asseoir en pleurant sur de tristes tombeaux?  
Pourquoi, lorsque la nuit sur ses immenses voiles  
De leur rayon tremblant fait briller les étoiles,  
Ces filles du Très-haut, \*objets religieux  
Du culte sabéen, si cher à nos aïeux,  
Dans qui nous contemplons la majesté suprême  
Du Dieu qui de sa main les alluma lui-même,  
Pourquoi vois-je tes yeux trop souvent attristés,  
Fixer avec des pleurs leurs paisibles clartés,  
Ta main presser ton cœur, et ton regard austère  
Du ciel avec lenteur retomber sur la terre?

Ces vers-ci, dans la bouche de *Saléma*, n'expriment-ils pas avec passion l'amour qui la consume?

Parmi ces fleurs, ces fruits, ces eaux, cette verdure,  
Il sembloit s'embellir de toute la nature,  
Et la nature aussi, dont il étoit l'amour,  
Sembloit de son aspect s'embellir à son tour.

.....

Au bout de l'horizon, mes desirs et mes yeux  
Reculent pour te suivre et la terre et les cieux.  
Je voloïs sur tes pas aux portes de l'aurore ;  
Je ne te voyois plus, je regardois encore.

Ce dernier vers rappelle celui-ci du poëme des *Jardins*.

Quand je ne le vois plus, mon œil le suit encor.

Cette passion de l'amour qui répand tant d'intérêt sur cette tragédie, a produit une scène d'une grande beauté entre l'ardent Pharasmin et la naïve Odéide. En voici des vers, où la poésie a su répandre toutes les couleurs locales; sans nuire à la chaleur et à la vérité du sentiment.

A mes regards bientôt une volupté pure  
Enchanta le désert où paissent nos chameaux,  
Les puits où vont le soir s'abreuver nos troupeaux,  
Les lieux où croît l'encens, où murmure l'abeille,  
Le toit simple et roulant où le pasteur sommeille,  
Ce vaste champ des airs par le soleil brûlé.

Tranquille auprès de vous, près de vous agité,

Quand vous charriez mes yeux, ils vous cherchoient encore.

J'appelois dans la nuit les regards de l'aurore,

J'appelois dans le jour les doux momens du soir.

Enfin je vous voyois sans avoir cru vous voir.

Je vous suivois par-tout dans le désert errante;

Je recueillois avide et d'une bouche ardente

Votre souffle perdu dans les airs enflammés;

Mes pas pressoient vos pas sur le sable imprimés.

Vous ignoriez mes feux, mes soupirs et mes larmes.

C'est moi qui vous apprends le pouvoir de vos charmes.

Je ne sais, et je cherche en des transports si doux,

Si je vis dans moi-même, ou si je vis dans vous.

La tendresse paternelle et la piété filiale sont aussi traitées, dans cette pièce, avec cette simplicité et ces convenances de mœurs dont le mérite doit être re-

marqué, parce qu'en général il n'est pas toujours senti, ni recherché, même par les artistes. Abufar défend à son fils l'entrée de sa tente : celui-ci lui répond.

J'obéis, il le faut, à la voix paternelle,  
Sans doute avec douleur, mais sans me plaindre d'elle.  
Le voyageur pourtant, le mortel égaré,  
Consumé par la faim, par la soif dévoré,  
En tout temps trouve ici la tente de mon père,  
Le pain qui le nourrit, l'eau qui le désaltère,  
Dans la main d'Abufar le gage de sa foi ;  
Mais sa tente et son cœur se sont fermés pour moi.

Abufar, dans son indignation pour son fils fugitif, concentre sa félicité dans le sein d'Odéide et de Saléma ; il leur dit :

Où, je rends grâces au ciel qui m'a donné des filles.  
Tous ces ingrats bientôt ont quitté leurs familles.  
Vous, pour notre bonheur, vous restez près de nous.  
Tous les soins d'une femme ont un charme si doux.  
Ce sexe est tout pour l'homme, il soutient notre enfance,  
Il prête à nos vieux ans son active assistance.  
Fait pour aimer, pour plaire, et prompt à s'attendrir,  
Il nous engage à vivre, et nous aide à mourir.

On trouve dans *les études de la Nature*, un morceau où les mêmes idées sont exprimées avec le charme du style que l'on connoît au citoyen Bernardin de St. Pierre.

Enfin, puisque nous avons suivi les *conseils* de Voltaire, qui veut que la véritable critique *retienne les vers les plus heureux*, nous croyons qu'on ne



nous saura pas mauvais gré de citer encore les vers suivans qui peignent l'ami le plus cher aux Arabes, leur coursier.

J'ai nourri de ma main ce coursier généreux  
 Qui devance les vents ou qui vole avec eux,  
 Que pour l'Arabe exprès la nature a fait naître,  
 L'ami, le compagnon, le trésor de son maître,  
 A toute heure, en tout lieu, lui prêtant son appui,  
 Qui couche sous sa tente, et combat avec lui.

On sent qu'il faudroit avoir la pièce imprimée, pour pouvoir mettre le lecteur à portée de prononcer sur les scènes les plus importantes. On ne peut qu'indiquer ici celles où Pharan obtient son pardon de son père, où Pharasmin déclare son amour à Odcide, où Pharan répare l'offense qu'il a faite au jeune Persan, enfin où Saléma et son frère s'avouent avec horreur et délices, leur passion dévorante. La connoissance du cœur humain, l'éloquence et le pathétique du dialogue, des gradations habiles, des sensations neuves et profondes, caractérisent ces quatre scènes, et assurent le succès de tout l'ouvrage. Mais il est nécessaire que l'auteur fasse de nombreux retranchemens, et qu'il sacrifie l'épisode de la guerre. Il sentira sans doute aussi qu'il a trop multiplié ou trop développé les peintures locales. Son style, riche de couleurs, est peut-être trop abondant. Sa versification majestueuse et sonore a paru quelquefois un peu trop périodique pour le dialogue. Il a laissé échapper quelques fautes légères; par exemple,

nous avons la certitude qu'un de ses vers commence ainsi,

Quelque soit sa rigueur . . . . .

il faut absolument *quelle que soit sa rigueur*. Mais tous les amis de la poésie, et tous ceux qui apprécient le mérite rare de rajeunir sur la scène la peinture d'une passion tant de fois traitée, sauront distinguer cette tragédie de ces harangues dialoguées, où, depuis quelque temps, nous avons vu les mœurs antiques, la raison et la langue beaucoup trop méconnues.

La citoyenne *Desgarcins* joue le rôle de Saléma avec une très-grande sensibilité d'accens. Le citoyen *Monvel* met dans le rôle d'Abufar cette habileté de débit et cette vérité de tons qu'on lui connoît. Le citoyen *Baptiste* a très-bien conçu son rôle de Pharasmin. Il rend sa déclaration d'amour avec une chaleur et une volupté de sentiment d'un bel effet. Enfin le citoyen *Talma* a donné dans le rôle de Pharan, un de ceux qui conviennent le plus à ses moyens, des preuves nouvelles d'un talent créateur. Sa réponse à son père, *J'obéis, il le faut*, est admirable. Sa scène avec Pharasmin est d'une gradation profondément conçue. On croit que quelquefois il détache un peu trop les mots. La continuité de cet effet est peu naturelle et fatigante.

---

---

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Les citoyens Leblond et de Wailly sont de retour de leur mission dans la Belgique ; ils ont fait un rapport de leurs opérations à la commission temporaire des arts. Ils ont tiré de la bibliothèque de l'Université de Louvain , environ cinq milles volumes. Ils ont aussi tiré de l'église des Récollets , le buste en marbre et l'épithaphe de Juste-Lipse. Ils ont emporté une pétrification provenant du port Saint-Pierre à Maestricht. On pourra la placer auprès de la tête du crocodile ; car il paroît que ce sont les débris des vertèbres de cet animal.

Voici les noms des professeurs que le jury a choisis jusqu'ici pour les écoles centrales de Paris.

*Pour les Mathématiques.* Les citoyens Cousin , Bossut , Le Gendre , Montucla et Mauduit.

*Physique et Chymie.* Les citoyens Darret, Brisson, Le Febvre, Charles et Vauquelin.

*Histoire.* Gaillard , Garnier , Dupuis , Levesque , Dutheil.

*Belles lettres.* Marmontel , Delille , Ducis , Fontane , Ginguéné.

*Economie politique et législation.* Morellet , Dupont , Roubeau , Roederer.

*Hygiène.* Poissonnier , Desperrières , Bosquillon , Rouss , Cabanis.

*Logique.* La Rominiere , Brun , Desrenaudes , le Breton , Boucher-des-Fontaines.

*Langues anciennes.* Gueroult aîné ; Binet , Selis , Bellin-de-Ballu , Gail.

*Grammaire générale.* Suard, Domergue, Duhamel, Dumouchel, Thiébault, de l'académie de Berlin.

*Arts et métiers.* Rochon, Coulomb, Desmarets, Di' on.

*Histoire naturelle.* Saussure, Dolomieu.

*Agriculture et commerce.* Dubois, Tessier, Parmentier.

*Langues vivantes.* Robert, pour l'anglais. Boldoni, pour l'italien.

*Art du dessin.* Vien, Moreau jeune, Renaud, Bachelier, Boutet.

La Convention vient de faire une nouvelle distribution de récompenses aux savans, aux hommes de lettres et aux artistes.

*Trois mille livres à chacun des citoyens :* Barthelemy, auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*. Brunck, éditeur et traducteur de plusieurs poètes grecs. Déparcieux, physicien. Dotteville, traducteur de Tacite et de Salluste. Lebas, accoucheur. Lemonnier, astronome. Moitte, sculpteur. Naigeon, littérateur. Parmentier, physicien. Paucton, auteur de la *Métrologie*. Préville acteur. Sédaine, littérateur. Sigaud-Lafond, physicien. Vincent, peintre. Vien, peintre. Wailly, grammairien.

*Deux mille livres à chacun des citoyens :* Bérenger, littérateur. Bridan, sculpteur. Castillon (de Toulouse), littérateur. Déforçes, littérateur. Fénouillot-Falhaire, littérateur. Gastelier, médecin. Gail, traducteur de Xénophon, de Théocrite, etc. Giraud-Kéraudon, mathématicien. Leblanc, poète.

Leclerc, auteur de l'*Histoire naturelle de l'homme malade*. Lemonnier, traducteur de *Térence et de Perse*. Millin, auteur des *Antiquités de la France*. Sylvestre-Sacy, littérateur, savant dans les langues orientales. Schweig - Hæuser, littérateur. Thuillier, géomètre.

Quinze cents livres à chacun des citoyens; Bessroi, littérateur. Brion, géographe. Desaulnais, bibliographe. Devèges, directeur de l'école de peinture de Dijon. Duvauve, agriculteur. Ferlus, principal de l'école de Sorrèze. Imbert-Laplatière, littérateur. Lièble, bibliographe. Miroir, organiste. Renou, peintre. Louis Ribière, graveur. Robert-Vaugondy, géographe. Savérien, physicien. Séjan, organiste. Soullès, historien, et traducteur. Stouf, sculpteur. Vanloo, peintre.

#### LIVRES DIVERS.

*STATISTIK Beskrivelse af de vosnemste, Euro-peiske staater. Ved J. F. SCHLEGEL; forste deel Kjøbenhavn, Mallin, 1793.* Description statistique des principaux états de l'Europe, par J. F. SCHLEGEL, tome 1.<sup>er</sup>, à Copenhague, chez Mallin, 1793.

C'est le premier ouvrage en ce genre que M. Schlegel présente à ses compatriotes dans la langue du pays. Le premier volume, qui doit être suivi de plusieurs autres, ne peut qu'en faire désirer la suite. La description du Danemarck est très-détaillée, et exécutée en général avec beaucoup de soin. L'histoire littéraire surpasse même l'ouvrage estimé de M. Thaarup. Les revenus nationaux sont évalués d'après les dernières

données, et l'énumération des productions du pays est très-complète ; la partie des pêches est seule un peu négligée, elle méritoit de plus grands développemens. L'auteur prétend que les côtes de l'Islande sont plus poissonneuses que celles de Neufundland. Depuis l'année 1655 jusqu'à 1786, on compte 145 années bonnes ou médiocres, et seulement 36 mauvaises. Avant la révolution de France, les Français et les Hollandais envoioient chaque année en Islande 50 à 60 navires. Les salines où l'on fabrique le sel avec l'eau de mer dans des chaudières chauffées par des sources chaudes qui épargnent toute espèce de combustibles, ont été considérablement augmentées. Actuellement on prépare le sel dans 56 chaudières qui fournissent chaque mois deux tonneaux de sel qu'on préfère au sel d'Espagne. Les îles de Taroe sont décrites avec beaucoup de détail : la millième partie en est à peine cultivée. L'exportation consiste uniquement en bas de laine. Les notices sur le Groenland et les possessions Danoises dans les Indes orientales, l'Afrique et l'Amérique, sont très-amples et très-instructives. Si l'auteur continue à traiter des autres états de l'Europe avec le même soin, son livre sera placé au rang des ouvrages de Statistique les plus distingués.

#### MINÉRALOGIE.

*Fossilia ægyptica Musei Borgia Velletris descriptis* GREG. WAD, Danus, Velletri, 1794.  
Fossiles égyptiens qui sont au muséum de Borgia à Velletri, décrits par Grégoire Wad, Danois, à Velletri, 1794.

M. Wad, qui a fait une étude particulière du riche muséum du Cardinal Borgia à Velletri, présente ici un recueil du plus grand intérêt pour les savans qui sont curieux de connoître la minéralogie des égyptiens, et d'approfondir l'histoire de l'art chez ce peuple célèbre. C'est un catalogue raisonné de toutes les espèces de fossiles dont sont composées les antiquités égyptiennes qui se trouvent dans le muséum du Cardinal. L'auteur combat l'opinion du citoyen Dolomieu qui attribue l'origine du basalte à l'effet du feu souterrain ; il désigne comme les pièces les plus singulières ; une tête de basalte où sont enclavées de petites portions de *Leucit* ( nouvelle espèce de cristal volcanique ) qui ressemble à la lave du Vésuve et à celle d'Albano ; des bas-reliefs en schiste micacé ; la tête d'une statue antique de pierre obsidienne ; plusieurs variétés du feldspath verd, ( *pietra delle Amazoni* ) ; vingt-neuf poids anciens de *Néphrit*, espèce que *Ferber* a désignée sous le nom de *basaltes nigerimus macalis exhornblende viridescenti* ; des pierres calcaires dont sont construites les pyramides, connues sous le nom de *lapis troicus* ( ou les prétendues lentilles pétrifiées de *Strabon* ) ; un vase décoré d'une tête d'Anubis faite d'une pierre calcaire stalactitique. Le célèbre M. Zoega, à Rome, a enrichi ce recueil de ses observations. W.

---

SCIENCE & ARTS.

*PHILOSOPHICAL TRANSACTIONS of the royal society of London, for the year 1794, London; Elmsly, 1794, in-4°. — Transactions philosophiques de la société royale de Londres, pour l'année 1794, à Londres, chez Elmsly, 1794, in-4°.*

Nous avons rendu compte, dans notre dernier numéro, de cet important recueil pour l'année 1793; nous allons également faire connoître les deux parties qui composent le volume de 1794.

I. La première partie est composée de onze mémoires qui, pour la plupart, ont rapport à l'astronomie et aux mathématiques, et ne sont pas susceptibles d'une analyse étendue.

I. Dans le premier, Caroline Herschel informe Joseph Platta, par une lettre datée du 8 octobre 1793, qu'elle a, dans la nuit dernière, découvert une comète près de  $\delta$  d'Ophiucus, sans pouvoir déterminer sa position; ce que son frère a été assez heureux pour faire vers sept heures du matin.

II. George Fordice donne la description d'un nouveau pendule construit par M. Whiturst. Il joint sur trois planches la figure et les détails de cet instrument.

III. Everard Home communique quelques détails



sur une préparation de Jean Hunter. Cet habile anatomiste avoit déjà remarqué plusieurs fois dans le cristallin un mouvement approchant du mouvement musculaire. Ce fut sur-tout quand il observa pour la première fois le *tænia hydatigena* dans cette humeur, qu'il fut surpris de la multitude de contractions qui s'opéroient dans une membrane absolument dépourvue de fibres musculaires. Ayant eu, quelque temps après, l'occasion de disséquer une Seiche, il vit que la structure de l'humeur cristalline répondoit parfaitement à l'idée qu'il s'étoit faite de son action dans l'œil de l'homme. Ce cristallin étoit entièrement composé de lames, évidemment fibreuses, jusques à une certaine profondeur; le milieu étoit compact et transparent, sans aucune apparence de ces lames. C'est cette préparation que M. Home a soumise à la société, et dont il offre la gravure. Hunter avoit commencé une suite d'expériences qui consistoient à plonger un cristallin nouvellement extrait dans de l'eau bouillante, et à regarder successivement au travers les mêmes objets, pour s'assurer, par leur dérangement, de la contraction que les fibres auroient éprouvée; mais la mort l'a enlevé au milieu de ces travaux.

Dans le cours du mémoire est une lettre de Hunter même à Joseph Banks, dans laquelle il donne les mêmes détails.

Hunter n'est pas le premier qui ait observé la structure fibreuse du cristallin, c'est à Leuwenhoëck que la gloire en est due. Mais la découverte d'un œil dans lequel cette conformation de l'humeur crys-

talline étoit si parfaitement distincte, et dans laquelle on pouvoit déterminer toutes les circonstances de changement de situation, lui est propre. Si, par d'autres expériences, on peut prouver que cette conformation est suffisante par ses effets pour expliquer l'ajustement de l'œil à différentes distances, on ne pourra pas la regarder comme d'une médiocre importance.

IV. William Herschell donne des observations sur la cinquième bande de Saturne. Il avoit établi, dans un mémoire précédent, que la forme de Saturne est sphéroïde, et il avoit déterminé le mouvement d'une tache de son disque. On pouvoit conclure de ses observations, que la rotation de cette planète sur son axe est très-rapide. Ses dernières lui ont prouvé que la période dans laquelle elle achève sa révolution, ne peut pas être d'une longue durée. Une planche jointe à son mémoire, représente Saturne avec son anneau et ses bandes.

V. S. Vince traite de la propriété fondamentale du levier. Il infère du principe avancé par Archimède, que deux corps égaux, placés à égale distance, doivent produire un effet égal. Il donne les preuves du théorème qu'il établit, et dont on peut juger par cette proposition.

VI. Herschell a observé l'éclipse de soleil du 5 septembre 1793. Il savoit bien que d'autres astronomes l'observoient aussi, comme à l'ordinaire, pour connoître son immersion, son émergence, etc. Il leur a donc abandonné ce travail; son seul but a été de voir, à l'aide de ses excellens télescopes, si elle ne présenteroit pas quelque phénomène digne

d'être annoncé. Il dirigea d'abord son attention au point de l'immersion. Il vit deux montagnes de la lune passer sur le disque du soleil. Il pense que la hauteur de la plus élevée de ces montagnes n'excède pas un mille et demi. Nous omettons les calculs qui fondent son opinion. Il publie ces détails, parce qu'ils peuvent donner l'idée de semblables observations sur d'autres éclipses. Ce mémoire est accompagné d'une planche.

VII. Thomas Bugge détermine la latitude et la longitude de plusieurs lieux du Danemark. Ces calculs sont fondés sur des opérations trigonométriques. Ce mémoire est accompagné d'une table de ces longitudes et d'une planche.

VIII. Herschell communique encore de nouveaux détails sur la rotation de Saturne sur son axe. Il annonce avec certitude la réalité de cette rotation, d'après une suite d'observations dans lesquelles il a suivi Saturne dans cinquante-quatre de ses révolutions. Ce mémoire est accompagné d'une planche.

IX. Le lieutenant-général Benjamin Thompson, comte de Rumford, dans deux lettres écrites par lui à Joseph Banks, donne l'explication de la méthode qu'il a imaginée pour mesurer comparativement l'intensité de la lumière émise par les corps lumineux. Il y joint la figure et la description de l'instrument dont il s'est servi, et qu'il nomme *photomètre*.

X. Le même membre, dans un mémoire qui fait suite au précédent, rapporte plusieurs expériences qu'il a faites sur les ombres colorées.

XI. George Atwood communique ses recherches fondées sur la théorie du mouvement, pour la détermination de la durée de la vibration du pendule.

Le journal météorologique de la société termine cette partie, et lui sert d'appendix.

XII. La seconde partie commence au douzième mémoire, dont l'auteur est George Smith Gibbes. Il a pour objet *la conversion du muscle animal en une substance qui ressemble beaucoup au sperma ceti*. Le célèbre Thomas Brown avoit déjà remarqué, dans un traité curieux, intitulé *Hydriotaphia*, qu'il avoit trouvé dans un corps hydropique la chair convertie en une substance grasseuse par l'action du nitre et de différens sels. Bacon, dans son ouvrage intitulé *Sylva sylvarum*, rapporte aussi ce fait curieux. On peut, dit-il, convertir la chair en une substance grasseuse, si on l'enferme dans un vase de verre couvert de parchemin, et suspendu six à sept heures dans l'eau bouillante.

Tous les muscles qui ont perdu le principe de la vie, subissent, par l'action de l'air et de l'eau, la fermentation putride. Les découvertes auxquelles les fouilles du cimetière des Innocens ont donné lieu, prouvent que la chair peut, par une suite de sa combinaison avec l'eau et les sels, se convertir en une substance grasseuse assez semblable au *sperma ceti*. M. Gibbes a pensé que les mêmes circonstances réunies devoient présenter le même résultat, et il a trouvé en effet, dans les cuves à macérer des anatomistes, une substance absolu-

ment semblable à celle du cimetière des Innocens. Il a imaginé que cette substance pourroit encore être produite avec plus de célérité, et il a exposé une pièce de bœuf, au courant de l'eau, dans une caisse trouée. En la retirant de temps en temps, il a observé qu'elle blanchissoit graduellement; et enfin, au bout d'un mois, elle étoit entièrement convertie en une matière grasseuse. L'eau courante est plus favorable à cette conversion, que l'eau stagnante, jainsi que M. Gibbes s'en est assuré par l'expérience.

Après avoir obtenu cette substance, M. Gibbes s'est attaché à la purifier; il a versé dessus de l'acide nitrique; il s'en est dégagé une odeur semblable à celle de la cire. En fondant la matière il l'a obtenue parfaitement pure: l'acide nitrique l'avoit rendue jaune; mais l'action de l'acide muriatique oxygéné lui fit bientôt reprendre sa blancheur. La conversion de la chair en une substance grasseuse s'obtient encore plus promptement par l'action des acides minéraux, dans cette progression, l'acide nitrique, l'acide muriatique, l'acide sulphurique. D'après ces expériences, M. Gibbes pense que la fermentation pūtride n'est pas une condition nécessaire pour la conversion de la chair en une substance grasseuse.

XIII. Observations météorologiques faites à Lyndon en Rufland, par Thomas Barker, pendant le cours de l'année 1793.

XIV. Observations de Jean Frédéric Blumenbach, sur quelques momies égyptiennes ouvertes à Londres.

Nous donnerons dans le prochain numéro la traduction entière de ce mémoire intéressant.

XV. David Horsack présente quelques observations sur la vision. Elles ont principalement pour objet de déterminer le degré de dilatation ou de contraction de la pupille, nécessaire pour faire voir clairement un objet à une distance déterminée; mais il termine ce mémoire par des détails curieux sur l'optique en général. Il est accompagné de deux planches.

XVI. Amélioration de la quadrature du cercle, imaginée par Halley, transformation de sa série pour la solution de ce problème en une autre dans laquelle on procède par les puissances de 80, par Jean Hellins, vicaire de Potter's-pury, dans le Northamptonshire.

XVII. Méthode pour déterminer, d'après les probabilités réelles de la vie, la valeur des réversions éventuelles, dans le cas où trois têtes sont unies en survivance, par William Morgan.

XVIII. Jean Jérôme Schroeter donne des observations sur la grande éclipse de soleil du 5 septembre 1793.

XIX. Jean Read publie des expériences et des observations sur le plateau électrique, dans la vue de déterminer son utilité réelle pour la recherche de l'électricité de l'air atmosphérique dans ses différens degrés de pureté.

XX. Table pour rapporter le poids à la mesure dans un mélange donné d'eau et d'esprit-de-vin, et pour en déterminer la proportion par la mesure

de chacune des deux substances combinées, par George Gilpin. Ce mémoire est accompagné de 160 tables comparatives, exécutées avec autant de netteté que d'exactitude.

XXI. George Pearson communique des observations et des expériences sur une substance cireuse semblable au *Pe-la* des Chinois, recueillie à Madras par M. Anderson, Grosien, dans le recueil des mémoires sur la Chine, parle d'une espèce de cire très-estimée, qui est connue dans ce pays sous le nom de *Pe-la*, et qui est le produit d'un insecte du genre *Coccus*, qui se multiplie à peu près comme la cochenille. M. Anderson, qui a examiné cette substance, lui a trouvé une très-grande ressemblance avec la cire des abeilles. Il a de plus remarqué que cet insecte produit aussi un miel également approchant de celui des abeilles; il regrette que des enfans aient mangé celui qu'il avoit rassemblé. Il a de plus écrit qu'il avoit envoyé de cette matière cireuse, qu'il appelle aussi *lacque blanche*, à la société royale, en 1789. Comme la quantité n'étoit pas suffisante pour des expériences, il en envoya, en 1792, une quantité plus considérable, dont une partie dans son état naturel et une autre fondue en gâteau. Il envoya aussi des insectes tenant encore aux branches qu'ils habitent.

George Pearson pense, d'après l'analogie, que cet insecte doit appartenir au même genre que la cochenille, et que celle-ci doit également fournir de la lacque blanche.

Chaque insecte peut produire treize ou quinze

grains de lacque. Elle est d'une couleur grise, opaque; sa surface est raboteuse; sa forme arrondie; la petite boule est aplatie d'un côté et porte de ce côté une fissure qui contient une substance noire, que M. Pearson regarde comme la dépouille de l'insecte.

La lacque blanche, dans son état de sécheresse, a un goût sale et amer. Il paraît cependant, d'après la lettre de M. Anderson, que le goût de cette substance est délicieux quand elle est fraîche, puisqu'il faut observer les enfans qui la recueillent, pour la garantir de leur gourmandise.

Cette substance, sèche, se brise aisément. Son intérieur est d'une grande blancheur, doux et uni au toucher; elle est inodore, à moins qu'elle ne soit fortement pressée, et alors elle a une odeur particulière.

Les morceaux de lacque sortant de l'arbre sont plus légers que la cire; après avoir été purifiés, ils pèsent plus qu'elle.

La lacque blanche s'amollit dans l'eau à la température de  $145^{\circ}$  du thermomètre de Fahrenheit. Elle se fond dans l'eau bouillante; et les dépouilles noires s'en séparent inimitablement.

Ainsi purifiée, la lacque est aussi douce que la cire, sèche et cassante comme la résine. Elle est presque sans saveur; elle se fond dans l'alcool, comme dans l'eau, à la température de  $145^{\circ}$  à  $146^{\circ}$ . Elle adhère fortement au bois, au métal, au papier; ce qui la rend, dans plusieurs occasions, fort utile pour unir ensemble différentes pièces.

M. Pearson a fait sur la lacque blanche une suite



d'expériences que nous ne pouvons rapporter ; nous nous contenterons d'indiquer les résultats qu'il a obtenus.

La laque blanche est onctueuse dans son état de fluidité. Elle n'a que peu ou point de goût ; elle est insoluble dans l'eau, inflammable dans le gaz oxygène ; elle paroît appartenir aux huiles fixes, par sa facilité à se fondre au feu ; mais elle approche des huiles volatiles par sa sécheresse et sa demi-transparence, par sa solubilité dans l'alcool ; elle forme un savon imparfait avec les alkalis fixes, et se dissout facilement dans l'éther sulphurique.

XXII. Ce numéro contient quelques détails sur des caves remarquables de la principauté de Bayreuth, et sur les os fossiles qui s'y trouvent. Ces détails sont extraits d'une lettre jointe à un envoi de quelques échantillons de ces os, adressés à la société par le Margrave d'Anspach. Ces caves sont au nombre de six. M. Esperen a donné en allemand une description très-étendue, avec un grand nombre de planches qui représentent les os qui s'y trouvent. Nous renvoyons à cet ouvrage pour de plus amples explications.

XXIII. M. Home communique des observations de feu Jean Hunter sur des os également donnés à la société par le Margrave d'Anspach. Ces os ont presque tous appartenu à des mammifères de l'ordre des *ferœ* ou des carnivores. Les planches représentent quelques portions d'humérus et des crânes qui semblent être ceux d'ours blancs. Ces os des souterrains de l'Allemagne sont répandus aujourd'hui dans les cabinets.

XXIV. Jean Godefroy Schmeisser donne les caractères externes physiques et chimiques d'une substance minérale appelée *Strontionite*, nom qui lui a été donné de *Strontion*, lieu où on la trouve dans des roches de granit, accompagnées de galène et de *witherite* minéral décrit par le docteur Whitering, dans les Transactions philosophiques de l'année 1784. M. Schmeisser, qui a examiné beaucoup d'échantillons, n'en a pas pu trouver de cristallisés. Celui qu'il a soumis à ses expériences, étoit en masse solide, sa texture étoit fibreuse; les fibres étoient très-rapprochées et disposées en étoile, sa couleur étoit celle du vert de l'asperge; elle étoit plus intense dans le centre de la masse. La cassure étoit brillante sous certains aspects. Quelques échantillons étoient transparents; mais le plus grand nombre étoit opaque. Un couteau peut égratigner sa surface; mais non l'entaîner: sa pesanteur spécifique est de 3586; en prenant pour comparaison l'eau distillée et à 60° de température. M. Schmeisser donne ensuite l'analyse de cette substance. Il en résulte que 100 grains de strontionite contiennent 30 grains d'air fixe, 11 de terre calcaire, et 68 d'une autre terre que l'on peut appeler *terre strontienne*: le reste du poids doit être attribué à la substance qui produit la couleur, et que M. Schmeisser regarde comme du phosphate de fer ou du manganèse. Il ne peut en assigner la proportion, à cause de la petitesse du morceau qu'il a soumis à cette analyse. Ce mémoire est terminé par une analyse de la *Whiterite*.

XXV. Les inflammations spontanées sont bien

connues, par de terribles accidens, tels que celui qui a incendié une frégate russe à Neustadt, en 1781, et sur-tout celui qui a consumé l'arsenal de marine d'Amsterdam. Des meules entières, des greniers à foin prennent souvent feu par une suite de la fermentation qui s'excite dans ces grandes masses pénétrées d'humidité. Isaac Humfries communique une lettre de Thomas Woodman, dans laquelle celui-ci rend compte d'une inflammation spontanée, dont son aîné M. Golding, commissaire à la garde des magasins dans l'Inde, a été témoin. Une bouteille d'huile de lin avoit été mise sur une table qui renfermoit quelques vêtemens d'étoffe de coton : la bouteille fût renversée pendant la nuit, probablement par des rats, et une partie de l'huile se répandit dans le coffre. Quand on l'ouvrit, le lendemain matin, l'étoffe étoit très-chaude, presque réduite en poudre, et le bois de la caisse étoit décoloré comme par l'action du feu. Cet événement ne put être attribué qu'au renversement de l'huile dans le coffre : pour mieux s'en assurer, M. Woodman prit une pièce d'étoffe semblable, l'imbiba d'huile de lin, et ferma la caisse qu'il plaça dans un lieu particulier. Au bout de trois heures la caisse commença à fumer, et en l'ouvrant, on trouva l'étoffe dans le même état que la première, ce qui fut suffisant pour indiquer d'une manière certaine la cause de cet accident.

XXVI. William Wilkins donne des détails sur l'apparence lumineuse semblable à une étoile qui a été observée sur la partie obscure de la lune, le vendredi 7 mars 1794.

XXVII. Ce dernier mémoire est de Thomas Stretton, et sur le même sujet ; il est accompagné d'une planche.

Ce volume est terminé, comme les précédens, par la liste des présens faits à la société depuis le mois de novembre 1793 jusques au mois de juillet 1794.  
A. L. M.

---

## N A V I G A T I O N.

*LETTRE adressée aux rédacteurs du Magasin Encyclopédique, par un des collaborateurs de ce journal, sur les dernières découvertes nautiques, faites par les Espagnols.*

J'AI lu avec intérêt vos deux premiers numéros ; j'augure bien de votre entreprise, qui me semble de la dernière importance pour établir entre les savans ces communications et cette correspondance qui leur sont si nécessaires.

Le citoyen Lalande a raison d'inviter chaque homme distingué dans un genre de connoissance, à en tracer, comme lui, tous les ans l'histoire. Ce seroit le véritable moyen de suivre les progrès de l'esprit humain. Je voudrois bien faire l'histoire de la *Navigation*, comme il a donné celle de l'*Astronomie* ; mes occupations ne me le permettent pas. Je me contenterai de vous communiquer une lettre qui m'a été adressée et qui contient des

faits qui peuvent fournir des matériaux intéressans pour cette histoire.

Cette lettre est datée du 24 janvier ; elle ne m'est parvenue que vers la fin du mois dernier , à cause de la difficulté des correspondances ; j'en séparerai tout ce qui est étranger aux sciences , et par conséquent au plan que vous vous êtes tracé.

Le 7 septembre 1794 , le secrétaire d'état , ministre de la marine , Don *Anton. de Valdès* , présenta au roi les capitaines de vaisseaux , Don *Alex. Malaspina* , Don *Jos. de Bâstamente* , et Don *Dion. Galeano* , accompagnés du lieutenant Don *Carl. de Cevallos*. Les deux premiers commandoient les corvettes la *Découverte* et la *Subtile* , et le dernier servoit à bord d'un de ces deux vaisseaux , comme adjoint.

Les bâtimens dont nous venons de parler sortirent du port de Cadix le 30 juillet 1789 , pour coopérer avec les autres puissances maritimes , à reculer les bornes des sciences humaines , et particulièrement de la Navigation. Ceux qui dirigeoient ces vaisseaux , tracèrent des cartes très-exactes des côtes de l'Amérique et des îles adjacentes , depuis la rivière de la *Plata* jusqu'au cap *Horn* , et du même cap jusqu'aux dernières extrémités septentrionales de cette partie du monde. Ils répétèrent donc sous un même point de vue toutes les entreprises de ce genre , formées antérieurement , soit par les étrangers , soit par ceux de leur nation.

*Dernière découverte des Espagnols.* 303

Arrivés à la côte d'Amérique située au nord-ouest, sous le 59, 60, et 61<sup>me</sup> degrés, ils cherchèrent en vain un passage pour pénétrer dans la mer atlantique, et s'assurèrent, en même temps que le passage indiqué par un ancien navigateur espagnol, *Maldonado*, n'existoit point. Au commencement de l'année 1792, les deux goëlettes, la *Subtile* et la *Méxicaine*, se réunirent sous les ordres de Don *Dion. Galeano* et de Don *Cais de Valdès*, à l'escadre anglaise, commandée par le capitaine *Vancouver*, pour parcourir l'archipel immense, connu sous les noms de l'amiral *Vonte* et *Juán de Fuca*.

Ces corvettes employèrent la plus grande partie de l'année 1791 à visiter les îles *Marianès* et *Philippines*, ainsi que *Macao*, sur les côtes de la Chine. Ils passèrent ensuite entre l'île *Mendano* et les îles *Mountay*, en dirigeant leur course le long des côtes de la Nouvelle-Guinée, et traversèrent ainsi sous l'équateur. Ils découvrirent un golfe d'une étendue de 500 lieues maritimes, qu'aucun navigateur jus qu'alors n'avoit encore traversé. Ils touchèrent la Nouvelle-Zélande et la Nouvelle-Hollande, et trouvèrent dans l'archipel des îles de l'Amitié, celles de *Babaco*, qui n'avoient pas encore été vues par aucun Européen. Après différentes autres tentatives et recherches dans la mer du Sud, ils arrivèrent en juin 1793, à *Callao*. De ce port on fit de nouvelles expéditions, et les corvettes examinèrent séparément le port de la *Conception*, au *Chili*, et le restant de la côte d'Amérique, qui s'étend au sud-ouest, ainsi que la côte occidentale des îles *Malouines*. Ils entrèrent enfin dans la ri-

vière *La Plata*, après avoir surmonté tous les dangers auxquels on est exposé dans ces latitudes méridionales. S'étant équipé et approvisionné de nouveau à *Montecedia*, et réunis à d'autres frégates et navires de registre (1), ils firent voile pour Cadix, où ils arrivèrent après une course de 90 jours, ayant à leur bord pour 8 millions, tant en argent qu'en marchandises.

Ces voyages ont extraordinairement étendu les bornes de la botanique, de la minéralogie et de la navigation. Dans l'un et l'autre hémisphère, et à différentes latitudes, on a fait des expériences sur la pesanteur des corps, qui conduisent à des découvertes importantes sur la forme irrégulière de notre globe, et utiles pour établir une mesure fixe et générale. En examinant les peuples, nos voyageurs recueillirent tous les momens qui peuvent jeter quelque lumière sur les émigrations des nations, et sur leurs progrès dans la civilisation. Heureusement, toutes ces découvertes n'ont pas coûté une seule larme. Tous les peuples avec lesquels ils ont eu des liaisons, bénissoient au contraire la mémoire de ces navigateurs qui leur ont laissé des semences utiles, des instrumens et toutes sortes de connoissances.

Les corvettes ont conservé leur équipage; chacune d'elle n'a perdu que 3 à 4 hommes, ce qui est peu de chose dans les climats insalubres de cette zone torride, où ils s'arrêtèrent pendant si long-temps.

Le

(1) Terme de marine usité de ces navires qui obtiennent à Cadix une permission qu'on porte sur les registres.

Le ministre de la marine, qui a appuyé l'expédition avec l'activité qui lui est propre, s'occupe dans ce moment à faire connoître au public les détails de ce voyage, de le rendre d'une utilité générale. Sous peu on publiera les résultats de l'expédition, avec le plan et le contenu de tout l'ouvrage.

---

P H Y S I Q U E.

MÉTÉOROLOGIE.

*MÉMOIRE sur le froid de l'année 3.<sup>e</sup> de la République Française (1794 — 1795), par JÉRÔME LALANDE.*

CET hiver a été un des plus rigoureux et des plus longs qu'on ait éprouvés dans ce siècle-ci ; la gelée commença le vingt-six frimaire (16 décembre 1794), elle n'a fini que le quatre ventôse, c'est-à-dire, au bout de soixante-huit jours, avec de courtes interruptions. Le cinq nivôse le thermomètre descendit jusqu'à dix degrés, le froid diminua ensuite jusqu'au 11 (premier janvier 1795) ; le froid recommença, et le 16 nivôse il y avoit encore dix degrés.

Une seconde diminution de froid eut lieu jusqu'au 20 ; mais il augmenta bientôt, et depuis le 25 jusqu'au deux pluviôse, on eut tous les matins environ dix degrés ; enfin le 4 pluviôse (23 janvier), il y eut seize degrés et demi de froid ; suivant le C. Messier, à l'observatoire de la marine, rue des Mathurins, et



même dix-huit trois quarts, suivant le G. Nouet, à l'observatoire de la République. L'exposition au vent, plus ou moins libre; l'isolement et la hauteur du lieu font de grandes différences pour le froid.

Les jours suivans ont eu 12, 11, et 10 degrés, mais le 7 au soir le dégel commença.

Cet adoucissement ne dura que deux jours, et la gelée reprit jusqu'au 18, comme on le peut voir en détail dans la décade philosophique et littéraire, où le citoyen Perny a publié ses observations, et dans le Journal de Paris des 18 et 30 nivôse, des 5 et 11 pluviôse, où j'ai rapporté les miennes.

Le 19 pluviôse, le temps se radoucit pendant quelques jours; mais le 26 la gelée recommença, et l'inquiétude renaissoit dans Paris, où le manque de bois devenoit une véritable calamité. Heureusement le froid ne dura pas long-temps; et le 4 ventôse nous avons eu un nouveau dégel.

Dans le temps du plus grand froid, on me prêtoit dans Paris des prédictions effrayantes; je les ai désavouées dans le Journal de Paris du 5 pluviôse, en disant que je ne croyois pas à l'influence des phases de la lune; mais dans celui du 11, j'y ajoutai une restriction, en observant que le 7, jour du dégel, la lune venoit de traverser l'équateur pour passer dans notre hémisphère boréal, et qu'elle étoit en même temps péricée, c'est-à-dire, le plus près de la terre. Ces deux circonstances, quand elles sont réunies, sont les plus capables de produire un effet sur l'atmosphère, comme on le peut voir dans les mémoires sur la Météorologie, que Cotte a publiés en 1788, en 2 volumes.

in-4.<sup>o</sup> Le citoyen Le Monnier, le plus célèbre et le doyen des astronomes, assuroit en 1754, que le passage de la lune au méridien produisoit souvent un changement de vent (Tables de Halley, pag. 281).

En 1789, on me faisoit l'honneur de parler aussi dans Paris, de mes prétendues prédictions sur la rigueur des froids et sur les dégels ; cela me donna occasion de remarquer que les passages de la lune par l'équateur, le 1.<sup>er</sup> et le 13, furent accompagnés de changemens sensibles dans les vents, et de diminution dans le froid. J'ajouterai qu'en 1709, le terrible dégel qui causa une calamité le 26 janvier, arriva dans le périhélie de la lune : il n'y eut point de séance à l'académie ce jour-là, ce qui est peut-être sans exemple ; ce fut la reprise de la gelée qui fit tout le mal, et il geloit encore le 13 mars. Les bleds, les vignes, les arbres même périrent dans ce terrible hiver. La guerre, la famine et les maladies qui en sont une suite, furent réunies pour le malheur de la France.

Mais c'est sur-tout la durée des hivers qui les rend remarquables et funestes. On parle encore de l'hiver de 1740 ; mais la gelée dura depuis le 1.<sup>er</sup> janvier jusqu'au 9 mars : le thermomètre ne descendit qu'à dix degrés. En 1776, la gelée constante fut de 24 jours, depuis le 9 janvier jusqu'au 2 février.

On se rappelle encore le grand froid de 1776, qui a fait la matière de beaucoup de recherches dans les mémoires de l'academie pour 1776 et 1777, et d'un ouvrage séparé de M. Van Swinden, célèbre physicien de Hollande. Le résultat du travail du C. Lavoisier est que le froid du 29 janvier 1776,

observé par le C. Messier, avoit été moindre de  $1\frac{1}{2}$  degré que celui de 1709. Mais le C. Cassini, observant qu'en 1709, le thermomètre étoit dans l'intérieur de la tour de l'observatoire, et qu'en 1776 il étoit exposé en plein air, croit que le froid de 1709 a été plus fort de 2 degrés que celui de 1776, et le froid de cette année seroit de  $1^{\circ}\frac{3}{4}$  moindre que celui de 1709, et moindre de  $2^{\circ}\frac{1}{2}$  que celui de 1788; mais ces comparaisons ne sont pas susceptibles de précision. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il paroît que le froid de cette année, comme celui de 1776, a été moindre de deux degrés que celui de 1709 et 1788 suivant les uns, et le même suivant les autres.

Dans un mémoire du C. Messier, sur la première comète de 1788, qui paroît dans le volume de l'académie pour 1789, on trouve des observations détaillées sur le grand hiver de 1788 à 1789. La gelée dura depuis le 25 novembre 1788 jusqu'au 13 janvier 1789, c'est-à-dire, pendant 50 jours, et le 31 décembre, à 7 h.  $\frac{3}{4}$  du matin, ses thermomètres marquoient  $18\frac{1}{2}$  et  $18\frac{3}{4}$ , ou  $2^{\circ}\frac{1}{2}$  de plus qu'en 1776, et  $2\frac{1}{4}$  de plus qu'en 1795.

Ces thermomètres sont divisés en 85 degrés de la glace à l'eau bouillante; en sorte qu'il faut ôter  $\frac{2}{7}$  pour réduire à ceux de  $80^{\circ}$  dont nous avons coutume de nous servir; l'on a  $17\frac{2}{3}$  au lieu de  $18\frac{3}{4}$ . Ces thermomètres du C. Messier sont décrits dans les mémoires de l'académie pour 1776.

On trouve les observations du C. Coflé sur cet hiver mémorable, dans le journal des savans de 1789, p. 306, in 4<sup>o</sup>.

Le C. Tessier a aussi donné des observations intéressantes, faites à Andouville, en Beauce, sur les effets de ce froid (Mem. de l'acad. 1789, p. 618.); mais ce volume, quoique imprimé, n'est pas encore publié. Enfin, il y en a un grand nombre dans les *Ephemerides societatis meteorologicae Palatinae*, en 10 vol. in 4°. imprimées à Manheim.

Je vais rapporter dans une table de comparaison les grands froids de ce siècle-ci, en observant que la plupart ont été peu sensibles, parce qu'ils ont été de peu de durée.

					degrés.
1740, 1751, 1763	—	—	—	—	10
1757, 1766	—	—	—	—	10 $\frac{1}{2}$
1753 — — —	—	—	—	—	10 $\frac{3}{4}$
1758 — — —	—	—	—	—	11
1745, 1748	—	—	—	—	11 $\frac{1}{4}$
1767, 1768	—	—	—	—	12
1729 — — —	—	—	—	—	12 $\frac{1}{4}$
1754, 1755	—	—	—	—	12 $\frac{1}{2}$
1747 — — —	—	—	—	—	12 $\frac{3}{4}$
1742 — — —	—	—	—	—	13 $\frac{1}{4}$
1783 — — —	—	—	—	—	14 $\frac{1}{2}$
1716 — — —	—	—	—	—	15 $\frac{3}{4}$
1776 et 1795	—	—	—	—	16 $\frac{1}{2}$
1709 et 1788	—	—	—	—	18

J'ajouterai encore une table des hivers rigoureux qui se sont fait sentir depuis deux mille ans, dans laquelle il y en a quelques-uns qui ont échappé aux recherches des savans qui s'en sont occupés. Plusieurs m'ont été fournis par M. Zach, célèbre astronome de Gotha.

- L'an 177 — avant l'ère vulgaire, suivant Tite-Live et Tacite, *Annal.* XIII, 35, et Hérodien, livre 6, chap. 7.
- 605 — de l'ère vulgaire. Calvisius, pag. 597.
- 717 — Calvisius, pag. 623.
- 763 — Cluvier, *Epitome*, page 432; Calvisius, page 634.
- 801 — Calvisius.
- 821 — Calvisius, pag. 653, d'après Aimoin.
- 823 — Calvisius, pag. 654.
- 859 — Calvisius, pag. 665, d'après les *Annales de Fulde*.
- 1124 et 1125 — Jonston. Zopf, dans une chronique imprimée en allemand à Jena, vers 1687.
- 1294
- 1323
- 1399 — Olaus Magnus, *De gentibus septem.* epit. lib. c. 19. Winckler phys. pag. 918.
- 1400 — Calvisius, pag. 866.
- 1423 — Berneggeri, *Observat. histor. polit.* pag. 199.
- 1436 — Hector Boethius, *Hist. Scotie*. lib. 17. Commines, *De reb. gest. Lud.* XII.
- 1584 — Zopf.
- 1594 — Zopf.
- 1597 et 1598 — Zopf.
- 1599 — Zopf.
- 1608 — Calvisius, pag. 963.
- 1621 — Calvisius, pag. 987.

Il est fait mention aussi d'hivers assez rudes dans les années 864, 1157, 1318, 1341.

Dans les observations météorologiques qui ont accompagné le Journal général de France (ou les Affiches de province par Fontenay), depuis le mois de mai 1788 jusqu'au mois de mai 1791, feuille de décembre 1788, on trouve une notice curieuse des hivers extraordinaires de 763, de 801 et de 1067; dans cette dernière année il y eut un très-grand froid depuis le 13 novembre jusqu'au douze de mars.

On cite aussi les années 1210, 1272 et 1288; dans celle-ci le Rhin gela au-dessous de Bâle, au mois de mars.

Papon, auteur de l'histoire de Provence, en a relevé plusieurs qui se trouvent dans la même feuille de décembre 1788, et dans le journal de Paris du 6 janvier 1789; ce sont les années 1305, 1354, 1358, 1361, 1364, 1420, 1480, 1493, 1507, 1522, 1608, que Mézerai appelle l'année du grand hiver, et 1638; cette année l'eau du port à Marseille gela autour des galères.

Le C. Pingré a donné dans les mémoires de l'académie pour 1789, p. 514, des notes tirées des manuscrits de Boulliaud, depuis 1635 jusqu'en 1677, qui sont entre les mains du citoyen Le Monnier, sur les froids extraordinaires de 1655 à 1656, de 1657 à 1658, de 1662 à 1663, de 1666, 1670 et 1677. On voit aussi dans Mézerai, qu'en 1672 la gelée dura 3 mois, enfin en 1683 un froid rigoureux se fit sentir dans toute l'Europe, depuis novembre jusqu'en mars 1684.

On remarquera dans ce qui précède, deux intervalles de 101 ans, savoir, 1507, 1608 et 1709, mais dont la Physique et l'Astronomie ne sauroient rendre raison.

Il faut voir dans les livres que j'ai cités, les détails affreux des calamités que causèrent ces grands hivers, pour se consoler de ce que nous avons souffert cette année-ci.

---

## HISTOIRE NATURELLE.

### ISLE-DE-FRANCE.

*Extrait d'une lettre de JEAN MACÉ (1), naturaliste, actuellement à l'Isle-de-France, à A. L. MILLIN.*

**E**N te quittant, mon ami, je t'ai promis de te faire part de mes observations sur le pays que

(1) Jean Macé, membre de la société d'Histoire naturelle, entraîné par la passion de voyager et l'amour des recherches en Histoire naturelle, est parti pour le Cap de Bonne-Espérance, en 1789; en qualité de chirurgien sur un vaisseau hollandais; il devoit visiter Ceylan; mais la guerre déclarée entre les deux peuples, ne lui a pas permis de demeurer plus long-temps dans une colonie hollandaise; il s'est retiré à l'Isle-de-France, où il est à présent, et d'où il sollicite du gouvernement français les moyens nécessaires pour aller à Madagascar.

L'Isle-de-France réunit encore en ce moment d'autres naturalistes Français; le citoyen Barrault, parti à la suite de l'ambassadeur de Typo-Saïb; Riche, qui étoit allé, avec d'Entrecasteaux, à la recherche de Lapeyrouse, et Aubert Dupetit-

j'allois habiter. Je vais te tracer un aperçu de ce qui me paroît le plus propre à satisfaire la curiosité. Comme une de nos principales études est celle de la nature, je m'étendrai plus particulièrement sur ce qui a rapport à l'Histoire naturelle.

L'Isle-de-France a, selon les calculs de l'abbé de la Caille, 432,680 arpens de surface. Elle est arrosée par 70 grandes rivières, que je ne compare pourtant pas à la Seine ni à la Loire, 28 plus petites, et 24 ruisseaux, sans compter 80 à 100 sources qui toute l'année donnent de l'eau en plus ou moins grande quantité. Il s'en faut bien que tout le sol soit cultivé autant qu'il pourroit l'être. La plupart des gouverneurs de l'île, presque tous marins et capitaines de vaisseaux, l'ont regardée comme un simple lieu de relâche, et n'y ont nullement encouragé l'agriculture. Labourdonnaye (1), Thouars, parti sur un vaisseau fretté par souscription pour le même objet. Nous donnerons bientôt des détails particuliers sur cette expédition.

Le Levant est en ce moment visité par d'autres Français, Bruguère et Olivier, membre, comme les premiers, de la société d'Histoire naturelle. Nous apprendrons successivement à nos lecteurs ce que nous aurons pu recueillir sur ces différens voyages. A. L. M.

(1) Macé a raison de rendre justice aux travaux de Labourdonnaye, si intéressant par ses connoissances, ses services et ses malheurs; mais il n'auroit pas dû oublier le philosophe Poivre, cet ami éclairé de l'humanité; les citoyens Céré et Cossigny, qui ont cherché à propager dans l'Isle-de-France la culture des végétaux utiles, ont aussi de justes droits à notre estime. A. L. M.



regardé avec raison comme le fondateur de l'île, y a fait tout ce qu'il y a de beau, de grand et d'utile. Pour peu que ses successeurs eussent marché sur ses traces, cette colonie seroit aujourd'hui plus riche et plus florissante.

Je suis cependant loin de croire que toutes les parties de l'île puissent ou doivent être cultivées; il seroit aussi nuisible qu'imprudent de chercher à dépouiller les montagnes de leurs bois de haute-futaie, et à défricher entièrement les hauteurs de l'intérieur de l'île. Il s'y trouve des endroits bas et marécageux, où le sol ne produit que des arbrisseaux chétifs et dégénérés. D'ailleurs il importe de conserver les bois des montagnes et des hauteurs, qui seuls entretiennent la fertilité du reste de l'île. Ces bois, qui attirent les nuages, alimentent les rivières et les ruisseaux. Les habitans de Pamplemousse, le quartier le plus cultivé de l'île et celui où il y a moins de bois, ne s'apperçoivent déjà que trop de cette disette. Les courans y sont singulièrement diminués, et même hors d'état, pendant les grandes chaleurs, de faire mouvoir les moulins à sucre (1).

Un des inconvéniens les plus nuisibles à l'agriculture, c'est le défaut total de grandes routes et de chemins qui favorisent les communications entre les différens quartiers. Les chemins même d'habitation à habitation sont la plupart impraticables

(1) Quelques gouverneurs ont ordonné, par un sage règlement, de ne point couper des portions des bois voisins des côtes qui abritent les plantations contre les ouragans qui sont si violens dans cette contrée. A. L. M.

pour les voitures , ce qui oblige à faire porter sur la tête des esclaves presque toutes les denrées coloniales au port du Nord-Ouest.

J'ai pénétré dans l'intérieur de l'île ; j'ai gravi sur les plus hautes montagnes , pour examiner l'arrangement symétrique des basaltes , pour reconnoître les différentes sortes de pierres volcanisées , leur nature , leur composition , leur disposition , le désordre et la confusion dans les éboulemens. Pour l'analyse , je faisois usage du chalumeau , mais un accident extraordinaire m'a privé de ma cuiller de platine ; J'analysois un petit morceau de kalin de Laplatta , que j'avois placé dessus ; à peine le métal a-t-il commencé à s'oxyder , qu'il s'est fait tout d'un coup une si violente détonation que deux personnes ont été renversées à côté de moi. J'ai été blessé moi-même à la main droite et à la paupière supérieure de l'œil droit , par un éclat du manche de ma cuiller qui a été lancée à plusieurs pas. En examinant celle-ci , j'ai remarqué une ligne violâtre qui partoît du centre et se prolongeoit jusqu'au manche ; le kalin a entièrement disparu. Les fibres du manche d'ébène étoient roulées et moulues. Cet accident mérite qu'on en recherche la cause , et j'ai cru devoir t'en faire part (1).

(1) La société philomatique , à qui cet extrait a été lu , dans sa séance du 13 ventôse , a nommé deux de ses membres , les citoyens *Lelievre* et *Vauquelin* pour répéter cette expérience : elle ne leur a point offert le même résultat ; seulement la cuiller de platine a été percée , ce qui est dû à l'étain. On appelle kalin l'étain dont sont faits les vases à faire bouillir l'eau

On trouve dans ces montagnes huit à dix sortes de cristallisations de *carbonate* et de *sulfate de chaux*, deux sortes ou plutôt deux variétés de *chrysolithe*, deux sortes de *schorl noir* légèrement cannelé, beaucoup de *mines de fer* plus ou moins oxydés, des *argiles ferrugineuses* très-mélangées, des *carbures de fer*, des *pouzzolanes*, des *cendres de volcans*, des *colonnes de basalte* à 3, 4, 5, 6 pans et de toutes grandeurs, des laves informes, en boules, en tables, en sillons, etc, etc.

Les divers produits des volcans, leurs cratères, les arbres antiques qui les entourent, les environnent ou les couvrent, prouvent que ces volcans sont éteints depuis plusieurs milliers de siècles, et que l'île a été brûlée dans toute son étendue. Mais les marques de ce vaste embrasement portent toute l'empreinte de la vétusté, et cependant ici les chrysolithes sont détruites assez promptement par l'action alternative des pluies et du soleil; le fer qu'elles contiennent s'oxyde, et elles tombent en efflorescence à la surface des basaltes compactes où elles se trouvent.

L'une de ces montagnes est nommée assez mal-à-propos *le pouce*, car elle n'en a nullement la forme. On y voit que l'île a deux chaînes de montagnes opposées, l'une et l'autre à l'ouest, et dont les *pitons* sont, à peu de toises près, de la même élévation. Le plus élevé de tous se nomme le dans la Chine. Le kalin de Laplata est le minéral qui forme cette substance. A. L. M.

*Piton* (1) du morne de la rivière noire , et n'a que 424 toises. Il se trouve dans la partie de l'ouest-sud-ouest. Presque toutes les autres s'élèvent en général de 3 à 400 toises au-dessus du niveau de la mer. Ces deux chaînes de montagnes forment , par leur disposition , les ports de l'est et de l'ouest. Il existe encore une autre chaîne de montagnes presque aussi élevée , qui se prolonge de l'est-sud-ouest à l'ouest , en formant différentes courbes. Dans la partie de l'ouest , elle laisse de grands espaces , entre ses pitons et ses mornes.

Toutes ces montagnes sont entrecoupées de vastes plateaux plus ou moins inclinés , qui s'élèvent vers le milieu de l'île jusqu'à 300 toises ou environ. Ces plateaux sont couverts de bois de plusieurs genres et espèces. Plusieurs ne sont pas habités , parce qu'il y pleut presque tous les jours. Un air froid et mal-sain y donne lieu à plusieurs maladies , et particulièrement au tétanos , dont les habitans se préservent en faisant usage de liqueurs spiritueuses.

C'est sur un des plus élevés de ces plateaux que se trouve un grand bassin toujours rempli d'eau , regardé comme un phénomène , et sur la formation duquel on a débité mille absurdités plus ridicules les unes que les autres. Quant à moi je l'ai examiné attentivement , et rien ne m'a paru plus simple et plus naturel. Les basaltes , les laves de toutes sortes qui forment le bourrelet , démontrent

(1) On appelle *Pitons* les sommets arrondis pour les distinguer des pics qui sont des sommets pointus. A. L. M.

évidemment que ce bassin a été autrefois la bouche d'un volcan éteint depuis plusieurs siècles. Les montagnes du sud-ouest, ouest-sud-ouest et nord-ouest, qui sont à une lieue et demie environ de ce bassin, et plus élevées de 60, 80, ou même 150 pieds, lui fournissent de l'eau ; on les voit même passer sous le bourrelet, ainsi sa formation ne peut laisser aucun doute dans l'esprit d'un minéralogiste.

En voilà assez, je pense, sur la géographie physique et sur la minéralogie de l'île : venons à la culture des plantes qui servent de nourriture aux habitans. Ces plantes sont :

Le Manihot (*Jatropha Manihot*) ; il réussit très-bien dans les terrains secs et pierreux des habitations, sur-tout au bord de la mer. Sa racine fournit, comme on sait, une farine très-saine dont les noirs se nourrissent. Ils en forment de petits pains ronds ou des galettes qu'ils font cuire sur la braise.

Le Maïs (*Zea Maïs*) dont les habitans font de grandes plantations, non seulement pour nourrir leurs esclaves, mais encore pour le revendre au port. La farine du Maïs est plus nourrissante que celle du manihot. Dans les habitations où le maître est plus aisé ou plus humain, les esclaves mangent à un repas du Maïs et à l'autre du manihot. Ces deux végétaux fournissent la principale nourriture aux noirs.

La Patate (*Convolvulus Patatas*) croît dans tous les terrains de l'île. Elle a l'avantage de résister aux ouragans ; les noirs qui en font leur unique nourriture, sont sujets à des maladies vermineuses et à la

dyssenterie, sur-tout dans les quartiers pluvieux.

Les *Cambares*, les *Ignames*, et plusieurs autres espèces de *Dioscoræa*, se plaisent sur un sol aride et fournissent encore à la nourriture des noirs ainsi que l'*Hedysarum*... nommé vulgairement Embrovade.

Le Riz (*Oriza sativa*); on en rencontre trois variétés. Il se multiplie singulièrement dans les bonnes terres, sur-tout dans celles nouvellement défrichées, et dans toutes les habitations où il pleut souvent. Il est plus blanc que celui des Indes, et meilleur. Au milieu de l'île, dans les lieux bas où les eaux pluviales se rassemblent, il se trouve des marais très-étendus où je m'étonne qu'on n'ait point établi de rizières. Elles rapporteroient considérablement et diminueroient ainsi l'exportation de numéraire qu'on est obligé de faire pour procurer du Riz à la colonie, qui en consomme quatre à cinq millions de livres par an. Le Riz est la nourriture ordinaire des Créoles, des Malabares et de tous les gens de couleur libres.

Le Blé (*Triticum æstivum, et hybernium etc.*) se sème dans les terrains nouvellement défrichés, dans ceux où il pleut souvent, et se multiplie beaucoup, sans s'élever comme au cap de Bonne-Espérance et en Europe. Dans certains endroits, on en pourroit faire jusqu'à trois récoltes en quinze mois.

Dans quelques habitations on cultive, mais en petite quantité, le Sorgho (*Holcus Sorgho*); il se plaît, comme le riz, dans les lieux marécageux.

En général, les graminées réussissent très-bien ici. Mais avant d'être récoltées elles exigent une surveillance continuelle pendant plus de trois semaines, à

dater du moment de la germination , et aussitôt que l'épi commence à paroître, le colon est obligé de redoubler d'activité et de placer des sentinelles pour chasser les oiseaux graminivores qui le priveroient entièrement de sa moisson. Des marins ont apporté de l'Inde différentes espèces d'oiseaux , de l'ordre des passereaux (1) , et en ont fait présent aux colons qui les ont élevés dans des cages. Plusieurs se sont échappés et se sont répandus dans l'île , où ils se sont tellement multipliés, que leur nombre est incalculable. Sans ce fléau destructeur, l'île pourroit facilement nourrir ses habitans et même faire des exportations de Blé et de riz.

Les habitans de l'île de la Réunion ( ci - devant Bourbon ) ont été plus prudents. Ils ont pris toutes les précautions possibles pour empêcher l'introduction des oiseaux graminivores dans leur île. Une femme de l'île a eue la douleur de se voir forcée à livrer aux officiers municipaux de très-jolis oiseaux qu'elle avoit reçus de l'Inde , et dont elle faisoit ses délices.

Il seroit à souhaiter que nos colons eussent imité cette conduite, ou du moins qu'ils prissent des mesures efficaces pour remédier à leur imprudence. Je voudrois, par exemple, qu'il y eût une amende forte prononcée contre le colon qui n'auroit pas fourni tant de têtes d'oiseaux par année : le nombre de ces têtes

(1) Le plus vorace de ces oiseaux est appelé par Bernardin St.-Pierre l'oiseau du Cap, nom très-vague, car, pour le reconnoître, il faudroit qu'il n'y eût au Cap qu'un oiseau. A. L. M. diminueroit

diminueroit à mesure qu'on les auroit détruits ( 1 ).

Maintenant jetons un coup d'œil sur les objets d'échanges et sur les denrées commerciales d'exportation ; nous trouverons :

Le Coton ( *Gossypium* ) qui couvre les champs de verdure aux mois de février , mars et avril ; de loin on s'imagine voir des vignobles. Sa culture n'exige presque aucune préparation ; on se contente de faire un trou en terre , on y jette quelques graines qu'on recouvre en piochant légèrement. Mais sa récolte exige beaucoup de bras ; on y emploie communément les enfans et les femmes. Rendu dans l'atelier , il faut le bien nettoyer , en séparer la graine au moyen de moulins , ensuite le battre , l'emballer et le mettre en presse avant de l'expédier. Les balles

( 1 ) Les habitans avoient introduit dans l'île un insectivore , du genre *turdus* , auquel ils donnent le nom de *martin* ; il détruisoit les sauterelles et les autres insectes , et on le regardoit comme si utile , qu'il étoit défendu de le tuer ; cependant cet oiseau , qui ne se contente pas d'insectes , s'est tellement multiplié , qu'il nuit aujourd'hui aux plantations et qu'il commence à incommoder.

Les rats sont encore pour l'île un autre fléau.

Le citoyen Macé auroit dû parler aussi d'un ver testacée qui ravage les habitations de l'Isle-de-France. Il n'y a pas trente ans qu'il fut envoyé à la femme du gouverneur , malade de la poitrine , pour faire du bouillon contre la phtysie : ce testacée , du genre de notre limaçon des jardins ( *helix hortensis* L. ), mais encore plus vorace , s'est extrêmement multiplié : le citoyen Bosc pense que c'est l'*helix perversa varietate striga obliqua fusca varia* , de Gmelin , Syst. nat. p. 3642. A. L. M.



sont ordinairement de deux cents livres. Notre coton est superbe, et je m'étonne qu'il ne soit pas plus cultivé.

L'Indigo (*Indigo-fera*) (1) prospère sur les terrains humides et chauds, et fréquemment arrosés par les pluies. J'ai vu, avec surprise, que chaque habitant a sa manière d'extraire la précieuse fécule de ce végétal, et qu'ils suivent tous une routine vicieuse. Par défaut de connoissances suffisantes pour l'exploitation de cette fécule, ils en perdent une portion considérable qui ne s'est point précipitée au battage, et qui reste dans les eaux qu'on laisse écouler. Cependant, dans quelques habitations, on fait de l'Indigo très-beau et très-fin. Le travail de l'Indigo est très-mal-sain. Après une première fermentation, on retire le végétal et on l'entasse près des cuves. Bientôt la fermentation s'y rétablit et en dégage continuellement des vapeurs méphytiques.

La Canne à sucre (*Saccharum officinale*), qu'on commence à cultiver avec avantage, doit être regardée par les colons comme un objet important, puisqu'elle peut se multiplier dans tous les quartiers de l'île; elle ne demande que de la chaleur et de l'eau. Cependant les sucreries ne sont encore que dans l'enfance, et il n'y en a aucune de montée selon la méthode de Dutrosne. Quelques habitans ont le projet d'en

(1) Le citoyen Cossigny a pourtant cherché à fixer les idées sur la préparation de l'Indigo, dans son traité de l'Indigo-terie, imprimé à l'Isle-de-France, aux frais du gouvernement. Il paroît que l'Indigo de l'Inde n'est pas la même espèce que l'Indigo d'Amérique. A. L. M.

Établir et ont fait les demandes nécessaires pour y réussir. Les deux variétés de la Canne à sucre de Batavia viennent très-bien, et mûrissent dans l'espace de 14, 15 et 18 mois, selon les degrés de chaleur. On en retire un sucre assez beau et de l'arack, liqueur spiritueuse (1), assez désagréable et assez mal-saine, dont les effets sont analogues à ceux du vin. Les esclaves aiment beaucoup l'arack, et les colons leur en donnent le soir, lorsqu'ils sont très-fatigués ou qu'ils ont été mouillés. Il se vend cent sous la bouteille.

Le Cafeyer (*Coffea Arabica*) prospère dans les lieux abrités du vent et le long des lisières des bois. Le Café qu'il produit est aussi bon que celui de l'île de la Réunion. Je suis surpris que les colons s'en occupent si peu.

Dans les forêts on rencontre quarante à cinquante espèces d'arbres différens qu'on peut employer à la construction des maisons. Sur vingt de ces espèces, comparées avec le chêne d'Europe, 17 ont été trouvées plus fortes, plus denses et plus pesantes. Les expériences n'ont pas été continuées sur les autres, parce qu'il y en a plusieurs qui ne sont pas encore connues. Six à huit espèces sont très-propres à la construction des vaisseaux, sur-tout deux espèces de *Bursera* (bois à colophane), dont le bois est léger et fort, et se conserve dans l'eau. On en fait des pirogues; il a l'in-

(1) L'arack n'est pas une eau-de-vie de sucre, mais une eau-de-vie de grain; la confusion vient de ce que, à l'Isle-de-France, on appelle improprement l'eau-de-vie de sucre arack, ainsi que cela est confirmé dans un rapport fait à la Convention par le citoyen Monneron. A. L. M.

convénient d'être attaqué par le *termes destructor* qui attaque aussi plusieurs autres espèces de bois de cette île. C'est avec ces bois que La Bourdonnaye fit construire plusieurs vaisseaux, exemple que de riches colons ont suivi.

On trouve encore beaucoup de bois d'Ébène (*Diospyros*) sur le revers des montagnes; le bois de Lait (*Taberna montana*) est plus rare. Ces deux derniers sont deux objets de commerce qu'on néglige entièrement; on en peut cependant faire de très-beaux meubles en marqueterie.

Plusieurs arbres sont balsamifères; d'autres donnent des résines et des gommés. Les deux espèces de *Bursera* dont je viens de parler, fournissent de la gomme *Blemy*; le *Calodendron*, une résine verdâtre, etc. J'ai trouvé une nouvelle espèce de *Dombeya* (1).

(19) Macé auroit dû dire de quelle *Dombeya* il entend parler, car on a donné ce nom générique à bien des plantes; le citoyen Ventenat, que nous avons consulté, nous répond que *Dombey* avoit dédié un nouveau genre de la famille des *Bigonées*, qu'il avoit découvert au Pérou, à la Tourrette de Lyon, sous le nom de *Touretia*. L'héritier a changé ce nom, et de celui de son inventeur il l'a appelée *Dombeya*; mais Jussieu, dans son *genera*, a rétabli le nom de *Touretia*. Cavanille a fait du *Pentapetes Phænicea* L. qui appartient à la famille des *Malvacées*, un nouveau genre qu'il a nommé *Dombeya*. Lamarck a aussi donné le nom de *Dombeya* à un arbre qui croît naturellement au Chili, et qui avoit été observé par *Dombey*. Cet arbre est résineux, son feuillage ressemble assez à celui du *Protea*; mais il s'approche beaucoup des pins par plusieurs particularités de la fructification. Le *Dombeya* de Lamarck est appelé *Aroncaria* par Jussieu, qui, dans sa famille de Mal-

sur les hauteurs; elle donne une gomme-gutte qui m'a parue presque aussi belle que celle du commerce. J'ai découvert quatre espèces de Salsepareille (*Sinilax Salsaparilla*), vers le milieu de l'île, et quatre espèces de Kinkina (*Cinchona*); autres plantes médicinales, qui sont très-multipliées.

Mais je m'aperçois que cette lettre est déjà si longue, que la distance qui nous sépare peut seule m'excuser. Je termine par quelques détails sur la manière de vivre des colons.

Ils sont en général très-hospitaliers et pleins d'attention pour les étrangers. Leurs manières sont libres et franches; tout, chez eux, respire l'aisance et la propreté. Leurs tables offrent de bon gibier, sur-tout le lièvre. Le cerf y est excellent. Le mouton est chétif et coriace. Le bœuf qui vient de Madagascar ne vaut pas, à beaucoup près, celui de Paris. Le beurre est toujours rance, parce qu'il n'y a ici que peu de vaches, et qu'on le tire du Cap. Les rivières fournissent du poisson en abondance, si les esclaves n'y péchoient continuellement pour leur maître et pour eux-mêmes. On ne voit point de salade, parce que l'huile est très-rare et vaut cent francs la bouteille; mais, en récompense, on mange d'excellens fruits, tels que des mangnes, des ananas, des rhizophores, des bananes, etc.

vacées, a établi un genre *Dombeya* sur quelques plantes trouvées dans l'herbier de Commerson, qui les avoit cueillies à l'Isle-de-Bourbon, et il y réunit le *Pentipates Phanicca* de Linnæus. La plante dont parle Macé paroît appartenir au genre *Dombeya* de Jussieu. Note communiquée par le citoyen VENTERAT.

---

# Z O O L O G I E.

## M A M M A L O G I E.

LETTRE du citoyen GEOFFROY, professeur de Zoologie au Muséum d'Histoire naturelle, et du citoyen CUVIER, aux rédacteurs du Magasin Encyclopédique, sur le RHINOCÉROS BICORNE.

Nous avons lu dans votre dernier numéro (1), l'extrait d'un mémoire de M. Bell sur le Rhinocéros à deux cornes ; la figure qui l'accompagne est, comme vous le dites, très-différente des autres, et en général les figures de Rhinocéros offrent entr'elles une grande dissemblance. Nous croyons devoir indiquer les causes de cette disparité.

Dans le cours des recherches que nous avons entreprises en commun, sur les mammifères, nous avons eu lieu de nous convaincre qu'il existe, ou qu'il a existé, quatre espèces, bien distinctes, de Rhinocéros, dont deux à une seule corne, et les deux autres en portant chacune deux ; nous allons en indiquer les caractères.

La première espèce est celle dont Camper a décrit et figuré le crâne, sous le nom de *Rhinoceros africanus cornu gemino*, dans les actes de l'académie de Pétersbourg, année 1777, tom. II, p. 193, Pl. VI, f. 1. Elle a quatorze molaires à chaque mâchoire, sept de chaque côté, qui forment une suite continue, depuis le fond de la mâchoire jusque tout auprès de

(1) Page 147.

son extrémité antérieure, où on n'observe ni canines, ni incisives. L'os intermaxillaire supérieur est très-petit et n'a point d'alvéoles.

*La seconde espèce*, dont on ne connoît encore que le crâne, trouvé fossile en Sibérie. Pallas l'a fait graver dans le même volume, planche IX; il est plus allongé. La cloison des narines est osseuse jusqu'à l'extrémité; enfin les dents molaires, quoiqu'également au nombre de sept, ne vont pas jusqu'à l'extrémité de la mâchoire, mais il y a là un espace qui est aussi long que la moitié de la série des molaires, et absolument dépourvu de dents et d'alvéoles. L'os intermaxillaire supérieur est également très-petit, et sans alvéoles. Ce Rhinocéros portoit aussi deux cornes.

*La troisième espèce* a fourni ce crâne d'un jeune Rhinocéros unicorne, vu par Camper et décrit par lui dans une lettre à Pallas, dont celui-ci donne un extrait dans le volume déjà cité. C'étoit un Rhinocéros unicorne; chaque os intermaxillaire y avoit un pouce et demi de largeur, tandis que dans le bicorne adulte il en a à peine un; on y remarquoit deux alvéoles, dont l'antérieure étoit beaucoup plus large. Chaque mâchoire avoit cinq molaires dont l'antérieure étoit encore fort éloignée de l'extrémité. Cette extrémité avoit deux alvéoles de chaque côté, une latérale grande et une interne petite; à cet égard, cette espèce doit ressembler à la suivante, avec laquelle Camper l'a confondue.

*La quatrième espèce* est le Rhinocéros ordinaire d'Asie, à une corne. Quoique son extérieur fût plus connu que celui des précédens, personne n'a encore

décrit ni figuré sa tête osseuse ; ce que nous allons en dire est pris sur le squelette de cet animal , qui existe tout entier au muséum national d'Histoire naturelle.

Les molaires sont au nombre de sept à chaque mâchoire ; la première est fort éloignée de l'extrémité. A cette extrémité se trouve , tant en haut qu'en bas , une grosse dent isolée cylindrique , tronquée obliquement , à laquelle on ne peut guère donner d'autre nom que celui de canine. Entr'elles , on trouve dans la mâchoire inférieure deux petites incisives coniques , qui , pendant la vie de l'animal , étoient encore cachées par la gencive. L'os intermaxillaire de la mâchoire supérieure n'a que quelques lignes de largeur , et ne présente ni dents ni alvéoles.

Vous voyez donc , citoyens , que d'après ces différences énormes dans les crânes , il n'est pas étonnant que les dessins qu'on nous a donnés des Rhinocéros ne se ressemblent pas , puisqu'il est probable qu'ils ont été faits sur des espèces tout-à-fait différentes. Nous pensons même que le Rhinocéros décrit dans les transactions philosophiques , et dont vous parlez dans votre précédent numéro , fait une *cinquième espèce* dans ce genre ; puisque les deux *Rhinocéros bicornes* connus jusqu'ici , n'avoient point d'incisives (1).

(1) Celui de M. Bell a six molaires et deux incisives très-éloignées des molaires ; le corps beaucoup plus allongé que n'est celui du Rhinocéros ordinaire , la peau beaucoup moins chargée de rugosités et de tubercules , concourent à confirmer l'opinion des citoyens Geoffroy et Cuvier. Nous avons entendu , dans une des séances de la société de l'Histoire naturelle , le précis des recherches dont ils sont occupés sur les mem-

---

---

# P H I L O S O P H I E.

## MÉTAPHYSIQUE.

*NOTICE sur un exemplaire du livre de l'ESPRIT, par HELVÉTIUS, avec des notes marginales de la main de J. J. ROUSSEAU.*

CET exemplaire est de l'édition in-4°. Paris, Durand, 1758. Une note manuscrite qu'on trouve à la tête, nous apprend qu'il a appartenu à J. J. Rousseau ; que les notes marginales qu'on y remarque, sont écrites de sa main, et qu'il a été acquis avec le reste de ses livres, en 1766. On nous saura gré peut-être de mettre sous les yeux de nos lecteurs celles qui nous ont paru les plus importantes. Nous présenterons d'abord le texte d'*Helvétius*, puis les notes de *J. J. Rousseau*.

*Discours I.<sup>er</sup>, chapitre 1, page 1.* « Nous avons en nous deux facultés, ou, si je l'ose dire, deux puissances passives, dont l'existence est généralement et distinctement reconnue. — L'une est la faculté de recevoir les impressions différentes que font sur nous les objets extérieurs ; on la nomme *sensibilité physique* ».

*Note.* Il me semble qu'il faudroit distinguer les impressions purement organiques et locales, des impressions universelles qui affectent tout l'individu. Les premières ne sont que de simples sensations, les autres sont des sentimens.

*miseres*, et nous faisons des vœux pour voir bientôt achever ce beau et important travail. A. L. M.



*Ibid.* p. 2. « L'autre est la faculté de conserver  
 » l'impression que ces objets ont faite sur nous ; on  
 » l'appelle *mémoire* ; et la mémoire n'est autre chose  
 » qu'une sensation continuée , mais affoiblie ».

*Note.* Non pas ; la mémoire est la faculté de se  
 rappeler la sensation ; mais la sensation , même  
 affoiblie , ne dure pas continuellement.

*Ibid.* p. 6. « La mémoire ne peut être qu'un des  
 » organes de la sensibilité physique : le principe qui ,  
 » en nous , doit être nécessairement le principe qui sent ,  
 » se ressouvient ; puisque *se ressouvenir* , comme je  
 » vais le prouver , n'est proprement que sentir ».

*Note.* Je ne sais pas encore comment il va prouver  
 cela ; mais je sens bien que sentir l'objet présent et  
 sentir l'objet absent sont deux opérations dont la  
 différence mérite d'être examinée.

*Ibid.* même p. « Lorsque , par une suite de mes  
 » idées ou par l'ébranlement que certains sons  
 » causent dans l'organe de mon oreille , je me rap-  
 » pelle l'image d'un chêne , alors mes organes  
 » intérieurs doivent nécessairement se trouver à-peu-  
 » près dans la même situation où ils étoient à la  
 » vue de ce chêne ».

*Note.* Ils s'y trouvent à la vérité ; mais par l'effet  
 d'une opération très-différente.

*Ibid.* p. 7. « Or cette situation des organes doit  
 » incontestablement produire une sensation ».

*Note.* Qu'appellez-vous sensation ? Si une sen-  
 sation est l'impression transmise par l'organe exté-  
 rieur à l'organe intérieur , la situation de l'organe  
 intérieur a beau être supposée la même , celle de

l'organe extérieur manquant , ce défaut seul suffit pour distinguer le souvenir de la sensation. D'ailleurs il n'est pas vrai que la situation de l'organe intérieur soit la même dans la mémoire et dans la sensation : autrement il seroit impossible de distinguer le souvenir de la sensation d'avec la sensation. Aussi l'auteur se sauve-t-il par un *à-peu-près*. Mais une situation d'organes , qui n'est qu'à-peu-près la même , ne doit pas produire exactement le même effet.

*Ibid. même page.* « Il est donc évident que se ressouvenir , c'est sentir ».

*Note.* Il y a cette différence , que la mémoire produit une sensation semblable , et non pas le sentiment ; et cette autre différence encore , que la cause n'est pas la même.

*Ibid. même page.* « Ce principe posé , je dis encore que c'est dans la capacité que nous avons d'apercevoir les ressemblances ou les différences , les convenances ou les disconvenances qu'ont entr'eux les objets divers , que consistent toutes les opérations de l'esprit. Or cette capacité n'est que la sensibilité physique même. Tout se réduit donc à sentir ».

*Note.* Voici qui est plaisant. Après avoir légèrement affirmé qu'apercevoir et comparer sont la même chose , l'auteur conclut en grand appareil , que juger , c'est sentir. La conclusion me paroît claire ; mais c'est de l'antécédent qu'il s'agit.

*Ibid. p. 8.* « La nature nous présente des objets ; ces objets ont des rapports avec nous et des rapports entr'eux ; la connoissance de ces rapports

» forme ce qu'on appelle l'*esprit* ; il est plus ou  
 » moins grand, selon que nos connoissances en ce  
 » genre sont plus ou moins étendues ».

*Note.* L'aptitude plus ou moins grande à les  
 connoître, est ce qui fait le plus ou le moins  
 d'*esprit*.

*Ibid. même page.* « Si tous les mots des diversés  
 » langues ne désignent jamais que des objets, ou les  
 » rapports de ces objets avec nous et entr'eux, tout  
 » l'*esprit*, par conséquent, consiste à comparer nos  
 » sensations et nos idées ; c'est-à-dire, à voir les  
 » ressemblances et les différences, les convenances  
 » et les disconvenances qu'elles ont, entr'elles. Or,  
 » comme le jugement n'est que cette apercevançe  
 » elle-même, ou du moins, que le prononcé de  
 » cette apercevançe, il s'ensuit que toutes les opé-  
 » rations de l'*esprit* se réduisent à juger ».

*Note.* Apercevoir les objets, c'est sentir ; aper-  
 cevoir les rapports, c'est juger.

*Ibid. p. 9.* « La question renfermée dans ces  
 » bornes, j'examinerai maintenant si *juger* n'est  
 » pas sentir. Quand je juge la grandeur ou la couleur  
 » des objets qu'on me présente, il est évident que  
 » le jugement, porté sur les différentes impressions  
 » que ces objets ont faites sur mes sens, n'est pro-  
 » prement qu'une sensation ; que je puis dire éga-  
 » lement, je juge, ou je sens que, de deux objets,  
 » l'un, que j'appelle *toise*, fait sur moi une im-  
 » pression différente de celui que j'appelle *pied* ;  
 » que la couleur que je nomme *rouge*, agit diffé-  
 » remment de celle que je nomme *jaune* ».

*Note.* Il y a ici un sophisme très-subtil et très-important à bien remarquer. Autre chose est sentir une différence entre une toise et un pied ; et autre chose , mesurer cette différence. Dans la première opération , l'esprit est purement passif ; mais dans l'autre il est actif. Celui qui a plus de justesse dans l'esprit pour transporter par la pensée le pied sur la toise , et voir combien de fois il y est contenu , a l'esprit le plus juste et juge le mieux.

*Ibid. même page.* « Et j'en conclus qu'en pareil cas , *juger* n'est jamais que *sentir* ».

*Note.* C'est autre chose ; parce que la comparaison du jaune et du rouge n'est pas la sensation du jaune , ni celle du rouge.

*Ibid. même page.* « Mais , dira-t-on , supposons » qu'on veuille savoir si la force est préférable à » la grandeur du corps , peut-on assurer qu'alors » juger soit sentir ? Oui , répondrai-je ; car pour » porter un jugement sur ce sujet , ma mémoire » doit me tracer successivement les tableaux des » situations différentes où je puis me trouver , le plus » communément dans le cours de ma vie. Or juger , » c'est voir dans ces divers tableaux , que la force » me sera souvent plus utile que la grandeur du » corps ».

*Note.* Comment ! la comparaison successive de mille idées est aussi un sentiment ? Il ne faut pas disputer des mots ; mais l'auteur se fait là un étrange dictionnaire.

*Ibid. p. 12.* « Mais , dira-t-on , comment jusqu'à ce jour a-t-on supposé en nous une faculté de

» juger, distincte de la façon de sentir ? L'on ne  
 » doit cette supposition, répondrai-je, qu'à l'im-  
 » possibilité où l'on s'est cru jusqu'à présent d'ex-  
 » pliquer d'aucune autre manière certaines erreurs  
 » de l'esprit ».

*Note.* Point du tout. C'est qu'il est très-simple  
 de supposer que deux opérations d'espèce différente  
 se font par deux différentes facultés.

*Chap. IV, p. 40.* « J'ai montré les vraies causes  
 » de nos faux jugemens ; j'ai fait voir que toutes les  
 » erreurs de l'esprit ont leur source ou dans les  
 » passions, ou dans l'ignorance, soit de certains  
 » faits, soit de la vraie signification des mots.  
 » L'erreur n'est donc pas essentiellement attachée à  
 » la nature de l'esprit humain ? »

*Note.* Vous n'avez point prouvé que votre division  
 fût exacte, votre conclusion n'est donc pas nécessaire,  
 ce qui n'empêche pas qu'en ceci je ne sois de votre  
 avis.

*Ibid. p. 41.* « Ces principes une fois admis,  
 » rien n'empêche maintenant d'avancer que *juger*,  
 » comme je l'ai déjà prouvé, n'est proprement  
 » que *sentir* ».

*Note.* Vous n'avez rien prouvé sur ce point, sinon  
 que vous ajoutez au sens du mot *sentir*, le sens que  
 nous donnons au mot *juger* ; vous réunissez sous  
 un mot commun, deux facultés essentiellement  
 différentes.

*Ibid. même p.* « La conclusion générale de ce  
 » discours, c'est que l'esprit peut être considéré ou  
 » comme la faculté productrice de nos pensées ; et

» L'esprit en ce sens n'est que sensibilité et mémoire,  
» ou, etc. ».

*Note.* Sensibilité, mémoire et jugement.

*Ibid. Disc. V, chap. II, pag. 54.* « Sans entrer  
» dans un plus long examen, je me crois en droit  
» de conclure, que l'intérêt personnel est l'unique et  
» l'universel appréciateur du mérite des actions des  
» hommes, et qu'ainsi la probité, par rapport à  
» un particulier, n'est, conformément à ma défini-  
» tion, que l'habitude des actions personnellement  
» utiles à ce particulier ».

*Note.* Si un particulier avoit à confier un dépôt  
ou un secret important à quelque homme de probité,  
iroit-il chercher celui qui n'a que l'habitude des ac-  
tions qui lui sont personnellement utiles : point du  
tout ; il préféreroit à l'homme de bien qui lui a  
vendu la justice, le scélérat qui n'a pas voulu se  
laisser corrompre.

*Disc. VI, chap. IV, p. 69.* « Mais, dira-t-on,  
» on voit quelques gens reconnoître dans les autres  
» plus d'esprit qu'en eux. Oui, répondrai-je, on voit  
» des hommes en faire l'aveu, et cet aveu est d'une  
» belle ame : cependant, ils n'ont pour celui qu'ils  
» avouent leur supérieur, qu'une *estime sur parole* ;  
» ils ne font que donner à l'opinion publique la  
» préférence sur la leur, et convenir que ces per-  
» sonnes sont plus estimées, sans être intérieurement  
» convaincus qu'elles soient plus estimables ».

*Note.* Cela n'est pas vrai. J'ai long-temps médité  
sur un sujet, et j'en ai tiré quelques vues avec toute  
l'attention que j'étois capable d'y mettre. Je com-

muniqué ce même sujet à un autre homme, et durant notre entretien je vois sortir du cerveau de cet homme une foule d'idées neuves et de grandes vues sur ce même sujet qui m'en avoit fourni si peu. Je ne suis pas assez stupide pour ne pas sentir l'avantage de ces vues et de ces idées sur les miennes ; je suis donc forcé de sentir intérieurement, que cet homme a plus d'esprit que moi ; et de lui accorder dans mon cœur une estime sentie, supérieure à celle que j'ai pour moi. Tel fut le jugement que Philippe II porta de l'esprit d'Alonzo Perez, et qui fit que celui-ci s'estima perdu.

*Ibid. même p., note.* « En poésie, Fontenelle » seroit, sans peine, convenu de la supériorité du » génie de Corneille sur le sien ; mais il ne l'auroit » pas sentie. Je suppose, pour s'en convaincre, qu'on » eût prié ce même Fontenelle de donner, en fait » de poésie, l'idée qu'il s'étoit formée de la perfection : » il est certain qu'il n'auroit en ce genre proposé » d'autres règles fixes que celles qu'il avoit lui-même » aussi bien observées que Corneille ; qu'il devoit donc » se croire intérieurement aussi grand poëte que qui » que ce fût, et qu'en s'avouant inférieur à Corneille, » il ne faisoit par conséquent que sacrifier son ju- » gement à celui du public ».

*Note.* Il ne s'agit pas de règles, il s'agit du génie qui trouve les grandes images et les grands sentimens. Fontenelle auroit pu se croire meilleur juge de tout cela que Corneille, mais non pas aussi bon inventeur. Il étoit fait pour sentir le génie de Corneille, et non pas pour l'égaliser. Si l'auteur ne croit pas

pas qu'un homme puisse sentir la supériorité d'un autre dans son propre genre, assurément il se trompe beaucoup; moi-même, je sens la sienne, quoique je ne sois pas de son sentiment. Je sens qu'il se trompe, en homme qui a plus d'esprit que moi. Il a plus de vues et plus lumineuses, mais les miennes sont plus saines. Fénelon l'emportoit sur moi à tous égards, cela est certain.

*Ibid.* p. 7, note (h). « On se loue de tout. . . .  
» La femme qui compte le soir avec son cuisinier, se  
» croit aussi estimable qu'un savant ».

*Note.* Elle l'est beaucoup davantage.

*Ibid.* p. 71. « Pour se décharger du poids impor-  
» tun de l'estime..... »

*Note.* Le poids de l'estime ! Eh Dieu ! rien n'est si doux que l'estime, même pour ceux qu'on croit supérieurs à soi.

*Ibid.* Chap. VI, p. 79, note (c). « M. de Fonte-  
» nelle a défini le mensonge : *Taire une vérité qu'on*  
» *doit.* Un homme sort du lit d'une femme, il en  
» rencontre le mari : *D'où venez-vous ?* lui dit  
» celui-ci : que lui répondre ? lui doit-on alors la  
» vérité ? *non*, dit M. de Fontenelle, parce qu'alors  
» la vérité n'est utile à personne ».

*Note.* Plaisant exemple ! Comme si celui qui ne se fait pas un scrupule de coucher avec la femme d'autrui, s'en faisoit un de dire un mensonge ! Il se peut qu'un adultère soit obligé de mentir ; mais l'homme de bien ne veut être ni menteur, ni adultère.



*Ibid.* p. 81. « Tout devient légitime et même vertueux pour le salut public ».

*Note.* Le salut public n'est rien, si tous les particuliers ne sont en sûreté.

*Ibid.* Ch. X, p. 114. « Un autre motif de l'indulgence de l'homme de mérite tient à la connoissance qu'il a de l'esprit humain. Il en a tant de fois éprouvé la foiblesse ; au milieu des applaudissemens d'un aréopage, il a tant de fois été tenté, comme Phocion, de se retourner vers son ami pour lui demander s'il n'a pas dit une grande sottise, que, toujours en garde contre sa vanité, il excuse volontiers dans les autres des erreurs dans lesquelles il est quelquefois tombé lui-même ».

*Note.* L'auteur oublie qu'il a dit plus haut, que le mépris de l'admiration n'est pas vrai, et que jamais l'admirateur n'est stupide aux yeux de l'admiré.

*Ibid.* même p. « La dernière cause de l'indulgence de l'homme de mérite tient à la vue nette qu'il a de la nécessité des jugemens humains. Il sait que nos idées sont, si j'ose le dire, des conséquences si nécessaires des sociétés où l'on vit, des lectures qu'on fait, et des objets qui s'offrent à nos yeux, qu'une intelligence supérieure pourroit également et par les objets qui se sont présentés à nous, deviner nos pensées ; et par nos pensées, deviner le nombre et l'espèce des objets que le hasard nous a offerts ».

*Note.* Que l'auteur ne donne pas cette persuasion pour une raison d'indulgence aux autres hommes. Je suis bien convaincu que jamais homme n'avoit dit ni cru cela avant lui.

*Ibid.*, même p. « L'homme d'esprit sait que les  
» hommes sont ce qu'ils doivent être ; que toute haine  
» contr'eux est injuste ; qu'un sot porte des sottises ,  
» comme le sauvageon des fruits amers ; que l'insulter ,  
» c'est reprocher au chêne de porter le gland  
» plutôt que l'olive , etc. »

*Note.* Sans doute que le méchant porte aussi des crimes de la même manière , et que le pendre , c'est punir le chêne de porter du gland.

*Ibid.* Chap. XII, p. 124. « Qu'un poëte drama-  
» tique fasse une bonne tragédie sur un plan déjà  
» connu , c'est dit-on , un plagiaire méprisable ;  
» mais qu'un général se serve , dans une campagne ,  
» de l'ordre de bataille et des stratagèmes d'un autre  
» général , il n'en paroît souvent que plus estimable ».

*Note.* Vraiment je le crois bien ! le premier se donne pour l'auteur d'une pièce nouvelle. Le second ne se donne pour rien. Son objet est de battre l'en-  
nemi : s'il faisoit un livre sur les batailles , on ne lui pardonneroit pas plus ce plagiat qu'à l'auteur dra-  
matique.

*Ibid.* Chap. XIII, p. 136. « Le vol , nuisible à  
» tout peuple riche , mais utile à Sparte , y devoit  
» être honoré ».

*Note.* Oui , dans les enfans ; est-il dit quelque part que les hommes volâssent ?

*Ibid.* Note (b). « Tout le monde sait le trait qu'on  
» raconte d'un jeune Lacédémonien qui , plutôt que  
» d'avouer son larcin , se laissa , sans crier , dévorer  
» le ventre par un jeune renard qu'il avoit volé et  
» caché sous sa robe ».

*Note.* Il n'est dit nulle part qu'il fut questionné; il ne s'agissoit que de ne pas dénoncer son vol, et non de le nier; mais l'auteur est bien aisé de mettre adroitement le mensonge au nombre des vertus lacédémoniennes.

*Ibid. Chap. XV, p. 158.* « Dans la supposition » que le luxe soit utile à une nation, ne sont-ce pas » les femmes galantes qui, en excitant l'industrie des » artisans du luxe, les rendent de jour en jour plus » utiles à l'état? Les femmes sages, en faisant des » largesses à des mendiants ou à des criminels, sont » donc moins bien conseillées par leurs directeurs, » que les femmes galantes par le désir de plaire: » celles-ci nourrissent des citoyens utiles; et celles-là » des hommes inutiles, ou même les ennemis de » cette nation ».

*Note.* L'un soulage des gens qui souffrent; l'autre favorise des gens qui veulent s'enrichir. En excitant l'industrie des artisans du luxe elle en augmente le nombre; en faisant la fortune de deux ou trois, elle en excite vingt à prendre un état où ils resteront méprisables; elle multiplie les sujets dans les professions inutiles, et les fait manquer dans les professions nécessaires.

*Ibid. Chap. XXV, p. 241, note (a).* « Il faut » bien que les hommes sentent confusément que l'es- » prit est le premier des dons, puisque l'envie permet » à chacun d'être le panégyriste de sa probité, et » non de son esprit.

*Note.* Ce n'est point cela; mais c'est qu'en premier lieu la probité est indispensable et non pas l'esprit, et

qu'en second lieu, il dépend de nous d'être honnêtes gens, et non pas gens d'esprit.

*Discours III. Chap. I.* « Ce chapitre, ainsi que » les suivans, roule sur l'égalité naturelle des esprits ».

*Note.* Le principe duquel l'auteur déduit, dans les chapitres suivans, l'égalité naturelle des esprits, et qu'il a tâché d'établir au commencement de son ouvrage, est que les jugemens humains sont purement passifs. Ce principe a été établi et discuté avec beaucoup de philosophie et de profondeur dans l'Encyclopédie, article *Evidence*. J'ignore quel est l'auteur de cet article; mais c'est certainement un grand métaphysicien; je soupçonne l'abbé de Condillac ou M. de Buffon. Quoi qu'il en soit, j'ai tâché de le combattre et d'établir l'activité de nos jugemens, et dans les notes que j'ai écrites au commencement de ce livre, et sur-tout dans la première partie de la profession de foi du vicaire savoyard. Si j'ai raison, et que le principe de M. Helvétius et de l'auteur susdit soit faux, les raisonnemens des chapitres suivans, qui n'en sont que des conséquences, tombent, et il n'est pas vrai que l'inégalité des esprits soit l'effet de la seule éducation, quoiqu'elle y puisse influer beaucoup.

*Ibid. Chap. IV, p. 176.* « De tous les intérêts des » particuliers, se forma un intérêt commun, qui dut » donner aux différentes actions des noms de justes, de » permises et d'injustes, selon qu'elles étoient utiles, » indifférentes, ou nuisibles aux sociétés.

» Une fois parvenu à cette vérité, je découvre » facilement la source des vertus humaines; je vois

» que , sans la sensibilité à la douleur et au plaisir  
 » physique , les hommes , sans desirs , sans passions ,  
 » également indifférens à tout , n'eussent pas connu  
 » d'intérêt personnel , ils ne se fussent point rassemblés  
 » en société , n'eussent point fait entr'eux de con-  
 » ventions , qu'il n'y eût point eu d'intérêt général ,  
 » par conséquent point d'actions justes ou injustes ,  
 » et qu'ainsi la sensibilité physique et l'intérêt per-  
 » sonnel ont été les auteurs de toute justice ».

*Note.* Pour raisonner comme l'auteur , on peut dire que si les hommes n'avoient pas vécu , ils n'auroient point agi , que sans actions , il n'y aurait pas eu de justice ; etc. D'où l'on concluroit comme lui , que la vie humaine est l'auteur de toute justice.

C'est là que se bornent les notes de J. J. Rousseau. Les marges des 250 dernières pages n'en offrent aucunes. On peut remarquer , au reste , qu'Helvétius a eu la gloire d'être critiqué par Voltaire et par Rousseau.

## STATISTIQUE.

### LEGISLATION DES ROMAINS.

*ESSAI sur la Législation et sur la Politique des Romains , traduit de l'Italien.* A Paris , chez Jansen , cloître Germain-Lauxerrois , un vol. in-12 d'environ 500 pages. Prix 8 livres.

Nous avons déjà un grand nombre d'ouvrages sur la Législation et la Jurisprudence des Romains.

Signonius , Heineccius et Hommelius ont recueilli tout ce que l'histoire peut désirer sur ce point. Bouchaud , Stuart et quelques autres encore , nous ont tracé , dans des écrits instructifs et bien faits , l'histoire du Droit romain.

Ces différens auteurs se sont contentés de rassembler tout ce qui pourroit faire connoître les lois romaines et les éclaircir ; mais des esprits distingués , des hommes de génie ont porté plus loin leurs vues : les principaux sont , Gravina , Middleton et Montesquieu. Leurs recherches politiques ont été copiées ensuite par d'autres auteurs.

Celui de l'ouvrage dont nous annonçons la traduction , n'a marché sur les traces de personne. Ses idées et ses observations lui sont propres. « C'est l'usage des publicistes , dit-il , dans sa préface , d'autoriser leurs rêveries par l'exemple de Rome ; il n'y a pas jusqu'aux moralistes qui , dans leurs ennuyeuses déclamations , ne nous étourdissent sans cesse de la répétition ampoulée des noms romains. Loin de me conformer aux opinions révérees de cette multitude , j'oserai m'élever le premier contre une superstition dont l'ignorance de nos pères nous a laissé le funeste héritage , et que nous avons embrassée aveuglément , sans prendre soin de l'examiner ».

L'écrivain avec lequel il se rencontre le plus souvent , est le célèbre Beccaria , auteur du *traité des délits et des peines* , et il étoit difficile que , judicieux et sensible comme lui , il n'eût pas les mêmes idées sur tout ce qui a rapport à la Jurisprudence criminelle.

Le style de cet ouvrage, sa conformité sur ce dernier point avec le *traité des délits et des peines*, l'ont fait attribuer à Beccaria; mais l'éloge de cet écrivain modeste, inséré dans la préface, ne permet pas de croire à cette assertion, et, quoiqu'il ait été adressé d'Italie au traducteur sous ce nom, nous sommes fondés à rejeter cette opinion.

On l'a aussi attribué aux divers savans les plus distingués de l'Italie, tels que le comte Batton, Castellamonte, Battoni, etc.

On ne peut rien établir de positif, ni lever le voile dont l'auteur a voulu s'envelopper. Quoiqu'il en soit, cet ouvrage a été conçu par un écrivain fort versé dans la Législation, la jurisprudence, l'histoire et la politique, vrai philosophe et ami de l'humanité.

Son titre original est *Saggio sopra la Politica et la Legislazione romana*; il parut en 1772, sans indication de lieu; mais le Journal de Pise pense qu'il a été imprimé à Florence. Le citoyen Jansen en avoit entrepris la traduction, quand il apprit que le citoyen Quétant s'en étoit aussi occupé. Le manuscrit s'est trouvé égaré; mais le citoyen Boulard en possédoit une copie qu'il a bien voulu communiquer, avec le consentement de l'auteur. Telle est l'histoire littéraire de cette traduction, qui ne pouvoit pas paroître dans un temps plus favorable.

L'ouvrage est divisé en quatorze chapitres.

Dans le premier, qui est le plus étendu, l'auteur traite du gouvernement romain en général, qu'il considère relativement aux trois grandes époques, sous les rois, sous les consuls, sous les empereurs.

Il est bien éloigné de regarder , avec Montesquieu , le gouvernement romain sous les rois , comme le plus parfait assemblage de la monarchie , de la démocratie et de l'aristocratie ; et les Romains ont démenti eux-mêmes d'avance ces louanges, lorsqu'après l'expulsion des rois , ils ont envoyé recueillir des lois dans la Grèce , ce qui donne lieu de soupçonner qu'ils n'avoient alors pour lois que les volontés d'un despote. L'auteur de l'essai réunit d'autres preuves encore en faveur de cette assertion. Ces preuves sont les raptés , les brigandages , les rapines commises par les fondateurs de Rome.

L'autorité des consuls succéda à celle des rois. Ils sont d'abord à-la-fois législateurs , généraux d'armée et juges. Cinquante années après , les décemvirs parcoururent les divers états de la Grèce ; mais ils apportèrent , dit l'auteur , dans une république naissante , et où les mœurs étoient encore simples et grossières , les lois des états de la Grèce qui vivoient dans le luxe et dans la paix. Ce voyage , si long et si fatigant , ne produisit même pas un code universel , puisque Cicéron nous représente la république désolée par la plus funeste anarchie ; et quoique ces lois ne nous soient pas toutes parvenues , il est aisé de voir , par le sujet de chaque table , combien cette collection devoit être imparfaite.

L'auteur trace rapidement le récit des événemens qui ont agité Rome à cette époque , et qui naissent du défaut des lois. La multitude des interprétations , les nombreuses décisions des jurisconsultes attestent l'imperfection de celles qui existoient.



Rome, entièrement civilisée, succombe enfin sous l'ascendant d'hommes audacieux et puissans ; la liberté périt avec la république, et la loi, au sentiment d'Ulpian, n'est plus autre chose que la volonté du prince.

Les empereurs remplissoient eux-mêmes l'office de juge. Leurs sentences étoient appelées *décrets*. Enfin Adrien fit rassembler dans un seul volume la compilation obscure des édits du préteur, et Rome fut gouvernée par les ordonnances qu'un seul magistrat avoit autrefois coutume de publier, chaque année, pendant que Rome étoit libre.

A commencer depuis Constantin jusques à l'irruption des barbares en Italie, les empereurs, à l'exception de Julien, étudièrent plutôt la théologie que l'art de bien gouverner. La manie de commenter dura jusqu'à son règne, et après cette époque, on ne connoissoit rien aux compilations des jurisconsultes, tant elles étoient défigurées par l'ignorance des copistes ; Théodose le jeune remédia encore à cette confusion par un nouveau palliatif ; cependant, quand Justinien parvint à l'empire, l'état de la Législation devoit être déplorable. La Jurisprudence de l'empire formoit un corps de deux mille volumes. Il auroit fallu, disoit-on, plusieurs chameaux pour porter ce fardeau. Justinien le réduisit à deux volumes ; mais ce recueil étoit bien inférieur à celui d'Adrien. Le préteur étoit un législateur chargé de pourvoir en général aux événemens futurs ; les commentateurs étoient excités par leur profession à augmenter leurs richesses, ou du moins ils devoient toujours être

disposés à faire briller leur esprit par des subtilités. C'est à ce dernier principe que nous devons quelques traits de philosophie qui se trouvent de temps en temps épars dans le Digeste. Mais, autant cette philosophie seroit bonne pour former la base et le fondement d'un code, autant elle se trouve déplacée dans le cours de l'ouvrage.

L'obscurité des lois romaines est par-tout frappante. On trouve en apostille à chaque mot de la loi, tant de motifs pour en douter, que le philosophe le plus froid y perdrait patience. L'admiration pour ces lois n'est donc qu'un vain préjugé. Ici l'auteur de l'essai accumule encore des faits et des raisonnemens pour prouver cette assertion.

Après avoir examiné la Législation des Romains d'après l'ordre des temps où les lois ont été faites, rédigées ou recueillies, il passe à des observations sur les divers objets de ces lois.

L'éducation fixe d'abord son attention. L'éducation morale étoit négligée chez les Romains. On ignoroit à Rome l'usage des écoles publiques, et ses belliqueux habitans ne se livrèrent aux arts et aux sciences, qu'après qu'ils eurent été asservis. Les fameuses académies de Rome et de Beryte ne furent établies que par les empereurs. Avant leur établissement, quelques citoyens donnoient chez eux des leçons ; mais, loin qu'elles dépendissent d'un règlement précis et constant de la loi publique, elles n'étoient que l'effet d'une industrie mercenaire. La seule éducation publique dont les Romains fissent grand cas, fut celle qui a pour objet les exercices du corps.

L'éducation privée étoit entièrement confiée aux pères de famille, et l'on ne peut, sans frémir, penser à l'étendue de leur autorité. Tyrans implacables dans l'enceinte de leurs maisons, ils dispoient selon leur caprice de la vie de leurs enfans. Un Hollandais, cité par Gravina, a fait le calcul des enfans sacrifiés par les Romains à l'autorité domestique, et le nombre en est très-considérable; leur Législation à cet égard étoit donc vicieuse et barbare.

La religion ne présente pas à l'auteur de l'Essai, des institutions plus respectables; Romulus étoit un brigand; Numa un imposteur. Après l'expulsion des rois, la surintendance des affaires de religion fut dévolue au souverain pontife et aux augures. Tout étoit soumis aux plus honteuses superstitions; et il est si faux que, comme l'avance Denys d'Halicarnasse, les Romains, en adoptant la religion des Grecs, en eussent éloigné les indécences qui la rendoient ridicule, qu'ils y ajoutèrent au contraire une foule de pratiques bizarres et de croyances absurdes.

Loin de trouver chez les Romains des moyens propres à favoriser la population, il semble au contraire que leur Politique et leurs lois aient été dirigées à une fin-toute opposée. Leurs terres n'étoient pas partagées de manière à l'encourager. Les créanciers traitoient leurs débiteurs d'une manière cruelle. Des guerres injustes et sanglantes dépeuplèrent l'Italie. Le concubinage permis par les lois de la république, la polygamie autorisée sous quelques empereurs, ne réparèrent pas ce mal.

Assez d'écrivains ont traité de l'esclavage; l'au-

teur résume ce qui a été écrit sur ce sujet. La philanthropie, qui règne dans son ouvrage ne laisse point de doutes sur ses sentimens.

L'agriculture n'étoit pas aussi avancée qu'on l'a voulu croire, puisque, malgré la fertilité du sol de l'Italie, l'Egypte et la Sicile étoient chargées de la nourrir. Le brigandage suppléa long-temps au commerce. Carthage, Tyr et Marseille furent victimes de leur laborieuse opulence et de l'avidité destructive des Romains. Le peuple désœuvré de Rome ne songeoit qu'aux spectacles.

Les historiens ne donnent que des notions très-confuses sur les finances et les impôts; mais qui n'est pas revolté de ces impositions sordides et dégoûtantes qui faisoient frémir la nature, et de l'atroce férocité des exacteurs? On a beaucoup vanté le bon marché des vivres; mais, pour bien l'apprécier, il faudroit connoître mieux qu'on ne le fait la juste valeur des monnoies romaines.

Il y a deux sortes de prodigalités. 1.<sup>o</sup> Celle qui fait qu'un homme sans jugement laisse ses terres incultes, et expose sa famille à une ruine totale. 2.<sup>o</sup> Celle qui vient de l'envie de se distinguer des autres par des dépenses fort au-dessus de son revenu.

Faute d'avoir bien conçu cette distinction, la Législation romaine sévissoit contre ceux qu'elle croyoit prodigues avec injustice et d'une manière absurde.

Le partage des successions n'étoit pas réglé d'une façon plus raisonnable ni plus juste, les Romains ne reconnoissant que deux espèces d'héritiers légitimes, savoir, leur propres enfans et les *agnats* ou parens par

les mâles, excluant d'un autre côté leurs *cognats* ou parens par les femmes, du droit de succession, en sorte que le fils ne succédoit point à sa mère, ni la mère à son fils. Les Législateurs n'avoient probablement en vue que de conserver dans la famille le bien qui lui étoit échu à l'époque de son premier partage ; mais la loi des décemvirs donnoit au père de famille le droit de disposer de ses biens, par testament, à sa volonté. Il n'est pas présumable qu'aucun citoyen n'ait jamais usé d'un semblable droit, et par cela seul le premier but du Législateur étoit manqué. La faculté de tester, les fidei-commis, suite de l'institution des testamens, les donations, les proscriptions, *l'usucapion* portèrent encore de nouvelles atteintes à la transmission directe des fortunes et à la propriété.

L'auteur termine cet Essai par des observations sur les actions et sur les contrats, qui prouvent encore plus l'embarras des lois romaines. Nous ne nous étendrons pas sur ce qu'il dit des lois criminelles, qu'il trouve aussi vicieuses que les autres. Ce dernier chapitre a beaucoup d'analogie avec l'ouvrage de *Beccaria*.

L'exposé que nous venons de faire indique suffisamment que l'auteur n'est point l'admirateur des vainqueurs de l'univers. Son ouvrage peut être mis à côté des recherches sur les Grecs, publiées, il y a peu d'années, par M. Paw. Ce dernier auroit dû intituler son ouvrage : *Satire des Lacédémoniens*. Le nom de *Satire des Romains* conviendrait de même à l'Essai sur leur Législation. Sa critique est vive et serrée comme celle de M. de Paw, semée d'observa-

tions et de faits ; mais , comme l'auteur des recherches sur les Grecs , il fait quelquefois des pétitions de principes , et il sait donner à ses exemples la tournure qui convient le mieux aux résultats qu'il en veut tirer.

Une discussion de ses nombreuses assertions nous meneroit trop loin. Nous avons préféré d'exposer fidèlement le plan de son ouvrage et la masse de ses idées , nous citerons seulement un exemple pour prouver qu'il s'appuie sur des faits qui ne sont pas démontrés à tous les yeux comme aux siens.

Il prétend que les Romains n'avoient pas de lois avant les décemvirs. Nous pouvons accorder à l'auteur que les lois romaines étoient vicieuses , que surtout celles de Rome , sous les rois , ne pouvoient convenir à Rome républicaine , et de ce qui engage ses citoyens à envoyer recueillir celles des États de la Grèce qui avoient adopté la même forme de gouvernement ; mais les Romains avoient des lois et même des lois positives. La division du peuple par curies , les institutions religieuses de Numa , étoient des lois. Ces lois ne furent point , il est vrai , recueillies en un corps , du temps même où elles étoient en vigueur ; mais des juriconsultes les ont rassemblées depuis. Papyrius les avoit colligées peu de temps après l'extinction de la royauté , et cette collection portoit le titre de *Jus civile Papyrianum* ; c'est ainsi que l'a nommée Pomponius. Il en subsiste encore quelques fragmens , et plusieurs de ces lois avoient passé dans celle des douze tables.

Nous pourrions citer d'autres faits avancés par la prévention ; mais ils ne nuiroient point à l'intérêt que

doit inspirer cet ouvrage, fait pour piquer la curiosité et qui réussit à la satisfaire. L'auteur, quel qu'il soit, réunit le talent d'écrire au don de penser. Erudit, littérateur et philosophe, ami de l'humanité, il mérite nos respects et notre reconnaissance.

Nous devons également de la reconnaissance à l'homme de lettres qui a fait passer cet ouvrage dans notre langue, le citoyen Jansen, auteur de différentes traductions estimées. La partie typographique est très-soignée. Elle fait honneur à ses presses, comme le choix et l'exécution de cet ouvrage font honneur à son cœur et à son esprit.

A. L. M.

*Questions d'Economie Politique, par le Citoyen*

*V O L N E Y.*

S E C T I O N P R È M I È R E.

E T A T P H Y S I Q U E D U P A Y S.

A R T I C L E P R È M I E R.

*Situation géographique.*

- N<sup>o</sup>. 1. QUELLE est la latitude du pays ?  
 2. Quelle est la longitude ?  
 3. Quelles sont ses limites de toutes parts ?  
 4. Combien de lieues carrées contient sa surface ?

A R T. 2.

*Climat, c'est-à-dire, état du ciel.*

5. Quel degré marque le thermomètre de Réaumur en chaque mois ?

Quelle

6. Quelle différence marque le thermomètre en un même jour du matin à midi ?
7. Quelle est la hauteur du baromètre en chaque mois ?
8. Quelles sont ses plus grandes variations ?
9. Quels sont les vents régnans en chaque mois ?
10. Sont-ils généraux et communs à tous les pays, ou divers selon les cantons ?
11. Ont-ils des périodes, fixes de durée et de retour ?
12. Y a-t-il des vents journaliers de mer et de terre ? quelle est leur marche ?
13. Par où commence chaque vent à se faire sentir ; est-ce du côté d'où il vient, ou du côté où il va (1) ?
14. Quelles sont les qualités de chaque vent, c'est-à-dire, quel vent est sec ou pluvieux, chaud ou froid, violent ou modéré ?
15. En quel mois pleut-il davantage ?
16. Combien de pouces d'eau tombe-t-il par an ?
17. Y a-t-il des brouillards ? en quelle saison ?
18. Y a-t-il des rosées ? en quel lieu, en quel temps sont elles plus fortes ?
19. Les pluies tombent-elles doucement ou par ondées ?

(1) On a remarqué que dans les vents de terre, les premières voiles qui s'enflent, sont les plus voisines du rivage, c'est-à-dire, les plus voisines du vent. Il sembleroit donc que ce dût être la même loi dans la bise de mer ; et c'est le contraire ; car ce sont encore les voiles les plus voisines de la terre qui s'enflent d'abord ; et celles de la haute-mer ne s'enflent qu'ensuite. On voudroit savoir quels vents suivent ces deux règles. Le même moyen des voiles en rend l'observation facile.



20. Y a-t-il des neiges ; combien durent-elles ?
21. Y a-t-il des grêles , en quelle saison ?
22. Quels vents amènent les neiges et les grêles ?
23. Y a-t-il des tonnerres ; en quel temps et par quel vent ?
24. De quel côté se dissipent-ils ordinairement ?
25. Y a-t-il des ouragans ? par quel vent ?
26. Y a-t-il des tremblemens de terre ? en quelle saison ? quels sont leur présages , viennent-ils après les pluies ?
27. Y a-t-il des marées ? quelles sont leurs hauteurs ? quels vents les accompagnent ?
28. Y a-t-il des phénomènes particuliers au pays ?
29. Le climat a-t-il subi des changemens connus ? quels sont ces changemens ?
30. La mer a-t-elle haussé ou baissé sur les rivages ? de combien sa hausse ou sa baisse ? et depuis quel temps ?

## ART. 3.

*Etat du Sol.*

31. Le terrain consiste-t-il en plaines ou en montagnes ? quelle est leur élévation au-dessus du niveau de la mer ?
32. Le terrain est-il couvert d'arbres et de forêts , ou est-il nud et découvert ?
33. Quels sont les marais , les lacs , les rivières ?
34. Peut-on calculer combien il y a de lieues carrées en plaines , en montagnes , en marais , en lacs et rivières ?
35. Y a-t-il des volcans allumés ou éteints ?
36. Y a-t-il des mines de charbon ?

ART. 4.

*Produits naturels.*

37. Quelle est la qualité du terrain? est il argileux, calcaire, pierreux, sablonneux, etc.?
38. Quels sont les métaux et leurs mines?
39. Quels sont les sels et les salines?
40. Quelle est la disposition et l'inclinaison des diverses couches de terre considérées dans les puits et dans les cavernes?
41. Quels sont les végétaux les plus répandus; arbres, arbustes, plantes, grains, etc.?
42. Quels sont les animaux; les plus communs en quadrupèdes, en volatiles, en poissons, en insectes et reptiles?
43. Quels sont ceux particuliers au pays?
44. Quels sont les poids et grandeurs de ces animaux comparés aux nôtres?

SECTION SECONDE.

*ÉTAT POLITIQUE.*

ARTICLE PREMIER.

*Population.*

45. Quelle est la constitution physique des habitans du pays? quelle est leur taille ordinaire? sont-ils maigres ou corpulens?
46. Quelle est la couleur de leur peau et de leurs cheveux?
47. Quelle est leur nourriture? quelle est sa quantité dans un jour?

48. De quelle boisson usent-ils ? s'enivrent-ils ?
49. Quelles sont leurs occupations ? sont-ils laboureurs, ou vigneron, ou pasteurs, ou marins, ou habitans des villes ?
50. Quelles sont leurs maladies habituelles ou accidentelles ?
51. Quelles sont leurs qualités morales les plus frappantes ? Sont-ils vifs ou lents, spirituels ou obtus ? silencieux ou parleurs ?
52. Quelle est la masse totale de la population ?
53. Quelle est celle des villes comparée à celle des campagnes ?
54. Les habitans des campagnes vivent-ils en villages, ou dispersés en fermes isolées ?
55. Quel est l'état des chemins et routes en été et en hiver ?

## ARTICLE 2.

*Agriculture.*

*N. B.* Les méthodes d'agriculture étant diverses suivant les cantons ; la manière de les bien connoître, est d'analyser à fond deux ou trois villages d'espèce diverse ; par exemple, un village en plaine, un autre en montagne, un village vigneron et un autre laboureur ; et dans chaque village, d'analyser complètement une ferme.

56. Dans un village donné, quel est le nombre des habitans, hommes, femmes, vieillards, enfans ?
57. Quelles sont leurs occupations respectives ?
58. Quelle est la quantité de terrain cultivé par le village ?

59. Quelles sont les mesures de longueur et de capacité comparées aux nôtres?
  60. Quel est le prix des comestibles comparé à celui de la main-d'œuvre?
  61. Les laboureurs sont-ils propriétaires ou fermiers? Payent-ils en argent ou en denrées?
  62. Quelle est la durée des baux? Quelles sont leurs clauses principales.
  63. Combien y a-t-il de corps de ferme ou d'héritages dépendans du village?
  64. Combien de terrain contiennent-ils du fort au foible?
  65. Quels sont les mieux cultivés, des grands ou des petits corps de ferme?
  66. Les terres d'une même ferme sont-elles réunies ou éparses?
  67. Les terrains sont-ils enclos? comment sont-ils?
  68. Y a-t-il des terrains vagues et communs? que rendent-ils?
  69. Y a-t-il droit de parcours sur les propriétés particulières?
- Etant proposé une ferme pour être dévaillée,*
70. Quels sont ses logemens, le nombre de ses habitans, la quantité de ses terres et de ses animaux?
  71. Quelle est la distribution des terres pour les enseincemens?
  72. Combien d'années consécutives ensemence-t-on, ou laisse-t-on reposer un terrain?
  73. Quels grains y sème-t-on chaque année? quelle quantité par arpent?
  74. En quel temps sème-t-on et moissonne-t-on?

75. Quels sont tous les frais et toutes les façons de culture d'un arpent, comparés à son produit en nature?
76. Quelle est la quantité des pâturages naturels ou artificiels?
77. Quelle quantité de terrain faut-il pour nourrir un animal de chaque espèce, boeuf, mulet, cheval, chameau, vache ou mouton? que consomment-ils dans un jour?
78. Avec quels animaux labore-t-on? comment sont-ils attelés?
79. Quels sont les instrumens de labourage?
80. Quel est le prix de ferme comparé au prix de vente ou d'estimation de fonds?
81. A quel intérêt se prête l'argent?
82. Quelle est la nourriture de la famille cultivante? à combien peut-on l'évaluer par an? quel est son mobilier?
83. Quel est le poids de la toison d'un mouton et celui de sa chair?
84. Quel bénéfice estime-t-on retirer d'un mouton ainsi que d'une vache?
85. Quels sont les engrais dont on use?
86. Quel est l'emploi du temps de la famille dans les veillées? quelle est son industrie?
87. Quel différence remarquable observe-t-on entre les mœurs et le tempérament d'un village vigneron, ou d'un village cultivateur, d'un village de plaine, ou d'un montagnard?
88. Quelle est la culture de la vigne?
89. Quelles sont les façons du vin? comment le con-

- serve-t-on ? quelle est sa qualité ? quelle est l'espèce de raisin ? quel est le produit d'un arpent de vigne ? quel est le prix d'une mesure déterminée de vin ?
90. Quels sont les arbres que l'on cultive, oliviers, mûriers, limoniers, châtaigniers, etc. ? quelles sont les méthodes particulières de ces cultures ? quel est le produit moyen de chaque arbre ? quel seroit le produit d'un arpent planté de cet arbre ?
91. Quelles sont les autres cultures du pays, soit en coton, indigo, café, sucre, tabac, etc. quelles en sont les méthodes ?
92. Quelles cultures nouvelles et utiles pourroit-on introduire ?

A R T I C L E 3.

*Industrie.*

93. Quels sont les arts les plus pratiqués dans le pays ?
94. Quels sont les plus lucratifs ?
95. Quelles sont les méthodes remarquables dans chaque art par leur économie et par leurs bons effets ?
96. Quelles sont les fabriques et les manufactures les plus en vigueur ?
97. Quelles sont celles que l'on pourroit introduire ?
98. Y a-t-il des mines ? de quelle espèce sont-elles ? comment exploite-t-on, sur-tout celles de fer ?

A R T I C L E 4.

*Commerce.*

99. Quels sont les objets d'importation, et quels sont ceux d'exportation ?

100. Quelle est leur balance respective ?
101. Comment se font les transports de terre ? a-t-on des chariots ? comment sont-ils faits ? combien portent-ils ?
102. Quel poids porte un cheval, un chameau, un mulet, un âne, etc. ?
103. Quel est le prix des transports ?
104. Quelle est la navigation intérieure et extérieure ?
105. Quelles sont les rivières navigables ? y a-t-il des canaux ? pourroit-on en faire ?
106. Quel est l'état de la côte en général ? est-elle haute ou basse ? la mer la ronge-t-elle ou la quitte-t-elle ?
107. Quels sont les ports, les havres et les anses ?
108. La sortie des grains est-elle permise, est-elle désirée ?
109. Quel est l'intérêt commercial de l'argent ?

## ARTICLE 5.

*Gouvernement et Administration.*

110. Quelle est la forme du gouvernement ?
111. Quelle est la distribution des pouvoirs administratif, civil et judiciaire ?
112. Quels sont les impôts ?
113. Comment s'assentent-ils, se répartissent-ils, se perçoivent-ils ?
114. Quels sont les frais de perception ?
115. En quelle portion sont-ils établis relativement au revenu des contribuables ?
116. Quelle est la somme des impôts d'un village comparée à celle de son revenu ?

117. Y a-t-il un code de lois civiles clair et précis, ou seulement des coutumes et des usages?
118. Y a-t-il beaucoup de procès?
119. Pour quel genre de contestations y en a-t-il davantage, soit dans les villes, soit dans les campagnes?
120. Comment les propriétés sont-elles constatées? les titres sont-ils en langue vulgaire et bien lisibles?
121. Y a-t-il beaucoup de gens de loi?
122. Les parties plaident-elles en personne?
123. Par qui les juges sont-ils nommés et payés? sont-ils à vie?
124. Quel est l'ordre des successions et des héritages?
125. Y a-t-il des droits d'aînesse, des substitutions, des testamens?
126. Les enfans partagent-ils par égalité, n'importe quel bien? qu'en résulte-t-il pour les biens de campagne?
127. Y a-t-il des biens de main-morte, des legs à l'église, des fondations?
128. Quelle est l'autorité des parens sur leurs enfans? des époux sur leurs femmes?
129. Les femmes ont-elles beaucoup de luxe? en quoi consiste-t-il?
130. Quelle est l'éducation des enfans? quels livres enseigne-t-on?
131. Y a-t-il des imprimeries, des papiers-nouvelles, des bibliothèques?
132. Les citoyens se rassemblent-ils pour des conversations et des lectures?
133. Y a-t-il une grande circulation de personnes et de choses dans le pays?



134. Y a-t-il des établissemens de postes aux chevaux et aux lettres ?

135. Quels sont en un mot les établissemens, de n'importe quel genre, particuliers au pays, qui, par leur utilité sont dignes de l'observation ?

## HISTOIRE LITTÉRAIRE.

*LETTRÉ des membres composant la Commission des sciences et arts, près les armées de Sambre et Meuse, à la Commission temporaire des arts.*

CITOYENS,

APRÈS l'expédition de notre dernier envoi, parti de Liège le 28 vendémiaire, sous la conduite du citoyen Bonnet, nous avons successivement visité les villes et villages, de Derviers, Spa, Aix-la-Chapelle, les mines, manufactures, fabriques, et les cultures des environs de ces lieux. Ces différentes visites nous ont produit un convoi de plus de vingt chariots : voici quelques détails sur cet envoi.

*Botanique, Economie rurale, Jardinage.*

La ville de Cologne et son voisinage ont offert à nos recherches sept jardins de botanique d'une petite étendue, et peu fournis en plantes rares; nous en avons cependant choisi quelques unes; elles sont de deux natures; les unes des climats chauds, et en pleine végétation, ne peuvent être transportées

dans une saison rigoureuse, ou qui peut le devenir d'un instant à l'autre. Nous les avons mises en requête, et avons pris les mesures pour qu'on puisse les faire voyager dans un temps plus opportun.

La liste de ces végétaux est incluse sous le N<sup>o</sup>. 1<sup>er</sup>. Les autres plantes à oignon pouvant voyager sans risque dans cette saison, elles sont renfermées dans une boîte qui fait partie de l'envoi, et dont la liste ci-jointe est indiquée par le N<sup>o</sup>. 2.

Les belles plaines de Cologne et les bois dont les montagnes qui l'environnent sont couronnées, nous ont fourni plusieurs remarques intéressantes sur la manière dont elles sont cultivées, sur la succession des cultures qu'on y pratique pour le plus grand produit du terrain, sur la nature et la valeur des récoltes qu'elles fournissent. L'aménagement des bois, les travaux qu'il nécessitent et leur exploitation offrent quelques procédés qui ont donné lieu à des observations. Elles ont été consignées dans le journal de notre voyage, dont nous remettrons un exemplaire à la commission, lorsqu'il sera terminé.

Les instrumens et les outils qui servent dans l'agriculture de ce pays, ou qui sont employés à l'économie rurale, lorsqu'ils ont offert quelques perfections sur les nôtres, soit pour la célérité, la facilité de la main-d'œuvre et leur simplicité, ont fixé notre attention; nous en avons fait dessiner un assez grand nombre, et lorsqu'ils offroient quelques parties difficiles à rendre par le dessin, nous avons pris le parti de les envoyer en nature. La liste des objets envoyés en ce genre, se trouve sur le N<sup>o</sup>. 3.

Quoique la culture des jardins soit fort répandue dans ce pays, elle est bien éloignée de l'état de perfection auquel cette belle partie de l'agriculture est arrivée chez nous. Il ne s'y rencontre point d'arbres, tant fruitiers que d'ornement, que nous ne possédions : la raison en est simple ; les habitans de ce pays les tirent de nos pépinières des environs de Paris et de Metz, et c'est l'objet d'un commerce considérable ; ils ont moins d'espèces ou de variétés de légumes que nous, mais ils en possèdent cependant plusieurs que nous n'avons pas, et qui méritent d'être cultivés et répandus dans nos jardins légumiers. Nous en avons ramassé des graines qui sont renfermées dans une de nos caisses d'envoi.

La partie végétale sèche et préparée pour servir à l'instruction publique dans les écoles nationales, nous a procuré un assez grand nombre d'échantillons de diverses espèces de bois, des incrustations singulières et des impressions de végétaux très-curieuses. (*Voyez la liste N<sup>o</sup>. 4*).

Enfin nous avons colligé sur place un assortiment complet de tous les échantillons de bois qui forment la mine d'où l'on tire la *terre d'ombre* ou *terre de Cologne*. Il ne sera pas difficile de démontrer que cette mine doit son existence au rassemblement instantané d'une masse de bois énorme, puisqu'on rencontre cette mine dans un arrondissement de quatre lieux, qu'on l'a suivie formant une seule masse de quatre-vingt pieds de profondeur, et qu'elle est sans mélange d'aucune autre substance.

Une chose bien remarquable est que le bois dont

les détrimens ont formé cette mine , n'existe plus vivant dans la nature que sous la Zone-Torrée.

Ce fait , qu'il est possible de démontrer mathématiquement , détruit une erreur dans laquelle étoient tombés plusieurs philosophes qui regardoient la *terre d'ombre* comme un produit du règne minéral , parce qu'ils n'avoient pas été à même d'observer les mines qui la produisent , dans lesquelles on rencontre des troncs d'arbres de trois pieds de diamètre , empilés dans différens sens en tous les passages de la décomposition du bois , depuis la première altération de ses parties jusqu'à leur entière décomposition. Ce même fait pourra augmenter la masse de ceux qui peuvent concourir à éclairer la physique du globe et la théorie de la terre. ( *Voyez la liste, N.º 5* ).

Indépendamment de l'envoi que nous avons fait des échantillons de cette mine , nous possédons les dessins très-corrects de leurs principales vues , et nous en avons des descriptions exactes qui trouveront place dans le journal de notre voyage , au moyen de quoi nous présumons n'avoir rien oublié de ce qui peut jeter le plus grand jour sur ces importantes mines.

### *Histoire naturelle.*

Nous avons visité plusieurs cabinets d'**Histoire naturelle** , entre autres celui du baron de *Hupch* , en réputation parmi les étrangers et les voyageurs. Ce naturaliste a les mœurs simples et douces ; sa fortune a été employée à former une vaste collection

en Histoire naturelle, et en toutes sortes d'objets de sciences, d'arts et de curiosité; ami des pauvres, il leur distribue journellement des remèdes et leur donne des soins. Il a offert de rendre son cabinet public, afin d'en faire jouir ses concitoyens. Il a donné à la République un manuscrit sur vélin, du temps de Charlemagne, et un bas-relief antique, et grec, en marbre, représentant un Hercule.

Les représentans du peuple Frescine et Jombert, ont cru qu'il étoit de la dignité française de témoigner au propriétaire de ce cabinet l'intérêt que la République prend aux sciences et à ceux qui les cultivent, même dans les pays conquis; ils ont, en conséquence, accordé au citoyen Hupch la jouissance d'une maison d'émigré, pour y placer ses nombreuses collections entassées dans un local trop resserré, et une gratification proportionnée à la dépense que ce déplacement occasionnera: un jardin, attaché à cette maison, servira à cultiver des plantes usuelles, à l'usage des hôpitaux.

Un physicien habile, ayant fait sous les yeux du représentant du peuple des expériences avec un microscope porté à un plus haut point de perfection, et supérieur à celui même de Dellebare, et surtout beaucoup plus simple, on en a commandé sur-le-champ un pour la République; il servira de modèle aux opticiens de Paris, qui s'empresseront d'en introduire dans le commerce, et celui-ci servira au muséum national d'Histoire naturelle.

L'objet de notre mission étant relatif à tout ce qui tient à l'instruction, aux sciences et aux beaux arts,

nous avons cru devoir aussi nous appliquer soigneusement aux arts utiles ; nous avons dans nos portefeuilles plus de soixante-quinze dessins qui ont rapports à des machines ingénieuses , à des manufactures , à des instrumens utiles , tant dans les arts que dans l'économie rurale , à l'exploitation des mines , et à des procédés qui nous manquoient , et qu'on affectoit de tenir dans le mystère.

Enfin , pour rendre notre voyage fructueux sous d'autres points de vue non moins importants , nous avons commencé à faire prendre les vues et le plan géométrique des principaux lieux où les armées de la République ont fait des prodiges de valeur. (*Voyez la liste, N.º 6* ).

*Bibliographie ; Antiquités.*

Notre récolte à Cologne , en ce genre , a été beaucoup plus abondante et plus variée que les précédentes , ainsi que nous l'avons prévu.

Des pièces d'artillerie , des monumens antiques et des médailles , des estampes et des dessins , des manuscrits en différentes langues , des éditions du quinzième siècle , des ouvrages précieux sur les sciences , les arts et l'histoire , viennent d'être recueillis dans cette ville pour enrichir les collections de la République.

La coulèvrine fondue en 1400 , des gravures de Mantegna et d'Albert Durer , ainsi qu'une grande quantité de livres imprimés vers le milieu du quinzième siècle , offriront aux amateurs des arts l'état

où se trouvoient à leur naissance trois de ces arts, qui ont opéré de si grandes révolutions dans la société. Nous avons pensé que ce rapprochement pourroit intéresser la commission.

La couleuvrine de 1400, qui aura donné son nom aux autres de même forme, et qui doit vraisemblablement le sien à la couleuvre qui y est figurée en relief, et qui semble l'envelopper de sa peau, pourroit être exposée, au moins quelque temps, vis-à-vis la principale porte du Palais national, sur la terrasse du jardin; et les deux autres qui l'accompagnent seroient placées en face des deux pavillons, sur la même terrasse.

Ces trois pièces ont été conduites à Maestricht, d'où elles seront embarquées sur la Meuse, pour être envoyées à Paris. L'époque de leur arrivée en cette ville, dépendant de plusieurs circonstances qu'on ne peut prévoir, nous est inconnue.

Il seroit aussi peut-être utile de recueillir dans une même salle toutes les éditions du quinzième siècle, de les classer par ordre de date et des villes où ces éditions ont été exécutées; on y placeroit également les éditions sans dates qui sont plus multipliées qu'on ne pense. Ce seroit un moyen facile d'établir des comparaisons, et de fixer des époques qui pourroient fournir un supplément assez considérable à l'histoire de l'art typographique.

Quatre grandes caisses, faisant partie de notre envoi, contiennent près de deux cents volumes de dessins et d'estampes. L'espace manquant, quelques volumes du même genre ont été répartis dans une  
autre

autre caisse, avec les livres ; cette collection, quoique très-remarquable par le choix et le nombre, ne l'est pas moins par sa classification qui embrasse tout le système d'un cabinet d'estampes, indépendamment des recueils de Mantegna et d'Albert Durer, dont la rareté est connue ; ceux de Raphaël avec des gravures par Marc-Antoine, ceux de Michel-Ange, de Jules-Romain, d'Annibal-Carache, et d'une infinité d'autres maîtres, anciens et modernes, sont aussi intéressans par les peintres dont les ouvrages sont reproduits, que par les graveurs qui ont reproduit ces ouvrages.

Dix-neuf autres caisses contiennent les livres manuscrits et imprimés.

Parmi les manuscrits, nous en indiquerons quelques-uns des plus remarquables, qui se trouvent portés sur la liste, n.º 7.

Il se trouve encore dans notre envoi quantité d'autres manuscrits assez précieux, et dont quelques-uns sont inédits. Nous en possédons l'état exact ; il ne nous manque que le temps d'en faire des copies, pour faire connoître à la commission nos richesses en ce genre. Parmi les livres imprimés on peut remarquer ceux dont la liste se trouve sous le n.º 8.

Quant aux antiquités, on en trouvera plusieurs qui, par leur singularité et la manière dont elles sont conservées, méritent de trouver place dans le cabinet national. Elles consistent en six paquets de médailles contenant une petite suite de consulaires ou familles romaines, en argent ; une très-petite



suite d'impériales d'argent, parmi lesquelles il s'en trouve deux d'or; une petite suite d'impériales, en grand bronze; une petite suite d'impériales, en moyen bronze, et quelques médailles de villes et de rois, en bronze.

En médaillons, poids ou as, romains en bronze.

En médaillons modernes de princes, rois et personnages célèbres. On trouvera un beau vase antique, de verre, et lacrymatoire.

Quelques lampes antiques, en terre cuite.

Deux petites mosaïques.

Trois jolis petits masques grecs, dont deux en bronze et un en pâte de verre.

Des petites figures en bronze, égyptiennes, grecques et sardes.

Des styles, fibules et autres ustensiles en bronze, etc. etc.

Une grande caisse particulière, contenant un sarcophage de pierre; il a sept pieds trois pouces de longueur, sur deux pieds et demi de hauteur et de largeur; il a été trouvé l'an 1671 à Cologne, entre la porte du Vivier et celle de St. Severin, en travaillant aux remparts de la ville; il fut déposé à l'arsenal. On lit sur la face antérieure l'inscription suivante :

D. M.

C. SEVERINI VITEALI VETERANO  
 HONESTE SIC MISSIONIS EX B. F. [BENEFICIO] COS.  
 LEGIONIS XXV [ULPIÆ VICTRICIS] SEVERINA SEVERIN  
 PATRI KARISSIMO ADSERENTE  
 TUTALINO HILARIONE LIBERTO  
 FACIUNDUM CURAVIT.

Aux deux côtés de l'inscription on voit deux bas-reliefs ; celui de la droite représente Apollon assis, jouant de la lyre, et Hercule tenant sur l'épaule droite un trépied qu'il emporte en s'avancant d'un air victorieux.

Le bas-relief à gauche représente Hercule armé de sa massue, il tient de la main gauche une pomme ; à ses pieds et près de lui est un monstre ( le dragon des Hespérides ) ; à sa droite on voit une jeune fille attachée par les mains à un rocher. ( C'est une variété de la fable de Persée et d'Andromède, toujours explicable par les principes de la mythologie astronomique ).

Les deux extrémités du sarcophage sont également ornées de bas-reliefs. Celui de la droite représente le combat de Thésée contre le Minotaure ; le monstre a une tête de taureau sur un corps humain, tel qu'on le voit sur le tableau trouvé à Herculanium, et sur un beau médaillon d'argent de l'île de Crète, tel enfin qu'il paroît sur une médaille de bronze d'Athènes, publiée par Pellerin, où le combat de Thésée contre le Minotaure est exactement exprimé, comme sur notre sarcophage ; le bas-relief de l'extrémité gauche représente deux jeunes filles nues, dont l'une tient de ses deux mains un voile léger qui voltige au-dessus de sa tête, l'autre joue des crotales.

On joint à ce monument trois pierres antiques encastrées dans un mur de la cour de l'arsenal, on y lit des inscriptions romaines qu'il seroit trop long de rapporter et d'expliquer : leur antiquité indubi-

table nous a déterminés à les envoyer à Paris.

Ce sarcophage et ces trois pierres antiques, n'ayant pu trouver place dans le convoi, sont restés à Cologne; nous prendrons des mesures pour les envoyer à Paris à une prochaine occasion.

Tel est, citoyens, l'état de nos travaux, celui de nos récoltes et de nos envois; notre séjour à Bonn nous fournit les moyens d'en faire un nouveau non moins intéressant, sur-tout en objets d'histoire naturelle, d'économie rurale et d'agriculture, source de tous les biens et du bonheur public.

FAUJAS. THOUIN.

N.º *Liste des végétaux mis en réquisition par les Commissaires des Sciences et Arts, pour être envoyés à Paris.*

*Dans la serre chaude du Baron de Geyer, à Cologne :*

*Euphorbia spinis in apice frugiferis. 2 individus.*

*Euphorbia clava Herculis. 2 individus.*

*Mesembryanthemum caninum.*

*Aloë minima.*

*Dans les serres de l'Electeur de Cologne, à Brühl :*

*Cactus monstruosus, sp. nov.*

*Cactus mamillaris, spinis nigris.*

*Cactus mamillaris, spinis albis.*

*Agave americana, var. foliis intus albis, limbis viridibus.*

*Euphorbia heptagona, L.*

*Euphorbia cereiformis.*

*Mesembryanthemum Romanum.*

*Acinus ruberrimus.*

*Spiræa chamedrifolia*, Pallas.

*Laurus camphora*, L. Deux beaux individus, propres à être envoyés dans les départemens du midi pour s'y naturaliser.

N.<sup>o</sup> 2. Liste des oignons, tubercules de fleurs et de graines des différentes espèces ou variétés de légumes, qui sont renfermés dans une boîte contenue dans la caisse d'objets d'histoire naturelle, n.<sup>o</sup> 1, expédite de Cologne.

Vingt-six oignons d'une variété de narcisse double à grandes fleurs.

Quatorze oignons de narcisse uniflore, d'une variété nouvelle.

Trente-six oignons de narcisse blanc, odorant et à bouquets.

Quinze oignons d'*ornithogalum*, à grandes fleurs en pyramide blanche. ( On la dit odorante ).

Douze oignons d'*Iris xiphium latifolium floribus variegatis*. Belle variété de plante bulbeuse.

Douze bulbes d'*Iris xiphium angustifolium*. Variété singulière et jolie.

Six cents griffes de différentes belles variétés de renoncules des fleuristes.

Trois paquets d'une espèce de haricots étrangers, qui s'élève de 8 à 10 pieds de haut, fructifie abondamment et produit des gousses de 10 pouces de long sur 16 pouces de large, bons à manger en vert avec la gousse, et salés pendant l'hiver.

Deux paquets d'une autre espèce d'haricots étrangers, dont les gousses sont presque rondes, articulées et viennent par grappes de 3, 6, et quelquefois 9 sur la même queue. Bon légume à manger en vert et en sec.

Brochures, livrets d'agriculture, catalogues imprimés de collections de plantes, fleurs, légumes, etc.

N.º 3. *Liste des instrumens et outils d'agriculture, d'économie rurale et domestique, qui sont partie de l'envoi de Cologne.*

Une bêche d'une forme différente des nôtres; c'est la seule espèce dont on fasse usage à Cologne et dans ses environs.

Une fourche dont les habitans de Cologne se servent pour arracher les racines légumières, comme navets, turneps, pommes de terre, etc.

*Nota.* Les manches de ces outils, par leur cambrure, offrent des facilités pour le travail auquel on les emploie.

Un rabot à trois lames, avec sa boîte mouvante, instrument très-simple, peu dispendieux à fabriquer, et extrêmement commode et expéditif pour couper les choux dont on fait la *Saur-craute*.

Une serrure de sûreté propre à la fermeture d'une caisse, accompagnée de deux clefs; elle est d'un travail fini.

Un essuie-pied en vergettes, pouvant servir de modèle à ceux qu'on peut établir aux portes des galeries du muséum d'histoire naturelle, où la poussière n'est pas seulement désagréable, mais une chose nuisible à la conservation des collections précieuses.

Un lit mécanique, trouvé chez un émigré, qui paroît très-propre au coucher des malades, aux gouteux et particulièrement aux blessés.

N.º 4. Liste d'objets divers qui font partie de l'envoi de Cologne.

Quarante et une espèces de fruits et de graines, la plupart exotiques, propres à former des grainiers pour l'étude.

Soixante et quatre échantillons de différentes espèces de bois, tant indigènes qu'étrangers, formant des plaques de deux pouces de large sur trois de long, et dix lignes d'épaisseur. Cette collection est propre à l'instruction publique.

Deux bouquets de feuilles de chêne et glands incrustés d'un sédiment pierreux et ferrugineux, charié par les eaux minérales de Spa, dans lesquelles ces bouquets ont été trempés.

Un bouquet de glands de chêne, incrustés de la même manière.

Un bouquet de jeunes rameaux de buis. Ces incrustations sont curieuses.

Une impression d'un rameau d'*Équisetum* ou de Prêle dans un schiste fort dur.

Deux peaux de l'espèce de tigre nommé Royal, assez bien conservées et susceptible d'être empaillées pour les collections départementales.

Une peinture de grandeur naturelle, de l'*Yucca Aloifolia*, sur papier peint en couleur naturelle.

Une autre peinture, grande comme nature, du

*Daphne indica*, sur papier, en couleur naturelle.

N.º 5. Liste des échantillons de TORF, FERRE D'OMBRE, ou de COLOGNE, qui sont renfermés dans une boîte contenue dans une caisse de l'envoi de Cologne.

Échantillon de bois qui conserve encore sa forme et la plus grande partie de sa force, et dans lequel on reconnoît les nœuds, les feuilletés ligneux et les couches concentriques.

Bois dont la décomposition est plus avancée, mais dans lequel on reconnoît encore la fibre ligneuse.

Autres échantillons qui paroissent avoir appartenu à des arbres de la famille des palmiers.

Bois qui, à la finesse de sa fibre, à son tissu serré et dur, semble avoir appartenu à des arbres des climats chauds, tels que le bois de Campêche, de Mahagoni et autres arbres des Indes orientales.

Fragmens de racines séparées, sur place, des troncs auxquels elles tenoient.

Faisceaux de fibres qui n'ont plus d'adhérence entr'elles.

Bois dont la décomposition arrive à son terme, mais dans lequel on reconnoît encore la texture du bois.

Bloc de matière ligneuse décomposée, pris à environ huit pieds au-dessous du niveau de la surface supérieure du banc. Il s'est coupé comme un morceau d'argile; il en a le gluten et la ténacité.

Morceau de terre de Cologne, ou Torf, tel qu'on

le retire de la mine , pour en faire des mottes à brûler , pour la peinture ou pour falsifier le tabac.

Torf pétrié , moulée et séchée , telle qu'on la prépare pour le chauffage.

Fruits qu'on assure avoir été trouvés dans les mines de Torf. On les appelle vulgairement noix , parce qu'ils en ont à-peu-près la forme et la grosseur. Mais ils semblent appartenir à un es;èce de palmier qui a beaucoup de rapport avec celui de l'*Arca Ultracca*. L. ou le palmier arec.

N.º 6. *Liste des objets de minéralogie qui sont partie de l'envoi expédié de Cologne.*

L'envoi consiste en soixante-huit échantillons de marbres granits et porphyres antiques ; cette collection, faite avec beaucoup de soin en Italie , porte une étiquette sur chaque morceau.

Cent trente échantillons de marbre de Norvège , de Danemarck , d'Allemagne , du Brabant , tous étiquetés.

Trois échantillons de mine d'or dans le Quartz.

Trois échantillons de mine d'argent natif du Pérou.

Trois beaux cristaux , noir d'étain.

Un bel échantillon de blende cristallisée.

Soixante-douze échantillons ou tablettes d'agate d'Obrestein.

Une empreinte de poisson , d'une conservation parfaite , de Bamberg , pays de Munster en Westphalie.

Autre poisson d'une grandeur plus considérable , et dont l'empreinte est parfaite.



Liste des manuscrits les plus remarquables, qui font partie de l'envoi de Cologne.

*Catholicon Joh. a Januá* : grand in-folio, d'une très-belle écriture, sous la date de 1407, avec chacune des lettres de la division de l'alphabet ornées de miniatures et enrichies d'or.

*Biblia sacra* ; 4 vol., format d'Atlas, écrit en grands et beaux caractères, sur vélin.

*Hieronimus super Ezechielem et de locis hebraicis* : sur vélin in-fol.

*Fons poëtarum Richardi de Polla et alia poëmata* : sur papier in-8°.

*Fabulæ Alphonsi regis* : sur papier in-folio.

*Tabula magna omnium poëtarum* : sur papier in-folio.

*Cypriani opuscula 7* : sur vélin in-folio, très-belle écriture.

*Liber de distinctione metrorum* : in-folio.

*Speculum humanæ salvationis* : sur vélin in-folio, avec miniatures, deux exemplaires.

*Vita Alexandri magni, et alia opuscula* : sur papier in-folio.

*Speculum stultorum, metrice* : sur papier in-folio.

*Biblia M. hebræa* : sur vélin, 3 vol. in-folio, d'une très-belle écriture.

*Stobæi eclogæ apophtegmatum, Græcè* : sur papier in-folio, très-belle écriture.

*P. Virgilii maronis liber Æneidum* : sur papier in-folio.

*Catalogue de la bibliothèque des Jésuites de Cologne :*  
sur papier in-folio.

*Liber logicus, Octavii Orticiani, et alia ad rem  
medicam pertinentia :* sur vélin in-folio.

*Liste des livres imprimés, qui sont les plus remarquables  
de ceux qui font partie de l'envoi de Cologne.*

Parmi les livres imprimés, on peut remarquer  
ceux dont la liste suit :

*Hieronimi epistolæ, Moguntia, Schæffer 1470 :*  
in-folio.

*Fortalitium fidei :* in-folio, sans date.

*Biblia sacra, Nuremberg 1477 :* in-folio.

*Catholicon Joh. Jannensis, Nuremberg, 1486 :* in-fol.

*Biblia sacra vulgatæ editionis, Romæ 1590 :* in-fol.

(c'est la bible de Sixte V).

*Biblia vulgata, Colonia 1479 :* in-folio.

*Platonis opera, Venetiis, Aldus 1513 :* in-folio. Les  
marges en sont chargées de variantes et de notes  
manuscrites.

*Leonardi de Elsino sermones :* in-folio, sans date.

*Suetonius, Mediolani 1595 :* in-folio.

*Philosophorum vitæ, Coburger (nom d'imprimeur)  
1477 :* in-folio.

*Virgilii opera, Nuremberg 1492 :* in-folio.

*Mischna, Amstelodami 1698 :* in-folio, 6 vol.

*Biblia germanica, Colonia 1470 :* in-folio.

*Chronicon Colonia antiquum, Colonia 1499 :* in-fol.

*Evang. epist. missel., Nurembergæ 1484 :* impri-  
mé sur vélin, petit in-4°.

*Tituli quæstionum de XII quodlibet fratres Thomæ de Aquino, editio antiq. : imprimé sur vélin, sans date.*

*Ejusdem summa de malo, etc. impressum per Arnoldum Ther. Hærn. : imprimé sur vélin, sans date, in-folio.*

*Anthologia, Græcè Florentiæ, 1494; in-4°.*

## B I O G R A P H I E.

*NOTICE sur Philippe-Jacques MULLER, professeur de Philosophie et de Théologie dans l'université de Strasbourg.*

Nous avons annoncé dans notre prospectus que nous donnerions des notices sur les savans et les littérateurs distingués dont on auroit à regretter la perte, et nous avons tenu cet engagement en faisant connoître la vie du célèbre peintre Josué Reynolds, et du fameux graveur Robert Strange : nous continuerons ainsi à rassembler des matériaux pour l'histoire littéraire des arts et des différentes connoissances.

Philippe-Jacques Muller, dont nous entretiendrons aujourd'hui nos lecteurs, est né à Strasbourg en 1732. L'indigence de ses parens s'opposoit à ce qu'ils pussent lui donner une éducation convenable aux dispositions qu'il annonçoit ; il avoit besoin de secours étrangers pour entrer dans la carrière des lettres, et sur-tout pour y réussir ; son application et sa bonne conduite

lui en firent trouver. Le célèbre Schœpflin se montra un de ses plus zélés bienfaiteurs.

Muller suivit avec ardeur ses cours de littérature latine et d'antiquités : le Grec et l'Hébreu lui devinrent familiers ; il étudia les sciences physique et mathématique ; mais la métaphysique et la morale fixèrent plus particulièrement son attention.

A l'âge de 18 ans, en 1750, il publia une dissertation historique et philosophique sur la pluralité des mondes : cette thèse est très-bien écrite et eut beaucoup de succès.

M. de Muralt, colonel d'un régiment suisse, lui confia l'éducation de son fils ; ce qui lui procura l'occasion de voyager ; il passa un temps assez considérable à Zurich ; il parcourut la France et la Belgique, où il se lia avec les principaux savans et les hommes d'un mérite distingué.

De retour à Strasbourg, il obtint successivement une place d'instituteur au gymnase, et de professeur à l'université, où il enseigna d'abord la philosophie, ensuite la théologie débarassée de tous les fatras scholastiques.

Le professeur Muller est mort le 15 ventôse dernier, à 63 ans.

Il n'a point laissé de grands ouvrages, ce qui est la cause qu'il n'est pas aussi connu qu'il auroit mérité de l'être ; il a seulement écrit un certain nombre de thèses.

Voici le titre des plus intéressantes.

Observationes miscellanæ circa unionem animi et corporis, 4.<sup>o</sup>, 1751.

De origine et permissione mai; 4.<sup>o</sup>, 1751.

De extantionibus recentiorum philosophorum conatibus certitudinem principiorum moralium vindicandis, 4.<sup>o</sup>, 1773.

Prolusio de miraculis.

Observationes in psychologiam scholæ pythagoricæ, 4.<sup>o</sup>, 1787.

Animadversiones historicæ philosophicæ de origine sermonis, 4.<sup>o</sup>, 1777.

## ARCHÆOLOGIE.

### PRINCIPES GÉNÉRAUX.

*INTRODUCTION à la connoissance des monumens de l'antiquité, par Jérémie-Jacques OBERLIN, professeur de philosophie à Strasbourg.*

§ I. L'HISTOIRE des nations qui ont habité notre globe, intéressante déjà par les notions qu'elle nous donne de leur état religieux et politique, et de leurs révolutions, le devient bien davantage si elle appelle à son secours les monumens de l'art que le temps a respectés. Ce flambeau à la main, nous perçons des ténèbres que le défaut d'anciens auteurs ou leurs contradictions fréquentes ont répandues sur mille points importants.

Sans la connoissance des monumens, les idées que nous nous formons du culte des anciens peuples, sont insuffisantes et souvent fausses. Un petit cabinet

d'idoles anciennes nous instruit mieux sur leur figure et sur leurs attributs, que la lecture de plusieurs volumes. Il en est de même du calendrier et de toute sorte d'usages et de rites, représentés sur les monumens, de même que des instrumens et vases, tant sacrés que domestiques et militaires, conservés dans les musées. L'on sait quel parti *Fo!ard* a tiré des monumens pour expliquer l'art de la guerre des Romains. *Hommel* a éclairci quelques chapitres du droit romain, par les monnoies antiques. *Spanhemius* en a montré l'usage le plus universel.

Familiarisé avec les monumens et les usages de l'antiquité, on lit les anciens auteurs avec des yeux bien plus éclairés, que lorsqu'on est privé de ces lumières. L'exemple de Spence suffit pour le prouver. Certes, pour lire les ouvrages d'Homère, de Pindare, de Virgile, d'Horace et de tant d'autres, il faut se transporter dans l'esprit aux siècles qui les ont vu naître, et se familiariser avec les usages de leurs contemporains. La belle maxime d'Horace : *omne tulit punctum qui miscuit utile dulci*, suppose la connoissance de la manière dont les Romains s'y prenoient pour élire leurs magistrats. Mais ce ne sont pas les poètes seuls qui sont inintelligibles pour quiconque n'est pas initié dans lesdits mystères, les historiens et tout autre genre d'écrivains se trouvent dans le même cas.

Pour peu que l'on soit connoisseur et amateur des beaux arts, on ne sauroit être insensible à tant de merveilles que les anciens nous ont laissées. C'est à la vue des beaux modèles d'architecture, de

sculpture, de peinture, de médallique, de poterie même, que se forme le goût, que l'esprit de l'artiste se réveille et que l'émulation s'échauffe. On consultera sur ce point *Sulzer*, *Mengs* et *Winckelman*. Et quel n'est pas le plaisir du voyageur, lorsque, frappé des belles proportions des édifices anciens, il y arrête ses regards, et qu'il est instruit de l'usage que l'antiquité en faisoit ! lorsque, dans les cabinets des curieux, il sait distinguer les objets, et qu'il saisit le sujet des figures, des médailles, des pierres gravées ! qu'il est en état de comprendre le sens des inscriptions qui, décorant les édifices et les bas-reliefs, retracent des faits et des époques mémorables. *Baudelot de Dairval* a démontré l'utilité des voyages à cet égard.

Mais encore la vue des héros de l'antiquité, des grands hommes, servira à enflammer le courage et le desir de les imiter. Les actions vertueuses trouveront des âmes bien nées qui leur applaudiront ; les amis de l'égalité et de toutes les vertus sociales ; les amateurs et défenseurs de la liberté, les ennemis de la tyrannie y verront leur modèle.

§. 2. Les monumens peuvent être distingués en cinq classes, dont la 1.<sup>re</sup> contient les édifices ; la 2.<sup>e</sup>, les ouvrages de sculpture et de peinture ; la 3.<sup>e</sup>, les inscriptions et les manuscrits ; la 4.<sup>e</sup>, les médailles ; la 5.<sup>e</sup>, les vases et les instrumens.

§. 3. Les monumens d'architecture, soit sur pied, soit en ruines, nous servent à distinguer le goût et à nous instruire sur les usages des peuples. Nous trouvons des temples et des tombeaux chez les Egyptiens,

tiens, les Perses, les Grecs, les Romains, les Gaulois, les Goths. L'Égypte conserve des obélisques et des pyramides ; les Grecs et les Romains nous ont laissé des théâtres, des hippodromes, des cirques, des amphithéâtres, des arcs-de-triomphe, des colonnes historiées, des aqueducs, des thermes et des bains, des chaussées garnies de colonnes milliaires attestant la grandeur et l'industrie des Romains.

Ces différentes bâtisses font voir que les Égyptiens et les Perses donnoient dans le merveilleux, et cherchoient à étonner la postérité ; que chez les Grecs des premiers temps, on a eu plus d'égard à la solidité et à la simplicité qu'à l'élégance ; que les beaux ordres d'architecture, avec leurs justes proportions et leurs décorations, ont été inventés successivement par les Grecs ; que les Romains s'en sont tenus à-peu-près aux découvertes de ces derniers ; que la beauté en ce genre étoit inconnue aux Gaulois ; que les Goths ou les Allemands se sont forgé un système d'architecture différent de tout ce qu'on avoit connu auparavant. On pourra consulter sur cet article les ouvrages de *Vitruve*, traduits par *Perrault* ; de *Félibien*, de *Winkelmann*, etc.

§. 4. Les ouvrages de sculpture, qui nous restent en grand nombre, représentent les images des divinités et des hommes illustres, des cérémonies sacrées et profanes, des événemens et des faits remarquables, des traits de mythologie. Il existe un grand nombre de statues, de bustes, de hauts et bas-reliefs



en pierre, en marbre, en métal, en terre, soit sur les lieux à l'ornement desquels ils étoient destinés, soit recueillis dans les cabinets des curieux. *Perrier*, *Bartoli*, *Maffei*, *Winkelman*, et d'autres les ont publiés. On les imite en porcelaine, en biscuit, en plâtre. *Wedgwood* et *Bentley* ont sur-tout réussi en ce genre de figures.

Les peintures anciennes, tant à fresque qu'en détrempe, sont encore bien instructives. Leur nombre a beaucoup augmenté depuis la découverte d'*Herculanum*.

Quelle quantité prodigieuse de pierres gravées en creux et de camées ne rend pas témoignage à l'habileté des anciens maîtres? *Mariette*, *Maffei*, *Stosch*, *Ficoroni* et beaucoup d'autres les ont publiées. Mais ce qui en augmente la jouissance, c'est qu'on les imite en pâtes, et qu'on en multiplie à son gré les empreintes en soufre, en plâtre et autres matières fines. On connoît les belles collections des soufres rouges d'Italie, des empreintes blanches de la dactylothèque de *Lipperts*, les empreintes et pâtes noires de *Wedgwood* et de *Bentley*.

Les ouvrages de mosaïque, imitant la peinture, méritent encore l'attention des curieux. *Ciampini*, *Fabretti* et *Fougeroux de Bondaroi* devront être consultés sur ce genre de monumens.

Au reste, l'enfance des arts a été à-peu-près la même par-tout; mais ce ne sont que les Grecs qui les ont portés à la perfection; c'est à eux que nous devons tout ce qu'il y a de vrais chefs-

d'œuvres qui excitent l'admiration des connoisseurs.

§. 5. L'écriture la plus ancienne est celle qui se rencontre en caractères sacrés ou hiéroglyphes et vulgaires, sur les édifices et les idoles des Egyptiens, et sur les bandelettes qui enveloppent les monnoies. Les ruines de Persépolis contiennent des inscriptions persanes, qu'on n'a pu déchiffrer jusqu'ici. Les monumens étrusques nous en offrent de très-anciennes en langue de ce pays. Il y en a quelques unes en phénicien. Mais rien de plus abondant que les inscriptions des Grecs et des Romains, qui ne laissoient presque aucun édifice, aucun ouvrage, sur-tout public, sans titre. On les trouve sur les pierres communes et précieuses, sur le marbre et le bronze. L'écriture conservée sur du papier d'Égypte, sur de l'écorce et du parchemin, ne remonte pas jusqu'à l'ère chrétienne. Les rouleaux d'Herculanum font exception à cette règle. Les écritures mérovingiennes, lombardes, saxonnes et meso-gothiques appartiennent au temps de la chute de l'empire d'occident. Ce qu'on a de plus ancien en chinois remonte, à ce qu'on prétend, au septième siècle. Les runes des peuples du Nord sont moins anciennes. L'écriture-peinture du Mexique, n'est pas bien antérieure à la découverte de ce pays.

*Gruter* a rédigé un corps d'inscriptions romaines dans un ordre fort convenable. *Reinesius*, *Fabretti*, *Gori* et d'autres ont suivi son exemple. *Scaliger* a conservé cet ordre aussi dans son index sur *Gruter*. *Fleetwood* a fait un choix d'inscriptions intéressantes.

*Bonada*, *Ferretius*, *Burmann* ont recueilli celles qui sont faites en vers.

§. 6. On trouve des médailles d'or, d'argent et de bronze, frappées par les Phéniciens et les Carthaginois, les Étrusques, les Grecs, les Hébreux, les Romains, les Arabes, les Celtes, les Bretons, les Goths, les Anglo-Saxons, les Francs, etc. On y distingue la tête, le revers, le champ, la légende, l'exergue. On fait attention aux figures qu'elles représentent. On sépare dans les cabinets les différens métaux; les médaillons font une classe à part. Le bronze se subdivise en grand, moyen et petit. Avant *Gessner*, personne n'avoit conçu l'idée d'un corps numismatique de tous les peuples de l'antiquité.

§. 7. Les vases, enfin, et les instrumens sacrés et profanes de métal, de marbre, de verre, de terre, méritent d'être examinés. Il existe quelques grands vases faits de pierres précieuses. Parmi ceux d'argile, les étrusques sont les plus remarquables.

§. 8. La recherche et l'examen de tous ces genres de monumens doivent être accompagnés de beaucoup de circonspection, sans quoi l'on est trompé à tout moment : car, pour ne rien dire des beaux restes de l'antiquité, que la nonchalance de notre siècle a laissé tomber en ruines, il y en a d'autres qu'on change, qu'on altère, qu'on con'refait. L'antiquaire a donc besoin d'un certain discernement, d'un certain degré de finesse dans le tact pour distinguer les pièces authentiques de celles qui sont fausses ou altérées. Il faut de plus être en garde contre les figures qui représentent mal les monumens, de même que contre des exp'i-

cations hasardées , qui souvent n'ont de fondement que dans l'imagination des auteurs ou dans leur ignorance.

§. 9. Il y a des monumens qui périssent par vétusté. Tout climat n'est pas propre à leur conservation , et l'action des élémens sur les corps est assez connue. En Angleterre , le marbre se résout à l'air ; delà le fameux marbre de Paros n'est plus lisible. Une inscription , découverte en 1766 à Strasbourg , et gravée dans le *Museum Schoepflini* , se trouve effacée sur la pierre qu'elle ornoit , et qui s'est écaillée peu à peu. Les momies en Egypte , après avoir résisté à l'air pendant des siècles , pourrissent enfin. Il n'y a là rien à dire. C'est à la gravure et à la typographie à perpétuer la mémoire de pareils monumens. Mais il y en a d'autres qui sont détruits par la malice , par l'ignorance , par l'avarice , par la négligence ou par une conservation mal-entendue. Le prétendu manuscrit de St. Marc , à Venise , pourrit par l'humidité du local où il est conservé. De beaux restes d'anciennes quadriges de bronze , trouvés dans Herculanium , ont été fondus. Le vernis de *Moriconi* a fait éclater plusieurs belles peintures tirées à peine de ses fouilles. On a souvent fondu de précieuses médailles d'or et d'argent pour faire usage du métal. Le *P. Sicard* a fait détruire des rouleaux d'écriture découverts en Egypte. La place d'armes de Metz est pavée sur une belle mosaïque déterrée dans notre siècle et gravée dans l'histoire de cette ville. Et le fanatisme révolutionnaire de l'année passée, quels rava-

ges n'a-t-il pas causés dans les monumens de toute espèce ? Il faut être Vandale ou Ostrogoth pour n'avoir pas le cœur navré au récit qu'en a fait *Grégoire*. La malice de *Monet* a dépouillé en peu de jours la cathédrale de Strasbourg de ses ornemens, respectés pendant cinq siècles.

§. 10. On trouve fréquemment des monumens altérés. Les changemens faits, il y a quelque temps, au Panthéon de Rome, ne sont pas à son avantage. Ceux qui raccommoient les statues brisées, ou qui leur ajustent des pièces ou des attributs, les font souvent changer de nature. *Casanova* et *Winkelmann*, qui fait ce reproche à *Cavaceppi*, en fournissent des exemples. Les statues et figures de bronze et les médailles perdent au feu le précieux vernis, garant de leur antiquité, lorsque les possesseurs ignorans prétendent les nettoyer et les polir. Les médailles sont exposées à beaucoup de fraudes. On y change la tête, le revers, la légende. On crée des Othon, des Pertinax, des Gordien-Africain. Je possède un Othon à revers de Tite. Des mains modernes ont ajouté sur des pierres antiques de faux noms des graveurs. *Pichler* a mis le nom de *Dioscoride* sur une pierre qui représente Caligula. Le nom de *Lysippe* a été gravé sur l'Hercule de Florence.

§. 11. Rien de plus fréquent que de voir des monumens contrefaits et faux. On connoît les médailles de la fabrique de *Jean Cavin de Padoue*, de *Cogornier*, de *Laurent de Parme*, de *Dervien*. Plusieurs médailles publiées par *Golz* ont été sus-

pectes aux antiquaires. Cependant, comme la collection faite par ce savant a péri dans le trajet de la Manche, il est difficile de décider la cause. On sait d'ailleurs que des médailles dont on a le plus douté, ont été trouvées depuis. Le cabinet de la *Comtesse de Bentinck* en contient quelques-unes. On doit à l'imagination, des momumens qui n'ont jamais existé et qui ne doivent pas nous en imposer. La naumachie de Vérone dans *Panvinius*, le théâtre d'Autun dans *Montfaucon*, sont des fictions. Ce savant a été trompé encore par la figure de Cybèle, donnée par *Ligori*, et par les divinités de Brescia, tirées de *Rossi*. L'Hercule Magusan, dessiné à plaisir par *de Hooghe*, a trompé *Gargon* et *Keyssler*. Le Cupidon porte-clef dans *Montfaucon*, est suspect à *Casanova*. *Joseph Guerra* a contrefait des peintures d'Herculanum; *P. Fondi* des vases étrusques.

§. 12. Il arrive encore que de vrais momumens sont mal représentés. C'est ainsi que *Struys* et *Serlio* ont donné de faux plans et des figures fictives des ruines de Persépolis; *Laurus*, des anciens édifices de Rome; *Da Costa*, de l'amphithéâtre de Capoue; *Aeneas Vicus*, de celui de Vérone. *Picart* a tiré de son cerveau la statue de *Memnon*, croyant qu'elle n'existoit plus. *Rollin* parle aussi de la statue de Laocoon, comme si elle étoit perdue; et dans l'édition de Virgile publiée par *Dryden*, cette statue est mal dessinée. Sur une pierre antique qui représente le massacre de Polyxène, *Gravelle* a changé la Psyché en urne. Au lieu du Taur-

bole qui se trouve sur la fin de l'arc de triomphe de Susa, on voit Aaron, sacrifiant, dans la planche de *Moetjens*. Quantité d'auteurs forgent des figures des divinités anciennes, au lieu de s'en tenir à celles que nous offrent les monumens.

§. 13. Dans quels travers enfin n'ont pas donné ceux qui ont prétendu expliquer les monumens! Au rapport du *cardinal Baronius*, une Isis a été prise pour la Sainte-Vierge. Un *præfectus viarum* ou intendant des chaussées, a été métamorphosé; en Espagne, en *Saint-Viar*, comme l'atteste *Mabillon*. Des pierres gravées relatives à l'histoire des empereurs romains et à leur apothéose étoient étalées autrefois parmi les reliques. Une inscription en l'honneur d'Hercule, sous le nom de *Semo sancus Deus fidius* a fait croire que l'on avoit rendu les honneurs divins à Simon le magicien. *Monconny*s a pris le sphinx, qui sort sa tête près des pyramides d'Egypte, pour une hyène. *Winkelmann* a relevé plusieurs méprises semblables des savans; entre autres *Bellori* croyoit voir l'expédition de l'empereur Gallien en Orient, et *Montfaucon* le commerce de Mars et de Vénus sur un marbre qui offre les noces de Pélée et de Thétis. Sur une urne du palais Barberini, *Beger* trouvoit Alceste se dévouant pour Admète; elle représente l'histoire de Protésilas et de Laodamie. On a pris long-temps les noms des graveurs sur les pierres précieuses pour ceux des personnes représentées. *Tychsen* a le premier donné la vraie explication de l'inscription qui se trouve sur la prétendue chaire de St. Pierre à Venise. On s'est trompé sur

les runes , jusqu'à y rencontrer Magog , l'arche de Noé , Sodome et Gomorrhe.

Dans l'explication des médailles , rien de plus singulier que les rêveries du P. *Hardouin* ; témoin celle qu'il donne l'*Isis I'aria*. Le *Col. nem.* de la médaille de Nîmes fut expliqué autrefois par *Coluber nemausensis* , ou par *colligavit nemo*. Le globe posé sur l'autel , dans une monnoie de Constantin , parut à *Peiresc* désigner le sacrifice de la messe. *J. G. Koch* prétend que les médailles samaritaines sont d'anciennes médailles égyptiennes ornées d'hieroglyphes ; il se rompt la tête pour en expliquer les légendes par l'arabe. *Descarrières* prend la proue du navire sur l'as romain , pour une charrue.

§. 14. Ce qui a été dit jusqu'ici suffira , je pense , pour montrer les avantages à recueillir de l'étude de l'antiquité. Les différens monumens d'un même pays servent à déterminer la suite de beaucoup d'événemens remarquables ; à distinguer le génie et le goût des nations qui en ont été les maîtres ; à établir les époques du berceau , des progrès et de la décadence des arts. En Egypte , les pyramides , les obélisques , les restes des anciens temples et d'autres monumens semblables , fournissent des moyens pour faire l'apologie d'*Hérodote* , accusé de mensonge. Ils nous apprennent encore que la nation égyptienne a été portée au travail , qu'elle avoit des connoissances de mécanique ; quoiqu'en dise *Linguet* ; qu'elle étoit fermement persuadée de l'immortalité de l'ame. D'autres bâties de ce pays démontrent ,



qu'il a été par la suite sous la domination des Grecs et des Arabes.

C'est ainsi que les monumens sont les garans de l'histoire : la colonne érigée à Rome en l'honneur de Trajan , comparée avec les médailles de cet empereur , atteste ces deux expéditions dans la Dacè ; elle nous montre en même-temps l'état de la sculpture d'alors. La vue des théâtres et des amphithéâtres conservés jusqu'à nos jours , nous éclaire sur la nature des jeux auxquels ils servoient. La barbarie des nations qui ont foulé aux pieds l'empire d'Occident , ne sauroit être mieux prouvée qu'elle ne l'a été par la perte des beaux arts et du bon goût , qu'elle a causée. Les ouvrages de sculpture , de peinture , les médailles , les pierres gravées nous donnent les figures des divinités adorées par les différens peuples ; ils nous instruisent sur leurs prêtres , leurs temples , leur culte , leurs jeux ; sur la suite des rois qui les ont gouvernés , et sur leurs magistrats ; ils nous servent à fixer les époques de la fondation des empires , des peuples , des villes ; ils nous apprennent les usages militaires ; ils nous font connoître le costume des nations ; beaucoup d'objets se trouvent mieux détaillés et expliqués plus amplement dans les inscriptions ; elles contiennent des lois , des édits , des traités de paix et d'alliance : ce sont les monumens enfin , qui ont aidé la critique à rétablir les anciens auteurs dans leur pureté primitive.

§. 15. J'ose espérer qu'on fera à l'étude de l'antiquité , envisagée sous ce point de vue et traitée de cette manière , la justice de ne la

point mettre au rang des études frivoles et inutiles (1).

(1) Le citoyen Oberlin est dans l'usage, depuis trente ans, de traiter les antiquités dans deux cours différens; dans l'un, il explique les usages des anciens peuples par les auteurs anciens et par les monumens; dans l'autre, il explique les monumens par les mœurs des peuples auxquels ils appartiennent. Il se sert, pour le premier de ces cours, quant aux mœurs et usages des Romains, de l'abrégé de *Nicupoort*, mis en tables, dont il a donné une seconde édition en 1784, sous le titre : *Rituum Romanorum tabula*. Il existe aussi une traduction française de l'ouvrage même de *Nicupoort*. L'ouvrage de *Brunings* lui sert pour les mœurs des Grecs. Le cours des monumens, tel qu'il l'a publié dans ses *Orbis antiqui monumentis suis illustrati prima linea*, dont la seconde édition a paru en 1790, embrasse non-seulement l'indication des monumens des Grecs et des Romains, mais encore de ceux des Egyptiens, des Etrusques et autres peuples; par-là, les amateurs donnent en même temps un coup d'œil à la géographie ancienne, dont la connoissance est indispensable à l'antiquaire, et ils sont en état de juger de la différence du goût des nations et du degré de perfection auquel chacune d'elles est parvenue. Il a de plus un cahier rédigé en français pour le cours des monumens. Strasbourg fournit au reste beaucoup de secours pour cette étude intéressante. Non seulement la bibliothèque publique est riche en ouvrages d'antiquités, et le professeur a fait acquisition de beaucoup de livres qui y manquent, mais le cabinet recueilli autrefois par le célèbre *Schapplin* et dont il a fait donation à la commune, présente des monumens de tout âge et de toute espèce. La description d'une partie de ce cabinet a été imprimée en 1773. Il en reste encore les larses, les pierres gravées et les médailles à publier. A. L. M.

---

# ART DÉCLAMATOIRE.

RÉFLEXIONS sur la Déclamation, par HERAULT-  
SEHELLES (1).

LE talent le plus propre à faire briller les autres talens, est ce que les anciens nommoient *action*, et ce que nous appellons *Déclamation*. On sait quel prix ils y attachoient. *Démosthène*, interrogé, quel étoit le premier mérite de l'orateur, répondit : *L'action*. Le second ? *L'action*. Le troisième ? *L'action*. Il avoit pris lui-même des leçons de *Satirus*, le plus célèbre acteur de son temps.

Quoique les constitutions modernes fussent moins favorables aux développemens de la grande éloquence, on n'en avoit pas moins senti tout le mérite de *l'action*. Les acteurs, les avocats et les prédicateurs célèbres avoient extrêmement soigné la leur. Un homme destiné à une place de ministère public, et que la nature avoit semblé appeler à la grande éloquence, après avoir beaucoup observé, soit au théâtre, soit dans le monde, soit sur le peuple (2), avoit rassemblé, pour son utilité particulière, des idées, des observations, appuyées des leçons de Mlle. Clairon, de la Rive, de Gerbier, etc. etc. ; car il

(1) Ce morceau, et celui sur la conversation, inséré dans notre premier numéro, sont du même auteur.

(2) Consultez l'ouvrage rare de *Servandoni d'Hannetaire*, père de Madame *La Rive*, sur l'art du Comédien. -- Celui de *Riccoboni* -- de *Remond de Sainte-Albine* -- de *Dufresnel*, etc.

pensoit , avec raison , que si , pour avoir beaucoup de talent , il faut être l'inventeur de son propre talent , il faut aussi y joindre l'observation de celui des autres. Ce sont ces fragmens que nous avons recueillis , et qui seront peut-être vus avec quelque intérêt.

« L'action consiste dans trois choses , la *mémoire* , la *voix* et le *geste* , qui tous trois se cultivent par l'exemple , la réflexion et la pratique. »

Le personnage seul nous plaît et nous étonne ,  
 Tout le charme est détruit , si l'on voit la personne.

On peut dire qu'un homme qui parle en public , joue un personnage quelconque. La principale attention de l'orateur doit donc être de ne laisser voir que son personnage. L'illusion est détruite , s'il ne cache pas avec soin qu'il répète ce qu'il a appris. Donc la mémoire est nécessairement la première partie de l'art oratoire.

Les discours se présentent même trop tard , si l'on ne se rappelle chaque phrase qu'au moment où l'on en a besoin. Il faut que la mémoire embrasse d'une seule vue , non seulement tout ce que l'on doit dire dans le moment actuel , mais encore tout ce que l'on dira dans la suite.

La liaison des idées , dit très-bien Condillac , est le principe de la mémoire. Elle dépendra donc principalement de l'ordre et de l'analyse que l'on met dans ses idées. Le meilleur genre de mémoire et le plus sûr , est celui qui consiste à faire de la mémoire avec du jugement. Je veux , par exemple , apprendre un discours ; j'en médite l'idée principale , les idées

accessoires, leur nombre, leur ordre, leur liaison, le plan de chaque partie, les divisions, les sous-divisions de chaque objet. J'ose affirmer qu'il est impossible alors de se tromper. Si l'on oublioit le discours, on seroit en état de le refaire sur-le-champ; et combien d'ailleurs les phrases cadencées, un peu ornées, un peu brillantes, en un mot, tout ce qui flatte l'amour propre de celui qui doit parler, ne se gravent-elles pas dans la mémoire avec une extrême facilité!

Le but principal de l'ordre, c'est de nous représenter les choses au moment où nous en avons besoin. Ainsi, classez tout, faites des extraits de tout ce que vous lirez, ayez de l'ordre dans tout, dans vos affaires, dans vos pensées (1), plus que ceux même qui ont la prétention d'en avoir le plus.

Il est sur-tout important de bien concevoir, de concevoir un tout un peu étendu, d'être en état de le saisir et de le bien méditer.

Un procédé très-utile et très-commode, auquel il faut s'accoutumer pour rendre son esprit prompt et se rappeler à-la-fois une multitude d'idées, c'est, quand vous possédez ces idées, de ne retenir de chacune que le mot qui porte et dont le seul souvenir reproduit la phrase toute entière. *Voltaire* a dit quelque part, *les mots sont les courriers des pensées*. En appliquant ici cet adage dans un autre sens, je dirai qu'il faut habituer son cerveau à n'avoir besoin que des mots *têtes* dans toute l'étendue de la plus longue discussion.

(1) Je me propose d'étudier à fond le commerce, qui est la chose du monde où les hommes ont mis le plus d'ordre, et d'enchaîner tout sur ce grand modèle.

Comme dans la composition il n'y a peut-être que le plan et les idées principales qui soient l'œuvre du génie, les idées intermédiaires naissent de leur propre fonds, de même, dans l'art de la mémoire, il n'y a à retenir que les liaisons particulières qui ne se devinent pas, et qui sont proprement l'œuvre de la mémoire. Trois opérations graveront dans votre esprit ce que vous exigez de lui qu'il retienne. D'abord, bien concevoir ; ensuite, raisonner chaque chose ; enfin, relire souvent son écrit. Cependant, il arrive souvent de relire dix fois la même chose et de sentir qu'elle n'entre point dans la tête, quoiqu'on entende tous les mots. Il semble qu'il en devroit être autrement, puisque l'écriture donne un corps aux idées. Je crois en saisir la cause. C'est qu'on veut se remplir de l'écriture avant de se remplir de la chose même. Quand on compose, les idées naissent, l'écriture vient ensuite qui les réalise, et les idées se retiennent. Vous voyez que l'écriture n'est ici qu'en second ; au lieu que, lorsque l'on apprend par cœur, l'écriture se présente d'abord, et pour peu que l'esprit sente l'intérêt s'affaiblir, il a beau être à l'écriture, il n'est plus à la chose. Le travail de la mémoire est donc précisément le même que celui de la composition.

Apprendre *par cœur* ; ce mot me plaît. Il n'y a guère en effet que le *cœur* qui retienne bien, et qui retienne vite.

La moindre chose qui vous frappe dans un endroit vous le fait retenir. L'art seroit donc de se frapper le plus qu'il seroit possible.

Les anciens et les modernes ont imaginé divers

moyens pour aider la mémoire (1). Cette ressource n'est pas non plus à dédaigner, ainsi que les grands exemples de mémoire. On ne sauroit croire jusqu'à quel point ils donnent de l'émulation.

Se commander de savoir une chose dans un tel temps donné, dans un quart d'heure; une demi-heure, une heure, un jour, deux jours, car l'esprit est naturellement paresseux; et lorsqu'il n'est point pressé par quelque motif, il se laisse aller au premier objet qui vient s'emparer de lui.

J'ai vu un homme, assez sot d'ailleurs, qui faisoit imprimer ses brouillons; afin d'y mieux voir pour les corriger: je sens que cette méthode me conviendrait, non seulement pour composer, mais même pour apprendre; car je n'ai point de peine à retenir l'imprimé. Peut-être, dans les occasions importantes, ferois-je bien d'employer cette ressource.

Écrire: la mémoire se rappelle mieux ce qu'elle a vu par écrit. S'en faire comme un tableau dans lequel on lise en quelque sorte au moment où on parle.

J'ai observé que la mémoire, du moins pour moi, tenoit sur-tout à la place où j'avois vu une chose. Avois-je un souvenir confus de je ne sais quoi? peu à peu je reportois mon esprit à la place, et la place me rendoit l'idée que j'y avois vue. Si l'on vouloit bien s'observer soi-même, on trouveroit mille secours infailibles pour se faciliter le travail, le cœur, l'esprit, la mémoire sont encore un champ d'observations

(2) Voyez Marafiotus, Kircher, Cressollius, le P. Buffier dans la Clef des Sciences.

tout neuf. Tout est neuf, parce que rien n'est net.

La mémoire s'aide aussi par les chiffres ; ainsi comptez le nombre de choses que vous avez à apprendre, dans un discours par exemple.

J'ai éprouvé aussi qu'il m'étoit très-utile de parler pour me disposer à retenir ; j'ai essayé souvent de parler en public pendant une heure et quelquefois deux, sans aucune espèce de préparation. Je sortois de cet exercice avec une aptitude singulière, et il me sembloit dans ces momens, que si j'avois eu à dire un discours que je n'aurois même fait que lire, je m'en serois tiré avec un grand avantage.

Il y a encore une manière que *Leibnitz* recommande ; apprendre une phrase et la répéter, puis répéter la première et la seconde, puis la première, la seconde et la troisième, etc. et ainsi de suite. Il faut s'éprouver ; si cela vous est commode, à la bonne heure.

J'ai imaginé pour moi une mémoire artificielle ; c'est une manière de mettre sa mémoire dans les différens plis de ses mains. Je m'en suis souvent servi avec succès ; mais j'ai besoin d'y réfléchir encore, et je développerai cette idée quelque jour.

*Le Kain*, pour apprendre un rôle, le lisoit deux fois le matin, deux fois le soir ; il le lisoit ainsi pendant long-temps, et ensuite il apprenoit les vers.

J'ai ouï dire à *La Rive* qu'il avoit étudié long-temps ses rôles, *couplet par couplet*. Cette manière le fatiguoit beaucoup ; il en a imaginé une autre dont il se trouve mieux ; c'est de lire dix fois, vingt fois, un rôle tout entier, sans même l'apprendre ; il suffit



de le comprendre. Cette méthode est la même que celle dont j'ai parlé, l'analyse; saisir l'ensemble; elle fortifie la tête.

*Gerbier* se plaignoit à moi de sa mémoire. Comment faites-vous donc, lui disois-je, vous qui parlez des heures entières? Il me répondit : je passe cinq à six jours auparavant à me dire et à me répéter : tu diras cela ; tu diras cela, etc. Il ajoutoit : savez-vous pourquoi l'on m'accorde quelque réputation? je ne la dois peut-être qu'au très-petit nombre de mes connaissances. Comme je ne sais presque rien, je ne suis jamais tenté de sortir de mon sujet. La nature a tout fait pour ce malheureux homme, et il n'a rien fait pour elle : il le sent bien, il s'en repent ; mais qui ne voudroit posséder, au même prix, une ame aussi expansive, aussi sensible, aussi prompte à recevoir et à communiquer toutes les émotions? Il est le même dans la conversation qu'au barreau ; il raconte à merveille ; son organe et ses gestes peignent tout ce qu'il dit. Je l'ai vu se mettre devant un buste, et lui plaider sa cause, comme devant un auditoire.

*Bonnières* m'a dit qu'il avoit travaillé les deux premières années, comme un forçat, pour apprendre ses causes et se les mettre dans la tête. Il n'osoit parler d'abondance, et cependant ne vouloit pas lire. Il se promenoit dans sa chambre pendant des journées entières ; il répétoit vingt fois la même chose ; il plaidoit vingt fois la même cause tout seul : ensuite il a pris plus d'audace, il s'est livré à lui-même, et il est parvenu à cette extrême facilité, dans laquelle il sera difficile de le surpasser, autant qu'il est facile de le surpasser comme écrivain.

*Jefferson*, un des libérateurs de l'Amérique, me disoit qu'il n'avoit jamais pu retenir les choses qu'en masse.

Devenez supérieur à votre mémoire, me disoit *La Rive*. L'acteur qui joue un rôle n'est pas digne de jouer la tragédie, s'il néglige un seul vers.

*L'artifice* de la mémoire, c'est l'exercice.

J'ai été pendant quelque temps prendre des leçons de M.<sup>lle</sup> *Clairon*. Avez-vous de la voix? me dit-elle, la première fois que je la vis. Un peu surpris de la question, et d'ailleurs, ne sachant trop que dire, je répondis : « j'en ai comme tout le monde, mademoiselle. — Eh bien! il faut vous en faire une ».

Voici quelques-uns de ses principes :

« Il y a une éloquence des sons. S'étudier sur-tout à donner de la rondeur à sa voix : pour qu'il y ait de la rondeur dans les sons, il faut qu'on les sente réfléchir contre le palais. Sur-tout aller doucement, simple! simple! La variété des intonations fait le charme de la diction. — Quand un mot est fort par lui-même, comme *horreur*, *sacré*, il est inutile de le renforcer; il suffit de le bien prononcer. — Souteuir les sens non terminés, ceux qui suspendent. — Changer de ton à chaque changement de sens. Ne jamais commencer la phrase suivante sur le même ton sur lequel on a fini la phrase précédente. — Avoir soin de donner aux mots leur juste valeur, leur véritable étendue; mérite plus rare qu'on ne pense. — Chaque chose a son accent qui lui est propre. — Beaucoup ménager la voix et ses mouvemens; c'est principale-

ment par l'économie, que l'on fait briller sa dépense. — Quelquefois, pour n'être pas embarrassé du dernier mot d'une phrase, appuyer sur le mot qui précède. — Une phrase bien commencée, naturellement finit presque toujours bien. — Par-dessus tout, se bien pénétrer de ce qu'on veut rendre. Que voulez-vous être ? orateur ? soyez-le par-tout, dans votre chambre, dans la rue. Rien n'est plus fort que l'habitude ; elle vient à bout de tout. — Chercher dans la phrase le mot qui porte, ou qui vient à l'appui de la phrase précédente. — En général ; on doit, s'il est permis de parler ainsi, *teindre* les mots du sentiment qu'ils font naître. Par exemple, il y a dans Massillon : « Cet enfant auguste vient de naître pour la perte, comme pour le salut de plusieurs ». Elle vouloit qu'on dît : « Cet enfant auguste vient de naître — pour la perte — comme pour le salut — de plusieurs ». En parlant de *la perte*, marquez sur votre visage de la douleur de voir des hommes condamnés. En parlant du *salut*, marquez de la joie ».

M. *Thomas* m'a raconté les traits suivans :

M.<sup>lle</sup> *Clairon* croit beaucoup les dix premières années qu'elle étoit au théâtre ; elle s'aperçut qu'il devoit exister une autre manière plus naturelle, que les grands éclats produisent moins d'effets que les accens sentis et pénétrés ; mais comment faire ? on étoit accoutumé à son jeu ; cette disparité auroit choqué, on l'auroit comparée avec elle-même, et son nouveau projet auroit eu le désavantage. Elle prend le parti de se retirer pendant quelque temps, elle va à Bordeaux et s'y essaie avec un succès

prodigieux ; et lorsqu'elle revint à Paris , elle y excita le plus vif enthousiasme. — Un jour elle s'assit dans un fauteuil , et sans proférer une seule parole , sans faire un seul geste , elle peignit avec le visage seul , toutes les passions , la haine , la colère , l'indignation , l'indifférence , la tristesse , la douleur , l'amour , l'humanité , la nature , la gaieté , la joie , etc. Elle peignit non seulement les passions en elles-mêmes , mais encore toutes les nuances et toutes les différences qui les caractérisent. Par exemple , dans la orainte , elle exprima la frayeur , la peur , l'érotion , le saisissement , l'inquiétude , la terreur , etc. ; sur ce qu'on lui en témoignoit de l'admiration , elle répondit , qu'elle avoit fait une étude particulière de l'anatomie , qu'elle savoit quels muscles elle devoit faire agir , et qu'ensuite , la grande habitude l'avoit mise en état de faire , pour ainsi dire , agir tous ces fils.

« Formez votre voix , me répétoit M.<sup>lle</sup> Clairon ; le reste là... m'ajouta l'elle , en portant la main sur mon front ».

J'éprouve qu'il faut avoir dans la tête et dans la mémoire habituellement les voix qui nous plaisent le plus et qui sont les plus analogues à notre manière. Je ferois bien de penser souvent à la voix de *La Rive* , à celle de *Brizard* , de *Gerbier* , de M.<sup>lle</sup> Clairon.

Je préférerois de me rappeler le plus souvent possible la voix de M.<sup>lle</sup> Clairon , et de me rapprocher de son genre , parce que c'est celui où je trouve le plus de facilité pour moi. Elle prend sa voix dans le milieu , tantôt doucement ; tantôt avec force , et toujours de manière à la diriger à son gré. Sur-tout elle la

modère souvent, ce qui fait beaucoup briller le moindre éclat qu'elle vient à lui donner. Elle va très-lentement ; ce qui contribue en même temps à fournir à l'esprit les idées, la grace, la pureté et la noblesse du style. Je prétends qu'il y a dans le discours, comme dans la musique, une sorte de mesure des tons, qui aide à l'esprit, du moins au mien. J'ai éprouvé que d'aller vite offusque et empêche l'exercice de mes idées. J'ai remarqué qu'il en étoit ainsi du plus grand nombre de ceux qui parlent sur-le-champ ; et au fond, Gerbier, le meilleur des orateurs que j'ai entendus, parle avec cette sorte de lenteur. Quand il débite, il a l'air de méditer avant chaque phrase et de ne la donner que comme un résultat nécessaire ; différent en cela de tous les autres, qui semblent lâcher des mots à tort et à travers.

Il a cette mesure que je conçois et que je ne puis noter ; ne croyez pas que ce soit là une véritable lenteur ; on la déguise tantôt par la force, tantôt par la chaleur qu'on donne à certains mots, à certaines phrases. Il en résulte une variété qui plaît ; mais le fonds est toujours grave et posé.

Lingnet me disoit qu'il ne pouvoit composer que pendant les deux nuits qui précédoient le jour où il devoit parler ; que cette fermentation remuoit ses idées, et même qu'en l'échauffant ainsi, sa voix y gagnoit. Il est sûr qu'il n'y a pas de mal, quand on doit parler, de s'échauffer un peu la gorge, avec du sucre. Lingnet n'a pas le débit le plus naturel ; mais il est plein de grace ; il appuie sur certains mots avec affectation peut-être, mais c'est une affectation

tation qui plaît. Il trouve l'art de tout faire ressortir.

Savez-vous pourquoi il est essentiel de prendre sa voix dans le milieu, en un mot, de parler sa voix ? c'est qu'on ne prononce jamais bien, on n'articule jamais avec la rondeur et l'étendue convenable, on n'est jamais maître de soi ni de ses intonations, que quand on a de la force : or, on n'a de force que lorsqu'on n'est point gêné. Si vous êtes gêné ; vous enflez votre voix, vous la forcez ; dès lors plus de variété ; plus d'intonation, plus de vérité, tout disparoit. C'est encore par cette raison qu'il ne faut point chercher à imiter la voix d'autrui, à moins qu'elle ne se rapproche du genre de la nôtre.

La voix basse fait le plus d'effet et de plaisir, mais sans perdre les sons hauts qui sont les plus pathétiques.

La clef de la voix, dans l'échelle musicale, répond à la clef du caractère, dans l'échelle morale.

L'âme de la voix est dans les sons prolongés et soutenus.

M.<sup>lle</sup> *Clairon* dit certains mots avec une force incroyable. — Il faut, disoit-elle, établir la prononciation sur une base ferme et fortement appuyée, enfler la voix sur certains mots pour les faire valoir, ne pas élever, mais appuyer la voix.

Ce n'est qu'en parlant, et non en lisant, que l'on peut rendre vraiment sensible ce qu'on dit. Quelques gens habiles, pensent cependant qu'il faut lire ; et c'est l'usage des avocats du parlement de Bordeaux ; autrement on *patauge* ; les idées se relâchent, s'affoiblissent et s'éteignent bientôt. C'est ce qui arrive à M. de *St. Fargeau* ; de-là le mot favori de la plupart

des avocats qui aiment tant à *causer d'affaires*. Pour concilier la nécessité d'un style plein et serré avec l'autre, je pense qu'il faut *apprendre par cœur*. Il est vrai qu'il en coûte ; mais la gloire est au bout, et c'est la manière de surpasser et ceux qui *parlent* et ceux qui *écrivent*.

Il peut y avoir mille manière d'exprimer une chose ; mais il n'y en a qu'une seule de vraiment naturelle ; c'est celle-là qu'on doit chercher. Au reste, il y a la manière naturelle en général et la manière naturelle en particulier à celui qui parle : le talent de la déclamation résulte peut-être de cette double combinaison.

Avant de parler, j'aime à me recueillir profondément, à prendre des résolutions avec moi-même, à me dire, suivant le conseil de *La Rive* : j'irai doucement dans tel endroit, plus fort dans tel autre. Dans cette partie de mon discours, je serai attentif, méthodique, discuteur ; dans cette autre, pressant, éclatant ; ailleurs, touchant, etc. et en général, dans tout le discours, je me posséderai. Je ménagerai, sans affectation, tel geste ; telle pause dans tel moment. J'économiserai ma voix, je ne la prodiguerai pas en commençant, afin qu'elle ait la liberté de s'élever ; et qu'il paraisse m'en rester beaucoup en finissant. Je prendrai dans le bas, en général, pour éviter les cris et me trouver riche en inflexions ; car c'est cette variété qui fait la vérité et la beauté du débit.

Il faut toujours avoir l'air de créer ce qu'on dit. Il faut commander ses paroles. L'idée qu'on parle à des inférieurs en puissance, en crédit et sur-tout *en esprit*, donne de la liberté, de l'assurance, de la grâce même.

J'ai vu une fois d'Alembert à une conversation chez lui, ou plutôt dans une espèce de taudis, car sa chambre ne méritoit pas d'autre nom. Il étoit entouré de cordons bleus, de ministres, d'ambassadeurs, etc. Quel mépris il avoit pour tout ce monde-là ! Je fus frappé du sentiment que la supériorité de l'esprit produit dans l'ame (1).

(1) On nous permettra de rapporter ici une anecdote qui n'est pas étrangère au sujet, et que nous croyons très-peu connue. Le célèbre d'Alembert avoit dans sa jeunesse le talent d'imiter à un degré de perfection qu'on aura peine à croire. Un jour qu'il dînoit chez le marquis de Lomellini, envoyé de Gènes, ce ministre, instruit du talent de son convive, avoit invité Mademoiselle Gaussin et Mademoiselle Dumesnil. D'Alembert imita successivement, et avec une vérité frappante, le ton, la voix, les gestes de Sarrazin, de Quinaut-Dufresne, de Poisson, etc. Et comme ils étoient absens, il fit sortir les plus petits défauts qui se trouvoient dans leur débit. Mademoiselle Gaussin desira se voir imiter. D'Alembert s'en défendit quelque temps, par la raison qu'elle étoit trop accomplie; enfin il céda. L'illusion fut complète, mais très-flateuse pour Mademoiselle Gaussin : car plus l'imitation étoit parfaite, plus elle eut de quoi être contente d'elle-même. On sent bien que Mademoiselle Dumesnil voulut avoir son tour. Elle prit une attitude imposante, mais qui n'en imposa point à l'imitateur. Il commence, on est attentif; à peine avoit-il dit sept à huit vers, que Mademoiselle Dumesnil s'élança de son siège, en criant : « Ah voilà mon bras gauche, »  
« mon maudit bras gauche ! Il y a dix ans que je travaille à en »  
« corriger la roideur, et je n'ai pu encore y parvenir. Oh ! »  
« Monsieur, je vois bien que rien ne vous échappe. Je vous »  
« promets de faire de nouveaux efforts pour en venir à bout. »  
« Mais aussi vous ne pouvez me refuser de me donner vos »  
« conseils. Vous avez trop de tact pour n'être pas un excellent »  
« maître de déclamations ». Nous tenons cette anecdote d'un ami de d'Alembert.



Il n'y a point de sensibilité sans détail, de mémoire sans activité, de beau langage sans assurance, et même sans quelque audace, de grace sans liberté.

Ce qu'il y avoit d'étonnant dans *Le Kain*, c'étoit l'accord parfait de ses mouvemens, de son corps, de ses gestes, de toute sa personne, de son visage et de sa voix. « Quelquefois j'arrivois trop tard, me disoit M. *Thomas*, et je me trouvois sous le théâtre. Alors ne voyant point *Le Kain*, mille choses me paroissent dites d'une manière fausse. Mais quand je parvenois à l'orchestre et que je voyois cet acteur, l'accord admirable et complet de son être remettoit au ton de la nature les accens même qui paroissent le plus en sortir ».

Ceci me rappelle un trait du même genre. La déclamation de Gerbier, le mouvement de ses yeux et de son visage produisent un tel effet magique, que dernièrement, après l'avoir entendu, je fis une observation assez curieuse. A tous ceux qui l'avoient vu en face il avoit paru beau, admirable et presque le même que dans les jours de sa gloire. Tous ceux qui s'étoient trouvés derrière lui l'avoient trouvé vieilli et tombé.

Je reviens à *Le Kain*. Les rôles où cet acteur excelloit, ajoutoit M. *Thomas*, étoient les rôles passionnés; Orosmane, Vendôme, Tancrède, Gengis-Kan, Wenceslas, Warwick, etc. Il n'avoit pas ce qu'on appelle beaucoup d'esprit, mais nul homme ne recut de la nature une sensibilité plus profonde, plus variée. La sensibilité des acteurs est souvent en dehors, parce qu'ils n'en ont point une réelle. Celle de *Le Kain* étoit toute en dedans. Elle ressembloit à ces monumens.

antiques qui ne s'élèvent qu'à peine au-dessus du sol, et dont les colonnes couvertes par la terre laissent deviner toute leur hauteur à l'imagination du voyageur. On ajoute même machinalement à tout ce qu'on ne voit pas, et qu'on ne fait que pressentir. *Le Kain*, dans ces momens, produisoit des effets terribles par des sons brisés en éclats, qui partoient de l'ame et sembloient y rester; dans d'autres momens, c'étoit un lion rugissant, un lion qui avoit brisé sa chaîne. A lui seul il remplissoit tout le théâtre. Il étudioit profondément ses rôles. Il y a tel rôle qu'il a travaillé pendant dix ans. Il étudioit scrupuleusement son geste, comme étant le véhicule de la vérité de sa diction.

On le félicitoit sur ce qu'au théâtre il paroissoit avoir plus de six pieds. Il répondit : ce n'est point par notre corps que nous sommes grands, c'est par notre ame. —

Il avoit coutume, une heure avant de jouer, de se promener seul sur le théâtre, de l'arpenter, de se remplir des fantômes de la tragédie. Nous devrions transporter cette méthode dans nos études. On ne se pénètre pas assez de l'objet qu'on veut rendre. Il faut le personnifier, se placer auprès de lui, le voir. C'est ainsi que M. G.... m'a dit qu'il étoit parvenu, en peu d'heures, à composer le beau portrait de *St. Bernard*.

Point de beau débit sans la richesse des intonations. Il y a des comédiens, et beaucoup même de ceux qui passent pour les meilleurs, qui ne parlent que sur trois ou quatre tons.

"J'ai éprouvé que rien ne me donnoit la possession de mes idées, comme de faire long-temps une même chose, ou de m'y préparer par des travaux analogues,

mais plus difficiles. Par exemple, pour m'exercer à la déclamation, j'ai déclamé à outrance, pendant une heure entière, les fureurs d'Oreste, les rôles de Thoas et de Mahomet. Je m'étois éraillé tout le gosier. Le soir je déclamois tout avec une force, une facilité extrême et beaucoup de vérité. Pour quoi que ce soit, il faut se monter. Le talent commence par les efforts violens dont il se compose, ensuite il se rasseoit, s'épure et approche de la perfection.

Très-peu de gestes pour un orateur du ministère public, me disoit M.<sup>lle</sup> Clairon. Votre genre est la noblesse et la dignité au suprême degré. Très-peu de gestes, mais les placer à propos, et observer les oppositions qui font ressortir les changemens de gestes.

Il importe d'être ferme sur les pieds qui sont comme la base du corps, et de laquelle part toute l'assurance du geste. On ne peut trop s'exercer dans sa chambre à marcher ferme et bien, sous soi, les jambes sur les pieds, les cuisses sur les jambes, le corps sur les cuisses, les reins droits, les épaules basses, le col droit, la tête bien placée. C'est ce qu'enseigne la danse noble et figurée.

Voulez-vous faire paroître vos yeux dans toute leur grandeur? baissez la tête: baissez-la jusqu'à ce qu'elle vous pèse. On sent en effet qu'en haussant la tête, les yeux se raccourcissent. Voulez-vous exprimer l'attention? tournez-la légèrement; par là vos yeux tournent et s'arrêtent. Autrement, écouter en face annoncerait plutôt de la stupidité que de l'attention. Voulez-vous peindre l'étonnement? laissez tomber le bas du visage; la frayeur? agitez les lèvres.

J'ai remarqué qu'en général les gestes devenoient plus faciles, lorsque le corps étoit incliné. Quand il est droit, si les bras sont longs, on risque de manquer de grace. Les gestes à mi-corps sont infiniment nobles et pleins de graces.

Plus on pourra raccourcir le bras par l'opposition du corps, et moins, peut-être, le geste coûtera.

Madame *la Rive* m'a dit que son mari s'occupoit sur-tout à contracter l'opposition du corps et du bras, ce qui donne en effet au geste beaucoup de grace.

La noblesse vient de la position des épaules, de la longueur du col, et de son mouvement sur son pivot. Elle est beaucoup dans le mouvement *tonique*.

N'agitez point le poignet, même dans les plus grands mouvemens. Je me suis aperçu que les saccades du poignet détruisoient la noblesse et la grace.

Mademoiselle *Clairon*, en parlant, tient son poignet un peu hors du bras. J'ai entendu critiquer cette position; mais elle me plaît assez.

Observez les mains de *Brizard* pour la manière dont elles remuent au bout du poignet.

*Molé* a beaucoup de petits gestes, et sûrement il en a trop. Mais quelle aisance! quelle liberté! quelle grace! — L'aisance dans tout. — Joindre la grace à la force.

Avant d'exprimer un sentiment, faites-en le geste. C'est presque toujours la meilleure méthode. — Deux mois après avoir eu cette pensée, j'ai été tout fier de trouver à Bordeaux, dans les manuscrits de *Montesquieu*, que c'étoit ainsi que le célèbre *Baron* en usoit souvent.

Une observation essentielle est celle-ci. Le geste est le mouvement du bras, et non pas le mouvement de la main. Voilà d'où vient le principal défaut de *S. Prix*, acteur des *Français*; je le lui ai dit; et il en est convenu. Ce principe est bien simple! eh bien! c'est le plus fécond, du moins pour moi; c'est celui qui m'a le plus facilité les gestes, que j'avois jusques-là d'un roide, d'un sec, d'un sautillant épouvantables. Ainsi la plupart du tems, chez *la Rive*, même dans les mouvemens les plus véhémens, la main ne paroît être qu'au bout du bras, mais le poignet n'agit point.

*Seconde observation.* Les meilleurs acteurs disent souvent plusieurs phrases de suite, sans faire aucun changement de geste. Ils ont raison. Il en faut éviter la multiplicité: car alors, plus vous voulez marquer de choses, et plus vous en effacez en voulant également les marquer toutes.

Il y a souvent une grande expression à n'en pas mettre. Dans les pauses, on ne paroît jamais plus pathétique. La tête et ses mouvemens peuvent produire de très-grands effets sans le secours du bras.

Plus on peut diminuer le nombre des gestes, plus ils sont simples et plus ils feront d'effet. Chaque sentiment doit avoir son geste caractéristique. Je ne crois pas cependant que le nombre des gestes principaux soit très-étendu. J'ai observé que les meilleurs acteurs n'avoient qu'une certaine quantité de mouvemens assez bornée, et qui reviennent sans cesse. Est-ce leur faute, ou celle de leur art?

Le geste multiplié en petit est maigre. Le geste

large et simple est celui d'un sentiment vrai. C'est sur ce geste que vous pourrez faire passer un grand mouvement.

Je voudrais essayer, dans toutes les choses nobles et simples, et qui ne comportent point de chaleur, de ne me permettre qu'un demi-geste, lent, et même rare. Lorsqu'ensuite il faudroit dire quelque morceau vivement, comme le moindre geste, si peu animé qu'il fût, paroîtroit vif! — Les oppositions. — L'économie.

*Troisième observation.* Ce qui rend souvent le geste pénible et gauche, c'est qu'on ne laisse pas tomber son bras à propos, ou qu'on le laisse tomber à tout propos. En cela consiste le lâche et le traînant du geste. Le moins que vous pourrez laisser tomber votre bras, ce sera le mieux. J'ai vu *la Rivé* et les bons acteurs varier tellement le mouvement de leurs bras pendant plusieurs vers et même des tirades entières, que ce bras ne tomboit que très-rarement et tout à la fin. — Qu'il tombe mollement et sans saccade.

On n'applaudit jamais en fait de geste que ce qui paroît original. Sans cela le geste seroit irréprochable, mais ne seroit que de la fabrique et de la routine.

L'ame du bras est dans le coude. — C'est dans le coude que le mouvement commence nécessairement. — Quand vous voudrez hausser le bras, haussez le coude; qu'il soit en général de niveau avec la main. — Ouvrez aussi les bras. Ces gestes ouverts et à côté du corps valent mieux que ceux qu'on fait

devant soi. — En élevant le coude, vous arrondissez le bras. — Baissez aussi la tête, pour avoir l'air d'élever le bras. Le geste est dans la combinaison de la tête et du bras. — Levez le bras tout d'une pièce, c'est-à-dire, le bras et la main ensemble.

Que le geste remonte toujours, ainsi que la perspective de la terre. Faites souvent le geste avant de parler. Qu'il en reste souvent une fin qui puisse monter encore quand vous aurez parlé.

Dans certains momens, ouvrir les yeux les plus grands possibles; — il est bon aussi de descendre les yeux avant de reprendre le geste; cela opère dans le geste une suspension.

On peut soumettre à des règles le mouvement des yeux, celui de la tête, celui du corps, celui des bras, celui des mains.

Changez avec soin la tête de place, et pour cela changez les pieds. Mettez quelquefois la tête dans les épaules. Changez la position du corps, vous changez la tête.

Les doigts ouverts et écartés annoncent l'étonnement, l'admiration, la surprise; — y joindre aussi l'élévation de la poitrine qui se dilate pour recevoir l'idée qui la frappe.

J'ai recueilli ces observations au théâtre. Je ne sache pas qu'elles soient écrites nulle part.

---

---

## P O É S I E.

*ÉPIQUE à MM. de CHEVREUSE et de CHAULNES ;  
à l'armée de Flandres , 1747 (1).*

C E dieu que la nature entière,  
Rappeloit pour la rajeunir ,  
Ce printemps , qui , dans sa carrière ,  
Devroit ne voir que le plaisir ,  
Vient donc de r'ouvrir la barrière  
Des fureurs et du repentir .  
A l'extravagance guerrière :  
Sous ces antres fleuris et verts ,  
Quand Vénus , Vertumne , Zéphyre ,  
La volupté , que tout respire ,  
Et qui réveille l'univers ,  
Devroient n'offrir que les concerts  
De la musette et de la lyre ,  
La trompette trouble les airs ,  
Et l'Amour s'alarme et soupire ,  
En voyant sortir des encens  
Des cyprès , des lauriers , des fers ,  
La mort , la gloire , et le délire .  
Ces masses de bronze et d'airain ,  
Où l'art sinistre de la guerre  
Renferme les feux du tonnerre ,  
Déjà sur leur affreux chemin  
Ecrasent dans le sein de Flore  
Les roses , le myrte , le thym

(1) Cette pièce inédite de *Gresset* , se trouvera dans la nouvelle édition des œuvres de ce poète , que nous avons annoncée dans notre premier numéro.



Qu'un ciel plus doux faisoit éclore.

Déjà le laboureur déplore

Ses sillons foulés et détruits ;

Au lieu des plantes et des fruits.

Dont elle alloit être parée ,

La terre aride et déchirée

Se couvre d'un horrible amas

De tentes , d'armes , de soldats ,

Et cette mère languissante

Gémit, en voyant ses enfants

Etouffer la moisson naissante

Pour se creuser des monuments.

O ! vous , qu'à regret j'envisage.

Dans ces dangers et ces travaux ,

Vous , qui les cherchez en héros ,

Et les voyez des yeux du sage ,

Quand reverrai-je l'heureux temps ,

Où la paix calmant les ravages ,

Et laissant vivre les vivans ,

Vous reviendrez sur nos rivages

Cueillir les fleurs de vingt printemps ,

Et partager sous nos ombrages

Le sort sensé des bonnes gens ,

Loin des querelles d'Allemands ,

Et des Pandours anthropophages ,

Et tels autres mauvais plaisans ?

Hâtez-vous, sous l'astre propice

D'un roi que suivent constamment

L'Amour , la Victoire et Maurice ,

Consommez l'asservissement

De ces fiers et foibles Bataves

Qui craignant leur dernier moment ,

Viennent tumultuairement

De se redonner des entraves

Proscrites solennellement

Par leurs ancêtres moins esclaves.

A notre destin immortel  
Ramenez ces momens illustres ,  
Ces conquêtes , dont le Texel  
Tremble encore après quinze lustres :  
Quel boulevard résistera  
Au vainqueur qui le redemande ?  
Le même Mars règne , commande ,  
Le même sort obéira.  
Sur les remparts de la Hollande  
Allez , arborez la guirlande  
Des lis qu'ils ont portés déjà ,  
Et ramenez à l'Opéra  
Les présidentes de Zélande  
Et les baronnes de Breda.  
Mais quelle vaine et chère image  
M'entretient déjà du retour ,  
Quand nous sommes si loin du jour  
Qui doit finir votre esclavage ?  
Jusque-là quel affreux tourment !  
Quel vide , quel désœuvrement !  
Que d'ennui , qu'en vain on évite  
Et qu'on retrouve à tout moment ,  
Vous attend , vous suit , vous agite !  
Que le camp le plus triomphant  
Pèse au vrai sage qui l'habite !  
Au milieu des sots embarras ,  
Des longs dîners et du fracas ,  
De tant de gens braves et plats  
Que l'éternelle Flandre assemble ,  
Je ne vous plaindrai pourtant pas ,  
Si vous êtes souvent ensemble :  
Dans ce pays triste et perdu ,  
Vous trouvez et vous pouvez rendre  
La douceur de causer , d'entendre ,

Et le plaisir d'être entendu :  
 Parmi les ennuis de la gloire,  
 L'air grivois et le mauvais ton  
 De ce peuple à cravatte noire,  
 Qui n'a de conversation  
 Que pour dîner avec Grégoire  
 Ou pour souper avec Fanchon ;  
 Dans cette troupe non lettrée  
 De petits messieurs si parfaits,  
 Si ridicules, si ginguets,  
 Dans la populace dorée  
 Des jeunes et vieux freluquets,  
 L'un de l'autre, ressource heureuse,  
 Vous vous dédommagez tous deux  
 De tant de milliers d'entuyeux  
 Qui bordent la Dyle et la Meuse ;  
 Et sous les tonnerres de Mars,  
 Philosophes libres et calmes,  
 Des Muses et de tous les arts  
 Vous joindrez les fleurs à ces palmes  
 Qui couronnent vos étendarts  
 Ainsi sous le ciel atlantique  
 Et près du tombeau de Didon,  
 Lélius, avec Scipion  
 Retrouvoit Rome dans l'Afrique.  
 Dans cette pompe et ce fracas  
 De faisceaux, d'aigles, de combats,  
 Aux champs du barbare Gétule,  
 Tous deux se rendoient les loisirs  
 Les arts, la langue, les plaisirs  
 Et de Tibur et de Tusculé.  
 Faits, comme eux, pour les agréments  
 De l'heureuse philosophie,  
 Vous adorez les arts charmans  
 De l'Attique et de l'Ausonie,

*Épître de Gresset.*

421

Et ce n'est point la flatterie  
Qui vous joint à ces noms brillans  
Dans le temple de Polymnie.  
Détestant le fade jargon.  
De la basse cajolerie ,  
Je ne chante que la raison ,  
La vertu , l'ame , le génie ,  
Et je ne donne rien au nom  
A qui la foule sacrifie.  
Oui , si vous n'aviez à mes yeux  
Que des rangs , des titres nombreux ,  
Des ducs , des pairs , des connétables ,  
Mes hommages indépendans  
N'inscriraient pas vos noms durables  
Dans les fastes vainqueurs des temps.  
Des esprits vrais et raisonnables ,  
Pensant par eux , invariables ,  
Malgré les phosphores divers  
Et tous les pompons méprisables  
Qui coëffent ce plat univers ,  
Des grands sans bassesse , et sans airs ,  
Instruits sans cesser d'être aimables  
Des cœurs toujours irréprochables  
Dans un siècle faux et pervers ;  
Voilà les héros véritables  
Et de mon ame et de mes vers.

---

S P E C T A C L E S.

THÉÂTRE DE LA RÉPUBLIQUE.

*Continuation des représentations d'ABUFAR.*

Nous nous empressons de compléter notre article  
du N.<sup>o</sup> dernier sur *Abufar* , par l'annonce du succès

D d

décidé de cette tragédie touchante et passionnée. L'auteur a fait tous les sacrifices que commandoit l'unité d'action et d'intérêt. Le public, qui finit toujours par être juste, a senti avec enthousiasme les effets neufs de cet ouvrage. Il est permis de croire qu'un excellent article du Journal de Paris, sur la première représentation, d'*Abusar*, a beaucoup contribué à en révéler plus promptement les beautés qui sont d'un ordre auquel le plus grand nombre des spectateurs n'est point accoutumé, sur-tout depuis que la scène française est, à quelques exceptions près, en proie à des ouvrages sans intérêt, sans passions et sans style. Ce service rendu par la critique est une nouvelle preuve de l'utilité dont elle peut être aux beaux arts, dans un tems où des succès faciles ont confondu les faux talens avec les talens réels.

### THÉÂTRE DE LA RUE FAVART.

*Première représentation de la PAUVRE*

*FEMME.*

*La Pauvre Femme*, pièce en un acte et en musique, jouée pour la première fois le 19 germinal, a eu beaucoup de succès. Les paroles sont du citoyen Marsollier, la musique est du citoyen d'Aleyrac, auteur de *Nina*.

Une Pauvre Femme a caché dans sa demeure un homme de lettres et une jeune femme mère d'un enfant au berceau, proscrits l'un et l'autre. Un homme qui a été proscrit lui-même, avoit remis en dépôt au mari de la Pauvre Femme, lequel est mort depuis,

un porte-feuille renfermant une somme considérable. Rendu à la liberté, il vient le redemander. Il se trouve que cet homme est l'époux de la jeune mère, et frère du proscrit, également recueilli par la Pauvre Femme. Son retour et son porte-feuille éloignent enfin de ces infortunés la douleur et le besoin.

Tel est le fond très-simple de cette pièce. Ces petits drames, même avec le secours de la musique, ont besoin d'être animés par des scènes épisodiques. C'est ce que le citoyen Marsollier a fait avec beaucoup de naturel et de connoissance des effets propres à ce genre. La musique est en harmonie avec le sujet; elle est digne du talent ingénieux et facile de son auteur.

**M Ê M E T H É A T R E.**

*Première représentation d' A D È L E et  
D O R S A N.*

*Adèle et Dorsan*, opéra comique en trois actes, joué le 8 floréal, a obtenu un succès qui a paru avoir, par intervalle, un caractère d'indécision. En voici le sujet :

Une jeune personne, née de parens pauvres et honnêtes, aime un jeune homme, fils d'un riche cultivateur, et elle en est aimée. Elle a eu l'imprudence de quitter sa famille pour lui. Mais il l'a délaissée en l'aimant toujours. Revenu chez son père qui a vu avec un mécontentement secret l'amour de son fils, et qui a causé par une adresse cruelle l'abandon d'*Adèle*, il est au moment d'épouser une jeune femme riche et belle. Mais *Adèle* au désespoir, et toute à son amour,

vient réclamer la foi de son amant, au moment même de la cérémonie du mariage : le père est inflexible ; son fils, qu'il a abusé, est vivement ému. Adèle est repoussée, et par les ordres du père elle doit partir sans délai. Cependant sa rivale, généreuse et compatissante, et qui a voulu qu'on différât le mariage, vient en secret la consoler, et lui promettre le succès des vœux de son amour. Dorsan, qui de sa fenêtre a entendu son Adèle, en descend mystérieusement pour se rejoindre à elle ; et au moment où son père, dans son inquiétude, vient le chercher, il emporte son amie dans ses bras et fuit loin de la maison paternelle. Le père se met à leur poursuite. Tombé de cheval et blessé sur la route, il est recueilli dans la chaumière d'une bonne femme, par les soins d'Adèle et de Dorsan qui lui ont prodigué leurs tendres secours, sans en être reconnus. Mais ils finissent par l'être, et ils obtiennent de sa sensibilité, pour les secours qu'il en a reçus et pour les sentimens qu'ils lui expriment pendant un sommeil simulé, le bonheur de s'unir enfin l'un à l'autre.

Ce fonds romanesque n'est pas sans invraisemblance ; mais notre objet n'est point de rendre un compte sévère de ces ouvrages. Nous voulons pourtant qu'un article tel que celui-ci ait du moins quelque utilité ; notre but est de démêler et de signaler l'intention dramatique, la situation neuve, ou l'idée touchante que l'on peut trouver dans la foule de scènes oiseuses qui prolongent d'ordinaire nos opéras-comiques. Par exemple, nous citerons comme très-intéressante la scène des deux rivales, et en général comme théâ-

trale la situation d'Adèle abandonnée, en contraste avec la jeune épouse destinée à Dorsan. Mais cette situation est presque toujours la même dans toute la pièce. Elle perd de son effet aussi par les longueurs des accessoires, et au dernier acte, la scène du lit où le blessé repose, est si près du ridicule, qu'elle nuit au charme attaché au fonds de l'ouvrage. Les artistes et le public ont applaudi à la musique; ils y ont reconnu de la grace, du chant et de la mélodie. Mais les premiers auroient désiré de plus grands effets dans plusieurs scènes qui les motivent, entr'autres dans celle où Adèle, sous les yeux des deux surveillans qu'elle a touchés, chante avec mélancolie sous les fenêtres de son amant. Les auteurs sont encore les citoyens Marsollier et d'Aleyrac.

### THÉÂTRE DE LA RUE FEYDEAU.

REPRÉSENTATION DES COMÉDIENS FRANÇAIS.

*Première représentation du TOLÉRANT, comédie en 5 actes et en vers.*

Les comédiens français ont donné le 4 floréal, la première représentation du *Tolérant*, comédie en 5 actes et en vers libres; elle est du citoyen Dumoustier, auteur de trois autres comédies, le *Misanthrope corrigé*, le *Conciliateur*, les *Femmes*; de plusieurs opéras comiques, et des lettres à *Emilie*, sur la Mythologie.

L'ensemble de cette pièce n'a point paru avoir un succès décidé; plusieurs détails ont été fort applaudis.



Mes amis, écrivoit Voltaire, quand nous avons prêché la tolérance en prose, en vers, dans quelques chaires et dans toutes nos sociétés, nous avons servi la nature, nous avons rétabli l'humanité dans ses droits, et il n'y a pas aujourd'hui un ex-jésuite, ou un ex-janséniste qui ose dire : je suis intolérant.

Ainsi la tolérance dans les opinions religieuses, déjà si bien établie, il y a trente ans, ne peut guère aujourd'hui être un sujet neuf et piquant. Il est vrai qu'il n'y a pas encore long-temps que dans ses satires un homme de talent osoit tourner en ridicule les écrivains qui traitoient ces matières, et ceux disoit-il,

... dont la muse en extase,  
Du mot de tolérance attendit une phrase.

Mais il nous semble que le citoyen Dumoustier, qui a traité ce sujet sous les rapports religieux, a oublié que si *le théâtre instruit mieux que ne fait un gros livre*, c'est lorsque l'objet de l'instruction n'est pas devenu un lieu commun. Il eût été sans doute plus intéressant et plus analogue au caractère de la comédie, de traiter la tolérance dans la vie domestique, dans la société, dans les beaux arts. Voltaire, dont ces matières rappellent toujours le nom, a fait une tragédie, intitulée la *Tolérance*, ou les *Guèbres*. La tolérance religieuse, par la gravité de son objet, doit plutôt en effet appartenir à la scène tragique. On sait tout le parti qu'en ont tiré les auteurs de *Mélanie* et de *Fénélon*.

Voici, en aperçu le plan de la comédie du citoyen Dumoustier :

Le Tolérant a un fils et une fille, il a dans son commerce deux associés d'une religion différente ; l'un de ces associés a une fille, l'autre un fils, ce qui forme avec les enfans du Tolérant une partie carrée où l'amour les a réunis.

Le fils d'un des associés est un jeune athée, livré par les excès de l'autorité paternelle à tous ceux d'une jeunesse trop contrainte ; la fille de l'autre associé, par les mêmes excès de l'autorité de son père, lui cache toutes ses actions, et finit même par prendre la fuite avec son amant. Les enfans du Tolérant, au contraire, élevés avec indulgence, ont toutes les vertus de leur âge : des commerçans de nations et de religions différentes, rassemblés par le Tolérant, sont conciliés par ses discours. Tels sont les motifs principaux des scènes qui composent l'ensemble de cette comédie. Nous les en détachons ici, parce que l'exposé suivi de la marche de la pièce, seroit nécessairement défectueux et sans intérêt, vu le peu de liaison des parties de l'action entr'elles.

On peut voir dans ces motifs, que le contraste et le résultat des principes de l'éducation donnée par ces pères à leurs enfans, sont un effet fourni par les *Adelphes*, et par l'*École des maris*. On reconnoît aussi dans la scène des commerçans conciliés sur leur culte, la scène charmante de *Zadig* à Bassora ; cependant ces scènes, qui sont plus particulièrement du sujet, sont de peu d'effet. L'auteur a eu par intervalle l'idée de la tolérance dans la vie domestique ; mais la contexture de l'ouvrage est telle que des scènes d'amour, d'amitié, d'affaires, de tolérance s'entre-

mêlent sans être dirigées par un objet dominant. Il en résulte une indécision d'intérêt qui sans doute a pu nuire au succès.

Ces observations, que l'auteur a sûrement faites lui-même, ne peuvent empêcher de reconnoître dans cet ouvrage un bût louable, et le mérite d'avoir adapté à la scène un sujet grave qui fournissoit peu de ressources. Le caractère du Tolérant a de l'intérêt, celui du Juif a du comique et de la vérité. La tournure du dialogue est vive; mais les personnages sont un peu babillards et ont un peu trop l'air d'être là pour dire de jolies choses fort étrangères à l'action. L'estime que mérite l'auteur, fait désirer qu'il prenne de l'objet et du style de la haute comédie, une idée plus grande et plus vraie. Il recherche trop les pensées propres au madrigal, ce qui donne à ses personnages un caractère de beaux esprits, qui sont toujours prêts à faire leur cour. Sa versification est facile et légère; mais son style n'est point assez naturel; par exemple, pourquoi s'exprimer ainsi?

Et la vertu qui germe au sein de l'innocence,

Pour éclore a besoin du soufïle de l'amour.

Cette affectation obscurcit les idées, loin de les rendre brillantes; c'est le défaut capital que le public a remarqué dans les comédies du citoyen Dumoustier, qui annoncent d'ailleurs un esprit délicat, des intentions morales et un talent distingué.

La pièce est jouée par les citoyens *Molé*, *Fleury*, et *Saint-Phal*, avec leur supériorité connue.

---

---

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

### LIVRES DIVERS.

*INDIAN antiquities or dissertations, relatives to the ancient géographical divisions, the pure system of primeval theology, the grand code of civil laws, the original form of government and the various and profound littérature of Hindostan, compared throughout with the religion, laws, gouvernement, and littérature of Persia, Egypt, and Grece, the whole intended as introductory to and illustrative of the history of Hindostan, upon a comprehensive scale. Vol. III, IV, and V. by Th. Maurice, London, 1794 —*

**ANTIQUITÉS indiennes, ou Dissertations relatives aux anciennes divisions géographiques, au pur système de la théologie primitive, au grand code des loix civiles, à la forme originaire du gouvernement, et à la littérature variée et profonde de l'Indostan, comparés à la religion, aux loix, au gouvernement et à la littérature de la Perse, de l'Égypte et de la Grèce, etc., etc. III, IV et V vol. par Th. MAURICE. Londres, 1794.**

Les deux premiers volumes de cet ouvrage très-singulier ont paru à Londres en 1792. Ils furent prônés par leurs partisans, avec le même excès qu'ils furent censurés par les adversaires du système de M. Maurice. L'auteur tombe dans le défaut d'un grand nombre

d'écrivains, celui d'établir des systèmes sur de simples ressemblances et analogies entre les opinions et cérémonies religieuses de différens peuples. Ses comparaisons entre l'architecture des Indiens et celle des Egyptiens, sont très-curieuses. Le troisième volume est rempli par des descriptions des temples et des monumens des Indiens, des Grecs et des Romains. Sa dissertation concernant l'architecture de l'Egypte ancienne et de l'Inde, renferme des idées neuves sur l'origine de la forme des colonnes et des différens ordres, ainsi que des hypothèses très-ingénieuses sur l'histoire et les progrès de l'architecture; le surplus de l'ouvrage est un enchaînement de conséquences bizarres qui roulent sur ce principe, que le dogme de la Trinité a été connu des peuples les plus anciens, et qu'on trouve encore des traces de cette croyance dans ce qui nous reste des cérémonies religieuses de l'antiquité. Nous reviendrons quelque jour sur le troisième volume.

*ALBERTS VON HALLER, Grundriß der Physiologie, fuer Vorlesungen, mit den Verbesserungen von Wrisberg, Soemmering und Meckel, umgearbeitet von Dr. H. M. Leveling. Erster Theil. Erlangen bey Walther. 1795. 524 seiten in gr. octav. —*

PRINCIPES de Physiologie par ALBERT de HALLER, avec les additions de Wrisberg, Soemmering et Meckel, arrangés pour un cours, par le Docteur H. M. LEVELING, première partie. A Erlangen, chez Walther, 1795, in 8°. de 524 pages.

Ce chef-d'œuvre du célèbre Haller paroît ici accompagné des observations de trois physiologistes

distingués, et de celles de MM. Uden, Reich et Leveling. Nous indiquons avec assurance à nos lecteurs cette production, comme l'ouvrage qui présente l'ensemble le plus complet sur les élémens de la physiologie. Nous nous empressons en même temps de relever une faute de typographie à la page 167, où le mot *Mohrau* doit être remplacé par celui de *Neger*.

*KINDERALMANACH, oder die familie von Bernheim. Braunschweig, 1795. 256 seiten. in duodez.* — Almanach des enfans, ou la Famille Bernheim. A Brunswic, 1795. in-12 de 256 pages.

Cet écrit est la production d'une institutrice expérimentée; il renferme dans un cadre agréable une foule d'objets instructifs; très-propres à former le cœur et l'esprit des enfans. Les livres élémentaires des Allemands sur l'éducation, tels que les ouvrages de Basedow, Campe, Resewitz, Rochow, Trapp, etc. trop ignorés en France, mériteroient peut-être l'attention du gouvernement, dans un tems où la nécessité d'une prompt organisation de l'instruction publique se fait sentir généralement.

*OVIDS Kunst zu lieben; in der Versart des originals, uebersezt von Fridrich KARL von STROMBEK. Goettingen, 1795, bey Dietrich. gr. octav. 94 s.* —

L'Art d'aimer d'Ovide, traduit dans le mètre de l'original, par Frédéric Charles de Strombek. A Gottingue, 1795, chez Dietrich; in 8°, de 94 pages.

Annouer cette version comme l'ouvrage d'un

jeune amateur, c'est assez dire qu'elle ne doit pas être jugée avec la sévérité que la critique apporterait à l'examen de l'ouvrage d'un poète de profession. L'auteur sollicite lui-même l'indulgence avec beaucoup de modestie, en prévenant qu'il ne donne cet ouvrage que comme une simple étude. Il étoit difficile de rendre en allemand, avec grâce et fidélité, par des vers hexamètres et pentamètres, la plus charmante des productions du chanoine de Sulmone. M. Strombek est aussi l'auteur de Diane et Endymion, mélodrame imité de Métastase, et où il a prouvé que son talent peut se montrer avec avantage, toutes les fois qu'il ne sera pas contraint par les entraves d'un mètre continuellement calqué sur celui de ses modèles.

Nous ne pouvons mieux terminer cette notice qu'en rapportant ces vers, aussi ingénieux que piquans, et qui n'ont été imprimés nulle part, du C. Lebrun, sur les traducteurs serviles :

Gardez-vous bien du mot-à-mot,

Horace et le goût le renie.

Tout pédant traduit comme un sot ;

C'est la grace, c'est l'harmonie,

Les images, la passion,

Non le mot, mais l'expression

Que doit rendre un libre génie,

Le plus fidèle traducteur

Est celui qui semble moins l'être.

Qui suit pas à pas son auteur,

N'est qu'un valet qui suit son maître.

W.

---

---

# HISTOIRE NATURELLE.

## GÉOLOGIE.

---

*THÉORIE DE LA TERRE ; par JEAN-CLAUDE  
LAMETHERIE , avec cette épigraphe :*

*Sed quibus ille modis conjectus material,  
Fundavit cælum ac terram , pontique profunda ,  
... ex ordine ponam. LUCRET. liv. V , vers. 397*

Trois volumes in-8°. A Paris , chez Maradan ,  
libraire , rue du Cimetière-André-des-Arcs , n°. 9 ,  
l'an 3°. de la République , 1795 ( *vieux style* ).  
Prix , 36 livres pour Paris , et 42 liv. pour les  
départemens.

**T**ous les savans connoissent les travaux de Lametherie , qui , depuis le départ de Mongez avec les malheureux compagnons de Lapeyrouse , rédige le journal de physique. Les ouvrages qu'il a publiés ont tous eu pour but les progrès des sciences physiques , ou l'amélioration de la morale et le perfectionnement de la raison humaine. Son nom mérite d'être inscrit parmi ceux des philosophes sensibles et des écrivains vertueux.

La dernière édition que Lametherie a donnée du *Manuel du minéralogiste* , a prouvé combien la connoissance des minéraux lui est familière. Son *Traité sur l'air* , ses nombreux mémoires consignés dans le journal qu'il rédige , attestent ses lumières en chimie ; et l'application qu'il a su faire du calcul



à la morale, dans sa *Philosophie naturelle*, démontre que les mathématiques ne lui sont pas étrangères. Le travail qu'il vient d'achever sur la Géologie, exigeoit cette réunion de connoissances, et il en a su tirer le parti le plus avantageux.

Les ouvrages qui ont pour objet la *Cosmogonie* ou la *Géologie*, sont des romans plus ou moins ingénieux. On ne pourra jamais avoir sur l'origine et la première formation du monde, que des conjectures; mais, pour que ces conjectures acquièrent le degré de vraisemblance qui peut les rendre intéressantes, il faut que celui qui les hasarde soit muni d'un grand nombre de connoissances; elles conduisent alors, en général, à des recherches et à des observations qui tournent toujours à l'avantage des sciences physiques, et qui accélèrent leurs progrès; et c'est sous ce rapport principal que ces recherches doivent être considérées.

L'homme chez qui la curiosité est une passion aussi insatiable que l'ambition, a toujours cherché à franchir les espaces qui le séparent des corps célestes, pour connoître leur harmonie et leurs rapports. Il a voulu sonder la profondeur du globe qu'il habite, pour en pénétrer l'organisation, et, toujours prêt à expliquer ce qui devoit lui paroître inexplicable, il a tenté, depuis l'antiquité la plus reculée, de remonter aux principes de la formation du monde; et chacun a regardé ses rêves comme des réalités.

Les deux agens les plus puissans que l'on connoisse dans la nature, l'eau et le feu, ont dû nécessairement être considérés comme les causes de l'origine et de la

conservation du monde , et comme devant un jour le replonger dans le néant.

Les anciens Egyptiens , qui ont les premiers , parmi les peuples qui nous sont connus , propagé le système des eaux , ont dit qu'elles couvroient d'abord tout le globe , qu'elles diminuèrent ensuite et pénétrèrent dans des abymes ou cavernes , qu'alors les continens parurent , et que les végétaux et les animaux furent produits ; que ces eaux , en sortant de leurs abymes dans différentes occasions , produisirent des déluges , et qu'enfin , quand ces eaux disparoîtroient de dessus la surface de la terre , le globe s'embrâseroit. La vue des coquilles dont la terre est remplie les avoit conduits à reconnoître que la mer avoit couvert tous ces terrains long-temps après la formation des êtres vivans. Les Grecs adoptèrent bientôt cette opinion qui leur fut portée par Thalès. Les poètes firent sortir Vénus du sein des eaux , et l'océan fut regardé comme le père de toute chose.

Le système qui attribuoit au feu la formation du monde , étoit celui des Brames , de Zoroastre et des Mages. Les Stoïciens et quelques autres philosophes grecs l'adoptèrent. Cette opinion a été renouvelée dans ces derniers temps par Descartes , Leibnitz , Buffon , etc.

Ces deux bases générales ont servi à bâtir les systèmes cosmogoniques qui ont paru depuis en si grand nombre.

Lametherie avoit déjà annoncé son opinion plusieurs fois , principalement dans sa *Philosophie naturelle* et dans ses *Vues physiologiques* ; il avoit

- déjà indiqué qu'il croyoit que dans la nature tout étoit l'effet de la cristallisation ; mais il n'avoit pas encore présenté cette idée avec de si grands développemens.

La cristallisation a lieu par le feu ou par l'eau. C'est à la cristallisation par l'eau que Lametherie<sup>n</sup> attribue la formation du monde : la cristallisation générale, opérée par les élections, lui paroît démontrée par les affinités que suivent toutes les matières minérales dans leur arrangement et par les formes régulières qu'elles affectent. Cette cristallisation suppose une dissolution par les eaux, et par une conséquence nécessaire, il faut que ces eaux aient couvert tout le globe et qu'elles aient surpassé les plus hautes montagnes d'une quantité considérable ; car la masse des minéraux qui ont été dissous, et le volume des dissolvans que chacun d'eux exige, prouvent que les eaux ont dû s'élever à une grande hauteur.

Telle est l'idée principale de Lametherie, et tout ce que la chimie, la minéralogie et l'astronomie nous ont enseigné est employé pour en appuyer la démonstration.

Il traite de la cristallisation par l'eau ou par le feu, de la figure de la terre et de différens fluides ; il passe de-là à l'examen de toutes les substances minérales, et cette partie de son ouvrage offre un traité complet de minéralogie. De l'examen de chaque substance en particulier, Lametherie passe à l'observation de ces mêmes substances en masse et à celle des principaux phénomènes de la nature qui doivent nécessairement mériter l'attention du géologue ; enfin il

donne une analyse de tous les systèmes géologiques, depuis les Égyptiens jusqu'à ceux de Bourguet et de Bernier.

L'ouvrage est terminé par une *conclusion* dans laquelle l'auteur résume toutes les idées exposées dans son ouvrage ; il marque des lettres C. D. P. celles qui sont *certaines*, *douteuses*, ou seulement *probables*.

Après ce que nous avons dit du degré de confiance que l'on doit aux différens systèmes géologiques, nous ne pouvons pas regarder celui de Lametherie comme certain ; mais il paroît du moins un des plus simples et des plus probables. Au surplus, quelque autorité qu'on lui attribue, son ouvrage n'en sera pas moins recherché comme un résumé curieux et important de tout ce qui a été dit et écrit sur cette matière ; il peut être regardé comme une véritable *encyclopédie géologique*, et aucun minéralogiste ne pourra s'en passer.

A. L. M.

---

---

## L I T H O L O G I E.

*LETTRÉ de DEODAT-DOLOMIÉU, aux Rédacteurs du Magasin Encyclopédique, sur la Lithologie ancienne.*

C I T O Y E N S ,

J'ai mis d'autant plus d'empressement à lire dans le dernier numéro de votre Journal la notice que vous donnez de l'ouvrage de Grég. Wad : *Fossilia*

*ægyptiaca Musei Borgiani Velletris*, 1794, que je me suis moi-même livré pendant long-temps à l'étude de tous ces monumens antiques qui rappellent la grandeur et la puissance de l'ancienne Rome, et qui décorent Rome moderne. Mais j'ai été surpris de trouver dans votre extrait la phrase suivante : *L'auteur (M. Wad), y est-il dit, combat l'opinion du citoyen Dolomieu qui attribue l'origine du basalte aux feux souterrains.* Cette opinion, loin d'être la mienne, est une de celles que j'ai toujours réfutées avec d'autant plus de force et d'avantage, que les monumens égyptiens ne m'ont jamais paru présenter, sous ce rapport, aucune équivoque, et dans aucune des pierres qui ont pu mériter anciennement la dénomination de basalte, selon la définition de Plinè, je n'ai jamais reconnu aucun indice qui pût faire présumer une origine volcanique.

Dans une dissertation sous forme de lettre, que j'ai adressée de Rome au baron de Salis, en 1790, sur la question de l'origine du basalte; dissertation qui a été imprimée dans le journal de physique de septembre 1790, et traduite en allemand, j'ai dit :

» Je n'entrerai pas dans la discussion de l'étymologie et de la vraie signification du mot *basalte*,  
 » j'en ai parlé dans le catalogue raisonné des produits  
 » de l'Etna; il est plus essentiel pour la question qui  
 » se traite, de connoître la vraie nature de la pierre à  
 » laquelle les anciens appliquoient cette dénomination,  
 » et de chercher dans elle-même les caractères qui peuvent décider si elle est volcanique ou  
 » non. Plinè et Ptolomée désignent par ce nom une

» pierre qui avoit la couleur et la dureté du fer,  
» dont on se servoit pour des monumens de sculpture,  
» et qui venoit de l'Ethiopie ou des montagnes de  
» la Haute-Égypte ; Strabon et Hérodote parlent de  
» cette même pierre *noire, très-dure; d'un travail*  
» *difficile*, sous le nom de *lapis aethiopicus* ; elle  
» servoit, disent-ils, entr'autres choses, à faire des  
» mortiers. Sur ces indications j'ai observé, avec une  
» extrême attention, tous les monumens égyptiens  
» formés d'une pierre noire, douée du degré de dureté  
» qui peut la faire comparer au fer ; et ces monu-  
» mens sont d'autant plus nombreux à Rome, que leur  
» dureté les a sauvés des ravages du tems, et qu'ils  
» n'ont pu subir le sort des statues de marbre qui  
» dans les siècles de barbarie ont été brûlées pour for-  
» nier de la chaux. C'est sur-tout dans le Muséum  
» de Borgia à Velletri, que l'on voit un si grand  
» nombre de monumens égyptiens qu'ils pourroient  
» servir à faire une Lithologie complète de l'Égypte.  
» J'ai donc vu beaucoup de statues, de mortiers, de  
» sarcophagés etc. etc. faits des pierres noires, les-  
» quelles ont tous les caractères attribués au basalte  
» et en conservent encore le nom ; et je puis dire avec  
» assurance que ces pierres ne sont point volcaniques ;  
» les seuls monumens égyptiens, construits avec les  
» produits des feux souterrains, sont : 1°. une statue  
» de la ville Borghèse, couverte d'hyéroglyphes et  
» formée d'une lave noire percillée d'une infinité de  
» petits pores. 2°. Un fragment de statue, qui m'a été  
» envoyé d'Alexandrie, faite de lave noire également  
» poreuse ; et un autre fragment provenant des mêmes

» ruines, où j'ai reconnu une sorte d'émail volca-  
 » nique. Je suppose même que ces produits volca-  
 » niques n'appartiennent point à l'Égypte, mais  
 » qu'ils y ont été transportés de la Syrie, où les feux  
 » souterrains ont laissé des preuves nombreuses des  
 » ravages qu'ils y ont exercés; car si l'Égypte eût eu  
 » réellement des volcans, ses habitans auroient fait  
 » un fréquent usage de leurs laves.

» Les autres pierres noires, venant de l'Égypte,  
 » appartiennent à différens genres; quelques-unes  
 » sont des trapps, rarement à grains fins, plus ordi-  
 » nairement ayant le tissu écailleux de l'hornblende.  
 » Mais les plus communes de ces pierres noires aux-  
 » quelles on conserve la dénomination de basalte,  
 » entrent dans la classe des roches composées. Ce  
 » sont des espèces de granites dans lesquels l'horn-  
 » blende domine tellement que la masse entière paroît  
 » noire, et qu'il faut les considérer de près et les  
 » observer avec attention pour y reconnoître le  
 » feldspath qui lui est associé. Comme dans toute  
 » l'étendue de la masse de ces pierres les deux subs-  
 » tances ne conservent pas les mêmes proportions  
 » entr'elles, il arrive quelquefois que le feldspath  
 » augmente en quantité, et alors la roche prend dans  
 » cette partie l'apparence d'un vrai granite rougeâtre  
 » ou blanchâtre. C'est à cette seule augmentation  
 » dans la proportion du feldspath, toujours essentiel  
 » à la composition de toutes ces roches, que sont  
 » dues ces veines et ces grandes taches d'aspect gra-  
 » niteux qui se trouvent dans presque toutes les  
 » grandes masses dont sont composées les statues

» égyptiennes, et dont la présence a fort embarrassé  
» les naturalistes qui ont voulu soutenir l'origine  
» volcanique des basaltes orientaux. En observant  
» ces monumens antiques, j'ai vu le passage du  
» trapp d'une apparence homogène aux granites  
» noirs et blancs à gros grains, formés d'une quan-  
» tité à-peu-près égale de feldspath et d'hornblende ;  
» laquelle transition graduelle dépend uniquement  
» de l'augmentation dans la proportion du feldspath,  
» et dans le grossissement des grains dont la roche  
» paroît être composée, ce qui ne laisse pas douter  
» que toutes ces roches, soit celles qui ont un aspect  
» à-peu-près homogène, soit celles qui ont un tissu  
» graniteux, n'appartiennent au même système de  
» montagne.

» Parmi les monumens égyptiens, il en est encore  
» beaucoup qui sont faits d'une pierre grise verdâtre,  
» très-dure, que l'on nomme *basalte vert* ; elle n'est  
» pas plus volcanique que les précédentes, et elle  
» appartient également à différens genres de pierres.  
» Quelquefois ces basaltes verts sont des schorls verts  
» en masse écailleuse ; ailleurs ils sont du genre des  
» trapps ; quelques-uns sont des petrosilex ; mais le  
» plus grand nombre appartient encore à la classe des  
» roches composées, où le petrosilex est mélangé  
» de feldspath ; ou bien le feldspath en très-petits  
» grains, est presque empâté avec l'hornblende  
» verte, etc. etc. »

Le préjugé de l'origine volcanique des basaltes étoit tellement repandu à Rome, avoit jeté de si profondes racines, qu'il m'a été très-difficile de le



détruire, et malgré toutes les preuves et toutes les observations que j'ai rassemblées pour le combattre, j'ai lieu de présumer qu'il subsiste encore dans toute sa force chez ceux qui n'ont observé que superficiellement ce genre de roche, et qui s'en laissent imposer par leur couleur noire que l'on est toujours tenté d'attribuer au feu, lorsqu'on habite des pays volcaniques, où presque toutes les laves ont cette teinte. Je serois porté à croire que M. Wad a plutôt combattu mon opinion, en ce qu'il en a adopté une contraire, en supposant aux basaltes une origine volcanique, et alors l'erreur seroit seulement dans le traducteur: car M. Wad ne peut ignorer l'opinion que j'ai professée à Rome pendant si long-temps, que j'ai publiée de tant de manières, et qui a donné lieu à tant de dissertations sur le même sujet.

Je prendrai cette occasion d'annoncer que l'ouvrage dont je me suis occupé presque continuellement pendant les sept années que j'ai habité l'Italie, et qui traitera de toutes les substances employées dans les monumens antiques trouvés dans les ruines de Rome, est presque terminé. Je l'aurois même déjà publié, si les circonstances m'eussent paru favorables pour le débit d'un livre de ce genre, et si je n'avois pas toujours conservé l'espoir de visiter la Grèce, l'Asie Mineure et les autres contrées qui ont fourni à Rome le plus grand nombre de ses monumens, afin d'appuyer sur des observations précises, beaucoup d'opinions que je ne puis jusqu'alors présenter que comme de simples conjectures. Cette espèce de Lithologie ancienne pourra être de quelque intérêt, parce que

J'y ai présenté de nouveaux moyens pour fixer la patrie et l'âge de beaucoup de monumens anciens sur lesquels les artistes et les littérateurs ont longuement discuté, sans pouvoir apporter aucune preuve directe en faveur de leur opinion. C'est ainsi, par exemple, que je démontrerai que le fameux Apollon du Belvédère, quoiqu'il soit un chef-d'œuvre de l'art, n'est cependant point un monument de l'époque où la sculpture s'étoit élevée dans la Grèce à son plus haut point de perfection : il est fait sans doute par des artistes grecs, mais qui ont travaillé dans un temps bien postérieur, et hors de leur patrie, puisqu'il est formé de marbre de Carare, appartenant aux premières carrières qui ont été exploitées dans les montagnes dites de *Luna*, lequel n'a été connu que dans les temps d'Auguste. J'ai été visiter ces anciennes carrières, abandonnées depuis long-temps, et j'y ai trouvé des blocs de marbre absolument semblable à celui dont l'Apollon du Belvédère est formé ; marbre différent par plusieurs caractères, de tous ceux qui ont été employés par les Grecs dans leur propre pays. C'est ainsi que j'ai prouvé que beaucoup de statues, réunies dans les mêmes groupes, n'étoient point destinées à se trouver ensemble, puisqu'elles sont faites de marbres de différens pays ; que plusieurs têtes n'appartiennent pas aux corps sur lesquels elles se trouvent placées ; que tels monumens d'architecture ne peuvent remonter qu'à telle époque, puisqu'ils sont composés de matériaux provenant de pays avec lesquels les Romains n'avoient aucunes relations dans les temps antérieurs. Le célèbre *Visconti*, avec qui

j'ai souvent observé les chefs-d'œuvre de l'art ancien, dans les savantes descriptions qu'il donne des principaux monumens de sculpture qui sont à Rome, a nombre de fois cité mes observations, et se sert des indications que je lui ai données à ce sujet, pour décider plusieurs questions jusqu'alors fort obscures.

## B O T A N I Q U E.

### C R Y P T O G A M I E.

*FLORÆ FRIBERGENSIS SPECIMEN, plantas cryptogamicas præsertim subterraneas exhibens, etc.* — *Essai sur la Flore de Freyberg, concernant principalement les plantes cryptogamiques souterraines, publié par FRÉDÉRIC-ALEXANDRE DE HUMBOLT, auquel seront ajoutés des aphorismes sur la doctrine physiologique et chymique des plantes; avec des planches en taille-douce. A Berlin, chez Rottmann, 1793, in 4.º de 189 pages.*

DEPUIS quelques années les botanistes allemands ont singulièrement cultivé la partie la plus difficile de la science, celle qui renferme les algues et les mousses.

Je suis fâché de ne pouvoir en dire autant des Français; mais nous ne trouvons rien parmi eux que nous puissions opposer aux travaux des Weiss, des Necker, des Schreber, des Schmiedel, des

Weber, des Hedwig, des Hoffmann, etc., ouvrages qui ont paru depuis environ vingt ans. Il est vrai que l'étude de ces petites plantes qui échappent souvent à la vue, et qui se ressemblent presque toutes, n'est pas fort attrayante, il faut l'abandonner à la patience germanique. Nous l'emporterons assez dans d'autres genres, comme on peut en juger par les écrits immortels des citoyens Lamark, Jussieu, Villar, Gouan, etc.

L'accueil favorable que l'on fit, il y a quelques années, à une dissertation sur quelques plantes souterraines, du naturaliste Humbolt, l'a déterminé à poursuivre ses recherches sur les cryptogames. Les algues et les champignons composent en grande partie son travail. Le premier genre de cet essai renferme les *peltigères*. Ce sont des lichens de Linneus, que Humbolt et quelques cryptogamistes ont autrement différenciés; il en est de même de plusieurs autres genres. Les lichens sont des plantes qui paroissent beaucoup moins organisées que les autres; quelques-uns, par leurs rameaux, ou par une expansion foliacée, imitent les végétaux parfaits; mais beaucoup d'autres ne sont formés que d'une croûte homogène, souvent pierreuse, couvertes de petits tubercules plus ou moins aplatis; c'est le chaînon qui joint le règne végétal au minéral; la plus grande partie est dépourvue de racine. Leur fructification est encore très-peu connue. En été, durant la chaleur, quand le ciel est serein, quand toutes les fleurs s'empressent d'éclorre, les lichens sont secs, friables, sans vie; mais au retour de l'automne, quand les

autres plantes périssent, que la chaleur disparoît, et que les pluies tombent en abondance, ils végètent à leur tour et paroissent dans toute leur vigueur; c'est ainsi que la rose de Jericho, séchée depuis longtemps, épanouit ses fleurs quand on la plonge dans l'eau. Or donc, pendant que tout est mort dans la nature, que le botaniste ne peut plus rien contempler, il trouve malgré cela, dans la saison des plus noirs frimats, quelques objets de curiosité et de méditation dans les lichens; c'est alors que paroissent leurs fructifications.

Pour bien connoître et observer les lichens, il faut les suivre pendant les diverses saisons d'une longue suite d'années; il faut parcourir à cet effet les forêts désertes, les landes, les antiques édifices, les sables stériles, les bruyères arides, les antres éloignés et les cavernes.

La ville de Freyberg, dans la Haute-Saxe, située sur la Mulde, est la capitale du cercle des montagnes. Ses environs, où se trouvent d'abondantes mines d'argent, de cuivre, d'étain et de plomb, offrent de profondes vallées, des bois touffus, des plaines et des rochers. Humbolt a parcouru plus d'une fois tous ces endroits; il a également visité en naturaliste la forêt noire, cette antique Hercynie, aussi ancienne que le monde, et dont on raconte tant de merveilles. Dans ces différentes contrées, où les sites sont si multipliés, la nature varie à l'infini ses productions; il n'en est point de plus agréable aux curieux et aux observateurs. Le botaniste y trouve à chaque pas des trésors précieux.

Quant à ce qui regarde les fungus, le naturaliste Humbolt, frappé de la singularité qu'ils offrent, et de la diversité considérable qui règne entre leurs espèces, a tenu note de ses observations et a expliqué ce qu'il rencontroit de plus curieux. Cet essai servira à compléter l'histoire des champignons, qui est encore imparfaite. Il y a long-temps que Linnéus a dit que c'étoit un chaos où l'on pouvoit à peine distinguer ce qui est espèce d'avec ce qui forme les variétés; ce qui est encore vrai aujourd'hui, malgré les excellentes collections et les soins de quelques iconographes français de nos jours.

L'essai botanique qui fait le sujet de cet article, présente deux cent cinquante-huit espèces, tant lichens que fungus, dans vingt-un genres. Les caractères essentiels génériques sont de Wildnow, de Micheli, de Gleditsch, de Gmelin ou de Humbolt. A la phrase botanique succède la synonymie des naturalistes modernes, l'indication du lieu de la naissance de la plante. Cette flore mérite d'être accueillie, elle contient une grande érudition germanique. WILLEMET.

---

---

---

# Z O O L O G I E.

## I C T H Y O L O G I E.

*INTRODUCTION au Cours d'Ichthyologie ;  
donné dans les galeries du Muséum d'Histoire  
naturelle , par le citoyen LACÉPÈDE , et  
commencé le 13 floréal de l'an 3<sup>e</sup>.*

### C I T O Y E N S ,

Notre but est de nous instruire de l'état actuel des connoissances relatives à cette classe nombreuse d'animaux qui habitent au milieu des eaux douces ou salées , et auxquels le nom de *poisson* a été donné. Je pourrois , citoyens , suivre l'exemple de plusieurs des naturalistes anciens ou modernes qui se sont occupés d'Ichthyologie , c'est-à-dire , de la science qui traite des poissons ; je pourrois commencer par exposer devant vous une longue suite de principes , d'axiomes , de corollaires et de définitions ; essayer de donner une description étendue de toutes les parties qui peuvent se trouver dans les différens poissons , une peinture exacte de toutes les variétés de forme , de toutes les nuances de couleur , de toutes les sortes de caractère que les plus petites de ces parties peuvent présenter ; et au milieu de cette énumération de qualités , de formes , de couleurs , que ceux qui n'auroient pas encore étudié l'Ichthyologie , ne pourroient rapporter avec précision à aucun objet déjà connu , ni par conséquent fixer dans leur mémoire , je pourrois tâcher , par une espèce de

de

de scientifique, mais de fragile échaffaudage, de tenir votre imagination suspendue dans ce vague d'idées superficielles, où des traits précipités les uns sur les autres éblouissent et disparaissent comme l'éclair, sans dissiper par une lumière durable, l'obscurité de la route qui doit nous conduire à notre but.

Tel est, en effet, l'inconvénient de s'occuper trop tôt de ces tableaux très-généraux qui peuvent séduire un moment, parce qu'ils donnent dans un très-court espace de temps plusieurs sensations très-diversifiées, et parce qu'ils paroissent renfermer un grand nombre d'êtres remarquables, tandis que dans la réalité on n'y voit que des ombres, qu'on n'y découvre que des propriétés dont une moitié exclut nécessairement l'autre moitié dans les mêmes sujets, et que la plupart des objets qui s'y succèdent avec promptitude sans avoir été auparavant distinctement aperçus, c'est-à-dire, examinés à part et avec attention, ne peuvent, en se présentant, réveiller aucune idée complète, ou du moins aucune idée étendue; ne frappent que par quelque petite surface, par quelque faible profil, et, si je puis m'exprimer ainsi, substituent les images imparfaites et les vains spectres d'une *lanterne magique*, au spectacle de la nature.

Ces ensembles si vastes ne peuvent servir à déployer les forces que de ceux qui, déjà instruits des détails de la science, cherchent à rapprocher leurs notions isolées; à se représenter à-la-fois un grand nombre de rapports déjà connus, à voir d'un seul coup d'œil tout ce qu'ils ont vu séparément, à rap-



l'esprit, tout ce qu'ils ont appris par un grand nombre d'efforts successifs. Un grand tableau n'est qu'une définition très-étendue; et tout le monde ne sait-il pas maintenant qu'une définition n'est qu'une récapitulation plus ou moins courte, de ce qui a déjà été exposé? Si, dans un ouvrage destiné pour les méditations de la solitude, il est possible, avec des moyens particuliers, des précautions multipliées et des artifices accommodés aux divers goûts de ceux que l'on veut attirer à l'étude de la science de la nature, s'il est possible, dis-je, de commencer par ces grandes expositions qui, lorsqu'elles sont bien faites, frappent d'étonnement, pour ainsi dire, et par l'ascendant irrésistible d'une admiration commandée, conduisent jusqu'au fond du sanctuaire de la science ceux qui, sans ce prestige, auroient détourné leurs pas de l'entrée même du temple, l'essence et les bornes d'un Cours ne permettent ni ces artifices, ni ces précautions, ni ces moyens. Embrassons donc franchement la vraie, l'unique méthode d'arriver à la vérité: ayons recours à *l'analyse*; appliquons-la avec sévérité à l'étude qui nous rassemble, et ne doutons pas que les progrès que nous lui devons ne soient aussi grands que ceux qu'elle a produits dans tous les genres d'observations, de réflexions et de recherches. Ce grand instrument des connoissances et des découvertes, est aujourd'hui trop perfectionné; il est devenu d'un usage trop facile pour que nous puissions le rejeter; et la science naturelle a d'autant plus le droit et l'obligation de s'en servir, que c'est dans son domaine que les plus grands maîtres dans

l'art de l'analyse sont venus chercher leurs exemples et les preuves de leurs préceptes.

Souffrez donc que je vous représente qu'il peut se trouver parmi vous des citoyens qui, pour la première fois, entendent parler d'Ichthyologie; veuillez bien vous identifier pour ainsi dire avec eux; daignez supposer que chacun de nous ignore les détails les plus généralement connus de la science qui va nous occuper, et cherchons ensemble le terme de nos desirs. Examinons attentivement chaque point en particulier; comparons ensuite tous les objets ensemble; que leurs ressemblances et leurs différences nous fournissent des idées générales que nous comparerons encore, nous élevant successivement de rapports généraux en rapports plus généraux, descendant souvent de ces hauteurs pour appliquer aux détails les vérités d'un ordre supérieur que nous aurons aperçues, faisant jaillir de nouveaux rapports de ces différentes applications, commençant ainsi toujours par l'analyse et la mêlant après avec la synthèse, montant et descendant alternativement; mais à chaque ascension acquérant de nouvelles forces pour parvenir plus haut, nous gagnerons enfin ces sommets d'où nous pourrons embrasser à-la-fois tous les êtres que nous aurons considérés, toutes leurs formes, toutes leurs propriétés, toutes leurs habitudes; rien de vague ne se présentera alors à nous, parce que nous avons déjà plusieurs fois examiné de très-près; les objets qui s'offriront à notre vue; un trait qui nous frappera de loin, suffira pour nous rappeler ce qui nous échappera par la

distance ; et en effet, du haut d'un mont d'où l'on domine sur une plaine couverte d'une innombrable quantité de végétaux que l'on a auparavant vus de près et observés à loisir, ne les distingue-t-on pas avec célérité, parce que le port des plantes ou tout autre caractère que l'on aperçoit de loin, retrace à l'instant la forme la plus déliée des fleurs, des feuilles, ou des fruits ?

Alors, c'est-à-dire vers la fin de notre Cours, nous pourrons former de ces vastes réunions que nous sommes obligés de renvoyer à des momens plus convenables, mais qui deviendront pour nous véritablement utiles. Nous contemplerons les grands rapports qui lient tous les poissons entr'eux ; et, examinant dans leur ensemble tout ce qui tient à leur conformation extérieure, à leur organisation intérieure, à leurs habitudes, nous exposerons dans un grand cadre leurs dimensions ; les proportions de leurs parties, la forme de leurs membres ; la composition de leur nageoires, la nature de leurs écailles, la dureté de leurs aiguillons, la vivacité de leurs couleurs, la matière cartilagineuse ou osseuse de leur charpente, la perfection plus ou moins grande de leurs sens ; la texture des organes qui servent à leur nutrition ou de ceux par lesquels ils respirent, la force de leurs muscles ; la disposition de leurs vaisseaux sanguins, les nombreuses ramifications des canaux qui portent aux diverses portions de leurs corps une lymphe abondante et pour ainsi dire un lait nourricier, ou qui, distribués à la surface, y répandent une onctuosité salutaire, une mucosité conservatrice ; les dilatations

et les compressions successives de cette vésicule aérienne qui les élève ou les abaisse au milieu des eaux ; la manière dont quelques uns d'eux s'accouplent, celle dont leurs œufs sont fécondés, dont l'embryon se développe et éclot, dont l'animal croît, attaque, se nourrit, se défend et voyage ; les préférences des poissons pour la mer, les fleuves ou les lacs ; l'influence qu'ils reçoivent de la température constante des climats ou de la chaleur passagère des saisons ; le parti qu'ils savent tirer de leurs diverses conformations, soit pour nager avec vitesse ou s'élancer, même dans l'air à des distances plus ou moins considérables, leurs qualités particulières, les propriétés remarquables que quelques-uns d'eux présentent, celle, par exemple, de frapper par des commotions imprévues, rapides comme la foudre, et fortes comme le coup électrique dont elles ont la nature.

Alors sur-tout, retraçant et réunissant tout ce que nous aurons pu dire pour chaque espèce, des qualités utiles aux arts et reconnues dans presque toutes les parties des poissons, ainsi que des ressources économiques que leur doit l'industrie humaine, bien pénétrés de cette vérité, que nous devons sans cesse rapporter à l'avantage de nos semblables les fruits, de toutes nos recherches, nous montrerons combien il est important pour un grand peuple, et sur-tout pour un grand peuple libre, de soigner les poissons indigènes, d'acclimater les exotiques, et de les multiplier tous. Nous montrerons près de ces côtes étendues que la mer baigne de ses ondes, et qu'à

circonscrivent notre territoire , au milieu de ces grands fleuves qui l'animent , de ces rivières qui le divisent , de ces ruisseaux qui l'arrosent , de ces lacs , de ces étangs , de ces réservoirs qui forment comme autant de nœuds et de points de communication dans ce système général de circulation d'eaux courantes et d'irrigation naturelle , nous montrerons , dis-je , d'innombrables masses d'eau qui , sans cesser de fertiliser notre sol , de favoriser nos reproductions , de mettre en mouvement les machines nécessaires à notre industrie , ou d'en transporter les produits , peuvent recevoir de là la volonté nationale , et nous présenter chaque année une nouvelle moisson plus abondante , moins variable , plus à l'abri de tout événement funeste , et aussi nutritive que celle que nos champs nous fournissent chaque été. Cette grande et importante vue , qui ne demande qu'un peu de temps , quelques dispositions suivies , quelque persévérance pour être réalisée , et qui doubleroit le nombre des habitans de notre patrie , sans nous laisser pour ainsi dire un seul instant de crainte pour la subsistance de cette immense population , pour l'entretien de cette force si précieuse aux amis et si redoutable aux ennemis de la France , sera exposée dans une de nos leçons , et accompagnée de toutes les preuves et de tous les développemens qu'exige un objet si digne de fixer l'attention de tous ceux qui s'intéressent au bonheur de leur pays ; et ainsi nous verrons la nature graver de son éternel burin , au fond des eaux , comme au sommet des monts , au milieu des monumens , de sa puissance

créatrice et des produits de sa fécondité, comme sur les décombres des ouvrages de l'homme et les débris des villes et des empires, dans les gouffres des mers, comme sur les ruines des cités antiques et fameuses de Thèbes, de Persépolis, d'Athènes et de Rome, ces mots que nations libres doivent toujours avoir sous les yeux : *Science et liberté, esclavage et ignorance, sont à jamais inséparables.*

C'est alors encore qu'après avoir joui de tout l'ensemble de la science que nous serons parvenus à connoître, notre reconnoissance se portera d'elle-même vers ceux à qui nous aurons dû le grand bienfait de la création successive de cette science si utile. C'est au milieu des richesses dont nous nous serons mis en possession, que nous aimerons à entendre parler de ceux qui les auront réunies. Nous exposerons l'histoire de l'Ichthyologie, c'est-à-dire, la suite des progrès qu'elle a dus aux naturalistes des temps anciens, et sur-tout à ceux des âges modernes. A l'extrémité de cette longue chaîne de savans bienfaiteurs, de philosophes célèbres, que vingt siècles déploieront à vos yeux, vous verrez très-près de vous, et vous reconnoîtrez sans peine celui qui recueille depuis long-temps la tendresse de mes illustres collègues qui sont aussi les siens, et les hommages assidus de tous les amis des sciences naturelles : et qu'ai-je besoin de blesser sa modestie en le nommant dans cette enceinte élevée pour ainsi dire par ses mains, où chaque objet parle de ses travaux, commande votre reconnoissance, et reçoit

encore chaque jour un nouvel éclat de ses soins multipliés, de ses leçons savantes, de ses encouragemens paternels ?

Appliquons donc maintenant les principes que nous venous d'établir, et entrons véritablement dans notre sujet. Nous exposerons très-souvent de vive voix, plutôt que par écrit, les caractères et les rapports des objets que nous examinerons ; nous préférerons souvent une sorte de discussion orale et familière à un discours écrit et préparé, comme plus favorable à tous les développemens que l'instruction exige, et plus propre à l'économie du temps, en nous permettant davantage de passer avec rapidité sur ce que nous saisissons facilement, et de ne nous arrêter beaucoup que sur ce qui exigera le plus d'attention. J'aurai de plus un grand soin à mettre sous vos yeux tous les objets dont je vous parlerai, ou du moins à vous en présenter les dessins les plus exacts, les images les plus fidèles ; vous savez tous que la véritable manière de faire des progrès dans l'étude de l'Histoire naturelle, est de beaucoup voir, de beaucoup examiner ; et d'ailleurs ce procédé peut rendre chaque séance utile ; indépendamment de celles qui l'auront précédée, et celui même qui ne viendrait que le dernier jour étudier avec nous, pourroit encore en retirer quelque fruit.

Au reste, ce ne seront pas des leçons que nous donnerons ou que nous recevrons ici : nous travaillerons, nous chercherons ensemble ; et ma confiance en vous, ainsi que dans la méthode analytique que nous devons aux *Bacon*, aux *Locke*, aux *Condillac*,

et que nous allons appliquer à l'Ichthyologie, ne me laisse aucune crainte pour vos succès et ne me permet de faire des vœux que pour moi.

---

## A N A T O M I E.

*Rapport fait au bureau de consultation des arts et métiers (1), sur les travaux anatomiques et les pièces artificielles du citoyen LAUMONIER, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, par les citoyens DESAULT, chirurgien en chef de l'hospice d'humanité, et HALLÉ, professeur d'Hygiène, aux Ecoles de santé.*

Pour faire connoître et apprécier le mérite des ouvrages que le citoyen Laumonier soumet au jugement du bureau de consultation, il est utile que nous présentions une idée très-succincte de ce qu'on a fait dans les différens genres dans lesquels il s'est exercé.

(1) Le bureau de consultation des arts et métiers a été établi par une loi du 17 septembre 1791; il est composé de trente membres choisis au scrutin dans les différentes sociétés savantes: son occupation est de donner des décisions pour la distribution des 300,000 livres qui sont annuellement accordées aux artistes; il s'assemble le quartidi et le quintidi de chaque décade, à six heures du soir, dans la salle de l'Académie des sciences. Ses séances sont publiques. A. L. M.



Après la découverte de la circulation, celle des vaisseaux lymphatiques, ou absorbans, est assurément celle qui a jeté le plus de jour sur la science de l'économie animale.

Rudbeck les a d'abord démontrés sur le foie, ainsi qu'Asellius avoit démontré les vaisseaux lactés dans le mésentère. On a eu plus de peine à les reconnoître dans la rate, les reins, le poumon et les autres viscères; et quoique *Thomas Bartholin* ait suivi quelques vaisseaux lymphatiques dans les extrémités des animaux, ce n'est que fort tard qu'on les a démontrés dans l'homme avec quelque évidence; ainsi que le reste du système absorbant.

Enfin, malgré les travaux multipliés des anatomistes sur cette matière; et quoique l'anatomie vienne d'être enrichie par les découvertes des Cruikshank, des Husson, des Hunter, des Sheldon, un système général de démonstration, manquoit à l'art, lorsque l'académie des sciences fit de cette démonstration le sujet d'un prix qu'elle proposa en 178... Aucun concurrent n'ayant satisfait assez tôt à sa demande, l'académie retira son programme. Peu après parut le fameux ouvrage de *Mascagni*; ce n'est que par de longs et pénibles travaux que l'on parvient à compléter de pareilles entreprises, et les termes d'un concours sont rarement suffisans pour les voir à-la-fois concevoir et éclore.

Tandis que *Mascagni* préparoit son ouvrage, le citoyen *Laumonier* travailloit de son côté sur la même matière. En 1775, il avoit commencé la recherche du système absorbant dans les poissons et

dans les oiseaux. Encouragé par le succès, il le suivit dans les quadrupèdes et dans l'homme. En 1780, au mois de janvier, il fit la démonstration du système entier dans l'hôpital de Metz. Il s'étoit proposé d'entrer en lice ; mais le programme de l'académie retiré, et l'ouvrage de Mascagni publié, le déterminèrent à consacrer son temps à de nouvelles observations.

L'art d'injecter les vaisseaux pour les rendre sensibles à la vue, et en faciliter la recherche, est un art ancien, mais qui a long-temps été bien imparfait. C'est à Eustache, à Graaf, à Swamerdam et à Ruysch sur-tout, que cet art est redevable de ses premiers progrès ; et, si l'on croit tout ce qu'on nous a dit des merveilles opérées par ce dernier, il l'avoit porté au dernier degré de perfection, si pourtant c'est perfectionner un art que de dérober à la connoissance des hommes les moyens qui nous en ont préparé les succès. Personne, depuis Ruysch, n'est parvenu à résoudre le problème dont il s'étoit, dit-on, rendu maître, de joindre à la subtilité des injections la conservation des parties, avec la fraîcheur, la souplesse et toutes les apparences de la vie, ou du moins de la tranquillité et du sommeil : c'est ainsi que ses panégyristes en ont parlé.

L'injection la plus difficile et la plus délicate est celle des vaisseaux lymphatiques. Ceux qui commenceroient par se saisir de quelque tronc ne réussiroient pas, une quantité de valvules prodigieuse s'oppose au passage des liqueurs les plus subtiles des troncs dans les rameaux. Il faut saisir ceux-ci ; les prendre

dans un degré de petitesse qui, joint à leur transparence, en rend la recherche très-difficile. Il faut les attaquer avec des instrumens très-déliés, et les tubes destinés à les injecter doivent être d'une extrême ténuité. Le mercure est jusqu'ici la seule substance qui ait répondu au desir des anatomistes; il est impossible de réussir dans cet art mieux que ne l'a fait le citoyen *Laumonier*. Nous en allons donner une preuve bien remarquable, d'après un témoin non suspect et qui a été à portée de comparer tout ce qu'il y a eu de mieux fait dans ce genre.

Un jeune médecin, très-instruit (le C. Desgenettes), a voyagé au commencement de 1789, et a passé en Italie. L'objet le plus fait pour piquer sa curiosité, étoit le fameux cabinet de Florence, et dans ce cabinet les travaux immortels de Mascagni. Il voulut s'instruire dans l'art d'injecter, et connoître celui de représenter en cire les merveilles de la nature; tout lui fut ouvert, et Mascagni lui-même lui apprit la manière de pénétrer dans les dernières sinuosités des vaisseaux lymphatiques. Le jeune médecin, plein d'admiration, se hâta de rapporter dans sa patrie le fruit de ses voyages. Il en fit part aux artistes de Montpellier, de Lyon et de Paris; il se rend à Rouen, et s'entretient avec le citoyen *Laumonier*, pour mettre en œuvre les procédés de l'école d'Italie. Il falloit choisir le jour, le lieu, les instrumens, les sujets. *Laumonier* applaudit à ses détails, et lui propose, en attendant, de le rendre témoin le soir même de ce que ses travaux l'ont mis à portée d'obtenir. Quoi! ce soir? à la lumière? y pensez-vous?

Vous allez le voir, lui répond l'artiste français : le vaisseau est cherché, trouvé; des instrumens sont préparés sur-le-champ, un tube de verre est tiré à la lampe, le mercure coule, et le système est injecté. Le jeune voyageur fut fort surpris de voir exécuter avec tant de dextérité et de promptitude une opération dont il croyoit que le succès dépendoit de tant de circonstances difficiles à réunir. Ce n'est pas cependant qu'il n'y ait plusieurs précautions à prendre pour faire réussir ces injections : un sujet propre; une position convenable des parties par lesquelles doit se faire l'injection, disposées immédiatement après la mort; des ligatures artistement jetées selon l'organe qu'on veut faire connoître, souvent même pour quelques parties, comme pour la rate, une putréfaction commencée; car il est impossible ou très-difficile de faire tout sur un même sujet. Mais l'art consiste dans l'habitude, dans un œil et une main exercés à ces sortes de recherches.

Quant à l'injection des autres vaisseaux, quelque aisé qu'il soit de la faire d'une manière commune, il est bien difficile de parvenir au degré de perfection qui peut rendre sensibles les dernières ramifications vasculaires, sans aucune altération de leurs parois. La plupart des injections portées à ce point forcent les calibres; et tout ce qu'on voit alors ne prouve qu'une chose : c'est que les canaux permeables pénètrent telle ou telle partie; mais on ne voit le plus souvent ni la vraie disposition ni la proportion naturelle de ces canaux. Ce n'est plus la nature. Il faut trouver une matière à injecter assez tenue, dont la ténuité

ne soit point entretenue par un haut degré de chaleur, et qu'on ne soit point obligé de pousser avec force. Le citoyen *Laumonier* est un des artistes qui ont le mieux rempli les conditions de ce problème ; un grand nombre de pièces en donnent la preuve. Les vaisseaux y sont d'un calibre uniforme point noueux ; nulle part les traces d'un effort ne se font sentir. Leur nombre prodigieux, dans la membrane pituitaire, les font paroître confus à l'œil, comme les ramifications de ces agathes que l'on nomme mousses ; mais la loupe les fait distinguer parfaitement, et malgré cette extrême délicatesse, nulle extravasion, nulle dilatation ; tous les calibres sont distincts, et le corps ne semble plus qu'un faisceau ou un lacis de vaisseaux que leur finesse dérobe à l'œil, et dont la petitesse rend cette structure encore plus admirable et plus inconcevable. Le citoyen *Laumonier* injecté ces vaisseaux à froid, et le succès confirma l'excellence de ses moyens et de sa méthode.

Mais qu'est-ce qu'une partie injectée ? Les membres se sèchent, les vaisseaux restent, mais les formes se perdent ; et le cabinet d'injection, ne présentant que des traces imparfaites de l'organisation, ne donne qu'une idée triste, désastreuse et infidèle de la nature. L'œil de l'anatomiste n'y reconnoît rien qu'à force d'abstractions, et en remplaçant en idée ce qui a disparu, à côté de ce qui reste. Il ne voit que parce qu'il a vu, et ne distingue que parce qu'il a déjà beaucoup observé. L'art d'injecter les vaisseaux lymphatiques est encore celui dont les succès sont les plus fugitifs. Que falloit-il faire ? Saisir la nature, et

transmettre aux yeux des autres, par un portrait fidèle, ce qui s'est montré un instant aux yeux de l'observateur. Mais qui fera cela mieux que l'observateur lui-même ? Car le modeleur, toujours prêt à s'égarer parce que son œil se méprend et que son attention n'est pas dirigée par l'esprit de recherche, laisse à tout moment échapper ce qu'il étoit important de saisir, et même dirigé par l'anatomiste, ses mains incertaines ne forment que des à-peu-près ; il satisfait les yeux peu exercés, mais l'homme de l'art y méconnoît encore la nature.

Le citoyen *Laumonier* a senti ce défaut, et n'a voulu s'en rapporter qu'à lui sur ses représentations ; il a calculé ses compositions, il a formé et teint ses matières ; et la cire, artistement colorée sous un œil instruit, entre des doigts que l'intelligence anime, s'est prêtée aux formes les plus variées, aux représentations les plus exactes : il a doublé son plaisir, il a découvert et fixé la nature. A côté de lui, un autre lui-même, non moins sensible à sa gloire, non moins habile à saisir ses intentions, lui prête encore le secours de ses doigts exercés par des tissus légers et délicats, mais qui ont laissé plus d'une fois les corbeilles de Minerve pour des travaux plus austères et plus glorieux ; la citoyenne *Laumonier* s'est jointe à son mari, et plusieurs pièces sont son ouvrage (1).

(1) Cette intéressante citoyenne est la sœur du médecin Thourct, célèbre chimiste, auquel on doit le beau rapport sur *les exhumations du cimetière des Innocens*, et du malheureux

D'après cela, il est aisé de concevoir, et l'on peut se permettre de dire que les opérations fameuses du cabinet de Florence, formé sous les yeux de Fontana, par les soins de Mascagni et d'autres artistes célèbres, livrées à des ouvriers à la vérité bien dirigés, où les artères, les veines, les nerfs, les vaisseaux absorbans, amoncelés en magasin, n'attendent que le moment de prendre les places qui leur sont destinées, quelque admirables qu'elles soient, sont surpassées encore par celles de *Laumonier*; et tous ceux qui ont vu les unes et les autres, sont d'accord sur la supériorité des travaux de l'artiste français.

Il n'y a plus qu'un vœu à former; c'est que des élèves habiles puissent s'instruire sous ses yeux et réunir les talens et les connoissances de leur maître. C'est ce dont s'occupe le citoyen *Laumonier*. Il est loin de vouloir imiter l'exemple de *Ruysch*, jaloux de dérober son art non seulement à ses contemporains, mais encore à la postérité; flatté d'être le seul et de son temps et même dans l'avenir, il ne laissa après lui que des regrets et point de jouissances. Le citoyen *Laumonier* est jeune; il se propose de se former des rivaux; son bonheur seroit de se voir surpassé par eux, s'il étoit possible.

Le comité d'instruction publique l'a chargé de faire, pour l'École de Santé, les systèmes complets des vaisseaux absorbans et des nerfs: alors notre patrie n'aura rien à envier à Florence; et les voyageurs

jurisconsulte du même nom, qui avoit illustré le barreau de Rouen par ses talens et ses vertus. A. L. M.

qui

qui auront admiré les chefs-d'œuvre de *Mascagni*, ne seront point satisfaits s'ils n'ont vu ceux de *Laumonier*, dans les cabinets de Rouen et de Paris (1).

DESAULT et HALLÉ.

---

## ECONOMIE DOMESTIQUE.

MOYEN DE CONSERVATION DES POMMES DE TERRE.

*LA COMMISSION d'Agriculture et des Arts, aux citoyens Rédacteurs du Journal intitulé le Magasin Encyclopédique.*

CITOYENS, nous vous invitons à insérer promptement dans le journal que vous publiez, le procédé indiqué par le citoyen Costel, pour prolonger la durée de l'usage des pommes de terre. Quoique cet avis soit un peu tardif, il peut être très-utile, attendu qu'il y a encore une assez grande quantité de pommes de terre dans lesquelles la germination n'est pas aussi avancée qu'elle l'est communément à cette époque de l'année.

Salut et fraternité.

Le commissaire, L'HÉRITIER.

Le citoyen Costel vient de présenter, le 27 germinal, au directoire du Lycée des Arts, un moyen

(1) Le bureau de consultation a accordé au citoyen Laumonier le maximum de la première classe des récompenses nationales, c'est-à-dire 6000 livres, avec la mention honorable; ce qui lui donne le droit d'obtenir une pareille somme l'année prochaine. A. L. M.



de conservation des pommes de terre entières. Ce moyen est si simple qu'il a le mérite inappréciable d'être à la portée de tout le monde.

On met de l'eau sur le feu dans un vaisseau quelconque ; lorsqu'elle est en pleine ébullition , on y plonge les pommes de terre dans un panier à claire-voie ; ou dans un filet ; aussitôt qu'elles sont couvertes d'eau , au bout de 4 secondes , on enlève le panier et on verse les pommes de terre sur le plancher : on soutient le feu ; dès que l'eau recommence à bouillir , on y fait passer de même de nouvelles pommes de terre ; on continue ainsi tant que l'on en a à soumettre à ce moyen de conservation. Celles qui ont commencé à germer sont également bonnes à cette opération.

On expose ces pommes de terre au soleil et à un grand courant d'air pour les sécher rapidement ; on les garde au grenier , ou dans des chambres très-aérées , pour les préserver de toute humidité ; on les remue très-fréquemment avec une pelle de bois ; on les tient toujours bien étalées , sans être entassées les unes sur les autres ; on les change souvent de place.

Le citoyen Costel en a fait voir hier , 16 floréal , à plusieurs personnes éclairées , qui sont encore parfaitement saines , tant extérieurement qu'intérieurement , après avoir été soumises à cette immersion subite de l'eau bouillante , il y a 60 jours. Ne peut-on pas , d'après cette épreuve , espérer que ces pommes de terre atteindront le terme de la maturité de celles que l'on plante actuellement , sans se gâter ?

*Conservation des pommes de terre. , 467*

Si cette substance végétale pouvoit , en parcourant le cercle complet de l'année , se conserver bonne encore , à être mangée , pour les hommes comme pour les bestiaux , de manière qu'il n'y eût aucune interruption de jouissance de cet aliment , ce seroit bien le cas de dire , plus que jamais , que les pommes de terre sont pour les hommes comme pour les animaux domestiques , la plus précieuse de toutes les ressources.

---

A R T S E T M É T I E R S :

T E C H N O L O G I E .

*EXTRAIT d'un rapport des Académiciens  
GAÉTAN BETTINELLI, et JEAN-SÉRAPHIN  
VOLTA, sur le projet des filandiers Ter-  
manini et Zeno, ou la méthode de filer la  
soie à froid, avec économie de bois et de  
temps et une plus grande quantité et efficacité  
de produit.*

ON cherche d'abord l'origine de cette découverte. Les premières tentatives furent exécutées dans un canton de Mantoue , et de là parvinrent à la connoissance de quelques artistes de cette ville. On prétend cependant que long-temps avant on vit à Paris des essais de soie filée à froid avec l'eau simple , sans l'addition d'un dissolvant , et que cette méthode valut à son auteur une récompense distinguée.

Il résulte du rapport des académiciens députés en 1792 pour visiter les filatures , que l'appareil con-

sissoit en un fourneau à feu servant à alimenter six fourneaux à simple eau froide, et que le dissolvant employé étoit de l'urine récente versée dans des chaudières d'eau froide. Les filaturiers Termanini et Zeno ayant connu par expérience que la multiplicité des chaudières à froid, pourvues d'un seul fourneau à feu, faisoit perdre une quantité de soie dans le transport des cocons macérés par le fourneau d'eau bouillante, imaginèrent l'appareil suivant, le plus simple de tous et le plus favorable à l'opération.

*Du Nouvel appareil des associés Termanini et Zeno, pour filer la soie à froid.*

Un fourneau commun, de ceux que l'on emploie pour filer la soie à chaud, sort du milieu de l'appareil, à la hauteur d'un bras et demi environ de terre, avec la seule modification du foyer qui doit être elliptique comme dans le fourneau des chimistes, et qui contribue à moins de perte et à une plus grande intensité de chaleur. Ce fourneau sert à la macération de la galette dans l'eau bouillante, et à la mettre en état de pouvoir être filée successivement.

Aux côtés du fourneau macérateur, sont situés en lignes parallèles de droite et de gauche, deux fourneaux contigus de la même hauteur, qui, au lieu de foyer, ont une niche au-dedans, où est situé un bassin de cuivre rempli d'eau commune destinée à recevoir et à nettoyer les cocons macérés, et à les soutenir flottans à la superficie au moment de passer à la filature.

En face des deux fourneaux factices et des maîtresses fileuses qui président, s'élève le mécanisme des bobines, semblable à celui des fourneaux de soie à chaud, avec la seule différence que les bobines portent deux seuls fils pour chacune, dans l'impossibilité de filer à 4 chefs par la nouvelle méthode, attendu la quantité des fils qui se présentent à diriger par l'extrême facilité du développement.

*Dose des ingrédients.*

Les expériences répétées conduisirent les artistes Termanini et Zeno à l'importante découverte de la vraie dose de l'urine. Ils trouvèrent que 30 livres d'eau demandent 3 livres d'urine fraîche, et une once de sucre brut, et qu'il faut plonger dans ce mélange d'urine, d'eau et de sucre, les galettes pour les macérer, et les faire bouillir au feu avant de les faire passer aux bassins d'eau froide.

*Leur méthode de filer à froid.*

L'opération des associés Termanini et Zeno renferme 2 parties : 1.° La macération de la galette dans l'eau préparée avec les ingrédients et réchauffée à la chaleur du degré 80 du thermomètre de Réaumur ; 2.° le dévidement des fils des cocons dans l'eau simple et froide : car leur méthode de filer est proprement à chaud et à froid, mais avec une épargne sensible de bois et de temps, en comparaison de l'ancienne méthode.

Le procédé de la macération s'exécute de la manière

suivante. On fait réchauffer dans le fourneau commun l'eau mêlée d'urine et de sucre selon la dose prescrite, et quand elle est prête à bouillir, on y jette les cocons à diverses reprises et dans la quantité proportionnée à celle du liquide et du récipient, les remuant sans cesse, mais légèrement, avec une spatule, jusqu'à ce qu'ils commencent à s'effiler et à présenter les chefs qu'on recherche. Les cocons sont bientôt réduits à cet état, attendu la propriété de l'ammoniac qui se développe du sel fusible de l'urine et qui dissout promptement la colle animale dont les fils sont conglutinés, les laissant libres et aptes à pouvoir se développer aisément de leurs pelotons. Alors l'ouvrière qui préside au fourneau macératoire, distribue les cocons dans les bassins ou vases latéraux d'eau froide, les ôtant de la chaudière avec une écumoire, et en remettant d'autres macérer à leur place.

Il y a une maîtresse fileuse pour chaque bassin, qui, lorsqu'elle a reçu les galettes macérées, les met aussitôt à la filature qui va toujours de suite, avec bien moins de rupture des chefs que dans la méthode à chaud, où les fileuses interrompent souvent leur travail, soit pour remuer les cocons avec la spatule, soit pour renouer les fils qui se rompent très-souvent. Lorsque les galettes sont dépouillées des fils dont elles étoient tissées, et comme elles résistent un peu à la filature, si elles se rompent, les fileuses les jettent de nouveau dans la chaudière bouillante, où elles sont macérées et battues, tandis que d'autres en reçoivent qui sortent du fourneau macératoire :

ainsi se renouvelle de main en main le changement des cocons , jusqu'à ce que le procédé de la filature soit achevé.

L'eau de la chaudière , qui , au moyen surtout des ingrédients et de la chaleur du feu , sert à la macération de la gâlette , se renouvelle seulement deux fois le jour , c'est-à-dire , au commencement de la matinée et au commencement de l'après-dîné. Dans ces deux temps le récipient étant vide de l'eau qui restoit du procédé précédent , on y met infuser la dose fixée d'eau commune , d'urine récente ou fraîche et de sucre , sans quoi la macération ne pourroit réussir , vu la quantité de *mucus* dont l'eau reste infectée , après avoir , durant six heures , servi à l'opération.

La chaleur de la décoction ou du bouillon dont sont imbus les cocons , lorsque du fourneau macératoire on les transporte dans les bassins , contribue à réchauffer sensiblement l'eau froide , de façon que l'on a observé que cette eau acquiert , de trois heures en trois heures , 8 degrés de plus de chaleur. Aussi les bassins exigent un changement d'eau plus fréquent des chaudières , et pour cela on en ôte de temps en temps une portion d'eau chaude et on en remet autant de froide.

Ce rapport est suivi d'expériences en grand , et d'un tableau analytique.

---

# HISTOIRE.

*ANALYSE du Cours d'Histoire du citoyen VOLNEY,*  
*professeur à l'école normale.*

L'ÉTABLISSÉMENT des écoles normales a eu beaucoup de partisans ; il a eu beaucoup d'adversaires. On a rendu justice à la supériorité des professeurs appelés à donner le mode d'enseignement qui devoit se répandre d'une manière uniforme dans toute l'étendue d'un grand empire ; mais on paroît s'accorder sur le vice du choix de leurs élèves. Sans doute il eût été à désirer que ceux qui sont venus puiser dans cette source abondante, eussent été suffisamment préparés pour profiter des leçons de tant de grands maîtres, et pour ne point tromper les intentions bienfaisantes du gouvernement. Cette institution, qui devoit être le faite de l'édifice, a fait sentir plus que jamais la nécessité de s'occuper de la base, je veux dire du premier degré d'instruction, qui appelle impérieusement l'attention du législateur.

Un des Cours les plus importants par son objet, par la nouvelle direction qu'il pouvoit donner à l'esprit humain, étoit sans contredit celui de *l'Histoire du citoyen*. Le citoyen Volney, qui en étoit chargé, l'avoit commencé d'une manière qui promettoit trop pour ne pas laisser les regrets de le voir incomplet. Les vues que ce Cours contient, sur la manière d'étudier l'Histoire, sur l'utilité qu'on en peut tirer, etc., nous ont paru dignes d'être plus connues ;

et c'est ce qui nous a déterminés à en présenter ici l'analyse.

Un programme simple et noble, exempt d'enflure et de charlatanisme, expose la manière de voir et la marche de l'auteur. Trois questions importantes s'offrent d'abord.

1.° Quel degré de certitude, quel degré de confiance doit-on attacher aux récits de l'Histoire en général, ou dans certains cas particuliers ?

2.° Quelle importance doit-on attribuer aux faits historiques; et quels avantages ou quels inconvéniens résultent de l'opinion de cette importance ?

3.° Quelle utilité sociale et pratique doit-on se proposer; soit dans l'enseignement, soit dans l'étude de l'Histoire ?

L'Histoire est un cours d'expériences que le genre humain subit sur lui-même. Pour que ces expériences ne soient pas perdues, il faut tâcher d'en tirer des résultats. Pour y arriver, l'auteur suivra chez les peuples les plus célèbres, la marche et les progrès;

1.° Des arts, tels que l'agriculture; le commerce, la navigation;

2.° De diverses sciences, telles que l'astronomie, la géographie, la physique;

3.° De la morale privée et publique;

4.° De la législation, des codes civils et religieux; etc.; et après avoir jeté un coup d'œil général sur l'état actuel du globe, il terminera par proposer l'examen de ces deux questions:

1.° A quel degré de sa civilisation peut-on estimer que soit arrivé le genre humain ?



2.° Quelles indications générales résultent de l'Histoire, pour le perfectionnement de la civilisation et de l'amélioration du sort de l'espèce?

Trois difficultés principales, dans cette carrière que l'on vient de nous faire mesurer d'un coup d'œil rapide, se présentent au commencement de la première leçon.

D'abord la *nouveauté* du sujet : car ce sera une manière neuve de traiter l'Histoire, que de ne plus la borner à un ou quelques peuples sur lesquels on accumule tout l'intérêt pour en déshériter les autres.

2.° La *complication*, qui naît naturellement de l'étendue même et de la grandeur du sujet qui embrasse tant de faits et d'événemens, qui considère le genre humain entier comme une seule société, et les peuples comme des individus, etc.

3.° Enfin la *nature* même du sujet : car les faits historiques ne pouvant se représenter qu'à la mémoire, n'entraînent pas avec eux cette conviction qui ne permet pas de réplique, et laissent toujours un retranchement d'incertitude à l'opinion.

Les devoirs de l'*Historien* lui sont prescrits par l'étymologie et la valeur même du mot *Histoire* : *ιστορία*, chez les Grecs, désignoit une *perquisition*, une *recherche faite avec soin*. L'*Histoire*, ce que les modernes n'ont que trop perdu de vue, n'est donc qu'une véritable enquête de faits, d'où résulte la nécessité de considérer ces faits sous un double rapport, 1.° sous le rapport de leur propre essence ; 2.° sous le rapport de leurs témoins. Ainsi, pour apprécier la certitude des faits historiques, on doit

peser dans les narrateurs et dans les témoins, 1.<sup>o</sup> les moyens d'instruction et d'information; 2.<sup>o</sup> l'étendue des facultés morales, qui sont la sagacité, le discernement; 3.<sup>o</sup> les intérêts et les affections, d'où peuvent résulter trois espèces de partialité, celle de la séduction, et celle des préjugés de naissance et d'éducation; partialité qui, pour être plus excusable, n'en est que plus puissante et plus pernicieuse.

L'objet de la deuxième leçon est d'examiner quels ont été chez les peuples anciens les matériaux de l'Histoire et les moyens d'information; et en comparant leur état civil et moral à celui des modernes, de faire sentir la grande révolution que l'imprimerie a introduite dans cette branche de nos études et de nos connoissances. Ici l'auteur recommande le doute, non pas ce *pyrrhonisme* absurde qu'il appelle si bien l'ignorance foible qui ne juge jamais, pour l'opposer au fanatisme, c'est-à-dire à l'ignorance robuste, qui juge toujours, qui a toujours jugé; mais le *scepticisme*, c'est-à-dire le doute circonspect et examinateur, qui tient le jugement en suspens, tant qu'il n'y a pas de motif suffisant pour le déterminer; et qui mesure son degré de croyance et de certitude sur les degrés de preuve et d'évidence dont chaque fait est accompagné.

Le résultat des recherches qu'offrent ces deux premiers discours par rapport à la certitude de l'Histoire, est résumé dans les propositions suivantes :

1.<sup>o</sup> Que les faits historiques, c'est-à-dire les faits racontés, ne nous parvenant que par l'intermède des

sens d'autrui, ne peuvent avoir ce degré d'évidence, ni nous procurer cette conviction, qui naissent du témoignage de nos propres yeux.

2.<sup>o</sup> Que si, comme il est vrai, nos propres sens peuvent nous induire en erreur, et si leur témoignage a quelquefois besoin d'examen, il seroit inconséquent et attentatoire à notre liberté, à notre propriété d'opinions, d'attribuer aux sensations d'autrui une autorité plus forte qu'aux nôtres.

3.<sup>o</sup> Que, par conséquent, les faits historiques ne peuvent jamais atteindre aux deux premiers degrés de notre certitude, qui sont la sensation physique et le souvenir de cette sensation; qu'ils se placent seulement au troisième degré, qui est celui de l'analogie, ou comparaison des sensations d'autrui aux nôtres; et que là, leur certitude se distribue en diverses classes, décroissantes selon le plus ou le moins de vraisemblance des faits, selon le nombre et les facultés morales des témoins, et selon la distance qu'établit entre le fait et son narrateur le passage d'une main à l'autre: conditions que les mathématiques sont parvenues à soumettre à des règles précises; pour en former une branche particulière de connoissances, sous le nom de calcul des *probabilités*.

Après les deux premières questions sur la certitude historique et sur l'importance des faits, vient la question de l'utilité de l'Histoire, que l'auteur examine dans le troisième discours, en l'étudiant avec l'intention et le désir d'en retirer une utilité pratique. On croit en distinguer trois espèces: l'une,

applicable aux individus, l'auteur la nomme *utilité morale* ; l'autre, applicable aux sciences et aux arts, c'est *l'utilité scientifique* ; la troisième, applicable aux peuples et à leurs gouvernemens, il l'appelle *utilité politique*.

En effet, si l'on analyse les faits dont se compose l'Histoire, on les voit se diviser comme d'eux-mêmes en trois classes : l'une, de faits individuels, ou actions des particuliers, l'autre, de faits publics, ou d'ordre social et de gouvernement ; et la troisième, de faits d'arts et de sciences, ou de l'opération de l'esprit.

Si les faits de la première classe, que l'on peut appeler le préceptorat de l'Histoire, sont d'un grand intérêt, comme chacun de nous a pu s'en convaincre par le charme qu'il a trouvé dans la lecture de Cornelius Nepos et de Plutarque, l'Histoire, d'un autre côté, en est soumise à plus d'une difficulté, et sur-tout, parce qu'on peut l'accuser de se rapprocher souvent du roman. La conclusion de l'auteur sur cet article, est que l'utilité morale que l'on peut retirer de l'Histoire, n'est point une utilité spontanée qui s'offre d'elle-même, mais qu'elle est le produit d'un art soumis à des règles et à des principes.

Le second genre d'utilité, celui qui est relatif aux sciences et aux arts, a une sphère beaucoup plus variée, beaucoup plus étendue, et sujete à bien moins d'inconvéniens. Les découvertes nombreuses que l'on doit à l'Histoire, et les procédés ingénieux dont elle a donné l'idée aux arts, amènent des ré-

flexions très-sages sur la forme des salles d'assé-  
blées, de la disposition physique desquelles dépend,  
par une série de conséquences étroitement liées, le  
sort de tout un peuple.

Le troisième genre d'utilité que l'on peut retirer  
de l'Histoire, celui d'utilité politique ou sociale, con-  
siste à recueillir et à méditer tous les faits relatifs à  
l'organisation des sociétés, au mécanisme des gou-  
vernemens, pour en induire des résultats généraux  
ou particuliers, propres à servir de terme de compa-  
raison, et de règle de conduite, en des cas analogues  
ou semblables. Il n'est pas besoin de faire sentir toute  
l'importance d'un pareil travail. Malheureusement il  
est soumis à de grandes difficultés; c'est un art, et un  
art profond, que d'étudier l'Histoire sous ce grand  
point de vue: et si, comme il est vrai, l'utilité qui  
en peut résulter est du genre le plus vaste, l'art qui  
la procure est du genre le plus élevé; c'est la partie  
transcendante, et, s'il est permis de le dire, les hautes  
mathématiques de l'histoire.

Après ces considérations, la réponse à la question  
de savoir si l'enseignement de l'Histoire peut s'appli-  
quer aux écoles primaires, devient plus facile. Le  
seul genre d'Histoire qui leur paroisse convenable,  
est le genre biographique, ou celui des vies d'hommes  
privés et publics; l'influence exercée sur ces jeunes  
cerveaux, dans les veillées, au sein des familles, par  
la lecture de l'espèce d'ouvrage que l'on a nommé  
*Vie des saints*, en est une preuve très-évidente.  
Celle des *hommes illustres* de Cornelius Nepos et  
de Plutarque, a produit aussi des effets très-frappans.

Il étoit tout simple que ces derniers obtinssent la préférence sur les martyrs et les pères du désert. Mais encore la lecture n'en est-elle pas sans inconvénient ; elle a celui de nous éloigner de nos mœurs, et de donner lieu à des comparaisons vicieuses et capables d'induire en de graves erreurs. Il faudroit que ces modèles fussent pris chez nous, dans nos mœurs ; et s'ils n'existoient pas, il faudroit les créer. Car c'est ici, sur-tout, qu'il n'est pas déraisonnable de dire que le roman peut être supérieur à l'Histoire en utilité. Il est à désirer que le gouvernement encourage des livres élémentaires de ce genre ; et comme ils appartiennent moins à l'Histoire qu'à la morale, l'auteur se borne à rappeler à leurs compositeurs deux principes fondamentaux de l'art, dont ils ne doivent point s'écarter : concision et clarté.

L'utilité quelconque de l'Histoire ne s'offre pas d'elle-même ; pour être recueillie, elle exige des précautions et un art. Cet art a des principes et des règles. Il se divise en deux branches : art d'étudier l'Histoire, art de composer et d'écrire l'Histoire. C'est le sujet du quatrième discours.

On a déjà dit que l'étude de l'Histoire ne convient pas aux écoles primaires. Au-dessus de ces écoles, et même dans le second degré de l'instruction, lorsque l'esprit des jeunes gens est plus développé, toute Histoire ne convient pas exclusivement. L'enthousiasme militaire dont l'esprit de la jeunesse est si susceptible ; doit sans doute être entretenu dans une nation qui a sa liberté à défendre. Mais, ici même, il y a du danger à courir, c'est celui de ce

fanatisme sanguinaire et dévastateur qui pousse les courages au-delà du but de défense et de conservation indiqué par la nature, qui appelle patriotisme une haine farouche de toute autre nation ; enfin, qui ne tend qu'à ramener l'Europe aux siècles et aux mœurs féroces des Cimbres et des Teutons, à ressusciter parmi nous les étranges effets de démence et de frénésie que la doctrine d'Odin produisit jadis en Europe, et dont, au dixième siècle, l'école danoise du gouverneur de Jomsbourg offroit un exemple digne d'être cité.

« L'Histoire nous apprend, dit le professeur Mallet, dans son Histoire du Danemarck, que *Harald*, roi de *Danemarck*, qui vivoit dans le milieu du dixième siècle, avoit fondé sur la côte de *Poméranie* une ville nommée *Jubin* ou *Jomsbourg* ; qu'il y avoit envoyé une colonie de jeunes Danois ; et en avoit donné le gouvernement à un nommé *Palnatock*. Ce nouveau *Lycurgue* avoit fait de sa ville une nouvelle *Lacédémone* ; tout y étoit uniquement dirigé vers le but de former des soldats ; il avoit défendu, dit l'Histoire de cette colonie, d'y prononcer seulement le nom de la peur, même dans les dangers les plus imminens. Jamais un citoyen de *Jubin* ne devoit céder au nombre ; quelque grand qu'il fût, mais se battre intrépidement, sans prendre la fuite, même devant une multitude très-supérieure. La vue d'une mort présente n'eût pas même été une excuse pour lui. Il paroît que ce législateur parvint en effet à détruire dans le plus grand nombre

» nombre de ses élèves, jusqu'au dernier reste de  
» ce sentiment si profond et si naturel qui nous  
» fait redouter notre destruction ; rien ne le prouve  
» mieux qu'un trait de leur Histoire, qui mérite  
» d'avoir place ici par sa singularité.

» Quelques-uns d'entr'eux ayant fait une irruption  
dans les états d'un puissant seigneur norvégien,  
nommé *Haquin*, furent vaincus, malgré l'opiniâ-  
treté de leur résistance ; et les plus distingués ayant  
été faits prisonniers, les vainqueurs les condamnèrent  
à mort, conformément à l'usage du temps. Cette  
nouvelle, au lieu de les affliger, fut pour eux un  
sujet de joie ; le premier se contenta de dire, sans  
changer de visage et sans donner le moindre signe  
d'effroi : *Pourquoi ne m'arriveroit-il pas la même  
chose qu'à mon père ? il est mort, et je mourrai.*  
Un guerrier nommé *Torchill*, qui leur tranchoit  
la tête, ayant demandé au second ce qu'il pensoit,  
il répondit qu'il se souvenoit trop bien des loix de  
*Julin*, pour prononcer quelque parole qui marquât  
la peur. A la même question, le troisième répondit  
qu'il se réjouissoit de mourir avec sa gloire, et  
qu'il la préféroit à une vie infâme, comme celle de  
*Torchill*. Le quatrième fit une réponse plus longue  
et plus singulière : « Je souffre, dit-il, la mort de  
» bon cœur, et cette heure m'est agréable ; je te  
» prie seulement, ajouta-t-il en s'adressant à  
» *Torchill*, de me trancher la tête le plus pres-  
» tement qu'il te sera possible ; car c'est une ques-  
» tion que nous avons souvent agitée à *Julin*, de  
» savoir si l'on conserve quelque sentiment après



» avoir été décapité ; c'est pourquoi je vais prendre  
 » ce couteau d'une main, et si, après avoir été  
 » décapité, je le porte contre toi, cesera une marque  
 » que je n'ai pas entièrement perdu le sentiment ; si je le  
 » laisse tomber, ce sera une preuve du contraire : hâte-  
 » toi de décider cette question ». *Torchill*, ajoute  
 l'Historien, se hâta de lui trancher la tête, et le couteau  
 tomba. Le cinquième montra la même tranquillité,  
 et mourut en raillant ses ennemis. Le sixième recom-  
 manda à *Torchill* de le frapper au visage : « Je  
 » me tiendrai, dit-il, immobile ; tu observeras si  
 » je ferme les yeux ; car nous sommes habitués à  
 » Jomsbourg à ne pas remuer, même quand on nous  
 » donne le coup de la mort ; nous nous sommes  
 » exercés à cela les uns et les autres ». Il mourut  
 en tenant sa promesse ; et en présence de tous les  
 spectateurs. Le septième étoit, dit l'Historien, un  
 jeune homme d'une grande beauté, et à la fleur de  
 l'âge ; sa longue chevelure blonde sembloit de soie,  
 et flottoit en boucles sur ses épaules : *Torchill* lui  
 ayant demandé s'il redoutoit la mort : « Je la reçois  
 » volontiers, dit-il, puisque j'ai rempli le plus  
 » grand devoir de la vie, et que j'ai vu mourir  
 » tous ceux à qui je ne puis survivre. Je te prie  
 » seulement qu'aucun esclave ne touche mes cheveux,  
 » et que mon sang ne les salisse pas ».

Ce trait prouve quelle est la puissance des préceptes  
 de l'éducation, dans un genre même aussi contraire à la  
 nature, et peut en même temps prouver l'abus qu'il  
 seroit possible de faire de l'Histoire. Le parti le  
 plus sage seroit d'attendre que les jeunes gens eussent

déjà un jugement à eux et libre de l'influence magistrale. C'est à ce point que l'auteur les prend pour leur tracer un plan d'études. Il exige d'abord des notions préliminaires dans les sciences exactes, telles que les mathématiques, la physique, l'état du ciel et du globe terrestre. Les raisons qu'il en donne sont démonstratives. Au lieu de se jeter dans la nuit de l'antiquité, il conseille à ses élèves de commencer par étudier l'histoire du pays où ils sont nés, où ils ont à vivre, et où ils peuvent acquérir la preuve matérielle des faits, et voir les objets de comparaison. En procédant ainsi du connu à l'inconnu et du voisin à l'éloigné, ils s'embarqueroient pour l'antiquité, mais avec prudence; jusqu'à ce qu'ils ne vissent plus que des brouillards et des nuages, et que les faiseurs de cosmogonie et de mythologie vinssent pour les conduire au pays des prodiges et des fées, ce qui seroit un signal pour retourner sur ses pas.

L'analyse du traité de Lucien et de l'ouvrage de Mably, sur la manière d'écrire l'Histoire, remplit la dernière partie de ce discours. Ils sont jugés tous deux avec un discernement très-fin et beaucoup d'impartialité.

Aux préceptes de Lucien et de Mably, qui sont loin d'avoir épuisé le sujet, Volney joint quelques aperçus sur l'art de recueillir et de présenter les faits de l'Histoire. C'est l'objet du 5<sup>e</sup>. discours, le plus important de tous, par le but qu'il se propose et par la hardiesse utile avec laquelle l'auteur s'élève contre des préjugés, d'autant plus dangereux qu'ils sont plus accrédités et qu'ils ont été d'âge en âge.

donnés sans prévoyance et recus sans examen. Il conçoit quatre manières différentes de traiter et de composer l'Histoire : la première est par ordre de temps, il l'appelle méthode *didactique* ou *annaliste*. Elle consiste à rassembler et à classer les événemens selon leur date, en ne mêlant à un narré pur et simple, que peu ou point de reflexions. Connue sous le nom d'*annales* et de *chronique*, elle s'est élevée à un assez haut degré de mérite sous la plume de Tacite et de Thucydide ; mais le plus souvent elle s'est réduite à un sommaire stérile de règnes de princes, de morts, de guerres, de combats, de pestes et de famines. On pourroit appeler ce genre de travail, le porte-feuille et le magasin de l'Histoire.

La deuxième manière est par liaison et corrélation de faits, et c'est ce que l'auteur appelle méthode *dramatique* ou *systematique*. Elle consiste à faire entrer, dans un cours de narration prédominant et fondamental, toutes les narrations accessoires, tous les événemens latéraux, qui viennent se lier et se confondre avec le principal événement. L'Histoire d'Hérodote est un exemple caractérisé de cette méthode.

La troisième méthode, celle par ordre de matières, consiste à suivre un sujet quelconque d'art, de science, depuis son origine, ou depuis une époque donnée, pour le considérer sans distraction dans sa marche et dans ses progrès. Tel a voulu être l'ouvrage de Goguet, intitulé : *De l'origine des lois, des arts et des sciences*, sujet philosophique, malheureusement traité avec peu de philosophie. On peut

proposer pour modèles en ce genre, *l'Histoire de l'astronomie ancienne*, par le célèbre et infortuné Bailly; *les Recherches de Robertson sur le commerce de l'Inde*; *l'Histoire des finances de France*, par Forbonnais. L'auteur y joint *l'Histoire du fanatisme*, par Pluquet, qui, avec son *Distionnaire des hérésies*, a préparé le plus beau sujet d'une autre Histoire du même genre, *l'Histoire du fanatisme*.

La quatrième méthode, qu'il appelle *analytique* ou *philosophique*, est la même que la précédente, quant à la manière de procéder; mais elle en diffère, en ce qu'au lieu de traiter un sujet d'art, de science ou de passions, etc., elle embrasse un corps politique dans toutes ses parties; c'est en quelque sorte l'Histoire biographique d'un peuple, et l'étude physiologique des lois d'accroissement et de décroissement de son corps social. On ne connoît aucun ouvrage qui ait été fait et rédigé sur ce plan, d'une exécution aussi vaste que d'une utilité grande et immédiate. En effet, la connoissance des lois physiques d'un pays, devient un élément naturel de la science de gouverner, d'organiser un corps social, de le constituer en rapport avec le mouvement de la nature, c'est-à-dire, que la législation politique n'est autre chose que l'application des lois de la nature, et que les lois factices, et conventionnelles ne doivent être que l'expression des lois physiques et naturelles. Le professeur expose ensuite la marche qui lui semble la plus propre à conduire à des résultats de vérité: on la trouvera contenue dans la série de questions sur l'économie politique, insérée

dans notre troisième numéro, à laquelle nous renvoyons nos lecteurs.

Ces réflexions conduisent l'orateur à établir que nous n'avons pu encore avoir de bonne Histoire universelle, et à combattre ce respect superstitieux avec lequel on a suivi servilement une méthode étroite et exclusive qui ne s'est attachée qu'à saisir un foible et tardif rameau de l'Histoire de toute l'espèce. En observant que nous ne faisons que d'ouvrir la mine de l'Histoire ancienne, il appelle l'attention des savans sur la nécessité d'un meilleur tableau de l'antiquité, qui auroit l'utilité morale de désabuser de beaucoup de préjugés civils et religieux, dont la source n'est sacrée que parce qu'elle est inconnue; et cette autre utilité politique, de faire regarder les peuples comme réellement frères, en leur produisant des titres de généalogie qui prouvent les époques et le degré de leur parenté. Les académies de l'Europe, qui ont été et sont encore le grand mobile de toute instruction et de toute science, sont invitées à s'entendre pour élever ce grand monument qui exige le concours d'une foule de collaborateurs.

Il reste à parler de l'influence qu'exercent en général les livres d'Histoire sur les opinions des générations suivantes, et sur la conduite des peuples et de leurs gouvernemens. L'effet qu'avoit produit l'Iliade sur Alexandre, et qui déterminâ peut-être la conquête de l'Asie; l'Histoire de ce même Alexandre, écrite par Quinte Curce, devenue le principe moteur des fureurs guerrières de Charles XII, et des guerres terribles qui sous son règne ont agité tout le

nord de l'Europe ; les résultats des citations et de l'autorité des livres hébreux dans tous les mouvemens des peuples depuis 1500 ans, dans les guerres, dans les traités de paix ou d'alliance, les guerres d'Allemagne, promues par Luther, celles d'Angleterre, conduites par Cromwell, et celles de la Ligue, terminées par Henri IV ; tels sont les exemples, et encore beaucoup d'autres, qui rendent sensible la puissance des récits historiques, et de la manière de les présenter.

Un nouvel exemple de l'influence de l'Histoire et de l'abus de ses comparaisons se retrouve dans cette manie de citations et d'imitations grecques et romaines, qui a fait succéder chez nous à l'adoration superstitieuse des Juifs l'adoration non moins superstitieuse des Romains et des Grecs. Le tableau de ces peuples si vantés, tracé avec autant de fidélité que d'énergie, convaincra les hommes les plus prévenus et les enthousiastes des anciens, que ni Rome, ni les états de la Grèce n'ont pu servir de modèle à une masse de 25 millions d'hommes, parlant la même langue, ayant les mêmes mœurs et les mêmes habitudes.

Nous ne croyons pouvoir mieux finir cette analyse que par ce morceau qui contient des vérités trop longtemps méconnues et qui ne peuvent être trop répétées.

« Ah ! cessons, s'écrie le professeur vraiment philosophe, cessons d'admirer les anciens qui nous ont peu appris en morale, et rien en économie politique, seuls résultats vraiment utiles de l'Histoire ; cessons

de haïr nos contemporains, nos voisins, qui, les premiers, nous ont enseigné les vraies théories du gouvernement, en démontrant, par une série évidente et simple de faits et de raisonnemens, qu'il n'y a de richesses que dans les produits de la terre, qui alimentent, vêtissent et logent les hommes; que l'on n'obtient ces produits que par le travail; que le travail étant une peine, il n'est excité chez les peuples libres que par l'attrait des jouissances, c'est-à-dire, par la sécurité des propriétés; que, pour maintenir cette sécurité, il faut une force publique que l'on appelle le gouvernement, en sorte que le gouvernement peut se définir une banque d'assurance, à la conservation de laquelle chacun est intéressé, en raison des actions qu'il y possède, et que ceux qui n'y en ont aucune peuvent désirer naturellement de briser; cessons d'admettre une doctrine sauvage qui, par la guerre, conduit toute nation, victorieuse ou vaincue, à une ruine certaine, parce que l'abandon des cultures et des ateliers, effet des guerres extérieures, mène à la disette, aux troubles, aux guerres civiles et au pouvoir final du plus fort. Après nous être affranchis du fanatisme juif, repoussons ce fanatisme romain ou vandale, qui place l'assassinat même au rang des vertus, quand toute l'Histoire s'accorde à prouver que les assassinats n'ont jamais causé que de plus grands désastres, parce qu'où se montrent les poignards, là s'éclipsent les lois. »

Là se termine ce que l'auteur appelle *ses observations préliminaires sur l'histoire*. La fin

des écoles normales ne permet pas de le voir en faire l'application à quelques ouvrages remarquables anciens et modernes, et vérifier par expérience les règles de la critique qu'il a proposées. C'est un regret très-vif qu'il laisse à ses élèves comme à tous ses lecteurs, et il est à souhaiter qu'il achève, dans le loisir et le silence du cabinet, un ouvrage qui, malgré la précipitation et le travail forcé, commandés par des fonctions imprévues, a donné de pareils résultats, et fait concevoir encore de plus grandes espérances.

E. N.

---

## B I O G R A P H I E.

*MÉMOIRE pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de CHARLES BONNET.* Berne, 1794, chez la société typographique, in-8°. de 128 pag.

**CHARLES BONNET**, de l'académie impériale Léopoldine, et de celle de Pétersbourg, des sociétés royales de Londres, de Montpellier, de Gottingue, et de celle de médecine de Paris, des academies royales des sciences de Paris, de Berlin, de Lyon, de Stockholm, de Copenhague, honoraire de celle des beaux arts de la même ville, des academies de l'institut de Bologne, de Padoue, de Harlem, de Munich, de Sienne, de Cassel, et de celle des Curieux de la nature de Berlin, naquit à Genève le 13 mars 1720, de Pierre Bonnet et d'Anne Lullin. Sa famille,



originaire de France, en étoit sortie en 1572, après la funeste journée de la Saint-Barthelemi, pour s'établir à Genève. Son grand-père avoit rempli les principaux emplois de la République; son père prit un soin particulier de son éducation. La lecture de l'ouvrage médiocre, connu sous le nom du *Spectacle de la nature*, qui tomba entre ses mains à l'âge de 16 ans, produisit, par la nature des objets qu'il traitoit, la plus vive impression sur son esprit, et décida ses premiers goûts.

Les mémoires de Reaumur sur les insectes venoient de paroître; le hasard les offrit aux yeux de Charles Bonnet. Si l'ouvrage de l'abbé Pluche avoit excité sa curiosité, celui de Reaumur lui causa une surprise mêlée de joie, dont il eut peine à revenir. Il ne songea plus qu'aux moyens de lire et de méditer cet ouvrage; mais il éprouva bien des difficultés. Ce livre appartenoit à la bibliothèque publique; le bibliothécaire, d'ailleurs homme de mérite, ne crut pas qu'un ouvrage de ce genre pût être confié à un jeune homme. Bonnet ne se rebuta pas, et réussit enfin par sa persévérance à vaincre la répugnance qu'on opposoit au premier instinct du génie.

La conquête de ce volume mit le jeune homme en état de faire des observations fines et neuves, qu'il envoya à Réaumur, et qui lui valurent des éloges, où il trouva de nouveaux motifs d'émulation.

Destiné par son père à la jurisprudence, il n'entreprit l'étude du droit qu'avec une extrême répu-

gnance. La clarté et la méthode qui règnent dans les ouvrages de Burlamaqui lui plurent beaucoup ; mais le droit romain lui parut semblable à l'hydre de Lerne. Les instituts de Heineccius lui rendirent quelque courage ; en lui faisant entrevoir de l'ordre et des rapports ; mais il n'en fut pas moins fidèle à l'histoire naturelle , ni moins constant dans ses observations.

Celles par lesquelles il parvint à constater que les pucerons multiplient sans accouplemens , communiquées par Réaumur à l'académie des sciences , lui valurent des lettres de correspondance de cette illustre compagnie ; récompense bien flatteuse pour un jeune homme de 20 ans. Réaumur joignit à ces lettres le présent de ces mêmes ouvrages , dont deux ans auparavant Bonnet avoit eu tant de peine à obtenir la lecture. Son ardeur en redoubla , et lui valut de nouveaux succès et de nouvelles distinctions.

Des travaux opiniâtres et suivis , qui complétèrent l'histoire naturelle des pucerons , et qui portèrent à ses yeux une atteinte dont ils ne purent jamais se remettre , la part qu'il eut à la découverte et aux travaux de Trembley sur les polypes , des observations sur la respiration des chenilles et des papillons , qu'il prouva s'opérer par les stigmates , des recherches sur la structure du taenia , et une correspondance très - active avec Réaumur , remplirent tous les momens que l'étude du droit lui laissoit. Mais en 1743 , admis au grade de docteur , il quitta une carrière dans laquelle il n'étoit entré

que malgré lui. La même année, la société royale de Londres, à laquelle il avoit envoyé un mémoire sur les insectes, le reçut au nombre de ses membres.

Libre désormais, *Bonnet* s'occupa du soin de rassembler ses observations sur les pucerons et les vers, et les publia en 1744, sous le nom d'*Insectologie*. Cet ouvrage reçut du public l'accueil favorable qu'il méritoit, et obtint le suffrage du célèbre *Bernard de Jussieu*. Les journalistes de Trévoux, en donnant des éloges à la patience et à l'exactitude de l'observateur, lui reprochèrent de n'avoir pas assez ménagé la délicatesse du lecteur, en parlant des amours du puceron. *Bonnet*, qui ne s'attendoit pas à ce reproche, en fit part au savant *Abauzit*, dont *J. J. Rousseau* fait un éloge si touchant. Demandez, lui répondit ce respectable philosophe, si leur père *Sanchez* a mieux ménagé la délicatesse du lecteur, dans son traité de l'immaculée conception de la Vierge.

Des travaux si continus et si multipliés ne tardèrent pas à prendre sur sa santé; l'échauffement et le marasme, les maux d'yeux et de dents le forcèrent de renoncer à toute espèce de travail, à l'étude des insectes, à l'usage du microscope. Une privation aussi pénible pour un esprit si actif, le jeta dans une mélancolie dont sa philosophie et sa résignation triomphèrent. Il se rétablit peu à peu. Vers la fin de l'année 1746, il fut agrégé à l'institut de Bologne, et entra en correspondance avec l'illustre *Zanotti*, le Fontenelle de l'Italie.

En 1747, Bonnet entreprit un travail considérable sur les feuilles des plantes ; l'écrit qui en fut le résultat est, de tous ses ouvrages d'histoire naturelle, le plus original, et par la nature des observations, et par les vues qu'il renferme.

L'histoire naturelle, qui paroïssoit l'occuper uniquement, le conduisoit par degrés à des études d'un genre différent. La philosophie spéculative lui présenta des attraits qui le captivèrent exclusivement. Le premier trait de ses méditations fut son *Essai de Psychologie* ; il y expose en peu de mots les principaux phénomènes de l'homme et les résultats de ces phénomènes ; il y considère l'homme dès les premiers instans de son existence, et suit le développement de ses organes et de ses facultés, depuis l'état de simple végétation jusqu'à celui de l'intelligence. Cet ouvrage, qui resta quelque temps anonyme, a été critiqué, et souvent avec amertume ; mais la plupart de ces critiques portoient sur les mots plus que sur les choses. Mais les préjugés qu'il attaquoit ne l'empêchèrent pas d'avoir le succès le plus brillant. Cette philosophie, tout-à-la-fois expérimentale et profonde, revêtue d'un coloris aussi vrai que séduisant, ne pouvoit manquer de faire impression ; elle portoit l'empreinte d'un génie original, elle intéressoit par les idées et par la manière dont l'auteur avoit su les exprimer ; toujours susceptible d'être vérifiée par l'observation, elle proscrivoit les notions vagues et les disputes de mots. Les connoisseurs ont tous regardé cet ouvrage comme le noyau de la philosophie de Bonnet.

L'*Essai analytique sur les facultés de l'ame*, qui n'est que le développement de la première partie de cet écrit, occupa *Bonnet* pendant cinq ans, et ne fut achevé qu'en 1759. Il est à remarquer qu'il a employé, comme l'abbé de Condillac, l'idée d'une statue organisée comme le corps humain, qu'il se propose d'animer par degrés, et des facultés de laquelle il suit le développement. Cet ouvrage contient en quelque sorte un développement mathématique des principaux attributs de l'homme, en tant qu'ils résultent des observations.

La publication de cet écrit, que le roi de Danemarck, Frédéric V, fit imprimer à ses frais, et qui parut à Copenhague en 1760, fut suivie en 1762 des *Considérations sur les corps organisés*. L'auteur y avoit en vue trois objets principaux. Le premier étoit de rassembler en abrégé tout ce que l'histoire naturelle offroit de plus intéressant et de plus certain sur l'origine, le développement et la reproduction des corps organisés. Le second étoit de combattre les divers systèmes fondés sur l'épigenèse. Le troisième étoit de développer le système des germes, d'en montrer les fondemens, l'accord avec les faits, et d'en rechercher les conséquences.

Cet ouvrage fut très-bien reçu des physiciens. L'académie de Berlin, qui avoit proposé ce sujet pour le prix de l'année 1761, déclara que ce livre lui avoit paru le fruit des observations les plus exactes et des recherches les plus approfondies, et que l'auteur auroit infailliblement remporté le prix s'il avoit soumis son travail aux lois ordinaires du concours. Une

anecdote qui honore la mémoire du respectable Malesherbes, c'est que, sur les représentations de l'auteur, il fit lever l'interdiction qu'un censeur avoit jetée sur cet ouvrage qu'il avoit représenté comme contenant des principes dangereux.

La *Contemplation de la nature*, qui parut en 1764, est un tableau où *Bonnet* expose d'abord les idées générales qui roulent sur l'existence de Dieu, sur ses attributs, sur l'ordre et l'harmonie de l'univers. Descendant ensuite à des objets particuliers, il considère l'homme, les substances dont il est composé, les diverses facultés qu'il exerce; de-là il passe aux plantes, dont il décrit l'économie et les principaux phénomènes. Il s'arrête davantage sur les insectes, sur les traits essentiels par lesquels ils diffèrent des grands animaux, et sur les conséquences philosophiques qui résultent de ces différences. Il finit par des considérations sur l'industrie des animaux. Cet ouvrage étant destiné à une classe plus nombreuse de lecteurs, *Bonnet* n'a pas négligé d'y répandre les ornemens dont le sujet étoit susceptible. C'est celui de tous où il a le plus donné l'essor à cette imagination forte et brillante qu'il avoit reçue de la nature, mais qu'il étoit venu à bout d'asservir.

Les principes qu'il avoit médités et développés le conduisirent bientôt au projet d'une *morale philosophique*, qui n'étoit à ses yeux que le résultat des rapports que soutient l'homme avec les êtres qui l'environnent. La première partie devoit renfermer les différens moyens qu'indiquent la physiologie et la médecine pour prévenir les maladies, conserver et

accroître les forces du corps, et le rendre plus propre à s'acquitter de ses fonctions. Dans la seconde, *Charles Bonnet* se proposoit de faire voir comment les sciences naturelles ornent l'esprit, perfectionnent l'entendement, et multiplient nos plaisirs intellectuels, en même temps qu'elles rendent à la société des services de tout genre. Dans la troisième, pour ne point admettre de supposition gratuite, il cherchoit s'il est dans l'ordre de nos connoissances, des vérités que le philosophe sceptique ne puisse refuser d'admettre, et qui fournissent une base solide à tous les raisonnemens que l'on pourra faire sur l'homme et sur ses rapports divers. Il en venoit ensuite à la cause première, et faisoit sentir combien l'idée d'un créateur et d'un législateur suprême ajoutoit aux conséquences que la raison déduit si légitimement de la nature des choses et de leurs relations. Sa santé, affoiblie par ses longs travaux, ne lui permit pas de terminer cette entreprise, dont l'inexécution doit nous laisser des regrets.

Le dernier ouvrage qu'il a publié porte le titre de *Palingénésie*, et roule sur l'état passé et sur l'état futur des êtres vivans.

On sera peut-être bien aise de trouver ici le jugement que le citoyen Garat a porté de *Charles Bonnet*, dans sa première leçon de l'essai sur l'entendement humain, aux écoles normales, et de le rapprocher de celui de l'auteur de ce mémoire.

« Le nom de *Charles Bonnet* n'appartient pas encore à l'histoire de l'esprit humain, comme celui de Bacon et de Locke, et je ne pense pas qu'il y occupe jamais le même rang : cependant *l'Analyse des facultés de l'ame*

*L'ame* par Charles Bonnet, est un grand livre, s'il n'est pas un excellent ouvrage. Beaucoup de défauts le gâtent; mais ces défauts sont, en quelque sorte, des abus de la force de la tête de l'auteur et de la puissance de sa méthode: il veut aller où l'analyse ne peut conduire; il commence à la spiritualité de l'homme, et finit par sa résurrection: c'est commencer et finir par les ténèbres. Mais entre ces deux abîmes, où il veut pénétrer et où il se perd, il sème sa route de longs traits d'une lumière forte et abondante. Nul n'a connu mieux que lui le mécanisme de la pensée, et ne se sert plus des facultés de l'entendement, comme des ressorts dont on dispose. Où Locke est diffus, il est serré; il affecte même trop de l'être, et on croit entendre quelquefois le bruit que font en se touchant les anneaux de la chaîne étroite de ses idées.

Mais deux choses dans ses ouvrages prouvent, d'une manière remarquable, l'excellence de cette méthode. Charles Bonnet étoit invinciblement entraîné aux préjugés de la superstition; et sa méthode, comme un cable que les plus violentes tempêtes de l'imagination ne peuvent rompre, le retient ou le ramène toujours aux sensations, à la nature et à la vérité. Il y a en lui comme un mélange et comme un combat extraordinaire de l'esprit de Malebranche et de l'esprit de Locke: ces deux esprits triomphent tour-à-tour, mais celui de Locke plus souvent. Charles Bonnet depuis long-temps étoit aveugle, et toute sa vie il avoit eu la vue très-mauvaise: cependant cette vue si mauvaise et prête à s'éteindre, dirigée sur tous les



objets de la nature par sa méthode, en avoit pris les images les plus fidèles, et son pinceau en trace les tableaux les plus animés. Sa *Contemplation de la Nature* n'est guère qu'une suite de descriptions; mais il décrit les formes, et les couleurs de tous les objets, avec tant de vérité, qu'on croiroit voir ces mêmes objets qu'à peine il avoit vus lui-même.

» Dans ses *Considérations sur les corps organisés*, le système des *emboîtemens* à l'infini, qu'il adopte, n'est pas peut-être une hypothèse mieux établie que toutes celles qu'il réfute; mais les systèmes qu'il combat et celui qu'il embrasse, il les expose et il les discute avec cette analyse qui donne aux idées des formes aussi distinctes, aussi séparées que celles des corps et des objets physiques. Il ne crée rien, mais il apprécie tout ce qui a été imaginé par les autres, avec cette supériorité, et cette sûreté de jugement qui caractérisent peut-être autant l'homme de génie, que des inventions qui ont besoin d'être vérifiées par les siècles. Les êtres qui semblent se dérober le plus à la vue la plus pénétrante, les *insectes*, sont ce qu'il choisit de préférence pour ses observations, et ses vues sur les insectes et sur les feuilles sont estimées, et même célèbres parmi les naturalistes. »

Parmi ses mémoires sur l'histoire naturelle, qui sont dans la collection de ses œuvres, on distingue, 1°. un mémoire sur les moyens de conserver plusieurs espèces d'insectes et de poissons dans les cabinets d'histoire naturelle; 2°. un mémoire sur les amours des plantes; 3°. des essais sur les expériences de l'abbé Spallanzani, au sujet de la reproduction de la tête des limaçons; 4°. un mémoire sur le Pipa,

ou crapaud de Surinam ; 5°. plusieurs mémoires sur les abeilles.

En 1783, Bonnet fut élu associé étranger de l'académie des sciences de Paris, et quelques années après il fut admis dans l'académie des sciences et belles-lettres de Berlin, qui desiroit depuis long-temps de le posséder.

Sa correspondance étoit immense et prenoit une partie considérable de son temps. Les noms des premiers naturalistes de son siècle se trouvent dans cette liste. Ce sont ceux de Réaumur, de M. de Gêr, le Réaumur de la Suède ; de M. Duhamel, auteur de la *Physique des arbres* ; du savant et universel Haller, de l'abbé Spallanzani, de Van Svieten, de M. Mérian, directeur de l'académie de Berlin ; du célèbre Lambert, auteur du *Novum organum* et de *l'Architectonique*, l'un des hommes les plus extraordinaires que la Suisse ait produits, etc.

Bonnet avoit une extrême aversion pour tout démêlé littéraire ; aucun avantage ne pouvoit compenser à ses yeux la perte du repos qu'il appeloit, avec le grand Newton, *rem prorsus substantialem*. Il ne répondit jamais rien aux critiques qui s'élevèrent contre ses écrits, et laissa le public juge des raisons des ses adversaires. Toujours prêt à reconnoître les erreurs qu'il pouvoit avoir commises, il témoignoit la plus vive reconnoissance à ceux qui lui fournissoient l'occasion de corriger ou de perfectionner ses ouvrages. Il a répété souvent qu'un *j'ai tort* vaut mieux que mille réponses ingénieuses.

Il avoit épousé, en 1756, Mlle. de la Rive, d'une

ancienne famille de la République, qui, pendant une union de 37 ans, lui prodigua et reçut de lui les soins touchans de l'amitié la plus tendre.

Ses études et les soins qu'exigeoit sa santé, l'avoient détourné des voyages; une vie simple, retirée, calme, uniforme, lui suffisoit, parce que chaque jour en étoit marqué par quelques progrès de l'esprit. Attaché par un attrait invincible au séjour de la campagne, où il avoit passé la plus grande partie de sa jeunesse, il l'habita constamment pendant les 25 dernières années de sa vie.

Quoique la culture des sciences fût sa passion dominante, il savoit s'arracher de son cabinet toutes les fois que les intérêts de sa patrie lui paroisoient l'exiger. En 1752, il étoit entré dans le grand conseil de la République. Il y siégea, jusqu'en 1768, et s'y fit remarquer par une éloquence mâle, par une modération qui ne nuisoit point à la fermeté, par des vues pleines de sagesse et de profondeur, par le courage avec lequel il ramenoit ses concitoyens à cette antique simplicité qui avoit fait le bonheur de la République, et aux mœurs, sans lesquelles il n'est point de liberté. Sa conduite fut constamment fidèle à ses principes. Sa fortune, qui étoit aisée, suffisoit à ses besoins et à sa bienfaisance; il ne fit jamais rien pour l'augmenter, et cet accord de ses actions avec ses lumières et ses sentimens lui valut l'estime générale.

Lorsqu'il se retira à la campagne et cessa de prendre part aux opérations du gouvernement, il n'en fut pas moins considéré par ceux de ses concitoyens qui n'avoient pas sa manière de voir; il vécut éloigné des

affaires, sans préjugés et sans humeur, se montra toujours prêt à servir sa patrie qu'il aima jusqu'à son dernier soupir, et dans laquelle il chercha constamment à faire fleurir les bonnes études, et à soutenir les établissemens qui pouvoient y avoir quelque rapport.

Bonnet avoit profondément médité sur un grand nombre de sujets; sa conversation étoit aussi agréable qu'instructive. Sa mémoire lui rappeloit à propos tout ce qui étoit relatif aux matières que l'on traitoit en sa présence, et il l'exposoit sans faste, et sans prétention. Avec un esprit porté à la méditation, il n'étoit point distrait; suivoit avec la plus grande attention le fil des idées de ceux qui conversoient avec lui, et ne le rompoit jamais. Aussi avoit-il développé de bonne heure les talens les plus rares pour l'éducation.

En 1788, sa santé, qui, quoique affoiblie par des travaux prématurés et au-dessus de ses forces, s'étoit soutenue jusqu'à un âge assez avancé, commença à s'altérer, et des indices d'hydropisie de poitrine se manifestèrent. Depuis il ne fit plus que décheoir; mais il soutint ses maux avec cette sérénité inaltérable, cette patience, ce calme qui lui étoient propres, et qui tempéroient la douleur de ceux qui le voyoient souffrir. En 1792, il éprouva une rechûte considérable qui le conduisit lentement au tombeau. On le transporta à Genève, au mois d'octobre de la même année. Le printemps parut lui rendre des forces; mais ce ne fut qu'une lueur d'espoir. Il succomba enfin, conservant jusqu'au dernier moment sa présence d'esprit, rassurant, consolant ses amis qui lui prodig-

guoient leurs soins. Ses derniers regards se tournèrent vers la compagne vertueuse qui avoit fait le bonheur de sa vie, dans les bras de laquelle il expira, et qui ne s'est pas consolée du malheur de lui survivre.

*Bonnet* avoit joui de toutes les douceurs de l'amitié. Sa société étoit douce, son humeur égale, son ame calme et son esprit conciliant; sa piété filiale et fraternelle avoit embelli les jours d'un père respectable et d'une sœur chérie. Adoré de ses disciples, il leur a laissé de longs regrets, et vivra toujours dans leur mémoire.

Les étrangers ont témoigné à sa mort des regrets sincères. Ses concitoyens lui ont rendu des honneurs publics. Dans la cérémonie qui eut lieu à cette occasion, M. de Saussure, neveu de sa femme, son plus illustre élève, que le jury d'instruction de Paris vient de nommer à l'une des chaires de physique des écoles centrales, rendit à l'ami qui avoit dirigé ses premiers travaux et joui de ses premiers succès, un hommage qui honoroit également l'un et l'autre, et fit passer dans l'ame de ses auditeurs les sentimens de douleur et d'affection qui l'ahimoient.

*Bonnet* est mort le 20 Mai 1793, à l'âge de 73 ans.

F. N.

---

---

## ARCHÆOLOGIE.

*OBSERVATIONS sur quelques Momies égyptiennes, ouvertes à Londres, par Jean Frédéric BLUMENBACH, adressées à Joseph BANKS, de la société royale de Londres, le 10 avril 1794.*

PARMI les nombreux témoignages de bienveillance dont j'ai eu à me louer pendant mon dernier séjour à Londres, et dont le souvenir me sera toujours présent, je place particulièrement, et comme un service auquel j'attache la plus grande importance, la facilité qu'on m'a procurée d'ouvrir et d'examiner plusieurs Momies d'Égypte.

Peu de jours après mon arrivée, je trouvai, dans la bibliothèque de mon honorable ami le docteur Garthshore, membre de la société royale de Londres, parmi plusieurs antiquités égyptiennes, une petite Momie d'environ un pied de long, ressemblant à une poupée emmaillotée. Elle étoit enveloppée dans des bandes de coton, peinte et dorée à sa partie antérieure. Un petit sarcophage de sycomore la contenoit, et elle y étoit attachée avec soin.

Ayant manifesté le desir de connoître ce que renfermoit cette Momie, le docteur s'empressa de me permettre d'en faire l'ouverture; j'y procédai chez lui, le 21 janvier 1792, en présence du président de la société royale de Londres, de plusieurs membres de cette société et de quelques savans.

La Momie avoit 9 pouces et demi de long, et 8 de circonférence vers la poitrine, où elle avoit le plus d'épaisseur.

Le masque, où l'on remarquoit les traits d'une figure humaine, étoit de gypse ou plâtre fin; il y avoit quelques vestiges qui indiquoient qu'autrefois il avoit été doré.

Il n'existoit que quelques fragmens de la partie extérieure de la poitrine.

La partie inférieure du front étoit couverte, comme on le remarque presque toujours dans les grandes Momies. Elle étoit disséquée par compartimens. On y avoit peint les deux figures couchées qu'on trouve ordinairement empreintes sur les tégumens des Momies, *Anubis*, ayant une tête de chien, qu'on plaçoit sur le côté droit de la Momie, et *Osiris*, avec une tête d'épervier qui étoit sur le côté gauche.

La Momie se trouva entr'ouverte par le côté. Les tégumens extérieurs étoient tellement collés les uns aux autres, qu'il fallut se servir de la scie pour les séparer. Ceux du dedans étoient beaucoup moins. Quand je développai les bandes de coton, j'observai qu'il y en avoit 20 tours.

Elles renfermoient une espèce de *nœud*, ou paquet, de 8 pouces de long et de deux de circonférence. Il étoit de tégumens d'une plus grande Momie, et fortement imprégné d'une substance résineuse qui le rendoit dur et compact. Par les extrémités, je m'aperçus que c'étoit avec un couteau qu'on lui avoit donné cette forme oblongue. Quelques morceaux du

mastic , ayant été mis sur une pelle rouge , donnèrent une odeur parfaitement semblable à celle de la résine , ou à ce qu'on appelle encens sauvage.

Le sarcophage consistoit en six petites planches carrées de sycamore , qu'on avoit clouées les unes aux autres.

Quelque temps après , je trouvai dans la collection du docteur *Lettson* , aussi membre de la société de Londres , une autre Momie semblable à celle dont je viens de parler , sur-tout pour la partie extérieure ; elle étoit de même dans un sarcophage , et n'en différoit que par les dimensions ; celle-ci avoit 14 pouces et demi de long , et 11 et demi de circonférence vers la poitrine. Le docteur se prêta aussi de la meilleure grâce du monde à ce que j'en fisse l'ouverture , qui eut lieu chez lui le 29 janvier.

Si j'en avois trouvé les parties extérieures tout-à-fait semblables à la première , il n'en fut pas de même de ce qu'elle contenoit intérieurement ; je n'y observai qu'un grand nombre d'os d'un squelette d'*ibis* , enduits de résine et détachés les uns des autres.

On doit présumer que cette différence frappante excita plutôt ma curiosité qu'elle ne la satisfit , avec d'autant plus de raison que , sur ces entrefaites , je trouvai au musée britannique trois Momies , si petites qu'elles faisoient d'abord pour moi une espèce de problème ; les deux premières se trouvoient dans les antiquités de la *Collection Hamiltonienne* , et contenaient dans des coffres carrés ; l'autre faisoit partie



de la *Collection Sloannienne*. Je ne pus résister à l'envie de m'adresser au président de la société, pour obtenir par son entremise la permission de faire l'ouverture d'une des trois, afin d'avoir un objet de comparaison.

Cette démarche me réussit pleinement; les curateurs s'empressèrent d'acquiescer à ma demande; non seulement ils me permirent d'avoir une de ces petites Mummies, mais encore de choisir parmi les quatre grandes qui se trouvoient au musée, celle qui me paroitroit la plus propre à me donner les éclaircissemens que je voulois me procurer.

Je choisis parmi les petites celle de la collection *Sloannienne*, parce qu'elle me parut différer plus que les deux autres de celles que j'avois examinées chez les docteurs Garthshore et Lettsom. Les quatre grandes Mummies ressembloient en tout à celle que j'avois vue, en 1781, au musée académique de Göttingue. Je choisis, toutefois, celle qui paroissoit différer de plus de celles-ci et des autres, par l'arrangement des bandes de coton qui l'enveloppoient, et qui me faisoient presumer quelque différence dans la préparation de l'intérieur.

Le 18 février fut indiqué pour l'ouverture de ces deux Mummies, que je fis, au musée même, en présence d'une assemblée aussi nombreuse que respectable.

La petite se trouva très-semblable à celles que j'avois ouverte avant, excepté qu'elle avoit onze pouces  $\frac{2}{5}$  de longueur et 8 pouces  $\frac{2}{5}$  de largeur vers la poitrine. Elle étoit un peu plus compacte au toucher,

et proportionnellement à son volume beaucoup plus pesante.

Lorsqu'en la sciant elle commença à s'ouvrir, elle exhala une odeur de résine ; et je remarquai même que la scie une fois échauffée s'en trouva fortement impregnée, ce qui provenoit des bandes de coton qui en avoient été enduites extérieurement : ce que je n'avois pas observé dans les deux premières.

Quand elle fut entièrement ouverte, nous trouvâmes dans l'intérieur un humérus qui paroissoit avoir fait partie d'une Momie d'un enfant d'environ huit ans, qu'on avoit embaumé avec de la résine ; et à côté, quelques restes de légumes auxquels on avoit donné la même préparation. La partie supérieure de l'os étoit placée vers la tête, et l'extrémité inférieure aux pieds de la petite figure.

Vue extérieurement, rien ne paroissoit factice dans cette petite Momie ; mais en examinant avec soin les légumes les uns après les autres, je trouvai que ceux de dessus étoient de quelque chose assez semblable à la boue de carion avec laquelle on avoit essayé de les restaurer, et sur laquelle on avoit ensuite passé un peu de peinture.

La grande Momie qu'on m'avoit permis d'examiner, paroissoit par la taille être celle d'une jeune personne d'environ 14 ans, à laquelle cependant les dents n'étoient pas encore poussées ; les légumes extérieurs, enduits de peinture, étoient parfaitement semblables à ceux de celle de Göttingue, telle que celle-ci est représentée dans le 4.<sup>e</sup> volume de l'ouvrage intitulé : *Commentationes societatis scieh-*

*tiarum*. Vers la tête, les bandes de coton paroissent collées ensemble avec de la résine ; le crâne étoit enchâssé dans une espèce de moule de la même substance, et dont il auroit été très-difficile de le tirer. Par le poids, on pouvoit juger qu'il en étoit rempli ; ce qui pouvoit se voir par le trou qui se trouve entre le palais et la partie inférieure de la bouche. La résine y avoit été introduite peu-à-peu. Il n'y avoit pas le moindre vestige de langue, ce qui n'étoit pas ordinaire ; car on en remarquoit souvent dans les autres Mummies ; mais dans celle-ci, il n'y avoit pas même la petite lame d'or (le prétendu *Naubus*). On n'y apercevoit aucune partie charnue, de peau, tendons, etc. ; ce n'étoit que des os entièrement décharnés.

Les joues en étoient saillantes d'une manière sensible, non pas autant que dans la tête d'un habitant de la Guinée, mais à-peu-près comme les ont les Nègres bien conformés, et quelques peuples de l'Europe.

Ce que je remarquai principalement, et que je ne sache pas qu'on ait bien observé jusqu'ici, ce sont deux yeux artificiels faits d'une espèce de toile de coton enduite de résine, et appliqués à chaque côté de la tête. Celui de la droite étoit saillant ; mais l'autre paroissoit avoir été déplacé de son orbite, il étoit froissé et même défiguré.

Les bandes de coton dont le reste du corps étoit, ou devoit être enveloppé, n'étoient point collées les unes aux autres, et craquoient lorsqu'on les pressoit de la main.

La grande cavité du tronc étoit remplie de chiffons, et d'une terre noirâtre où l'on découvroit quelques particules de résine. Mais l'intérieur de la cavité *thoracique*, ou qui appartient à la poitrine, étoit couvert d'un enduit de résine vers les parois de l'épine du dos et des os des îles.

On ne trouva dans l'intérieur de cette Momie, ni idole, ni symbole hiéroglyphique ; elle ne contenoit aucun fragment d'oignon vers les parties de la génération, ni sous la plante des pieds, comme on en trouvoit en examinant les autres Momies.

Les os des bras étoient placés le long du corps sur les côtés, de la même manière que ceux de la Momie de Gottingue, et de celle de Leipsick, décrite par Kettner. Au lieu que dans la Momie de Gotha, décrite par Hertzog ; les deux de Breslaw, par Gryphius ; celle de Copenhague, disséquée par Brunnich, et les cinq qui appartenoient à la société royale de Londres, décrites par Hadley dans les transactions philosophiques, les bras étoient placés en croix sur la poitrine.

Dans celle dont il est question ici, sur quelques-uns des os des bras, sur le gauche, par exemple, de l'*humérus*, on trouva une espèce de résine gluante, qui, au toucher, teignoit les doigts d'une couleur grasse d'un rouge foncé, et avoit une saveur très-forte d'alkali empireumatique. Dans le reste du corps, la résine qui étoit sèche étoit entièrement couverte ou imprégnée d'une croûte saline qui avoit rongé particulièrement les vertèbres thoraciques, et avoit entièrement dépouillé les corps intermédiaires des vertèbres, de leur périoste.

Des circonstances ne m'ont pas permis alors de faire quelques expériences sur ce sel ; mais ayant obtenu depuis de mon digne ami Jean Hawkins, Esq. de la société de Londres, quelques fragmens considérables de Momies qu'il avoit achetées à Constantinople, j'en ai trouvé un couvert et imprégné d'une incrustation saline qui avoit la saveur et l'apparence de celle dont je viens de parler. J'en ai dissous quelques particules dans un verre d'eau ; j'ai filtré et fait évaporer la dissolution, qui m'a donné du véritable alkali minéral (*natrum*), semblable à-peu-près au cristal le plus beau et le plus régulier.

Pour avoir un objet de comparaison, j'ai examiné une autre grande Momie du muséum, qui étoit déjà ouverte de plusieurs côtés. C'étoit celle d'une personne très-formée, et de la taille de 5 pieds 5 pouces ; comme la dernière, elle n'offroit aucuns vestiges de parties charnues, mais seulement des os dépouillés.

Autant qu'il m'a été possible d'examiner l'intérieur de cette Momie, j'ai remarqué qu'elle ne contenoit aucune particule de résine, si ce n'est aux dents où il y en avoit quelque peu fortement attaché. Les cavités de la poitrine et du bas-ventre étoient remplies d'une terre noirâtre dont on trouvoit encore des fragmens entre le palais et la mâchoire inférieure, d'où l'on pouvoit la sortir aisément avec les doigts.

Les joues de cette Momie étoient beaucoup moins saillantes que celle dont j'ai parlé tout-à-l'heure.

Quelques semaines après, le 17 mars, j'eus occasion d'examiner une autre Momie chez l'honorable Charles Greville, de la société royale, laquelle avoit

déjà été ouverte, le 29 mars 1788, en présence de plusieurs amateurs curieux; elle appartenoit à John Symmons Esq. qui consentit, de la manière la plus obligeante, non seulement que je la disséquasse, si je le jugeois à propos, mais encore que j'en choisisse les morceaux que je trouverois susceptibles ou dignes de quelques recherches.

C'étoit une Momie d'un enfant d'environ six ans, qui, par la manière dont on l'avoit préparée (sans résine ni la moindre trace de parties charnues), et par le dessus de la poitrine qui étoit peinte, par les bandes de coton attachées les unes aux autres, étoit parfaitement semblable à celles du musée britannique, ainsi qu'à celle de Gottingue, excepté que les caractères qui se trouvoient sur les tégumens de coton qui couvroient les jambes, ressembloient davantage à ceux qu'on remarquoit sur la Momie dont le comte de Caylus avoit donné le dessin. Vol. V. Tab. XXVI — XXIX.

Il ne restoit de la tête que quelques fragmens d'os du visage, quelques dents, et le masque entier de la figure auquel étoient encore collées plusieurs bandes de coton.

Parmi les dents, j'en remarquai quelques-unes de celles qu'on appelle *incisives*, qui, malgré l'âge tendre de la personne à qui elles avoient appartenu, avoient une couronne forte et peu élevée à cette extrémité de la dent qui ordinairement est pointue. Cette observation me confirma de nouveau dans l'existence de ce phénomène extraordinaire que j'avois déjà remarqué dans une tête entière et

quelques fragmens de mâchoires de ma collection (1). Il a pareillement fixé l'attention de Middleton, dans l'examen des Momies de la collection de Cambridge (2), ainsi que celle de Bruckmann, dans une Momie qui est dans la galerie de Cassel (3). Storr a vu aussi quelque chose de semblable dans la Momie qui est à Stuttgard (4).

Si nous réfléchissons pendant combien de siècles, au milieu de combien de révolutions les Egyptiens ont conservé l'usage d'arranger les corps morts en Momies, on présuamera facilement que nous ne devons pas nous attendre à trouver dans toutes une pareille conformation de dents, qui est plutôt chez eux le résultat de l'art perfectionné, qu'une conformation qui caractérise et soit propre à ce peuple.

Je n'ai point remarqué cette structure singulière des dents dans les deux Momies que j'ai examinées au musée britannique, ni dans celle de Gothingue. Une tête détachée d'une Momie du muséum, préparée avec de la résine, avoit, par sa forme, une très-grande ressemblance avec la petite Momie de M. Simmons, même dans l'ensemble de la conformation de la Momie, qui se faisoit sur-tout remarquer par les proportions étroites de la poitrine; mais

(1) *Decas craniorum* I. Tab. I.

(2) *Middleton's Miscellaneous Works*, vol. 4, p. 170.

(3) *Bruckmann's account of this mummy*. Brunswick. 1782, in-4°.

(4) *Storr prodromus methodi mammalium*. Tubing. 1780, in-4° p. 24.

malheureusement

malheureusement les couronnes des dents étoient en si mauvais état , que je ne pus en tirer aucunes lumières.

Cependant cette conformation de dents mérite singulièrement qu'on y fasse attention ; parce qu'il est probable, qu'elle peut servir à déterminer l'époque à laquelle une Momie a été préparée.

Ce qui m'intéressa encore beaucoup dans la Momie de M. Simmon , fut le masque, aux deux côtés duquel étoient des bandes de coton avec lesquelles les tégumens intérieurs avoient été attachés au cercueil, et auquel ils tenoient encore. La partie intérieure du masque étoit de sycomore ; l'extérieure consistoit en une forte couche de plâtre en relief, ayant la forme d'un visage qu'on avoit peint de couleur de chair ; mais que le temps avoit considérablement altérée. J'obtins ce masque de M. Simmon, avec quelques autres fragmens, que j'emportai à Gottîngue , où je les mis tremper dans de l'eau chaude, et les séparai ensuite soigneusement les unes des autres. Je parvins, par ce moyen, à découvrir l'artifice qu'on avoit employé pour la construction du masque. La partie ligneuse étoit évidemment un morceau du dessus du sarcophage de la Momie de la jeune personne. Pour former ensuite le relief du masque, on avoit étendu du plâtre sur les deux joues, et collé, après, très-adroitement sur toute la face un papier qu'on avoit enduit de couleurs, telles qu'on les remarque sur la figure de toutes les Momies.

La petite Momie de la collection *Sloannienne* du  
*Tome I.*



musée britannique a probablement été préparée de cette manière, et cette préparation frauduleuse, a été si bien exécutée que je ne sache personne avant moi qui s'en soit aperçu, quoiqu'il n'y ait pas de doute que ces deux Momies n'aient été souvent examinées par des personnes versées dans cette matière.

Il y a encore des indices qui font craindre avec raison quelque autre fraude ; par exemple, les coffres de bois de sycomore unis et attachés ensemble avec des clous, dans lesquels j'ai trouvé les petites Momies des docteurs Gathshore et Lettsom, et de sir W. Hamilton, ont été construits probablement de fragmens de sarcophages d'anciennes Momies. La petite, de la collection *Sloannienne*, est dans une boîte en forme de sarcophage, qui a été faite d'une écorce brune d'un bois dur entièrement différent du sycomore, et d'une construction évidemment récente.

Combien l'art a fait de semblables restaurations ! combien de fraudes ont été pratiquées dans celles des différentes Momies apportées en Europe, et dont on ne s'étoit jamais douté, qui n'ont jamais été découvertes ni bien constatées, parce que nous sommes encore dans l'ignorance sur cette partie de l'Archéologie égyptienne qu'on n'a jamais traitée avec la sagacité qu'elle paroît mériter !

Nous tenons toute la connoissance que nous avons de la préparation des Momies, de deux sources : la première, de l'examen même des Momies, et de deux passages que l'on trouve, l'un dans Hérodote,

et l'autre dans Diodore de Sicile ; Strabon et quelques anciens historiens n'ayant fait mention des Momies qu'en passant et en très-peu de mots.

Malheureusement ces deux passages ne s'accordent en rien avec l'état des Momies qu'on apporte aujourd'hui en Europe , et qui sont généralement de deux espèces ; savoir : les unes dures et compactes , entièrement enduites de résine , et qui par conséquent peuvent facilement être mises en pièces ; les autres , molles et céclant à la main qui les presse , ne sont préparées qu'avec très-peu ou point de résine : les bandes de coton sont détachées les unes des autres , et peuvent être facilement mises en peloton. Ces dernières Momies contiennent dans leurs cavités quelques portions d'une terre noirâtre , mais aucune espèce d'idole , ainsi que je l'ai toujours observé.

La partie supérieure de la tête des Momies de cette dernière espèce est ordinairement couverte et peinte , en même temps que le masque d'étoffe de coton est doré ; elles paroissent plus bigarrées que les premières , et ne contiennent point de cette résine qui devient un objet de commerce. On transporte en Europe de cette espèce de Momies en beaucoup plus grand nombre que de la première ; il y en a beaucoup plus de collections , et en beaucoup meilleur état , quoique souvent elles ne paroissent ainsi que parce qu'elles ont été récemment restaurées. L'espèce de délabrement des premières , au contraire , fait qu'elles restent plus long-temps entre les mains des marchands.

On range parmi les Momies de la première espèce

les deux qui se trouvent dans le dispensaire de *Crusius* à Breslaw, et dont *Gryphius* a donné une description en 1662; ainsi que le corps de cette belle Momie qui fut ouverte à Gotha par l'apothicaire *Hertzog* en 1715, dans lequel on trouva plus de petites idoles, d'escarbots, de grenouilles (comme symbole de fertilité), de nilomètres, etc., que jamais, à ma connoissance, en ait renfermé quelque Momie que ce soit.

Mais *Hérodote*, quoique très-curieux et très-crédule historien, comme l'a qualifié un de nos plus savans et des plus judicieux antiquaires, *Hérodote* ne fait aucune mention de ces deux espèces de Momies, ni ne parle de la résine qu'on y trouve, ni du masque peint, quoiqu'il décrive expressément quels sont les légumens peints dans les Momies éthiopiennes.

*Diodore* garde également le silence sur la résine et sur le masque peint, tandis que d'un autre côté il avance les assertions les plus étranges, notamment celle où il prétend que l'adresse des embaumeurs étoit telle, qu'ils étoient parvenus à conserver dans la plus grande perfection tous les traits de la figure dans les Momies; tandis que, dans les deux espèces dont nous venons de faire mention, la face est généralement couverte d'étoffe de coton à-peu-près de l'épaisseur de la main (1).

Quoique ces deux historiens eussent été en Egypte, il est probable que tout ce qu'ils nous rapportent n'est fondé que sur des oui-dire; car, d'un autre

(1) Cette observation a déjà été faite par *Middleton*, L. 100.

côté, il y auroit trop de paradoxe à assurer que toutes les Momies qui sont en notre possession sont postérieures au temps où écrivoit Diodore, ou qu'aucunes de celles dont *Hérodote* et lui nous ont donné la description, ne sont parvenues jusqu'à nous. Le comte de Caylus pense au contraire qu'aucune Momie n'est postérieure à la conquête de l'Égypte par les Romains, c'est-à-dire, vers le temps de Diodore ; en cela, il s'est évidemment trompé, car nous apprenons de St. Augustin même ( c'est-à-dire, vers le commencement du cinquième siècle ), que jamais l'on n'avoit fait de plus petites Momies en Égypte que de son temps (1). Mais parmi celles dont nous sommes aujourd'hui en possession, et particulièrement celles de la première espèce, qui sont entièrement enduites de résine, il en est beaucoup qu'on présume avec raison n'être pas d'une antiquité très-reculée : ce qui se prouve facilement par la manière dont sont traitées ou travaillées les petites idoles qu'elles renferment.

Au moins on peut croire, sans craindre de se tromper, que, parmi les Momies que nous possédons, celles qui offrent des différences frappantes, soit dans la manière dont elles ont été préparées, soit dans la structure qui les caractérise, ne sont pas d'une antiquité au-dessus de mille ans.

Il seroit à désirer, cependant, que nous eussions une méthode certaine pour déterminer avec exactitude l'âge précis de chaque Momie qui tomberoit entre nos mains ; mais il ne faut pas s'attendre à y par-

(1) August. serm. 361. ( Opusc. t. V, p. 951 ).

venir , sans remplir ayant les deux conditions suivantes :

La première seroit d'en déterminer le plus exactement possible les différences frappantes , ainsi que la structure des monumens qui caractérisent d'une manière si évidente les diverses nations de l'Égypte ; il faudroit en même temps qu'on déterminât les siècles qui produisirent ces monumens et les causes notables de leur variété.

La seconde consisteroit dans un examen soigneux , et éclairé , des formes particulières de plusieurs crânes de Momies , et d'en faire un objet curieux de comparaison avec les monumens dont nous venons de parler.

Je crois que ce seroit là le plus sûr moyen de résoudre le problème , avec d'autant plus de raison qu'il faut bien se persuader que , d'après ce qu'on vient d'observer sur les restaurations frauduleuses , nous ne devons pas nous attendre à tirer des renseignemens précis et exacts de la contexture des tégumens peints que nous trouvons dans les Momies que nous avons occasion d'examiner.

Nous ne devons pas non plus espérer de tirer plus de lumières des figures sculptées ou peintes qu'on trouve sur les sarcophages , que de ce qui est contenu dans les Momies qu'on fait parvenir en Europe. *Maillet* , qui , il y a environ 60 à 70 ans , découvrit les fraudes que les Arabes faisoient dans les Momies qu'ils exposoient en vente , assure que , lorsqu'ils visitent les tombeaux , ils sont dans l'usage de mettre en pièces les Momies dont les sarcophages ont le plus

d'apparence ou d'ornement, dans l'espoir d'y trouver des idoles de prix ; qu'ils les remplacent ensuite par des Momies fictives et peintes ( telles que les Momies flexibles dont j'ai parlé ), qu'ils exposent en vente comme de véritables Momies.

La structure ostéologique des crânes des Momies que j'ai eu occasion d'examiner, est détaillée en très-grande partie dans la description que j'ai donnée de ma collection des crânes des différentes nations de l'Égypte. J'espère y joindre quelques observations ultérieures qui ne seront pas moins curieuses.

Quant au caractère national des physionomies parmi les anciens Égyptiens, je ne ferai mention ici que de ce que j'ai tiré de mes comparaisons de ces crânes avec les pièces artificielles trouvées dans les monumens égyptiens ; mais je remarquerai auparavant, qu'il m'est impossible de concevoir comment de savans écrivains, non seulement de la trempe de l'auteur des *Recherches sur les Égyptiens* (1), mais encore des antiquaires de profession, tels que Winkelmann (2) et l'écrivain qui a publié les *Recherches sur l'origine des arts de la Grèce* (3), ont pu attribuer aux monumens artificiels trouvés en Égypte, un caractère commun de physionomie nationale, et l'aient défini en peu de mots et d'une manière aussi décisive que péremptoire.

(1) Tom. I, p. 237.

(2) Dans sa Description des pierres gravées de Stosch, page 10, et autres ouvrages de cet écrivain.

(3) Tom. I, page 300.

Quant à moi, je pense que nous pouvons adopter au moins trois différences principales dans le caractère national des physionomies des anciens Egyptiens ; qui, comme toutes les variétés qui se rencontrent dans l'espèce humaine, sont souvent confondues ensemble et produisent des nuances différentes ; mais dont le véritable *archetype* ; qu'on me permette de l'appeler ainsi, doit être distingué par des propriétés non équivoques auxquelles les moindres déviations dans les individus peuvent être réduites en dernière analyse, pourvu qu'elles ne s'écartent point des bornes ordinaires.

Il me paroît donc que ces trois différences de physionomies nationales peuvent se classer ainsi : 1.° celle qui convient à la caste éthiopienne ; 2.° celle qui approche de la figure des Hindoux ; 3.° la *mixte*, en ce qu'elle tient un peu des traits des deux premières.

La caste éthiopienne se distingue particulièrement par les joues élevées, par les lèvres épaisses, le nez large et épaté, et les prunelles saillantes ; c'est ainsi que *Volney* nous représente les *Coptes* d'aujourd'hui (1) ; et parmi les meilleures figures données par *Norden*, où l'on retrouve les mêmes traits, on doit remarquer celle du sphinx. Cette description s'accorde aussi avec le passage bien connu d'Hérodote, sur l'origine des habitans de la Colchide et même des Egyptiens de son temps ; c'est sous de pareils traits que Lucien à Rome dépeint un jeune Egyptien (2).  
Voyez la planche 16, fig. 1.<sup>re</sup>

(1) Voyez son Voyage en Syrie. t. I. page 74, et les Ruines, page 336.

(2) *Navigium S. Vota* c. 2. ( *Opus.* tom. 3. p. 248 ).





La seconde, ou la caste Hindou, diffère entièrement de celle dont nous venons de parler; ainsi qu'on peut s'en convaincre en examinant attentivement les monumens égyptiens. Les physionomies de cette caste sont caractérisées par un nez alongé et mince, par des sourcils longs et déliés qui partent du haut du nez et s'étendent vers les tempes, par les oreilles qui sont placées au haut de la tête (1), et par un corps grêle et court, monté sur de hautes jambes (2).

Pour donner une idée de la forme qui caractérise cette caste, je me contenterai de mettre sous les yeux du lecteur la tête de femme qui est peinte sur le derrière du sarcophage de la Momie du capitaine *Lethieullier*, qui se trouve au musée britannique, et qui fut gravée par *Vertue* : elle est parfaitement semblable à la physionomie nationale et particulière des Hindoux que nous retrouvons si souvent, surtout en Angleterre, dans les peintures qui nous viennent des Indes. (Voyez fig. 2).

La troisième espèce de physionomie dans les Egyptiens, n'est semblable particulièrement à aucune des deux précédentes, mais paroît tenir quelque chose de l'une et de l'autre, et peut-être doit-elle les modifications qu'on y remarque, à des circonstances locales produites par un long séjour en pays étranger. Elle est caractérisée par un aspect grossier, des joues

(1) L'auteur des *Recherches sur les Egyptiens* a cru bonnement que cette configuration des oreilles n'étoit qu'une erreur des dessinateurs.

(2) Comparer cette description avec celle qu'Arrian nous fait des Indiens. *Res. Indicar.*, L. p. 542.

flasques, un menton très-court, de grands yeux saillans, et les proportions qui dénotent une personne dans l'embonpoint : cette dernière physionomie est celle qu'il faut s'attendre à trouver le plus fréquemment dans les Momies. (Voyez fig. 3) :

J'ai pensé que cette courte digression ne seroit pas hors de propos, en ce que d'un côté, non seulement elle peut, quant à l'histoire, jeter beaucoup de jour sur l'origine et l'extraction des nations qui ont été transportées en Egypte, et comprises sous la dénomination générale d'Egyptiens, mais encore déterminer quel a été à différentes époques le progrès des arts chez les anciens Egyptiens, sur lesquels nous n'avons que des notions très-imparfaites ; de l'autre, elle peut rectifier plusieurs erreurs de faits, avec d'autant plus de raison, qu'il est des auteurs très-recommandables qui nous ont donné pour des têtes égyptiennes vraiment nationales, les figures les plus étranges et qui y avoient le moins de rapport ; tel, par exemple, est le masque peint qui se trouve gravé dans le trésor de *Beger*. Brandenb. tome 3, page 7402. C'est une figure pitoyable, sans aucune espèce de caractère, et que cependant Winckelmann donne comme la forme la plus vraie et qui caractérise mieux la figure des anciens Egyptiens, que lui, comme bien d'autres, soutiennent être parfaitement semblable à celle des Chinois ; assertion qui m'a toujours paru invraisemblable et dénuée de vérité, sur-tout depuis que j'ai eu occasion de voir une vingtaine de Chinois à Amsterdam, et beaucoup d'anciens monumens à Londres, au musée britannique sur-tout, et dans

les cabinets de MM. Townley et Knight, et chez le marquis de Lansdown.

En adoptant, avec les naturalistes, cinq variétés de l'espèce humaine savoir ; 1.<sup>o</sup> les habitans du Caucase, 2.<sup>o</sup> les Mongols, 3.<sup>o</sup> les Malais, 4.<sup>o</sup> les Ethiopiens, 5.<sup>o</sup> les Américains, je pense que les Égyptiens peuvent être placés entre l'habitant du Caucase et l'Éthiopien, mais qu'il ne diffère d'aucun plus que du Mongol, dont le Chinois emprunte les traits.

Quant à ce qui concerne les corps d'Égyptiens préparés en Momies, je finirai par quelques observations sur ce qu'il y a de plus probable sur le but qu'on se proposoit dans la préparation des petites Momies qui ont donné lieu à cette dissertation.

Je crois que c'est à tort que pendant long-temps on les a prises toutes pour des Momies d'enfâns ou d'embrions (1). Quelques unes ne sont réellement que des Momies d'ibis, telle que celle de M. Lettsom et une de celles du musée britannique, comprises dans la collection Hamiltonienne qui, étoit restée ouverte jusqu'à l'époque où il m'a permis de l'examiner, et où j'ai trouvé un bec d'ibis et d'autres os d'oiseaux.

On n'ignore point que ces oiseaux sacrés, après avoir été enveloppés de bandages de coton, étoient placés dans des urnes de terre et déposés dans les catacombes destinées aux ibis; quelquefois ils n'étoient mis dans aucune urne, mais seulement préparés en forme de petites Momies semblables à nos poupées : la tête

(1) Voyez, par exemple, *Dyrenes historie og Dike-Samlingen ved universitetets natur-theater*, de M. Thr. Brunnich, tom. I, page. 2.

et le bec étoient projetés dans la situation où est un oiseau qui regarde en l'air. Une de ces sortes de Momies a été dessinée par le comte de Caylus; quelquefois aussi l'oiseau en entier étoit enveloppé en forme de poupée, et la tête couverte d'un masque, comme si c'eût été une Momie humaine.

Mais comme les deux autres, c'est-à-dire celle du docteur *Garthshore* et celle de la collection *Sloanniennne*, étoient, pour la partie extérieure, parfaitement semblables à celle dont j'ai parlé plus haut, j'ai conjecturé (car dans le manque total de renseignemens sur les petites Momies des anciens, nous sommes obligés de nous en tenir aux conjectures) que ceux qui préparoient les Momies qu'ils se proposoient de mettre en vente, pour s'éviter l'embarras en préparant celles des oiseaux, prenoient un os ou quelque partie solide des Momies qui étoient délabrées, ou même ce qui se présentoit sous leur main, et les arrangeoient comme des Momies d'ibis, et les mettoient en vente.

Quiconque se rappelle dans quel mépris étoient tombés les prêtres égyptiens, du temps même de Strabon, et combien l'ancien culte de l'Égypte étoit en discredit, ne pensera pas que cette conjecture soit hasardée ou dénuée de probabilité.

Mais ne devons-nous pas plutôt considérer cette espèce de poupées comme le *memento mori* que les Égyptiens avoient coutume de placer près de leur table lorsqu'ils prenoient leur repas et même dans leurs festins? Hérodote fait mention de petites images de bois qui servoient à cet usage, et je me souviens que j'en ai vu de semblables au musée britannique.

Lucien rapporte , comme témoin oculaire , que de son temps on avoit coutume , parmi les Egyptiens , de placer à table même des corps morts. Il est aisé de concevoir comment , durant un intervalle de près de sept cents ans , et avant qu'on pensât à substituer la représentation à l'image réelle qu'offroit cette pratique dégoûtante , les petites Momies furent préparées pour remplir cet objet.

L'auteur des *Recherches sur les Egyptiens* semble ne vouloir point admettre que de vraies Momies étoient introduites à leur table ; mais son doute ne me paroît pas mieux fondé que l'assertion contraire d'un des plus célèbres médecins du siècle dernier , *Casp. Hoffman* , qui , dans son ouvrage vraiment élémentaire *De medicamentis officinalibus* , à l'article des Momies d'Egypte , rapporte gravement que dans la Basse-Saxe il ne se faisoit aucun festin sans qu'on y introduisît une Momie (1). Cet étrange *quiproquo* , qui confond une Momie d'Egypte avec une espèce de bière forte qu'on fabrique dans les états de Brunswick , est cependant un fait que plusieurs écrivains modernes qui ont parlé des Momies , ont copié sans examen et ont inséré dans leurs ouvrages avec une espèce de confiance. P. C.

(1) P. 642. *A Saxonibus audioi , nullum apud ipsos convivium transigi posse , sine Mummeci , uti appellant. Ita olim sine lasere ; et hodie Indi sine assa fatida nihil comedunt. Hinc , qui in Ægyptum eunt afferre secum solent talia cadavera.*

---

---

## G É O G R A P H I E.

*LETTRÉ de J. D. BARBIÉ DU BOCCAGE, aux  
Rédacteurs du Magasin Encyclopédique, sur  
la NOUVELLE-GUINÉE.*

PLUSIEURS auteurs ont fait des recherches sur la Nouvelle-Guinée (1). Ils ont comparé les découvertes anciennes avec celles des derniers navigateurs, et par-là ils ont préparé celles que devoient faire Lapeyrouse et Delangle, et par suite d'Entrecasteaux et Huon ; mais on peut dire qu'ils n'ont pas poussé assez loin leurs recherches, puisqu'ils ont laissé subsister sur leurs cartes une côte de près de 150 lieues de longueur, qui n'existe pas, et qu'il leur étoit facile de supprimer. Je veux parler de la côte qui est tracée au midi des îles de la Nouvelle-Bretagne, et dont on attribue la découverte au Geelvink, ou *Pinson jaune*, yacht hollandais qui parcourut les côtes de la Nouvelle-Guinée, en 1705.

Il est très-vrai que le Geelvink découvrit cette année-là une grande baie sur la côte septentrionale

(1) Buache, dans un mémoire intitulé : *Eclaircissémens géographiques sur la Nouvelle-Bretagne et sur les côtes septentrionales de la Nouvelle-Guinée*, imprimé dans les *Mémoires de l'Académie de sciences*, année 1787.

Fleurieu, dans son ouvrage intitulé : *Découvertes des Français en 1768 et 1769, dans le sud-est de la Nouvelle-Guinée*, par M. \*\*, ancien capitaine de vaisseau. Paris 1790, in-4°.

Laborde, dans son *Histoire abrégée de la mer du Sud*, Paris 1791, in-8°, 3 vol.

de la Nouvelle-Guinée ; mais ce n'étoit point dans l'endroit où ils l'ont placée , c'étoit à plus de 300 lieues de là , vers l'ouest ; et deux cartes d-s découvertes de ce vaisseau , qu'Alexandre Dalrymple publia en Angleterre en 1783 , d'après les manuscrits hollandais , auroient dû leur faire rapporter ces découvertes à leur vrai point. Il ne paroissent pas les avoir connues ; cependant elles existoient en France , lorsque Fleurieu faisoit son travail sur la Nouvelle-Guinée , en 1789 , et lorsque Laborde écrivoit sur la mer du Sud , en 1790 , puisque moi-même je m'en étois servi dès 1786 en corrigeant et augmentant la belle mappemonde du célèbre géographe Danville (1). Il ne paroît pas non plus que Fleurieu ait consulté cette mappemonde corrigée de Danville , lors de son travail : car il auroit vu que je supprimois cette longue côte que l'on traçoit au midi de la Nouvelle-Bretagne , et , jaloux de perfectionner son ouvrage , il n'auroit pas manqué de chercher les raisons pour lesquelles je f'isois cette suppression. Pour Laborde , il paroît avoir connu la mappemonde corrigée de Danville , puisque , dans ses tables de longitudes et de latitudes , il ne cesse d'y comparer ses cartes , et que dans plusieurs endroits il en a copié des parties toutes entières ; mais peu instruit des moyens dont on se sert pour composer une carte , il ne s'est pas embarrassé de cette suppression , et il a même rétabli cette côte sur les siennes. Cependant il faut dire , à

(1) Cette mappemonde se trouve , ainsi que le fonds des cartes de Danville , chez Demanne , marchand de cartes géographiques , rue Bar-du-Bec , n°. 2.

l'avantage de Fleurieu, que pendant l'impression de son ouvrage, il eut connoissance des cartes du Geelvink données par Dalrymple, qu'il en a fait mention à la fin de son avant-propos, et qu'il en conclut qu'il faut effacer sur les cartes cette longue côte que j'avois supprimée moi-même, quoiqu'il n'ait pu le faire sur les siennes, parce que son ouvrage étoit déjà imprimé à cette époque. Ces cartes du Geelvink existent depuis long-temps dans la collection géographique du département des affaires étrangères, et c'est là que j'en ai eu communication.

On sera peut-être curieux de savoir comment j'ai fait usage de ces cartes, pour corriger la mappemonde de Danville; je vais l'exposer en deux mots. Dalrymple avoit déjà reconnu dans ces cartes le havre de *Dory*, que le capitaine Forrest a observé en longitude et en latitude; pour moi, j'ai reconnu encore, dans deux petites îles qui y sont appelées *Amsterdam* et *Middelburg*, celles dans lesquelles Bougainville fit débarquer et où il dit qu'il fit enterrer une inscription; j'y ai reconnu le *Cap de Bonne-Espérance* du capitaine Forrest; et de plus, une grande île qui est à l'entrée de cette grande baie, m'a paru être l'*île de Schouten*. J'ai donc assujetti les cartes du Geelvink à tous ces points, et c'est en conséquence que l'on voit dans la mappemonde de Danville cette baie figurée avec quelque précision, quoique bien en petit.

Il ne s'agit plus actuellement que de connoître la source de l'erreur qui faisoit placer les découvertes du Geelvink au midi de la Nouvelle-Bretagne, et à plus



plus de 300 lieues de leur vraie position ; je vais tâcher de la déterminer. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'auteur de cette erreur m'a paru être ce même Alexandre Dalrymple, qui s'est si bien corrigé depuis, en publiant les cartes du Geelvink. En 1770, il avoit déjà donné à Tondres différens extraits de voyages dans l'Océan Pacifique, en un vol. in-4.<sup>o</sup> (1), par lesquels il prétendoit prouver que les îles de Salomon n'étoient pas autre chose que celles qui se trouvent dans la partie orientale de la Nouvelle-Guinée. Cet ouvrage est enrichi de cartes, et entr'autres, d'une petite, copiée de Théodore de Bry, et tirée des grands et petits voyages : cette carte qui est très-ancienne et de l'an 1596, marque au midi d'une grande île appelée *Dagoa*, et que Dalrymple reconnoît pour celle de la *Nouvelle-Bretagne*, une longue côte qui tient à la Guinée, et qui court de l'ouest à l'est. Cette côte n'est tracée là que par conjecture ; car il n'y a aucun nom, et peut-être tient-elle à l'idée que l'on se formoit alors, qu'il existoit un grand continent dans la mer du Sud. Quoi qu'il en soit, il n'en a pas fallu davantage à Dalrymple, dans une carte de comparaison, pour appliquer à cette côte tous les noms du journal du Geelvink, tirés, comme il le dit, de l'histoire des navigations aux Terres-Australes ; et ce premier essai de Dalrymple a suffi à tous les géographes français, pour faire passer sans examen cette côte dans leurs cartes,

(1) *An historical collection of the several voyages and discoveries in the south-pacific-ocean, by Alexander Dalrymple. London, 1770, in-4.<sup>o</sup>.*

et pour assurer qu'elle avoit été découverte par le Geelvink.

Une autre raison d'ailleurs est venue en apparence consolider cette erreur; c'est la découverte que Bougainville fit depuis du *Cap de Laverdi*, à l'orient de la Nouvelle-Bretagne, et qu'il a marqué comme tenant à une assez grande terre ou île. Ce cap étant à-peu-près par la même longitude et latitude que celui par lequel Dalrymple terminoit les découvertes du Geelvink à l'orient, les géographes français en ont tout de suite conclu que c'étoit le même, et ils ont cru par-là ces découvertes fixées d'une manière invariable. Cependant le géographe anglais a depuis avoué son erreur, et il auroit été à désirer que les français eussent reconnu ausi promptement la leur; mais les opinions qu'ils adoptent souvent sans examen, ils les gardent volontiers avec opiniâtreté, et c'est malheureusement avec toutes ces erreurs que les instructions ont été données à l'infortuné Lapeyrouse.

Il résulte donc de tout ceci, que la côte de 150 lieues de longueur, qui est marquée sur un grand nombre de cartes, au midi de la Nouvelle-Bretagne, doit être supprimée, comme je l'avois fait dès 1786 sur la mappemonde de Danville, et que c'est peut-être dans ces parages qu'on doit chercher le malheureux Lapeyrouse.

*BARBIÉ DU BOGAGE, chargé de la partie géographique, à la Bibliothèque nationale.*

---

---

# G R A M M A I R E.

## E T Y M O L O G I E.

### *SUR L'ÉTYMOLOGIE du mot MUSCADIN.*

ON demande l'étymologie du nom MUSCADINS donné aux petits-maitres, aux gens du *bon ton*, aux *mille-fleurs*, à ceux qui se distinguent par une parure recherchée, etc. ; et si l'épithète *Muscadins* donnée aux hommes de cette espèce, est toute récente, si elle appartient à notre temps ?

1.° *Muscadin*, dans le sens propre, signifie une pastille de musc et d'ambre, que l'on mange par sensualité, ou pour adoucir l'haleine ; une boîte de *Muscadins*, signifie donc une boîte de pastilles musquées. Ce mot vient évidemment de *Musc*, parfum très-fort, mais peu agréable, s'il n'est tempéré par un mélange d'autres parfums. Péllisson dans l'histoire de l'académie française, parle de la question née dans le dernier siècle, à l'ôtel de Rambouillet, sur la prononciation de ce mot. Faloit-il dire *Muscadins* ou bien *Muscardins* ? Balzac vouloit que l'on dit et écrivit *Muscardin* par un *r* ; et il se fondoit sur ce que le mot étoit emprunté des Italiens, qui nomment ces pastilles *Moscardini*. Voiture, au contraire, tenoit pour *Muscadin* sans *r*, prétendant que *Muscardin* étoit trop dur à l'oreille. Pour ridiculiser l'opinion contraire à la sienne, Voiture fit les vers suivans :

Au siècle des vieux *Palardins*,  
Soit *Courtisâns* ou *Citardins*,

Dames de cour ou *Citardines*,  
 Tous ceux qui n'étoient pas *Bardins*  
 Prononçoient toujours *Muscardins*,  
 Et *Ballardiens* et *Ballatdines*.  
 Même l'on dit qu'en ce temps-là,  
 Plusieurs disoient rose-*muscarde*.  
 J'en dirois bien plus que cela ;  
 Mais sans mentir je suis *malarde* ;  
 Et même, en ce moment, voilà  
 Que l'on m'apporte une *Panarde*.

Chevreau, qui rapporte les vers que l'on vient de lire, lesquels se trouvent aussi dans le dictionnaire étymologique de Ménage, pensoit de même que *Voiture* ; et à cette occasion, il décide qu'il faut dire aussi *Massepain* et non pas *Mars-pain*, quoique l'Italien dise *Marzapane*, et l'Allemand *Marsipan* ; *Massepain* étant plus doux à l'oreille, et les Espagnols disant aussi *Macapan*, sans égard au *Marzapane* italien. Voyez *Œuvres mêlées* de Chevreau, tome 1.<sup>er</sup>, page 269 et suiv. L'académie et l'usage ont décidé en faveur de *Muscadins*, pour désigner les pastilles musquées ; en sorte que *Muscardin*, par une *r*, indique seulement une sorte de *Loirs*, dont il y a, dit-on, deux espèces, l'une rare, qui a l'odeur du musc. Voy. l'article *Loir* dans le dictionnaire d'histoire naturelle par Valmont de Bomare. Disons donc *Muscadin* et non pas *Muscardin*, quand nous parlons d'une pastille musquée ; de même que nous nommons *Muscadelle*, et non point *Muscardelle*, cette sorte de poire qui a quelque chose de l'odeur du musc, et qu'il ne faut pas confondre avec l'autre espèce de poire appelée *Muscat*.

2.° Les petits-mâtres faisant usage des muscadins ou pastilles musquées, on les a nommés eux-mêmes *Muscadins*, de même que ceux qui, pour répandre une odeur agréable, selon eux, dans les lieux par où ils passent, parfument leur linge, leurs habits, et n'auroient pas mis, il y a quelque temps encore, une chemise, si elle n'avoit passé quelques heures dans le *sultan* (1). Ce goût pour les odeurs et les parfums est très-ancien, soit dans notre Europe, soit dans l'Inde. On connoît le mot du poëte latin, *Pastillos Ruffillus olet*; les Romains faisoient un très-grand usage de la cassole, tant dans les sacrifices, qu'aux spectacles et aux bains; et ils nommoient *Acerra* ce vase que l'on voit souvent sur les anciens monumens; c'est ce que nous appelons *Potpourri*, composé d'ordinaire avec les fleurs de lavande, de jasmin, de thym, de romarin, de roses, de tubéreuses, où l'on mêle un citron piqué de cloux-de-girofle, des brius de bois de senteur et de l'iris de Florence; le tout aromatisé avec un peu d'huile essentielle de bergamotte.

(1) Le *sultan*, meuble de toilette, très-connu, est un double coussin rempli de plantes odoriférantes desséchées, couvert de taffetas, bordé de rubans, etc. Ce mot, employé dans ce sens, ne se trouve pas dans les Dictionnaires de Furetière, de Trévoux, de l'Académie française, ni dans le *Manuel lexique* de l'abbé Prévôt, ni dans le Dictionnaire comique satyr. et proverbial, de Philibert-Joseph le Roux, édit de 1718, in-8°, ni dans le Dictionnaire grammatical de la langue française, par Feraud; ni même dans la grande Encyclopédie, soit dans le corps de l'ouvrage, soit dans le supplément.

Il n'y a guère que ceux qui ont naturellement mauvaise odeur, qui fassent un usage, au moins immodéré, des parfums, pour que l'on ne s'aperçoive pas dans la société de l'odeur fétide qu'exhale leur corps. Mais depuis quand a-t-on nommé les hommes-femmes, les hommes musqués des *Muscadins*? Je suis fort tenté de croire que la dénomination est toute récente, et qu'elle n'a pas plus de deux ans de date à Paris, d'où elle a passé dans les départemens. Au moins, je ne me rappelle avoir vu dans aucuns de nos auteurs du dernier siècle, ni de celui-ci, l'épithète *Muscadin* appliquée en ce sens. C'est à mon avis un mot nouveau et très-nouveau, dont ces derniers temps ont enrichi notre langue. Au surplus, si quelqu'un plus versé que moi dans la lecture de nos livres, y avoit vu les petits-mâtres et les gens parfumés, désignés par l'épithète *Muscadins*, il m'obligeroit de me faire part de sa découverte.

St. L\*\*\*.

---

---

---

## LITTÉRATURE GRECQUE.

*ŒUVRES de XÉNOPHON, traduites en français sur les textes imprimés et sur quatre manuscrits de la Bibliothèque, par le citoyen GAIL, professeur de Littérature grecque au collège de France, place Cambrai; de l'imprimerie de Didot jeune. A Paris, chez l'auteur, au collège de France, placé Cambrai; l'an troisième; avec le texte et des notes; in-8<sup>o</sup>, 362 pages. Prix 19 livres, broché.*

**XÉNOPHON**, capitaine, soldat et historien grec, naquit à Athènes, 450 ans avant l'ère chrétienne. Disciple et ami de Socrate, il adopta les principes de son école, et puisa dans ses entretiens la subtilité du raisonnement, et ce genre de dialogue qui lui étoit particulier.

Un savant modeste, que les lettres disputent aux mathématiques, le citoyen Fortia, prépare une histoire de la vie et des ouvrages de Xénophon. Nous en rendrons compte quand elle paroîtra; ainsi nous n'insisterons pas davantage aujourd'hui sur les actions de cet écrivain.

Xénophon mourut à 90 ans. Pendant le cours d'une vie aussi longue et toujours laborieuse, il composa un grand nombre d'ouvrages sur la philosophie, l'histoire, l'art militaire, l'économie politique, et en général sur tout ce qui concerne ces connoissances réunies aujourd'hui sous le nom de *statistique*.

Le citoyen Gail, professeur au collège de France,

et qui s'est déjà distingué parmi les Hellenistes par plusieurs éditions et par des traductions de différens auteurs grecs, principalement par celles de Théocrite et d'Anacréon, a préparé une traduction complète de Xénophon et une édition revue sur plusieurs manuscrits qui n'ont pas encore été collationnés; mais une entreprise de ce genre est au-dessus des moyens pécuniaires d'un érudit, dont la fortune est toujours bornée, et il essaie le goût du public par le volume que nous annonçons.

Ce volume est donc le premier de la collection; mais il pourroit être publié seul, puisqu'il contient des pièces entières indépendantes les unes des autres.

Ces traités sont au nombre de quatre : *l'Économique*, *l'Apologie de Socrate*, *le Traité d'équitation*, et *le Maître de cavalerie*. Nous allons les faire connoître tous les quatre isolément.

*L'Économique* est partagée en 21 chapitres, dont chacun a peu d'étendue. Ce traité est particulièrement consacré à l'économie domestique et rurale; mais on y trouve aussi des préceptes qui ne seroient pas inutiles à un homme d'état. L'auteur introduit Socrate conversant avec *Critobule* (1); ils discutent d'abord cette question : l'Économie peut-elle être regardée comme un art? Socrate, après s'être prononcé pour l'affirmative, examine si l'on peut déterminer l'objet de cet art; il le définit *l'art de bien gouverner une maison*. Il établit ensuite ce qu'on entend par *biens*, et il accumule à ce sujet une

(1) Il étoit fils de Criton, et un des disciples chéris de Socrate.



foule de raisonnemens puériles, dont le respect le plus étendu pour l'antiquité, ne peut empêcher de remarquer l'inutilité. Il prouve à Critobule qu'il est plus riche que lui, quoiqu'il possède le moins, parce qu'il sait se contenter de peu et qu'il n'est pas forcé à tant de dépenses. Critobule voyant combien sa richesse est fugitive et précaire, s'il ne sait se l'assurer par l'économie, prie Socrate de lui enseigner cette science. Socrate fait tous ses efforts pour s'en dispenser. — Ceux qui pincent de la lyre pour la première fois, dit-il, gâtent leur instrument; je n'ai jamais eu de bien, et si j'essaie sur les tiens la pratique de l'économie, probablement je te ruinerois. — Mais Critobule ne se contente point de cette défaite, et il ne veut point laisser aller Socrate sans en avoir reçu les leçons qu'il lui a annoncées. Ici Socrate, en opposant les fautes qu'on peut commettre à une manière sage de gouverner ses biens, donne une espèce de programme du cours qu'il va commencer.

Xénophon, sous le nom de Socrate, parle de l'agriculture avec distinction. Comme ce littérateur guerrier avoit combattu en Perse, et que, pour composer sa *Cyropédie*, il avoit étudié l'histoire et les mœurs de cette contrée, il y ramène souvent son lecteur. C'est dans la Perse que Socrate puisé les principaux exemples qu'il cite à Critobule. Il fait voir que le roi de Perse donne la plus grande attention à cet art utile, et il cite ce mot de Cyrus, qui prouve que ce prince avoit une égale estime pour les cultivateurs et pour les

guerriers: — « A moi seul, dit-il à deux concurrents qu'il va récompenser, je pourrais remporter les deux prix, car je prétends être le plus habile, soit à fertiliser, soit à défendre mes états ». — Il cite encore ce mot, plein de sens, du roi de Perse : « L'homme le plus courageux ne peut vivre sans laboureur qui le nourrisse ». — On voit aussi que Cyrus ne craignoit pas de manier l'instrument du laboureur de ses mains royales, et ceci peut conduire à quelques réflexions sur l'antiquité des honneurs que les peuples de l'Asie rendent à l'agriculture. Tout le monde sait que l'empereur de la Chine trace tous les ans un sillon avec la charrue, et que cette fête est une des plus pompeuses cérémonies dans cet état, où l'accroissement prodigieux de la population exige qu'on apporte le plus grand soin à tout ce qui peut contribuer à la nourrir.

Après ces exemples qui prouvent que les mortels les plus braves et les plus heureux, les soldats et les rois eux-mêmes ne peuvent se passer de l'agriculture, Socrate décrit avec vivacité et avec force ses précieux avantages ; il revient ensuite aux préceptes de l'art économique qu'il a promis à Critobule.

L'Economie, selon Socrate, est l'art d'améliorer sa maison. D'après ses définitions précédentes, il entend par *maison* l'ensemble de nos possessions, et par possession, ce qui est utile à chacun. Il ne trouve utile que les choses dont on peut tirer parti. Il revient encore à l'éloge de l'agriculture ; et

après quelques répétitions peu utiles et qui ralentissent sa marche sans la rendre plus sûre, il aborde enfin la question, mais sans doute dans l'intention d'animer ses leçons; en leur donnant une forme dramatique, il raconte à Critobule un entretien qu'il dit avoir eu avec un honnête Athénien nommé *Ischomaque*.

Ischomaque (1) dit à Socrate qu'il s'occupe peu des détails de sa maison, qu'il les confie tous à sa femme, épouse vertueuse qu'il a prise avant qu'elle eût seize ans, et ne sachant encore que filer la laine et distribuer la tâche aux esclaves. Il lui a donné les leçons d'Économie; il rend compte de tout ce qu'il lui disoit pour la former aux devoirs de son état et aux vertus domestiques; il expose toutes les obligations d'une bonne maîtresse de maison. Il explique le but et les devoirs du mariage, et il termine par une comparaison heureuse d'une bonne mère de famille avec la *conductrice des abeilles*, d'après les idées que les anciens avoient des mœurs de ces insectes. Ischomaque insiste beaucoup sur les avantages de l'ordre dans un ménage; il apporte pour exemple l'arrangement qu'il a observé sur un vaisseau carthaginois, où tous les agrès, tout ce qui sert à l'attaque et à la défense étoit rassemblé et symétriquement disposé dans une salle qui auroit à peine contenu dix lits. Nous citons ce passage, parce qu'il est utile pour la connoissance de la marine des anciens.

(1) Autre disciple de Socrate.

Après ces généralités sur la nécessité de l'ordre, Ischomaque indique la distribution qu'il a établie dans sa maison, et la méthode qu'il a suivie pour la division de ses effets. — La chambre nuptiale, placée dans la partie la plus sûre de la maison, recevoit ce qu'il y avoit de plus précieux, les tapis, les vases (1) les plus beaux. Le blé étoit dans la partie la plus sèche, le vin dans la plus fraîche. La maison étoit exposée au midi. Le salon des hommes, très-orné, étoit frais en été et chaud en hiver; il n'étoit séparé que, par le bain, de celui des femmes, de peur, ajoute Ischomaque, que nos esclaves ne fissent des enfans contre notre vœu : car si les bons domestiques redoublent d'attachement pour nous, les mauvais acquièrent en famille de grands moyens pour nuire à leur maître.

Ischomaque parle ensuite du triage des effets; il commence par rassembler les instrumens des sacrifices, les habits pour les jours de fête, ceux destinés à la guerre, les tapis, les chaussures, ayant soin de séparer ce qui appartient aux hommes de ce qui appartient aux femmes, les ustensiles nécessaires à la cuisine, à la fabrication du pain, au jardinage, et il établit une femme de confiance, qu'il traite avec bonté pour s'assurer son attachement; mais, malgré ces moyens, Ischomaque prescrit à son épouse la surveillance générale sur laquelle une mère de fa-

(1) Il nous semble que le mot vase rend plus noblement *vaseon* que le mot moderne, *vaisselle*, employé par le citoyen Gail.

mille ne doit jamais se relâcher. — Nous insistons sur ces détails, parce qu'ils tendent à faire connoître le genre de vie que les anciens menaient à la campagne.

Les femmes grecques mettoient aussi du blanc et du rouge. Ischomaque, ami de la nature et de sa simplicité, ne devoit pas aimer cette mode. Un jour il aperçut son épouse ainsi colorée ; il lui demanda si elle le recevrait dans le lit nuptial, si, au lieu de lui offrir un corps sain et fortifié par l'exercice, il se présenteoit peint avec du vermillon ? Sa réponse n'est pas douteuse. Eh bien, dit-il, crois que je ne préfère pas plus les couleurs de l'art aux couleurs de la nature. Les dieux ont voulu que sans se farder, le coursier pût plaire à la jument, le taureau à la génisse, le belier à la brebis. Les hommes croient aussi que l'homme est très agréable avec un corps dont la propreté (1) est l'unique ornement. Des étrangers pourroient bien être séduits par de pareilles supercheries ; mais des époux qui vivent toujours ensemble, se trahissent nécessairement s'ils essayent de se tromper. Ils se surprendront au sortir du lit, avant la toilette une goutte de sueur, une larme décelera l'artifice ; ou bien ils se verront au bain tels qu'ils sont. Son épouse se corrigea. Ischomaque, pour être véritablement belle, lui conseilla de substituer au fard l'exercice qui donne la santé et une belle carnation.

(1) Le citoyen Gail traduit le mot *καθαροῦ* par *naturel* ; il signifie exactement pur, sans aucune malpropreté. Cette épithète nous paroît rendre bien mieux le sentiment d'Ischomaque.

Ici finit ce qu'Ischomaque avoit à dire sur le devoir des femmes, et ce petit cours de morale, écrit avec autant de simplicité que de grace, seroit utile pour toutes celles qui veulent être épouses attentives et bonnes mères de famille. Celui qui leur donne ce prétexte se montre leur véritable ami. — Zeuxis, dit Ischomaque, me présenteroit une beauté chef-d'œuvre de son pinceau, que j'aimerois mieux contempler la vertu d'une femme.

Des devoirs des femmes, Ischomaque passe aux devoirs des hommes. Il définit ce que c'est que le mérite personnel et la véritable richesse. Il indique leur meilleur emploi. Le moyen d'instruire les esclaves chargés des différens détails d'administration, et de les rendre soigneux et attachés. Il veut que le maître de la maison leur donne l'exemple; et, pour montrer combien sa propre surveillance est toujours nécessaire, il cite cette réponse d'un habile cuyer du roi de Perse qui lui demandoit le moyen d'engraisser un cheval en peu de temps :

*L'œil du maître.*

Xénophon termine ce traité par quelques préceptes sur l'agriculture; il parle d'abord du terrain, ensuite de la culture des plantes céréales qui sont les plus utiles à l'homme; il ne s'occupe même que de ce genre de culture.

Cet ouvrage est distribué avec méthode et écrit avec clarté. Le style a cette pureté et cette lucidité qui caractérisent Xénophon; mais il est souvent diffus, et l'auteur s'abandonne quelquefois à ces détails minutieux qu'on remarque dans les écrits des disciples

de Socrate, et qu'ils avoient puisés dans l'entretien de leur maître.

Scipion l'Africain trouvoit tant de plaisir à la lecture de l'Économique de Xénophon, que ce livre ne le quittoit jamais dans ses expéditions guerrières. Virgile en a emprunté plusieurs passages qu'il a semés dans ses Géorgiques. Cicéron l'avoit traduit en latin, et il nous reste encore quelques fragmens de cette traduction, réunis par Henri Etienne dans son *Lexicon Ciceronianum*. L'Économique de Xénophon est en effet un excellent traité de morale applicable à la vie rurale et domestique. Fleury et Rollin en recommandent la lecture aux jeunes gens. Il est beaucoup plus recommandable sous ce point de vue que sous celui de l'agriculture; mais, même sous ce rapport, quoiqu'il ne contienne rien qui ait échappé à l'observation des agriculteurs, il peut encore intéresser les amateurs de l'antiquité et de l'histoire littéraire, par les détails qu'il fournit sur l'état de l'agriculture dans la Grèce.

La traduction de l'Économique ne pouvoit pas paroître dans un tems plus favorable que celui-ci, où l'on s'occupe particulièrement de toutes les parties de la science qu'on y traite.

Ce n'est cependant pas la première fois que cet ouvrage est traduit. Camerier et Brodée l'ont traduit en latin. Bradley en a donné, en 1727, une traduction anglaise très-estimée; celle que Borhek fit paroître en allemand; en 1778, n'a pas réuni autant de suffrages.

François de Ferris ( 1 ) et Etienne La Boëtie ( 2. ) cet ami si cher à Montaigne , ont traduit l'Économique en français , et la naïve simplicité de notre langage convient mieux à un ouvrage de cette nature qu'aux ouvrages de Plutarque qui sont d'un genre plus mâle et plus sévère.

Dumas , professeur d'éloquence à Toulouse , a publié , en 1768 , une traduction française de l'Économique , avec le *Traité des revenus* , qu'il appelle *plan de finance*. Il a divisé l'ouvrage en trois livres , et chacun a différens chapitres avec des titres qui sont tous de son invention. Cette addition donne à l'ouvrage une forme qu'il n'a pas dans l'original ; on peut dire aussi que sa traduction n'est elle-même rien moins qu'exacte ; non pas que le traducteur paroisse ignorer comme tant d'autres la langue de l'écrivain qu'il traduit , mais il y ajoute des formules modernes , même étranges qui font perdre à l'ouvrage sa véritable physionomie.

La traduction que nous annonçons est plus fidèle ; elle a de la précision , quelquefois de l'élégance , et toujours de la clarté. Le citoyen Gail ne s'est permis que la suppression des *dit-il* et *dit-elle* , qui ralentissent la marche et deviennent insupportables , et il a bien fait d'imiter en cela l'exemple de Grou , traducteur de Platon , et de Dumas son devancier.

Quoique sa traduction soit un ouvrage estimable ; et qu'elle lui acquière de nouveaux droits à la re-

(1) Le Menasgier de Xénophon. Paris , Dalier , 1562.

(2) La Menasgerie de Xénophon , par Etienne La Boëtie , avec quelques traités de Plutarque.



connoissance des amateurs de la langue grecque et au suffrage des hommes instruits, nous nous permettrons quelques observations sur de légères imperfections que nous y avons remarquées.

Nous croyons que le citoyen Gail auroit dû accompagner son ouvrage de préliminaires sur les différens traités qu'il traduit, et de notes explicatives de plusieurs passages qui tiennent à des mœurs, à des usages, à des localités que tous les lecteurs ne connoissent pas. Les courtes explications qu'il a semées dans ses variantes, ne sont pas suffisantes. Il a beaucoup donné à la partie grammaticale, c'est-à-dire, à ce qui peut faire entendre la lettre; mais il ne dit pas toujours ce qui peut conduire à la connoissance du vrai sens.

Nous avons fait, même sur la partie grammaticale, quelques observations qui ne sont pas toujours d'accord avec celles du citoyen Gail. Par exemple, il nous semble que dans cette phrase : — Donne-t-on à l'Économie le nom d'art, comme on le donne à la médecine, à la fabrique des métaux et à d'autres professions? l'article *ἡ* répété prouve qu'ils est ici question de trois arts différens, *ιατρικὴ* la médecine, *χαλκιουργικὴ* la chalcheutique (1), *τίκτορικὴ* la construction des édifices, c'est le sens spécial du mot *τίκτορικὴ*; c'est ainsi que l'emploient Homère et Plutarque, et l'opposition que forme la particule *ἡ* prouve qu'on ne sauroit lui donner un autre sens. Les trois mots univoques employés par Xénophon

(1) Les anciens appeloient ainsi l'art de travailler le cuivre et ensuite le fer et même les autres métaux.

viennent à l'appui de cette opinion, et ils devoient être traduits par des mots également univoques, ainsi que l'ont fait Ferris et La Boëtie.

Nous ferons au citoyen Gail un reproche qui lui sera commun avec plusieurs autres écrivains qui travaillent sur l'antiquité. Il rend souvent des termes grecs, par des mots dont l'acception date d'une époque fixe et récente, ou qui, comme proverbes, ou comme retraçant des inventions d'un âge moins reculé, ne peuvent convenir à son auteur. Semer de pareilles expressions dans la traduction d'un auteur grec, est une faute aussi grave que celle que commettrait un artiste qui habillerait un soldat grec avec un habit romain ou français.

Ainsi le citoyen Gail fait dire à Xénophon, que Lysandre fut frappé de la beauté du *quinconce* de Cyrus ; mais le mot *εὐγώνια* qu'il traduit ainsi, ne signifie pas quinconce ; mais seulement la parfaite disposition des angles, et le mot *quinconce* composé de deux mots latins, *quinque* et *uncia*, ne peut pas se trouver dans la traduction d'un ouvrage grec.

Le citoyen Gail traduit *μελιττία ἡγεμών* par *mère abeille* : sans doute cette version est conforme aux idées modernes ; mais la traduction n'est point exacte, et donne une opinion fautive des connoissances des anciens sur les abeilles. Ils nommoient la femelle *roi des abeilles*. Il falloit donc se servir de cette dernière expression ; l'autre est un véritable anachronisme, puisqu'elle attribue à cet auteur des connoissances qui ne sont dues qu'à des observations beaucoup plus modernes. Le traducteur auroit averti

dans une note, de l'erreur que cette expression pouvoit faire naître.

Le mot grec ἀλιστειν se traduira dans toutes les langues par *conter des fables*, mais on ne peut dire, qu'en français, *conter des fadaïses* : αερομετρησι signifiera par-tout *mésurer l'air* ; mais l'expression *bâtir des châteaux en l'air*, donne absolument à l'ouvrage un vernis français, et celui qui ne peut pas lire le grec dans l'original, ne pourra pas connoître les expressions proverbiales de ces peuples, ce qui tient pourtant à l'histoire des mœurs et des usages. Nous dirons la même chose du mot τακτιαν *dispensatrice*, que Gail traduit par *femme de charge* ; du mot χρημα *propriété*, qu'il rend par *rentes*.

Le citoyen Gail, livré entièrement à l'étude du grec, nous paroît avoir trop négligé les autres connoissances, et cependant, pour bien traduire il faut avoir des connoissances étendues, et même un peu générales, ou bien commettre souvent des erreurs, quoiqu'on entende bien la lettre, faute de connoître l'objet dont on parle ; c'est ainsi qu'il traduit αεροδρυασι par *arbres à coquilles*. Ce mot grec sert bien à désigner tous les arbres dont la semence est recouverte d'une enveloppe ligéuse ; mais jamais aucune famille du règne végétal n'a pu porter le nom d'*arbre à coquilles*.

Ce n'est pas seulement à sa traduction, mais à quelques notes même que l'on peut reprocher de donner des idées fausses, principalement sur les objets de physique et d'histoire naturelle. Il rend le mot μιλις par *vermillon*, et il dit que le

minium ou vermillon est un composé de mercure et de soufre. Sans doute les anciens donnoient quelquefois ce nom au *cinabre*; mais aujourd'hui le mot minium n'est plus appliqué qu'à un oxyde rouge de plomb. Le citoyen Gail dit encore que la céruse *ψιμυθιον* est une couleur blanche en laquelle la vapeur du vinaigre a changé le plomb. Il auroit dû dire que la céruse est un oxyde blanc de plomb, ce qui est bien différent.

L'APOLOGIE DE SOCRATE succède à l'Économique. Le citoyen Gail se contente d'en donner le texte et la traduction. Il nous semble qu'elle pouvoit être l'objet d'une discussion intéressante.

Xénophon a publié cette Apologie, parce qu'il regarde, dit-il, comme un devoir de transmettre à la postérité la conduite de Socrate cité en justice, de dire quel parti il prit relativement à sa défense, et comment il voulut mourir. C'est sur ce dernier point que Xénophon insiste principalement; car, selon lui, les autres apologistes de Socrate, en ne montrant pas les motifs qui lui ont fait préférer la mort, ont donné lieu de croire que le talent de bien dire étoit chez lui peu dirigé par le bon-sens. Xénophon n'attribue pas cette Apologie à Socrate lui-même, comme avoit fait Platon, mais à Hermogènes, un de ses disciples, qui raconte les choses dont il a été témoin. Les inculpations les plus graves y sont discutées et repoussées. Xénophon s'attache principalement à celles d'avoir voulu introduire de nouvelles divinités, d'avoir mené une vie licencieuse, et séduit la jeunesse. Cette défense

courte et précise est écrite avec noblesse et avec simplicité.

Quelques critiques modernes ont jeté des doutes sur l'authenticité de cet écrit ; ils l'ont jugé indigne de Xénophon , et l'ont attribué à l'auteur qui a continué la *Cyropédie*, et qui a composé plusieurs des écrits attribués à cet historien. Le célèbre Walkenaer a le premier avancé cette opinion ; il se fonde sur ce qu'il y trouve plusieurs choses qui ne sont pas dans les *Dits mémorables*, qu'on sait être véritablement de Xénophon. Il établit encore son sentiment sur ce que ce traité ne se trouve pas dans les premières éditions de Junte, d'Alde, et sur-tout sur cette proposition singulière de Xénophon, que Socrate vouloit lui-même mourir ; proposition qui n'a été avancée que par lui. Heinz a réfuté victorieusement cette opinion, dans une dissertation expresse (1).

Tischen, dans son histoire du procès de Socrate, observe judicieusement que Xénophon, émule constant de Platon, paroît n'avoir composé son *Apologie* que pour l'opposer à la sienne, et principalement pour développer son sentiment que Socrate n'avoit pas voulu se défendre de la manière ordinaire, parce qu'il étoit résolu à mourir. Il rédigea ensuite ses *Dits mémorables* pour offrir une justification plus détaillée de son maître. Ainsi tous les principaux faits relatifs à cet homme célèbre, se trouvent dans ces deux ouvrages.

Quelle que soit l'opinion qu'on adopte sur ce point

(1) *Vindiciae Apologiae Socratis Xenophontinae.*

de critique, l'Apologie de Socrate, imprimée dans les œuvres de Xénophon, n'en est pas moins digne de fixer l'attention de tous ceux qui veulent avoir une connoissance exacte de ce procès célèbre. La plus grande partie est tirée d'Hermogenes un des amis de Socrate, et tout ce qu'on en cite est exactement conforme avec les faits rapportés par Platon et par Xénophon lui-même dans ses Dits mémorables, et mérite également notre confiance.

Nous connoissons trois traductions allemandes de l'Apologie, une de Goldhagenius, dans le tome trois de l'Anthologie allemande; une de J. M. Heinz, à la fin de sa traduction des Dits mémorables, et enfin une de Aug. Guill. Pohlman, à la tête de sa Dissertation sur le génie de Socrate.

Il est étonnant que Carpentier n'ait pas traduit ce traité comme il a fait les Dits mémorables. Nous n'en connoissons aucune version française, celle du citoyen Gail n'en sera reçue qu'avec plus d'intérêt.

Elle est en général écrite du ton qui convient au sujet. Parmi les incorrections en petit nombre que nous y avons remarquées, voici celle qui nous a frappé davantage, parce qu'elle nous semble faire perdre toute la force d'une des plus belles paroles de Socrate.

« Apollodore lui disoit qu'il étoit révolté de le voir ainsi condamné quoiqu'innocent. « Aimerois-tu mieux, » répondit-il, que je fusse coupable? »

Le citoyen Gail traduit : « Un homme simple » mais qui l'affectionnait, Apollodore, lui disoit qu'il

étoit révolté de l'iniquité du jugement etc. Socrate lui répondit : « Aimerais-tu donc mieux me voir mourir coupable » ?

Toute la force qui se trouve dans l'opposition du mot *innocent* et *coupable* est ici perdue, et nous observerons que cette opposition existe d'une manière équivalente dans le grec (1).

LE TRAITÉ D'ÉQUITATION. Xénophon, habile homme de guerre, devoit avoir donné une attention particulière au cheval ; c'est aussi au long usage du cheval qu'il attribue ses connoissances dans cet art. Il indique un écrivain qui avoit déjà traité le même sujet ; Simon, celui qui avoit érigé un cheval d'airain dans l'Eleusinum, et gravé le nom de ses ouvrages sur la base. Il ne craint pas de répéter quelquefois ce que cet habile écuyer avoit dit, et il répare ses omissions.

Ce traité est divisé en douze chapitres et tracé avec beaucoup de méthode. Xénophon y indique d'abord les signes auxquels on peut reconnoître un bon cheval. Il passe à la manière d'élever les poulains, de les dresser ; aux qualités d'un cheval bien dressé, aux moyens qu'il faut employer pour l'entretien des chevaux, et il termine par quelques considérations sur l'armure du cheval et du cavalier.

On y remarque une connoissance solide du sujet, et il est sur-tout utile pour l'examen et la comparaison d'une foule de termes relatifs à l'art de l'équitation.

Ce traité a été traduit en latin, en 1539, par Camerier ; en allemand, avec le texte à côté, en

(1) Δικαιως η αδικως justement ou injustement.

1763, et en anglais, en 1771, par Richard Béranger. Ce n'est même pas la première fois qu'il paroît en français. Dupaty de Clam, auteur de la *Pratique d'Équitation*, l'a traduit en 1771, et nous devons à la vérité cet hommage, que le citoyen Gail a beaucoup profité de sa traduction, dont il a seulement fait disparoître quelques fautes et rendu le style plus serré.

Nous lui ferons également le reproche du même genre d'anachronisme contre lequel nous nous sommes déjà élevés, c'est-à-dire, d'avoir employé, pour rendre des expressions anciennes, des termes qui ont été imaginés par des anatomistes modernes.

L'*HIPPARCHIQUE* ou *le commandant de cavalerie*, c'est du moins ainsi qu'il faut traduire et non pas *le maître de la cavalerie*, ainsi que l'a fait le citoyen Gail. Les Latins appeloient le chef de la cavalerie, *magister equitum*; ainsi, *maître de la cavalerie* est la traduction d'un mot latin et non pas d'un mot grec, et retrace un usage romain au lieu d'un usage grec, et c'est commettre une faute de costume.

Ce traité est divisé en neuf chapitres. Xénophon parle d'abord de la connoissance des chevaux, et il résume les principes établis au commencement de l'ouvrage précédent. Il indique aussi les règles qui doivent guider dans le choix du cavalier; puis les devoirs du commandant qui, avant tout, doit chercher à se rendre les dieux favorables par des sacrifices. Il trace ensuite sa conduite dans les marches, dans les surprises, enfin dans toute espèce de combats.



Ce traité n'avoit paru en français que dans la traduction complète des ouvrages de Xénophon, publiée en 1619, et dont le style est insupportable ; quand le citoyen Joly-Maizeroy le fit passer dans notre langue, à la suite du tableau général de la cavalerie grecque, qu'il a inséré dans le quarante-unième volume des Mémoires de l'académie des belles lettres. Sa traduction est exacte et accompagnée de notes très-nécessaires pour l'intelligence de différens passages relatifs à l'art militaire et à la tactique chez les anciens. Il a publié depuis cet ouvrage séparément.

La traduction du citoyen Gail est exacte et précise ; mais elle manque de ces explications que la difficulté du sujet rend nécessaires.

Ce traité termine le premier volume ; il est suivi de notes très-courtes et de variantes plus nombreuses. On voit que l'auteur s'est particulièrement attaché à la partie grammaticale, et il a corrigé heureusement plusieurs passages.

Cette nouvelle entreprise du citoyen Gail mérite d'être encouragée. Elle est du petit nombre de celles qui attestent que la France n'a pas entièrement renoncé à cette portion de gloire qu'elle avoit acquise dans l'érudition. Le citoyen Gail ne néglige rien pour contribuer aux progrès de l'étude du grec. Il consacre ses veilles à en enseigner les élémens avec une application et une constance dignes des plus grands éloges. Il vient d'être nommé professeur de langue grecque aux écoles centrales, et il étoit difficile de faire un meilleur choix. A. L. M.

---

## LITTÉRATURE FRANÇAISE

### NOTICE sur un manuscrit de la Bibliothèque nationale.

CE manuscrit, donné, le 7 octobre 1740, à la Bibliothèque nationale par l'abbé d'Olivet, contient, 1.<sup>o</sup> les deux premiers actes d'*ACHILLE*, tragédie de *Jean de La Fontaine*; écrits de sa main;

2.<sup>o</sup> Les poésies de *François de Maucroix* chanoine de Rheims;

3.<sup>o</sup> La seconde *Philippique* de Cicéron, traduite par le même, et écrite de sa main.

4.<sup>o</sup> Les quatre *Catilinaires*, traduites par le même.

Les deux premiers actes de la tragédie d'*Achille* nous ont parus faibles, et en général peu dignes du célèbre La Fontaine. La versification en est lâche, et sans couleur tragique. Achille a un peu le défaut des héros de M.<sup>l</sup>e Scudery. L'auteur s'est traîné sur les pas d'Homère, et n'a fait que traduire faiblement les beaux discours d'*Ulysse*, d'*Ajax* et de *Phœnix*. Nous n'avons distingué dans cette traduction aucun vers qui méritât d'être cité. A la fin du second acte, *Patrocle* obtient d'*Achille* ses armes et la permission d'aller combattre *Hector*. On ne peut regarder ce fragment que comme une des premières études de *La Fontaine*. Mais on y remarque combien il s'étoit déjà attaché à la lecture des anciens, et l'on y retrouve quelques sentimens naturels.

Les poésies de Maucroix sont au-dessous du médiocre. Des élégies, des stances, des épigrammes, des madrigaux, voilà ce qu'on y trouve. Il y a quelques vers dans un poëme intitulé : *Les Solitaires* ; mais il faut les chercher. Nous n'avons pu en détacher que les deux pièces suivantes.

C O U P L E T.

PHILIS, pourquoi négligez-vous

L'avis de votre mère ?

Elle trouve qu'un jeune époux

Scroit bien votre affaire.

Appariez - vous promptement ;

Qu'est-ce qui vous retarde ?

Craignez-vous de faire un serment,

Que personne ne garde ?

Les traductions de *Maucroix* sont imprimées et jugées depuis long-temps. Ainsi nous n'en parlerons pas.

---

---

P O É S I E.

C H A N T D' U L L I N.

R Y N O.

**L**E milieu du jour est tranquille ;  
On n'entend plus gronder la tempête et les vents ;  
On voit voler dans l'air les nuages flottans ,  
Et de l'astre du jour la lumière mobile  
Dore les monts voisins de ses rayons tremblans.

Fougeux torrent, j'aime à t'entendre  
 Rouler dans le vallon tes bondissantes eaux ;  
 Ton murmure me plaît : j'entends des sons plus beaux ;  
 Fais silence avec moi ; c'est la voix douce et tendre  
 Du solitaire Alpin pleurant sur les tombeaux.

Il est appesanti par l'âge ;  
 Des pleurs baignent ses yeux. Noble enfant des concerts,  
 Pourquoi seul, sur les monts silencieux ; déserts,  
 Gémis-tu, comme un flot mourant sur le rivage,  
 Ou comme en la forêt le souffle des hivers ?

## A L P I N.

Ryno, c'est sur les morts que je répands des larmes ;  
 Alpin chante pour vous, habitant du tombeau :  
 Debout, dans ta hauteur, et couvert de tes armes,  
 Des enfans de la plaine aujourd'hui le plus beau,  
 Bientôt, jeune guerrier, le voyageur sensible  
 Doit s'asseoir et pleurer sur ton cercueil paisible ;  
 Comme le grand Morar tu tomberas un jour ;  
 Tu ne verras plus tes collines ;  
 Et ton arc redouté dans les forêts voisines  
 T'attendra vainement au fond de ton séjour.

Morar, bel ornement des combats et des fêtes,  
 Le rapide chevreuil fut moins léger que toi ;  
 Le brûlant météore étendu sur nos têtes,  
 La tempête en fureur répandoient moins d'effroi.  
 Ainsi que les torrens et la foudre lointaine,  
 Ta voix grondoit ; l'éclair dans le sein de la plaine  
 Brilloit moins que ton glaive au milieu des combats ;  
 Devant ton courage intrépide  
 Les héros pâlissoient ; et ta lance homicide,  
 Comme un feu dévorant consumoit les soldats.

Mais quel aimable front loin des champs du carnage !  
 Le soleil est moins pur en dissipant l'orage ;

Moins doux sont les rayons de l'astre de la nuit :  
Tu revenois vainqueur , et ton ame tranquille  
    Ressembloit au lac immobile ,  
Lorsque des vents muets on n'entend plus le bruit.

Un long crêpe a voilé tes collines désertes ;  
Je mesure en trois pas le lieu que tu remplis ;  
Quatre pierres sans art et de mousse couvertes ,  
Dans leur enceinte étroite enferment tes débris.  
Un arbre qui n'a plus qu'une feuille tremblante ,  
Des gazons agités la tige frémissante  
Indiquent ton cerceuil au regard des chasseurs.

    Ta mère a terminé sa vie ;  
La fille de Morglan , ton amante chérie ,  
N'est plus ; ta cendre éteinte appelle en vain ses pleurs.

Quel est donc ce vieillard qui s'avance avec peine ?  
L'âge a courbé son front couvert de cheveux blancs ;  
Ses yeux rougis de pleurs sont errans sur la plaine ;  
Un bâton sert de guide à ses pas chancelans.  
C'est ton père , ô Morar ; il a d'un fils unique  
Entendu célébrer la valeur héroïque :  
Comment peut-il encor ignorer son trépas ?

    Gémis , père infortuné , pleure ;  
Mais ton fils étendu dans sa sombre demeure ,  
Est caché sous la terre , et ne te répond pas.  
Morar , prête l'oreille à la voix paternelle.  
Ah ! de l'astre du jour la splendeur éternelle  
peut-elle pénétrer dans la nuit du tombeau ?  
Des rayons du matin quand la douce lumière  
    Doit-elle r'ouvrir ta paupière ,  
Et de tes jours éteints rallumer le flambeau ?  
Adieu , fier conquérant ; ta main ferme et vaillante  
Ne dirigera plus d'inévitables traits ,  
Adieu , chef des héros , ton armure brillante  
Ne luira plus de loin dans l'ombre des forêts.

Tu n'embelliras plus les champs de la victoire ;  
 Aucun fils de Morar ne rappelle sa gloire ;  
 Mais Alpin désolé garde son souvenir :  
     Consacrés par mes chants funèbres ,  
 Les exploits de Morar perceront les ténèbres ;  
 Son nom retentira dans les temps à venir.

Par M. J. CHENIER.

*Fragment du cinquième livre de Lucrèce, sur  
 l'origine du monde et de la société.*

LA terre plus fertile aux premiers jours du monde,  
 Prodiguant les gazons ; les plantes et les fleurs,  
 Orna d'abord son sein de leurs mille couleurs.  
 Un luxe de verdure a chargé son enfance.  
 Ainsi l'oiseau naissant, la brebis sans défense,  
 Revêt, pour éviter les rigueurs des saisons,  
 Ou la plume légère, ou les douces toisons.  
 . . . . .  
 L'homme eut pour son berceau l'herbe tendre des plaines.  
 D'un suc laiteux et pur exprimé de ses veines  
 La terre nourrissoit l'enfant débile et nu,  
 Sur des touffes de fleurs mollement soutenu.  
 Ainsi d'un lait nouveau le fécond hyménée  
 Grossit le jeune sein d'une épouse étonnée.  
 Mais tout change avec l'âge, et tout est limité.  
 La terre s'épuisa par sa fécondité.  
 Telle à nos yeux repose une femme affoiblie  
 Que Lucine et les ans par degrés ont vieilli.  
 On dit qu'alors, on dit que du monde nouveau  
 Des êtres monstrueux ont souillé le berceau.  
 Je ne rejette point leur douteuse origine.  
 C'est peut-être en ce temps que naquit l'Androgyne,  
 Homme et femme à-la-fois, et dont le corps hideux,  
 Des deux sexes formé, différoit de tous deux.

Peut-être on vit périr des espèces naissantes,  
De la nature aveugle ébauches impuissantes,  
Des membres imparfaits, ouvrage du hasard,  
Bizarrement unis, ou séparés sans art,  
Ne pouvoient prolonger la stérile existence  
De ces vils avortons qui rampoient sans défense.  
Pour qu'un être animé vive et croisse en effet,  
Il faut que la nature, achevant son bienfait,  
Accorde à nos besoins des organes flexibles,  
Et sur-tout qu'à leurs feux les deux sexes sensibles,  
Puissent en s'enflammant s'attirer tour-à-tour,  
Et se multiplier dans le sein de l'amour.

Mais des fables aussi rejetons l'imposture.  
Croïrons-nous que Scylla, sous sa double figure,  
Ait fait entendre aux flots une aboyante voix ?  
Croïrons-nous qu'un Centaure ait pu joindre à-la-fois  
De l'homme et du coursier le contraire assemblage ?  
Le cheval, à trois ans, dans la force de l'âge,  
Bondit sur la verdure, ou court dans les combats,  
Tandis qu'un foible enfant qui tremble à chaque pas,  
N'ose quitter l'appui de la main maternelle,  
Et la nuit, en rêvant, cherche encor la mammelle.  
Des germes si divers n'ont pu s'associer,  
Et chaque être en un mot forme un tout régulier.  
Il ne peut renfermer qu'une seule semence.

Si de l'affreux Centaure on admet l'existence,  
L'ignorance et l'erreur vont publier encor  
Qu'autrefois dans les champs couloient des fleuves d'or ;  
Que les perles brilloient aux arbres suspendues,  
Qu'on vit l'homme élever sa tête dans les nues,  
Et des mers, en trois pas, franchir l'immensité,  
Comme ce Dieu des eaux par la fable inventé.

.....  
.....  
Jadis au fond des bois nos ancêtres sauvages  
Des chênes nourriciers habitoient les ombrages.

Nul ne savoit encore amollir les métaux ,  
 Forger le soc tranchant , ou recourber la faux.....  
 Ils ignoroient l'amour , et de grossières flammes  
 Réunissoient les corps sans confondre les ames.  
 La femme , qui n'osoit refuser ni choisir ,  
 Se livroit à la force , aux fureurs du desir ,  
 Et quelques fruits payoient sa faveur la plus chère :  
 Déjà l'art de donner étoit un art de plaire.  
 Mais Vénus , mais l'amour rend les esprits plus doux :  
 A sa compagne enfin , s'unît un seul époux ,  
 Et sous les voiles saints du modeste hymenée  
 Ils déroberent tous deux leur couche fortunée.  
 Des fils , nouveaux liens qui les joignent encor ,  
 Formés à leur image , et leur commun trésor ,  
 Rendront à leurs vieux ans les devoirs qu'ils remplissent ;  
 La famille est formée , et les mœurs s'établissent.  
 Les mœurs ont devancé tous les ordres des lois.  
 Dès-lors se rassemblant sous de rustiques toits ,  
 Les humains réunis , forts de leur alliance ,  
 Des femmes , des enfans assurent la défense ;  
 Car un instinct sacré leur apprend sans effort  
 Que le foible est remis à la garde du fort.  
 De la société tel est déjà l'ouvrage ,  
 Il s'accroît , et s'achève à l'aide du langage.  
 Le besoin , ce premier de tous les inventeurs ,  
 Impose à chaque objet des noms imitateurs.  
 Les objets sont absens : la mémoire fidèle  
 Par un mot au regard les peint , et les rappelle.  
 L'homme parle , et bientôt toutes ses passions  
 S'échappent de son ame en ses expressions.  
 De cet art étonnant quel fut le premier maître ?  
 Qui l'apprit aux mortels ? l'instinct seul le fit naître.  
 Chacun par son instinct dirigé sûrement  
 A bientôt de sa force un secret sentiment ,  
 Au but de la nature il ne peut se méprendre.  
 Vois comme en son berceau l'enfant se fait entendre ,



Ses gestes inquiets expliquent son desir ,  
Son doigt nomme de loin l'objet qu'il veut saisir ,  
Et quoiqu'en s'agitant sa langu' embarrassée  
Ne puisse encor donner la voix à sa pensée ,  
Il te parle du moins , te répond par des cris ,  
Et tu comprends sans peine ou ses pleurs ou ses ris.  
Avant que le taureau sur son front jeune encore  
De ses dards recourbés ait vu la pointe éclore ,  
De sa corne invisible il fend déjà les airs.  
Déjà le lionceau dans le fond des déserts  
Veut s'armer de sa dent, de sa griffe impuissante ;  
Le tigre à peine éclos, et l'hyène naissante  
Portent la soif du sang et la rage en leurs yeux.  
En sortant de son nid l'oiseau cherche les cieux,  
Et couvert à demi de ses plumes nouvelles,  
Tente un vol incertain sur ses tremblantes ailes.  
Ne crois pas qu'un seul homme ait nommé les objets.  
Puisqu'aux mêmes besoins ils vivent tous sujets ,  
Tous ils ont pour les peindre un talent nécessaire.  
Ce que fit un mortel , d'autres ont pu le faire.  
Que dis-je ? ainsi que toi les grossiers animaux  
Peignent différemment leurs plaisirs , et leurs maux.  
Lorsqu'aux champs d'Albanie une chienne difforme  
Dans un accès de rage ouvre sa gueule énorme ;  
Quand ses cruelles dents montrent à tes regards  
Et leur tranchant ivoire et leurs doubles remparts ,  
Son cri n'est point semblable à cette voix plaintive ;  
Qu'elle pousse dans l'ombre alors qu'elle est captive ,  
Et quand de ses petits renversés sous ses pas  
Elle soule en jouant les membres délicats ,  
Les suspend sans danger , les pétrit , les caresse ,  
Et de sa dent légère innocemment les presse ,  
Combien diffère alors son joyeux aboiement.  
De ces sons de douleur prolongés longuement ,  
Lorsque dans nos foyers prompte à demander grace ,  
Elle fuit , en rampant , la main qui la menace !

*Tome I.* N n

Les oiseaux des forêts, des fleuves et des mers,  
 Pour leurs divers besoins poussent des cris divers,  
 Et même avec les temps ils changent de ramage ;  
 Tel est ce noir corbeau, messenger de l'orage.  
 Si la brute avec art sait gouverner sa voix,  
 L'homme, né plus habile, a de plus nobles droits,  
 Le don de la parole est pour l'être qui pense. ect. etc.

Par FONTANES.

## S P E C T A C L E S.

THÉÂTRE DE LA RUE FAVART.

Première représentation DE LA SUPERCHERIE  
 PAR AMOUR.

LA SUPERCHERIE PAR AMOUR, opéra comique en trois actes, donné pour la première fois le 23 floréal, a réussi jusque vers le milieu du dernier acte. Les paroles sont du citoyen *Davriigny*, la musique est du citoyen *Jadin*.

Cette pièce est dans le genre des canevas italiens ; en voici l'idée.

Un jeune homme, à son retour des colonies, a changé son nom pour celui de *Merval* ; il est très-promp-  
 tement épris d'une jeune veuve qu'il rencontre. Le père de cette jeune veuve a précisément le nom de *Merval*. Il a un fils absent de France depuis très-long-temps ; *La Fleur*, domestique du faux *Merval*, fait passer celui-ci pour le fils du vieillard, et lui procure ainsi le moyen de voir celle qu'il aime, car cette jeune veuve est la fille de ce vieillard ; mais il ne confie point sa supercherie à sa maîtresse, et elle le croit son frère. Cependant le vrai *Merval* ar-

rive ; une jeune personne qui l'a précédé et qui l'aime, est recueillie par la sœur de son amant, sans en être connue. Cette jeune personne est sœur du faux Merval. Celui-ci, reconnu pour un imposteur par le vieillard, à qui son fils en a donné des preuves évidentes, retrouve dans le vrai Merval l'amant de sa sœur, avec lequel il s'est battu ; mais leur ressentiment cède à l'amour que l'un a pour la sœur de l'autre. Le père est lui-même très-facilement calmé, et il se fait un double mariage.

\*Il seroit très-inutile d'examiner le plan et l'exécution de cette pièce. L'auteur, homme d'esprit et de goût, n'a pas besoin sans doute qu'on lui en indique les défauts, et les lecteurs ne peuvent prendre à ces sortes d'ouvrages assez d'intérêt pour en permettre une critique sérieuse. Le citoyen Davrigny a su fournir au musicien des motifs nouveaux et piquans. On s'accorde à trouver dans la musique beaucoup d'originalité, de l'effet dramatique, et un chant élégant et pur.

Des talens aimés du public ont offert dans la représentation de cet opéra un ensemble intéressant. Les citoyen et citoyenne *Martin* y montrent ce bon goût de chant qui les distingue. La citoyenne *Davrigny*, dont on admire toujours la voix si pure, si fraîche et si mélodieuse, a reçu de nombreux applaudissemens. On a remarqué dans le chant et le jeu du citoyen *Elleviou*, des dons naturels que le goût et l'étude paroissent améliorer tous les jours. Enfin la citoyenne *Chevalier* a rendu son rôle avec infiniment d'esprit et de grace.

---

---

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

### LIVRES DIVERS.

#### C H Y M I E.

*PHILOSOPHIE CHIMIQUE, ou Vérités fondamentales de la Chimie moderne, disposée dans un nouvel ordre, par A. F. Fourcroy, nouvelle édition, augmentée de notes et d'axiomes tirés des nouvelles découvertes, par J. B. Van Mons ; à Bruxelles, chez Emmanuel Flon, imprimeur-libraire, rue de la Putterie, an 3 de la République, in-8°, de 135 pages.*

LE succès de la Philosophie Chimique de Fourcroy, dont la première édition a été si promptement enlevée, la crainte que ce savant ne pût, dans ces circonstances, s'occuper d'une réimpression, et la nécessité de répandre un ouvrage aussi utile et aussi important, avoient engagé J. B. Van Mons, Chimiste distingué, à se charger de cette publication. Les additions qu'il a faites dans le texte, sont toutes marquées par des italiques, et il y a joint des notes qui toutes lui sont propres.

Les additions de J. B. Van Mons, sont d'autant plus importantes, qu'elles sont le résultat des découvertes faites en Europe depuis que la guerre nous a ôté les moyens de nous mettre au courant des travaux des autres nations, en nous séparant depuis plus de deux ans du reste de l'Europe.

Depuis le temps où l'édition de Van Mons a paru, Fourcroy en a publié une nouvelle, qui est pres-

qu'entièrement épuisée. On la trouve chez l'auteur, rue des Bourdonnais, n.º 18.

M I N É R A L O G I E.

*Principes de Minéralogie, ou Exposition succincte des caractères extérieures des Fossiles, d'après les leçons du professeur Werner, augmentées d'additions manuscrites fournies par cet auteur; par J. P. Vanberchem - Berthout, chef de la division des mines à la commission des armes, poudres et exploitations des mines; et Henri Stuve, professeur d'Histoire naturelle à Lausanne. A Paris, chez Regnier, imprimeur-libraire, rue du Théâtre-Français n.º 4, l'an 3.º de la République française, in-8.º d'environ 200 pages, avec 2 planches; prix 7 l. et 7 l. 10 s. franc de port.*

Depuis long-temps on a senti la nécessité de créer dans les sciences naturelles, un nouvel idiome, pour exprimer les idées nouvelles qu'elles présentent: c'est Linneus qui a créé cette langue et qui a mérité par ce service d'en être regardé à juste titre, comme le réformateur. La chimie a reçu des citoyens Lavoisier et Fourcroy une nouvelle nomenclature. Vicq-d'Azir s'occupoit de celle de l'anatomie. C'est à Werner que l'on doit une langue minéralogique. Cette langue est universellement adoptée en Allemagne.

Les citoyens Berthout et Stuve, disciples de ce grand maître, nous donnent aujourd'hui un vocabu-

laire systématique de cette langue. Leur ouvrage est rédigé avec beaucoup de méthode, de précision et de clarté, et il est de la dernière importance pour les minéralogistes français.

Ils donnent les noms latins et allemands employés par Werner ; pour décrire tous les caractères extérieurs des minéraux. Ce vocabulaire est accompagné de notes qui expliquent d'une manière plus étendue les locutions qui leur paroissent avoir besoin d'être expliquées. Ils établissent ensuite les règles à suivre d'après les principes de Werner pour les descriptions des minéraux, et ils ajoutent plusieurs modèles de descriptions faites. Berthout donne après le système d'orictognosie de Werner. Le volume est terminé par un tableau des modifications d'où dépendent les caractères extérieurs des Fossiles, et par une table des progressions des pesanteurs spécifiques des minéraux : les deux planches jointes à ce volume offrent les formes des principaux cristaux.

Cet ouvrage intéressant et bien fait sera certainement bien reçu de tous ceux qui cultivent la Minéralogie ; il annonce dans les auteurs une connoissance profonde du sujet qu'ils traitent.

## HISTOIRE.

*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain , traduite de l'anglais de feu Edouard Gibbon par C. et D. M. ; et revue par A. M. H. B. 18 volumes. A Paris , chez Maradan , libraire , rue du Cimetière-André-des-Arcs , n.º 9 , au troisième de la République française , septième mois ; vieux style , 1795.*

La traduction de cet important ouvrage est enfin achevée. Elle avoit été commencée par Leclerc de Sept-Chones ; elle a été terminée par les citoyens Boulard et Cantwel , qui ont bien mérité des lettres , en faisant passer dans notre langue plusieurs ouvrages intéressans. Celui-ci est un des plus considérables ; nous ne doutons pas qu'actuellement que cette histoire est complète , l'édition n'en soit bientôt épuisée. Tout le monde sait qu'elle est regardée comme un des plus beaux ouvrages de notre siècle , ce qui nous dispense d'en faire l'éloge. Nous préférons de terminer cet article par quelques mots sur l'auteur même , qui est mort il y a quelques mois. Voici ce qui a été écrit de Londres :

Le 23 janvier , le corps du célèbre Gibbon a été déposé à Sussex , dans le mausolée du lord Sheffield son ami intime. Gibbon avoit passé à Sheffield les 23 dernières années de sa vie , hors le temps de son voyage en Suisse. C'est dans cette retraite qu'il a écrit son excellente histoire de la décadence de l'empire romain. Une descente dégénérée en hydrocèle , a causé sa mort.

On rapporte l'anecdote suivante sur les derniers instans de sa vie. Le soir du jour qu'il mourut, il disoit à un de ses amis, qu'il espéroit vivre encore treize ou quatorze ans. A peine fut-il au lit, qu'il fut saisi par les douleurs les plus vives. Pour calmer l'accès, il essaya, mais inutilement, de prendre un peu d'eau-de-vie. Alors il fit signe à ses domestiques de quitter la chambre, et mourut quelques instans après. On avoit cru qu'il légüeroit sa bibliothèque au lord Sheffield ou au lord Spencer ; mais tout ce qu'il a laissé, est resté entre les mains d'un jeune Suisse qui l'avoit accompagné à son retour de ses voyages, et qu'il estimoit singulièrement.

On parloit beaucoup des ouvrages inédits qu'il devoit laisser ; cependant on n'a trouvé dans ses papiers que des notices pour servir à l'histoire de sa vie et de ses écrits. Il y fait mention de beaucoup de personnages célèbres ses contemporains, et l'on doit regretter que cet ouvrage soit resté imparfait.

*Die Spanier in Peru und Mexico ; von Julius Soden , reichsgrafen. Erster band, die Spanier in Peru. Berlin, 1794. Les Espagnols au Pérou et au Mexique, par Julius Soden, comte de l'Empire. Tom. 1<sup>er</sup>. Berlin, 1794.*

Ce premier volume, enrichi de notices tirées des meilleurs écrivains espagnols, contient la conquête de l'histoire du Pérou. Il est divisé en huit livres : dans les deux premiers, l'auteur remonte à l'origine de cet empire ; il trace avec élégance le tableau des



mœurs de ses habitans , de leurs lois et de leur civilisation. Les six livres suivans présentent d'abord l'histoire des conquêtes de Pizzare et d'Almagro (deux hommes qui réunirent au plus grand héroïsme, tous les vices des barbares), ensuite les guerres de ces conquérans entr'eux, et ils finissent par la décapitation du dernier des Incas, en 1572.

Les lecteurs de ce premier volume attendront sans doute avec la plus vive impatience, la suite d'un ouvrage aussi important.

#### V O Y A G E S.

*REYZE van Seeland over de Kaap de goede Hoop naar Batavia, Bantam, Bengalen, etc. Door den Heer J. S. Stavorinus, 2 deelen. Leyde 1793.*

Voyage de Zélande à Batavia, à Bantam, au Bengale par le cap de Bonne-Espérance, etc. par J. S. Stavorinus. 2 vol. A. Leyde, 1793.

Ce voyage se fait remarquer d'une manière très-distinguée parmi tous ceux qui ont été publiés depuis plusieurs années. L'auteur a passé trois ans aux grandes Indes; il a étudié avec beaucoup de soin les pays qu'il a parcourus. Les peintures qu'il fait du commerce, des mœurs et du génie des habitans de ces contrées, annoncent un habile observateur. Nous donnerons un extrait de cet intéressant ouvrage dans un de nos prochains numéros.

## GRAMMAIRE.

*NOUVELLE GRAMMAIRE RAISONNÉE, à l'usage d'une jeune personne, par une société de gens de lettres ; le C. P. éditeur. Paris, chez Plassan, imprimeur-libraire, rue du Cimetière-André-des-Arcs, n.º 10, l'an 3 de la République française.*

Cette Grammaire a le mérite de présenter avec méthode et clarté un extrait raisonné des meilleures Grammaires, telles que celles de *Port-Royal*, de *Duclos*, de *Girard*, de *Dumarsais*, etc., et un résumé de ce qu'il y a de plus intelligible dans vingt ouvrages sur la langue française. L'auteur a cherché à substituer des moyens mécaniques aux explications abstraites qui ne sont point à la portée de la première jeunesse. On y distinguera le chapitre des *synonymes*, de la *versification française* et de la *prosodie*, par le citoyen *Ginguené*, et on y retrouvera la justesse et la précision de cet estimable littérateur. Les citoyens *Laharpe* et *Suard* ont fourni des articles intéressans à cette Grammaire, pour laquelle leur nom est une recommandation de plus. Nous invitons les pères de famille à se procurer cet ouvrage, qui les mettra en état de remplir le plus doux et le plus saint des devoirs, celui de s'occuper eux-mêmes de l'éducation de leurs enfans. L'éditeur est le citoyen *Panckoucke*.

*Fin du tome premier.*

---

---

# TABLE DES ARTICLES.

---

## SCIENCES ET ARTS.

**P**HILOSOPHICAL Transactions of the royal society of  
London, for the year 1793 et 1794. page 145 - 290

### ASTRONOMIE.

Histoire de l'Astronomie pour l'année 1794, par Jérôme  
Lalande. . . . . 1

### ART MILITAIRE.

L'art défensif supérieur à l'offensif, par le citoyen  
Montalembert. . . . . 158

### NAVIGATION.

Note sur le voyage d'Entrecasteaux, par Jérôme La-  
lande. . . . . 163

Notice sur les dernières découvertes nautiques des Es-  
pagnols. . . . . 301

### NAVIGATION INTÉRIEURE.

Voyage pittoresque sur une partie du Rhône, réputée  
non navigable, par Boissel. . . . . 167

### HISTOIRE NATURELLE.

Lettre de Jean Macé à Aubin - Louis Millin, sur les  
productions naturelles de l'Isle de France. . . . . 312

### GÉOLOGIE.

Théorie de la terre, par Lamétherie. . . . . 433

### MINÉRALOGIE.

Exposé de la nouvelle méthode minéralogique de Deodat  
Dolomieu. . . . . 35

Caractère extérieur des minéraux, par Werner. . . . . 565

## LITHOLOGIE.

- Mémoires sur les pierres figurées et principalement sur la pierre de Florence, par Daubenton. . . . . 38  
 Fossilia Ægyptiaca Musæi Borgiani Velletris. . . . . 287  
 Lettre de Deodat Dolomieu, aux auteurs du Magazin, à l'occasion de l'ouvrage précédent. . . . . 437

## BOTANIQUE.

- Floræ Friburgensis specimen plantas cryptogamicas præsertim subterraneas exhibens; autore Francisco-Alexandro Humbold. . . . . 444

## MAMMALOGIE.

- Observations sur le Rhinocéros bicorne, par Geoffroy et Cuvier. . . . . 326

## ICHTHYOLOGIE.

- Discours préliminaire du cours d'Ichthyologie, par Lacépède. . . . . 448

## ENTOMOLOGIE.

- Description de deux espèces nouvelles d'insectes, par Cuvier. . . . . 205

## PHYSIQUE.

- Essai récent de l'artillerie Danoise, pour rompre la glace sur l'eau de la mer . . . . . 202

## MÉTÉOROLOGIE.

- Mémoire sur le froid du dernier hiver, par Jérôme Lalande. . . . . 305

## PHYSIOLOGIE.

- Hallers Grundriss der physiologie. . . . . 430

## ANATOMIE.

- Rapport au bureau de consultation des arts et métiers sur les pièces anatomiques de Laumonier, par Halley et Desault. . . . . 457

*Table des articles.* 578

CHIRURGIE.

Traité de la médecine opératoire, par Lassus. . . . . 207

ARTS CHIMIQUES.

Rapport sur la fabrication des savons, par Darcet, Pelletier et Lelièvre. . . . . 45. 169

Philosophie Chimique de Fourcroy, par Van Mons. . . . . 564

ARTS ET MÉTIERS.

Rapport de Bettinelli et de Jean-Séraphin Volta, sur la méthode de filer la soie à froid. . . . . 467

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Moyen de conserver les pommes de terre, par le citoyen Costel . . . . . 465

PHILOSOPHIE.

Notes de la main de J. J. Rousseau sur un exemplaire du livre de l'Esprit, par Helvétius. . . . . 329

STATISTIQUE.

Statistik Beskrivelse af de vornemste Europeiske Staater.

Ved J. F. Schlegel, 1780, tom. I. . . . . 236

Questions d'Economie politique, par Volney . . . . . 352

Essai sur la Législation et la Politique des Romains . . . . . 342

HISTOIRE.

Cours d'Histoire, par Volney . . . . . 472

A. Full and impartial history of the Campaign from the Beginning of January 1794, to the present time. . . . . 139

The new annual register, for the year 1793 . . . . . 139

Histoire de la décadence de l'Empire Romain par Gibbon. 567 7.

Die Spanier in Peru und Mexico, von Julius Soden. . . . . 568

GÉOGRAPHIE.

Note sur la Nouvelle-Guinée, par Barbié du Bocage. 526

Modèles de signes géographiques. . . . . 140

VOYAGES.

Voyage en Auvergne, par Legrand . . . . . 56

Letters during the course of a tour through Germany , Switzerland and Italy , in the years 1791 and 1792. 140	140
Reize van Sceland over de Kaap de goede Hoop J. S. Sta- vorinus. . . . .	569

## B I O G R A P H I E.

Notice sur Josué Reynolds. . . . .	70
Notice sur la vie et les ouvrages de Robert Strange. . . . .	220
Notice sur Philippe-Jean Muller , professeur de théo- logie dans l'université de Strasbourg. . . . .	380
Notice sur la vie et sur les écrits de Charles Bonnet. . . . .	489

## A R C H É O G R A P H I E.

Introduction à la connoissance des monumens de l'antiquité, par Oberlin . . . . .	382
Indian antiquities , by Th. Maurice . . . . .	429
Ouverture d'une momie , par Blumenbach . . . . .	505

## N U M I S M A T I Q U E.

Olai Gerhardi Tychsen introductio in rem numariam Muhammedanorum. . . . .	229
--	-----

## G R A M M A I R E.

Grammaire à l'usage d'une jeune personne , par Panc- kouke. . . . .	570
--	-----

## H I S T O I R E L I T T É R A I R E.

Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain , par Condorcet . . . . .	86
Notice sur la chronique de Pierre d'Andelo , par Oberlin. . . . .	216
Lettre de Faujas et Thouin , sur le dernier envoi fait à Paris d'objets de sciences et arts. . . . .	362
Annuaire du Lycée des arts. . . . .	141
Rapport sur la mission dans la Belgique , de Leblond et de Vvailly . . . . .	284
Nomination des professeurs pour les écoles centrales de Paris . . . . .	284
Distribution de récompenses aux savans , aux gens de	

<i>Table des articles,</i>	575
lettres et aux artistes . . . . .	285
Séance publique du Lycée des arts . . . . .	138
Société royale des sciences à Copenhague . . . . .	136
Décret de la Convention nationale, sur l'ouvrage de Condorcet . . . . .	136

ETYMOLOGIE.

Etymologie du mot Muscadin : . . . . .	531
--	-----

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Rapport de Lakanal sur l'enseignement des Langues orien- tales. . . . .	238
Discours de prééminence entre le Vin et la Bougie, traduit de l'arabe, par Ventura . . . . .	114

LITTÉRATURE GRECQUE.

Traduction des œuvres de Xénophon, par Gail : . . . . .	535
Æschyle de Dutheil : . . . . .	136

LITTÉRATURE ALLEMANDE.

Le Chien de Mélaï, conte traduit de l'allemand, de Meisner . . . . .	244
---	-----

LITTÉRATURE ANGLAISE.

The story of the moor of Venice, by Wolstonholme Part. . . . .	142
--	-----

LITTÉRATURE FRANÇAISE.

Notice sur une nouvelle édition de Gresset . . . . .	108
--	-----

MÉLANGES.

Note sur la Conversation, par Hérault-de-Séchelles. . . . .	124
Essai sur la Déclamation, par le même. . . . .	396

POÉSIE.

Peinture des malheurs de la défiance, fragment d'un poème manuscrit sur l'Imagination, par Delille . . . . .	128
Entrevue de César et de Cléopâtre, description, de leurs festins, Pharsale, chant X; par Laharpe . . . . .	267
Fragment du cinquième livre de Lucrèce, sur l'origine du monde et de la société, par Fontanes . . . . .	527

576 *Table des articles.*

1428

Imitation d'Ossian, par Chénier . . . . .	555
A Virgile-Delille . . . . .	271
Épigramme de Lebrun . . . . .	431

P O É S I E A L L E M A N D E.

Ovids kunst zu lieben, uebersezt von Karl von Strombek.	431
---	-----

P O É S I E A N G L A I S E.

The siege of Gibraltar . . . . .	113
----------------------------------	-----

S P E C T A C L E S.

Pansanias, tragédie, de Trouvé. . . . .	132
Abufar, tragédie, de Ducis . . . . .	272, 421
La Pauvre Femme, paroles de Marsollier, musique de Daleyrac . . . . .	422
Adèle et Dorsan, id. . . . .	423
Le Tolérant, par Dumoustier. . . . .	425
La Supercherie par amour. . . . .	562

*Fin de la table de tome premier.*

